Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FIDA | Fonds international de développement agricole

unicef

WFP Programme Alimentaire Mondial

Organisation mondiale de la Santé

2022

L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE

RÉORIENTER LES POLITIQUES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES POUR RENDRE L'ALIMENTATION SAINE PLUS ABORDABLE

Cette publication phare fait partie de la série **L'ÉTAT DU MONDE** de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Référence bibliographique à citer:
FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable.* Rome, FAO.
https://doi.org/10.4060/cc0639fr

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial (PAM) ou du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM ou de l'UNICEF aucune approbation ou recommandation desdites sociétés ou desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM ou de l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, celle-ci est distribuée sans garantie de quelque sorte que ce soit, ni expresse ni implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du contenu de cette publication incombe au lecteur. La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF ne sauraient en aucun cas être tenus responsables des éventuels préjudices découlant de son utilisation.

ISSN 2522-7416 (imprimé)
ISSN 2663-8630 (en ligne)
ISBN 978-92-5-136512-0
© FAO 2022

Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public sous la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les mêmes conditions 3.0 Organisations internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation requise: «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise doit être l'édition qui fait autorité.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications/fr/) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org.
Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request.
Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE ©Shutterstock.com/Raúl Mellado Ortiz

ESPAGNE. Sac en toile de jute rempli de légumes et de fruits dans un champ – alimentation saine et agriculture écologique.

ISSN 2522-7416

2022

L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE

RÉORIENTER LES POLITIQUES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES POUR RENDRE L'ALIMENTATION SAINE PLUS ABORDABLE

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Fonds international de développement agricole | Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Programme alimentaire mondial des Nations Unies | Organisation mondiale de la Santé

Rome, 2022

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS vi
MÉTHODE viii
REMERCIEMENTS ix
SIGLES ET ABRÉVIATIONS xii
MESSAGES CLÉS xiv
RÉSUMÉ xvi

CHAPITRE 1
INTRODUCTION 1

CHAPITRE 2
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE 9
2.1 Indicateurs de la securité alimentaire: dernières données en date et progrès vers l'élimination de la faim et la securité alimentaire 10
2.2 Situation de la nutrition: progrès accomplis au regard des cibles mondiales 32
2.3 Point sur le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine 50

CHAPITRE 3
SOUTIEN PUBLIC APPORTÉ À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE DANS LE MONDE: QUEL EST SON COÛT ET QUELLE INCIDENCE A-T-IL SUR L'ALIMENTATION? 59
3.1 État des lieux: quels sont actuellement les soutiens apportés par les pouvoirs publics à l'alimentation et à l'agriculture? 61
3.2 Comment les politiques alimentaires et agricoles influent-elles sur les régimes alimentaires? 76

CHAPITRE 4
OPTIONS POSSIBLES POUR RÉORIENTER LE SOUTIEN PUBLIC À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE DE FAÇON À RENFORCER L'ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE 95
4.1 Quels sont les effets potentiels d'une réorientation du soutien apporté à l'alimentation et à l'agriculture pour réduire le coût des aliments nutritifs? 97
4.2 Politiques complémentaires, relatives ou extérieures aux systèmes agroalimentaires, nécessaires pour assurer l'efficacité des initiatives de réorientation 121
4.3 Dynamiques de l'économie politique et de la gouvernance agissant sur la réorientation du soutien public 131

CHAPITRE 5
CONCLUSION 143

ANNEXES 151

ANNEXE 1A
Tableaux statistiques du chapitre 2 152

ANNEXE 1B
Notes méthodologiques relatives aux indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition 177

ANNEXE 2
Méthodes employées dans le chapitre 2 193

ANNEXE 3
Série de données actualisée relative au coût et à l'abordabilité d'une alimentation saine, 2017-2020 202

ANNEXE 4
Indicateurs relatifs au soutien public: sources, couverture et méthode 209

ANNEXE 5
Définitions relatives aux données sur les droits de douane et aux groupes d'aliments 214

ANNEXE 6
Résultats de différents scénarios modélisés globaux 216

ANNEXE 7
Glossaire 220

NOTES 229

TABLEAUX

1 Prévalence de la sous-alimentation (PoU), 2005-2021 15

2 Nombre de personnes sous-alimentées (NoU), 2005-2021 16

3 Prévalence de l'insécurité alimentaire grave uniquement et de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES), 2014-2021 26

4 Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave uniquement et en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, évalué selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES), 2014-2021 27

5 Près de 3,1 milliards de personnes ne pouvaient pas se permettre une alimentation saine en 2020 en raison du coût accru d'une telle alimentation 54

6 Soutien au secteur alimentaire et agricole en proportion de la valeur de la production, par groupe de pays classés selon le revenu, en moyenne sur la période 2013-2018 70

7 Scénarios envisagés: maintien du statu quo, et suppression ou réorientation du soutien apporté à l'alimentation et à l'agriculture 100

8 Effets d'une réorientation des mesures aux frontières en vue de soutenir une alimentation saine, 2030 (variation par rapport au scénario de référence) 106

9 Effets sur le coût de l'alimentation et la consommation par habitant d'une réorientation des mesures aux frontières en vue de soutenir une alimentation saine, 2030 (variation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence) 107

10 Effets d'une réorientation des subventions accordées aux producteurs en vue de soutenir une alimentation saine, 2030 (variation par rapport au scénario de référence) 108

11 Effets sur le coût de l'alimentation et la consommation par habitant d'une réorientation des subventions accordées aux producteurs en vue de soutenir une alimentation saine, 2030 (variation en pourcentage par rapport au scénario de référence) 109

12 Effets d'une réorientation des subventions aux producteurs vers les consommateurs en vue de soutenir une alimentation saine, 2030 (variation par rapport au scénario de référence) 110

13 Effets sur le coût de l'alimentation et la consommation par habitant d'une réorientation des subventions aux producteurs vers les consommateurs en vue de soutenir une alimentation saine, 2030 (variation en pourcentage par rapport au scénario de référence) 111

A1.1 Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des cibles nutritionnelles mondiales: prévalence de la sous-alimentation, de l'insécurite alimentaire modérée ou grave, de certaines formes de malnutrition, de l'allaitement maternel exclusif et de l'insuffisance pondérale à la naissance 152

A1.2 Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de developpement durable (ODD) et des cibles nutritionnelles mondiales: nombre de personnes sous-alimentées, en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave et souffrant de certaines formes de malnutrition; nombre de nourrissons exclusivement nourris au sein et nombre de bébés présentant une insuffisance pondérale à la naissance 164

A2.1 Prévisions immédiates des plages de la prévalence de la PoU et du NoU pour 2020 et 2021 194

A2.2 Coefficients de régression de trois modèles estimés à partir des valeurs CVIy historiques (2000-2019) 195

A2.3 Pays disposant de données sur les résultats nutritionnels tirées d'enquêtes nationales conduites entre 2015 et 2021 qui ont été retenus pour l'analyse des inégalités 197

A3.1 Coût et abordabilité d'une alimentation saine par région, sous-region, pays et groupe de pays par revenu, 2017-2020 203

A3.2 Estimations des limites inférieures et supérieures du pourcentage et du nombre (en millions) de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine, par région et par groupe de pays par revenu, en 2020 208

A4.1 Pays figurant dans la base de données Ag-Incentives, par groupe de pays classés selon le revenu, utilisés dans l'analyse de l'état des lieux 210

A4.2 Instruments d'action publique utilisés pour soutenir l'alimentation et l'agriculture et indicateurs connexes 211

A6.1 Pays figurant dans la base de données Ag-Incentives, par groupe de pays classés selon le revenu, utilisés dans les simulations modélisées 217

A6.2 Effets d'une suppression des mesures aux frontières, 2030 (variation par rapport au scénario de référence) 218

TABLE DES MATIÈRES

A6.3 Effets d'une suppression du soutien aux producteurs, 2030 (variation par rapport au scénario de référence) 218

A6.4 Effets d'une réaffectation équitable entre les différents produits alimentaires des subventions aux producteurs, 2030 (variation par rapport au scénario de référence) 219

A6.5 Effets sur le coût de l'alimentation et la consommation par habitant d'une réaffectation équitable entre les différents produits alimentaires des subventions aux producteurs, 2030 (variation en pourcentage par rapport au scénario de référence) 219

FIGURES

1 Une approche fondée sur les systèmes agroalimentaires est essentielle en vue de réorienter le soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture 6

2 Entre 702 millions et 828 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2021. Si l'on prend en compte le milieu de la fourchette (768 millions), la faim a touché, en 2021, 46 millions de personnes de plus qu'en 2020, et 150 millions de personnes de plus qu'en 2019 (soit avant la pandémie de covid-19) 14

3 Plus de la moitié (425 millions) des personnes touchées par la faim dans le monde en 2021 vivaient en Asie et plus d'un tiers (278 millions) en Afrique 17

4 Après avoir progressé dans la majeure partie de l'Afrique, de l'Asie et de la région Amérique latine et Caraïbes entre 2019 et 2020, la prévalence de la sous-alimentation a continué de gagner du terrain dans la plupart des sous-régions en 2021, mais à un rythme plus lent 18

5 La comparaison des pourcentages de revenus perdus à cause de la pandémie de covid-19 par quintile de revenu mondial en 2020 et en 2021 révèle de fortes disparités dans la récuperation des revenus 19

6 Le scénario avec covid-19 prévoit un recul du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde à environ 670 millions en 2030, ce qui est très éloigné de la cible Faim zéro. C'est 78 millions de plus que dans le scénario sans covid-19 20

7 L'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée stable au niveau mondial, malgré une augmentation dans toutes les régions sauf l'Asie, tandis que l'insécurité alimentaire grave a gagné du terrain à l'échelle mondiale et dans toutes les régions 25

8 L'ampleur et la répartition des différents degrés d'insécurité alimentaire varient considérablement selon les régions du monde 29

9 La prévalence totale de l'insécurité alimentaire et la part de l'insécurité alimentaire grave tendent à augmenter à mesure que le niveau de revenu des pays diminue 30

10 Dans l'ensemble du monde et dans chaque région, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les femmes que chez les hommes 31

11 Les tendances mondiales de la prévalence et des nombres absolus indiquent que l'excès pondéral chez l'enfant de moins de 5 ans, l'anémie chez la femme et l'obésite de l'adulte sont en augmentation, tandis que l'insuffisance pondérale à la naissance, le retard de croissance chez l'enfant de moins de 5 ans et l'allaitement maternel exclusif se sont régulièrement améliorés depuis 2000 35

12 Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont les plus durement touchés par le retard de croissance, l'émaciation, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'anémie, tandis que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé sont les plus touchés par l'obésité 37

13 Les analyses des inégalités fondées sur les dernières données disponibles par pays (2015 à 2021) indiquent qu'au niveau mondial, les enfants de moins de 5 ans qui souffrent d'un retard de croissance sont plus susceptibles de vivre en milieu rural, dans un ménage pauvre où la mère n'a pas été scolarisée, et d'être de sexe masculin, tandis que l'obésite féminine est plus répandue dans les milieux urbains et parmi les ménages aisés 42

14 Des efforts immenses devront être consentis pour atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition d'ici à 2030. Les seules améliorations depuis 2012 concernent l'allaitement maternel exclusif des nourrissons de moins de 6 mois (de 37,1 pour cent à 43,8 pour cent) et le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (de 26,2 pour cent à 22,0 pour cent), mais il faudra néanmoins accélérer les progrès pour ces indicateurs si l'on veut atteindre les cibles définies pour 2030 46

15 Concernant les progrès accomplis en direction des cibles de nutrition à l'échelon régional, on constate que la situation se dégrade pour l'anémie chez la femme et l'excès pondéral chez l'enfant de moins de 5 ans, tandis que de nombreuses régions progressent dans la réduction du retard de croissance et de l'émaciation de l'enfant de moins de 5 ans 48

16 Le coût d'une alimentation saine a augmenté, et cette alimentation est devenue plus inabordable dans toutes les régions du monde en 2020 55

17 Instruments de soutien public à l'alimentation et à l'agriculture et indicateurs associés 62

18 Niveau et composition du soutien mondial à l'alimentation et à l'agriculture (en milliards d'USD, en moyenne sur la période 2013-2018) 68

19 Taux nominal d'aide en proportion de la valeur de la production, par type d'instrument et par groupe de pays classés selon le revenu 69

20 Composition du soutien aux services d'intérêt général en proportion de la valeur de la production, par groupe de pays classés selon le revenu et par type de service (en moyenne sur la période 2015-2018) 71

21 Taux nominal d'aide en proportion de la valeur de la production, par groupe de pays classés selon le revenu et par groupe d'aliments (en moyenne sur la période 2013-2018) 73

22 Taux nominal d'aide en proportion de la valeur de la production pour certains des produits alimentaires les plus ciblés, par groupe de pays classés selon le revenu, en moyenne sur la période 2013-2018 74

23 Effets sur le PIB des évolutions envisagées dans les scénarios de réorientation, 2030 (variation en pourcentage par rapport au scénario de référence) 112

24 Rôle critique des politiques complémentaires, relatives ou extérieures aux systèmes agroalimentaires, dans l'appui aux initiatives de réorientation du soutien 122

25 Dynamiques de l'économie politique et de la gouvernance en rapport avec la réorientation du soutien public à l'alimentation et l'agriculture 133

ENCADRÉS

1 Définition des notions de réorientation et de soutien public à l'alimentation et à l'agriculture 3

2 Données actualisées relatives à la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et prise en compte de la pandémie de covid-19 dans les estimations de la faim dans le monde en 2021 13

3 La guerre en Ukraine: risques potentiels pour les marchés agricoles internationaux et la sécurité alimentaire mondiale 21

4 Études de cas nationales sur la covid-19: exemples de la façon dont la pandémie influe sur l'émaciation et l'excès pondéral des enfants au travers de voies d'impact propres au contexte 39

5 La guerre en Ukraine risque d'entraîner une hausse du nombre de personnes – et plus particulièrement de femmes et d'enfants – souffrant de malnutrition dans le monde 40

6 L'actualisation des informations et l'affinement de la méthodologie ont permis d'améliorer l'exactitude des estimations mondiales du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine 52

7 Indicateurs standard relatifs au soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture 63

8 Les règles de l'OMC qui s'appliquent aux incitations par les prix et au soutien budgétaire 65

9 L'importance du poisson et des autres produits de la pêche dans le cadre d'une alimentation saine, et le rôle des subventions à la pêche dans les efforts de réorientation de l'action publique 75

10 Description des aliments nutritifs et des régimes alimentaires sains 78

11 Plus le soutien apporté aux producteurs par des incitations par les prix augmente, plus il est coûteux d'adopter un régime alimentaire sain 79

12 Droits de douane sur les aliments ultratransformés, les sucres et confiseries et les fruits et légumes 81

13 Classification des produits alimentaires selon leur priorité – haute, moyenne, faible – aux fins d'accroissement de leurs disponibilités conformément aux niveaux nutritionnels recommandés 104

14 Optimisation des budgets publics pour mettre en concordance les objectifs de transformation agricole et d'abordabilité de l'alimentation saine: données probantes relatives à l'Éthiopie 115

15 Implications de la réorientation des subventions agricoles au regard des engagements pris par les pays auprès de l'OMC 119

16 Face aux chocs sur les moyens d'existence, la protection sociale est essentielle 127

17 Investir dans les pratiques d'adaptation au changement climatique pour soutenir une alimentation saine abordable et des chaînes de valeur inclusives 128

18 Le développement des chaînes de valeur, un outil efficace de transformation des rapports de force inégaux 136

AVANT-PROPOS

Les défis que nous devons surmonter pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition ne cessent de grandir. La pandémie de covid-19 a mis encore davantage en lumière les fragilités de nos systèmes agroalimentaires et les inégalités de nos sociétés, et a accentué la faim et l'insécurité alimentaire grave dans le monde. Malgré des progrès à l'échelle mondiale, les tendances en matière de dénutrition infantile – notamment le retard de croissance et l'émaciation, les carences en micronutriments essentiels, ainsi que l'excès pondéral et l'obésité chez l'enfant – continuent de susciter de profondes préoccupations. Par ailleurs, l'anémie maternelle et l'obésité chez l'adulte restent alarmantes.

Les données probantes les plus récentes dont on dispose indiquent que le nombre de personnes qui ne peuvent pas se permettre une alimentation saine a progressé de 112 millions à l'échelle mondiale pour atteindre au total près de 3,1 milliards, du fait de l'augmentation des prix des produits alimentaires durant la pandémie. Ce nombre pourrait encore être revu à la hausse une fois que les données relatives aux pertes de revenus en 2020 seront disponibles. La guerre en Ukraine déstabilise les chaînes d'approvisionnement et a des répercussions sur les prix des céréales, des engrais et de l'énergie. Au cours du premier semestre 2022, les prix des produits alimentaires ont ainsi encore augmenté. En outre, des phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents et plus graves perturbent les chaînes d'approvisionnement, notamment dans les pays à faible revenu.

Les progrès accomplis s'agissant du retard de croissance – réduction d'un tiers de la prévalence au cours des deux dernières décennies, soit 55 millions d'enfants épargnés – risquent d'être anéantis par la triple crise (climat, conflit, pandémie de covid-19). En l'absence d'efforts supplémentaires, le nombre d'enfants souffrant d'émaciation ne pourra qu'augmenter.

Le présent rapport met en lumière de manière récurrente l'intensification des principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition: les conflits, les phénomènes climatiques extrêmes et les chocs économiques, dont les effets se conjuguent à ceux de l'accroissement des inégalités. L'enjeu n'est pas de savoir si d'autres épreuves sont à venir ou non; il s'agit plutôt de prendre les choses en main avec plus de courage et de renforcer la résilience face aux chocs futurs.

Les voies à suivre pour transformer les systèmes agroalimentaires ont été exposées dans le rapport de l'année dernière, mais le fait est qu'opérer cette transformation est plus facile à dire qu'à faire. Les perspectives de croissance économique mondiale pour 2022 ont été considérablement revues à la baisse; par conséquent, les ressources financières à investir dans les systèmes agroalimentaires sont plus limitées. Les partenariats public-privé seront extrêmement importants pour les investissements dans les systèmes agroalimentaires. Une gouvernance efficace sera également décisive pour veiller à ce que ces partenariats profitent au bout du compte aux communautés et aux personnes les plus démunies, et non aux acteurs majeurs du secteur.

Le présent rapport démontre que les pouvoirs publics peuvent investir plus équitablement et plus durablement dans les systèmes agroalimentaires, avec le même niveau de ressources publiques. Le soutien apporté par les pouvoirs publics à l'alimentation et à l'agriculture se chiffre à près de 630 milliards d'USD par an à l'échelle mondiale. Cependant, une grande partie de ce soutien fausse les prix du marché, est préjudiciable à l'environnement, nuit aux petits producteurs et aux peuples autochtones, et n'assure pas une alimentation saine aux enfants et aux autres personnes qui en ont le plus besoin.

Les pays importateurs de produits alimentaires apportent souvent un soutien public plus vigoureux, en particulier pour les céréales, afin de protéger leur secteur agricole de la concurrence internationale. Ce faisant, ils favorisent peut-être de manière disproportionnée la production de céréales au détriment des légumineuses, des graines, des fruits, des légumes et d'autres aliments nutritifs. Ces politiques contribuent à la sécurité alimentaire en veillant à un apport suffisant de calories, mais elles ne sont pas efficaces dès lors qu'il s'agit d'améliorer la nutrition et la santé, notamment des enfants.

Les éléments probants dont nous disposons indiquent que si les pouvoirs publics réorientent

les ressources qu'ils utilisent pour soutenir principalement les consommateurs et pour encourager la production, la fourniture et la consommation durables de produits alimentaires nutritifs, ils contribueront à rendre l'alimentation saine moins coûteuse et plus abordable pour tous.

Les pouvoirs publics doivent s'engager dans cette étape importante de la transformation, mais celle-ci doit s'appuyer sur une architecture multilatérale dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Il faudra en outre, dans le cadre de la réorientation des mesures commerciales et des subventions, tenir compte des engagements que les pays ont pris et des flexibilités dont ils bénéficient au titre des règles de l'Organisation mondiale du commerce.

Le présent rapport est fondé sur des éléments factuels, et s'inscrit dans la dynamique du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et du Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance, qui se sont tenus l'année dernière, ainsi que des résultats attendus des négociations de la COP26 s'agissant du renforcement de la résilience climatique au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Nous savons que les pays à faible revenu n'auront que très peu de ressources publiques à réorienter, et auront besoin du soutien financier international en faveur du développement. Ce sont des pays dans lesquels l'agriculture joue un rôle essentiel au regard de l'économie, de l'emploi et des moyens d'existence, et où des millions de personnes souffrent de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Nous sommes résolus à travailler aux côtés de ces pays pour trouver des moyens de renforcer la fourniture de services publics qui soutiennent les acteurs des systèmes agroalimentaires à titre collectif, avec la participation des institutions locales et de la société civile, tout en nouant des partenariats public-privé.

Dans tous les contextes, les réformes visant à réorienter le soutien à l'alimentation et à l'agriculture doivent également s'accompagner de politiques qui favorisent les changements de comportement des consommateurs, ainsi que de politiques de protection sociale destinées à atténuer les éventuelles conséquences indésirables des réformes relatives au soutien public pour les populations vulnérables. Pour terminer, ces réformes devront être multisectorielles, et englober les politiques en matière de santé, d'environnement, de transport et d'énergie.

Nos organisations sont résolues et prêtes à appuyer les États et à apporter des alliés supplémentaires pour assurer la cohérence de ces politiques aux niveaux mondial et national. Chacun a droit à un accès à des aliments nutritifs et sans danger pour la santé ainsi qu'à une alimentation saine et abordable. L'investissement dans des systèmes agroalimentaires sains et durables est un investissement dans l'avenir, et dans les générations futures.

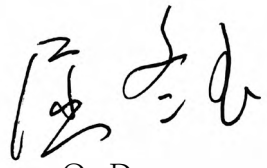

Qu Dongyu
Directeur général de la FAO

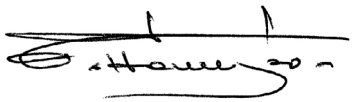

Gilbert F. Houngbo
Président du FIDA

Catherine Russell
Directrice générale de l'UNICEF

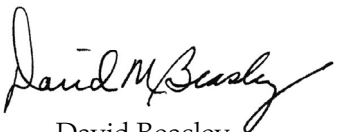

David Beasley
Directeur exécutif du PAM

Tedros Adhanom Ghebreyesus
Directeur général de l'OMS

MÉTHODE

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 a été élaboré par la Division de l'économie agroalimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec la Division de la statistique (axe Développement économique et social) et une équipe de spécialistes techniques de la FAO, du Fonds international de développement agricole (FIDA), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Le rapport a été produit sous la supervision d'une équipe consultative composée de hauts responsables des cinq organismes onusiens partenaires de la publication. Sous la direction de la FAO, l'équipe consultative a défini le thème du rapport et déterminé sa structure. Elle a dirigé les travaux de l'équipe de rédaction technique, qui était composée de spécialistes de chacune des cinq organisations coéditrices. Des documents techniques ont été élaborés à l'appui des recherches et des analyses effectuées par les membres de l'équipe de rédaction.

L'équipe de rédaction a produit plusieurs documents intérimaires, notamment un plan annoté, un avant-projet et un projet final. Ces documents ont été examinés, validés et approuvés par l'équipe consultative de haut niveau à chaque étape du processus. Le rapport final a été soumis à un examen technique rigoureux effectué par de hauts responsables et les spécialistes de différents départements et divisions de chacune des cinq organisations, au siège des organisations et dans les bureaux décentralisés. Enfin, le rapport a été examiné et validé par les chefs de secrétariat des cinq organisations coéditrices.

REMERCIEMENTS

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 a été établi conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Sous la supervision générale de Máximo Torero Cullen, la réalisation du présent ouvrage a été dirigée par Marco V. Sánchez Cantillo et José Rosero Moncayo, et la coordination globale a été assurée par Cindy Holleman, directrice de la publication. Tous relèvent de l'axe Développement économique et social de la FAO. L'élaboration du rapport a été encadrée par un comité directeur composé de représentants des cinq organisations coéditrices: Marco V. Sánchez Cantillo (Président), Sara Savastano (FIDA), Francesco Branca (OMS), Arif Husain (PAM) et Victor Aguayo (UNICEF). Tisorn Songsermsawas (FIDA), Marzella Wüstefeld (OMS), Eric Branckaert et Saskia de Pee (PAM), ainsi que Chika Hayashi, Jo Jewell et Vilma Tyler (UNICEF) ont contribué à la coordination et ont fourni un appui technique. Les chefs de secrétariat et les fonctionnaires principaux des cinq organisations coéditrices ont formulé de précieuses observations et donné l'aval final.

Le chapitre premier du rapport a été écrit par Cindy Holleman, avec la contribution de Marco V. Sánchez Cantillo, Lynnette Neufeld, Anne Kepple, Jakob Rauschendorfer, José Rosero Moncayo et Trudy Wijnhoven (FAO), Caterina Ruggeri Laderchi et Tisorn Songsermsawas (FIDA), Karen McColl et Marzella Wüstefeld (OMS), Sabrina Kuri (PAM), ainsi que Jo Jewell et Rizwan Yusfali (UNICEF).

Le chapitre 2 a été coordonné par Anne Kepple (FAO). La section 2.1 a été établie par Carlo Cafiero, Anne Kepple et José Rosero Moncayo, avec la contribution de Piero Conforti, Alejandro Grinspun, Marco Knowles, Vanya Slavchevska, Sara Viviani et Firas Yassin (FAO). L'encadré 3 a été rédigé par Boubaker Ben Belhassen, Aikaterini Kavallari et Holger Matthey (FAO). David Laborde (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires [IFPRI]) a fourni des données essentielles pour l'établissement des projections de la sous-alimentation à l'horizon 2030. Olivier Lavagne d'Ortigue (FAO) a apporté un appui à la conception des graphiques et un appui éditorial. La section 2.2 a été établie par Elaine Borghi, Giovanna Gatica Domínguez et Alexandra Humphreys (OMS), avec la contribution d'Anne Kepple (FAO), Monica Flores, Katrina Lundberg, Lisa Rogers, Gretchen Stevens et Marzella Wüstefeld (OMS), ainsi que Chika Hayashi, Julia Krasevec, Richard Kumapley et Vrinda Mehra (UNICEF). L'International Center for Equity in Health (ICEH) de Pelotas (Brésil) a fourni certaines des données et le code ayant servi à l'élaboration des analyses des inégalités. La section 2.3 a été établie par Cindy Holleman, avec la contribution de Valentina Conti, Anne Kepple, Lynnette Neufeld et Trudy Wijnhoven (FAO), ainsi que de Saskia de Pee (PAM). José Rosero Moncayo (FAO) a assuré l'appui éditorial et technique des sections de ce chapitre.

Le chapitre 3 a été coordonné par Cindy Holleman (FAO). La section 3.1 a été établie par Valentina Pernechele en collaboration avec Ekaterina Krivonos et Audun Lem (FAO), avec la contribution de Molly Ahern, Cosimo Avesani, Catherine Bessy, Marcio Castro de Souza, Valentina Conti, Diana Fernández de la Reguera, Nicole Franz, Jessie Lin, Markus Lipp, Lynnette Neufeld, George Rapsomanikis, Jakob Rauschendorfer, Carla Vaca Eyzaguirre et Trudy Wijnhoven (FAO), Karen McColl, Benn McGrady, Kathryn Robertson et Marzella Wüstefeld (OMS), ainsi que Saskia de Pee (PAM). Les estimations des indicateurs relatifs au soutien public à l'alimentation et à l'agriculture ont été fournies par David Laborde, avec le concours d'Abdullah Mamun (IFPRI). La section 3.2 a été établie par Carla Vaca Eyzaguirre en collaboration avec Valentina Conti, Diana Fernández de la Reguera, Cindy Holleman, Ekaterina Krivonos, Jakob Rauschendorfer et Trudy Wijnhoven (FAO), avec la contribution de Giovanni Carrasco Azzini, Chaterine Bessy, Markus Lipp, Valentina Pernechele et George Rapsomanikis (FAO), Joyce Njoro, Jyotsna Puri, Caterina Ruggeri Laderchi, Tisorn Songsermsawas et Victoria Wise (FIDA), Hyun Jin, Karen McColl, Benn McGrady, Kathryn Robertson et Marzella Wüstefeld (OMS), Sabrina Kuri (PAM), Jo Jewell et Rizwan

REMERCIEMENTS

Yusfali (UNICEF), ainsi que Ole Boysen (University College Dublin). Marco V. Sánchez Cantillo a assuré l'appui éditorial et technique des sections de ce chapitre.

Le chapitre 4 a été coordonné par Cindy Holleman (FAO). La section 4.1 a été établie par Marco V. Sánchez Cantillo en collaboration avec Cindy Holleman et Ekaterina Krivonos (FAO), avec la contribution de Martin Cicowiez, Valentina Conti, Valentina Pernechele, Jakob Rauschendorfer et Carla Vaca Eyzaguirre (FAO), Caterina Ruggeri Laderchi (FIDA), Karen McColl et Marzella Wüstefeld (OMS), ainsi que Sabrina Kuri (PAM). Les résultats des scénarios élaborés à l'aide du modèle MIRAGRODEP pour simuler des changements dans le soutien public apporté à l'échelle mondiale ont été fournis par David Laborde, avec le concours de Joseph Glauber (IFPRI). La section 4.2 a été établie par Giovanni Carrasco Azzini et Cindy Holleman (FAO), Caterina Ruggeri Laderchi (FIDA), Karen McColl et Marzella Wüstefeld (OMS), ainsi que Sabrina Kuri (PAM), avec la contribution de Cosimo Avesani, Diana Fernández de la Reguera, Jessie Lin, Lynette Neufeld, Ekaterina Krivonos, Valentina Pernechele, Jakob Rauschendorfer, Carla Vaca Eyzaguirre et Trudy Wijnhoven (FAO), Daniel Anavitarte, Samir Bejaoui, Romina Cavatassi, Sinafikeh Gemessa, Daniel Higgins, Mikael Kauttu, Giuseppe Maggio, Anni Mandelin, Thanh Tung Nguyen, Rasha Omar et Tisorn Songsermsawas (FIDA), Kaia Engesveen, Hyun Jin, Katrina Lundberg, Simone Moraes Raszl, Jessica Pullar, Manasi Shukla Trivedi et Camilla Haugstveit Warren (OMS), Saskia de Pee (PAM), ainsi que Jo Jewell et Rizwan Yusfali (UNICEF). La section 4.3 a été établie par Jessie Lin et Giovanni Carrasco Azzini (FAO), avec la contribution de Carla Vaca Eyzaguirre, Cindy Holleman, Ekaterina Krivonos, Pascal Liu et Jakob Rauschendorfer (FAO), Aslihan Arslan, Cristina Chiarella, Tawfiq El-Zabri, Athur Mabiso, Michele Pennella, Caterina Ruggeri Laderchi, Tisorn Songsermsawas, Nicolas Syed, Sakiusa Tubuna et Emanuele Zucchini (FIDA), Lina Mahy, Karen McColl, Jessica Pullar et Marzella Wüstefeld (OMS), ainsi que Jo Jewell et Rizwan Yusfali (UNICEF). Marco V. Sánchez Cantillo a assuré l'appui éditorial et technique des sections de ce chapitre.

Le chapitre 5 a été écrit par Cindy Holleman et Marco V. Sánchez Cantillo, avec la contribution d'Anne Kepple et de José Rosero Moncayo (FAO).

De nombreux collègues des différents départements et unités techniques des cinq organisations coéditrices ont fourni des contributions utiles au rapport, ainsi que de précieuses observations techniques. Une procédure d'approbation technique à l'échelle des organisations a donné lieu à un examen approfondi mené par de nombreux spécialistes. Citer chacune des contributions serait difficile et pourrait donner lieu à de nombreuses omissions.

Abdul Sattar, Sara Viviani et Firas Yassin étaient chargés de la préparation des données sur la sous alimentation et la sécurité alimentaire (section 2.1 et annexe 1A), avec la contribution de Marinella Cirillo, Filippo Gheri, Gabriela Interlenghi, Adeeba Ishaq, Talent Manyani, Ana Moltedo et María Rodríguez, sous la supervision de Carlo Cafiero (FAO). Les données de base ont été fournies par l'équipe chargée du bilan des disponibilités alimentaires, dirigée par Salar Tayyib de la Division de la statistique (ESS) de la FAO. Carlo Cafiero a établi les projections sur la sous-alimentation à l'horizon 2030, avec la contribution d'Adeeba Ishaq, Abdul Sattar et Firas Yassin (FAO) ainsi que l'indispensable concours prêté par David Laborde dans le cadre d'un partenariat de recherche avec l'IFPRI. Giovanna Gatica Domínguez, Elaine Borghi et Alexandra Humphreys (OMS), ainsi que Richard Kumapley et Vrinda Mehra (UNICEF) étaient chargés de rassembler les données relatives à la nutrition (section 2.2), avec la contribution de Julia Krasevec (UNICEF). Giovanna Gatica Domínguez et Elaine Borghi (OMS), ainsi que Richard Kumapley et Vrinda Mehra (UNICEF) étaient chargés des analyses figurant dans la section 2.2 et l'annexe 2. Giovanna Gatica Domínguez et Alexandra Humphreys (OMS) étaient chargées des études de cas sur la pandémie de covid-19 présentées dans l'encadré 4 de la section 2.2, avec la contribution d'Elaine Borghi (OMS) et de Chika Hayashi et Richard Kumapley (UNICEF). Elisa Dominguez et Giovanna Gatica Domínguez (OMS), ainsi

que Julia Krasevec et Richard Kumapley (UNICEF) ont contribué aux analyses des enquêtes nationales utilisées aux fins de l'élaboration des études de cas, dans le cadre des travaux menés pour l'établissement des estimations communes UNICEF-OMS-Banque mondiale de la malnutrition infantile. Valentina Conti et Cindy Holleman (FAO) étaient chargées de préparer l'analyse du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine (section 2.3 et annexe 3), avec la contribution de Yan Bai, Nada Hamadeh et Marko Olavi Rissanen (Banque mondiale), Veronica Boero, Jean Marie Vianney Munyeshyaka, Lynnette Neufeld, Michele Vollaro et Trudy Wijnhoven (FAO), ainsi que Leah Costlow, Anna Herforth et William A. Masters (Tufts University). Juan José Egas Yerovi a effectué la révision des données et des figures de la section 3.1.

Christin Campbell (rédactrice consultante), Giovanni Carrasco Azzini et Daniela Verona, de l'axe Développement économique et social de la FAO, ont apporté leur appui à la production du rapport.

Outre la contribution des intervenants mentionnés ci-dessus, la Sous-Division des langues et la Sous-Division des réunions de la FAO (Division des services aux organes directeurs – CSG) ont assuré la traduction de la publication.

La Sous-Division des publications (OCCP) du Bureau de la communication de la FAO a prêté des moyens éditoriaux et s'est chargée de la maquette et de la mise en page, ainsi que de la coordination de la production dans les six langues officielles.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACT-NM	équipe conjointe OMS-UNICEF-USAID pour le suivi de la nutrition (*Agile Core Team for Nutrition Monitoring*)
ADER	besoins énergétiques alimentaires moyens (*Average Dietary Energy Requirement*)
BID	Banque interaméricaine de développement
CIN2	deuxième Conférence internationale sur la nutrition
CoAHD	coût et abordabilité d'une alimentation saine (*Cost and Affordability of a Healthy Diet*)
CV	coefficient de variation
CV|r	CV imputable aux besoins énergétiques
CV|y	CV imputable au revenu
DEC	consommation d'énergie alimentaire (*Dietary Energy Consumption*)
DES	disponibilités énergétiques alimentaires (*Dietary Energy Supply*)
échelle FIES	échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
$FI_{mod+sev}$	prévalence de l'insécurité alimentaire (*food insecurity*) modérée ou grave
FI_{sev}	prévalence de l'insécurité alimentaire (*food insecurity*) grave
FMI	Fonds monétaire international
GES	gaz à effet de serre
GSS	soutien aux services d'intérêt général (*General Services Support*)
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IMC	indice de masse corporelle
IPC	indice des prix à la consommation
JME	estimations communes de la malnutrition (Banque mondiale, OMS et UNICEF)
MDER	besoins énergétiques alimentaires minimaux (*Minimum Dietary Energy Requirement*)
MNT	maladies non transmissibles
modèle EGC	modèle d'équilibre général calculable
Mouvement SUN	Mouvement pour le renforcement de la nutrition
NoU	nombre de personnes sous-alimentées (*Number of Undernourished people*)
TNA	taux nominal d'aide
TNP	taux nominal de protection
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	objectif de développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OTC	obstacles techniques au commerce
PAM	Programme alimentaire mondial
PCI	Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale
PIB	produit intérieur brut
PIP	plateforme Pauvreté et inégalités (*Poverty and Inequality Platform*) de la Banque mondiale
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PoU	prévalence de la sous-alimentation (*Prevalence of Undernourishment*)
PPA	parité de pouvoir d'achat
R-D	recherche-développement
TRAM	taux de réduction annuel moyen
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USD	dollar des États-Unis
WHA	Assemblée mondiale de la Santé (*World Health Assembly*)

MESSAGES CLÉS

➔ Malgré les espoirs d'une sortie de la crise engendrée par la pandémie de covid-19 et d'un début d'amélioration de la sécurité alimentaire, la faim a encore gagné du terrain dans le monde en 2021. L'aggravation de la faim à l'échelle mondiale en 2021 témoigne d'inégalités qui se sont accentuées entre et dans les pays, sous l'effet d'une reprise économique dont l'ampleur n'est pas la même partout et de pertes de revenus que les populations les plus touchées par la pandémie n'ont pas réussi à compenser.

➔ Après être restée relativement stable depuis 2015, la prévalence de la sous-alimentation a bondi de 8,0 pour cent à 9,3 pour cent entre 2019 et 2020, puis a augmenté à un rythme moins soutenu en 2021, passant à 9,8 pour cent. Entre 702 millions et 828 millions de personnes ont souffert de la faim en 2021. Ce chiffre a augmenté de quelque 150 millions depuis que la pandémie de covid-19 s'est déclarée – 103 millions de personnes supplémentaires entre 2019 et 2020, et 46 millions de plus en 2021.

➔ D'après les projections, près de 670 millions de personnes souffriront encore de la faim en 2030 – 8 pour cent de la population mondiale, soit la même proportion qu'en 2015, date à laquelle le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été lancé.

➔ Après une forte hausse en 2020, la prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée globalement inchangée en 2021, mais l'insécurité alimentaire grave a augmenté, ce qui témoigne une nouvelle fois de la dégradation de la situation des populations qui étaient déjà en proie à des difficultés majeures. Quelque 2,3 milliards de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2021, et 11,7 pour cent de la population mondiale faisait face à une insécurité alimentaire grave.

➔ On estime qu'en 2020, sur l'ensemble des enfants de moins de 5 ans à l'échelle mondiale, 22 pour cent présentaient un retard de croissance, 6,7 pour cent étaient émaciés et 5,7 pour cent étaient en surpoids. Les enfants vivant en milieu rural et dans des ménages pauvres, et dont les mères n'ont pas bénéficié d'un enseignement scolaire, sont plus exposés au retard de croissance et à l'émaciation. Les enfants vivant dans des zones urbaines et des ménages plus aisés présentaient plus de risques d'être en surpoids.

➔ Des progrès constants ont été accomplis s'agissant de l'allaitement maternel exclusif: 43,8 pour cent des nourrissons de moins de 6 mois étaient exclusivement nourris au sein en 2020, contre 37,1 pour cent en 2012. Il faudra toutefois les accélérer si l'on veut atteindre la cible fixée pour 2030. Les nourrissons de sexe féminin vivant en milieu rural, dans des ménages pauvres, et dont les mères n'ont pas bénéficié d'un enseignement scolaire, sont davantage susceptibles d'être nourris au sein.

➔ En 2019, près d'une femme sur trois âgée de 15 à 49 ans dans le monde (571 millions) souffrait d'anémie, une situation qui n'a connu aucune amélioration depuis 2012. L'anémie touche davantage les femmes qui vivent en milieu rural, dans des ménages pauvres, et qui n'ont pas suivi d'enseignement scolaire.

➔ Près de 3,1 milliards de personnes ne pouvaient pas se permettre une alimentation saine en 2020. Ce chiffre supérieur de 112 millions à celui de 2019 s'explique par l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires provoquée par les répercussions économiques de la pandémie de covid-19 et des mesures mises en place pour l'endiguer.

➔ Les récents retours en arrière révèlent que les politiques ne produisent plus de rendements marginaux croissants en matière de réduction de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes. Les économies fragiles sont en outre confrontées à des contraintes budgétaires dans le cadre de la transformation des systèmes agroalimentaires. Il est temps pour les États de commencer à examiner le soutien qu'ils apportent actuellement à l'alimentation et à l'agriculture.

➔ À l'échelle mondiale, le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture se chiffre à près de 630 milliards d'USD par an en moyenne sur la période 2013-2018. La plus grande part cible directement les agriculteurs au moyen de politiques visant les échanges et le marché, et au moyen de subventions liées en grande partie à la production ou à l'utilisation sans contraintes de facteurs variables de production. Ce soutien, outre qu'il est à l'origine de distorsions des marchés, ne bénéficie pas à beaucoup d'agriculteurs, est néfaste à l'environnement et n'encourage pas la production d'aliments nutritifs.

➔ Le soutien à la production agricole est largement concentré sur les aliments de base, les produits laitiers et

d'autres aliments d'origine animale riches en protéines, en particulier dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Le riz, le sucre et les différents types de viande sont les aliments dont la production est la plus encouragée dans le monde, tandis que les fruits et les légumes sont globalement moins soutenus, voire sont pénalisés dans certains pays à faible revenu.

➔ Les mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés peuvent constituer des obstacles au commerce d'aliments nutritifs, et influer négativement sur les disponibilités alimentaires nécessaires à une alimentation saine et sur l'abordabilité de cette alimentation. Dans de nombreux pays, les subventions ont augmenté les disponibilités alimentaires et abaissé les prix des aliments de base et de leurs produits dérivés, et ont découragé, en la rendant relativement plus coûteuse, la consommation de produits non subventionnés, ou moins subventionnés, tels que les fruits, les légumes et les légumineuses.

➔ Si elle est faite de manière intelligente, à partir de données probantes, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes, en gardant à l'esprit les économies politiques et les capacités institutionnelles des pays, et en tenant compte des engagements pris par les pays et des flexibilités dont ils bénéficient dans le cadre des règles de l'Organisation mondiale du commerce, la réorientation du soutien public actuel peut concourir à accroître les disponibilités en aliments nutritifs proposées aux consommateurs. Elle peut contribuer à rendre l'alimentation saine moins coûteuse et plus abordable dans le monde entier, condition nécessaire mais non suffisante pour que les populations puissent avoir accès à une telle alimentation.

➔ Lorsqu'ils réorientent le soutien public pour réduire le coût d'une alimentation saine, les responsables politiques doivent éviter les déséquilibres générateurs d'inégalités qui peuvent apparaître si les agriculteurs ne sont pas en mesure de se spécialiser dans la production d'aliments nutritifs en raison de contraintes liées aux ressources. Pour éviter de créer des déséquilibres au regard des émissions de gaz à effet de serre, il convient d'adopter des technologies à faibles émissions pour produire des aliments nutritifs, et la surproduction et la surconsommation de produits qui génèrent de fortes émissions doivent être réduites dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, conformément aux recommandations nutritionnelles.

➔ Dans les pays à faible revenu, mais aussi dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure où l'agriculture joue un rôle essentiel au regard de l'économie, de l'emploi et des moyens d'existence, les pouvoirs publics doivent accroître les dépenses publiques et les affecter en priorité à la fourniture de services qui soutiennent plus collectivement l'alimentation et l'agriculture. Ces efforts seront cruciaux pour combler les déficits de productivité de la production d'aliments nutritifs et permettre la génération de revenus aux fins de l'amélioration de l'abordabilité d'une alimentation saine, mais nécessiteront un volume important de financement pour le développement.

➔ La seule réorientation du soutien public apporté actuellement à l'alimentation et à l'agriculture ne sera pas suffisante. Il conviendra, au moyen de politiques complémentaires relatives aux systèmes agroalimentaires, de favoriser des environnements alimentaires sains et de donner les moyens aux consommateurs d'adopter une alimentation saine. La protection sociale et les politiques relatives aux systèmes de santé devront atténuer les éventuelles conséquences indésirables de la réorientation du soutien public pour les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Des politiques relatives aux systèmes environnementaux, aux systèmes de santé et aux systèmes de transport et d'énergie seront aussi nécessaires pour renforcer les résultats positifs engendrés par la réorientation du soutien public, dans les domaines de l'efficience, de l'égalité, de la nutrition, de la santé, de l'atténuation du changement climatique et de l'environnement.

➔ La réussite des initiatives de réorientation du soutien dépendra en outre du contexte politique et social, de la gouvernance, de l'équilibre ou du déséquilibre des pouvoirs et des intérêts, des idées et de l'influence des parties prenantes. Compte tenu de la diversité des contextes des différents pays, il sera essentiel, dans le cadre des initiatives de réorientation, de disposer d'institutions fortes aux niveaux local, national et mondial, mais aussi d'inciter les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et des organisations internationales à adhérer à ces initiatives, et d'obtenir leur participation effective.

RÉSUMÉ

Il reste huit ans pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition (cibles 2.1 et 2.2 des objectifs de développement durable [ODD]), or le monde avance dans la mauvaise direction. Comme les deux dernières éditions du présent rapport l'ont indiqué, il faut, pour atteindre les cibles de l'ODD 2 d'ici à 2030, faire en sorte que des aliments sains puissent être proposés à moindre coût afin de contribuer à les rendre plus abordables pour les populations. Cela suppose à la fois que l'offre des produits alimentaires nutritifs entrant dans une alimentation saine augmente et que les consommateurs s'orientent vers ces produits.

La majeure partie du soutien public actuellement apporté à l'alimentation et à l'agriculture n'est pas compatible avec l'objectif consistant à encourager une alimentation saine; en fait, dans de nombreux cas, ce soutien sape – involontairement – les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. De plus, la plupart du temps, il est inéquitablement réparti, il entraîne des distorsions des marchés et il est préjudiciable à l'environnement.

Il est possible d'allouer les budgets publics de manière plus efficace et plus efficiente pour aider à réduire le coût d'une alimentation saine, en la rendant plus abordable, plus durable et plus inclusive, tout en veillant à ne laisser personne de côté.

Cette année, le rapport s'ouvre sur un panorama actualisé de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, qui comprend de nouvelles estimations du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine. Il se poursuit par un examen approfondi de la manière dont on peut «réorienter le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture pour rendre l'alimentation saine plus abordable» en réduisant le coût des produits alimentaires nutritifs par rapport aux autres denrées alimentaires et aux revenus des personnes, et permettre ainsi aux pays de faire un usage plus efficient et efficace de leurs ressources publiques – très souvent – limitées.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE

Indicateurs de la sécurité alimentaire: dernières données en date et progrès vers l'élimination de la faim et la sécurité alimentaire

Malgré les espoirs d'une sortie rapide de la crise et d'un début d'amélioration de la sécurité alimentaire après la pandémie de covid-19, la faim a encore gagné du terrain dans le monde en 2021, après sa hausse brutale l'année précédente, au plus fort de la pandémie. Une pandémie et une reprise qui n'ont pas eu les mêmes effets pour tous, conjuguées à une couverture et une durée limitées des mesures de protection sociale, ont débouché sur une aggravation des inégalités qui a contribué à d'autres retours en arrière en 2021, nous éloignant encore un peu plus de la concrétisation de la cible Faim zéro d'ici à 2030.

Après être restée relativement stable depuis 2015, la prévalence de la sous-alimentation (indicateur 2.1.1 des ODD) a bondi de 8,0 pour cent en 2019 à quelque 9,3 pour cent en 2020, puis a continué d'augmenter en 2021 – à un rythme toutefois moins soutenu – pour s'établir à 9,8 pour cent environ. On estime que 702 millions à 828 millions de personnes dans le monde (soit respectivement 8,9 pour cent et 10,5 pour cent de la population mondiale) ont souffert de la faim en 2021. Si l'on prend en compte le milieu des fourchettes (lesquelles traduisent l'incertitude accrue liée aux effets toujours présents de la pandémie de covid-19), la faim a touché, en 2021, 46 millions de personnes de plus qu'en 2020, et 150 millions de personnes de plus qu'en 2019 (soit avant la pandémie).

Les chiffres font apparaître des disparités régionales persistantes, l'Afrique étant le continent le plus durement touché. Une personne sur cinq en Afrique (20,2 pour cent de la population) souffrait de la faim en 2021, contre 9,1 pour cent de la population en Asie, 8,6 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, 5,8 pour cent en

Océanie et moins de 2,5 pour cent en Amérique du Nord et en Europe. Après une aggravation entre 2019 et 2020 dans la majeure partie de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine et des Caraïbes, la prévalence de la sous-alimentation a continué d'augmenter en 2021 dans la plupart des sous-régions, mais à un rythme plus lent.

Les dernières projections relatives au nombre de personnes sous-alimentées indiquent que près de 670 millions de personnes seront encore sous-alimentées en 2030 – 78 millions de plus que dans un scénario sans pandémie. Il se profile maintenant une autre crise de nature à influer sur l'évolution de la sécurité alimentaire mondiale: la guerre en Ukraine. Elle aura de multiples incidences sur les marchés agricoles mondiaux, à travers les circuits commerciaux, la production et les prix, et va peser sur la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition de nombreux pays dans un proche avenir.

La cible 2.1 des ODD appelle la communauté internationale à ne pas se contenter d'éliminer la faim, et à donner accès à tous à une nourriture saine, nutritive et suffisante, tout au long de l'année. L'indicateur 2.1.2 des ODD – Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue – est utilisé pour suivre les progrès accomplis au regard de l'objectif ambitieux de permettre à chacun d'accéder à une alimentation adéquate.

Depuis que la FAO a commencé à recueillir des données au moyen de cette échelle, en 2014, l'insécurité alimentaire modérée ou grave au niveau mondial n'a cessé de s'aggraver. Au cours de l'année 2020, marquée par la propagation de la covid-19 dans le monde, elle a augmenté presque autant que sur l'ensemble des cinq années précédentes. Les nouvelles estimations pour 2021 indiquent que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée relativement stable par rapport à 2020, alors que celle de l'insécurité alimentaire grave a augmenté, ce qui témoigne encore une fois de la dégradation de la situation, principalement pour les populations qui étaient déjà en proie à des difficultés majeures. On estime qu'en 2021, 29,3 pour cent de la population mondiale – 2,3 milliards de personnes – étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, et que 11,7 pour cent (923,7 millions de personnes) faisaient face à une insécurité alimentaire grave.

On note par ailleurs des disparités de plus en plus importantes entre les sexes en ce qui concerne l'insécurité alimentaire. En 2021, 31,9 pour cent des femmes dans le monde étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, contre 27,6 pour cent des hommes – un écart de plus de 4 points de pourcentage, contre 3 points de pourcentage en 2020.

Situation de la nutrition: progrès accomplis au regard des cibles mondiales

Le présent rapport évalue également les tendances mondiales et régionales au regard des sept cibles mondiales en matière de nutrition. Les estimations présentées reposent principalement sur les données collectées avant 2020 et ne prennent donc pas totalement en compte les incidences de la pandémie de covid-19.

La dernière estimation de l'insuffisance pondérale à la naissance a révélé que 14,6 pour cent des nouveau-nés (20,5 millions) étaient venus au monde avec un poids insuffisant en 2015, soit une diminution modeste par rapport aux 17,5 pour cent (22,9 millions) enregistrés en 2000. Des pratiques d'allaitement optimales, notamment l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie, sont essentielles à la survie de l'enfant ainsi qu'à sa santé et à son développement cognitif. À l'échelle mondiale, la prévalence est passée de 37,1 pour cent (49,9 millions) en 2012 à 43,8 pour cent (59,4 millions) en 2020. Cela étant, plus de la moitié des nourrissons de moins de 6 mois n'ont pas bénéficié des bienfaits protecteurs de l'allaitement maternel exclusif.

Le retard de croissance – taille trop faible pour l'âge considéré – compromet le développement physique et cognitif de l'enfant, augmente ses risques de mourir d'infections courantes et le prédispose à un excès pondéral et des maladies non transmissibles plus tard dans sa vie. À l'échelle mondiale, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a reculé régulièrement, de 33,1 pour cent (201,6 millions) en 2000 à 22,0 pour cent (149,2 millions) en 2020, d'après les estimations.

L'émaciation est une pathologie potentiellement mortelle chez l'enfant, due à des apports en nutriments insuffisants, une mauvaise absorption des nutriments et/ou des maladies fréquentes ou prolongées. Les enfants qui en sont atteints sont dangereusement maigres, ont un système immunitaire affaibli et sont exposés à un plus grand risque de mortalité. La prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans était de 6,7 pour cent (45,4 millions) en 2020.

L'excès pondéral et l'obésité exposent la santé des enfants à des effets immédiats et potentiellement à long terme, notamment à un risque plus élevé de maladies non transmissibles plus tard dans la vie. À l'échelle mondiale, la prévalence de l'excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans a légèrement augmenté, passant de 5,4 pour cent (33,3 millions) en 2000 à 5,7 pour cent (38,9 millions) en 2020. Des tendances à la hausse ont été observées dans la moitié environ des pays du monde.

La prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans a été estimée à 29,9 pour cent en 2019. Une augmentation régulière du nombre absolu de femmes anémiées a été enregistrée (de 493 millions en 2000 à 570,8 millions en 2019), augmentation qui a des incidences en matière de morbidité et de mortalité chez les femmes et qui peut entraîner des conséquences néfastes durant la grossesse et compromettre la santé des nouveau-nés. À l'échelle mondiale, la prévalence de l'obésité chez l'adulte a presque doublé en valeur absolue, passant de 8,7 pour cent (343,1 millions) en 2000 à 13,1 pour cent (675,7 millions) en 2016. De nouvelles estimations mondiales doivent être publiées avant fin 2022.

Les enfants qui vivent en milieu rural et dans des ménages pauvres sont plus exposés au retard de croissance et à l'émaciation. Les enfants et les adultes, en particulier les femmes, vivant dans les zones urbaines et dans des ménages plus aisés ont plus de risques d'être en surpoids et obèses, respectivement. Les nourrissons vivant en milieu rural, dans des ménages pauvres, et dont les mères n'ont pas bénéficié d'un enseignement scolaire, ainsi que les nourrissons de sexe féminin, sont davantage susceptibles d'être nourris au sein. Les femmes n'ayant pas suivi d'enseignement scolaire sont plus exposées à l'anémie, et leurs enfants ont davantage de risques de présenter un retard de croissance et de souffrir d'émaciation. Il sera primordial de venir à bout des inégalités si l'on veut atteindre les cibles fixées pour 2030.

Malgré des progrès dans certaines régions, la malnutrition persiste sous de nombreuses formes partout dans le monde, et la situation pourrait en réalité être pire que ce que les présentes données font apparaître compte tenu du fait que la pandémie de covid-19 continue d'influer sur les résultats en matière de nutrition. Des efforts immenses devront être consentis pour atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition d'ici à 2030 et compenser les reculs majeurs enregistrés à l'échelle mondiale. Il faudra inverser les tendances mondiales de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, de l'excès pondéral chez les enfants et de l'obésité chez les adultes, en particulier, si l'on veut pouvoir accomplir les progrès nécessaires pour concrétiser les ODD.

Point sur le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine

L'édition 2020 de ce rapport comprenait, pour la première fois, des estimations mondiales du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine. Ces estimations sont des indicateurs utiles pour

déterminer l'accès économique des populations à des aliments nutritifs et à une alimentation saine.

Les effets inflationnistes sur les prix à la consommation des produits alimentaires provoqués par les répercussions économiques de la pandémie de covid-19 et des mesures mises en place pour l'endiguer sont flagrants, et importants. Fin 2020, les prix mondiaux à la consommation des produits alimentaires étaient à leur niveau le plus élevé depuis six ans, quel que soit le mois considéré. Cette hausse s'est immédiatement traduite par une augmentation du coût moyen d'une alimentation saine en 2020 dans toutes les régions et presque toutes les sous-régions du monde.

L'abordabilité d'une alimentation saine mesure le coût moyen de cette alimentation par rapport au revenu; les changements dans le temps peuvent ainsi résulter de l'évolution du coût de l'alimentation, des revenus, ou des deux. En 2020, les mesures mises en place pour endiguer la pandémie de covid-19 ont plongé le monde et la plupart des pays dans une récession économique et provoqué une contraction du revenu par habitant dans plus de pays que jamais ces dernières années. Cependant, si les flambées des prix des produits alimentaires sont prises en compte dans les estimations de l'abordabilité en 2020, ce n'est pas le cas des baisses brutales des revenus, les données 2020 relatives à la répartition des revenus n'étant pas encore disponibles. Le nombre estimé de personnes ne pouvant pas se permettre une alimentation saine pourrait donc être revu à la hausse une fois que les données relatives à la répartition des revenus auront été communiquées; ces informations permettront de prendre en compte les effets conjugués de l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires et des pertes de revenus.

Les estimations indiquent que le nombre de personnes qui n'avaient pas les moyens d'adopter une alimentation saine en 2020 a augmenté à l'échelle mondiale et dans toutes les régions du monde. Près de 3,1 milliards de personnes ne pouvaient pas se permettre une telle alimentation en 2020, soit une augmentation de 112 millions par rapport à 2019. Cette augmentation a été particulièrement marquée en Asie, où l'alimentation saine est devenue inabordable pour 78 millions de personnes supplémentaires, suivie de l'Afrique (25 millions), de la région Amérique latine et Caraïbes (8 millions) et de la région Amérique du Nord et Europe (1 million).

SOUTIEN PUBLIC APPORTÉ À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE DANS LE MONDE: QUEL EST SON COÛT ET QUELLE INCIDENCE A-T-IL SUR L'ALIMENTATION?

État des lieux: quels sont actuellement les soutiens apportés par les pouvoirs publics à l'alimentation et à l'agriculture?

Les pouvoirs publics ont recours à diverses politiques pour soutenir l'alimentation et l'agriculture, notamment des mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés (mesures aux frontières et contrôle des prix du marché, par exemple), qui créent des incitations ou des désincitations par les prix; des subventions aux producteurs et aux consommateurs; et un soutien apporté aux services d'intérêt général. Ces politiques ont une incidence sur toutes les parties prenantes et sur une partie de l'environnement alimentaire, et peuvent influer sur les disponibilités alimentaires nécessaires à une alimentation saine et sur l'abordabilité de cette alimentation.

À l'échelle mondiale, la valeur moyenne du soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture sur la période 2013-2018 a atteint près de 630 milliards d'USD par an. Le soutien moyen distribué directement aux producteurs agricoles s'est élevé à près de 446 milliards d'USD par an en chiffres nets (c'est-à-dire en tenant compte à la fois des incitations et des désincitations par les prix visant les agriculteurs), ce qui correspond à 70 pour cent environ du soutien total apporté

au secteur et à 13 pour cent environ de la valeur mondiale de la production, toujours en moyenne. Les États ont dépensé annuellement 111 milliards d'USD environ pour fournir au secteur des services d'intérêt général; quant aux consommateurs de produits alimentaires, ils ont reçu 72 milliards d'USD par an en moyenne.

Le soutien public apporté dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture varie selon les groupes de pays par revenu et selon la période. Globalement, les mesures d'incitation par les prix et les subventions financées sur le budget des États ont été les instruments les plus largement utilisés dans les pays à revenu élevé et sont de plus en plus souvent adoptées par les pays à revenu intermédiaire, et en particulier ceux de la tranche supérieure. De façon générale, les politiques mises en œuvre par les pays à faible revenu ont généré des désincitations par les prix pour les producteurs afin de faciliter l'accès des consommateurs à des aliments moins chers. Les ressources budgétaires que ces pays peuvent consacrer à l'octroi de subventions aux producteurs et aux consommateurs et au financement de services d'intérêt général qui profiteraient à l'ensemble du secteur alimentaire et agricole sont limitées.

Dans les pays à revenu intermédiaire, les subventions accordées aux producteurs agricoles s'établissent tout juste à 5 pour cent de la valeur totale de la production, contre près de 13 pour cent dans les pays à revenu élevé. Le soutien aux services d'intérêt général, exprimé en proportion de la valeur de la production, est plus bas dans les pays à faible revenu (2 pour cent) que dans les pays à revenu élevé (4 pour cent). À l'échelle mondiale, les deux tiers des subventions aux consommateurs (finaux ou intermédiaires, comme les transformateurs) ont été déboursées dans les pays à revenu élevé.

Le soutien public varie selon les groupes d'aliments et les produits. Les pays qui jouissent d'un niveau de revenu plus élevé soutiennent tous les groupes d'aliments, et en particulier les aliments de base (y compris les céréales et les racines et tubercules), suivis par les produits laitiers et les autres produits riches en protéines. Dans les pays à revenu élevé, le soutien apporté à ces trois groupes d'aliments est fourni à parts égales sous la forme d'incitations par les prix et de subventions aux producteurs. En revanche, pour les fruits et les légumes et pour les graisses et les huiles, les subventions sont beaucoup plus importantes (11 pour cent environ de la valeur de la production) que les incitations par les prix, en moyenne, sur la période 2013-2018.

Les politiques des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pénalisent invariablement la production de la plupart des aliments, car elles font baisser les prix à la sortie de l'exploitation. En revanche, ces pays accordent des subventions aux agriculteurs, en particulier pour la production d'aliments de base, de fruits et légumes et de graisses et huiles. Dans les pays à faible revenu, les incitations par les prix sont négatives pour la plupart des groupes d'aliments, allant de -7 pour cent pour les aliments de base (principalement les céréales) à 1 pour cent pour les autres cultures (comme le sucre, le thé ou le café).

Quelle incidence les politiques alimentaires et agricoles ont-elles sur l'alimentation?

De nombreux pays fournissent un soutien public important, et la façon dont ce soutien est alloué peut appuyer ou entraver les efforts déployés pour abaisser le coût des aliments nutritifs et faire en sorte que chacun ait accès à une alimentation saine abordable.

Les mesures aux frontières ont une incidence sur les disponibilités alimentaires et sur la diversité et les prix des aliments sur les marchés intérieurs. Certaines de ces mesures ciblent des objectifs d'action publique essentiels, comme la sécurité sanitaire des aliments, mais les États pourraient s'employer davantage à réduire les obstacles au commerce des aliments nutritifs, tels que les fruits, les légumes et les légumineuses, afin

d'en accroître les disponibilités et d'améliorer l'abordabilité de ces aliments, ce qui permettrait d'abaisser le coût d'une alimentation saine.

Dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, les mesures de contrôle des prix du marché, comme les politiques de prix minimums ou de prix fixes, ciblent presque exclusivement des produits alimentaires comme le blé, le maïs, le riz et le sucre, et ont pour but de stabiliser ou d'accroître le revenu agricole tout en veillant à ce que l'approvisionnement en produits de base soit assuré, à des fins de sécurité alimentaire. Cela étant, ces politiques pourraient ne pas être étrangères aux alimentations déséquilibrées que l'on observe partout dans le monde.

Les subventions allouées pour des produits ou des facteurs de production spécifiques ont grandement contribué à l'accroissement de la production et à la diminution du prix des céréales (en particulier le maïs, le blé et le riz), mais aussi de la viande bovine et du lait. Cette évolution a eu des effets positifs sur la sécurité alimentaire et sur le revenu agricole et a soutenu indirectement l'élaboration et l'utilisation de meilleures technologies et de nouveaux intrants agricoles. En revanche, ces subventions ont de fait créé des désincitations (relatives) à produire des aliments nutritifs, encouragé les monocultures dans certains pays, mis un coup d'arrêt à la culture de certains produits nutritifs et découragé la production d'aliments qui ne donnaient pas lieu au même niveau de soutien.

Le soutien apporté via le financement et la fourniture de services d'intérêt général bénéficie de façon collective aux acteurs du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, ce qui est une bonne chose, en principe, pour les petits agriculteurs, les femmes et les jeunes. Cette forme de soutien arrive toutefois très loin derrière le soutien direct aux producteurs que représentent les incitations par les prix et les subventions, et elle est plus largement financée dans les pays à revenu élevé. Dans certains cas, les services tels que la recherche-développement sont orientés en faveur des producteurs d'aliments de base.

OPTIONS POSSIBLES POUR RÉORIENTER LE SOUTIEN PUBLIC À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE DE FAÇON À AMÉLIORER L'ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE

Quels sont les effets potentiels d'une réorientation du soutien apporté à l'alimentation et à l'agriculture pour réduire le coût des aliments nutritifs?

Une analyse nouvelle de scénarios de réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture fondés sur des modèles et spécialement élaborés pour préparer le présent rapport met en évidence différentes options permettant à tous les pays du monde de procéder à cette réorientation en vue d'accroître l'abordabilité d'une alimentation saine.

Ces scénarios simulent la réaffectation des budgets qui financent actuellement le soutien aux producteurs agricoles au moyen de différents instruments d'action publique. La réorientation est effectuée pour tous les pays dans toutes les régions géographiques, et vise à réduire le coût et à améliorer l'abordabilité d'une alimentation saine. Elle est mise en œuvre de façon linéaire entre 2023 et 2028, et ses effets sont examinés à l'horizon 2030.

Dans ces scénarios, la réaffectation des budgets cible les aliments «hautement prioritaires» dans le cadre d'une alimentation saine. Ces derniers correspondent aux groupes d'aliments dont la consommation actuelle par habitant dans chaque pays/région n'atteint pas encore le niveau recommandé pour ce pays/cette région, tel que le définissent les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments utilisées pour calculer le coût d'une alimentation saine.

Une observation générale fondée sur des données empiriques indique que la réorientation du soutien public à l'agriculture en vigueur dans toutes les régions du monde, effectuée dans le but de promouvoir la production d'aliments nutritifs (dont la consommation est basse par

rapport aux besoins alimentaires), contribuerait à rendre l'alimentation saine moins coûteuse et plus abordable, à l'échelle mondiale et surtout dans les pays à revenu intermédiaire.

L'élimination ou la réduction du soutien aux frontières et du contrôle des prix du marché portant sur les produits prioritaires dans le cadre d'une alimentation saine fait baisser le prix de ces produits, en particulier sur les marchés qui bénéficient d'une protection élevée aux frontières. Résultat, le pourcentage de population pour lequel une alimentation saine est abordable augmente à l'échelle mondiale (0,64 point de pourcentage en 2030, comparé à la situation de référence), tandis que le coût d'une alimentation saine baisse davantage que celui de l'alimentation moyenne (1,7 pour cent contre 0,4 pour cent, respectivement).

L'évolution vers une alimentation saine moins coûteuse et plus abordable s'accompagne d'un déclin de la production agricole mondiale, lequel se traduit à son tour par une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole. Les émissions de gaz à effet de serre chutent dans tous les groupes de revenu, à l'exception de celui des pays à revenu élevé (où l'on estime que la production agricole augmente).

Les autres effets sont une petite augmentation du revenu agricole mondial (de 0,03 pour cent), encore que, dans le cas des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où les mesures aux frontières et le contrôle des prix du marché entrent pour une part importante dans le soutien total à l'agriculture, les effets sur le revenu agricole soient négatifs et supérieurs à la variation moyenne à l'échelle mondiale. L'incidence sur la pauvreté extrême est minime au niveau mondial; les faibles progrès dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont compensés par des reculs dans les autres groupes de revenu.

En revanche, la réorientation simulée des subventions accordées aux producteurs accroît l'abordabilité d'une alimentation saine dans une plus large mesure que celle des mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché (0,81 point de pourcentage contre 0,64 point de pourcentage, respectivement). Elle réduit également la part de la population mondiale vivant dans la pauvreté extrême et souffrant de sous-alimentation. Cela étant, l'importante contrepartie, que l'on n'observe pas dans le précédent scénario de réorientation, est que le total des émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole augmente (de 1,5 pour cent), du fait de l'accroissement de la production agricole, notamment des aliments riches en protéines, comme les produits laitiers, dont la consommation progresse pour atteindre les niveaux nutritionnels recommandés, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Si, au lieu de cela, on réoriente les subventions vers les consommateurs tout en continuant à cibler les aliments «hautement prioritaires», le coût d'une alimentation saine baisse de façon plus notable que dans les deux scénarios précédents, aussi bien en chiffres absolus (3,34 pour cent en 2030, par rapport à la situation de référence) que par comparaison avec le coût de l'alimentation moyenne. Le pourcentage de la population qui peut alors se permettre une alimentation saine augmente (de près de 0,8 point de pourcentage), mais légèrement moins que dans le scénario d'une réorientation des subventions aux producteurs, en raison de l'effet sur le revenu.

Les principaux effets de synergie positifs dans ce scénario sont notamment la réduction des niveaux de pauvreté extrême et de sous-alimentation, due en partie à l'augmentation du revenu agricole dans les pays à faible revenu. De plus, les émissions mondiales de gaz à effet de serre diminuent en raison d'une réduction de la production agricole. En revanche, ce scénario est très pénalisant pour les producteurs qui perdent leurs subventions. À l'échelle mondiale, le revenu et la production agricoles reculent (respectivement de 3,7 pour cent et 0,2 pour cent à l'horizon 2030, comparé à la situation de référence.

Que ce soit par le truchement des mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché ou par celui des subventions, les responsables politiques devront réorienter leur soutien en tenant compte des déséquilibres générateurs d'inégalités qui pourraient apparaître si les petits exploitants (y compris les femmes et les jeunes) ne sont pas en mesure de se spécialiser dans la production d'aliments nutritifs du fait de contraintes liées aux ressources.

Dans les pays à faible revenu, et peut-être aussi certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'un des principaux défis pour les responsables politiques ne se limitera pas à trouver un équilibre dans la réorientation du soutien à l'alimentation et à l'agriculture de façon à atteindre plusieurs objectifs de transformation inclusive de l'agriculture qui concordent avec la réduction du coût des aliments nutritifs. Compte tenu de leurs faibles budgets, les gouvernements de ces pays devront aussi mobiliser des financements importants pour renforcer: i) la fourniture d'un soutien aux services d'intérêt général lorsque celui-ci devra être priorisé pour combler efficacement les déficits de productivité de la production d'aliments nutritifs, et ce de façon inclusive et durable; et ii) l'octroi de subventions aux consommateurs afin d'améliorer l'abordabilité. À cet égard, l'aide internationale à l'investissement public jouera un rôle essentiel pour faciliter la transition vers un soutien plus important des services d'intérêt général, en particulier dans les pays à faible revenu.

Pour tirer parti des possibilités qu'offre la réorientation du soutien, les pays devront se regrouper, dans un esprit de multilatéralisme. La réorientation des mesures aux frontières, du contrôle des prix du marché et des subventions devra tenir compte des engagements pris par les pays et des flexibilités dont ils bénéficient dans le cadre des règles actuelles de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que des questions abordées dans les négociations en cours.

En résumé, la réorientation du soutien ciblant les aliments hautement prioritaires pour une alimentation saine appuiera la reprise économique à l'échelle mondiale, à condition d'être réalisée au moyen d'une réduction des mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché ou d'un transfert des subventions des producteurs aux consommateurs, mais il faudra tenir compte des déséquilibres que cela pourrait entraîner. C'est pourquoi les résultats différeront selon le groupe dans lequel les pays se classent en fonction de leur revenu, et selon la région géographique.

Politiques complémentaires, relatives ou extérieures aux systèmes agroalimentaires, nécessaires pour assurer l'efficacité des initiatives de réorientation

Pour que la réorientation soit aussi efficace que possible et contribue à rendre l'alimentation saine moins coûteuse et plus abordable, d'autres politiques relatives aux systèmes agroalimentaires ainsi que des politiques et incitations extérieures à ces systèmes seront nécessaires. Une fois harmonisées et mises en place, ces politiques complémentaires pourront apporter une aide de deux manières.

En premier lieu, elles pourront proposer des incitations (ou des désincitations) qui viendront conforter des changements propices à des habitudes alimentaires saines, dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les environnements alimentaires et les comportements des consommateurs. En second lieu, elles permettront d'atténuer les effets pervers ou les déséquilibres créés par la réorientation du soutien, surtout si ceux-ci comprennent une réduction de l'accès des groupes de population vulnérables ou défavorisés à des aliments nutritifs et à une alimentaire saine.

Faire en sorte que les aliments nutritifs soient plus largement accessibles et abordables est une condition nécessaire mais non suffisante pour que

les consommateurs soient en mesure de choisir, de privilégier et de consommer une nourriture saine. C'est pourquoi les politiques complémentaires qui encouragent la transformation des environnements alimentaires et un changement de comportement des consommateurs en faveur d'habitudes alimentaires saines ont un rôle crucial à jouer. Elles peuvent prévoir, par exemple, l'instauration de limites impératives ou de cibles volontaires propres à améliorer la qualité nutritionnelle des boissons et des aliments transformés; la promulgation de lois encadrant le marketing des produits alimentaires; ou la mise en œuvre de politiques d'étiquetage nutritionnel et d'approvisionnement en aliments sains. Il peut aussi être extrêmement important d'associer des politiques d'aménagement du territoire à d'autres politiques complémentaires pour remédier aux déserts et bourbiers alimentaires.

Il peut se faire que la réorientation entraîne des déséquilibres préjudiciables à certains acteurs; des politiques de protection sociale pourront alors être nécessaires pour atténuer ces déséquilibres, en particulier les pertes de revenus à court terme ou les effets dommageables sur les moyens d'existence. Cet aspect est particulièrement crucial en ce qui concerne les populations les plus vulnérables.

Des politiques relatives aux systèmes environnementaux, aux systèmes de santé et aux systèmes de transport et d'énergie seront aussi absolument nécessaires pour renforcer les résultats positifs engendrés par la réorientation du soutien public, dans les domaines de l'efficience, de l'égalité, de la nutrition, de la santé, de l'atténuation du changement climatique et de l'environnement. Les services de santé qui protègent les pauvres et les groupes vulnérables, des populations dont l'alimentation est souvent carencée, revêtent une importance particulière. Une prise en charge insuffisante des défauts d'efficience et des problèmes de transport risquerait aussi de saper les efforts de réorientation et de les rendre inopérants.

Dynamiques de l'économie politique et de la gouvernance agissant sur la réorientation du soutien public

Le degré de réussite des initiatives prises pour réorienter le soutien à l'alimentation et à l'agriculture dépendra de l'économie politique, de la gouvernance et des incitations proposées aux parties prenantes concernées à l'échelle locale, nationale et mondiale. D'une manière générale, l'économie politique désigne les facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques qui structurent, soutiennent et transforment dans le temps les coalitions d'acteurs publics et privés, ainsi que leurs intérêts et leurs relations. Cela comprend les mécanismes institutionnels, ces «règles du jeu» qui influent sur le programme d'action publique au jour le jour et sur la façon dont il s'élabore. Les institutions, les intérêts et les idées sont les facteurs dynamiques à l'œuvre, qui orientent le soutien public accordé à l'alimentation et à l'agriculture. Par gouvernance, on entend les règles, les organisations et les processus, tant formels qu'informels, au moyen desquels les acteurs publics et privés expriment leurs intérêts et prennent et mettent en œuvre des décisions.

Trois grandes composantes de l'économie politique doivent être examinées et gérées de façon efficace lors de la réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture: i) le contexte politique, les points de vue des parties prenantes et la volonté des pouvoirs publics; ii) les rapports de force, les intérêts et l'influence des différents acteurs; iii) les mécanismes de gouvernance et les cadres réglementaires nécessaires pour faciliter et mettre en œuvre les initiatives de réorientation du soutien. Les dynamiques et les mécanismes de gestion de ces composantes sont étudiés de façon plus détaillée dans le rapport.

Compte tenu de la diversité des contextes politiques dans les différents pays, il sera essentiel de disposer d'institutions fortes aux niveaux local, national et mondial, mais aussi d'inciter les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et des organisations internationales à adhérer

aux initiatives de réorientation du soutien, et d'obtenir leur participation effective. Dans de nombreux pays, les voies de transformation des systèmes agroalimentaires offrent un cadre permettant de canaliser les efforts de réorientation. La participation des petites et moyennes entreprises et des groupements de la société civile – tout comme la transparence de la gouvernance et la présence de garde-fous permettant de prévenir et de gérer les conflits d'intérêts – jouera un rôle clé dans le rééquilibrage des rapports de force au sein des systèmes agroalimentaires.

CONCLUSION

Le rapport de cette année devrait dissiper les doutes qui pourraient subsister quant au fait que le monde perd du terrain dans sa lutte pour mettre un terme à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous toutes ses formes. L'horizon 2030 retenu pour la réalisation des ODD n'est plus qu'à huit années de nous. La distance à parcourir pour atteindre bon nombre des cibles associées à l'ODD 2 s'accroît d'année en année, tandis que le délai restant d'ici à 2030 se réduit. Certes, des efforts sont faits pour progresser vers l'ODD 2, mais ils sont manifestement insuffisants compte tenu du contexte plus difficile et incertain.

La conjoncture récessionniste actuelle fait qu'il est encore plus délicat pour de nombreux gouvernements d'accroître leur budget afin d'investir dans la transformation des systèmes agroalimentaires. Il n'en reste pas moins que beaucoup de choses peuvent et doivent être faites avec les ressources existantes. L'une des recommandations primordiales du présent rapport invite les pouvoirs publics à repenser la façon dont ils allouent leur budget actuel et à voir comment ils pourraient réorienter ces fonds pour en optimiser l'efficacité et l'efficience en matière de réduction du coût des aliments nutritifs et d'accroissement à la fois des disponibilités alimentaires nécessaires à une alimentation saine et de l'abordabilité de cette alimentation, et ce de manière durable et sans faire de laissés-pour-compte. ■

KENYA
Une femme membre du groupe de jeunes formés par la FAO, Blessed Achievers, arrose un potager dans une ferme à Kiambu.
©FAO/Luis Tato

CHAPITRE 1
INTRODUCTION

Il reste huit ans pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition (cibles 2.1 et 2.2 des objectifs de développement durable [ODD]), or le monde avance dans la mauvaise direction. Comme l'indique ce rapport, l'insécurité alimentaire s'est encore aggravée en 2021, et les seuls progrès accomplis au regard des cibles mondiales en matière de nutrition concernent l'allaitement maternel exclusif des nourrissons de moins de 6 mois et le retard de croissance chez les enfants, la situation étant même en train de se détériorer pour ce qui est de l'anémie chez les femmes et de l'obésité chez les adultes. Pour empêcher que la malnutrition ne gagne du terrain et pour concrétiser le droit à une nourriture adéquate, chacun doit avoir accès à une alimentation saine; pourtant, selon les estimations les plus récentes, elle est inabordable pour près de 3,1 milliards de personnes dans le monde.

Les effets durables de la pandémie de covid-19 continuent de freiner les progrès accomplis en vue de la réalisation de l'ODD 2 d'ici à 2030. L'ampleur de la reprise économique n'a pas été identique dans tous les pays en 2021, et les pertes de revenus que les populations les plus touchées par la pandémie n'ont pas réussi à compenser ont accentué les inégalités existantes et ont nui à la sécurité alimentaire des personnes qui peinent déjà le plus à nourrir leurs familles. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté l'année dernière en raison des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, de la flambée des coûts de transport et d'autres perturbations causées par la pandémie de covid-19. Par ailleurs, la guerre en Ukraine – qui met aux prises deux des plus grands producteurs agricoles mondiaux, notamment de céréales – déstabilise les chaînes d'approvisionnement et a aussi des répercussions sur les prix mondiaux des céréales, des engrais et de l'énergie, ce qui provoque des pénuries et attise l'inflation des prix des aliments. À cela s'ajoutent les phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents et plus graves, qui perturbent fortement les chaînes d'approvisionnement, surtout dans les pays à faible revenu.

En définitive, l'intensification des principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition (conflits, phénomènes climatiques extrêmes et chocs économiques, sur fond d'inégalités croissantes), qui surviennent souvent simultanément, continue de limiter la quantité et la qualité des aliments auxquels les populations ont accès, tout en aggravant la situation budgétaire de nombreux pays qui tentent d'atténuer les conséquences de ces facteurs.

Comme nous l'avons souligné dans les deux dernières éditions du présent rapport, il faut, pour atteindre les cibles de l'ODD 2 d'ici à 2030, transformer les systèmes agroalimentaires

afin qu'ils puissent fournir des aliments sûrs et nutritifs à moindre coût pour garantir une alimentation saine plus abordable pour tous, et ce de manière durable et inclusive. Ce rapport explique qu'il faut faire en sorte que des aliments sains puissent être proposés à moindre coût afin de contribuer à les rendre plus abordables pour les populations. Cela suppose à la fois que l'offre des produits alimentaires sûrs et nutritifs entrant dans une alimentation saine augmente et que les consommateurs s'orientent vers ces produits. Sous l'angle de l'action publique et de la sensibilisation, cela suppose aussi de rendre l'alimentation saine plus abordable qu'une mauvaise alimentation. Il existe plusieurs moyens d'y parvenir, mais le contexte actuel de récession économique, de baisse des revenus des ménages (au moins pour les ménages des déciles de revenu les plus bas), de recettes fiscales irrégulières et de pressions inflationnistes n'est pas un contexte dans lequel un grand nombre de pays – et a fortiori de pays à revenu intermédiaire ou faible – pourraient investir massivement dans les systèmes agroalimentaires afin d'enclencher une reprise qui favoriserait une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition de leurs populations.

C'est pourquoi les solutions permettant de transformer les systèmes agroalimentaires doivent être soigneusement étudiées, et il faut faire en sorte que les ressources limitées dont on dispose soient utilisées de la manière la plus efficiente et la plus efficace possible pour contribuer à rendre l'alimentation saine plus abordable pour tous. Dans la conjoncture récessionniste actuelle, les dépenses et les investissements publics prennent une place particulièrement importante, car beaucoup d'investisseurs privés (dont les acteurs des systèmes agroalimentaires) se montrent plus prudents pour ce qui est des investissements dans la sphère des systèmes agroalimentaires, ces investissements présentant généralement un niveau de risque élevé pour un rendement moindre, en particulier à court terme. Les pouvoirs publics doivent par conséquent mettre en œuvre des politiques publiques de nature à soutenir une alimentation saine et abordable, afin de créer un environnement plus propice aux investissements privés qui contribuerait à accélérer la reprise avec à la clé une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des populations.

Réorienter le soutien public afin de rendre l'alimentation saine plus abordable, de manière durable et inclusive

Dans ce contexte, il devient plus urgent d'allouer différemment les budgets publics existants et les incitations par les prix; c'est en effet la première chose à faire, même pour les pays qui doivent et peuvent augmenter ces budgets. Il est possible d'allouer les budgets publics de manière plus efficace et plus efficiente pour atteindre les objectifs de développement, notamment réduire le coût d'une alimentation saine, en la rendant plus abordable, plus durable et plus inclusive, tout en veillant à ne laisser personne de côté[a]. À cet égard, de nombreux pays peuvent réorienter leurs politiques alimentaires et agricoles vers ces objectifs, tout en s'assurant que d'autres politiques relatives aux systèmes agroalimentaires ainsi que des politiques complémentaires dans d'autres secteurs, tels que la santé, la protection sociale et l'environnement, sont mises en place pour créer des incitations qui aillent dans le même sens (voir l'encadré 1, où sont définies les notions de réorientation et de soutien public à l'alimentation et à l'agriculture).

Malheureusement, seule une très faible part du soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture a été expressément conçue dans le but d'atteindre les objectifs liés à tous les aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que les objectifs environnementaux, et ce de manière simultanée et cohérente. En outre, la majorité des mesures de soutien public ont été élaborées et mises en œuvre de manière isolée, dans un but précis, sans tenir compte des conséquences indésirables qu'elles pourraient engendrer sur d'autres plans.

Les politiques existantes ont de ce fait amené les systèmes agroalimentaires contemporains à évoluer

a Le Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) énonce une série de mesures recommandées pour promouvoir des systèmes agroalimentaires durables propices à une alimentation saine, et il y est notamment indiqué qu'il convient d'examiner les politiques et les investissements nationaux et d'intégrer des objectifs nutritionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes alimentaires et agricoles (recommandation 8). Le programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, qui comporte des mesures connexes au titre du domaine d'action 1 «Systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains», prend appui sur les recommandations du Cadre d'action de la CIN2.

ENCADRÉ 1 DÉFINITION DES NOTIONS DE RÉORIENTATION ET DE SOUTIEN PUBLIC À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE

La réorientation du soutien public, selon la définition qui en est donnée dans un rapport récent publié conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2021)[1], est une approche qui consiste à réduire les mesures de soutien qui sont inefficaces, non durables ou inéquitables, afin de les remplacer par des mesures de soutien qui aillent dans une direction résolument inverse. En d'autres termes, il s'agit non pas de supprimer le soutien apporté, mais plutôt de le reconfigurer. Ainsi, la réorientation implique toujours une réforme*.

Le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture désigne, dans le présent rapport, toute forme de soutien financier accordé par les pouvoirs publics à ces secteurs ou toute action publique qui influe directement ou indirectement sur la production et le commerce des produits alimentaires et agricoles tout au long de la chaîne de valeur alimentaire.

- Le **soutien public à l'agriculture** se décline généralement en plusieurs types de mesures qui, de manière implicite ou explicite, influent sur les prix à la production ou sur la rentabilité, ou qui prévoient des transferts monétaires aux agriculteurs ou des dépenses et investissements publics dans les services d'intérêt général et les biens publics** qui profitent au secteur agricole. Il s'agit, par exemple, des (dés)incitations par les prix (principalement les mesures aux frontières et les interventions sur les prix intérieurs), qui représentent indirectement des transferts des consommateurs et des contribuables vers les agriculteurs (ou vice versa).
- Le **soutien public à l'alimentation** couvre généralement un spectre plus large, qui ne se limite pas à la production des aliments, mais porte aussi sur la transformation, la distribution, l'achat ou la fourniture des denrées. On s'intéresse également à la manière dont ces mesures de soutien sont pensées pour assurer la protection de la santé humaine et la satisfaction des besoins nutritionnels. On manque malheureusement de données comparables au niveau mondial sur ce type de soutien axé sur le volet alimentaire du système agroalimentaire, ce qui n'est pas le cas pour le soutien public ciblant uniquement l'agriculture, pour lequel plus de données sont disponibles.

Les pouvoirs publics se servent de différentes politiques pour créer des incitations ou des désincitations afin d'induire un changement de comportement chez les acteurs des systèmes agroalimentaires et la population en général et afin d'influencer les résultats du secteur agroalimentaire***. Les pouvoirs publics de chaque pays sont aussi tributaires des politiques mises en place par les autres pays. L'action publique menée au niveau national n'est donc pas la seule à entrer en ligne de compte.

Le présent rapport ayant pour thème central la réorientation des politiques alimentaires et agricoles, l'expression «systèmes agroalimentaires» est employée en lieu et place de l'expression «systèmes alimentaires» qui était utilisée dans les éditions précédentes. En effet, l'expression «systèmes agroalimentaires» est de plus en plus employée dans le contexte d'une transformation des systèmes alimentaires visant à rendre ceux-ci plus durables et plus inclusifs, et elle couvre un champ plus vaste du fait qu'elle englobe les systèmes alimentaires et agricoles et les produits agricoles alimentaires et non alimentaires, avec des chevauchements évidents****.

* La définition de la réforme de l'action publique adoptée dans ce rapport cadre avec celle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En conséquence, la réforme de l'action publique désigne un processus dans lequel des changements sont apportés aux «règles du jeu» – notamment aux lois, aux réglementations et aux institutions – en vue de régler un problème ou d'atteindre un objectif[2].
** Il s'agit des services d'intérêt général et du soutien aux biens publics, tels que les investissements publics dans la recherche-développement (R-D), les services de commercialisation et les infrastructures (par exemple, l'irrigation, les routes et l'électrification).
*** Dans ce contexte, les incitations (ou les désincitations) sont le fruit de politiques qui influencent des changements de comportement en vue d'atteindre un résultat souhaité dans le secteur visé. Elles recouvrent et dépassent le champ des définitions techniques plus spécifiques des incitations par les prix qui reflètent les effets des mesures d'action publique ciblant les marchés et le commerce agricoles.
**** Voir le glossaire à l'**annexe 7** qui définit la notion de «système agroalimentaire» et explique en quoi elle diffère de celle de «système alimentaire».

de telle sorte que le coût d'une alimentation saine est cinq fois plus élevé que celui d'une alimentation couvrant seulement les besoins énergétiques au moyen d'une céréale de base[3]. Ces politiques ont également entraîné la multiplication d'aliments à bas prix, hypercaloriques et sans grande valeur nutritionnelle. De plus, les coûts sanitaires d'une mauvaise alimentation, en termes de mortalité

et de maladies non transmissibles (MNT), sont élevés puisqu'ils devraient dépasser 1 300 milliards d'USD par an d'ici à 2030[3]. En parallèle, les systèmes agroalimentaires sont devenus une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau mondial et exercent des pressions trop fortes sur les terres, l'eau et les autres ressources naturelles. Les coûts sociaux des émissions de GES liées à l'alimentation dans le cadre des systèmes agroalimentaires actuels et des habitudes alimentaires qu'ils sous-tendent devraient dépasser 1 700 milliards d'USD par an d'ici à 2030. L'adoption d'une alimentation d'origine végétale permettrait une réduction de ces coûts de l'ordre de 41 à 74 pour cent à l'horizon 2030[3].

Le soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture s'inscrit dans une longue histoire, au cours de laquelle il a été principalement motivé par la nécessité d'accroître la productivité agricole (surtout pour les céréales de base), de protéger les revenus agricoles et/ou de garantir la sécurité alimentaire nationale[4]. Historiquement, les politiques nationales de sécurité alimentaire ont été conçues dans le but de garantir les disponibilités alimentaires nationales, en particulier pour les céréales, comme le maïs, le blé ou le riz. Les systèmes agroalimentaires du monde entier permettent ainsi de fournir des aliments qui procurent un apport énergétique sous la forme de céréales à faible coût. Dans toutes les régions et tous les pays du monde, la majorité des personnes pauvres ont les moyens d'acheter des céréales pour satisfaire leurs besoins énergétiques alimentaires quotidiens[3]. Cela ne suffit toutefois pas pour assurer d'autres besoins alimentaires, notamment un apport adéquat en macronutriments et en micronutriments et un apport diversifié d'aliments qui aident à prévenir la malnutrition sous toutes ses formes et les MNT liées à l'alimentation[3]. Le coût total des aliments de base dans une alimentation saine ne représente, en moyenne, que 15 pour cent du coût total d'une telle alimentation.

La majeure partie du soutien public actuellement apporté à l'agriculture n'est pas compatible avec l'objectif national consistant à encourager une alimentation saine; en fait, dans de nombreux cas, ce soutien sape – involontairement – les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et contribue à la hausse du surpoids et de l'obésité ainsi que des maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Par exemple, comme on le voit à la section 3.1, le sucre ou les produits qui ont une forte intensité carbone, à l'instar du bœuf ou du lait, sont ceux qui reçoivent le plus de soutien à l'échelle mondiale, et ce malgré les conséquences néfastes que peuvent avoir, d'un côté, une consommation élevée de sucre sur la santé et, de l'autre, les fortes émissions de carbone du secteur de l'élevage sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Ce soutien crée également des désincitations (relatives) à produire en plus grandes quantités des aliments nutritifs, comme les fruits, les légumes et les légumineuses. On manque toutefois de données détaillées sur les effets de ces politiques concernant le coût des aliments nutritifs et l'abordabilité d'une alimentation saine.

En outre, une grande partie du soutien public actuellement apporté à l'alimentation et à l'agriculture n'est pas équitablement réparti; c'est notamment le cas du soutien qui est conditionné (ou couplé) à des volumes de production spécifiques pour certains produits de base ou à l'utilisation de certains intrants, ce type d'exigences étant impossibles à respecter par certains petits agriculteurs en particulier. En d'autres termes, le soutien public dont bénéficie actuellement le secteur de l'alimentation et de l'agriculture entraîne bien souvent des distorsions sur les marchés du fait de l'absence de concurrence libre et ouverte et, comme c'est particulièrement le cas dans les régimes de soutien couplé, il profite surtout aux grands producteurs qui peuvent remplir les conditions imposées pour y avoir droit (atteinte de volumes de production donnés pour certains produits, utilisation d'intrants, etc.).

Pour toutes ces raisons, il est urgent de repenser l'allocation des dépenses publiques afin de réorienter l'action publique dans le secteur agricole et alimentaire. Les options possibles en matière de réorientation doivent être soigneusement étudiées, non seulement du point de vue de la production agricole (quantité et diversité), mais aussi tout au long des chaînes d'approvisionnement alimentaire, au sein des environnements alimentaires, ainsi que sur le plan du comportement des consommateurs. Cette remise en question est indispensable, car les facteurs à l'origine du coût élevé des aliments nutritifs se retrouvent à tous les niveaux des systèmes agroalimentaires, comme l'a montré

l'édition 2020 du présent rapport[b]. En outre, il convient d'évaluer avec soin les éventuels déséquilibres qui pourraient être induits par la réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture. Par exemple, le riz est un produit à forte intensité carbone qui est riche en calories mais pauvre en micronutriments et qui, pourtant, bénéficie d'un soutien important dans le monde entier, car il est aussi au cœur de l'alimentation de plus de 3 milliards de personnes (section 3.1). Tous les enjeux liés à la durabilité environnementale, aux résultats nutritionnels et à l'abordabilité d'une alimentation saine devront donc être pris en compte dans l'optique d'une stratégie soigneusement étudiée visant à réorienter le soutien à cette céréale.

Ces réflexions montrent qu'une approche fondée sur les systèmes agroalimentaires est essentielle en vue de réorienter le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture (figure 1). Dans le cadre de cette approche, on prendra en considération les liens entre l'action publique et la disponibilité et le coût des aliments nutritifs par rapport aux aliments à forte densité énergétique et à faible valeur nutritionnelle (qui sont souvent bon marché), les revenus des personnes ainsi que les conséquences des systèmes agroalimentaires sur les plans nutritionnel et environnemental. Il s'agira à la fois d'élargir l'offre d'aliments nutritifs qui entrent dans la composition d'une alimentation saine tout en réduisant leur coût en valeur absolue, et de diminuer le coût relatif d'une alimentation saine. Pour transformer les habitudes alimentaires actuelles et mettre un terme à la faim et à toutes les formes de malnutrition, il faudra mettre en œuvre des politiques et mener parallèlement des actions de sensibilisation.

L'abordabilité d'une alimentation saine n'est pas seulement déterminée par le coût des aliments nutritifs qui constituent une telle alimentation, mais aussi par le coût relatif de l'alimentation saine par rapport aux revenus de la population, et par le coût des aliments nutritifs par rapport à celui des aliments riches en graisses, en sucres et/ou en sel qui peuvent être largement disponibles et faire l'objet de vastes campagnes publicitaires. Les éditions précédentes de ce rapport ont montré combien la réduction de la pauvreté et des inégalités était essentielle pour améliorer l'accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante, et formulaient des recommandations concrètes sur les politiques à mener à cette fin. La vaste question de l'augmentation des revenus des personnes est au cœur du développement économique, mais elle sort du cadre du rapport de cette année; l'accent est ici plutôt mis sur la réorientation du soutien public dans l'objectif de réduire le coût d'une alimentation saine. Toutefois, réorienter le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture afin de faire baisser le coût d'une alimentation saine implique aussi de prendre en compte les conséquences que peuvent avoir différentes combinaisons de réorientation sur les revenus, notamment agricoles, mais aussi les déséquilibres qui en résultent, ainsi que la nécessité d'examiner et de gérer soigneusement ces deux aspects.

Dans le même temps, il est important de garder à l'esprit que si le soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture peut en définitive créer les bonnes incitations et produire les résultats escomptés dans les systèmes agroalimentaires, les évolutions qui surviennent ailleurs peuvent produire l'effet inverse. C'est pourquoi il faut, en attendant et en fonction des synergies et des déséquilibres créés, envisager des politiques complémentaires au sein et en dehors des systèmes agroalimentaires pour parvenir à la cohérence qui sera nécessaire sur le plan des politiques si l'on veut tirer le meilleur parti des ressources disponibles, y compris celles des secteurs de la santé et de l'environnement.

Néanmoins, il se peut que la réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture mette un certain temps à porter ses fruits pour ce qui est de réduire le coût des aliments nutritifs; elle pourrait aussi entraîner une précarité des moyens d'existence et une perte de revenus à court terme. Autrement dit, elle ne se fera pas sans compromis; dès lors, des mesures d'atténuation, par exemple dans le domaine de la protection sociale, pourront s'avérer nécessaires pour éviter des effets non

b Voir la section 2.3 du rapport de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM et de l'UNICEF (2020)[3]. Les facteurs qui déterminent les coûts se retrouvent partout dans les systèmes agroalimentaires, que ce soit au niveau de la production, des chaînes d'approvisionnement alimentaire, du comportement des consommateurs ou encore de l'environnement alimentaire. Il convient de noter que dans le rapport susmentionné[3], il est question de «systèmes alimentaires», mais que l'expression «systèmes agroalimentaires» a été privilégiée dans le présent rapport afin de souligner la nécessité de réorienter les politiques alimentaires et agricoles.

FIGURE 1 UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES EST ESSENTIELLE EN VUE DE RÉORIENTER LE SOUTIEN PUBLIC APPORTÉ À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE

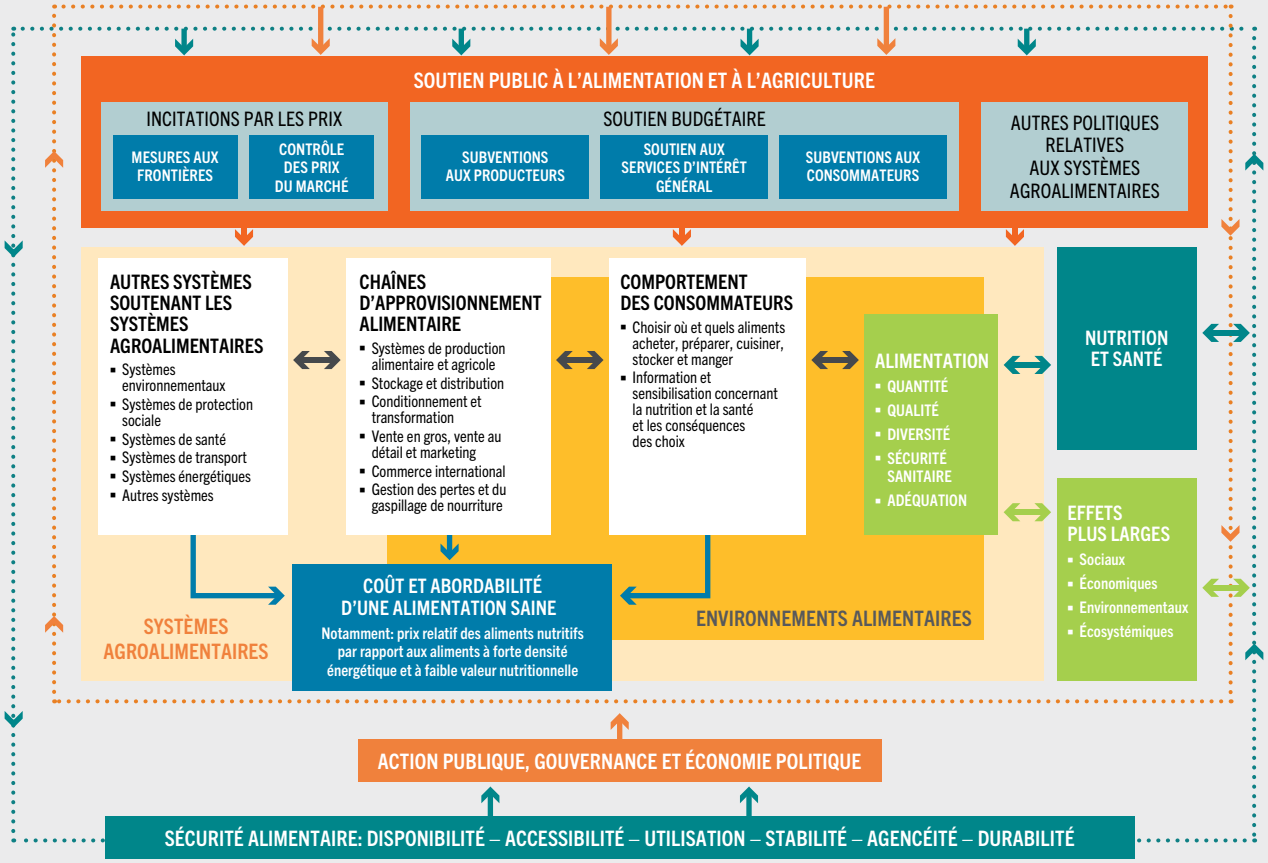

SOURCE: Adapté de FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous.* Rome, FAO; et adapté de HLPE. 2020. *Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030.* Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome.

désirés, en particulier pour les personnes les plus vulnérables aux changements attendus pendant cette transition. La réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture de même que l'instauration de politiques complémentaires au sein et en dehors des systèmes agroalimentaires devront être pensées différemment selon les caractéristiques structurelles des pays (niveau de revenu, structure de production, dotations en ressources naturelles, balance commerciale nette et situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, notamment) ainsi qu'en fonction de considérations liées à l'économie politique.

Réorienter le soutien public qui est accordé au secteur alimentaire et agricole est un point de départ essentiel, pour lequel le présent rapport fournit des données et des orientations stratégiques. Toutefois, pour de nombreux pays, cela ne suffira pas à garantir l'abordabilité d'une alimentation saine pour tous, et il faudra accroître les investissements nationaux en faveur de l'alimentation et de l'agriculture. Certains pays seront en fait dans l'impossibilité de procéder à une quelconque réorientation, compte tenu du peu de ressources publiques qu'ils consacrent actuellement au secteur alimentaire et agricole.

Dans ces pays en particulier, il faudra augmenter les investissements, de source aussi bien publique que privée, y compris par des mécanismes de financement mixte. La mise en évidence des pays concernés est une autre contribution importante de ce rapport.

Liens entre le soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture et le coût des aliments nutritifs

Dans l'optique de concrétiser les cibles de l'ODD 2 d'ici à 2030, notamment celles liées à l'agriculture durable, ainsi que d'autres ODD, il sera essentiel pour beaucoup de pays de réorienter le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture afin de diminuer le coût des aliments nutritifs et de rendre l'alimentation saine plus abordable pour tous. Près de 3,1 milliards de personnes dans le monde (voir la section 2.3) n'ont pas les moyens actuellement de se procurer une alimentation saine, même la moins chère, bien que cette alimentation soit indispensable à leur bonne santé et à leur bien-être. Ainsi, si l'on parvient à offrir à tous une alimentation saine plus abordable, on contribuera aussi à la réalisation de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être); on assurera également un accès plus équitable aux aliments nutritifs, propice à une amélioration de la santé, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ce qui fera avancer la réalisation de l'ODD 10 (Inégalités réduites). De plus, le passage à une alimentation saine peut aider à réduire les émissions de GES, comme l'ont montré les éditions précédentes de ce rapport[3]; ce type d'alimentation est donc non seulement bénéfique pour la santé des êtres humains, mais aussi pour celle de la planète. Il s'agit ainsi d'une solution intéressante à tous points de vue, qui peut concourir à la fois à la réalisation de l'ODD 12 (Consommation et production responsables) et de l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

Cette année, le rapport s'ouvre sur un panorama actualisé de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, qui comprend de nouvelles estimations du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine (chapitre 2). Il se poursuit par un examen approfondi de la manière dont on peut «réorienter le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture pour rendre l'alimentation saine plus abordable» en réduisant le coût des produits alimentaires nutritifs par rapport aux autres denrées alimentaires et aux revenus des personnes, et permettre ainsi aux pays de faire un usage plus efficient et efficace de leurs ressources publiques – très souvent – limitées.

Tout d'abord, un état des lieux est réalisé afin de recenser les soutiens publics les plus couramment accordés à l'alimentation et à l'agriculture dans le monde actuellement et de déterminer le niveau du soutien fourni, les activités et acteurs principalement accompagnés (ou, à l'inverse, pénalisés) ainsi que les voies par lesquelles ce soutien contribue à faire monter le coût relatif des aliments nutritifs et à favoriser une alimentation qui nuit à la santé (chapitre 3). Ensuite, sur la base de cette analyse et de données probantes, le rapport précise quelles sont les autres associations d'instruments de soutien public à l'alimentation et à l'agriculture qui peuvent aider à réduire le coût des aliments nutritifs et donne des conseils pour gérer les déséquilibres résultant de ce changement d'orientation et faire en sorte que les systèmes agroalimentaires gagnent non seulement en efficience, mais aussi en durabilité et en inclusivité. Enfin, le rapport se penche sur les politiques complémentaires, relatives aux systèmes agroalimentaires ou extérieures à ces systèmes, qui jouent un rôle essentiel dans le soutien des initiatives de réorientation de l'action publique, et sur les facteurs et dynamiques de l'économie politique qui entravent ou facilitent ces initiatives (chapitre 4). ■

PAKISTAN
Une femme à un marché local. Protéger les ménages vulnérables et en proie à l'insécurité alimentaire contre les effets négatifs de la hausse des prix des denrées alimentaires est une lutte de tous les instants dans le pays.
©FAO/Asim Hafeez

CHAPITRE 2
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE

Ce chapitre présente une évaluation mondiale actualisée de l'insécurité alimentaire et des problèmes liés à la nutrition jusqu'à l'année 2021 et décrit les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD: éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante; et mettre fin à toutes les formes de malnutrition.

La précédente édition du rapport, qui dressait le bilan de 2020, année marquée par la propagation rapide de la pandémie de covid-19 dans le monde, pointait de graves revers: les inégalités, qui allaient déjà croissant avant la pandémie, ont été aggravées par cette crise sans précédent, ce qui a eu pour effet d'accroître le nombre de personnes confrontées à la faim et l'insécurité alimentaire. Ce rapport soulignait également que la malnutrition sous toutes ses formes reste un problème et que la malnutrition infantile, en particulier, devrait augmenter sous l'effet de la pandémie.

Malgré les espoirs d'une sortie rapide de la crise provoquée par la pandémie de covid-19 et d'un début d'amélioration de la sécurité alimentaire en 2021, la pandémie a maintenu son emprise et l'a même resserrée dans certaines régions du monde. Le rebond de la croissance du produit intérieur brut (PIB) observé dans la plupart des pays en 2021 ne s'est pas traduit par une amélioration de la sécurité alimentaire durant cette période. Les défis restent immenses pour les personnes les plus vulnérables, à savoir celles qui disposent d'un patrimoine restreint, de revenus plus faibles et plus instables, et d'un accès plus limité aux services de base essentiels. La pandémie de covid-19 a creusé les inégalités entre et dans les pays, sans que la reprise économique ne soit pour l'instant capable d'inverser cette tendance.

Au moment de la rédaction du présent rapport, s'annonce une autre crise, qui pourrait être lourde de conséquences pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde: la guerre en Ukraine. Bien que les statistiques présentées dans ce rapport reflètent l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition jusqu'à l'année 2021, les effets directs et indirects du conflit en 2022 auront de multiples répercussions sur les marchés agricoles mondiaux par l'entremise du commerce, de la production et des prix. En dernière analyse, cette nouvelle donne jette une ombre sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans de nombreux pays, en particulier ceux déjà en proie à la faim et à des crises alimentaires, et crée un obstacle supplémentaire à la réalisation des cibles 2.1 (éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès à une alimentation adéquate) et 2.2 (mettre fin à toutes les formes de malnutrition) des ODD.

La section 2.1 de ce chapitre présente une évaluation actualisée de la situation en matière de sécurité alimentaire ainsi que des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs correspondants (cible 2.1 des ODD). Elle s'articule autour d'évaluations mondiales, régionales et sous-régionales des deux indicateurs de la cible 2.1: la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES), révisées pour 2021 à partir des données les plus récentes dont disposait la FAO au moment de l'achèvement de ce rapport. Des projections actualisées de la PoU à l'horizon 2030 sont également fournies.

La section 2.2 analyse l'état de la nutrition et les progrès accomplis vers les cibles mondiales en matière de nutrition établies par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012 et dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (cible 2.2 des ODD). Bien que la collecte des données requises pour actualiser la plupart des indicateurs de nutrition ait été contrariée par la pandémie de covid-19, cette section jette un nouvel éclairage sur la répartition inégale de la malnutrition dans la population et sur les groupes les plus touchés, en s'appuyant sur les estimations les plus récentes disponibles. Est également décrit dans cette section un cadre d'analyse qui met en évidence les voies d'impact par lesquelles la pandémie de covid-19 peut influer sur les différentes formes de malnutrition; il s'accompagne de deux analyses par pays, qui donnent un avant-goût de ce que les nouvelles données relatives à la nutrition pourraient nous révéler sur les effets de la pandémie lorsqu'elles seront disponibles.

La section 2.3 présente des estimations actualisées du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine, fondées sur une méthodologie améliorée. Ces indicateurs nous renseignent sur un aspect crucial de l'accès à une alimentation saine: la possibilité de consommer des aliments variés et nutritifs. ■

2.1 INDICATEURS DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE: DERNIÈRES DONNÉES EN DATE ET PROGRÈS VERS L'ÉLIMINATION DE LA FAIM ET LA SECURITÉ ALIMENTAIRE

MESSAGES CLÉS

➔ Malgré les espoirs de voir le monde se relever de la pandémie de covid-19 en 2021 et d'assister à un début d'amélioration de la sécurité alimentaire, la faim a encore gagné du terrain dans le monde en 2021. Après être restée relativement stable depuis 2015, la prévalence de la sous-alimentation (PoU) a bondi de 8,0 pour cent à 9,3 pour cent de 2019 à 2020, puis a augmenté à un rythme moins soutenu en 2021, passant à 9,8 pour cent.

➔ D'après les estimations, en 2021, entre 702 et 828 millions de personnes ont été confrontées à la faim. Ce nombre a augmenté d'environ 150 millions depuis le début de la pandémie de covid-19 – avec une hausse de 103 millions entre 2019 et 2020 et de 46 millions en 2021, si l'on se réfère au milieu de la fourchette des projections.

➔ La poursuite de l'augmentation de la faim dans le monde en 2021 reflète l'aggravation des inégalités entre et dans les pays, qui elle-même résulte des disparités de la reprise économique entre les pays et du fait que les personnes les plus touchées par la pandémie de covid-19 n'ont pas récupéré leurs pertes de revenus, cela dans un contexte de retrait graduel des mesures de protection sociale qui avaient été mises en place en 2020.

➔ En 2021, la faim a frappé 278 millions de personnes en Afrique, 425 millions en Asie et 56,5 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes – soit 20,2, 9,1 et 8,6 pour cent des populations de ces régions, respectivement. Si la majorité des personnes sous-alimentées de la planète se trouvent en Asie, c'est en Afrique que la prévalence de la sous-alimentation est la plus élevée.

➔ Après avoir progressé dans la majeure partie de l'Afrique, de l'Asie et de la région Amérique latine et Caraïbes entre 2019 et 2020, la faim a continué de gagner du terrain dans la plupart des sous-régions en 2021, mais à un rythme plus lent. C'est en Afrique qu'elle a le plus augmenté depuis 2019, à la fois en pourcentage et en nombre de personnes.

➔ Selon les estimations, il y aura encore près de 670 millions de personnes sous-alimentées en 2030 – soit 8 pour cent de la population mondiale, un pourcentage inchangé par rapport à 2015, année du lancement du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce chiffre serait inférieur de 78 millions si la pandémie ne s'était pas produite.

➔ Après une forte hausse en 2020, la prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée à peu près inchangée en 2021, tandis que la prévalence de l'insécurité alimentaire grave a continué d'augmenter, ce qui témoigne encore une fois de la dégradation de la situation, principalement pour les populations qui étaient déjà en proie à des difficultés majeures.

➔ En 2021, de l'ordre de 2,3 milliards de personnes dans le monde – soit presque 30 pour cent de la population mondiale – se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave; c'est plus de 350 millions de personnes supplémentaires par rapport à 2019, l'année qui a précédé l'apparition de la pandémie de covid-19.

➔ Près de 40 pour cent des personnes confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave dans le monde l'ont été à des niveaux graves. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave a grimpé de 9,3 pour cent en 2019 à 11,7 pour cent en 2021 – ce qui représente 207 millions de personnes de plus en deux ans.

➔ L'Afrique est la région où l'insécurité alimentaire modérée ou grave a le plus augmenté cette dernière année, et celle qui affiche les niveaux de prévalence les plus élevés pour les deux degrés de gravité. L'insécurité alimentaire a aussi continué de s'aggraver en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais à un rythme plus modéré que l'année précédente. En Asie, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a légèrement diminué entre 2020 et 2021, malgré une faible hausse de l'insécurité alimentaire grave.

➔ L'écart entre les sexes en matière d'insécurité alimentaire – qui s'était creusé en 2020 dans le contexte de la pandémie de covid-19 – s'est encore aggravé en 2021, en grande partie du fait de l'accroissement des disparités en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Asie. En 2021, cet écart a atteint 4,3 points de pourcentage, 31,9 pour cent des femmes dans le monde ayant connu une insécurité alimentaire modérée ou grave, contre 27,6 pour cent des hommes.

➔ Bien que l'évaluation de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition présentée dans ce rapport s'arrête à l'année 2021, la guerre en cours en Ukraine crée un obstacle supplémentaire à la réalisation de l'objectif d'élimination de la faim (ODD 2) et assombrit les perspectives de nombreux pays en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en particulier ceux qui sont déjà confrontés à la faim et à des crises alimentaires.

L'incertitude persiste

La pandémie de covid-19, qui a causé une crise sans précédent en 2020 et dont les effets continuent de se faire sentir en 2021, entraîne une difficulté majeure pour l'évaluation de l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Les mesures de distanciation physique imposées pour contenir la propagation de la pandémie ont perturbé les activités habituelles de collecte de données en 2020. Même si certaines activités ont repris en 2021, les vagues résurgentes du virus ont continué à entraver le bon déroulement des activités statistiques dans le monde. Par conséquent, l'incertitude qui entoure invariablement l'estimation du nombre de personnes souffrant de la faim et de l'insécurité alimentaire s'est encore accrue.

C'est pourquoi, dans cette édition du rapport, les estimations de la PoU dans le monde (indicateur 2.1.1 des ODD) pour 2020 et 2021 sont présentées sous la forme de fourchettes, pour tenir compte du surcroît d'incertitude dû aux effets toujours présents de la pandémie de covid-19. Il est important de signaler que, comme à l'accoutumée, les estimations de la PoU correspondant à l'année la plus récente considérée (2021 dans la présente édition) ne reposent pas sur les données directement communiquées par les pays. Elles ont été obtenues à partir de la prévision (prévision

immédiate) des paramètres requis pour estimer la prévalence de la sous-alimentation (**annexe 2A**). Les paramètres ont été actualisés sur la base des informations les plus récentes dont disposait la FAO concernant les approvisionnements alimentaires, ainsi que d'hypothèses raisonnables quant au niveau des inégalités d'accès à la nourriture (encadré 2). Pour les 63 pays qui comptent le plus de personnes sous-alimentées, les estimations de la prévalence de la sous-alimentation pour 2020 ont été sensiblement révisées par rapport aux estimations calculées l'année dernière, grâce aux données officielles sur la production, le commerce et l'utilisation des denrées alimentaires mises à disposition par ces pays. Pour les autres pays, les niveaux des approvisionnements alimentaires de 2020 utilisés pour estimer la prévalence de la sous-alimentation restent des prévisions immédiates. Point éminemment important, des incertitudes demeurent quant au niveau des inégalités d'accès à la nourriture pour les années 2020 et 2021, car les données à jour sur la consommation alimentaire des ménages font défaut dans l'ensemble des pays.

Les évaluations de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave fondées sur l'échelle FIES (indicateur 2.1.2 des ODD), également présentées dans cette section, s'appuient sur des données d'enquête que la FAO recueille chaque année, principalement par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup©, dans plus de 140 pays différents. Tandis qu'en 2020 les données avaient été recueillies essentiellement par entretien téléphonique en raison des restrictions imposées par la pandémie, les entretiens en face à face ont repris en 2021 dans la majorité des pays, ce qui confère un degré de fiabilité quelque peu accru aux estimations pour 2021 (**annexe 1B**).

Indicateur 2.1.1 des ODD Prévalence de la sous-alimentation (PoU)

La faim a encore gagné du terrain dans le monde en 2021, après sa hausse brutale l'année précédente, au plus fort de la pandémie. La persistance de la pandémie et ses conséquences tenaces, qui ont exacerbé les inégalités existantes, ont conduit en 2021 à d'autres retours en arrière, nous éloignant encore un peu plus de la cible Faim zéro fixée pour 2030. Après être restée relativement stable depuis 2015, la prévalence de la sous-alimentation (PoU) a bondi de 8,0 pour cent en 2019 à quelque 9,3 pour cent en 2020, puis a continué d'augmenter en 2021 – à un rythme toutefois moins soutenu – pour s'établir à 9,8 pour cent environ (figure 2). On estime que 702 à 828 millions de personnes dans le monde (soit respectivement 8,9 pour cent et 10,5 pour cent de la population mondiale) ont souffert de la faim en 2021. Si l'on prend en compte le milieu des fourchettes (722 et 768 millions), la faim a touché en 2021 46 millions de personnes de plus qu'en 2020, et 150 millions de personnes de plus qu'en 2019 (soit avant la pandémie de covid-19). Si l'on se réfère à la limite supérieure de la fourchette, le nombre de personnes confrontées à la faim pourrait avoir augmenté de près de 210 millions en deux ans.

Les chiffres font apparaître des disparités régionales persistantes, l'Afrique étant le continent le plus durement touché. Une personne sur cinq en Afrique (20,2 pour cent de la population) a souffert de la faim en 2021, contre 9,1 pour cent de la population en Asie, 8,6 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, 5,8 pour cent en Océanie et moins de 2,5 pour cent en Amérique du Nord et en Europe. L'Afrique est aussi la région où la part de la population touchée par la faim a le plus augmenté. Depuis le lancement en 2015 du Programme de développement durable, la PoU en Afrique a augmenté de 4,4 points de pourcentage, contre 2,8 points en Amérique latine et dans les Caraïbes et 1,1 point en Asie (tableau 1).

Un examen plus attentif de l'évolution de la situation au cours des deux dernières années permet de constater que la PoU en Afrique a bondi de plus de 2 points de pourcentage entre 2019 et 2020, dans le contexte de la pandémie de covid-19, puis de 0,6 point entre 2020 et 2021. Les tendances sont similaires dans la région Amérique latine et Caraïbes et en Asie, qui ont enregistré des progressions supérieures à 1 point de pourcentage entre 2019 et 2020, suivies d'une augmentation de 0,5 point en 2021 (tableau 1).

Si les estimations de la prévalence régionale nous renseignent sur l'ampleur du fardeau de la faim dans chaque région, les chiffres absolus donnent une idée des régions où se trouvent la majorité des personnes souffrant de la faim dans le monde (tableau 2 et figure 3). Sur le nombre total de personnes sous-alimentées en 2021

ENCADRÉ 2 DONNÉES ACTUALISÉES RELATIVES À LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION (PoU) ET PRISE EN COMPTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LES ESTIMATIONS DE LA FAIM DANS LE MONDE EN 2021

La série entière des données sur la PoU est minutieusement révisée pour chaque nouvelle édition de ce rapport, à la lumière des données et des informations reçues par la FAO depuis l'édition précédente. Comme cette procédure entraîne généralement une révision à rebours de la série entière, **il est conseillé aux lecteurs de ne pas comparer les chiffres d'une édition sur l'autre** et de se reporter systématiquement à l'édition la plus récente, y compris pour les chiffres des années précédentes.

RÉVISIONS SYSTÉMATIQUES DES SÉRIES JUSQU'EN 2019 ET 2020

Toutes les nouvelles informations reçues par la FAO sont utilisées pour réviser de façon rigoureuse les séries des trois paramètres qui servent à calculer la PoU: la consommation d'énergie alimentaire (DEC) moyenne, l'inégalité de la consommation d'énergie alimentaire (coefficient de variation, CV) et les besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER) pour la population nationale, dans chacun des pays couverts (on trouvera à l'**annexe 1B** plus de détails sur la méthode appliquée). Des révisions importantes ont été effectuées cette année sur les séries DEC et CV.

Premièrement, lors de la préparation de cette édition du rapport, les séries de bilans alimentaires produites par la FAO selon la nouvelle méthode introduite en 2020 ont été actualisées pour tous les pays suivis. Elles ont été révisées sur la période de 2010 à 2019 pour l'ensemble des pays, et jusqu'à l'année 2020 pour les 63 pays qui comptent le plus grand nombre de personnes sous-alimentées (NoU). Pour cette opération, on a effectué une révision à rebours des bilans alimentaires sur la période 2010-2019, en utilisant la méthode adoptée l'année dernière pour les données relatives aux stocks et aux utilisations non alimentaires et en mettant à profit de nouvelles données sur les stocks de produits alimentaires issues de sources externes. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un processus continu de révision des séries de bilans alimentaires historiques, qui vise à en améliorer la cohérence dans le temps. Ces nouvelles séries de bilans alimentaires ont été utilisées pour réviser les séries de la DEC moyenne au niveau des pays, ce qui a entraîné la révision de la série entière des estimations de la PoU. Il convient de noter en particulier la correction à la hausse de l'estimation de la DEC moyenne en Iraq, rendue nécessaire par le fait que les approvisionnements alimentaires totaux figurant dans le bilan alimentaire de ce pays ne comprennent pas la production et les échanges commerciaux du Kurdistan iraquien. Cette correction implique une diminution notable des estimations de la PoU et du NoU pour l'Iraq et, par voie de conséquence, pour la sous-région de l'Asie de l'Ouest dans son ensemble en comparaison des valeurs indiquées dans les rapports antérieurs.

Deuxièmement, on s'est servi de microdonnées issues de 18 enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages, conduites dans 15 pays sur diverses années* et mises à la disposition de la FAO l'année dernière, pour réviser le paramètre relatif à l'inégalité de la consommation d'énergie alimentaire imputable au revenu (CV|y). Les valeurs de CV|y étant interpolées entre les années d'enquête, l'intégration de ces nouvelles informations a conduit à réviser la série entière pour les pays concernés. Pour certains pays tels que le Myanmar, les Philippines et le Sri Lanka, cette opération a entraîné une réduction significative de CV|y – et donc de la PoU – sur plusieurs années jusqu'en 2018-2019. L'impact de la révision transparaît dans l'abaissement du niveau général des séries PoU et NoU pour l'Asie du Sud-Est.

PRÉVISION IMMÉDIATE DE LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION EN 2020 ET 2021

Comme l'avait déjà indiqué le rapport de l'année dernière, la nature exceptionnelle de la pandémie de covid-19 fait qu'il est particulièrement difficile de produire des prévisions immédiates fiables des principaux paramètres, car l'on ne peut pas s'appuyer sur les tendances historiques observées. C'est encore le cas cette année, en raison de la rareté et du manque de précision des données relatives à la disponibilité et à la consommation réelles de produits alimentaires en 2020 et 2021. Pour cette raison, les valeurs de la PoU et du NoU en 2020 et 2021 sont présentées sous forme de fourchettes.

Les données et procédures ci-après ont été utilisées pour établir des projections de la DEC et du CV pour les années 2020 et 2021:

- Les estimations actuelles des disponibilités énergétiques alimentaires (DES) moyennes par habitant, établies sur la base des analyses de marché à court terme réalisées par la FAO en vue de la Situation alimentaire mondiale[5], ont été utilisées pour établir les prévisions immédiates de la **valeur de la DEC** pour chaque pays, à partir de la dernière année disponible dans la série des bilans alimentaires. On a ainsi établi la valeur de la DEC en 2021 pour les 63 pays qui affichent les NoU les plus élevés, et en 2020 et 2021 pour le reste des pays du monde.
- Les données FIES recueillies par la FAO (voir ci-après la section consacrée à l'indicateur 2.1.2) ont été utilisées pour établir les valeurs de **CV|y** jusqu'en 2021. Comme dans les éditions précédentes, les données FIES recueillies par la FAO de 2014 à 2019 ont été utilisées pour calculer des projections de l'évolution de CV|y à partir de 2015 ou de l'année de la dernière enquête sur la consommation alimentaire disponible, jusqu'à 2019. Normalement, les projections devraient être fondées sur une tendance lissée (moyenne mobile sur trois ans) de l'insécurité alimentaire grave. Cependant, comme une moyenne mobile sur trois ans était hautement susceptible de sous-estimer la variation effective de CV|y en 2020 et en 2021, on s'est basé pour ces deux années sur la variation effective, non lissée, de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave de 2019 à 2020 et de 2020 à 2021. Qui plus est, comme l'on peut supposer que la pandémie de covid-19 a accentué les inégalités d'accès à la nourriture entre les personnes, se référer à la contribution constatée dans le temps de la variation de Cv|y à la variation de la PoU (l'un des paramètres utilisés dans les projections) n'est peut-être plus pertinent. C'est pourquoi, pour produire les fourchettes de valeurs de CV|y en 2020 et 2021, on a fait varier le paramètre correspondant d'un tiers à 100 pour cent de la variation observée de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave telle qu'elle ressort des données FIES. On trouvera plus de détails sur les fourchettes de la PoU aux niveaux régional et sous-régional à l'**annexe 2**.

* Côte d'Ivoire (2018), Éthiopie (2019), Iraq (2018), Kirghizistan (2018), Malawi (2019), Mali (2018), Myanmar (2017), Niger (2018) , Ouganda (2018), Philippines (2018), République-Unie de Tanzanie (2001, 2007, 2017), Sénégal (2018), Sri Lanka (2016, 2019), Togo (2018) et Vanuatu (2019).

FIGURE 2 **ENTRE 702 MILLIONS ET 828 MILLIONS DE PERSONNES DANS LE MONDE ONT SOUFFERT DE LA FAIM EN 2021. SI L'ON PREND EN COMPTE LE MILIEU DE LA FOURCHETTE (768 MILLIONS), LA FAIM A TOUCHÉ, EN 2021, 46 MILLIONS DE PERSONNES DE PLUS QU'EN 2020, ET 150 MILLIONS DE PERSONNES DE PLUS QU'EN 2019 (SOIT AVANT LA PANDÉMIE DE COVID-19)**

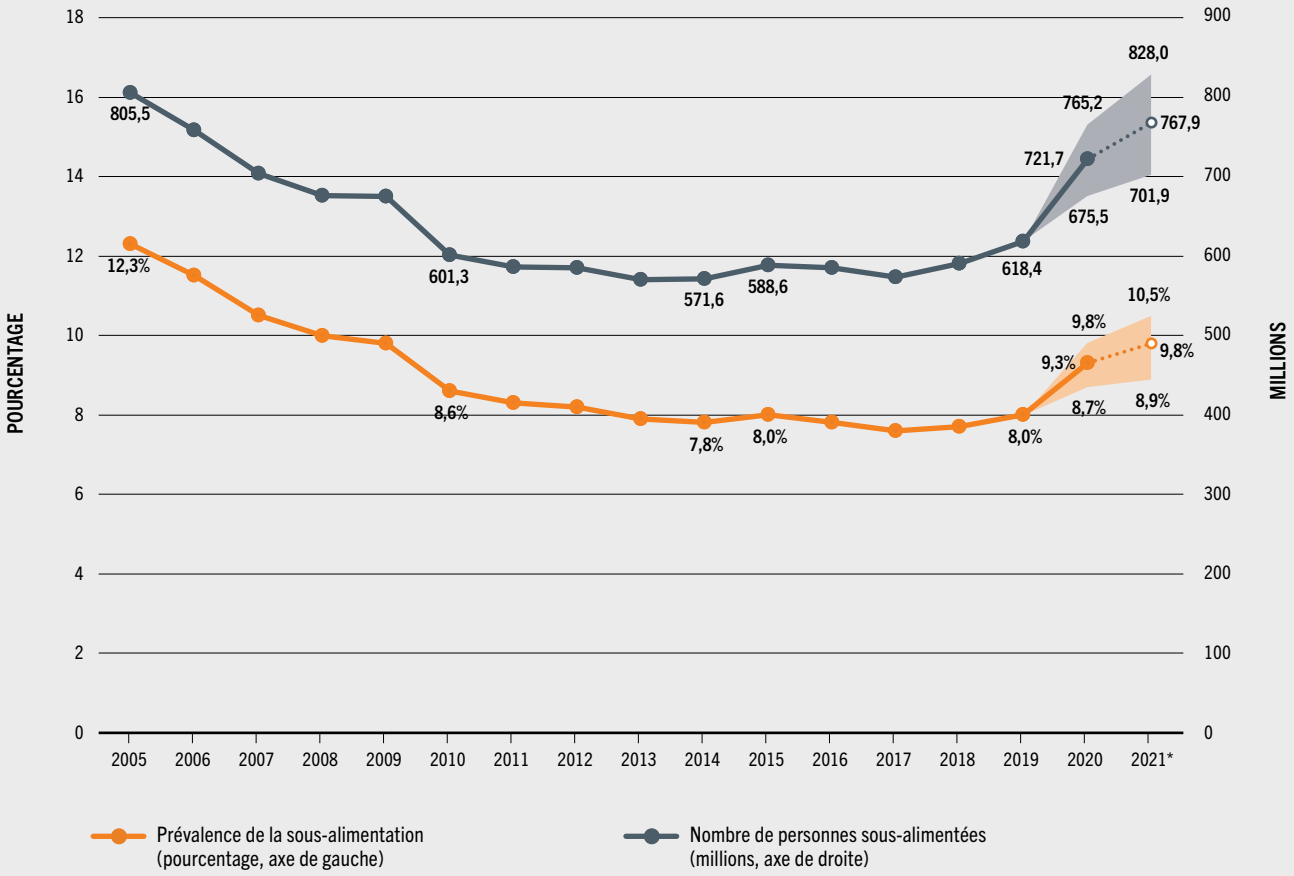

NOTES: * Les projections pour 2021 sont indiquées par des traits en pointillé. Les zones ombrées indiquent les limites inférieure et supérieure de la fourchette.
SOURCE: FAO.

(768 millions), plus de la moitié (425 millions) vivent en Asie, plus du tiers (278 millions) en Afrique et presque 8 pour cent (57 millions) en Amérique latine ou dans les Caraïbes. En Afrique, le nombre de personnes touchées par la faim a augmenté de 35 millions entre 2019 – l'année qui a précédé la pandémie de covid-19 – et 2020, et de 15 millions supplémentaires en 2021, soit une augmentation totale de 50 millions de personnes en deux ans. De même, en Amérique latine et dans les Caraïbes, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 9 millions entre 2019 et 2020, puis de 4 millions entre 2020 et 2021. En Asie, les hausses ont été de 58 millions en 2020 et de 26 millions en 2021.

Un examen plus étroit des différences à l'échelon sous-régional (tableau 1 et tableau 2, et figure 4) montre que la proportion de personnes sous-alimentées en 2021 était beaucoup plus faible en Afrique du Nord (6,9 pour cent) que dans presque toutes les sous-régions d'Afrique subsaharienne et un peu plus faible qu'en Afrique australe (9,2 pour cent). Dans les autres sous-régions d'Afrique, la PoU en 2021 varie de 13,9 pour cent en Afrique de l'Ouest à 32,8 pour cent en Afrique centrale. La faim a augmenté dans toutes les sous-régions en 2020, et a encore gagné du terrain dans la plupart d'entre elles en 2021. En Afrique centrale, la PoU a progressé de plus de 2 points de pourcentage deux années de suite. En Afrique de l'Est, la sous-région qui accuse le NoU le plus élevé (plus de 136 millions), la PoU a grimpé de 2,7 points de pourcentage en 2020 et est restée relativement stable en 2021. Les hausses enregistrées par l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest entre 2020 et 2021 ont été moins marquées que celles de l'année précédente et reflètent les effets toujours présents de la pandémie de covid-19.

TABLEAU 1 PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION (PoU), 2005-2021

	Prévalence de la sous-alimentation (en pourcentage)								
	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*
MONDE	**12,3**	**8,6**	**8,0**	**7,8**	**7,6**	**7,7**	**8,0**	**9,3**	**9,8**
AFRIQUE	**20,7**	**16,5**	**15,8**	**16,3**	**16,4**	**17,0**	**17,4**	**19,6**	**20,2**
Afrique du Nord	8,4	6,4	5,2	5,4	5,6	5,5	5,4	5,9	6,9
Afrique subsaharienne	23,9	18,9	18,3	18,9	18,8	19,6	20,1	22,7	23,2
Afrique australe	4,9	5,8	7,4	7,4	7,5	7,4	7,9	9,1	9,2
Afrique centrale	34,9	26,0	26,3	27,4	26,6	27,3	28,1	30,4	32,8
Afrique de l'Est	33,8	26,5	24,4	25,2	25,4	26,6	27,5	30,2	29,8
Afrique de l'Ouest	12,2	9,9	10,1	10,1	10,0	10,6	10,4	13,2	13,9
ASIE	**13,9**	**9,1**	**8,0**	**7,5**	**7,1**	**7,1**	**7,4**	**8,6**	**9,1**
Asie centrale	14,0	6,0	3,8	3,5	3,2	2,9	2,6	3,1	3,1
Asie de l'Est	6,8	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5
Asie de l'Ouest	7,8	5,9	9,6	10,4	10,2	10,3	10,0	10,1	10,0
Asie du Sud	20,5	15,3	14,1	13,1	12,4	12,3	13,2	15,9	16,9
Asie du Sud-Est	17,2	10,9	7,8	6,7	6,0	5,9	5,6	5,8	6,3
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	*8,1*	*6,1*	*7,6*	*8,1*	*8,1*	*8,1*	*7,9*	*8,2*	*8,6*
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**9,3**	**6,6**	**5,8**	**6,7**	**6,4**	**6,6**	**6,7**	**8,0**	**8,6**
Amérique latine	8,6	6,0	5,1	6,2	5,8	6,0	6,1	7,4	8,0
Amérique centrale	8,0	7,3	7,5	8,1	7,9	7,9	7,6	8,0	8,4
Amérique du Sud	8,8	5,5	4,2	5,4	5,0	5,2	5,4	7,1	7,9
Caraïbes	18,7	15,2	14,2	14,5	14,4	15,2	15,2	16,5	16,4
OCÉANIE	**6,8**	**6,2**	**5,7**	**5,8**	**5,8**	**5,7**	**5,6**	**5,4**	**5,8**
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**<2,5**	**<2,5**	**<2,5**	**<2,5**	**<2,5**	**<2,5**	**<2,5**	**<2,5**	**<2,5**

NOTES: * Projections basées sur le milieu de la fourchette. On trouvera à l'**annexe 2** tous les chiffres de 2020 et 2021. Pour consulter la liste des pays composant chaque agrégat régional/sous-régional, voir les Notes relatives aux régions géographiques dans les tableaux statistiques, en troisième de couverture.
SOURCE: FAO.

Les différences entre les sous-régions d'Asie sont également à noter. En 2021, la faim a touché une proportion relativement faible de la population de l'Asie centrale et de l'Asie de l'Est (environ 3 pour cent et <2,5 pour cent, respectivement) en comparaison des niveaux constatés en Asie de l'Ouest (10 pour cent) et, plus particulièrement, en Asie du Sud (16,9 pour cent), la sous-région du monde qui enregistre le NoU le plus élevé – plus de 330 millions. La tendance générale qui se dessine dans la plupart des sous-régions est un recul régulier de la faim entre 2015 et 2019, suivi d'une hausse au début de 2020. En Asie du Sud, la part de la population en proie à la faim a commencé à augmenter légèrement dès 2019, puis a bondi de 13,2 à 15,9 pour cent entre 2019 et 2020, dans le contexte de la pandémie, avant de se hisser à 16,9 pour cent en 2021. Des augmentations relativement plus faibles ont été observées pendant deux années consécutives en Asie du Sud-Est, où, d'après les estimations, 6,3 pour cent de la population a souffert de la faim en 2021. Les niveaux se maintiennent autour de 10 pour cent en Asie de l'Ouest et de 3 pour cent en Asie centrale depuis 5 ans, et à moins de 2,5 pour cent en Asie de l'Est depuis plus d'une décennie.

TABLEAU 2 NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES (NoU), 2005-2021

	Nombre de personnes sous-alimentées (en millions)								
	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*
MONDE	**805,5**	**601,3**	**588,6**	**585,1**	**573,3**	**590,6**	**618,4**	**721,7**	**767,9**
AFRIQUE	**189,9**	**171,0**	**187,4**	**198,0**	**203,5**	**216,8**	**227,5**	**262,8**	**278,0**
Afrique du Nord	15,6	13,0	11,6	12,2	13,1	13,1	13,1	14,6	17,4
Afrique subsaharienne	174,3	158,0	175,8	185,8	190,4	203,7	214,4	248,2	260,6
Afrique australe	2,7	3,4	4,7	4,8	4,8	4,9	5,3	6,2	6,3
Afrique centrale	39,1	34,2	40,6	43,6	43,6	46,2	48,9	54,7	60,7
Afrique de l'Est	99,8	89,9	95,2	100,9	104,6	112,3	119,3	134,4	136,4
Afrique de l'Ouest	32,6	30,5	35,4	36,5	37,3	40,3	40,8	53,0	57,3
ASIE	**552,5**	**381,5**	**356,4**	**336,2**	**320,8**	**323,1**	**339,9**	**398,2**	**424,5**
Asie centrale	8,2	3,7	2,6	2,5	2,3	2,1	1,9	2,3	2,3
Asie de l'Est	106,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Asie de l'Ouest	16,0	13,7	24,8	27,4	27,3	27,9	27,5	28,3	28,4
Asie du Sud	325,7	262,3	258,0	242,1	232,8	233,3	254,1	307,6	331,6
Asie du Sud-Est	96,6	65,3	49,4	43,3	39,1	38,8	36,9	38,6	42,8
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	*31,7*	*26,6*	*36,4*	*39,6*	*40,4*	*41,0*	*40,6*	*42,9*	*45,8*
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**51,7**	**39,1**	**35,9**	**42,5**	**40,7**	**42,5**	**43,3**	**52,3**	**56,5**
Amérique latine	44,3	32,9	29,9	36,3	34,6	36,0	36,7	45,1	49,4
Amérique centrale	11,7	11,4	12,7	13,9	13,7	13,9	13,6	14,4	15,2
Amérique du Sud	32,7	21,4	17,2	22,4	20,9	22,1	23,2	30,7	34,2
Caraïbes	7,4	6,3	6,1	6,2	6,2	6,6	6,6	7,2	7,2
OCÉANIE	**2,3**	**2,3**	**2,3**	**2,3**	**2,4**	**2,4**	**2,3**	**2,3**	**2,5**
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**n.c.**	**n.c.**	**n.c.**	**n.c.**	**n.c.**	**n.c.**	**n.c.**	**n.c.**	**n.c.**

NOTES: * Projections basées sur le milieu de la fourchette. On trouvera à l'**annexe 2** tous les chiffres de 2020 et 2021. n.c. = non communiqué, car la prévalence est inférieure à 2,5 pour cent. Les totaux régionaux peuvent différer de la somme des totaux des sous-régions en raison des arrondis et des valeurs non communiquées. Pour consulter la liste des pays composant chaque agrégat régional/sous-régional, voir les Notes relatives aux régions géographiques dans les tableaux statistiques, en troisième de couverture.
SOURCE: FAO.

Dans la région Amérique latine et Caraïbes, les Caraïbes sont la sous-région qui affiche le pourcentage le plus élevé de personnes touchées par la faim (légèrement plus de 16 pour cent), la proportion s'établissant à environ 8 pour cent en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Néanmoins, après la tendance générale à la hausse qui s'est amorcée en 2015, puis l'augmentation notable intervenue entre 2019 et 2020, la PoU dans les Caraïbes est restée inchangée entre 2020 et 2021, tout en se maintenant au-dessus de ses niveaux d'avant la pandémie. À l'inverse, la faim s'est aggravée en Amérique du Sud et en Amérique centrale entre 2020 et 2021. La PoU a presque doublé en Amérique du Sud depuis 2015, avec des hausses de 1,7 et 0,8 point en 2020 et 2021, respectivement. En Amérique centrale, l'indicateur a peu augmenté depuis 2015, mais a tout de même gagné 0,4 point de pourcentage par an au cours des deux dernières années.

Les inégalités sont tenaces malgré le rebond économique

Après la forte hausse observée en 2020, la poursuite de l'augmentation de la faim dans le monde

FIGURE 3 **PLUS DE LA MOITIÉ (425 MILLIONS) DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LA FAIM DANS LE MONDE EN 2021 VIVAIENT EN ASIE ET PLUS D'UN TIERS (278 MILLIONS) EN AFRIQUE**

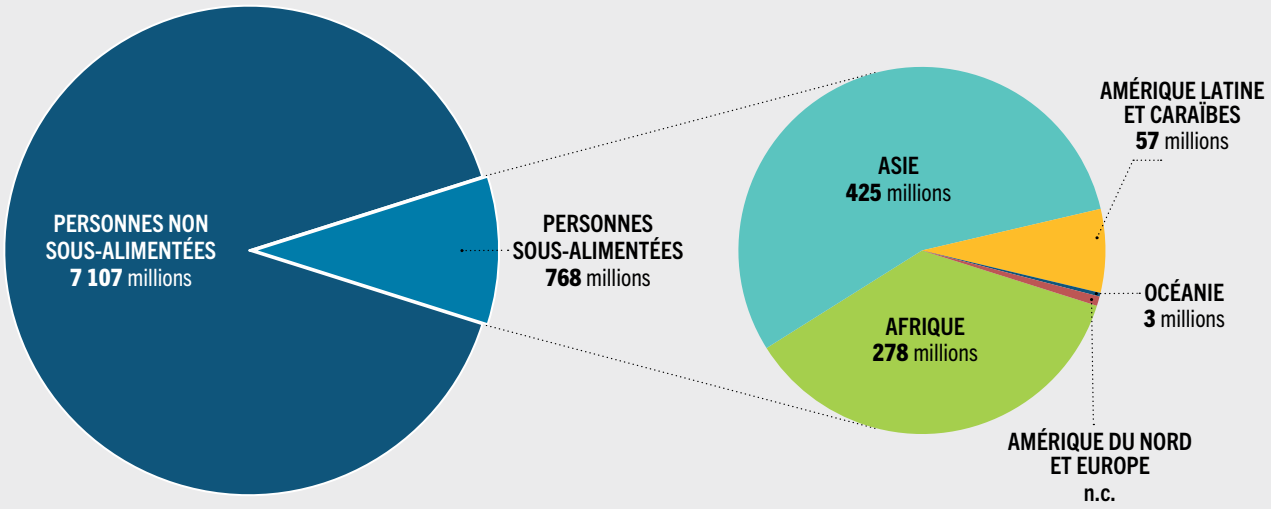

NOTES: Projections basées sur le milieu de la fourchette. On trouvera à **l'annexe 2** les chiffres correspondant aux limites inférieure et supérieure de la fourchette. n.c. = non communiqué, car la prévalence est inférieure à 2,5 pour cent.
SOURCE: FAO.

en 2021 concorde avec les données dont on dispose et qui montrent que les difficultés économiques persistantes provoquées par la crise de la covid-19 ont aggravé les inégalités d'accès à la nourriture.

En 2021, la reprise de la croissance du PIB a été très inégale d'un pays à l'autre, principalement au détriment des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Tandis que les pays à revenu élevé connaissent un redressement économique vigoureux qui leur offre de bonnes chances de retrouver en 2022 leurs niveaux de revenu réel par habitant d'avant la pandémie, les pays à faible revenu et à ceux à revenu intermédiaire de la tranche inférieure affichent un rythme de croissance beaucoup plus lent et la plupart ne devraient pas renouer avec leurs performances antérieures en 2022[6].

Les groupes de population défavorisés, tels que les femmes, les jeunes, les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs du secteur informel, ont payé un tribut disproportionné à la crise économique déclenchée par la pandémie et les mesures mises en place pour l'endiguer. Ces personnes sont plus susceptibles que d'autres d'avoir subi des pertes d'emploi et de revenus[6]. En termes d'arrêt de l'activité professionnelle, par exemple, les différences entre les sexes sont marquées: d'après des données recueillies par la Banque mondiale et les services nationaux de statistique au moyen d'enquêtes téléphoniques à haute fréquence menées dans 40 pays, 36 pour cent des femmes ont déclaré avoir cessé de travailler pendant la pandémie, contre 28 pour cent des hommes[7].

Des projections de la Banque mondiale montrent que les 20 pour cent des personnes les plus riches du monde avaient récupéré en 2021 la moitié environ de leurs revenus perdus en 2020, tandis que les 40 pour cent les plus pauvres n'avaient toujours pas commencé à rattraper leurs pertes de revenus (voir figure 5)[8,9,10]. Parallèlement, les données issues des enquêtes à haute fréquence susmentionnées indiquent que les groupes défavorisés, y compris les femmes, n'avaient que partiellement compensé leurs pertes d'emploi et de revenus d'activité[7]. Ces résultats montrent que

FIGURE 4 APRÈS AVOIR PROGRESSÉ DANS LA MAJEURE PARTIE DE L'AFRIQUE, DE L'ASIE ET DE LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES ENTRE 2019 ET 2020, LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION A CONTINUÉ DE GAGNER DU TERRAIN DANS LA PLUPART DES SOUS-RÉGIONS EN 2021, MAIS À UN RYTHME PLUS LENT

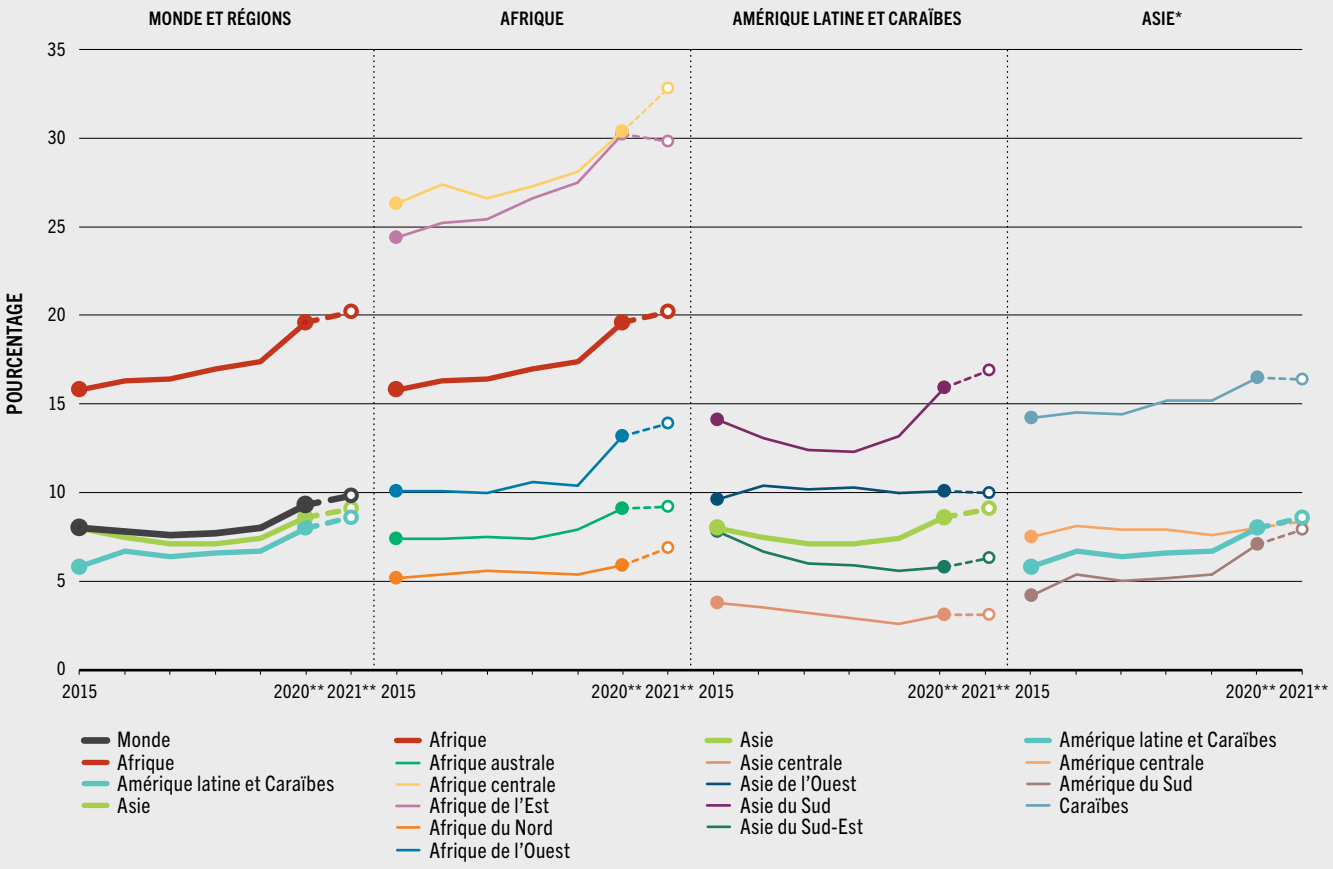

NOTES: * L'Asie de l'Est n'est pas représentée car la prévalence de la sous-alimentation y a été constamment inférieure à 2,5 pour cent depuis 2010.
** Projections basées sur le milieu de la fourchette. On trouvera à l'**annexe 2** tous les chiffres de 2020 et 2021.
SOURCE: FAO.

la crise a produit des effets plus profonds et plus tenaces sur les groupes défavorisés, aggravant les inégalités qui existaient déjà au sein des pays.

Par conséquent, non seulement la pauvreté extrême a gagné du terrain[11], mais les inégalités de revenu ont augmenté pour la première fois depuis 20 ans dans le monde[9]. Il est toutefois à noter que la hausse de la pauvreté aurait été encore plus marquée en l'absence du renforcement observé des mesures de protection sociale. Entre mars 2020 et mai 2021, pas moins de 222 pays ou territoires ont adopté ou envisageaient d'adopter des mesures de protection sociale en réponse à la pandémie de covid-19[12]. Ces mesures présentaient néanmoins des différences en termes de couverture, d'inclusivité et de pertinence. Plus de 40 pour cent des mesures de protection sociale identifiées dans l'étude ont pris la forme de paiements ponctuels, et près des trois quarts ont été retirées au bout de trois mois ou moins – soit bien avant que ne cessent les effets en cascade de la pandémie[13,14].

FIGURE 5 **LA COMPARAISON DES POURCENTAGES DE REVENUS PERDUS À CAUSE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 PAR QUINTILE DE REVENU MONDIAL EN 2020 ET EN 2021 RÉVÈLE DE FORTES DISPARITÉS DANS LA RÉCUPERATION DES REVENUS**

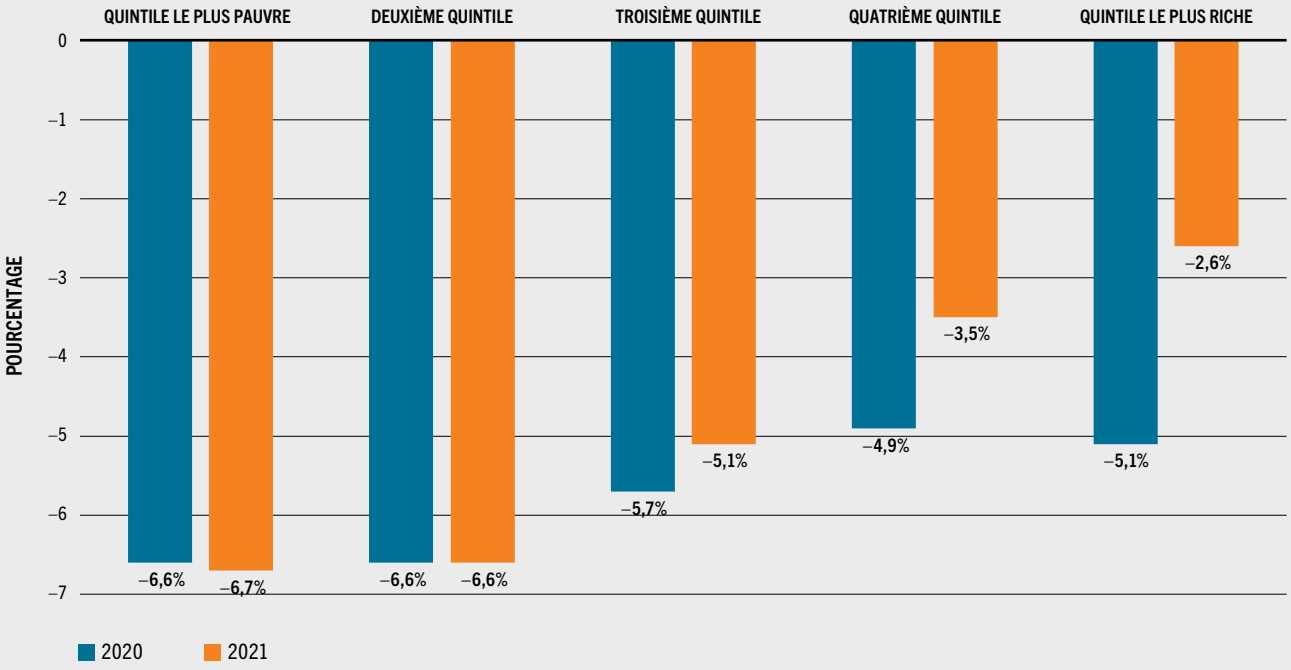

NOTE: Comparaison avec les projections établies avant la pandémie.
SOURCE: Sánchez-Páramo, C., Hill, R., Mahler, D.G., Narayan, A. et Yonzan, N. 2021. *L'augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités sont les autres séquelles de la COVID-19.* Dans: *World Bank Blogs.* Banque mondiale, Washington. Consulté le 5 mai 2022. https://blogs.worldbank.org/fr/voices/laugmentation-de-la-pauvrete-et-le-creusement-des-inegalites-sont-les-autres-sequelles-de-la

Ces disparités de l'impact de la pandémie et du rythme de reprise, conjuguées à la couverture et à la durée limitées des mesures de protection sociale, ont entraîné une aggravation des inégalités. Comme l'ont déjà relevé les précédentes éditions de ce rapport, les inégalités comptent parmi les causes profondes de l'insécurité alimentaire; il est donc probable que le creusement des inégalités observé en 2020 ait affaibli les effets de transmission entre la reprise économique et l'amélioration de la sécurité alimentaire, comme en témoigne l'augmentation du nombre de personnes ayant des difficultés d'accès à la nourriture.

Vers l'élimination de la faim (cible 2.1 des ODD): projections à l'horizon 2030

Les perspectives d'atteindre la cible Faim zéro d'ici à 2030 (cible 2.1 des ODD) sont décourageantes. Le rapport de l'année dernière livrait déjà de sombres projections concernant le nombre de personnes susceptibles d'être touchées par la faim en 2030, en s'appuyant sur une extrapolation des tendances récentes des trois variables fondamentales utilisées pour calculer la PoU dans chaque pays: l'offre totale de nourriture, la taille et la composition de la population (qui déterminent les besoins énergétiques alimentaires totaux) et le degré d'inégalité de l'accès à la nourriture au sein de la population[15].

Les projections du NoU en 2025 et 2030 ont été actualisées à la lumière des résultats de l'évaluation de la situation en 2021 (voir tableau 1), selon les méthodes introduites l'an dernier (voir **l'annexe 2**). Deux scénarios sont présentés: un scénario de référence visant à déterminer l'incidence

FIGURE 6 LE SCÉNARIO AVEC COVID-19 PRÉVOIT UN RECUL DU NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES DANS LE MONDE À ENVIRON 670 MILLIONS EN 2030, CE QUI EST TRÈS ÉLOIGNÉ DE LA CIBLE FAIM ZÉRO. C'EST 78 MILLIONS DE PLUS QUE DANS LE SCÉNARIO SANS COVID-19

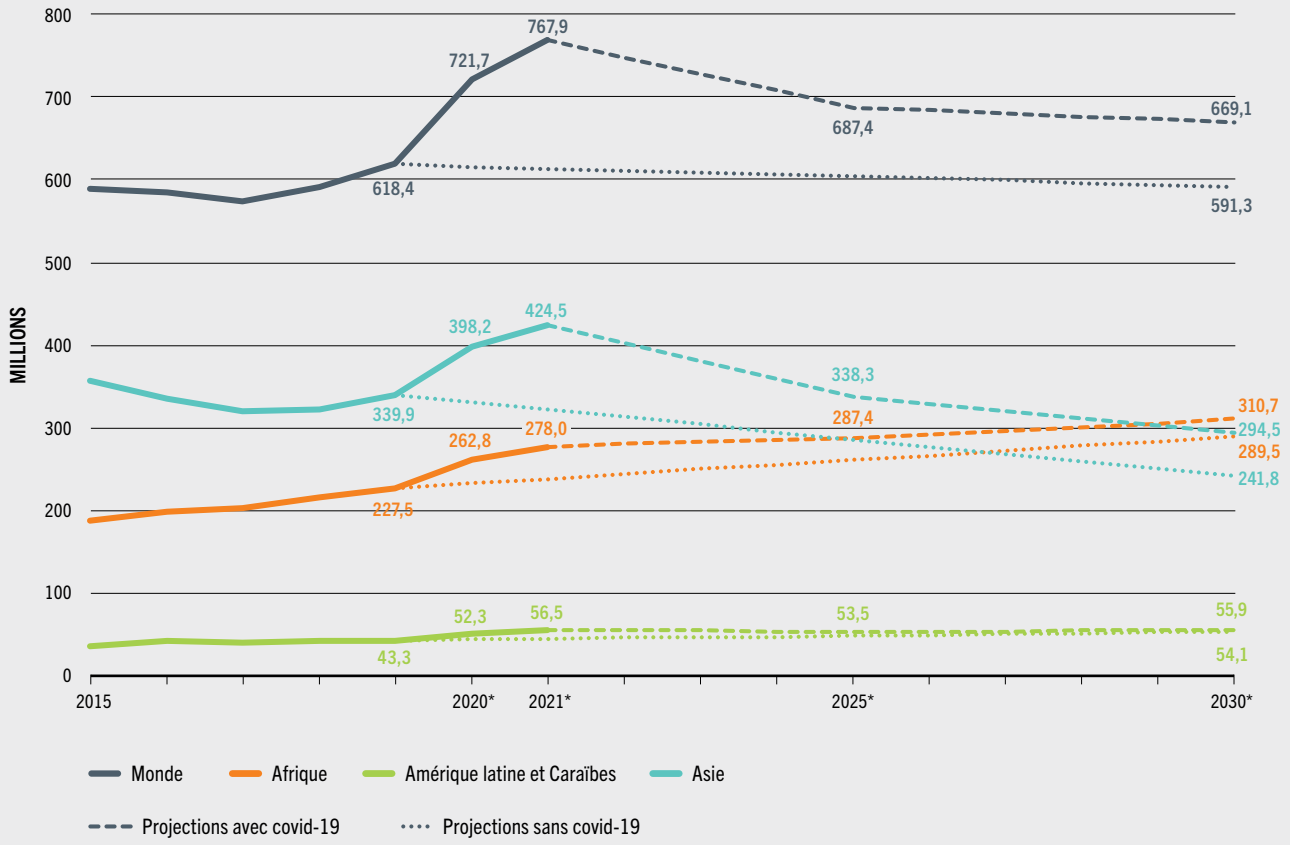

NOTES: * Projections. Les valeurs pour 2020 et 2021 correspondent au milieu de la fourchette de projections. Pour consulter l'ensemble des estimations, voir l'**annexe 2**.
SOURCE: FAO.

macroéconomique de la pandémie de covid-19 d'après les données de l'édition la plus récente des *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (FMI), publiées en avril 2022 (ci-après «scénario avec covid-19»), et un scénario sans covid-19, qui a été calibré sur la situation de l'économie mondiale en 2018-2019, avant la pandémie de covid-19, et qui repose sur les projections à long terme présentées dans l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale* (figure 6).

En comparaison des estimations de l'an dernier, ces nouvelles projections dressent un tableau plus sombre. L'hypothèse selon laquelle la faim commencerait à reculer dès 2021 à la faveur de la reprise économique ne s'est finalement pas vérifiée. Comme indiqué ci-avant, les effets persistants de la pandémie de covid-19 et le creusement des inégalités qui s'en est suivi ont coupé court à cette perspective.

Selon les projections, il y aura encore près de 670 millions de personnes sous-alimentées en 2030 – soit 8 pour cent de la population mondiale, une proportion inchangée par rapport à 2015, l'année du lancement du Programme de

ENCADRÉ 3 LA GUERRE EN UKRAINE: RISQUES POTENTIELS POUR LES MARCHÉS AGRICOLES INTERNATIONAUX ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE[16,17]

La Fédération de Russie et l'Ukraine comptent parmi les plus importants producteurs de produits agricoles de la planète. Avant la crise, ces pays fournissaient à eux deux 30 pour cent des exportations mondiales de blé et 20 pour cent des exportations mondiales de maïs. Ils comptaient par ailleurs pour près de 80 pour cent des exportations mondiales de produits à base de graines de tournesol. La Fédération de Russie est en outre l'un des principaux exportateurs d'engrais à base d'azote, de potassium et de phosphore, dont les prix se sont envolés depuis la fin 2020 sous l'influence de la hausse des prix de l'énergie et de l'augmentation des coûts de transport dans le sillage de la pandémie de covid-19. Les perturbations des exportations de produits agricoles dues à la guerre en Ukraine exposent les marchés mondiaux des denrées alimentaires et des engrais à un risque accru de voir les disponibilités se réduire, la demande des importateurs rester en partie insatisfaite et les cours internationaux augmenter. De nombreux pays fortement tributaires des importations de denrées alimentaires et d'engrais, dont beaucoup font partie des pays les moins avancés et des pays à faible revenu et à déficit vivrier, comptent sur les approvisionnements alimentaires de l'Ukraine et de la Fédération de Russie pour satisfaire leurs besoins de consommation. Une grande partie de ces pays subissaient déjà, avant même le début du conflit, les effets négatifs des prix internationaux élevés des produits alimentaires et des engrais.

En Ukraine, l'escalade du conflit fait craindre que les cultures ne puissent pas être récoltées et les produits exportés. Des incertitudes planent également sur les perspectives d'exportation de la Russie, les difficultés financières et liées au transport étant susceptibles de contrarier les ventes. Un tel déficit d'exportations risque de faire grimper encore plus haut les prix mondiaux des produits alimentaires. Des simulations réalisées par la FAO pour évaluer l'impact potentiel d'une réduction soudaine et abrupte des exportations de céréales et de graines de tournesol des deux pays indiquent que ce déficit d'exportations pourrait n'être que partiellement compensé par le déblocage des stocks durant la campagne de commercialisation 2022-2023. Compte tenu de ce degré d'incertitude élevé, deux scénarios ont été simulés. Dans le scénario de choc modéré, qui table sur un déficit d'exportations de céréales et de graines oléagineuses de 24 millions de tonnes en 2022-2023 et sur un prix du baril de pétrole brut de 100 USD, le prix mondial du blé augmentera de 8,7 pour cent. Dans l'éventualité où les marchés mondiaux des céréales et des graines oléagineuses subiraient un choc plus sévère (avec un déficit d'exportations total de 58 millions de tonnes), le prix international du blé connaîtrait une hausse estimée à 21,5 pour cent, à partir d'un niveau déjà élevé. Les prix des autres céréales et des graines oléagineuses augmenteraient également, mais dans une moindre mesure.

Les dommages infligés aux infrastructures de transport terrestre et aux ports maritimes, ainsi qu'aux infrastructures de stockage et de transformation en Ukraine, sont d'autres facteurs qui pourraient contribuer au déficit d'exportations. Leur impact est encore aggravé par le peu de solutions de remplacement existantes – par exemple, transporter les marchandises par rail et non par bateau, ou passer des usines modernes de trituration des oléagineux à des installations de transformation plus petites en cas de dommages dans les installations principales. Une hausse continue du coût du transport maritime alourdirait un peu plus la facture finale acquittée par les importateurs pour les produits alimentaires venant de l'étranger.

Le conflit qui touche ces acteurs importants du marché mondial des produits agricoles, alors que les prix internationaux des denrées alimentaires et des intrants sont déjà élevés et de plus en plus volatiles, suscite de graves préoccupations quant à ses effets négatifs potentiels sur la sécurité alimentaire mondiale. Les simulations de la FAO indiquent que, dans une configuration de choc modéré, le NoU dans le monde augmenterait de 7,6 millions en 2022, contre une hausse de 13,1 millions par rapport aux estimations du scénario de référence dans l'hypothèse d'un choc plus sévère (figure A).

FIGURE A IMPACT ESTIMÉ DE LA GUERRE EN UKRAINE SUR LE NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES DANS LE MONDE EN 2022

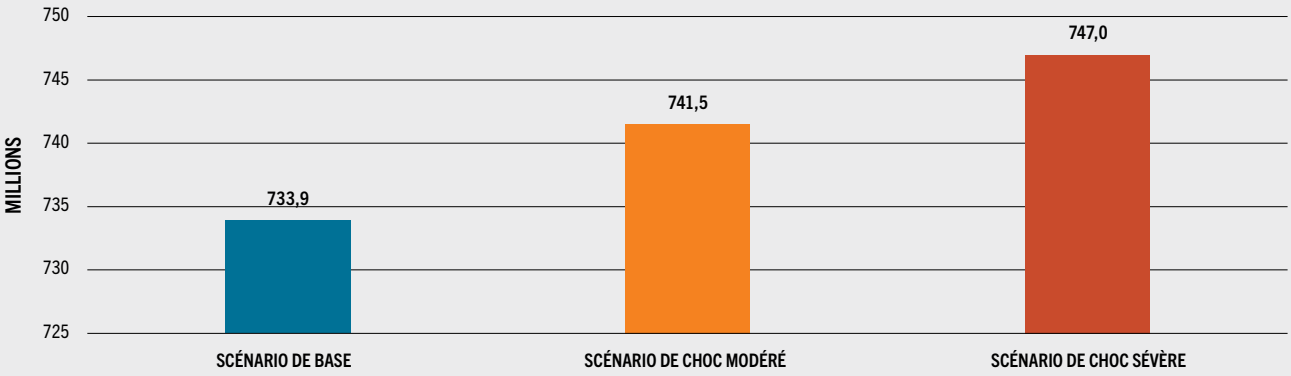

NOTE: Le scénario de référence correspond au NoU projeté en 2022 en l'absence de guerre en Ukraine.
SOURCE: Calculs effectués par la FAO.

Dans un troisième scénario, qui retient l'hypothèse d'un sévère déficit d'exportations de l'Ukraine et de la Fédération de Russie en 2022 et 2023 et table sur l'absence de réponse de la production mondiale, le NoU augmenterait de près de 19 millions en 2023.

D'un point de vue régional, les populations vulnérables de l'Afrique subsaharienne et de la région Proche-Orient et Afrique du Nord sont les plus susceptibles de subir une aggravation de la sous-alimentation à cause du conflit (figure B). Le faible niveau de revenu et la part élevée des dépenses alimentaires qui caractérisent les populations d'Afrique subsaharienne, conjugués à la lourde dépendance des populations du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord à l'égard des importations de blé, en particulier de blé ukrainien et russe, sont des facteurs qui rendent les consommateurs pauvres extrêmement vulnérables aux chocs sur les prix du blé, du maïs et des huiles végétales.

Au-delà de son impact direct sur les approvisionnements alimentaires mondiaux, le conflit engendre un certain nombre de risques supplémentaires qui influeront sur la production et le commerce des produits agricoles. L'agriculture, qui réclame énormément d'énergie, en particulier dans les régions industrialisées, sera inévitablement touchée par la forte hausse des prix de l'énergie. Sachant que les prix des engrais et des autres produits dont la fabrication nécessite beaucoup d'énergie ne font qu'augmenter sous l'effet du conflit, il est attendu que les coûts des intrants, de manière générale, s'envolent. Les prix accrus des intrants se répercuteront en premier lieu sur les coûts de production et, au bout du compte, sur les prix des denrées alimentaires. Ils pourraient aussi faire baisser l'utilisation des intrants, ce qui aurait une incidence négative sur la production végétale dans le monde et, par voie de conséquence, présenterait un risque supplémentaire pour la sécurité alimentaire mondiale dans les prochaines années.

Le conflit et les sanctions économiques imposées à sa suite contre la Fédération de Russie devraient aussi avoir des répercussions sur les taux de change, les niveaux d'endettement et les perspectives de croissance économique générales. En avril 2022, le FMI a publié ses *Perspectives de l'économie mondiale*, qui annoncent un ralentissement de la croissance mondiale, laquelle passerait de 6,1 pour cent en 2021 à 3,6 pour cent en 2022 et 2023 du fait de la guerre, soit un recul de 0,8 et 0,2 point de pourcentage pour 2022 et 2023, respectivement, par rapport aux projections de janvier 2022. Le FMI prévoit une baisse à deux chiffres du PIB en Ukraine et une importante contraction dans la Fédération de Russie, qui pourraient faire tache d'huile au niveau mondial au travers des marchés de produits, du commerce, des transferts de fonds et des canaux financiers. Le ralentissement de la croissance du PIB dans plusieurs régions du monde affectera la demande mondiale de produits agroalimentaires. En outre, une appréciation durable du dollar, en particulier dans le contexte de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis d'Amérique, pourrait avoir d'importantes conséquences économiques pour les régions en développement et aggraver leur endettement. Même si, à ce stade, il n'est pas possible de déterminer avec certitude l'ensemble des conséquences de la guerre pour l'économie mondiale, celles-ci dépendant de plusieurs facteurs, les pays et les populations pauvres ou très vulnérables devraient être les plus durement touchés par le ralentissement de la croissance économique et le niveau élevé de l'inflation, avec pour conséquences une aggravation de la faim et de la malnutrition (voir encadré 5) et une hausse du coût d'une alimentation saine. Tout ceci interviendrait alors que le monde peine encore à s'extirper de la récession déclenchée par la pandémie de covid-19.

FIGURE B AUGMENTATION ESTIMÉE DU NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES EN 2022, PAR RÉGION

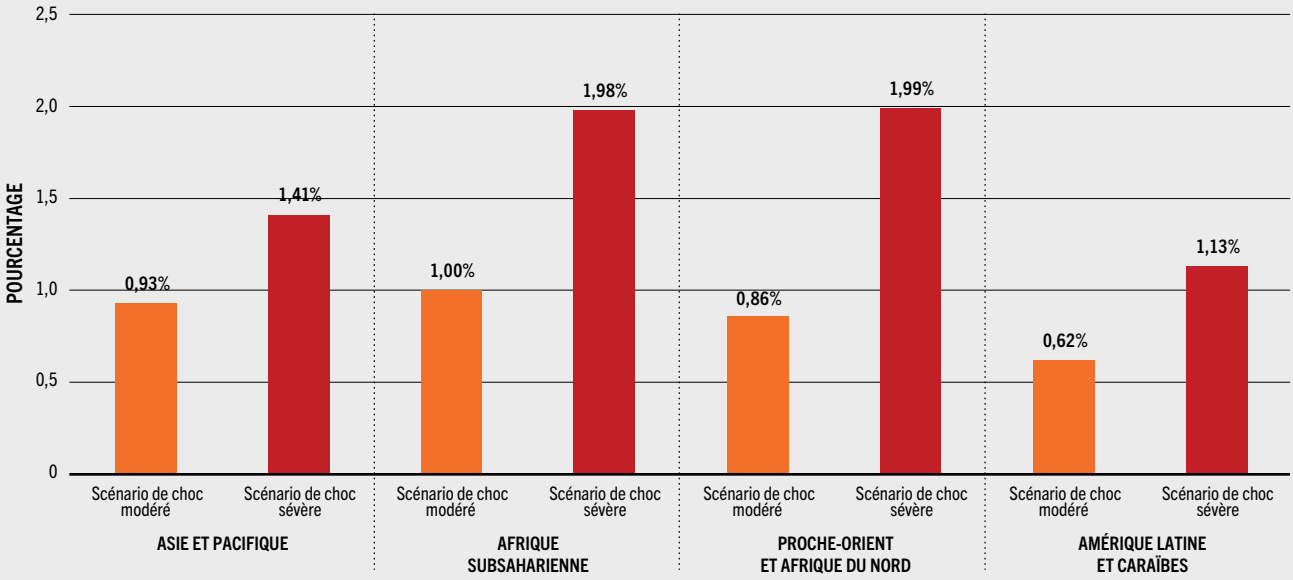

NOTE: La variation en pourcentage du NoU correspond à la différence entre les résultats des scénarios de choc modéré et de choc sévère et le NoU du scénario de référence pour l'année 2022 (voir note de la figure A).
SOURCE: Calculs effectués par la FAO.

développement durable à l'horizon 2030. Ce chiffre serait inférieur de 78 millions si la pandémie ne s'était pas produite. La réduction graduelle prévue de la faim dans le monde d'ici à 2030 est, pour l'essentiel, la résultante de l'amélioration notable attendue en Asie, région dans laquelle le NoU devrait décliner de 425 millions actuellement à environ 295 millions (soit environ 6 pour cent de la population), et de l'aggravation simultanée de la situation en Afrique, où le NoU devrait grimper de presque 280 millions à plus de 310 millions (légèrement plus de 18 pour cent de la population). En Amérique latine et dans les Caraïbes, le nombre de personnes sous-alimentées devrait rester stable jusqu'en 2030, à environ 56 millions (environ 8 pour cent de la population).

Au moment de la rédaction du présent rapport, s'annonce une autre crise qui est susceptible de se répercuter sur la sécurité alimentaire mondiale: la guerre en Ukraine. Comme l'explique plus en détail l'encadré 3, la Fédération de Russie et l'Ukraine sont deux acteurs de poids dans le commerce mondial des produits alimentaires et agricoles, en particulier le blé, le maïs, le tournesol, l'huile de tournesol et les engrais, et opèrent sur des marchés caractérisés par la concentration des disponibilités à l'exportation dans un petit nombre de pays. Du fait de cette concentration, ces marchés sont particulièrement vulnérables aux chocs comme celui que représente la guerre actuelle. Ce conflit entraîne plusieurs risques qui auront des effets directs et indirects sur l'approvisionnement mondial. Parmi eux, le risque de perturbations des flux d'échanges et les risques corrélatifs de flambée des prix doivent recevoir une attention prioritaire. Doivent également être pris en compte le risque potentiel d'une diminution de la prochaine récolte et les risques logistiques liés aux destructions des infrastructures de transport, de stockage et de transformation. Ces facteurs, pris dans leur ensemble, font peser une menace sur les perspectives de l'insécurité alimentaire à court et moyen termes, en particulier dans les pays appauvris, et font obstacle à la réalisation de la cible Faim zéro de l'ODD 2.

La crise actuelle accentue les incertitudes qui entourent les projections des niveaux de faim dans le monde à l'horizon 2030, ce qui pourrait avoir une incidence sur les scénarios présentés à la figure 6. Quoiqu'il soit encore trop tôt pour essayer de quantifier les effets du conflit en raison des canaux multiples par lesquels il est susceptible d'affecter l'insécurité alimentaire dans le monde, l'encadré 3 présente des simulations de l'impact potentiel de la guerre en 2022 qui prennent en considération deux des risques induits par le conflit: le risque commercial (qui se traduit par une interruption des exportations de blé et de maïs depuis l'Ukraine) et le risque prix (qui correspond à une hausse des prix des marchandises et de l'énergie).

Indicateur 2.1.2 des ODD Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle FIES

L'élimination de la faim est une nécessité impérieuse pour la préservation de la vie et de la dignité humaine. La cible 2.1 des ODD engage le monde à aller encore plus loin en faisant en sorte que chacun ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante. L'indicateur 2.1.2 (prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée à l'aide de l'échelle FIES) est utilisé pour suivre les progrès réalisés vers l'objectif ambitieux consistant à assurer à tous l'accès à une alimentation adéquate.

L'échelle FIES permet aussi d'estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire *à des niveaux graves uniquement*, offrant une grille de lecture supplémentaire pour le suivi de la faim. Bien qu'obtenue à l'aide de données et de méthodes très différentes de celles qui servent à mesurer la prévalence de la sous-alimentation (voir l'**annexe 1B**), la prévalence de l'insécurité alimentaire grave devrait être en corrélation avec la PoU pour toutes les populations. Il est en effet peu probable que les personnes en situation d'insécurité alimentaire grave soient en mesure d'acquérir suffisamment de nourriture pour satisfaire en permanence leurs besoins énergétiques alimentaires, ce qui correspond au concept de sous-alimentation chronique mesuré par la PoU[3,18].

Un nombre croissant de pays ayant adopté l'échelle FIES comme outil normalisé d'évaluation de la sécurité alimentaire, de plus en plus de données FIES sont disponibles auprès des sources nationales officielles. Dans la présente édition du rapport, les données FIES ou des données

équivalentes sur la sécurité alimentaire basées sur l'expérience vécue et recueillies par des organismes nationaux ont permis de calculer des estimations pour plus de 59 pays correspondant à plus d'un quart de la population mondiale. Concernant les autres pays, les estimations reposent sur les données FIES recueillies par la FAO, essentiellement par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup© (voir l'**annexe 1B**). La présente édition utilise aussi les données FIES recueillies par la FAO en 2021 sur 20 pays moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement, pour lesquels il existe très peu de données sur la sécurité alimentaire[19]. En ce sens, les données recueillies pour la toute première fois dans les nations insulaires des Caraïbes, de l'Afrique et de l'Asie[c], par exemple, élargissent le champ de nos connaissances sur l'insécurité alimentaire dans les pays vulnérables.

Depuis que la FAO a commencé à recueillir des données FIES, en 2014, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave au niveau mondial n'a cessé de s'aggraver (figure 7 et tableau 3). Au cours de l'année 2020, marquée par la propagation de la covid-19 dans le monde, elle a augmenté presque autant que sur l'ensemble des cinq années précédentes. Les nouvelles estimations pour 2021 indiquent que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée relativement stable par rapport à 2020, alors que l'insécurité alimentaire grave a augmenté, ce qui témoigne encore une fois de la dégradation de la situation, principalement pour les populations qui étaient déjà en proie à des difficultés majeures.

On estime qu'en 2021, 29,3 pour cent de la population mondiale (2,3 milliards de personnes) se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, c'est-à-dire n'avaient pas accès à une nourriture adéquate (tableau 3 et tableau 4). Même si les chiffres sont restés à peu près stables entre 2020 et 2021, le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave a augmenté de plus de 350 millions entre 2019, l'année qui a précédé la pandémie de covid-19, et 2021.

c Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Maldives, Sao Tomé-et-Principe, Suriname et Trinité-et-Tobago.

Parmi les personnes souffrant d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, près de 40 pour cent étaient touchées à des niveaux graves, à savoir qu'elles s'étaient trouvées dans des situations où elles avaient manqué de nourriture ou bien, dans le pire des cas, où elles avaient passé une journée sans manger. La prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire grave est passée de 9,3 pour cent en 2019 à 10,9 pour cent en 2020, puis à 11,7 pour cent en 2021. Selon les estimations, l'insécurité alimentaire grave a touché 923,7 millions de personnes en 2021 – c'est 73,6 millions de plus qu'en 2020 et 207 millions de plus qu'en 2019.

Les nombres estimés de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave (tableau 4) et de personnes sous-alimentées (tableau 2) présentent des tendances similaires. Cela étant, le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire grave dans le monde en 2021 et sa progression entre 2020 et 2021 sont quelque peu supérieurs aux estimations pour les personnes sous-alimentées, établies sur la base du milieu de la fourchette (voir le tableau 2 à la section précédente). La raison en est que ces indicateurs s'appuient sur des méthodes et des sources de données très différentes. Comme indiqué précédemment, les données FIES ont été recueillies directement auprès des participants aux enquêtes, offrant la possibilité de calculer rapidement des estimations fiables, tandis que les estimations de la PoU en 2021 sont des prévisions immédiates qui reposent sur des données relatives aux disponibilités alimentaires et à l'accès à la nourriture à l'échelon national.

Si les niveaux d'insécurité alimentaire modérée ou grave sont restés stables au plan mondial, une autre image se dégage au niveau régional. La région où l'insécurité alimentaire modérée ou grave a le plus augmenté entre 2020 et 2021 est l'Afrique, qui enregistre également les niveaux de prévalence les plus élevés pour les deux degrés de gravité. L'insécurité alimentaire modérée ou grave s'y est accrue de 1,9 point de pourcentage en un an pour atteindre 57,9 pour cent; quant à l'insécurité alimentaire grave, elle a augmenté de 1 point et touchait en 2021 près d'une personne sur quatre dans la région. Selon les estimations, l'insécurité alimentaire grave a touché 322 millions d'Africains en 2021 – soit 21,5 millions de plus qu'en 2020 et 58 millions de plus qu'en 2019, avant la pandémie

FIGURE 7 L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE EST RESTÉE STABLE AU NIVEAU MONDIAL, MALGRÉ UNE AUGMENTATION DANS TOUTES LES RÉGIONS SAUF L'ASIE, TANDIS QUE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE A GAGNÉ DU TERRAIN À L'ÉCHELLE MONDIALE ET DANS TOUTES LES RÉGIONS

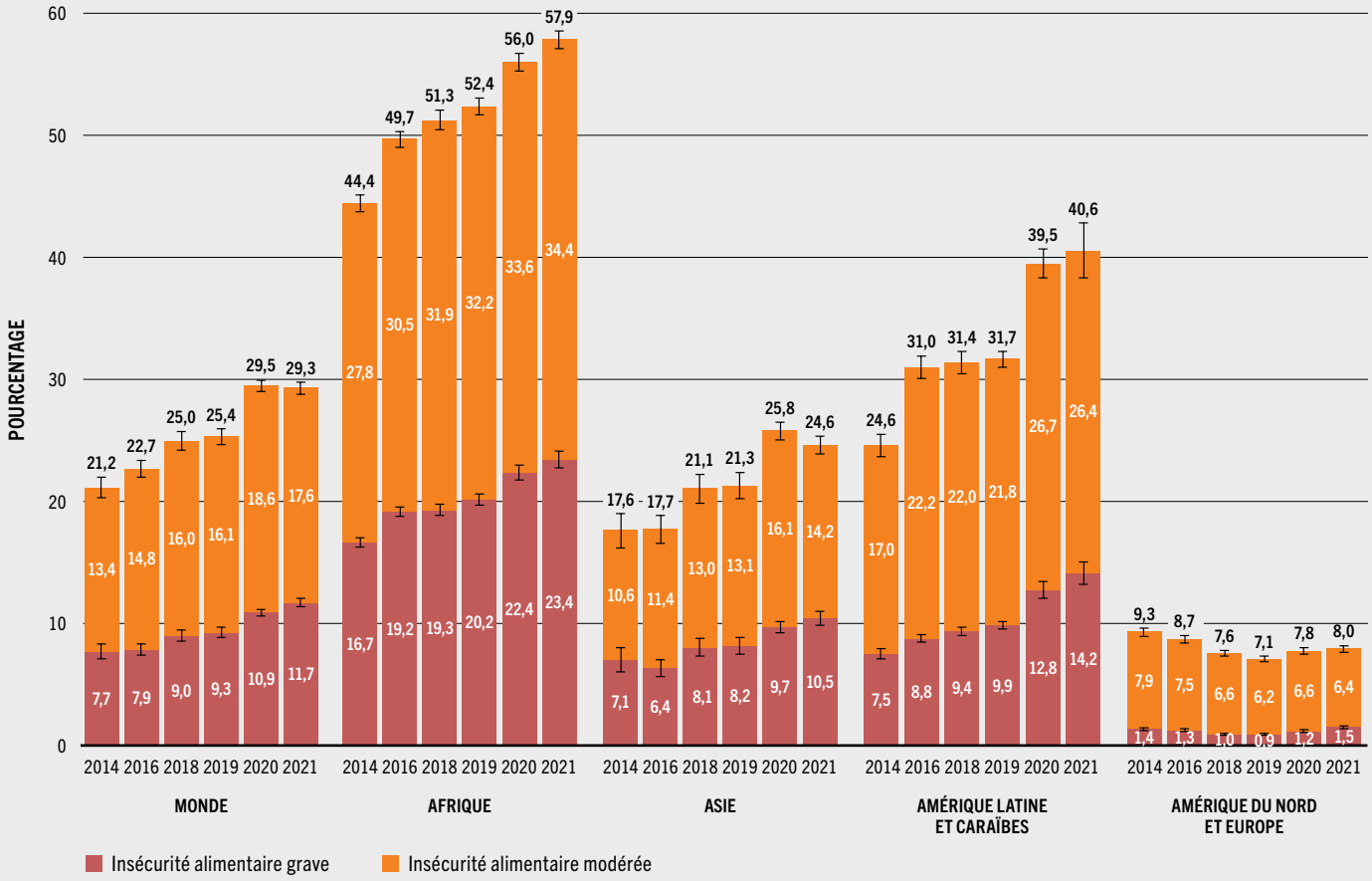

NOTE: Les différences dans les totaux sont dues aux arrondis à la décimale la plus proche.
SOURCE: FAO.

de covid-19. Plus d'un tiers des personnes confrontées à une insécurité alimentaire grave dans le monde en 2021 vivent en Afrique.

Les différences sous-régionales en Afrique sont notables. La prévalence de l'insécurité alimentaire en Afrique du Nord est inférieure de moitié environ à l'indicateur correspondant en Afrique subsaharienne; il apparaît néanmoins que la situation de la sécurité alimentaire s'est davantage aggravée en Afrique du Nord entre 2020 et 2021. En Afrique subsaharienne, l'Afrique centrale est la sous-région où l'insécurité alimentaire est la plus élevée et a le plus augmenté entre 2020 et 2021.

La sécurité alimentaire a aussi continué de se dégrader en Amérique latine et dans les Caraïbes, quoique cette tendance ait ralenti après la forte hausse de l'insécurité alimentaire enregistrée en 2020. En 2021, 40,6 pour cent de la population a été en butte à une insécurité alimentaire modérée ou grave, soit une augmentation de 1,1 point par rapport à 2020 – un niveau qui se situe à l'intérieur de la marge d'erreur. L'insécurité alimentaire a »

TABLEAU 3 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ÉVALUÉE SELON L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VÉCUE (FIES), 2014-2021

	Prévalence de l'insécurité alimentaire grave (en pourcentage)						Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (en pourcentage)					
	2014	2016	2018	2019	2020	2021	2014	2016	2018	2019	2020	2021
MONDE	**7,7**	**7,9**	**9,0**	**9,3**	**10,9**	**11,7**	**21,2**	**22,7**	**25,0**	**25,4**	**29,5**	**29,3**
AFRIQUE	**16,7**	**19,2**	**19,3**	**20,2**	**22,4**	**23,4**	**44,4**	**49,7**	**51,3**	**52,4**	**56,0**	**57,9**
Afrique du Nord	10,2	10,4	9,3	8,7	9,5	11,3	29,7	30,0	31,1	28,9	30,2	34,0
Afrique subsaharienne	18,2	21,2	21,6	22,8	25,3	26,2	47,9	54,2	55,9	57,7	61,8	63,2
Afrique australe	8,9	9,1	9,2	9,2	11,0	11,0	21,4	21,8	21,9	21,9	24,6	24,5
Afrique centrale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	35,9	37,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	70,1	75,3
Afrique de l'Est	21,5	25,4	24,3	25,0	28,1	28,7	56,3	63,2	62,7	63,6	66,6	66,9
Afrique de l'Ouest	10,2	13,0	14,9	16,6	19,9	20,7	36,1	44,0	48,4	51,7	59,0	60,0
ASIE	**7,1**	**6,4**	**8,1**	**8,2**	**9,7**	**10,5**	**17,6**	**17,7**	**21,1**	**21,3**	**25,8**	**24,6**
Asie centrale	1,6	2,0	2,2	2,3	4,7	4,9	8,5	10,0	13,6	13,2	17,9	20,2
Asie de l'Est	0,8	1,5	1,9	1,3	2,0	1,0	6,0	6,3	9,6	7,4	7,8	6,2
Asie de l'Ouest	8,0	8,5	9,0	8,6	9,1	9,6	27,5	26,2	27,4	27,8	31,8	33,7
Asie du Sud	14,4	11,9	15,5	16,3	18,9	21,0	27,9	27,3	31,8	34,3	43,2	40,6
Asie du Sud-Est	2,4	2,5	2,6	2,6	3,4	4,1	15,4	17,0	17,3	16,8	18,9	20,7
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	*9,1*	*9,3*	*9,1*	*8,7*	*9,3*	*10,4*	*28,5*	*28,0*	*29,1*	*28,3*	*31,0*	*33,8*
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**7,5**	**8,8**	**9,4**	**9,9**	**12,8**	**14,2**	**24,6**	**31,0**	**31,4**	**31,7**	**39,5**	**40,6**
Amérique latine	5,7	7,1	7,5	8,2	11,1	13,0	21,8	28,7	29,1	29,4	37,5	38,9
Amérique centrale	6,5	6,2	6,9	7,3	7,3	8,0	30,2	27,5	27,3	28,2	34,1	34,1
Amérique du Sud	5,4	7,5	7,8	8,5	12,7	15,1	18,4	29,2	29,8	30,0	38,8	40,9
Caraïbes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	36,6	30,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	68,4	64,0
OCÉANIE	**2,5**	**3,3**	**3,7**	**3,8**	**2,6**	**4,5**	**11,4**	**11,9**	**13,1**	**13,6**	**12,0**	**13,0**
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**1,4**	**1,3**	**1,0**	**0,9**	**1,2**	**1,5**	**9,3**	**8,7**	**7,6**	**7,1**	**7,8**	**8,0**
Amérique du Nord	1,0	1,0	0,8	0,8	0,7	0,8	10,5	9,0	8,0	7,6	8,3	8,3
Europe	1,5	1,4	1,0	1,0	1,4	1,9	8,7	8,6	7,4	6,9	7,5	7,8
Europe de l'Est	1,4	1,5	0,9	0,8	1,4	1,7	10,2	11,7	9,1	8,4	10,2	10,5
Europe de l'Ouest	1,4	0,9	0,8	0,7	0,8	1,7	5,7	4,9	4,5	4,3	3,9	4,9
Europe du Nord	1,8	1,7	1,0	0,9	1,2	1,8	6,7	6,6	5,5	5,1	4,1	4,4
Europe du Sud	1,8	1,6	1,6	1,6	2,3	2,8	11,2	8,8	9,0	8,7	9,2	8,6

NOTES: n.d. = non disponible, à savoir que les données disponibles portent sur un nombre restreint de pays représentant moins de 50 pour cent de la population de la région. Les estimations pour l'Amérique latine et les Caraïbes concernant la période 2014-2019 comprennent des pays des Caraïbes dont les populations cumulées ne représentent que 30 pour cent de la population de la sous-région. Les estimations pour 2020 et 2021 comprennent des pays des Caraïbes dont les populations cumulées représentent environ 60 et 65 pour cent respectivement de la population de la sous-région. Les pays compris dans l'estimation de 2021 pour la sous-région des Caraïbes sont: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint Kitts et Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.
SOURCE: FAO.

TABLEAU 4 NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT ET EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ÉVALUÉ SELON L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VÉCUE (FIES), 2014-2021

	Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave (en millions)						Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (en millions)					
	2014	2016	2018	2019	2020	2021	2014	2016	2018	2019	2020	2021
MONDE	**564,9**	**588,5**	**687,4**	**716,9**	**850,1**	**923,7**	**1 543,9**	**1 693,4**	**1 905,4**	**1 955,9**	**2 297,8**	**2 308,5**
AFRIQUE	**192,1**	**232,7**	**246,8**	**264,2**	**300,5**	**322,0**	**512,0**	**602,8**	**654,1**	**685,0**	**750,9**	**794,7**
Afrique du Nord	22,4	23,7	22,0	21,1	23,4	28,3	65,1	68,6	73,7	69,8	74,4	85,3
Afrique subsaharienne	169,7	209,1	224,8	243,0	277,1	293,8	446,9	534,2	580,4	615,2	676,4	709,4
Afrique australe	5,5	5,8	6,0	6,2	7,4	7,5	13,3	13,9	14,4	14,6	16,6	16,8
Afrique centrale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	64,5	69,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	125,8	139,3
Afrique de l'Est	81,6	101,7	102,5	108,6	125,3	131,2	213,6	253,1	264,8	276,1	296,8	306,0
Afrique de l'Ouest	35,1	47,1	56,8	65,1	79,9	85,4	123,6	158,9	184,5	202,4	237,2	247,4
ASIE	**310,0**	**284,8**	**368,0**	**376,8**	**451,6**	**489,1**	**773,5**	**794,0**	**960,1**	**980,4**	**1 196,8**	**1 151,4**
Asie centrale	1,1	1,4	1,6	1,6	3,5	3,7	5,7	7,0	9,8	9,6	13,3	15,3
Asie de l'Est	13,2	24,6	31,3	21,7	33,8	17,4	98,0	104,1	159,5	124,6	130,8	104,2
Asie de l'Ouest	20,4	22,2	24,5	23,7	25,6	27,2	69,6	68,8	74,4	76,6	88,8	95,6
Asie du Sud	260,3	220,6	293,5	312,9	366,4	412,9	503,9	505,0	602,8	658,6	837,5	796,8
Asie du Sud-Est	15,2	16,1	17,1	16,9	22,4	28,0	96,3	109,1	113,6	111,0	126,4	139,7
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	*42,8*	*45,9*	*46,5*	*44,8*	*49,0*	*55,4*	*134,7*	*137,4*	*148,1*	*146,4*	*163,2*	*180,8*
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**46,5**	**55,5**	**60,4**	**64,0**	**83,7**	**93,5**	**151,7**	**195,4**	**201,6**	**205,2**	**258,4**	**267,7**
Amérique latine	32,9	41,9	45,2	49,4	67,8	80,1	125,4	168,6	174,1	178,1	228,6	239,7
Amérique centrale	10,9	10,5	12,1	13,0	13,1	14,5	50,3	47,1	48,0	50,0	61,3	61,9
Amérique du Sud	22,0	31,3	33,1	36,5	54,7	65,6	75,1	121,5	126,1	128,1	167,3	177,7
Caraïbes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	15,9	13,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	29,8	28,0
OCÉANIE	**1,0**	**1,3**	**1,5**	**1,6**	**1,1**	**2,0**	**4,5**	**4,8**	**5,5**	**5,7**	**5,1**	**5,6**
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**15,2**	**14,1**	**10,7**	**10,3**	**13,2**	**17,2**	**102,1**	**96,4**	**84,2**	**79,6**	**86,7**	**89,1**
Amérique du Nord	3,7	3,8	3,0	3,0	2,7	2,8	37,2	32,2	29,1	27,9	30,5	30,8
Europe	11,4	10,4	7,7	7,3	10,5	14,4	64,9	64,2	55,0	51,6	56,2	58,3
Europe de l'Est	4,1	4,3	2,6	2,4	4,1	4,9	29,9	34,4	26,8	24,6	30,0	30,8
Europe de l'Ouest	2,8	1,8	1,5	1,4	1,6	3,3	10,9	9,5	8,8	8,4	7,7	9,7
Europe du Nord	1,8	1,8	1,1	1,0	1,3	1,9	6,9	6,8	5,8	5,4	4,4	4,7
Europe du Sud	2,8	2,5	2,5	2,4	3,6	4,3	17,1	13,5	13,8	13,3	14,1	13,1

NOTES: n.d. = non disponible, à savoir que les données disponibles portent sur un nombre restreint de pays représentant moins de 50 pour cent de la population de la région. Les estimations pour l'Amérique latine et les Caraïbes concernant la période 2014-2019 comprennent des pays des Caraïbes dont les populations cumulées ne représentent que 30 pour cent de la population de la sous-région. Les estimations pour 2020 et 2021 comprennent des pays des Caraïbes dont les populations cumulées représentent environ 60 et 65 pour cent respectivement de la population de la sous-région. Les pays compris dans l'estimation de 2021 pour la sous-région des Caraïbes sont: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint Kitts et Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.
SOURCE: FAO.

» augmenté de 1,4 point pour atteindre 14,2 pour cent – ce qui représente presque 10 millions de personnes de plus en un an, et presque 30 millions de plus par rapport à 2019. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave dans la région a pratiquement doublé depuis que la FAO a commencé à collecter des données à l'aide de l'échelle FIES, en 2014.

L'Amérique du Sud a un rôle prépondérant dans l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans la région Amérique latine et Caraïbes. La prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans cette sous-région a bondi entre 2019 et 2020 (de presque 9 points), puis a augmenté à un rythme moins soutenu entre 2020 et 2021 pour s'établir à environ 41 pour cent. Toutefois, l'insécurité alimentaire grave a connu un accroissement plus marqué en Amérique du Sud entre 2020 et 2021, pour dépasser 15 pour cent. En Amérique centrale, les niveaux d'insécurité alimentaire sont restés relativement stables depuis 2020, après une vive hausse entre 2019 et 2020. La prévalence estimée de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans cette sous-région s'est établie à un peu plus de 34 pour cent en 2020 et 2021. Les Caraïbes sont la sous-région où la prévalence de l'insécurité alimentaire est la plus élevée (64 pour cent pour l'insécurité alimentaire modérée ou grave et 30,5 pour cent pour l'insécurité alimentaire grave), mais une tendance encourageante à la baisse s'est amorcée entre 2020 et 2021[d].

Sur le plan de l'insécurité alimentaire, l'Asie s'est trouvée relativement mieux lotie: la prévalence combinée de l'insécurité alimentaire modérée et grave y a légèrement diminué, passant de 25,8 pour cent en 2020 à 24,6 pour cent en 2021. Néanmoins, en raison de la taille de sa population, l'Asie compte la moitié des personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave dans le monde – à savoir plus de 1,15 milliard. En outre, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave y a augmenté, pour atteindre 10,5 pour cent.

d Les estimations relatives à cette sous-région concernent uniquement 2020 et 2021, années pour lesquelles on dispose de données sur des pays des Caraïbes dont les populations cumulées représentent environ 60 et 65 pour cent respectivement de la population de la sous-région. Les pays compris dans l'estimation de 2021 pour la sous-région des Caraïbes sont: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.

D'après les estimations, l'insécurité alimentaire grave en Asie a touché 37,5 millions de personnes de plus en 2021 qu'en 2020 – soit une augmentation en nombre absolu de personnes plus importante qu'en Afrique. Par rapport à 2019, 112,3 millions de personnes supplémentaires faisaient face à une insécurité alimentaire grave en 2021.

La sous-région asiatique qui affiche les niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés est l'Asie du Sud, où 40,6 pour cent de la population ont été exposés à une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2021. Cela représente une hausse d'environ 6 points depuis 2019 et de plus de 13 points en 5 ans, malgré un recul de 2,6 points entre 2020 et 2021. Sur la population touchée par l'insécurité alimentaire modérée ou grave, la moitié (21 pour cent de la population) l'a été à des degrés graves. En Asie de l'Ouest, plus d'un tiers de la population a fait face à une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2021 (soit une hausse 1,9 point en un an, de 5,9 points en deux ans et de 7,5 points en 5 ans), et près d'un dixième a souffert d'une insécurité alimentaire grave. L'Asie centrale et l'Asie du Sud-Est présentent des tendances et des niveaux d'insécurité alimentaire similaires, quoique les hausses aient été plus marquées en Asie centrale au cours des dernières années.

L'Asie de l'Est est la sous-région aux niveaux d'insécurité alimentaire les plus bas; c'est aussi l'une des rares sous-régions du monde qui a vu sa situation alimentaire s'améliorer et où les chiffres de l'insécurité alimentaire sont tombés en deçà des niveaux d'avant la pandémie en 2021. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a baissé de 1,6 point pour s'établir à 6,2 pour cent, et l'insécurité alimentaire grave a diminué de moitié pour atteindre 1,0 pour cent – des niveaux proches de ceux observés dans de nombreuses sous-régions d'Amérique du Nord et d'Europe.

En Amérique du Nord et en Europe, région qui affiche les plus faibles taux d'insécurité alimentaire, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave a augmenté pour la deuxième année consécutive depuis que la FAO a commencé à recueillir des données FIES, en 2014. En 2021, 8,0 pour cent de la population d'Amérique du Nord et d'Europe ont été confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou grave, et 1,5 pour cent à une insécurité alimentaire grave. Les taux étaient

FIGURE 8 L'AMPLEUR ET LA RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS DEGRÉS D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VARIENT CONSIDÉRABLEMENT SELON LES RÉGIONS DU MONDE

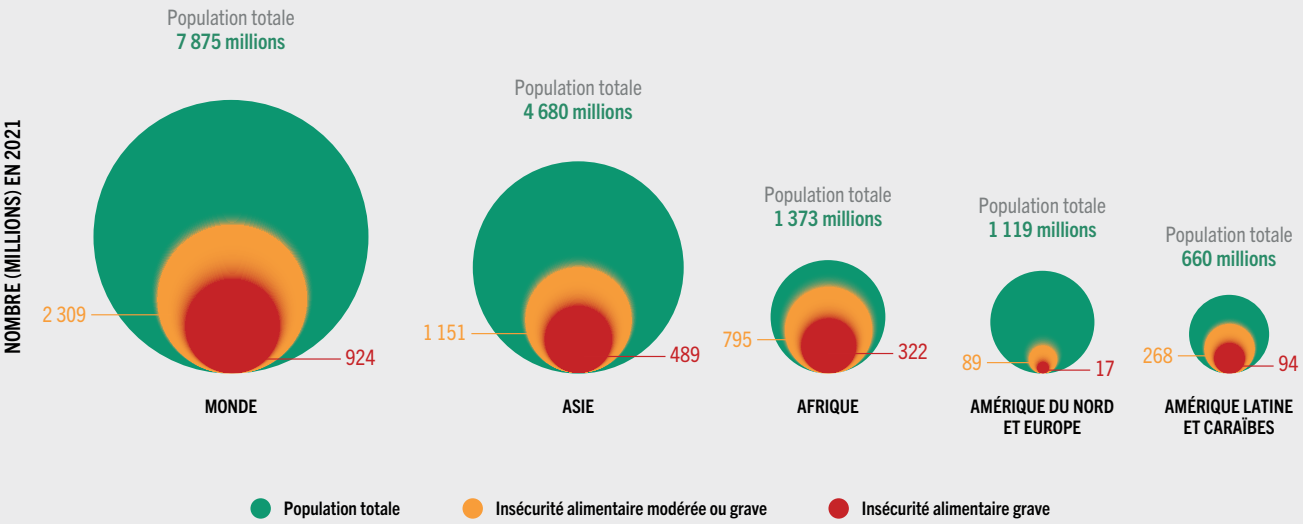

SOURCE: FAO.

légèrement plus élevés en Océanie: 13,0 et 4,5 pour cent, respectivement.

Les faibles augmentations de l'insécurité alimentaire constatées en Amérique du Nord et en Europe entre 2020 et 2021 sont dominées par l'évolution de la situation en Europe. Presque toutes les sous-régions d'Europe ont enregistré un accroissement de l'insécurité alimentaire, pour les deux degrés de gravité. L'Europe du Sud fait figure d'exception, puisque la prévalence combinée de l'insécurité modérée et grave y a légèrement diminué, même si l'insécurité alimentaire grave s'est accentuée.

Les figure 8 montre que, sur les 2,3 milliards de personnes qui souffraient d'insécurité alimentaire en 2021, la moitié (1,15 milliard) se trouvaient en Asie, plus d'un tiers (795 millions) en Afrique, environ 12 pour cent (268 millions) en Amérique latine ou dans les Caraïbes, et près de 4 pour cent (89 millions) en Amérique du Nord ou en Europe. Elle met aussi en évidence les variations entre régions de la répartition des différents niveaux de gravité de l'insécurité alimentaire au sein des populations. L'Afrique et l'Asie sont les régions où l'insécurité alimentaire grave pèse le plus dans l'insécurité modérée et grave combinée – avec une part de 41,0 pour cent et 42,5 pour cent, respectivement – contre 35 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et 19 pour cent en Amérique du Nord et en Europe.

Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui abritent la majeure partie de la population mondiale, comptent pour plus de la moitié de la population en situation d'insécurité alimentaire dans le monde. Toutefois, comme le met en évidence la figure 9, les pays à faible revenu supportent une charge beaucoup plus élevée. Avec une population combinée de seulement 683 millions personnes, les pays à faible revenu abritaient 437 millions de personnes exposées à l'insécurité alimentaire en 2021 – soit 64 pour cent de la population des pays de cette catégorie de revenu. Parmi celles-ci, une vaste proportion – 44 pour cent, ou 193 millions de personnes – souffrait d'insécurité alimentaire

FIGURE 9 LA PRÉVALENCE TOTALE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA PART DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE TENDENT À AUGMENTER À MESURE QUE LE NIVEAU DE REVENU DES PAYS DIMINUE

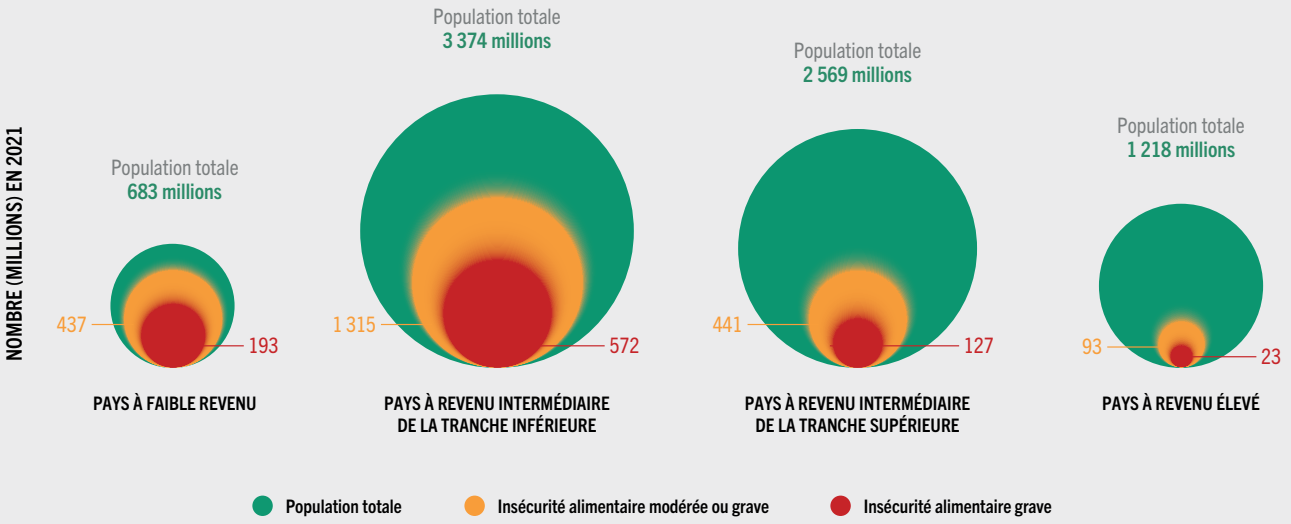

SOURCE: FAO.

grave. Par contraste, les pays à revenu élevé comptaient 93 millions de personnes en proie à l'insécurité alimentaire (moins de 8 pour cent de la population de ces pays), et la part des personnes touchées à des degrés graves dans ces pays était plus modeste: 25 pour cent du total, ou 23 millions de personnes.

Différences entre les sexes en ce qui concerne l'insécurité alimentaire

On observe par ailleurs des disparités de plus en plus importantes entre les sexes en ce qui concerne l'insécurité alimentaire. Les femmes sont toujours touchées de manière disproportionnée par les crises sanitaires et économiques, par divers biais qui comprennent, sans s'y limiter, la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé, la charge de travail journalière et les dimensions productives et économiques. Comme indiqué au début de cette section, la pandémie de covid-19 a produit un impact disproportionné sur les perspectives économiques des femmes et leur accès à des aliments nutritifs[20].

La figure 10 montre que l'écart entre les femmes et les hommes dans la prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire modérée ou grave – qui avait augmenté en 2020 dans le contexte de la pandémie de covid-19 – s'est encore accentué entre 2020 et 2021. En fait, la sécurité alimentaire chez les hommes s'est améliorée dans toutes les régions sauf l'Afrique, tandis que la sécurité alimentaire chez les femmes s'est détériorée dans toutes les régions sauf l'Asie. Le creusement de l'écart entre les sexes constaté au niveau mondial entre 2020 et 2021 s'est opéré essentiellement sous l'influence de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que de l'Asie.

En 2021, 31,9 pour cent des femmes dans le monde ont été confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave, contre 27,6 pour cent des hommes – cela fait plus de 4 points d'écart, alors que la différence était de 3 points en 2020 et de 1,7 point en 2019. Les régions où l'écart entre les sexes s'est le plus creusé sont l'Amérique latine et les Caraïbes (11,3 points en 2021 contre 9,4 points en

FIGURE 10 **DANS L'ENSEMBLE DU MONDE ET DANS CHAQUE RÉGION, LA PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST PLUS ÉLEVÉE CHEZ LES FEMMES QUE CHEZ LES HOMMES**

SOURCE: FAO.

2020) et l'Asie (4,4 points en 2021 contre 2,7 points un an plus tôt). L'écart a également augmenté pour l'insécurité alimentaire grave: en 2021, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave s'élevait à 14,1 pour cent chez les femmes et à 11,6 pour cent chez les hommes – soit un écart de 2,5 points en défaveur des femmes, contre 1,3 point en 2020.

Le fait que l'écart entre les sexes en matière de sécurité alimentaire ait augmenté deux années de suite reflète l'impact disproportionné qu'a exercé sur les femmes la crise économique déclenchée par la pandémie de covid-19 et les mesures mises en place pour l'endiguer, comme indiqué précédemment dans cette section.

Outre qu'elles ont été plus touchées par les pertes de revenus et d'emploi pendant la pandémie, les femmes ont aussi assumé une plus grande part des tâches supplémentaires, non rémunérées et non reconnues, induites par la crise, comme les soins aux proches malades et la garde des enfants cantonnés à la maison[21]. Les femmes sont aussi plus souvent touchées par les pénuries alimentaires dans les situations de crise telles que celle provoquée par la pandémie, car elles ont un accès plus restreint aux ressources, aux débouchés économiques et à l'information.

L'augmentation de l'insécurité alimentaire enregistrée en 2020 et en 2021 parmi les femmes

pourrait contribuer à aggraver les résultats nutritionnels à court, moyen et long termes, et notamment conduire à une hausse du nombre de femmes souffrant d'anémie, du nombre de bébés présentant une insuffisance pondérale à la naissance et, par suite, du nombre d'enfants souffrant de malnutrition. Les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition ne pourront pas être atteints sans une correction des inégalités entre les sexes. ■

2.2 SITUATION DE LA NUTRITION: PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DES CIBLES MONDIALES

MESSAGES CLÉS

➔ On estime qu'en 2020, sur l'ensemble des enfants de moins de 5 ans à l'échelle mondiale, 149 millions (22 pour cent) présentaient un retard de croissance, 45 millions (6,7 pour cent) étaient émaciés et 39 millions (5,7 pour cent) étaient en surpoids. Des progrès ont été accomplis au regard des cibles définies pour 2030 en matière de retard de croissance, mais le problème de l'excès pondéral chez l'enfant s'est aggravé.

➔ Les enfants **souffrant d'un retard de croissance** étaient plus susceptibles de vivre dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (89 pour cent de la charge mondiale en 2020), dans une zone rurale et dans un ménage où la mère n'a pas été scolarisée. Près de 30 pour cent des pays représentant chacune des sous-régions de l'Afrique du Nord, de l'Océanie et des Caraïbes voient la prévalence du retard de croissance augmenter et, par conséquent, ne progressent pas vers l'objectif d'une réduction de 50 pour cent du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance à l'horizon 2030.

➔ Les enfants **émaciés** étaient plus susceptibles de vivre dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (93 pour cent de la charge mondiale en 2020) et dans un ménage pauvre. Dans de nombreux pays, en particulier en Asie du Sud et du Sud-Est, les taux d'émaciation demeurent supérieurs à l'objectif de moins de 3 pour cent fixé pour 2030.

➔ Les enfants **en surpoids** étaient plus susceptibles de vivre dans un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou de la tranche supérieure (77 pour cent de la charge mondiale en 2020) et dans un ménage plus aisé où la mère a suivi au moins des études secondaires. S'agissant des progrès réalisés vers l'objectif de moins de 3 pour cent fixé pour 2030, plus de la moitié des pays analysés en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud ont accompli au moins 75 pour cent des progrès requis, tandis que la prévalence de l'excès pondéral a augmenté dans la majorité des pays analysés en Afrique australe, en Océanie, en Asie du Sud-Est, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes.

➔ Au niveau mondial, **l'insuffisance pondérale à la naissance** a reculé de 17,5 pour cent en 2000 à 14,6 pour cent en 2015, des progrès ayant été enregistrés dans la plupart des régions. Cependant, le suivi mondial de cet indicateur est rendu difficile par les lacunes des données: en effet, près d'un nouveau-né sur trois dans le monde n'est pas pesé à la naissance.

➔ Des progrès constants ont été accomplis s'agissant de l'allaitement maternel exclusif: 43,8 pour cent des nourrissons de moins de 6 mois dans le monde étaient **exclusivement nourris au sein** en 2020, contre 37,1 en 2012. Les nourrissons exclusivement nourris au sein sont plus susceptibles de vivre dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (84 pour cent du nombre total de nourrissons exclusivement nourris au sein en 2020), dans une zone rurale, dans un ménage pauvre où la mère n'a pas été scolarisée, et d'être de sexe féminin. La plupart des régions ont accompli entre 25 et 50 pour cent des progrès requis pour atteindre l'objectif d'un taux d'allaitement maternel exclusif d'au moins 70 pour cent à l'horizon 2030.

➔ En 2019, près d'une femme âgée de 15 à 49 ans sur trois (29,9 pour cent) dans le monde souffrait d'**anémie**, une proportion qui stagne – quand elle n'a pas légèrement augmenté – depuis 2012 (28,5 pour cent). Il y a ainsi 571 millions de femmes anémiées dans le monde; la plupart vivent en milieu rural, dans un ménage pauvre, et n'ont pas été scolarisées. La grande majorité des pays de presque toutes les régions, en particulier l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Australie et la NouvelleZélande, l'Océanie et l'Asie du Sud-Est, sont en train de s'éloigner de l'objectif d'une réduction de 30 pour cent de l'anémie à l'horizon 2030.

➔ L'**obésité chez l'adulte** gagne du terrain dans toutes les régions: au niveau mondial, elle a grimpé de 11,8 pour cent en 2012 à 13,1 pour cent en 2016, dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Les adultes obèses sont plus susceptibles de vivre dans un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou à revenu élevé (73 pour cent de la charge mondiale en 2016), et la prévalence de l'obésité est plus élevée chez les femmes. Les femmes obèses sont plus susceptibles de vivre en milieu urbain et d'appartenir à un ménage plus aisé. Il faudra agir avec davantage d'efficacité pour inverser cette tendance.

➔ La persistance de la pandémie de covid-19 et d'autres crises telles que la guerre en Ukraine hypothèquent les progrès accomplis vers l'élimination de toutes les formes de malnutrition. Le nombre de personnes – et plus particulièrement de femmes et d'enfants – souffrant de malnutrition pourrait encore augmenter et faire obstacle à la réalisation des objectifs mondiaux fixés pour 2030 en matière de nutrition. Pour atténuer les effets de ces facteurs sur la malnutrition, des efforts concertés sont nécessaires.

La nutrition occupe une place centrale dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le présent rapport évalue les niveaux et les tendances des indicateurs afférents aux sept cibles mondiales en matière de nutrition, aux échelons mondial et régional. Six de ces cibles ont été approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012 et devaient à ce titre être atteintes d'ici à 2025, avant que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ne proposent de les inscrire parmi les cibles à atteindre en 2030[22]. Quatre de ces six indicateurs ont par ailleurs été sélectionnés pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 2.2 des ODD, à savoir le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral de l'enfant de moins de 5 ans, et l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans[23]. La septième cible consiste à enrayer l'augmentation de l'obésité chez l'adulte et s'inscrit dans le cadre du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2013[24].

La présente édition innove par rapport aux précédentes en caractérisant avec davantage de précision les groupes de population les plus touchés par la malnutrition. La charge mondiale de la malnutrition est décomposée selon les catégories de revenu définies par la Banque mondiale. Les inégalités sont en outre analysées selon les critères du lieu de résidence urbain ou rural, de la richesse du ménage, du niveau d'études des mères et des femmes, et du sexe. Le rapport met ainsi au jour les inégalités qui existent dans et entre les pays et les groupes sociodémographiques. Ces analyses et ces décompositions visent à répondre à la question suivante: Quels groupes de population sont les plus touchés par la malnutrition? Il s'agit d'un aspect fondamental pour guider le ciblage des interventions visant à combattre les inégalités, lesquelles semblent persister face à des politiques et des programmes qui sont peu efficaces ou trop modestes au regard du défi à relever.

La présentation des progrès accomplis vers les objectifs fixés pour 2030 s'appuie sur un examen du résumé des progrès réalisés par les pays et territoires (ci-après les «pays») pour lesquels des estimations sont disponibles par région et sous-région jusqu'à la dernière année.

Les estimations de la prévalence et des nombres absolus des sept indicateurs de nutrition ci-dessous ne reflètent pas complètement l'impact de la pandémie de covid-19 en raison des difficultés rencontrées pour actualiser les indicateurs de nutrition. Ces estimations reposent essentiellement sur des données recueillies avant 2020, la collecte de données sur la taille et le poids des enfants auprès des ménages ayant été entravée non seulement en 2020 mais encore en 2021 en raison des restrictions aux déplacements et des mesures de distanciation physique imposées pour enrayer la propagation de la pandémie. Même dans les cas où l'on a pu recueillir des données sur la nutrition à cette période, évaluer la totalité des effets de la pandémie est impossible pour plusieurs indicateurs de résultats. Pour cette même raison, les estimations du retard de croissance, de l'émaciation et de l'excès pondéral chez l'enfant, ainsi que de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, n'ont pas été actualisées depuis la dernière édition de ce rapport, dans la mesure où les données disponibles pour cette période n'ont pas une couverture régionale et mondiale suffisante et pourraient aboutir à des résultats trompeurs. Seules les estimations relatives à l'allaitement maternel exclusif ont été actualisées.

Néanmoins, des données récentes issues de 32 enquêtes nutritionnelles nationales menées depuis 2019 – dont 16 entre 2020 et 2021 – sont prises en compte dans l'analyse descriptive de l'incidence des inégalités sur la malnutrition en fonction du lieu de résidence urbain ou rural, de la richesse du ménage, du niveau d'études des mères et du sexe, présentée dans la suite de cette section.

Tendances mondiales

Les tendances de la prévalence et des nombres absolus des sept indicateurs de nutrition sont résumées à la figure 11. L'estimation la plus récente de l'**insuffisance pondérale à la naissance** révèle qu'en 2015, 14,6 pour cent des nouveau-nés (20,5 millions) étaient nés avec un faible poids (moins de 2 500 g), soit une baisse modeste par rapport aux 17,5 pour cent (22,9 millions) enregistrés en 2000. Les bébés qui pèsent moins de 2 500 g à la naissance sont à peu près 20 fois plus exposés à la mort que ceux qui ont un poids correct à la naissance[25], et ceux qui survivent sont sujets à des conséquences à long terme, telles qu'un risque accru de présenter un retard de croissance et un quotient intellectuel plus faible et, arrivés à l'âge adulte, un plus grand risque d'obésité et de diabète[26]. Les estimations actualisées de l'insuffisance pondérale à la naissance seront publiées plus tard dans l'année (2022).

Des pratiques d'allaitement maternel optimales, notamment l'**allaitement maternel exclusif** pendant les six premiers mois de la vie, sont essentielles à la survie de l'enfant et à la promotion de la santé et du développement cognitif. Au niveau mondial, la prévalence de l'allaitement maternel exclusif du nourrisson de moins de 6 mois s'est hissée de 37,1 pour cent (49,9 millions) en 2012 à 43,8 pour cent (59,4 millions) en 2020. Cela étant, plus de la moitié des nourrissons de moins de 6 mois n'ont pas bénéficié des bienfaits protecteurs de l'allaitement maternel exclusif. Il est possible que les idées fausses qui ont circulé concernant la transmission du virus du covid-19 par le lait maternel aient influencé les pratiques d'allaitement, mais l'impact réel de ce facteur sur les tendances n'est pas encore clairement connu[27].

Le **retard de croissance**, à savoir une taille trop petite pour l'âge considéré, est un marqueur de plusieurs incidences de la dénutrition et résulte d'un ensemble de facteurs nutritionnels et autres qui freinent simultanément le développement physique et cognitif des enfants et augmentent leur risque de mourir d'une infection courante. Par ailleurs, le retard de croissance et d'autres formes de dénutrition, lorsqu'elles surviennent tôt dans la vie, peuvent prédisposer les enfants au surpoids et aux maladies non transmissibles dans la suite de leur existence[3]. À l'échelle mondiale, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a reculé régulièrement, de 33,1 pour cent (201,6 millions) en 2000 à 22,0 pour cent (149,2 millions) en 2020, d'après les estimations.

L'**émaciation** est une pathologie potentiellement mortelle chez l'enfant, due à des apports en nutriments insuffisants, une mauvaise absorption des nutriments et/ou des maladies fréquentes ou prolongées. Les enfants qui en sont atteints sont dangereusement maigres, ont un système immunitaire affaibli et sont exposés à un plus grand risque de mortalité[28]. La prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans était de 6,7 pour cent (45,4 millions) en 2020, soit plus du double du taux mondial cible de moins de 3 pour cent fixé pour 2030. L'émaciation est une pathologie aiguë qui peut évoluer rapidement et être influencée par la saisonnalité dans de nombreux contextes. Pour cette raison, il est difficile de dégager et d'interpréter des tendances fiables sur la durée. C'est pourquoi ce rapport ne présente que les estimations disponibles les plus récentes.

L'**excès pondéral** et l'obésité exposent la santé des enfants à des effets immédiats et potentiellement à long terme. Les effets immédiats comprennent des difficultés respiratoires, un risque accru de fracture, une hypertension, des marqueurs précoces de maladies cardiovasculaires, une résistance à l'insuline et des effets psychologiques[29]. À long terme, les enfants en surpoids ont plus de risques de développer une maladie non transmissible. L'excès pondéral est en augmentation dans de nombreux pays, la tendance s'accélérant sous l'effet de niveaux d'activité physique de plus en plus insuffisants et de l'accès aux produits alimentaires hautement transformés, généralement riches en calories, en graisses, en sucres libres et/ou en sel[30]. La prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant de moins de 5 ans a légèrement augmenté dans le monde, passant de 5,4 pour cent (33,3 millions) en 2000 à 5,7 pour »

FIGURE 11 LES TENDANCES MONDIALES DE LA PRÉVALENCE ET DES NOMBRES ABSOLUS INDIQUENT QUE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS, L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME ET L'OBÉSITE DE L'ADULTE SONT EN AUGMENTATION, TANDIS QUE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE, LE RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS ET L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF SE SONT RÉGULIÈREMENT AMÉLIORÉS DEPUIS 2000

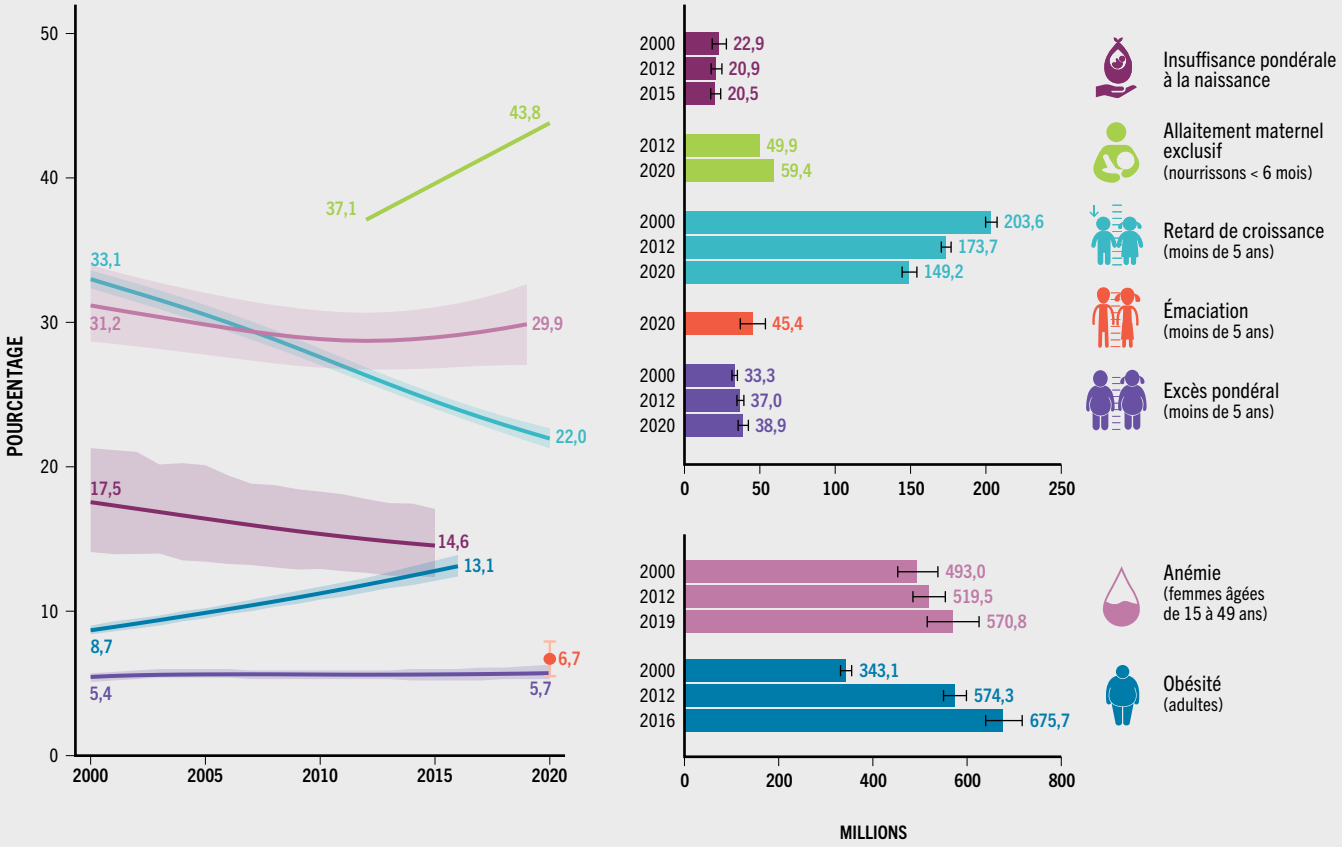

NOTES: 1. L'émaciation est une affection aiguë qui peut évoluer fréquemment et rapidement au cours d'une année calendaire, ce qui fait qu'il est difficile de dégager des tendances fiables dans le temps à l'aide des données d'entrée disponibles. Le présent rapport fournit donc uniquement les estimations mondiales et régionales les plus récentes. 2. Les effets potentiels de la pandémie de covid-19 ne sont pas pris en compte dans les estimations. 3. L'indicateur de l'allaitement maternel exclusif a été légèrement actualisé depuis l'édition de 2021 de L'*État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, à partir des dernières données disponibles de l'UNICEF. 4. Bien que l'année de référence retenue par l'OMS pour l'obésité chez l'adulte soit 2010, nous avons utilisé l'année 2012 pour assurer la cohérence d'ensemble du présent rapport.

SOURCES: Les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur UNICEF, OMS et Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. 2021. *UNICEF-OMS-Groupe de la Banque mondiale, Estimations conjointes de la malnutrition infantile, édition d'avril 2021*. Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition, www.who.int/data/gho/data/themes/topics/joint-child-malnutrition-estimates-unicef-who-wb, https://data.worldbank.org; les données sur l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2021. Infant and Young Child Feeding: Exclusive breastfeeding. Dans: *UNICEF Data: Monitoring the Situation of Children and Women*. https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding; les données sur l'anémie sont basées sur OMS. 2021. Observatoire de la santé mondiale. Dans: OMS. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. http://apps.who.int/gho/data/node.imr.PREVANEMIA?lang=en; les données relatives à l'obésité chez l'adulte sont basées sur OMS. 2017. Observatoire de la santé mondiale. Dans: OMS. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. http://apps.who.int/gho/data/node.main.A900A?lang=en; et les données sur l'insuffisance pondérale à la naissance sont basées sur UNICEF et OMS. 2019. *UNICEF-WHO Low Birthweight Estimates: levels and trends 2000-2015*. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. data.unicef.org/resources/low-birthweight-report-2019.

cent (38,9 millions) en 2020. Même si les données ne sont pas statistiquement significatives, la tendance est à la hausse dans la moitié environ des pays du monde. Sur la base de ces éléments, et compte tenu des risques associés, ces données peuvent susciter des inquiétudes.

La prévalence de l'**anémie** chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, qui était estimée à 31,2 pour cent en 2000, a amorcé une légère baisse jusqu'aux alentours de 2012, avant de repartir à la hausse pour atteindre 29,9 pour cent en 2019. Sur l'ensemble de cette période, le nombre absolu de femmes anémiées a régulièrement augmenté, passant de 493 millions en 2000 à 570,8 millions en 2019. Ce phénomène a une incidence sur la morbidité et la mortalité des femmes et peut être responsable d'issues défavorables des grossesses et à la naissance[31].

Au niveau mondial, l'**obésité** de l'adulte a presque doublé en valeur absolue, grimpant de 8,7 pour cent (343,1 millions) en 2000 à 13,1 pour cent (675,7 millions) en 2016. Des estimations mondiales actualisées devraient être publiées avant la fin de 2022. Cependant, il n'est pas certain, à ce stade, que l'on disposera de données suffisantes pour déterminer l'impact de la pandémie de covid-19 sur les résultats obtenus. Il est possible que les restrictions imposées aux déplacements pour contenir la propagation du virus aient encouragé l'inactivité physique et les comportements sédentaires, et que ces facteurs, combinés à l'évolution des pratiques alimentaires vers une alimentation peu saine, aient entraîné une augmentation de l'indice de masse corporelle (IMC) des adultes dans le monde[32].

La charge globale de la malnutrition varie selon le groupe de revenu des pays[33], et parfois selon la période. La charge de la malnutrition par groupe de revenu dépend de la prévalence du résultat nutritionnel considéré et de la taille de la population dans le groupe de revenu en question; ces deux aspects sont donc essentiels pour l'interprétation des disparités. Même si les pays peuvent changer de catégorie de revenu au fil du temps, l'analyse de la répartition de la charge présentée ici s'appuie sur la dernière classification en date, en suivant les évolutions dans les différents pays sur la base du groupe de revenu auquel ils appartiennent actuellement.

La répartition de la charge globale pour les sept indicateurs de nutrition par groupe de revenu est présentée à la figure 12. La figure indique la répartition de chacun des indicateurs en 2012 et pendant la dernière année pour laquelle des données sont disponibles, pour montrer comment ils ont évolué dans le temps.

En 2012 comme en 2015, ce sont les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui étaient les plus touchés par l'**insuffisance pondérale à la naissance** (83 pour cent de la charge mondiale en 2020). La répartition de la charge pour cet indicateur a peu varié globalement entre les deux années.

Au niveau mondial, la majeure partie des nourrissons **exclusivement nourris au sein** vivaient dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la part combinée de ces deux groupes dans le nombre total de nourrissons exclusivement nourris au sein étant passée de 78 pour cent en 2012 à 84 pour cent en 2020. Malheureusement, faute de données suffisantes, il n'est pas possible d'examiner la fraction de ces nourrissons qui se trouve dans des pays à revenu élevé, raison pour laquelle ce groupe n'apparaît pas à la figure 12 pour cet indicateur.

Une partie de la charge liée au **retard de croissance** chez les enfants de moins de 5 ans s'est déplacée des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure vers les pays à faible revenu entre 2012 et 2020; ces derniers ont ainsi vu leur part passer de 21 pour cent à 24 pour cent. Dans l'ensemble, les enfants souffrant d'un retard de croissance sont plus susceptibles de vivre dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

L'**émaciation** chez les enfants de moins de 5 ans se concentre majoritairement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure – puisque ces pays comptent 93 pour cent des enfants atteints dans le monde.

La répartition de l'**excès pondéral** chez l'enfant de moins de 5 ans entre les groupes de revenu est restée inchangée entre 2012 et 2020, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure comptant des nombres équivalents d'enfants en surpoids.

FIGURE 12 LES PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE SONT LES PLUS DUREMENT TOUCHÉS PAR LE RETARD DE CROISSANCE, L'ÉMACIATION, L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE ET L'ANÉMIE, TANDIS QUE LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE ET À REVENU ÉLEVÉ SONT LES PLUS TOUCHÉS PAR L'OBÉSITÉ

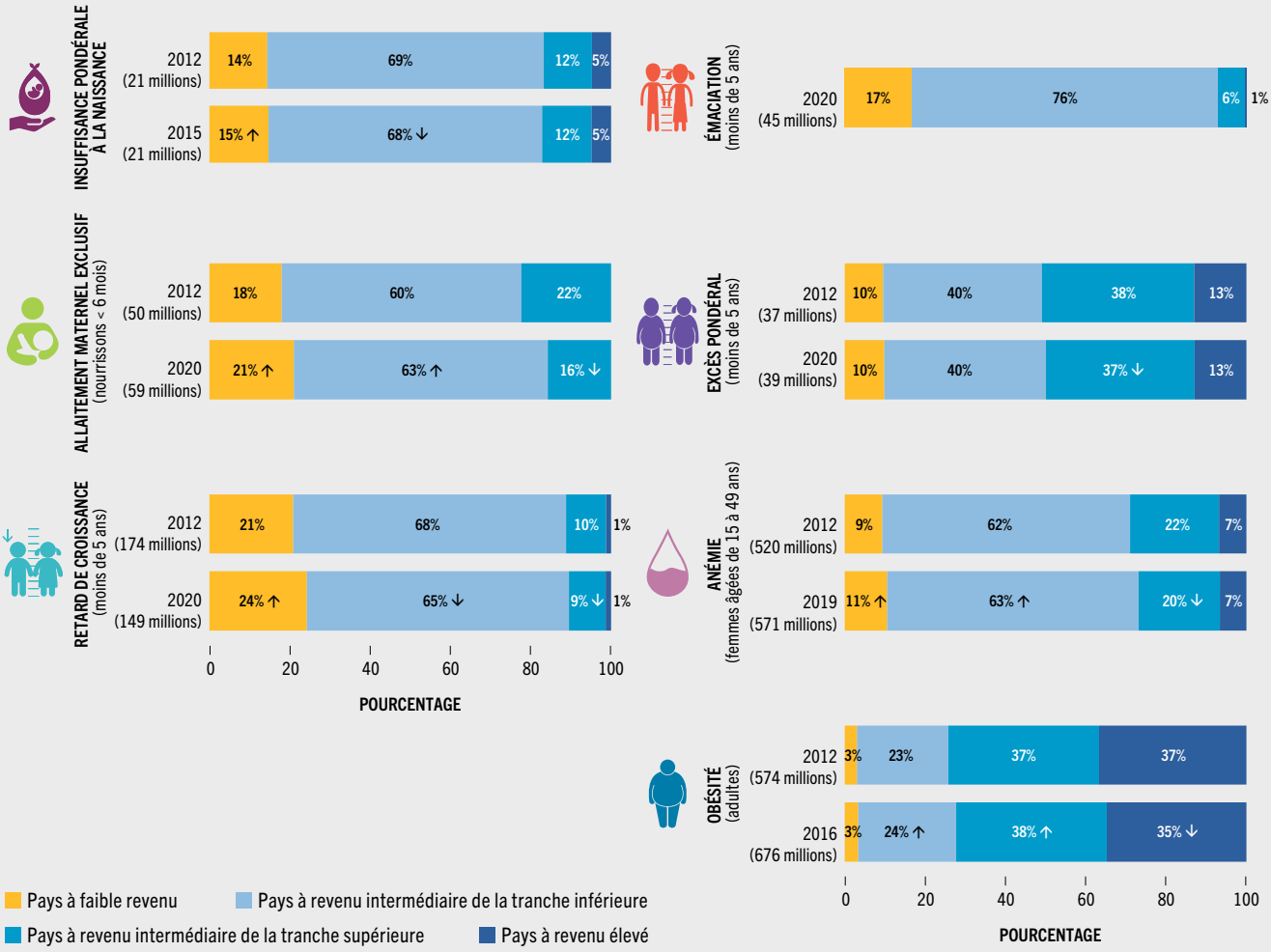

NOTES: 1. Les pourcentages désignent la proportion du nombre total de personnes atteintes (indiqué entre parenthèses sous l'année) qui vit dans les pays du groupe de revenu considéré, et non le taux de prévalence dans chaque groupe de revenu; le nombre total de personnes atteintes diffère des totaux mondiaux présentés dans d'autres sections de ce rapport, car les dénombrements de personnes sont fondés sur la classification des pays par niveau de revenu établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2022. 2. Les flèches indiquent la variation en points de pourcentage entre les années. 3. Les estimations de l'allaitement maternel exclusif ne sont pas disponibles pour les pays à revenu élevé. 4. Bien que l'année de référence retenue par l'OMS pour l'obésité chez l'adulte soit 2010, nous avons utilisé l'année 2012 pour assurer la cohérence d'ensemble du présent rapport.
SOURCES: Les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur UNICEF, OMS et Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. 2021. *UNICEF-OMS-Groupe de la Banque mondiale, Estimations conjointes de la malnutrition infantile, édition d'avril 2021*. Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition, www.who.int/data/gho/data/themes/topics/joint-child-malnutrition-estimates-unicef-who-wb, https://data.worldbank.org; les données sur l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2021. Infant and Young Child Feeding: Exclusive breastfeeding. Dans: *UNICEF Data: Monitoring the Situation of Children and Women.* https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding; les données sur l'anémie sont basées sur OMS. 2021. Observatoire de la santé mondiale. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. http://apps.who.int/gho/data/node.imr.PREVANEMIA?lang=en; les données relatives à l'obésité chez l'adulte sont basées sur OMS. 2017. Observatoire de la santé mondiale. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. http://apps.who.int/gho/data/node.main.A900A?lang=en; et les données sur l'insuffisance pondérale à la naissance sont basées sur UNICEF et OMS. 2019. *UNICEF-WHO Low Birthweight Estimates: levels and trends 2000–2015*. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. Data.unicef.org/resources/low-birthweight-report-2019

La répartition de la charge mondiale de l'**anémie** chez les femmes âgées de 15 à 49 ans entre les groupes de revenu n'a pas sensiblement évolué entre 2012 et 2019. En 2019, 74 pour cent des femmes anémiées vivaient dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, tandis qu'un cinquième vivaient dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

La répartition de la charge mondiale de l'**obésité** chez l'adulte entre pays de différents niveaux de revenu est restée globalement inchangée entre 2012 et 2016, la majeure partie de ces personnes (73 pour cent) vivant dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou à revenu élevé.

Cette analyse montre que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure réunis concentrent la majorité des nouveau-nés qui présentaient une insuffisance pondérale à la naissance, des enfants souffrant d'un retard de croissance ou d'émaciation et des femmes anémiées, même s'il faut garder à l'esprit que ces pays abritent une proportion plus importante de la population mondiale.

Impacts potentiels des crises actuelles sur la nutrition dans le monde

Il est probable que les crises récentes et en cours, en particulier celles qui ont des ramifications mondiales, auront une incidence sur les tendances mondiales. Bien que les effets de la pandémie de covid-19 sur la malnutrition ne soient pas encore entièrement connus – soit à cause du manque de données, soit parce que les effets sur certains indicateurs nutritionnels ne se manifesteront qu'à long terme – on s'attend à ce que cette pandémie ait un impact négatif sur plusieurs formes de malnutrition à l'échelle mondiale. En ce qui concerne la période plus récente, la guerre en Ukraine risque d'avoir des retombées sur la malnutrition dans le monde[34].

Même si l'impact de la covid-19 sur la nutrition dans le monde reste nimbé d'incertitude, un petit nombre de simulations s'appuyant sur différents scénarios et utilisant un ensemble limité de covariables et d'estimations fondées sur des données historiques ont été effectuées dans le but d'évaluer l'impact de la pandémie sur la malnutrition infantile[35]. L'édition 2021 de ce rapport présentait quelques projections fondées sur ces simulations pour les indicateurs d'émaciation et de retard de croissance de l'enfant[15]. Ces projections indiquaient que le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'émaciation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire était susceptible d'augmenter dans une fourchette de 11,2 à 16,3 millions entre 2020 et 2022 à cause de la pandémie, en comparaison d'un scénario où il n'y aurait pas eu de covid-19. Par ailleurs, entre 3,4 millions et 4,5 millions d'enfants supplémentaires étaient susceptibles de présenter un retard de croissance en 2022 à cause de la pandémie.

Plus récemment, l'Agile Core Team for Nutrition Monitoring (ACT-NM) mise sur pied par l'UNICEF, USAID et l'OMS, a élaboré un cadre d'analyse complet[36] qui se concentre sur les voies d'impact sur la santé publique permettant d'établir un lien entre la pandémie et les résultats nutritionnels correspondant aux six cibles approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé. Ce cadre s'articule autour de cinq catégories de facteurs intervenant à la jonction entre la pandémie de covid-19 et la nutrition: i) déterminants habilitants, ii) déterminants sous-jacents, iii) déterminants immédiats, iv) résultats et v) impact. Chaque catégorie de déterminants correspond à un thème général subdivisé en plusieurs sous-catégories. Les sous-catégories des déterminants habilitants sont la gouvernance, les ressources et le contexte socioculturel; pour les déterminants sous-jacents, il s'agit de l'alimentation, la santé, la protection sociale, l'éducation, l'eau et l'assainissement; enfin, les déterminants immédiats comprennent dix sous-catégories liées à l'état comportemental et nutritionnel. L'axe gauche-droite du cadre permet aux utilisateurs d'identifier, d'étudier et d'évaluer un grand nombre de voies d'impact sur la santé publique propres à des contextes spécifiques et d'examiner les inégalités à tous les niveaux.

Deux études de cas par pays sont présentées pour tenter d'illustrer les voies d'impact propres au contexte par lesquelles la pandémie peut avoir des répercussions sur la malnutrition des enfants, la première étude portant sur l'émaciation au Tchad et la seconde sur l'excès pondéral au Pérou (encadré 4). Bien que les données apportant la preuve de tels impacts soient très limitées, cet exercice est utile pour déterminer les différentes voies par

ENCADRÉ 4 ÉTUDES DE CAS NATIONALES SUR LA COVID-19: EXEMPLES DE LA FAÇON DONT LA PANDÉMIE INFLUE SUR L'ÉMACIATION ET L'EXCÈS PONDÉRAL DES ENFANTS AU TRAVERS DE VOIES D'IMPACT PROPRES AU CONTEXTE

S'appuyant sur le cadre d'analyse complet élaboré par l'équipe ACT-NM, les études de cas ci-après décrivent les voies d'impact par lesquelles des déterminants et des facteurs multiples connectés entre eux peuvent influer sur l'émaciation et l'excès pondéral de l'enfant de moins de 5 ans. Les effets potentiels doivent néanmoins être interprétés avec prudence en raison de lacunes dans les informations, dues aux mesures de restriction mises en place par les pays pour contenir la pandémie.

EXEMPLE DE VOIE D'IMPACT POSSIBLE ENTRE LA PANDÉMIE ET L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT

Le **Tchad*** a commencé à prendre des mesures de lutte contre la covid-19 en mars 2020, les mesures les plus strictes ayant été appliquées d'avril à mai 2020 (indice de rigueur [IR] = 88,9**). En mai et juin 2020, 58 pour cent des communautés ont signalé une diminution de leur capacité de satisfaire leurs besoins fondamentaux – 11 pour cent des ménages avaient subi une perte de revenus, et 13 pour cent ne pouvaient plus pratiquer leurs activités agricoles à cause des mesures liées à la covid-19[37]. En parallèle, la hausse des prix des principaux produits alimentaires a touché 68,7 pour cent des ménages, et beaucoup d'entre eux ont eu recours à des stratégies d'adaptation, consistant notamment à réduire leur consommation de produits alimentaires (35 pour cent), à puiser dans leur épargne (22 pour cent), à vendre des actifs (13,8 pour cent) ou à se rabattre sur des aliments de second choix (10,8 pour cent)[37,38]. Selon les estimations, 2,4 millions de personnes avaient une consommation alimentaire insuffisante au début du mois de novembre 2020[39]. Chez les nourrissons de moins de 6 mois, les taux d'allaitement maternel exclusif ont chuté de 16,4 pour cent, un niveau déjà très bas, en 2020 à 11,4 pour cent en 2021, ce qui pourrait s'expliquer en partie par la crainte d'une transmission du SARS-CoV-2 de la mère à l'enfant[40]. De nombreux ménages ont été privés d'accès aux traitements médicaux nécessaires en 2020 à cause du manque d'argent, de la peur de la transmission et du manque de professionnels de santé[37,40]. Les programmes de traitement de l'émaciation ont été étoffés à la fin de 2020, et l'on a observé entre le premier trimestre de 2020 et le premier trimestre de 2021 une hausse des admissions de 10-24 pour cent, ce qui a probablement atténué l'impact de la pandémie sur l'émaciation des enfants au Tchad, qui aurait été plus élevé sans cela[41]. **Cependant, l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans au niveau national s'était engagée sur une trajectoire descendante, passant de 13,5 pour cent en 2018 (intervalle de confiance [IC] de 95 pour cent; 12,6-14,5 pour cent) à 12,0 pour cent en 2019 (IC de 95 pour cent; 11,3-12,7 pour cent) puis à 9,5 pour cent en 2020 (IC de 95 pour cent; 8,9-10,1 pour cent), avant d'inverser la tendance et de remonter légèrement à 10,2 pour cent en 2021 (IC de 95 pour cent; 9,5-10,8 pour cent)**[42]. La baisse de l'émaciation observée en 2020 a sans doute été influencée par les efforts déployés pour atténuer l'impact de la covid-19, ainsi que par le fait que les données ont été recueillies en dehors de la période de soudure (ce qui n'est pas le cas pour les autres enquêtes). Cela étant, l'inversion du déclin tendanciel observée en 2021 pourrait être le signe d'une dégradation de l'environnement nutritionnel.

EXEMPLE DE VOIE D'IMPACT POSSIBLE ENTRE LA PANDÉMIE ET L'EXCÈS PONDERAL DES ENFANTS

Le **Pérou** a mis en œuvre quelques-unes des mesures les plus strictes d'Amérique latine pour combattre la pandémie de covid-19, les plus rigoureuses ayant été mises en place de mai à octobre 2020 (IR = 96,3). Ces mesures n'ont été notablement assouplies qu'à partir de décembre 2020 (IR = 59,3). Elles ont entraîné une augmentation des achats de nourriture en ligne et des services de livraison d'aliments préemballés, ainsi qu'une exposition accrue au marketing des aliments hautement transformés. Il en a résulté un changement des modes de consommation, et notamment un essor des régimes alimentaires néfastes pour la santé, souvent composés d'aliments transformés riches en calories, en graisses, en sucres libres et en sel. Cela a eu une incidence négative sur la quantité, la qualité et la diversité des régimes alimentaires au Pérou. Il est possible, en parallèle, que les mesures de restriction aient contribué à une diminution de l'activité physique et à une augmentation des modes de vie sédentaires, caractérisés notamment par un temps excessif passé devant les écrans de téléphone, d'ordinateur et de télévision. **Au niveau national, la prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant de moins de 5 ans est passé de 8,1 pour cent en 2019 (IC de 95 pour cent; 7,6-8,6 pour cent) à 10,6 pour cent en 2020 (IC de 95 pour cent; 9,8-11,5 pour cent)**[42].

* En 2020, le Tchad était classé par la Banque mondiale dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier, mais sa situation s'est aggravée sous l'effet de la pandémie de covid-19, comme en témoignent les études de l'INSEED et de la Banque mondiale sur les répercussions socioéconomiques nationales de la covid-19 au niveau des ménages.

** Indice de rigueur (IR) de l'Oxford Coronavirus Government Response Tracker (OxCGRT). L'indice de rigueur est une mesure composite fondée sur le score moyen de neuf indicateurs de réponse (fermetures des établissements scolaires, fermetures des lieux de travail, annulation de manifestations publiques, restriction des rassemblements publics, fermetures des réseaux de transport collectif, couvre-feu, campagnes d'information du public, restrictions concernant les déplacements internes et contrôle des voyages internationaux) recalculée en valeur comprise entre 0 et 100 (100 = degré le plus strict).

ENCADRÉ 5 LA GUERRE EN UKRAINE RISQUE D'ENTRAÎNER UNE HAUSSE DU NOMBRE DE PERSONNES – ET PLUS PARTICULIÈREMENT DE FEMMES ET D'ENFANTS – SOUFFRANT DE MALNUTRITION DANS LE MONDE

La Fédération de Russie et l'Ukraine comptent parmi les plus importants producteurs de produits agricoles et d'intrants agricoles essentiels (engrais et pétrole brut). Les conséquences de la guerre en Ukraine sont encore incertaines, mais les risques qu'elle fait peser sur la sécurité alimentaire se manifestent déjà clairement. Le nombre de personnes – et en particulier de femmes et d'enfants – souffrant de malnutrition augmentera fortement si des efforts concertés ne sont pas menés pour atténuer les effets du conflit sur la malnutrition. Un commentaire récemment publié dans *Nature* décrit les risques potentiels et dresse une liste de mesures à adopter d'urgence pour atténuer les effets de cette crise[34]. Ces risques et mesures sont résumés ci-après:

Risques potentiels induits par la crise:

1. Impacts directs sur la sécurité alimentaire et la qualité de l'alimentation au travers de la hausse des prix des produits alimentaires et de la diminution de la disponibilité et de l'accessibilité des aliments.
2. Réduction de la portée des interventions humanitaires et des services de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë.
3. Réaffectation des budgets alloués à la nutrition vers d'autres priorités.

Appel à prendre d'urgence six mesures pour préserver l'accès des femmes et des enfants aux services de nutrition et à des aliments salubres et nutritifs:

1. Soutenir l'appel à réduire autant que possible les restrictions aux échanges mondiaux de produits alimentaires et d'engrais et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, pour atténuer la crise des prix des produits alimentaires.
2. Protéger l'accès des plus vulnérables aux aliments nutritifs au moyen de mesures de protection sociale tenant compte de la nutrition.
3. Mobiliser les ressources requises pour l'aide humanitaire.
4. Honorer les engagements financiers pris lors du Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance pour renforcer les services de nutrition destinés aux pauvres.
5. Protéger les budgets alloués à la nutrition et poursuivre les interventions qui ont fait leurs preuves s'agissant d'améliorer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants.
6. Investir dans des données nutritionnelles normalisées et à jour pour guider les politiques et les financements.

Cette crise pourrait avoir des effets durables et affecter toute une génération de femmes et d'enfants qui sont déjà vulnérables à la malnutrition – avec des répercussions sur le capital humain des communautés et des nations qui pourraient perdurer sur plusieurs générations.

» lesquelles la pandémie de covid-19 peut influer sur la nutrition.

La guerre qui a cours en Ukraine risque d'entraîner une hausse du nombre de personnes – et plus particulièrement de femmes et d'enfants – souffrant de malnutrition dans le monde. Ce conflit est indissociable de l'impact qu'il aura sur les approvisionnements alimentaires et la faim dans le monde, comme cela a été indiqué dans la section 2.1 (encadré 3). Un article récemment publié dans *Nature* vise à attirer l'attention sur ces risques potentiels et lance un appel mondial à agir d'urgence[34]. On trouvera un résumé de ces travaux dans l'encadré 5.

Coup de projecteur sur les inégalités

Dans cette section, nous examinons six indicateurs nutritionnels sous l'angle des inégalités. Il s'agit d'un complément d'analyse important dans la mesure où les tendances mondiales et régionales de la malnutrition peuvent masquer les disparités qui existent dans et entre les pays selon des caractéristiques telles que le lieu de résidence urbain ou rural, la richesse des ménages, le niveau d'études et le sexe. En termes d'analyse des

inégalités, les groupes de population constitués selon ces critères sont les plus couramment utilisés pour les comparaisons entre pays et entre régions, en raison de leurs associations étroites avec les résultats nutritionnels. Les résultats de ces analyses permettent de cerner les groupes de population les plus vulnérables, apportant ainsi des éléments probants à l'appui de la prise de décision et d'interventions efficaces guidées par un ciblage et une conception adéquats des politiques et des programmes. Les parties prenantes seront ainsi en mesure de corriger ces écarts importants entre les groupes de population afin que personne ne reste sur le bord du chemin.

La figure 13 présente, sous la forme «d'equiplots», les résultats de l'analyse des inégalités selon le lieu de résidence urbain ou rural, la richesse du ménage, le niveau d'études et le sexe, appliquée à six indicateurs de nutrition. Ces equiplots indiquent les prévalences moyennes observées dans les sous-populations composant les différentes catégories de la dimension des inégalités considérée (à savoir le type de résidence, la richesse, le niveau d'études de la mère et le sexe). Cette représentation permet d'interpréter visuellement les niveaux de prévalence et la distance entre les groupes, qui reflète l'inégalité absolue. L'analyse a été effectuée suivant la classification des régions des Nations Unies, sur la base des données disponibles pour les pays de chaque région. Nous avons utilisé une analyse non pondérée, en nous appuyant sur les données disponibles les plus récentes, tirées d'enquêtes nationales conduites entre 2015 et 2021. La liste des pays inclus dans chaque région figure à l'**annexe 2C** (tableau A2.3). Malgré les limites inhérentes au fait qu'il manque des données pour de nombreux pays, comme l'indique la figure, cette analyse des inégalités présente des informations importantes qui visent à répondre à la question: «Qui souffre le plus de la malnutrition?»

Les analyses des inégalités au regard de l'**insuffisance pondérale à la naissance** ne sont pas présentées dans cette section en raison des limites des données. Une proportion élevée de nouveau-nés dans le monde ne sont pas pesés à la naissance, et il existe des disparités entre les régions. Ainsi, en 2020, plus d'un quart (27,2 pour cent) des nouveau-nés n'étaient pas pesés à la naissance au niveau mondial, et 61,9 pour cent des données sur l'insuffisance pondérale à la naissance étaient manquantes en Afrique de l'Ouest, contre tout juste 1,4 pour cent en Europe[42]. En outre, les bases de données mondiales actuelles ne contiennent pas d'estimations de l'insuffisance pondérale à la naissance ventilées selon des caractéristiques telles que la richesse, le niveau d'études de la mère et le sexe. Cela est dû à de nombreux facteurs, parmi lesquels la variabilité de la disponibilité et de la qualité des données entre les groupes. Pour donner un exemple, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le pourcentage de nouveau-nés pesés à la naissance est bien souvent beaucoup plus faible dans le quintile le plus pauvre, et les données sur le poids de naissance sont souvent arrondies par multiples de 100 g et de 500 g, ce qui génère des estimations moins fiables et peut, le cas échéant, biaiser et fausser les comparaisons entre ces groupes. En dernier lieu, il conviendra de poursuivre les recherches pour déterminer si le choix actuel d'une même valeur seuil de l'insuffisance pondérale à la naissance pour les garçons et les filles (<2 500 g) peut fausser les résultats des analyses des inégalités entre les sexes.

La proportion de nourrissons de moins de 6 mois bénéficiant d'un **allaitement maternel exclusif** est plus élevée en milieu rural dans la plupart des régions, sauf en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande, où cette pratique est plus courante dans les zones urbaines. Elle est aussi plus répandue parmi les nourrissons dont les mères sont peu instruites, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes. Bien que l'allaitement maternel exclusif soit généralement plus courant dans les ménages des quintiles de richesse inférieurs, en Océanie hors Australie et Nouvelle-Zélande (ci-après désignée «l'Océanie»), la prévalence la plus élevée est enregistrée dans les deuxième et cinquième quintiles de richesse. On ne distingue pas non plus de tendance nette en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Légèrement plus de filles que de garçons sont nourris au sein dans la plupart des régions. Dans l'ensemble, les nourrissons de moins de 6 mois qui bénéficient d'un allaitement maternel exclusif sont plus susceptibles de vivre en milieu rural, dans un ménage pauvre où la mère n'a pas été scolarisée, et d'être de sexe féminin (figure 13A).

Dans la plupart des régions présentées, la prévalence du **retard de croissance** parmi les »

FIGURE 13 LES ANALYSES DES INÉGALITÉS FONDÉES SUR LES DERNIÈRES DONNÉES DISPONIBLES PAR PAYS (2015 À 2021) INDIQUENT QU'AU NIVEAU MONDIAL, LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS QUI SOUFFRENT D'UN RETARD DE CROISSANCE SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE VIVRE EN MILIEU RURAL, DANS UN MÉNAGE PAUVRE OÙ LA MÈRE N'A PAS ÉTÉ SCOLARISÉE, ET D'ÊTRE DE SEXE MASCULIN, TANDIS QUE L'OBÉSITE FÉMININE EST PLUS RÉPANDUE DANS LES MILIEUX URBAINS ET PARMI LES MÉNAGES AISÉS

A) INÉGALITÉS CONCERNANT L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF ET LA MALNUTRITION INFANTILE

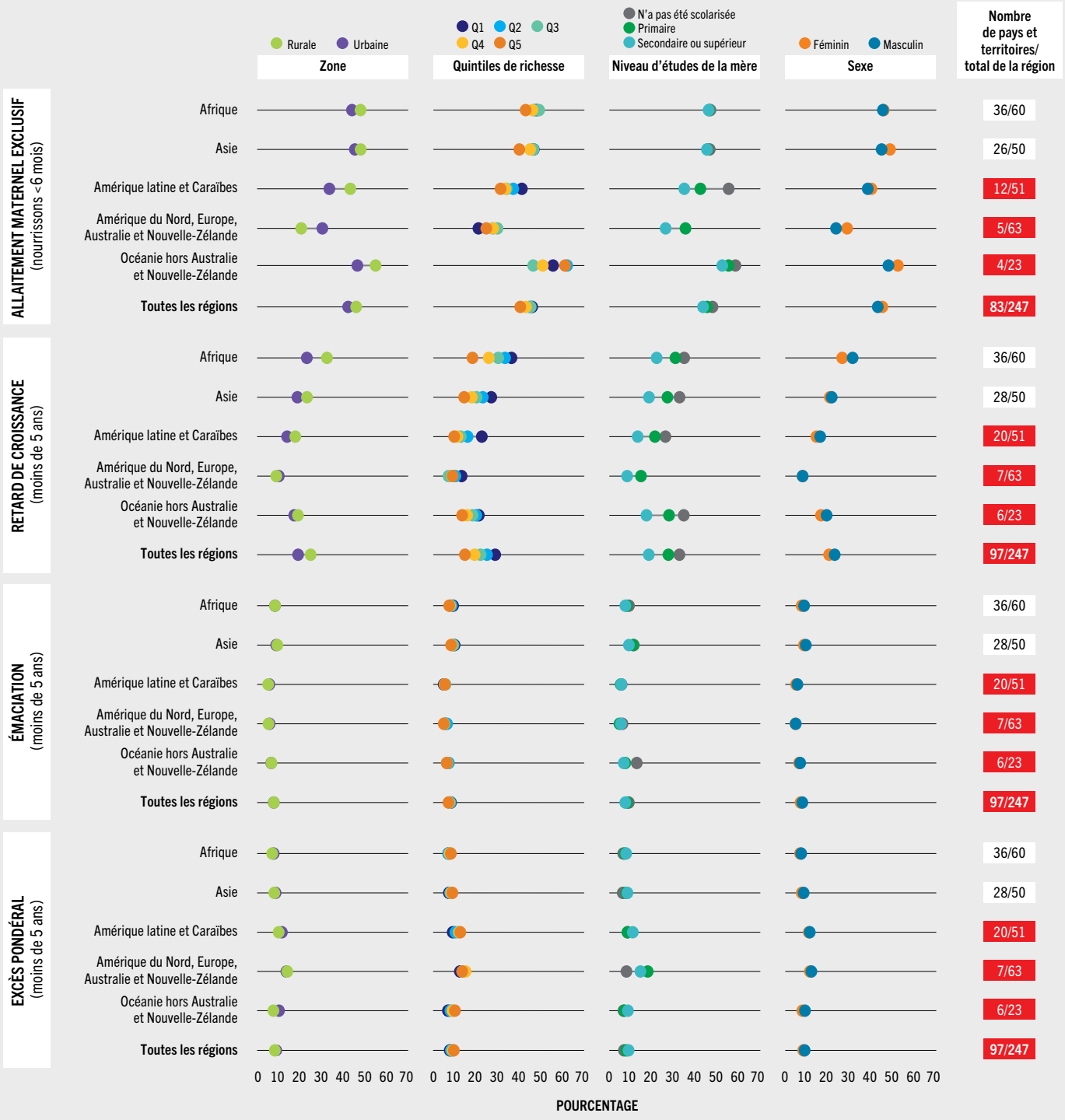

FIGURE 13 (suite)

B) INÉGALITÉS CONCERNANT L'ANÉMIE ET L'OBÉSITÉ CHEZ LA FEMME ADULTE

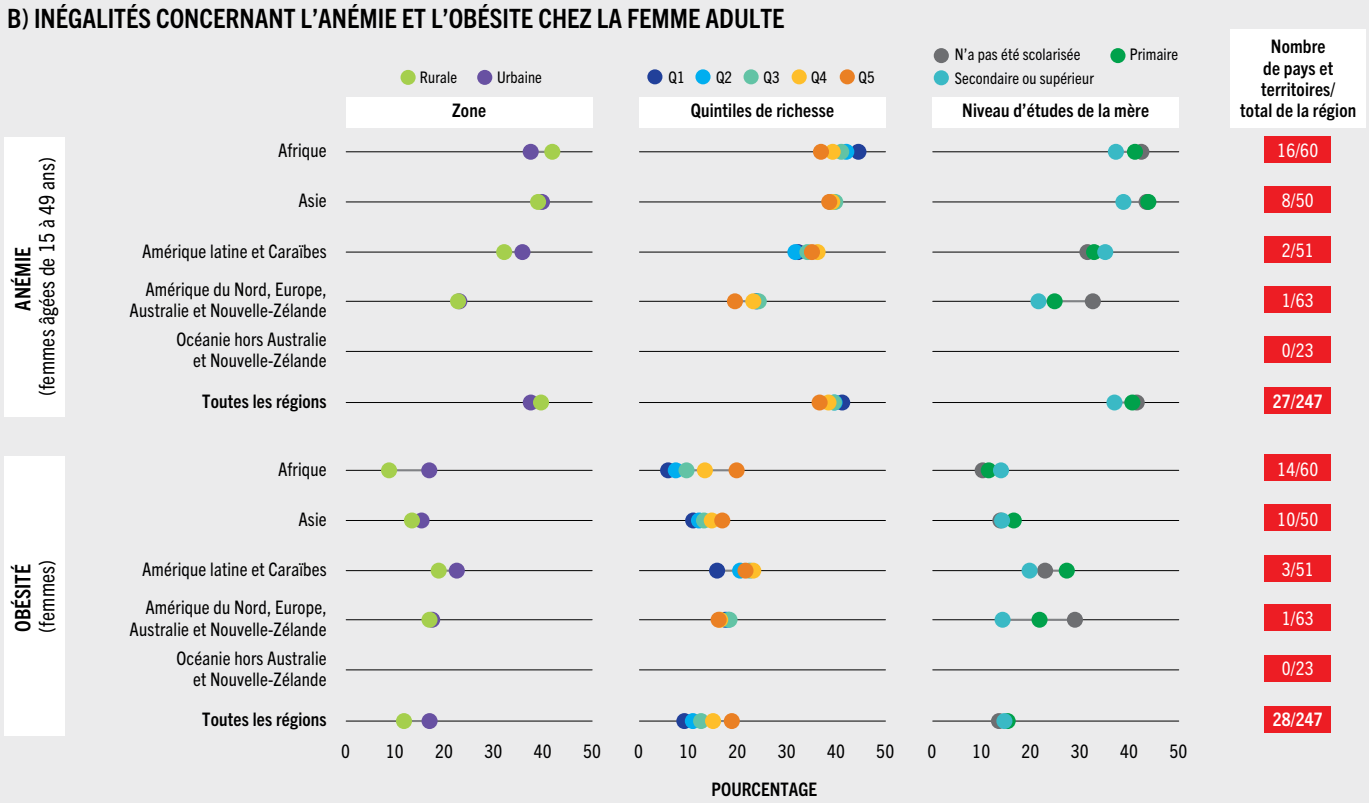

NOTES: 1. Cette figure présente une analyse démographique non pondérée fondée sur les données disponibles les plus récentes, tirées d'enquêtes nationales conduites entre 2015 et 2021. 2. Les valeurs sur fond rouge dans la colonne «Nombre de pays et territoires/total de la région» indiquent que moins de 50 pour cent du nombre total de pays et territoires dans la région considérée ont été pris en compte dans l'analyse. En Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande, aucune femme n'est classée dans la catégorie «N'a pas été scolarisée». Les graphiques sont basés sur du code R, adapté à partir de l'outil Equiplot Creator de l'International Center for Equity in Health de Pelotas au Brésil (disponible à l'adresse https://equidade.org/equiplot_creator).

SOURCES: Les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur UNICEF, OMS et Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. 2021. *UNICEF-OMS-Groupe de la Banque mondiale, Estimations conjointes de la malnutrition infantile, édition d'avril 2021.* Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition, www.who.int/data/gho/data/themes/topics/joint-child-malnutrition-estimates-unicef-who-wb, https://data.worldbank.org; les données sur l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2021. Infant and Young Child Feeding: Exclusive breastfeeding. Dans: *UNICEF Data: Monitoring the Situation of Children and Women.* Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding; et les estimations de l'anémie et de l'obésité chez la femme ont été produites par l'International Center for Equity in Health de Pelotas (Brésil), à partir d'enquêtes démographiques et sanitaires (voir https://equidade.org).

» enfants de moins de 5 ans est plus élevée en milieu rural, sauf en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Cette différence est particulièrement marquée en Afrique. C'est parmi les ménages du quintile le plus pauvre que le retard de croissance est le plus répandu. En Afrique, le quintile le plus aisé se caractérise par une prévalence notablement plus faible par rapport aux quatre autres quintiles. Par contraste, en Amérique latine et dans les Caraïbes, le quintile le plus pauvre est à la traîne des quatre autres quintiles, ce qui signifie que les interventions doivent être ciblées sur ce sous-groupe particulier. Les analyses des inégalités selon le niveau d'études de la mère révèlent une tendance claire dans toutes les régions: c'est parmi les enfants dont les mères n'ont pas été scolarisées que la prévalence du retard de croissance est la plus élevée, et parmi ceux dont les mères ont suivi des études secondaires ou supérieures qu'elle est la plus faible. Dans la plupart des régions, le retard de croissance touche davantage les garçons que

les filles. **Dans l'ensemble, les enfants de moins de 5 ans qui souffrent d'un retard de croissance sont plus susceptibles de vivre en milieu rural, dans un ménage pauvre où la mère n'a pas été scolarisée, et d'être de sexe masculin.**

La prévalence de l'**émaciation** chez l'enfant de moins de 5 ans n'est pas très sensible au lieu de résidence urbain ou rural, à la richesse du ménage ou au sexe, sauf en Océanie, où les enfants dont les mères n'ont pas été scolarisées sont plus exposés à l'émaciation. **Dans l'ensemble, les enfants de moins de 5 ans qui souffrent d'émaciation sont plus susceptibles de vivre dans un ménage pauvre où la mère n'a pas été scolarisée.**

La comparaison de l'**excès pondéral** entre les enfants de moins de 5 ans des zones rurales et des zones urbaines ne permet pas de dégager une tendance claire sur l'ensemble des régions; on constate en revanche que dans la plupart des régions, la prévalence du surpoids est plus élevée parmi les ménages les plus aisés. Les enfants dont les mères ont suivi au moins des études secondaires semblent être davantage sujets au surpoids, sauf dans les régions plus développées (Amérique du Nord, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande), où les enfants dont les mères ne sont pas allées au-delà du primaire sont les plus touchés. La prévalence de l'excès pondéral peut être plus élevée chez les garçons que chez les filles. **Dans l'ensemble, les enfants de moins de 5 ans en surpoids sont plus susceptibles de vivre dans un ménage aisé où la mère a suivi au moins des études secondaires.**

La prévalence de l'**anémie** parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans en fonction du lieu de résidence varie d'une région à l'autre. En Afrique, la prévalence est plus élevée en milieu rural, tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, elle est plus élevée en milieu urbain. Dans la plupart des régions, les femmes qui appartiennent aux quintiles de richesse inférieurs et celles qui n'ont pas été scolarisées ou n'ont pas dépassé le primaire sont plus susceptibles d'être anémiées. En Amérique latine et dans les Caraïbes, cependant, l'anémie touche davantage les femmes qui ont suivi des études secondaires ou supérieures et celles qui se trouvent dans les quintiles de richesse supérieurs. **Dans l'ensemble, les femmes anémiées sont plus susceptibles de vivre en milieu rural, dans un ménage pauvre, et de n'avoir pas été scolarisées.**

Au niveau mondial, l'IMC moyen de l'adulte est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural et plus élevé chez les femmes que chez les hommes[43]. Par conséquent, l'urbanisation pourrait contribuer à accroître la prévalence de l'**obésité** dans le monde, les projections anticipant une hausse de la part de la population mondiale vivant en milieu urbain. D'un autre côté, des données indiquent que la prévalence de l'obésité a augmenté plus rapidement dans les zones rurales que dans les zones urbaines, probablement parce que l'accès à des aliments sains est restreint dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure[44]. À la figure 13B, les résultats de l'analyse des inégalités en termes de prévalence de l'obésité sont présentés uniquement pour les femmes. En effet, on ne dispose pas de données primaires individuelles de couverture équivalente pour les hommes, ce qui empêche de mener le même type d'analyse les concernant. Sur les 28 enquêtes démographiques et sanitaires conduites depuis 2015 qui ont été utilisées dans cette analyse, dix seulement ont également recueilli des données anthropométriques pour les hommes (ce qui donne un ratio de disponibilité des données hommes-femmes d'environ 1:4). Sur la base de cette analyse, les femmes âgées de 15 à 49 ans qui vivent en milieu urbain sont plus sujettes à l'obésité que celles qui vivent en milieu rural dans les différentes régions. La relation entre le niveau d'études et l'obésité est très variable: en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande, les femmes n'ayant pas été scolarisées sont les plus touchées par l'obésité, tandis qu'en Afrique, les femmes obèses ayant suivi des études secondaires ou supérieures sont de loin plus nombreuses. Dans la plupart des régions, l'obésité touche davantage les femmes de milieux aisés. **Dans l'ensemble, les femmes obèses sont plus susceptibles de vivre en milieu urbain et d'appartenir à des ménages aisés.**

Une sous-analyse menée à partir des dix enquêtes démographiques et sanitaires qui ont recueilli des données sur les hommes et les femmes âgées de 20 à 49 ans met en évidence des différences considérables entre les sexes en termes de prévalence de l'obésité. Parmi ces dix pays,

situés principalement en Afrique et en Asie[e], la prévalence moyenne de l'obésité s'élevait à 13,8 pour cent chez les femmes et à 4,9 pour cent chez les hommes. Les femmes étaient plus touchées par l'obésité dans tous les pays, dans les zones urbaines comme rurales, et quel que soit le quintile de richesse considéré.

Bon nombre de régions et pays sont de plus en plus confrontés à des formes de malnutrition multiples qui se manifestent simultanément à l'échelon de la population, des ménages et des individus[45], et cette double charge de la malnutrition peut être associée aux inégalités décrites ci-avant. Par exemple, les résultats d'une analyse récente portant sur les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure a montré que la double charge de la malnutrition à l'échelon des ménages (en l'espèce, une mère obèse et un enfant souffrant d'un retard de croissance) était plus fréquente parmi les ménages aisés dans les pays pauvres, tandis que ce risque touchait davantage les ménages pauvres dans les pays riches[46]. Pour être efficaces, les mesures «à double usage» qui visent à remédier à ces problèmes devront tenir compte du contexte et être ciblées sur ces sous-populations qui sont les plus vulnérables.

En résumé, ce coup de projecteur sur les inégalités révèle les éléments suivants: les enfants qui vivent en milieu rural et dans des ménages pauvres sont plus exposés au retard de croissance et à l'émaciation, et l'émaciation touche peut-être davantage les garçons; les enfants et les adultes, en particulier les femmes, vivant dans des zones urbaines et dans des ménages aisés ont plus de risques d'être en surpoids et obèses, respectivement; les nourrissons vivant en milieu rural, dans des ménages pauvres, et dont les mères n'ont pas été scolarisées, ainsi que les nourrissons de sexe féminin, sont plus susceptibles d'être nourris au sein; les femmes n'ayant pas été scolarisées sont plus exposées à l'anémie, et leurs enfants au retard de croissance et à l'émaciation. L'objectif de ces analyses est de montrer comment les problèmes spécifiques de différents groupes de population freinent les progrès globaux. À partir de là, les parties prenantes pourront identifier les inégalités dans des contextes plus précisément définis, et ainsi revoir et cibler les politiques et les programmes nationaux pour qu'ils atteignent les groupes les plus vulnérables. Il sera primordial de venir à bout des inégalités si l'on veut atteindre les cibles fixées pour 2030.

e La sous-analyse incluait les enquêtes des dix pays suivants: Afrique du Sud, Albanie, Bangladesh, Inde, Maldives, Népal, Ouganda, Sierra Leone, Timor-Leste et Zimbabwe.

Progrès accomplis en ce qui concerne l'élimination de la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030

On trouvera dans la présente section une évaluation des progrès accomplis vers les cibles mondiales en matière de nutrition fixées pour 2030. À l'instar des projections relatives à la faim, les estimations concernant la distance qui sépare les niveaux de malnutrition des cibles définies pour 2030 sont caractérisées par un degré élevé d'incertitude. On a repris l'approche utilisée dans les deux dernières éditions du présent rapport pour évaluer l'évolution des indicateurs nutritionnels, déterminée par le taux de variation observé par rapport aux tendances antérieures à la pandémie. Par conséquent, cette analyse ne rend pas compte de l'impact potentiel de la covid-19 sur la malnutrition, qui aura sans doute des retombées sur l'évaluation des progrès accomplis vers les cibles à l'horizon 2030, comme l'indiquaient déjà le rapport de 2021 et ses projections des effets potentiels de la pandémie de covid-19 sur le retard de croissance et l'émaciation[15].

Progrès au niveau mondial

Les progrès accomplis dans le monde au regard des sept cibles de nutrition fixées pour 2030 sont résumés à la figure 14. Même si la prévalence de l'**insuffisance pondérale à la naissance** relevée parmi les nouveau-nés en 2015, à savoir 14,6 pour cent, n'était pas très éloignée des 14,1 pour cent requis pour atteindre l'objectif d'une réduction de 30 pour cent par rapport à l'année de référence 2012 d'ici à 2030, les données disponibles souffrent des limites évoquées plus haut dans ce chapitre. Pour obtenir des évaluations fiables de la gravité et de l'ampleur de l'insuffisance pondérale à la naissance, il faudrait disposer de données de meilleure qualité et plus représentatives.

La proportion de nourrissons de moins de 6 mois bénéficiant d'un **allaitement maternel exclusif** a »

FIGURE 14 DES EFFORTS IMMENSES DEVRONT ÊTRE CONSENTIS POUR ATTEINDRE LES CIBLES MONDIALES EN MATIÈRE DE NUTRITION D'ICI À 2030. LES SEULES AMÉLIORATIONS DEPUIS 2012 CONCERNENT L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DES NOURRISSONS DE MOINS DE 6 MOIS (DE 37,1 POUR CENT À 43,8 POUR CENT) ET LE RETARD DE CROISSANCE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS (DE 26,2 POUR CENT À 22,0 POUR CENT), MAIS IL FAUDRA NÉANMOINS ACCÉLÉRER LES PROGRÈS POUR CES INDICATEURS SI L'ON VEUT ATTEINDRE LES CIBLES DÉFINIES POUR 2030

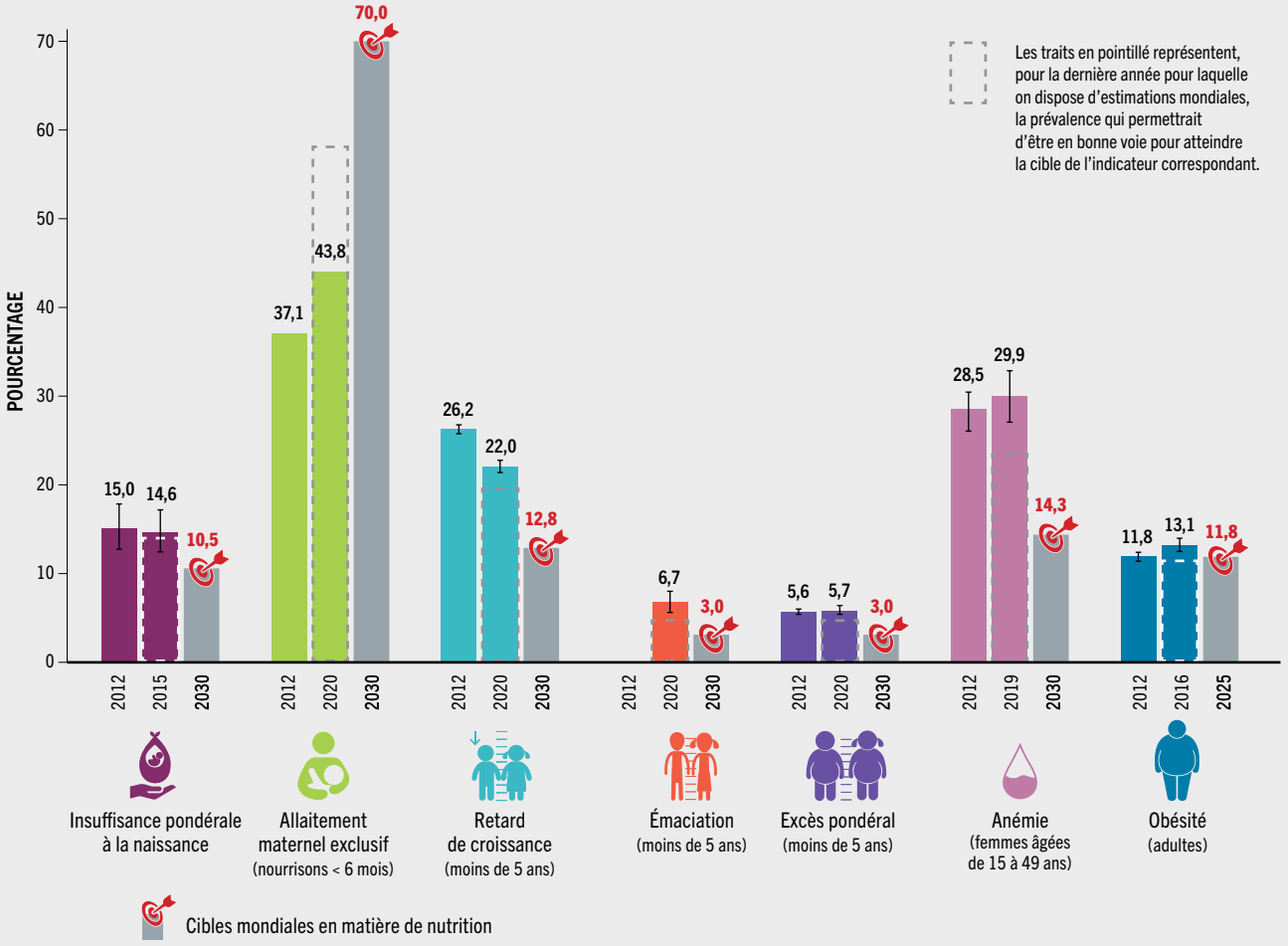

NOTES: 1. L'émaciation est une affection aiguë qui peut évoluer fréquemment et rapidement au cours d'une année calendaire, ce qui fait qu'il est difficile de dégager des tendances fiables dans le temps à l'aide des données d'entrée disponibles. Le présent rapport fournit donc uniquement les estimations mondiales et régionales les plus récentes. 2. Les effets potentiels de la pandémie de covid-19 ne sont pas pris en compte dans les estimations. 3. Bien que l'année de référence retenue par l'OMS pour l'obésité chez l'adulte soit 2010, nous avons utilisé l'année 2012 pour assurer la cohérence d'ensemble du présent rapport. L'échéance de la cible mondiale en matière d'obésité chez l'adulte est fixée à 2025.

SOURCES: Les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur UNICEF, OMS et Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. 2021. *UNICEF-OMS-Groupe de la Banque mondiale, Estimations conjointes de la malnutrition infantile, édition d'avril 2021*. Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition, www.who.int/data/gho/data/themes/topics/joint-child-malnutrition-estimates-unicef-who-wb, https://donnees.banquemondiale.org/; les données sur l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2021. Infant and Young Child Feeding: Exclusive breastfeeding. Dans: *UNICEF Data: Monitoring the Situation of Children and Women*. Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding; les données sur l'anémie sont basées sur OMS. 2021. Observatoire de la santé mondiale Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. http://apps.who.int/gho/data/node.imr.PREVANEMIA?lang=fr; les données relatives à l'obésité chez l'adulte sont basées sur OMS. 2017. Observatoire de la santé mondiale Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. http://apps.who.int/gho/data/node.main.A900A?lang=fr; et les données sur l'insuffisance pondérale à la naissance sont basées sur UNICEF et OMS. 2019. *UNICEF-WHO Low Birthweight Estimates: levels and trends 2000-2015*. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. data.unicef.org/resources/low-birthweight-report-2019

» grimpé de 37,1 pour cent en 2012 à 43,8 pour cent en 2020; cela reste néanmoins bien inférieur aux 54,7 pour cent qui signaleraient que le monde est en bonne voie d'atteindre la cible d'un taux d'au moins 70 pour cent à l'horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, il faudra investir dans des interventions efficaces et propres au contexte qui encouragent l'adoption et la pratique durable de l'allaitement maternel exclusif. Il est impératif de promulguer et d'appliquer le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, d'institutionnaliser l'initiative Hôpitaux amis des bébés et de renforcer les activités de conseil anténatal et postnatal sur l'allaitement maternel.

Bien que le **retard de croissance** chez l'enfant de moins de 5 ans ait décliné de 26,2 pour cent en 2012 à 22,0 pour cent en 2020, il aurait fallu qu'il tombe à 19,1 pour cent en 2020 pour que la cible d'une réduction de 50 pour cent du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance à l'horizon 2030 (soit une prévalence de 12,8 pour cent) soit en voie d'être atteinte. Pour accomplir des progrès plus décisifs dans la réduction des retards de croissance, il sera nécessaire de renforcer les investissements dans les interventions axées sur la nutrition et celles tenant compte de la nutrition.

La prévalence de l'émaciation de l'enfant de moins de 5 ans était estimée à 6,7 pour cent en 2020, soit plus du double de la cible de moins de 3 pour cent définie pour 2030. Ce chiffre souligne la nécessité d'accroître massivement les investissements consacrés à la prévention, à la détection précoce et au traitement de l'émaciation.

Alors que la cible fixée pour 2030 en matière d'**excès pondéral** de l'enfant de moins de 5 ans implique un abaissement substantiel de cet indicateur à tout juste 3 pour cent, la prévalence a légèrement augmenté entre 2012 et 2020, passant de 5,6 pour cent à 5,7 pour cent, même si ces données ne sont pas statistiquement significatives. Pour atteindre la cible visée pour 2030, il sera nécessaire d'inverser cette tendance. Dans cette perspective, et cela vaut pour l'obésité dans tous les groupes d'âge, il faudra consacrer davantage d'investissements à des interventions efficaces permettant d'améliorer les régimes alimentaires et la nutrition ainsi que d'autres facteurs essentiels au bien-être, tels que l'activité physique.

La prévalence de l'**anémie** chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est passée de 28,5 pour cent en 2012 à 29,9 pour cent en 2019. Cela signifie que le monde est en train de s'éloigner de l'objectif d'une réduction de 50 pour cent du nombre de femmes anémiées à l'horizon 2030, qui se traduirait par un taux de prévalence de 14,3 pour cent. L'inversion de cette tendance est subordonnée à l'adoption d'une approche multisectorielle intégrée permettant de déterminer et de corriger l'ensemble des causes et des facteurs de risque de l'anémie chez les femmes, notamment mais non exclusivement les facteurs liés au mauvais état nutritionnel, aux affections gynécologiques, au paludisme et autres infections parasitaires, et à un statut socioéconomique défavorisé. Une sensibilisation et un soutien accrus sont nécessaires aux niveaux mondial, régional et national pour faciliter la mise en œuvre de ces approches exhaustives, par opposition aux interventions isolées qui ne pèsent pas suffisamment pour infléchir les tendances.

L'**obésité de l'adulte** a continué d'augmenter, passant de 11,8 pour cent en 2012 à 13,1 pour cent en 2016. Il faudra inverser cette tendance pour revenir au taux de prévalence de 11,8 pour cent enregistré en 2012, qui est en adéquation avec l'objectif consistant à enrayer la progression de l'obésité d'ici à 2025. En plus de l'amélioration des régimes alimentaires et de la nutrition, il faudra investir dans des interventions de santé publique faisant la promotion de modes de vie plus sains.

Progrès dans les régions

Les progrès accomplis depuis l'année de référence 2012 jusqu'à la dernière année pour laquelle des estimations sont disponibles ont été comparés aux progrès requis sur la base du taux de réduction annuel moyen (TRAM)[47,f] pour les pays qui disposaient de données suffisantes. Ces estimations ont ensuite été synthétisées à l'échelon des régions auxquelles appartiennent les pays (figure 15). Ce niveau de granularité est utile car il montre que les différents pays d'une région n'en sont pas tous au même stade de progression, les graphiques indiquant, pour chaque région et sous-région, la proportion de pays ayant accompli différents niveaux de progrès: ≥75 pour cent, 50-74,9 pour cent, 25-49,9 pour cent,

f Voir la note technique sur le mode de calcul du TRAM dans UNICEF (2007)[47].

FIGURE 15 CONCERNANT LES PROGRÈS ACCOMPLIS EN DIRECTION DES CIBLES DE NUTRITION À L'ÉCHELON RÉGIONAL, ON CONSTATE QUE LA SITUATION SE DÉGRADE POUR L'ANÉMIE CHEZ LA FEMME ET L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS, TANDIS QUE DE NOMBREUSES RÉGIONS PROGRESSENT DANS LA RÉDUCTION DU RETARD DE CROISSANCE ET DE L'ÉMACIATION DE L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

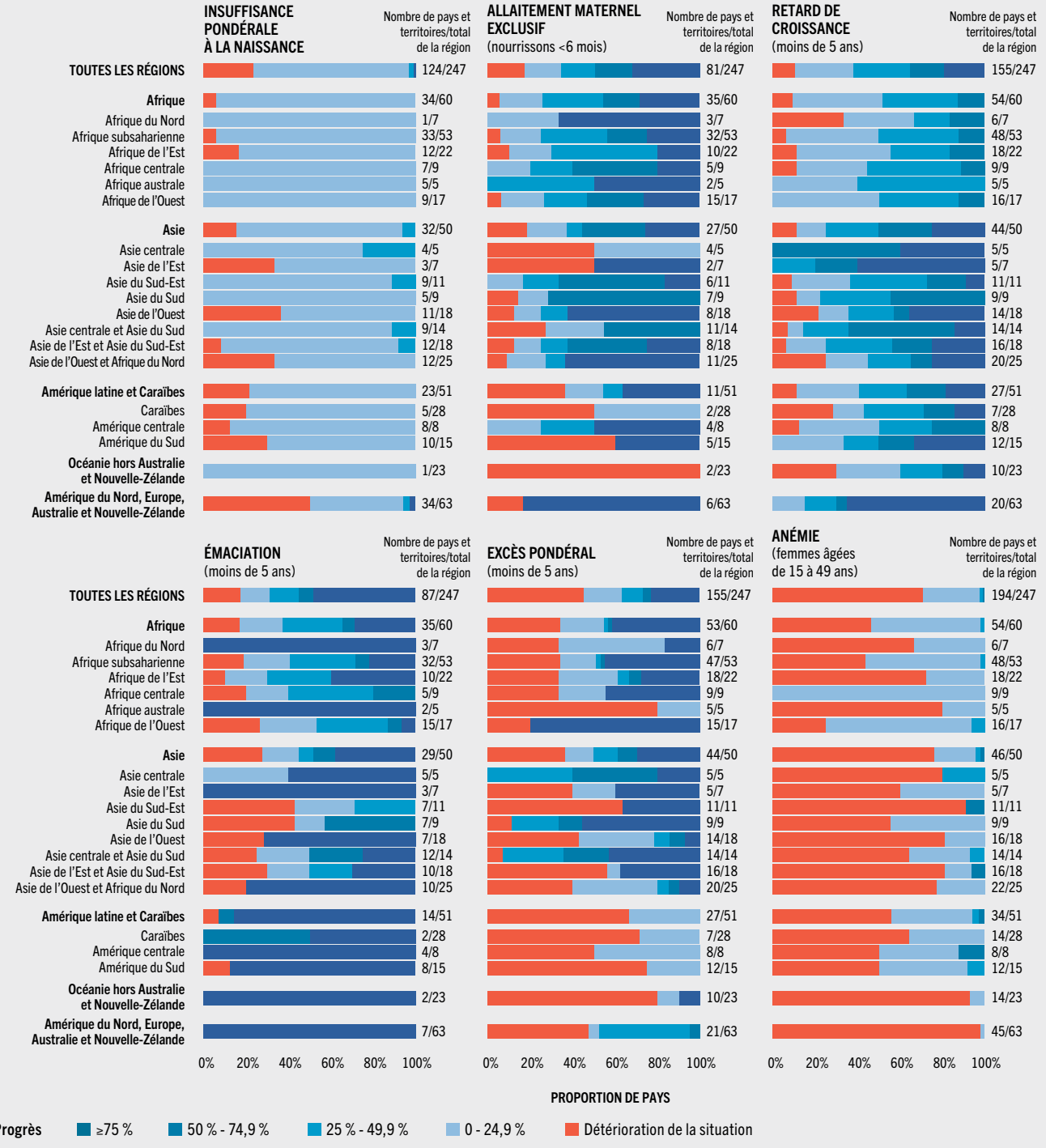

NOTES: 1. Concernant le nombre de pays contribuant aux différents groupes (indiqué dans la colonne de droite de chaque graphique), les résultats doivent être interprétés avec circonspection, car ils ne sont pas nécessairement représentatifs à l'échelle régionale. 2. L'émaciation est une affection aiguë qui peut évoluer fréquemment et rapidement au cours d'une année calendaire. 3. Les effets potentiels de la pandémie de covid-19 ne sont pas pris en compte dans les estimations. 4. Bien que l'année de référence retenue par l'OMS pour l'obésité chez l'adulte soit 2010, nous avons utilisé l'année 2012 pour assurer la cohérence d'ensemble du présent rapport. 5. L'**annexe 2D** donne des précisions sur la méthodologie utilisée pour évaluer les progrès accomplis. SOURCES: Les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur UNICEF, OMS et Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. 2021. *UNICEF-OMS-Groupe de la Banque mondiale, Estimations conjointes de la malnutrition infantile, édition d'avril 2021.* Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition, www.who.int/data/gho/data/themes/topics/joint-child-malnutrition-estimates-unicef-who-wb, https://donnees.banquemondiale.org/; les données sur l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2021. Infant and Young Child Feeding: Exclusive breastfeeding. Dans: *UNICEF Data: Monitoring the Situation of Children and Women.* Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding; les données sur l'anémie sont basées sur OMS. 2021. Observatoire de la santé mondiale. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. http://apps.who.int/gho/data/node.imr.PREVANEMIA?lang=en; et les données sur l'insuffisance pondérale à la naissance sont basées sur UNICEF et OMS. 2019. *UNICEF-WHO Low Birthweight Estimates: levels and trends 2000-2015.* Genève (Suisse). Consulté le 2 mai 2022. Data.unicef.org/resources/low-birthweight-report-2019

» 0-24,9 pour cent, ou détérioration de la situation[g]. Les estimations régionales doivent néanmoins être interprétées avec prudence, car tous les pays ne figurent pas dans les calculs (voir l'**annexe 2D**).

La grande majorité des pays, dans la plupart des régions, ont accompli des progrès modestes (0-24,9 pour cent des progrès requis) vers l'objectif d'une réduction de 30 pour cent de la prévalence de l'**insuffisance pondérale à la naissance** parmi les nouveau-nés d'ici à 2030. Cependant, la moitié environ des pays représentant l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont vu cet indicateur se détériorer.

Des progrès notables ont été réalisés sur le plan de l'augmentation du pourcentage de nourrissons de moins de 6 mois **exclusivement nourris au sein**. Dans la majorité des régions, entre 20 et 70 pour cent des pays se rangent dans la catégorie ≥75 pour cent, ce qui signifie qu'ils ont accompli au moins 75 pour cent des progrès totaux requis. Inversement, la situation se dégrade en Océanie hors Australie et Nouvelle-Zélande et, par degré de détérioration décroissant, en Amérique du Sud, dans les Caraïbes, en Asie centrale et en Asie de l'Est.

La majorité des régions ont progressé sur le plan de la réduction du **retard de croissance** chez l'enfant de moins de 5 ans. L'amélioration est notable en Asie centrale, en Asie de l'Est, en Amérique du Nord, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande, et en Amérique du Sud, plus de 50 pour cent des pays retenus pour l'analyse dans ces régions ayant effectué au moins 50 pour cent des progrès requis pour atteindre la cible d'ici à 2030. Cependant, dans près de 30 pour cent des pays d'Afrique du Nord, d'Océanie et des Caraïbes, la prévalence du retard de croissance a augmenté, signalant une dégradation de la situation.

La totalité des pays qui représentent l'Afrique du Nord, l'Afrique australe, l'Asie de l'Est, l'Amérique centrale, l'Océanie, l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont accompli au moins 75 pour cent des progrès requis pour réduire la prévalence de l'émaciation jusqu'à la cible définie pour 2030. Toutefois, près de la moitié des pays représentant l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est voient leur situation à cet égard se dégrader.

Les progrès réalisés pour faire baisser la prévalence de l'**excès pondéral** jusqu'à la cible fixée pour 2030 varient selon les régions. Ainsi, plus de la moitié des pays représentant l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Sud ont-ils fait au moins 75 pour cent des progrès requis. À l'inverse, l'excès pondéral s'aggrave fortement dans la plupart des pays représentant l'Afrique australe, l'Océanie, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique du Sud et les Caraïbes.

La grande majorité des pays de presque toutes les régions, en particulier l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Océanie et l'Asie du Sud-Est, sont en train de s'éloigner de la cible fixée pour l'**anémie** à l'horizon 2030. Cela étant, les neuf pays d'Afrique centrale retenus pour cette analyse ont accompli jusqu'à 25 pour cent des progrès requis.

Les progrès accomplis en termes de modération de la hausse de l'**obésité** chez l'adulte ne sont pas présentés sur cette figure, dans la mesure où la situation se détériore dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles. Il n'y a eu aucun progrès dans ce domaine.

En résumé, malgré des progrès dans certaines régions, la malnutrition persiste sous de nombreuses formes partout dans le monde, et la situation pourrait en réalité être pire que ce que les présentes données indiquent compte tenu du fait que la pandémie de covid-19 continue d'influer sur les résultats nutritionnels et que toutes ses conséquences ne se sont pas encore manifestées. Des efforts immenses devront être consentis pour atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition d'ici à 2030 et compenser les reculs majeurs enregistrés à l'échelle mondiale. Il faudra inverser les tendances mondiales de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, de l'excès pondéral chez les enfants et de l'obésité chez les adultes, en particulier, si l'on veut pouvoir accomplir les progrès nécessaires pour concrétiser les objectifs de développement durable (ODD).

Deux manifestations à haut niveau ont été organisées en 2021 dans le but de faire progresser

g Concernant l'émaciation et l'allaitement maternel exclusif, les progrès sont évalués uniquement pour les pays et territoires où les dernières enquêtes ont été menées en 2015 ou au cours d'une année plus récente.

le programme mondial pour la nutrition: le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et le Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance. Ces deux sommets ont imprimé un élan mondial catalyseur aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires, qui devra favoriser une alimentation saine pour tous, de façon durable et inclusive.

Entre autres résultats majeurs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, plus de cent pays ont façonné des voies de transformation de leurs systèmes alimentaires, qui dressent une feuille de route détaillée d'actions porteuses de transformations dans laquelle la priorité numéro un, reprise à leur compte par de nombreux États Membres, est la nécessité de permettre aux consommateurs de s'alimenter sainement grâce à des systèmes agroalimentaires durables[48]. Cette priorité est également soutenue par les Coalitions d'action, telles que celles portant sur l'alimentation saine à partir de systèmes alimentaires durables, les aliments bleus et les repas scolaires, qui réunissent les acteurs mondiaux et les pays autour d'ambitions communes.

Les résultats du Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance soutiennent cette démarche au travers de promesses de renforcement des engagements politiques et financiers axés sur les déterminants de l'alimentation, de la santé et des systèmes de protection sociale, qui visent à promouvoir une alimentation saine et à éliminer la malnutrition sous toutes ses formes[49]. Plus de la moitié des 396 engagements pris par 181 parties prenantes issues de 78 pays concernent l'alimentation (63 pour cent). Ces engagements reconnaissent la nécessité d'adopter une politique multisectorielle cohérente, jetant des passerelles entre les secteurs de l'alimentation et de la santé, et de renforcer les actions et les investissements afin que les systèmes agroalimentaires accompagnent le changement des habitudes alimentaires, au bénéfice de la nutrition, de la santé humaine et de l'environnement. L'un des piliers du Sommet concernait l'intégration de la nutrition dans la couverture sanitaire universelle: les gouvernements des pays et les multiples parties prenantes se sont engagés à prendre des mesures visant à renforcer les systèmes de santé afin qu'ils fournissent des services de nutrition abordables et de qualité.

Il faut maintenant que les États Membres donnent suite aux engagements pris en matière de nutrition lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et du Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance, en intensifiant leurs efforts et leurs activités selon que nécessaire, dans le cadre du programme de travail de la Décennie d'action pour la nutrition[50]. ■

2.3 POINT SUR LE COÛT ET L'ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE

MESSAGES CLÉS

➔ La qualité de l'alimentation est un lien crucial entre la sécurité alimentaire et la nutrition. Une alimentation de mauvaise qualité peut provoquer différentes formes de malnutrition, telles que la dénutrition et la carence en micronutriments, ainsi que l'excès pondéral et l'obésité.

➔ L'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires provoquée par les répercussions économiques de la pandémie de covid-19 et des mesures mises en place pour l'endiguer a entraîné une augmentation des coûts et accru l'inabordabilité d'une alimentation saine dans le monde entier.

➔ La forte hausse des prix mondiaux à la consommation des produits alimentaires intervenue au second semestre de 2020 s'est directement traduite par une augmentation du coût moyen d'une alimentation saine au niveau mondial ainsi que pour toutes les régions et presque toutes les sous-régions du monde. Le coût moyen d'une alimentation saine dans le monde en 2020 s'élevait à 3,54 USD par personne et par jour, soit 3,3 et 6,7 pour cent de plus qu'en 2019 et 2017, respectivement.

➔ Parmi les régions du monde, c'est en Amérique latine et dans les Caraïbes que l'alimentation saine coûtait le plus cher – 3,89 USD par personne et par jour en 2020 – suivies par l'Asie (3,72 USD), l'Afrique (3,46 USD), l'Amérique du Nord et l'Europe (3,19 USD) et l'Océanie (3,07 USD).

➔ Entre 2019 et 2020, les plus fortes hausses du coût d'une alimentation saine ont été enregistrées, par ordre décroissant, en Asie (4,0 pour cent), en Océanie (3,6 pour cent), en Amérique latine et dans les Caraïbes (3,4 pour cent), en Amérique du Nord et en Europe (3,2 pour cent), et enfin en Afrique (2,5 pour cent).

➔ Près de 3,1 milliards de personnes ne pouvaient pas se permettre une telle alimentation en 2020, soit une augmentation de 112 millions par rapport à 2019, qui s'explique par l'enchérissement du coût d'une alimentation saine en 2020. Cette augmentation a été particulièrement marquée en Asie, où l'alimentation saine est devenue inabordable pour 78 millions de personnes supplémentaires, venant ensuite l'Afrique (25 millions de personnes supplémentaires) et, dans une moindre mesure, l'Amérique latine et les Caraïbes (8 millions) et l'Amérique du Nord et l'Europe (1 million).

➔ Les prix des produits alimentaires étant montés en flèche en 2021 et dans les premiers mois de 2022, il est probable que le coût d'une alimentation saine continuera d'augmenter, mais on ne dispose pas encore de toutes les données requises pour calculer des estimations actualisées à cet égard. La tendance probable de l'abordabilité d'une alimentation saine en 2021 et au début de 2022 est plus difficile à cerner en raison de disparités dans la croissance des revenus.

La qualité de l'alimentation est un lien crucial entre la sécurité alimentaire et la nutrition. Une alimentation de mauvaise qualité peut provoquer différentes formes de malnutrition, telles que la dénutrition, la carence en micronutriments, l'excès pondéral et l'obésité[3,15]. L'édition 2020 de ce rapport comprenait, pour la première fois, des estimations mondiales du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine. Ces estimations sont des indicateurs utiles pour déterminer l'accès économique des populations à des aliments nutritifs et à une alimentation saine, qui est l'une des composantes clés de la définition de la sécurité alimentaire.

Les données publiées sur le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine ont attiré l'attention du monde entier sur le fait que, dans les pays riches comme les pays pauvres, la conjonction d'un faible revenu disponible et du coût élevé des aliments est l'un des plus graves obstacles à l'accès aux aliments nutritifs essentiels pour mener une vie saine et active. L'édition 2020 du rapport indiquait que les régimes alimentaires sains, même les moins chers, restaient inabordables pour plus de 3 milliards de personnes[3].

Les indicateurs de coût et d'abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD) offrent des informations utiles aux gouvernements nationaux, aux organismes internationaux, à la société civile et au secteur privé, que ces intervenants peuvent mettre à profit pour améliorer de concert l'accès économique des populations à une alimentation saine et atteindre les objectifs fixés de longue date en matière de sécurité alimentaire et de qualité nutritionnelle au niveau mondial. Comme indiqué dans la section 2.2, l'importance de l'accès à une alimentation saine reçoit une attention croissante depuis une décennie, en particulier depuis la deuxième Conférence internationale sur la nutrition organisée en 2014 et la proclamation de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025).

La FAO continue de suivre systématiquement ces nouveaux indicateurs et d'en rendre compte annuellement dans les éditions de ce rapport. Les estimations qui figurent dans la présente édition ont été actualisées jusqu'à l'année 2020 (voir l'**annexe 2E**). En outre, la série de données entière fera l'objet de révisions périodiques, qui viseront à affiner et améliorer son exactitude à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que les méthodologies seront perfectionnées, comme il est d'usage pour tous les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition faisant l'objet d'un suivi régulier dans ce rapport. Les révisions effectuées cette année sur la série des données relatives au coût et à l'abordabilité d'une alimentation saine comprennent une actualisation tenant compte de la nouvelle répartition des revenus, une révision de la fraction moyenne du revenu que l'on peut considérer de manière crédible comme étant réservée à l'alimentation, et un affinement méthodologique de l'estimation du coût moyen de l'alimentation qui donne des résultats plus fiables et transparents et facilite le suivi à long terme en se référant aux données sur les prix communiquées annuellement. L'encadré 6 donne un bref aperçu de ces révisions et de leurs conséquences (on trouvera dans Herforth *et al.* [à paraître][54] une description complète des sources de données et de la méthodologie).

ENCADRÉ 6 L'ACTUALISATION DES INFORMATIONS ET L'AFFINEMENT DE LA MÉTHODOLOGIE ONT PERMIS D'AMÉLIORER L'EXACTITUDE DES ESTIMATIONS MONDIALES DU COÛT ET DE L'ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE[54]

Cette année, la série CoAHD a été actualisée pour tenir compte des nouvelles informations reçues par la FAO depuis la publication des éditions précédentes, ainsi que de l'affinement de l'approche méthodologique, qui va dans le sens des objectifs de suivi à long terme. Ces mises à jour s'appliquent à toute la série CoAHD et remplacent les données qui figuraient dans les précédentes éditions du rapport; par conséquent, **il est conseillé aux lecteurs de ne pas comparer les chiffres d'une édition sur l'autre** et de se reporter systématiquement à l'édition la plus récente, y compris, pour les chiffres des années précédentes, à l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles. On trouvera à l'**annexe 3** (tableau A3.1) la série actualisée des données sur les indicateurs CoAHD par pays, pour la période 2017-2020.

RÉVISIONS EFFECTUÉES À PARTIR DES NOUVELLES DONNÉES ACTUALISÉES

Les nouvelles données utilisées pour réviser la série concernent deux variables qui interviennent dans l'abordabilité d'une alimentation saine: les répartitions de revenu spécifiques des pays et la fraction du revenu que l'on peut considérer de manière crédible comme étant réservée à l'alimentation.

Pour cette édition du rapport, on a utilisé les répartitions de revenu spécifiques des pays actualisées figurant dans la base Pauvreté et inégalités (PIP) de la Banque mondiale pour réviser l'indicateur d'abordabilité d'une alimentation saine de 2017[51]. Cet indicateur compare le coût moyen le plus bas d'une alimentation saine et la répartition estimée du revenu dans un pays donné à partir des répartitions de revenu figurant dans la plateforme PIP. Il sert à calculer le nombre de personnes qui n'ont pas un revenu suffisant pour se procurer des aliments sains ainsi que des produits non alimentaires. Les répartitions de revenu en 2017 sont maintenant connues pour l'ensemble des pays et ont été mises à profit pour actualiser l'estimation de 2017 du nombre et du pourcentage de personnes ne pouvant pas se permettre une alimentation saine. Les indicateurs d'abordabilité d'une alimentation saine ayant fait leur première apparition dans l'édition 2020 de ce rapport spécifiquement pour l'année 2017, 2017 est naturellement devenue l'année de départ (ou de base) de la série.

Les séries de 2017 à 2020 ont également été révisées à la lumière des données actualisées sur la fraction du revenu que l'on peut considérer de manière crédible comme étant réservée à l'alimentation, étant donné qu'une personne doit pouvoir se procurer des aliments mais aussi des produits non alimentaires. Dans l'édition 2020 de ce rapport, qui utilisait les données de la Banque mondiale sur la consommation mondiale[52], cette fraction était estimée à 63 pour cent, des observations ayant montré qu'il s'agissait du pourcentage moyen du revenu que les personnes appartenant au quintile le plus pauvre dans les pays à faible revenu consacraient à l'alimentation. En consultation avec la Banque mondiale, il est devenu manifeste que cette base de données ne serait pas actualisée régulièrement. Les meilleures données de substitution sont les dépenses de comptabilité nationale qui figurent dans la base de données du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale (PCI)[53]. Ce programme présente des informations sur les agrégats de dépenses de chaque pays, assorties des prix de produits utilisés pour les autres calculs du CoHAD, d'une façon qui permet de déterminer directement la part moyenne du revenu des ménages qui est consacrée à l'alimentation, par pays. À partir de cette base de données, on estime actuellement que la fraction moyenne du revenu consacrée à l'alimentation dans les pays à faible revenu est de 52 pour cent[54].

UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE AFFINÉE À L'APPUI D'UN SUIVI ANNUEL PLUS FIABLE

L'estimation du coût moyen d'une alimentation saine a fait l'objet d'un nouvel affinement méthodologique qui donne des résultats plus fiables et transparents et facilite le suivi à long terme en se référant aux données sur les prix actualisées annuellement[54]. Dans les éditions 2020 et 2021 du présent rapport, l'indicateur de coût d'une alimentation saine a été calculé à partir du coût de l'application de chacune des dix recommandations nutritionnelles nationales fondées sur le choix des aliments dans diverses régions représentant une majorité de la population mondiale, en se référant au coût médian pour ces dix régimes alimentaires sains[3,54]. Le choix de cette méthode avait été fait pour s'assurer que les coûts de l'alimentation seraient calculés directement à partir des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments adoptées par les gouvernements nationaux, qui tiennent compte des caractéristiques individuelles des pays, de leur contexte culturel, des aliments disponibles localement et des habitudes alimentaires locales. L'application de cette méthode a débouché sur un coût moyen, non sur le coût d'un panier défini de groupes d'aliments et de produits alimentaires.

Il était important de clarifier les quantités et les types d'aliments représentés dans le coût d'une alimentation saine pour rendre cet indicateur plus transparent et plus facile à comprendre pour

ENCADRÉ 6 (suite)

l'utilisateur, ainsi que pour simplifier le suivi du coût d'une alimentation saine au fil du temps. C'est pourquoi l'on a actualisé la méthode initiale en calculant, non plus le coût moyen de chacune des recommandations nutritionnelles, mais le coût des quantités moyennes de chaque groupe d'aliments préconisées dans chaque recommandation[54]. Cet affinement de la méthode de calcul du coût est important car il rend la composition du coût de l'alimentation plus transparente et plus concrète (en indiquant les types et les quantités d'aliments inclus dans ce coût), simplifie les calculs et les rend plus fiables (en approximant un éventail de recommandations nutritionnelles plus large que les dix initiales) et limite la quantité de données sur les prix requise pour suivre l'indicateur au fil du temps.

CONSÉQUENCES DES TROIS RÉVISIONS POUR LES SÉRIES DE DONNÉES

Lorsque seule la méthode actualisée de calcul du coût est appliquée, le nombre de personnes ne pouvant pas se permettre une alimentation saine diminue. Néanmoins, les deux autres révisions touchant au revenu ont l'effet inverse, poussant à la hausse le nombre de personnes qui ne peuvent pas se permettre cette alimentation. Lorsque l'on applique à la fois la nouvelle méthode de calcul du coût, les nouvelles répartitions de revenu et la part des dépenses des ménages tirée des systèmes de comptabilité nationale, l'estimation révisée pour 2017 passe à 3,05 milliards de personnes n'ayant pas les moyens d'adopter une alimentation saine, ce qui n'est que très légèrement supérieur à l'estimation indiquée dans l'édition 2020 du présent rapport (3,02 milliards de personnes en 2017).

On trouvera à l'**annexe 3** (tableau A3.2) les fourchettes de valeurs des indicateurs d'abordabilité présentés dans le tableau 5, les limites inférieures et supérieures indiquées reflétant différentes hypothèses concernant la part du revenu réservée à l'alimentation par groupe de pays classés selon le revenu.

Le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine en 2020

Le tableau 5 présente les estimations les plus récentes du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine, actualisées jusqu'à l'année 2020; il s'agit de la première évaluation mondiale de ces paramètres depuis l'année durant laquelle la covid-19 s'est rapidement répandue dans le monde. Cependant, si les flambées des prix des produits alimentaires dues à la pandémie de covid-19 sont prises en compte dans les estimations de l'abordabilité pour 2020, ce n'est pas le cas des baisses brutales des revenus, les données 2020 relatives à la répartition des revenus n'étant pas encore disponibles dans la plateforme Pauvreté et inégalités (PIP) de la Banque mondiale. Par conséquent, le nombre estimatif de personnes qui n'avaient pas les moyens d'adopter une alimentation saine pourrait être encore revu à la hausse lorsque les données 2020 relatives à la répartition des revenus seront disponibles et que l'on pourra calculer les effets combinés de l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires et des pertes de revenus dues aux répercussions économiques de la pandémie de covid-19 et aux mesures mises en place pour l'endiguer.

Bien que les prix mondiaux à la consommation des denrées alimentaires n'aient commencé à augmenter qu'en mai 2020, ils étaient plus élevés à la fin de cette année qu'ils ne l'avaient jamais été au cours d'un mois quelconque des six années précédentes. Cette forte hausse au second semestre de 2020 s'est immédiatement traduite par une augmentation du coût moyen d'une alimentation saine sur l'année 2020 dans toutes les régions et presque toutes les sous-régions du monde (tableau 5). Au niveau mondial, le coût moyen d'une alimentation saine s'élevait en 2020 à 3,54 USD par personne et par jour, soit 3,3 et 6,7 pour cent de plus qu'en 2019 et 2017, respectivement.

C'est en Asie que le coût d'une alimentation saine a le plus augmenté entre 2019 et 2020 (de 4,0 pour cent), l'Océanie venant ensuite avec une hausse de 3,6 pour cent (figure 16A). En Asie, le coût moyen d'une alimentation saine a ainsi grimpé à 3,72 USD par personne et par jour. Deux sous-régions d'Asie ont même enregistré »

TABLEAU 5 PRÈS DE 3,1 MILLIARDS DE PERSONNES NE POUVAIENT PAS SE PERMETTRE UNE ALIMENTATION SAINE EN 2020 EN RAISON DU COÛT ACCRU D'UNE TELLE ALIMENTATION

	Coût d'une alimentation saine en 2020		Personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine en 2020		
	Coût (en USD, par personne et par jour)	Variation entre 2019 et 2020 (pourcentage)	Pourcentage	Total (en millions)	Variation entre 2019 et 2020 (pourcentage)
MONDE	**3,54**	**3,3**	**42,0**	**3 074,2**	**3,8**
AFRIQUE	**3,46**	**2,5**	**79,9**	**1 031,0**	**2,5**
Afrique du Nord	3,57	-0,7	57,2	136,7	-0,8
Afrique subsaharienne	3,44	2,9	85,0	894,3	3,1
Afrique australe	3,84	3,3	65,5	44,2	1,8
Afrique centrale	3,34	2,2	85,4	152,2	3,0
Afrique de l'Est	3,37	3,4	87,4	360,8	3,0
Afrique de l'Ouest	3,45	2,7	85,7	337,1	3,3
ASIE	**3,72**	**4,0**	**43,5**	**1 891,4**	**4,3**
Asie centrale	3,11	4,0	21,5	7,5	6,9
Asie de l'Est	4,72	6,0	11,0	174,4	18,7
Asie de l'Ouest	3,22	2,9	17,8	30,9	-1,4
Asie du Sud	3,81	4,0	70,0	1 331,5	2,7
Asie du Sud-Est	4,02	4,2	53,9	347,2	4,7
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**3,89**	**3,4**	**22,5**	**131,3**	**6,5**
Amérique latine	3,56	2,5	21,0	117,3	6,9
Amérique centrale	3,47	2,1	27,8	43,1	9,8
Amérique du Sud	3,61	2,7	18,4	74,2	5,3
Caraïbes	4,23	4,1	52,0	13,9	3,5
OCÉANIE	**3,07**	**3,6**	**2,7**	**0,7**	**1,0**
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**3,19**	**3,2**	**1,9**	**19,8**	**5,4**
GROUPES DE PAYS PAR REVENU					
Pays à faible revenu	3,20	2,7	88,3	454,2	3,0
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	3,70	2,9	69,4	2 230,7	2,9
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,76	2,9	15,2	374,0	10,9
Pays à revenu élevé	3,35	4,0	1,4	15,3	3,3

NOTES: Le coût d'une alimentation saine correspond au coût de 2017, exprimé en USD par personne et par jour (publié dans l'édition 2020 du rapport et actualisé conformément à la méthodologie exposée à l'encadré 6), projeté sur 2019 et 2020 à l'aide des données de FAOSTAT relatives à l'IPC des produits alimentaires de chaque pays et des données relatives aux indicateurs de développement dans le monde pour les taux de change en parité de pouvoir d'achat (PPA). L'indicateur «Personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine» recouvre, pour chaque région et chaque niveau de revenu des pays, le pourcentage pondéré (%) et le nombre total (en millions) de personnes qui n'avaient pas les moyens d'adopter cette alimentation en 2020. S'agissant des groupes de pays classés selon le revenu, on a utilisé la classification 2021 de la Banque mondiale pour les années 2019 et 2020.
SOURCE: FAO.

FIGURE 16 LE COÛT D'UNE ALIMENTATION SAINE A AUGMENTÉ, ET CETTE ALIMENTATION EST DEVENUE PLUS INABORDABLE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU MONDE EN 2020

A) VARIATION DU COÛT D'UNE ALIMENTATION SAINE (EN POURCENTAGE)

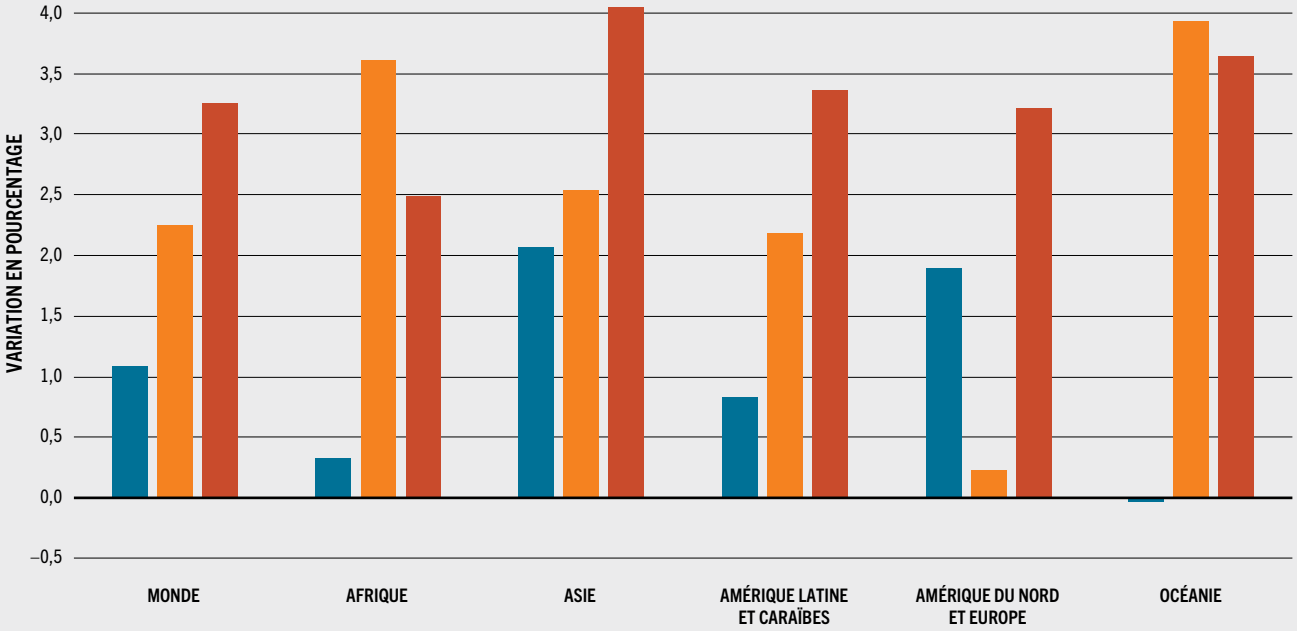

B) VARIATION DU NOMBRE DE PERSONNES NE POUVANT SE PERMETTRE UNE ALIMENTATION SAINE (EN MILLIONS)

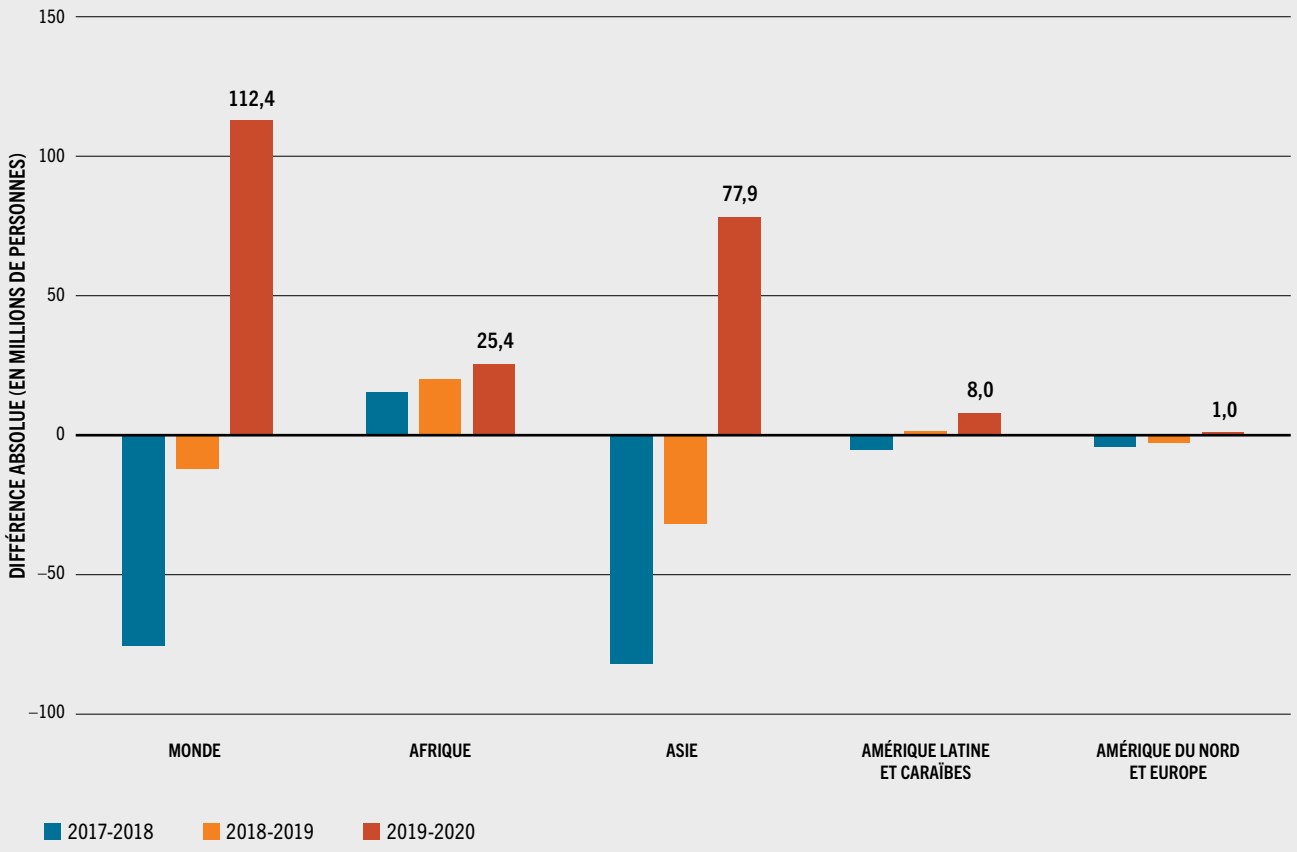

NOTE: En Océanie, l'augmentation du coût d'une alimentation saine observée entre 2018 et 2019 est largement due à la hausse des prix des denrées alimentaires en Australie.
SOURCE: FAO.

» une hausse annuelle plus forte entre 2019 et 2020: l'Asie de l'Est (6,0 pour cent) et l'Asie du Sud-Est (4,2 pour cent).

L'Amérique latine et les Caraïbes, qui se classent au troisième rang des régions où le coût d'une alimentation saine a le plus augmenté durant la même période (3,4 pour cent), affichaient le coût moyen le plus élevé en 2020 (3,89 USD par personne et par jour). En Amérique du Nord et en Europe, le coût moyen d'une alimentation saine a augmenté de 3,2 pour cent et s'élevait à 3,19 USD par personne et par jour. La région où le coût a le moins augmenté entre 2019 et 2020 est l'Afrique (2,5 pour cent), qui atteignait en 2020 un coût moyen de 3,46 USD par personne et par jour. Les hausses les plus importantes ont été relevées dans deux sous-régions d'Afrique subsaharienne: l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (3,4 et 3,3 pour cent, respectivement).

L'abordabilité d'une alimentation saine mesure le coût moyen de cette alimentation par rapport au revenu; les changements dans le temps peuvent ainsi résulter de l'évolution du coût de l'alimentation, des revenus, ou des deux paramètres. La hausse du coût des denrées alimentaires, si elle ne s'accompagne pas d'une hausse équivalente des revenus, aura pour conséquence qu'un plus grand nombre de personnes ne pourra pas se procurer une alimentation saine. Si la hausse du coût des produits alimentaires s'accompagne d'une baisse des revenus, cet effet sera amplifié et l'alimentation saine deviendra inabordable pour plus de personnes encore.

En 2020, le nombre de personnes qui n'avaient pas les moyens d'adopter une alimentation saine a augmenté à l'échelle mondiale et dans toutes les régions du monde (tableau 5). Il a aussi augmenté dans toutes les sous-régions à l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Asie de l'Ouest.

Entre 2019 et 2020, le nombre de personnes dans le monde qui n'avaient pas les moyens d'adopter une alimentation saine a augmenté de 3,8 pour cent (tableau 5). La hausse a été particulièrement marquée dans deux régions, l'Amérique latine et les Caraïbes (6,5 pour cent) et l'Amérique du Nord et l'Europe (5,4 pour cent). Néanmoins, la fraction de la population ne pouvant pas se permettre une alimentation saine était d'environ 22 pour cent dans la première, mais de seulement 2 pour dans la seconde. À titre de comparaison, les fractions correspondantes étaient de 80 pour cent en Afrique et de près de 44 pour cent en Asie (tableau 5).

En raison des hausses enregistrées durant la seule année 2020, le nombre de personnes n'ayant pas accès à une alimentation saine dans le monde a bondi de 112 millions pour atteindre presque 3,1 milliards (figure 16B). L'Asie, où l'abordabilité avait progressé entre 2017 et 2019 (figure 16B), accuse la hausse la plus importante du nombre absolu de personnes qui ne peuvent pas s'offrir une alimentation saine (78 millions). Ce nombre a augmenté dans toutes les sous-régions à l'exception de l'Asie de l'Ouest: Asie du Sud (+35 millions), Asie de l'Est (+27 millions)[h], Asie du Sud-Est (+16 millions) et Asie centrale (+0,5 million). En Asie de l'Ouest, leur nombre a diminué de 0,4 million. Le nombre de personnes ne pouvant pas se permettre une alimentation saine en Afrique a augmenté de 25 millions en moyenne en 2020. Plus spécifiquement, le nombre de personnes dans cette situation a augmenté de 27 millions en Afrique subsaharienne – dont 21 millions en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest – tandis que des progrès ont été enregistrés en Afrique du Nord, où 1 million de personnes supplémentaires ont pu accéder à une alimentation saine. En Amérique latine et dans les Caraïbes, où l'alimentation saine est devenue inabordable pour 8 millions de personnes supplémentaires en 2020, la hausse est presque entièrement à mettre au compte des pays d'Amérique latine, les pays des Caraïbes affichant une augmentation de 0,5 million. L'abordabilité est restée stable en Océanie mais s'est détériorée en Amérique du Nord et en Europe, où 1 million de personnes supplémentaires ne pouvaient pas se procurer une alimentation saine en 2020.

L'abordabilité d'une alimentation saine en 2021 et 2022

Les effets persistants de la pandémie de covid-19 continuent d'exercer des tensions inflationnistes sur les prix des produits alimentaires et

h Cette augmentation est en grande partie imputable à la Chine, qui a enregistré une hausse de 7 pour cent du coût d'une alimentation saine entre 2019 et 2020.

contribuent à un rythme de reprise économique inégal selon les pays. Parallèlement, la guerre en Ukraine crée des tensions supplémentaires en perturbant les chaînes d'approvisionnement et en influant sur les prix mondiaux des céréales, des engrais et de l'énergie, avec pour conséquences des pénuries et des taux d'inflation toujours plus hauts. Les prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie grimpent en flèche et ont atteint des niveaux inédits depuis plusieurs décennies. Les perspectives de croissance économique mondiale pour 2022 ont déjà été sérieusement revues à la baisse.

Bien qu'il soit impossible à ce stade d'actualiser les estimations au-delà de l'année 2020, les données de base requises n'étant pas encore disponibles, on peut raisonnablement supposer que le coût d'une alimentation saine a continué d'augmenter dans la mesure où les prix des denrées alimentaires ont poursuivi leur progression en 2021 et au cours des premiers mois de 2022. En décembre 2021, la valeur disponible la plus récente de l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires au niveau mondial – mesure des prix des denrées alimentaires la plus pertinente pour l'évaluation du coût d'un régime alimentaire – était de 11 pour cent supérieure à la valeur correspondante en décembre 2020. En admettant que les prix des aliments nutritifs suivent la même tendance générale que les prix des produits alimentaires dans leur globalité, on peut supposer que pour de nombreuses personnes, l'alimentation saine est d'ores et déjà devenue encore plus inabordable.

La tendance à la hausse de l'inflation devrait perdurer en 2022. Il faut néanmoins s'attendre à des disparités régionales notables dans les niveaux d'augmentation des prix à la consommation des denrées alimentaires en raison de la diversité des structures commerciales et de production et des rythmes de reprise économique. Par exemple, l'Amérique latine et les Caraïbes enregistrent l'accroissement de l'IPC des produits alimentaires le plus élevé, 23,5 pour cent entre décembre 2020 et décembre 2021, l'Afrique affichant pour sa part une hausse de 15,5 pour cent et l'Asie de 14,8 pour cent. Par contraste, l'augmentation a été de 6,4 pour cent en Amérique du Nord, de 4,4 pour cent en Europe et de 2,5 pour cent en Océanie.

La tendance probable de l'abordabilité d'une alimentation saine est moins nette, car elle dépend non seulement du coût de cette alimentation mais aussi de l'évolution des revenus. La récession économique qui a débuté en 2020 s'est prolongée au début de 2021 dans de nombreux pays, mais a cédé le pas à une reprise dans d'autres. Comme on l'a vu dans la section 2.1, la reprise économique a été très inégale entre les pays, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à faible revenu affichant une croissance beaucoup plus lente que les pays à revenu élevé. Au sein des pays, la pandémie de covid-19 a produit des effets plus prononcés et plus durables sur les populations vulnérables, accentuant les inégalités existantes. Au niveau mondial, la pauvreté extrême a gagné du terrain[11], tout comme les inégalités de revenu[9]. Pour les populations qui ne pouvaient déjà pas s'offrir une alimentation saine, la hausse des prix, conjuguée à la baisse des revenus, ont encore aggravé le problème de l'abordabilité; par conséquent, avoir une alimentation saine – voire, pour de nombreuses personnes, satisfaire ses besoins alimentaires essentiels – est de plus en plus hors de portée.

La comparaison du coût et de l'abordabilité sur plusieurs périodes met en évidence le rôle important de l'évolution des revenus et des prix dans la détermination de l'abordabilité. L'augmentation ou la diminution du nombre de personnes ayant les moyens d'adopter une alimentation saine en 2021 et 2022 dépendra en grande partie de l'ampleur de la hausse du coût moyen de cette alimentation, de la question de savoir si les revenus augmenteront ou diminueront et de combien, et de l'évolution à la hausse ou à la baisse des inégalités. Il faut toutefois garder à l'esprit que de nombreux autres facteurs peuvent contribuer à améliorer l'accès à une alimentation saine. Les gouvernements peuvent faire beaucoup pour favoriser des revenus plus élevés et plus stables, protéger les sources non marchandes d'approvisionnement alimentaire et faire baisser le coût réel des aliments nutritifs. ■

INDE
Une agricultrice en train de récolter du blé et de le mettre en bottes.
©Shutterstock.com/ greenaperture

CHAPTIRE 3
SOUTIEN PUBLIC APPORTÉ À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE DANS LE MONDE: QUEL EST SON COÛT ET QUELLE INCIDENCE A-T-IL SUR L'ALIMENTATION?

MESSAGES CLÉS

➔ Étant donné les reculs enregistrés sur les questions de la faim, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et au vu des problèmes économiques, sanitaires et environnementaux auxquels le monde se heurte, parvenir à offrir à tous une alimentation saine plus abordable revêt une importance critique. Pour avancer sur cette voie, il est essentiel d'examiner le soutien qu'apportent actuellement les politiques publiques au secteur de l'alimentation et de l'agriculture afin de déterminer les réformes à engager en priorité.

➔ Les pouvoirs publics ont recours à diverses politiques pour soutenir l'alimentation et l'agriculture, notamment des mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés (mesures aux frontières et contrôle des prix du marché, par exemple), qui créent des incitations ou des désincitations par les prix; des subventions aux producteurs et aux consommateurs; et un soutien apporté aux services d'intérêt général. Ces politiques peuvent avoir une incidence sur toutes les parties prenantes de l'environnement alimentaire, et peuvent donc influer sur les disponibilités alimentaires nécessaires à une alimentation saine et sur l'abordabilité de cette alimentation.

➔ À l'échelle mondiale, le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture se chiffre à près de 630 milliards d'USD par an en moyenne sur la période 2013-2018. Pour 70 pour cent environ, il cible directement les agriculteurs au moyen de politiques visant les échanges et le marché, et au moyen de subventions liées en grande partie (autrement dit couplées) à la production ou à l'utilisation sans contraintes de facteurs variables de production.

➔ Les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure soutiennent fortement les producteurs agricoles, à la fois par des mesures aux frontières et par des subventions qui sont de plus en plus découplées de la production. En revanche, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et dans les pays à faible revenu, la marge de manœuvre budgétaire permettant d'octroyer des subventions est plus restreinte et, généralement, ces pays recourent à des politiques commerciales qui visent à protéger les consommateurs plutôt que les producteurs.

➔ Le soutien à la production agricole est largement concentré sur les aliments de base, les produits laitiers et d'autres aliments riches en protéines, en particulier dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Le riz, le sucre et les différents types de viande sont les aliments dont la production est la plus encouragée dans le monde,

tandis que les producteurs de fruits et de légumes sont globalement moins soutenus, voire sont pénalisés dans certains pays à faible revenu.

➔ Les mesures aux frontières ont une incidence sur les disponibilités alimentaires et sur la diversité et les prix des aliments sur les marchés intérieurs. Certaines de ces mesures ciblent des objectifs d'action publique importants, comme la création de recettes publiques ou l'atteinte de la sécurité sanitaire des aliments, mais elles sont parfois des entraves au commerce d'aliments nutritifs, ce qui peut influer négativement sur les disponibilités alimentaires nécessaires à une alimentation saine et sur l'abordabilité de cette alimentation.

➔ Le contrôle des prix du marché (via des prix minimums ou administrés, par exemple) cible essentiellement des aliments de base comme le blé, le maïs, le riz ou encore le sucre. L'objectif principal est de stabiliser ou d'accroître les revenus agricoles tout en assurant un approvisionnement suffisant en produits de base, mais ce type de mesure peut aussi décourager indirectement la production d'autres aliments qui sont nécessaires à une alimentation saine.

➔ Dans beaucoup de pays, les subventions accordées aux producteurs agricoles ont augmenté les disponibilités et abaissé les prix des aliments de base et de leurs produits dérivés (notamment des aliments bon marché ayant une valeur nutritionnelle minime, voire nulle). Cela a eu pour conséquence de dissuader la consommation et de réduire la diversité de certains produits non subventionnés ou moins subventionnés, tels que les fruits, les légumes et les légumineuses, et ce en raison de leurs prix relativement plus élevés.

➔ Les services d'intérêt général sont des biens publics qui sont susceptibles de dynamiser la productivité à long terme, de contribuer à la sécurité sanitaire des aliments et aux disponibilités alimentaires, et de faire baisser les prix des aliments, y compris des aliments nutritifs. Malheureusement, les dépenses consacrées à ces services ne représentent qu'une petite part du soutien total apporté à l'alimentation et à l'agriculture. Elles restent inférieures aux besoins réels du secteur, surtout dans les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et elles sont souvent orientées de façon déséquilibrée vers les aliments de base.

➔ Les subventions aux consommateurs ne représentent qu'une très faible part du soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture. Pourtant, les politiques et programmes tenant compte de la nutrition qui sont mis en place pour soutenir les consommateurs peuvent favoriser un accroissement de la consommation d'aliments nutritifs, en particulier lorsqu'ils ciblent les personnes les plus pauvres ou les plus vulnérables sur le plan nutritionnel et qu'ils sont assortis d'une éducation alimentaire et nutritionnelle.

Comme nous avons pu le constater à la lecture du chapitre précédent, le monde est confronté à des reculs importants, puisqu'un nombre croissant de personnes souffrent de la faim et de l'insécurité alimentaire et que les problèmes liés à la malnutrition sous toutes ses formes s'accentuent. Beaucoup de pays sont en retard, voire perdent du terrain sur la voie qui doit les mener vers la réalisation des cibles de l'ODD 2. Les gouvernements doivent prendre des mesures pour renverser la vapeur. Ils peuvent intervenir de multiples façons, mais le contexte de récession actuel fait qu'il est plus délicat pour nombre d'entre eux d'accroître leur budget et, par conséquent, leur soutien au secteur. Toutefois, même dans un contexte économique aussi difficile, les possibilités d'action sont nombreuses et on doit les saisir.

Les pouvoirs publics doivent faire preuve d'ingéniosité et commencer par examiner le soutien qu'ils fournissent actuellement au secteur alimentaire et agricole pour voir s'il leur serait possible de réaffecter ces fonds de manière plus efficace et plus efficiente afin d'atteindre les objectifs de développement. Tous les gouvernements de la planète doivent, avant toute chose, faire un état des lieux du soutien qu'ils apportent au secteur, puis en évaluer l'efficacité par rapport aux sommes dépensées. Dans le cas de l'ODD 2, il est important que le soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture commence par faire apparaître des rendements marginaux croissants, notamment pour ce qui est de réduire le coût des aliments nutritifs et d'accroître la disponibilité et l'abordabilité d'une alimentation saine, et ce de manière durable et inclusive. ■

3.1 ÉTAT DES LIEUX: QUELS SONT ACTUELLEMENT LES SOUTIENS APPORTÉS PAR LES POUVOIRS PUBLICS À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE?

Comment les pouvoirs publics soutiennent-ils l'alimentation et l'agriculture?

Les pouvoirs publics appuient le secteur de l'alimentation et de l'agriculture en ayant recours à diverses formes de soutien et à différents types d'instruments, qui ont des incidences sur les systèmes agroalimentaires, comme l'illustre la figure 1 du chapitre 1. Dans ce troisième chapitre, nous ferons un état des lieux de ce soutien, en utilisant les indicateurs disponibles pour certaines des politiques les plus courantes, dont on trouvera un aperçu à la figure 17. Ces indicateurs montrent si le soutien apporté influe sur les prix intérieurs ou si les acteurs des systèmes agroalimentaires bénéficient d'un transfert direct d'argent public. D'autres mesures étudiées ci-après (section 4.2), à savoir notamment les règlements d'aménagement du territoire, les normes alimentaires ou encore les politiques d'étiquetage, peuvent compléter la panoplie des actions publiques auxquelles il est possible de recourir pour réorienter le soutien à l'alimentation et à l'agriculture en vue de garantir une alimentation saine et abordable.

Les **mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés** désignent principalement, dans ce chapitre: i) les mesures aux frontières visant les importations (droits de douane, contingents tarifaires et mesures non tarifaires, par exemple) et les exportations (taxes sur les exportations, interdictions d'exporter ou licences d'exportation et subventions ou crédits à l'exportation, par exemple); et ii) les mesures de contrôle des prix du marché, telles que les prix administrés (auxquels les gouvernements achètent les denrées alimentaires aux agriculteurs) et les politiques de prix minimum à la production. Ces mesures font augmenter ou baisser les prix intérieurs par rapport au prix aux frontières; ce faisant, elles peuvent créer, pour les agriculteurs, une incitation (ou une désincitation) par les prix. Dans ce rapport, les incitations par les prix sont quantifiées au moyen de l'indicateur du taux nominal de protection (TNP) (encadré 7).

Les **subventions aux producteurs** sont des transferts d'argent public, allant généralement des contribuables aux agriculteurs, qui peuvent être octroyés en fonction: i) de la production (transferts effectués selon le niveau de production d'un produit agricole donné); ii) de l'utilisation d'intrants (transferts effectués pour réduire le coût des facteurs variables de production, comme les semences et les engrais); iii) de l'utilisation d'autres facteurs de production, comme le capital, la main-d'œuvre ou la terre; ou iv) de critères non liés à des produits et découplés de la production, comme des subventions liées à des résultats sur le plan environnemental ou territorial ou bien des montants forfaitaires versés à tous les agriculteurs sous réserve du respect de conditions de conformité croisées. Lorsqu'elles sont liées au volume ou au type de production ou à l'utilisation de certains intrants, ces subventions sont qualifiées de «subventions couplées». À l'inverse, les subventions sont dites «découplées» lorsque, pour y avoir droit, les agriculteurs ne sont pas tenus de produire un produit donné (ou une quantité donnée d'un produit) ou d'utiliser certains intrants. L'indicateur du taux nominal d'aide (TNA) rend compte des effets combinés de ces subventions aux producteurs et des incitations par les prix induites par les mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés (encadré 7).

Le **soutien aux services d'intérêt général (GSS)** recouvre les dépenses publiques (ou les transferts d'argent public) permettant de fournir des biens publics ou collectifs. Ainsi, ces dépenses ne visent pas des agents en particulier, comme les producteurs, les transformateurs, les négociants ou les consommateurs, mais elles peuvent favoriser, à plus long terme, la production, la transformation, le commerce et la consommation de produits agricoles. Ce type de soutien budgétaire peut cibler:

FIGURE 17 INSTRUMENTS DE SOUTIEN PUBLIC À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE ET INDICATEURS ASSOCIÉS

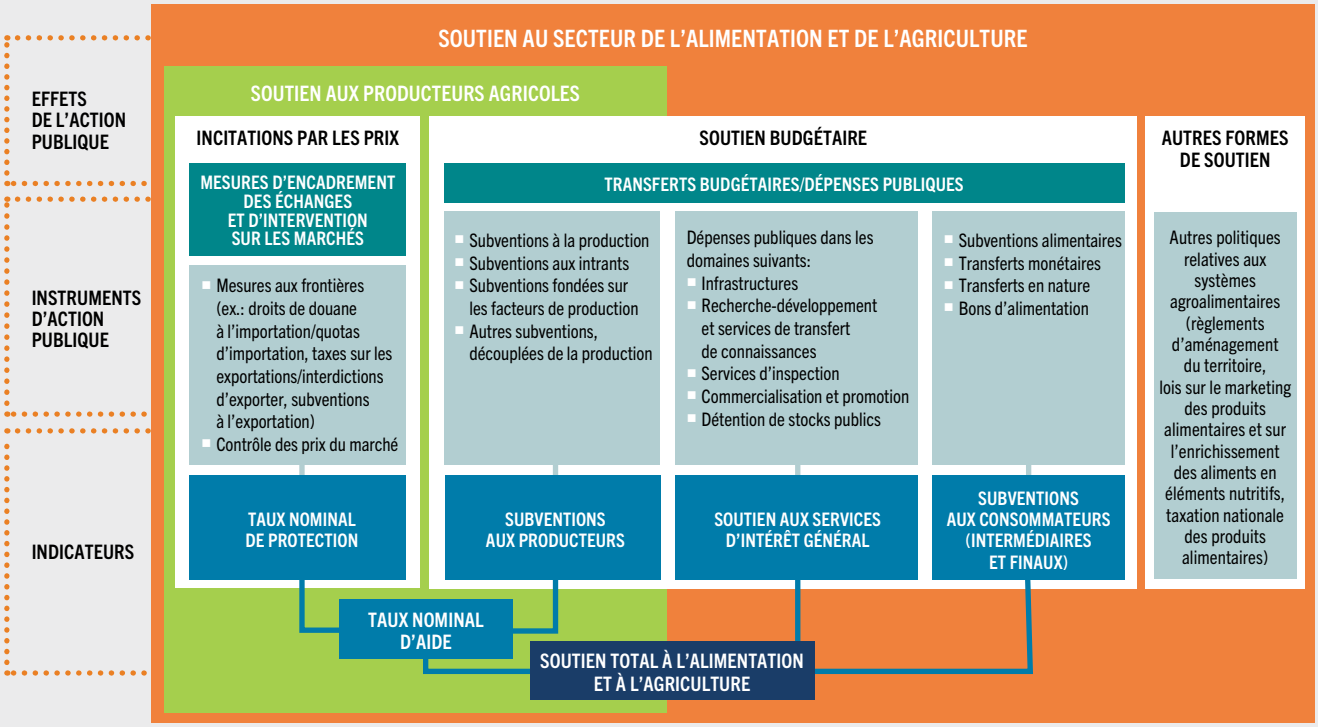

NOTE: La catégorie «Autres formes de soutien» comprend les autres politiques relatives aux systèmes agroalimentaires, qui sont abordées de façon plus détaillée à la section 4.2 du rapport.
SOURCE: D'après FAO, PNUD et PNUE. 2021. *A multi-billion-dollar opportunity – Repurposing agricultural support to transform food systems (Une opportunité se chiffrant à plusieurs milliards de dollars – Réorienter le soutien au secteur agricole pour transformer les systèmes alimentaires).* Rome, FAO.

- la recherche et le développement (R-D) agricoles et les services de transfert de connaissances (par exemple, la formation, l'assistance technique et autres services de vulgarisation);
- les inspections et les contrôles relatifs à la sécurité sanitaire des produits agricoles, aux organismes nuisibles et aux maladies, afin de garantir la conformité des produits alimentaires aux réglementations et aux normes de sécurité sanitaire;
- le développement et l'entretien des infrastructures, telles que les routes, les systèmes d'irrigation et les équipements de stockage;
- la détention de stocks alimentaires publics, y compris les coûts de maintien et de gestion des réserves par des mesures d'achat sur les marchés, telles que l'approvisionnement public auprès des agriculteurs, ainsi que les réserves stratégiques constituées à des fins de sécurité alimentaire[i];
- les services de commercialisation et de marketing des produits alimentaires et agricoles, y compris les programmes collectifs portant sur les installations après production et d'autres services conçus pour améliorer les conditions de développement de l'agriculture, pour sensibiliser aux pertes après récolte et les réduire, ainsi que pour favoriser les échanges commerciaux (campagnes de promotion ou participation à des salons internationaux, par exemple). La commercialisation des produits alimentaires et agricoles dont il est question

i Cette catégorie de services d'intérêt général ne concerne toutefois pas les dépenses publiques destinées à l'achat de denrées alimentaires pour les stocks.

ENCADRÉ 7 INDICATEURS STANDARD RELATIFS AU SOUTIEN PUBLIC APPORTÉ À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE

Le taux nominal de protection (TNP) et le taux nominal d'aide (TNA) sont les deux indicateurs les plus largement utilisés pour évaluer le soutien à l'agriculture. Leur élaboration repose sur une méthodologie globale et systématique de mesure des politiques publiques, initialement élaborée par l'OCDE[55], qui est largement utilisée par la FAO et d'autres organisations internationales aux fins du suivi des politiques alimentaires et agricoles dans le monde entier[56].

Le **TNP** indique dans quelle mesure les politiques visant les échanges et le marché augmentent ou diminuent le prix à la production d'un produit par rapport au prix de référence international. Il permet ainsi de déterminer si ces politiques incitent (protègent) ou dissuadent (pénalisent) les producteurs et d'estimer les incitations par les prix fournies pour un produit, un groupe de produits ou l'ensemble du secteur agricole.

Les **subventions** sont des transferts d'argent public décidés par les États dans le cadre de mesures, de projets et de programmes publics et opérés au bénéfice d'acteurs individuels du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, tels que les agriculteurs (subventions aux producteurs) ou les consommateurs (subventions aux consommateurs).

Le **TNA** mesure les transferts qui sont opérés exclusivement au profit des agriculteurs par le truchement des incitations par les prix – que génèrent les politiques visant les échanges et le marché (calculées à l'aide du TNP) – ainsi que par le truchement des subventions. En d'autres termes, le taux nominal d'aide fait la somme de l'écart de prix au départ de l'exploitation (c'est-à-dire la différence entre le prix à la production et le prix de référence international non faussé) et des subventions octroyées aux producteurs (qui sont généralement spécifiques à un produit donné).

Les indicateurs TNP et TNA ne rendent pas compte des politiques qui ont des répercussions sur le prix des intrants intermédiaires. Le taux effectif de protection ou le taux effectif d'aide serait une mesure plus complète du soutien public apporté aux agriculteurs, car ce type d'indicateur prend aussi en compte les effets des politiques qui influent sur le coût des intrants intermédiaires et permet ainsi de mesurer le niveau net ou «effectif» de soutien aux agriculteurs en termes de rendement[56]. Ces deux indicateurs ne sont pas présentés ici: leur calcul nécessite de très grandes quantités de données, c'est pourquoi leur utilisation n'est pas généralisée, mais plutôt limitée à l'évaluation de politiques et de recommandations portant sur des produits spécifiques.

La principale source de données utilisée pour les indicateurs TNP et TNA est la base de données du Consortium des organisations internationales pour la mesure de l'environnement politique de l'agriculture (Consortium Ag-Incentives) pour la période 2005-2018, qui regroupe des estimations des indicateurs du soutien à l'agriculture produites par l'OCDE, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale et la FAO pour 63 pays (l'Union européenne étant ici considérée comme un seul «pays»).

En revanche, la base de données Ag-Incentives ne contient aucune donnée en ce qui concerne l'**indicateur de soutien aux services d'intérêt général (GSS)** – qui mesure les dépenses publiques servant à financer la fourniture de biens publics au secteur agricole – et les **subventions aux consommateurs**, qui sont également analysés dans le présent chapitre. Cela dit, les données utilisées pour leur calcul sont tirées des indicateurs produits par les organisations membres du Consortium Ag-Incentives pour les pays qu'elles suivent.

L'**annexe 4** dresse la liste détaillée des pays couverts par l'état des lieux des soutiens publics qui est présenté dans ce chapitre et décrit la méthode qui a été employée pour calculer les indicateurs analysés.

dans ce chapitre se distingue du «marketing» qui, comme le définit l'Assemblée mondiale de la Santé, a pour objet de promouvoir les produits de marque auprès des consommateurs[j].

L'indicateur GSS rend compte de l'ensemble des dépenses publiques engagées pour financer des biens publics dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture (encadré 7).

Les subventions aux consommateurs sont des transferts d'argent public versés par l'État (plus précisément, par les contribuables) à des intermédiaires (transformateurs, négociants, etc.) ou aux consommateurs finaux de denrées alimentaires. Ces transferts visent à réduire le coût d'achat des aliments (subventions

j Dans l'ensemble de recommandations sur la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinés aux enfants, qu'elle a approuvé en 2010, l'Assemblée mondiale de la Santé précise que la notion de marketing renvoie à «toute forme de communication commerciale ou de message commercial conçu dans le but ou ayant pour effet d'accroître la reconnaissance, l'attrait et/ou la consommation de produits ou de services particuliers. [Le marketing] comprend toutes les méthodes de publicité ou de promotion en faveur d'un produit ou d'un service.» (OMS [2010], p. 94)[201].

alimentaires), à augmenter les revenus des consommateurs (transferts en espèces, par exemple) ou à fournir un accès direct aux aliments (transferts alimentaires en nature et programmes d'alimentation scolaire, par exemple).

Certains des instruments d'action publique présentés ci-dessus, en particulier les mesures aux frontières et les subventions à la production et aux intrants, sont susceptibles d'introduire des distorsions dans les échanges commerciaux. C'est pourquoi les règles commerciales multilatérales constituent un outil essentiel pour établir le cadre mondial qui détermine la marge de manœuvre dont disposent les pays pour définir leurs politiques agricoles. L'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui résulte des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay, a permis de produire un ensemble complet de disciplines relatives aux politiques commerciales et agricoles des pays membres, en vue de réduire les distorsions sur les marchés agricoles. Il comporte des engagements contraignants qui limitent l'utilisation des droits de douane et des subventions aux producteurs agricoles (encadré 8).

Quelle incidence le soutien à l'alimentation et à l'agriculture a-t-il sur les systèmes agroalimentaires?

Les pouvoirs publics peuvent soutenir les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture en utilisant les instruments d'action publique exposés ci-dessus afin de poursuivre les multiples objectifs des systèmes agroalimentaires en matière économique, sociale et sanitaire. Par exemple, le soutien à l'alimentation et à l'agriculture peut avoir des effets sur le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine, en influençant les choix de production et de consommation ainsi que les dynamiques de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et les environnements alimentaires, comme le résume la figure 1, au chapitre 1. Les objectifs et l'incidence finale de ce soutien apporté par les pouvoirs publics dépendent en bonne partie du contexte propre à chaque pays, c'est-à-dire du niveau de revenu et de développement, de la structure et des volumes de la production, des performances du secteur agricole et de son rôle économique, des habitudes de consommation, des considérations d'économie politique, des effets du changement climatique sur l'agriculture et des situations d'urgence (crises humanitaires ou conflits, par exemple) qui sont susceptibles de compromettre la sécurité et les moyens d'existence des populations.

Les mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés, par exemple, sont généralement adoptées dans le but de soutenir les prix à la production et, par voie de conséquence, les revenus agricoles (droits de douane à l'importation, par exemple) ou de maintenir les prix à un niveau bas pour les consommateurs (interdictions à l'exportation, par exemple). Les pays à revenu faible ou intermédiaire adoptent souvent ce genre de mesures pour protéger leur secteur agricole contre la concurrence des importations ou pour agir sur les prix intérieurs afin d'assurer aux consommateurs des disponibilités alimentaires suffisantes et un accès adéquat aux aliments. Cependant, les mesures aux frontières, outre qu'elles modifient les flux commerciaux, ont aussi des répercussions sur les pratiques en matière de production alimentaire au niveau national et sur la diversité (ou le manque de diversité) des aliments disponibles et peuvent donc entraîner d'importants déséquilibres. Parce que, pour un produit agricole donné, elles créent un écart entre le prix intérieur à la production et le prix à la frontière, ces mesures peuvent notamment favoriser les producteurs de certaines cultures et éventuellement dissuader d'autres types de production. Des mesures comme les droits de douane se répercutent aussi sur les choix de consommation, car elles augmentent le prix des aliments importés, ainsi que celui de leurs substituts nationaux pour les consommateurs.

Les **subventions aux producteurs** sont généralement octroyées dans l'objectif de stimuler la production et la productivité agricoles et de soutenir les revenus agricoles par une baisse des coûts de production. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, on utilise souvent ces transferts pour corriger certains dysfonctionnements du marché, comme les problèmes d'accès aux intrants, au capital ou au crédit. Toutefois, lorsque ces subventions sont couplées à l'utilisation d'intrants ou au volume de production, elles peuvent, comme les mesures aux frontières, orienter dans une large mesure les types de denrées qui sont produits et commercialisés et/ou les types d'intrants et leur »

ENCADRÉ 8 LES RÈGLES DE L'OMC QUI S'APPLIQUENT AUX INCITATIONS PAR LES PRIX ET AU SOUTIEN BUDGÉTAIRE

L'achèvement des négociations commerciales du Cycle d'Uruguay en 1995 a conduit à la création de l'OMC et à l'entrée en vigueur de l'Accord sur l'agriculture. L'objectif principal de cet instrument est d'encadrer par des règles ou «disciplines» les politiques agricoles qui sont une source de distorsions ayant des répercussions sur la production et les échanges, notamment les droits de douane et certains types de subventions. L'Accord sur l'agriculture est le seul traité multilatéral juridiquement contraignant qui réglemente le commerce agricole.

Cent soixante-quatre membres de l'OMC s'engagent à ne pas restreindre les importations de produits agricoles par d'autres moyens que les droits de douane et à maintenir leurs taux tarifaires en deçà des seuils fixés par pays. Ces taux sont désignés sous le nom de «droits consolidés». L'OMC fixe également des règles concernant l'application de mesures non tarifaires qui ont des répercussions sur les importations, comme les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce.

Les règles de l'OMC portent également sur la concurrence à l'exportation. Adoptée en 2015 à Nairobi, la Décision ministérielle sur la concurrence à l'exportation prévoyait en substance que tous les membres suppriment les subventions à l'exportation d'ici 2018, hormis certaines exceptions subsistant jusqu'à la fin de l'année 2022. Des délais supplémentaires allant jusqu'à 2023 (pour les membres de l'OMC ayant le statut de «pays en développement») et jusqu'à 2030 (pour les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires) ont été prévus afin d'éliminer progressivement les subventions aux exportations agricoles visant à réduire les coûts de commercialisation et de transport.

Les règles de l'OMC encadrent aussi les subventions agricoles. L'Accord sur l'agriculture classe le «soutien interne*», qui comprend les subventions et les autres types de transferts aux producteurs, en deux grandes catégories: le soutien qui peut être accordé sans restriction, et celui qui est soumis à des limites.

- Les transferts qui ne sont soumis à aucune limite sont décrits à l'annexe 2 de l'Accord sur l'agriculture et concernent les types de soutien relevant de la «**catégorie verte**». Les mesures de soutien en question doivent répondre à une prescription fondamentale, à savoir que leurs effets de distorsion sur les échanges ou leurs effets sur la production doivent être nuls ou, au plus, minimes. Elles doivent également être conformes aux critères généraux et aux critères spécifiques des différents types de mesures qui sont énoncés dans l'annexe 2. Ces mesures comprennent notamment les dépenses publiques consacrées aux services d'intérêt général (tels que la recherche, la lutte contre les parasites et les maladies, les services de commercialisation et de promotion), les dépenses publiques consacrées à la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et à l'aide alimentaire intérieure, ou encore les versements directs aux producteurs (soutien du revenu découplé de la production, versements au titre de programmes de protection de l'environnement et versements au titre de programmes d'aide régionale, par exemple).
- Par ailleurs, aucune restriction n'est appliquée aux versements directs effectués dans le cadre de programmes de limitation de la production (qui relèvent de la «**catégorie bleue**», utilisée par très peu de pays)**.
- Enfin, certains instruments spécifiques peuvent être utilisés sans restrictions, mais seulement par les pays en développement. Ces mesures, définies à l'article 6.2 de l'Accord sur l'agriculture et relevant de la «**catégorie développement**», comprennent, par exemple, les subventions aux intrants agricoles qui sont généralement disponibles pour les producteurs qui ont de faibles revenus ou sont dotés de ressources limitées.

Les mesures qui ne répondent pas aux critères de ces trois «catégories» (appelées mesures de la «**catégorie orange**») sont soumises aux limites qui s'appliquent dans le cadre du calcul de la mesure globale du soutien (MGS). Dans l'ensemble, les mesures de la «catégorie orange» sont considérées comme faussant la production et les échanges.

Il faut aussi noter que, en plus des subventions aux intrants et à la production, les mesures de contrôle des prix du marché mises en œuvre dans le cadre de programmes publics d'achat auprès des agriculteurs à des prix administrés peuvent faire partie des engagements en matière de soutien interne et, par conséquent, être prises en compte dans le calcul de la MGS.

* Dans le secteur de l'agriculture, on entend par «soutien interne» toute subvention ou autre mesure interne qui a pour effet de maintenir les prix à la production à des niveaux supérieurs à ceux du commerce international; les versements directs aux producteurs, y compris les primes de complément; et les mesures de réduction du coût des facteurs de production et de la commercialisation qui ne sont prises qu'en faveur de la production agricole[57].
** Seules l'Union européenne (2018-2019), l'Islande (2020) et la Norvège (2020) ont indiqué avoir utilisé cette catégorie dans leurs soumissions les plus récentes.

» utilisation, ce qui peut avoir des conséquences importantes, au-delà du secteur agricole, sur le climat, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'équité et l'efficience.

Si elles sont accordées sans aucune condition, les subventions aux intrants risquent, par exemple, de conduire à une utilisation excessive de produits agrochimiques et de ressources naturelles, et d'encourager la monoculture, ce qui pourrait nuire à l'environnement et à la durabilité des systèmes agroalimentaires[58,59]. Comme nous le verrons plus en détail à la section 3.2, ces subventions peuvent également faire obstacle à de bons résultats nutritionnels dans la mesure où, dans certains cas, elles favorisent de manière disproportionnée la production de céréales sur le long terme, et ce au détriment d'autres aliments qui contribuent à une alimentation saine, comme les fruits et les légumes[3]. En outre, ces subventions peuvent avoir un effet régressif si les grandes exploitations sont plus aptes que les petites à répondre aux exigences nécessaires pour en bénéficier. Ces répercussions potentiellement néfastes sont amplifiées par le fait qu'il s'avère difficile, sur le plan politique, de supprimer ces mesures une fois qu'elles sont en place, car elles ont des effets immédiats et souvent très concrets.

Contrairement à ce qui se passe pour la plupart des types de mesures aux frontières, l'octroi de ces subventions nécessite de puiser dans des ressources publiques qui pourraient être investies dans des domaines où les rendements sont plus élevés et les bienfaits plus durables, par exemple dans les services d'intérêt général comme la recherche-développement, les infrastructures ou les services de commercialisation – et l'on compromet donc l'utilisation efficiente et plus durable de fonds publics souvent limités[60,61]. Force est toutefois de reconnaître que, si elles intègrent dès le départ des objectifs de durabilité, les subventions peuvent contribuer à améliorer la production et les moyens d'existence[62].

Les **subventions découplées de la production** et les **dépenses publiques en faveur des services d'intérêt général**, en particulier dans les pays où leur niveau est faible et où persistent des écarts de productivité importants, sont moins susceptibles de compromettre la durabilité et peuvent même la promouvoir. Ces formes de soutien peuvent favoriser l'amélioration de la production et de la productivité, la sécurité sanitaire des aliments et l'établissement de liens entre agriculteurs, marchés et consommateurs; elles peuvent aussi contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition à long terme, et influer indirectement sur les revenus agricoles ou les dépenses de consommation. Les effets positifs des services d'intérêt général mettent bien souvent plus de temps à se faire sentir que dans le cas, par exemple, des mesures aux frontières, des politiques de contrôle des prix ou des subventions aux intrants, mais on sait que les retombées des investissements engagés dans ces services en termes de croissance agricole et de réduction de la pauvreté sont plus importantes[63,64,65]. Des investissements bien pensés, inclusifs et durables dans la R-D, les services de commercialisation et les infrastructures sont un outil qui peut aussi s'avérer efficace pour réduire le coût des aliments nutritifs et faciliter l'accès à une alimentation saine, comme nous le verrons en détail à la section 3.2[66].

Les **subventions aux consommateurs**, y compris les subventions alimentaires octroyées aux transformateurs ou aux négociants, et celles accordées dans le cadre de programmes de protection sociale, sous forme de transferts en espèces, de bons d'alimentation ou de transferts en nature de produits alimentaires, notamment via des programmes d'alimentation scolaire, peuvent être bénéfiques à différents égards[k]. Bien conçues, ces subventions peuvent augmenter la consommation alimentaire totale des ménages, améliorer la diversité des apports alimentaires et les résultats nutritionnels, et faire reculer la pauvreté (voir la section 3.2 pour une analyse plus approfondie)[67]. Elles peuvent également influer sur les résultats du secteur agricole, puisqu'elles sont susceptibles d'alléger les contraintes en matière de liquidité et de crédit qui pèsent sur les décisions d'investissement et de production[67,68].

k Contrairement aux subventions accordées aux producteurs, ces mesures ne sont pas encadrées par l'Accord sur l'agriculture de l'OMC et ne sont donc pas soumises à des engagements multilatéraux.

Le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture est important, mais varie selon les différents types d'instruments d'action publique

Le soutien mondial apporté au secteur de l'alimentation et de l'agriculture a atteint près de 630 milliards d'USD par an en moyenne sur la période 2013-2018[l]. Le soutien moyen distribué directement aux producteurs agricoles s'est élevé à près de 446 milliards d'USD par an en chiffres nets (c'est-à-dire en tenant compte à la fois des incitations et des désincitations par les prix visant les agriculteurs), ce qui correspond à 70 pour cent environ du soutien total apporté au secteur et à 13 pour cent environ de la valeur mondiale de la production, toujours en moyenne[m]. Les États ont dépensé annuellement 111 milliards d'USD environ pour fournir au secteur des services d'intérêt général; quant aux consommateurs de produits alimentaires, ils ont reçu 72 milliards d'USD par an en moyenne (figure 18).

Une petite moitié du soutien accordé directement aux agriculteurs consistait en des incitations par les prix (202 milliards d'USD nets), tandis que le reste (245 milliards d'USD) a été octroyé sous la forme de subventions financées sur le budget des États, dont la majorité (175 milliards USD) est liée à la production ou à l'utilisation sans contraintes de facteurs variables de production. Moins d'un tiers des subventions accordées aux agriculteurs (69 milliards d'USD) étaient découplées de la production (figure 18).

l Ces estimations sont issues de données portant sur 63 pays environ (les membres de l'Union européenne étant considérés comme un seul et même pays), qui représentent au total près de 90 pour cent de la valeur de la production agricole mondiale des années pour lesquelles on dispose des données les plus complètes. La liste détaillée des pays couverts, classés par niveau de revenu, figure à l'**annexe 4**.

m Les agriculteurs sont indirectement imposés à hauteur de 135 milliards d'USD environ, sous la forme de désincitations par les prix. Ce soutien «négatif», autrement dit cette pénalisation, est le résultat des mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés qui maintiennent les prix à la production à un bas niveau (inférieur aux prix de référence internationaux), et ce au bénéfice des consommateurs. Les incitations par les prix en termes absolus se situent en deçà du niveau présenté dans de précédents rapports, comme celui de la FAO, du PNUD et du PNUE (2021)[1], en raison de la révision des indicateurs fournis par le Consortium Ag-Incentives ainsi que de la révision des métadonnées servant au calcul de ces indicateurs, en particulier les données relatives à la valeur de la production dans des pays qui représentent une part importante de ce volet du soutien public (par exemple, le Japon et la République de Corée).

Le soutien public apporté dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture varie selon les groupes de pays par revenu et selon la période

L'analyse du soutien par instrument d'action publique révèle que, globalement, les mesures d'incitation par le prix et les subventions financées sur le budget des États ont été les instruments les plus largement utilisés dans les pays à revenu élevé et qu'elles sont de plus en plus souvent adoptées par les pays à revenu intermédiaire, et en particulier ceux de la tranche supérieure. Les pays à faible revenu ont généralement eu tendance à mettre en place des politiques qui génèrent des désincitations par les prix pour les agriculteurs, afin de faciliter l'accès des consommateurs à des aliments moins chers. Les ressources budgétaires que ces pays peuvent consacrer à l'octroi de subventions aux producteurs et aux consommateurs et au financement de services d'intérêt général qui profiteraient à l'ensemble du secteur alimentaire et agricole sont limitées.

Soutien aux producteurs

Bien qu'ils constituent un groupe où l'on observe de fortes variations, les **pays à revenu élevé** ont toujours représenté la majeure partie du soutien apporté aux producteurs agricoles dans le monde. Mesuré par le taux nominal d'aide, ce soutien atteignait environ 40 pour cent de la valeur totale de la production de ces pays en 2005, mais il a sensiblement baissé depuis lors pour s'établir à 24 pour cent en 2018 (figure 19). Le niveau de soutien octroyé aux producteurs dans les pays à revenu élevé a été essentiellement marqué par une diminution des incitations par les prix (mesurées au moyen du taux nominal de protection) dans le cadre d'une tendance à long terme qui a débuté dans les années 1990 et, en particulier, depuis la conclusion des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay qui ont conduit à une baisse des droits de douane appliqués par les membres de l'OMC. De plus, lorsqu'on analyse la situation sous l'angle de l'économie politique, il semble que les avancées technologiques associées à une réduction des coûts de production et de main-d'œuvre dans le secteur agricole aient également pu contribuer à rendre l'aide publique moins nécessaire dans ces pays. Malgré la baisse du taux d'aide et malgré l'octroi d'une part non négligeable (6 pour cent) de subventions

FIGURE 18 NIVEAU ET COMPOSITION DU SOUTIEN MONDIAL À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE (EN MILLIARDS D'USD, EN MOYENNE SUR LA PÉRIODE 2013-2018)

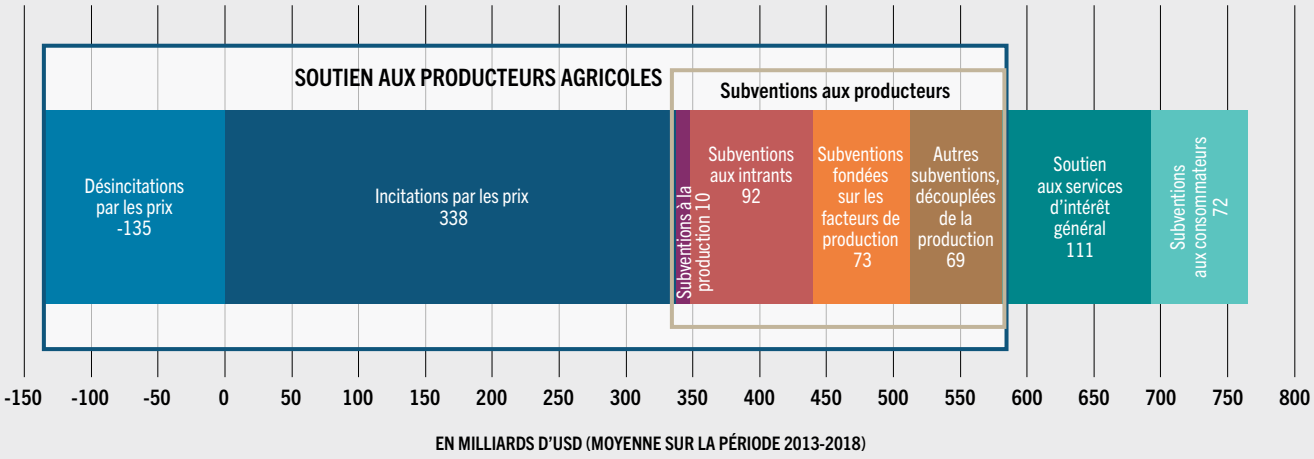

SOURCE: Ag-Incentives. (À paraître). *Ag-Incentives*. Washington. Consulté le 4 mai 2022. http://ag-incentives.org, à partir de données de l'Oganisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la FAO, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Banque mondiale compilées par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

découplées de la production, la majeure partie du soutien octroyé aux agriculteurs des pays à revenu élevé est encore fournie au moyen de mesures commerciales à l'origine de distorsions des prix et au moyen de subventions couplées à la production.

Dans les **pays à revenu intermédiaire**, le type de soutien aux producteurs varie assez fortement selon que les pays appartiennent au sous-groupe de la tranche supérieure ou à celui de la tranche inférieure. Dans les pays de la tranche supérieure, le soutien à l'agriculture a beaucoup progressé, surtout depuis la fin des années 1990, notamment sous la forme d'incitations par les prix résultant essentiellement de l'application de droits de douane à l'importation ou d'autres restrictions commerciales. D'après le taux nominal d'aide, ce soutien représentait au cours des dernières années environ 16 pour cent de la valeur de la production agricole (figure 19). Sur ce total, les subventions aux producteurs agricoles ne comptaient que pour 5 pour cent de la valeur totale de la production, contre près de 13 pour cent dans les pays à revenu élevé (tableau 6).

La Chine détermine en grande partie les estimations de l'aide globale dans ce sous-groupe, puisque, en proportion de la valeur de la production, le soutien du pays est non seulement assez élevé en soi, mais aussi par comparaison aux autres pays. Le taux d'aide de la Chine est devenu positif au début des années 1990 et suit une tendance à la hausse depuis lors, sous l'effet de l'augmentation des incitations par les prix, en particulier pour les céréales, mises en place pour atteindre les objectifs d'autosuffisance et de sécurité alimentaire du pays[1]. Historiquement, les subventions versées aux agriculteurs étaient modestes par rapport aux incitations par les prix, mais elles gagnent en importance depuis 2005 et constituent désormais 5 pour cent environ de la valeur totale de la production nationale.

Les **pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure** et les **pays à faible revenu** ont, en règle générale, protégé les consommateurs pauvres à l'aide de mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés qui maintiennent des prix faibles sur le marché national, ce qui pénalise implicitement le secteur agricole.

FIGURE 19 TAUX NOMINAL D'AIDE EN PROPORTION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION, PAR TYPE D'INSTRUMENT ET PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU

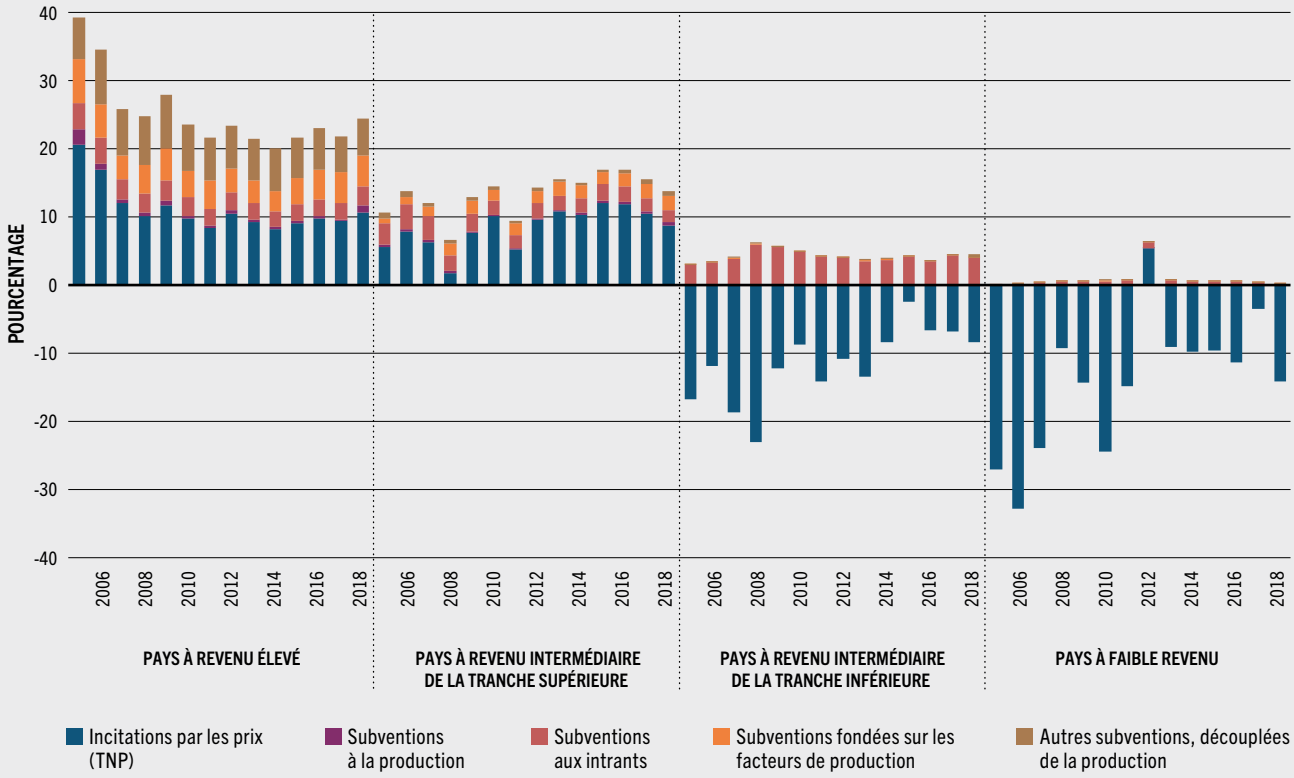

SOURCE: Ag-Incentives. (À paraître). *Ag-Incentives*. Washington. Consulté le 4 mai 2022. http://ag-incentives.org, à partir des données de l'OCDE, de la FAO, de la BID et de la Banque mondiale compilées par l'IFPRI.

Les agriculteurs des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont constamment été confrontés à des mesures de dissuasion par les prix (comme en atteste un taux nominal de protection négatif), mais ont parfois été soutenus par des subventions aux intrants. Les autres types de subventions ne sont quasiment pas utilisés dans ces pays (figure 19). L'importance du taux d'aide négatif dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure a diminué récemment, puisque ce taux s'est établi en moyenne à -4 pour cent au cours de la plus récente période couverte, soit 2013-2018, contre -10 pour cent entre 2005 et 2012.

Parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'Inde est l'exemple le plus notable: jusqu'à présent, la politique alimentaire et agricole du pays a toujours eu pour objectif de protéger les consommateurs en leur garantissant des prix alimentaires abordables, et ce au moyen de restrictions à l'exportation (sur le blé, le riz autre que basmati et le lait, entre autres) et par des réglementations en matière de commercialisation concernant la fixation des prix et la passation des marchés publics, la détention de stocks alimentaires publics et la distribution d'un large éventail de produits agricoles[69]. Dans ces conditions, les agriculteurs ont été systématiquement soumis à des mesures de désincitations par les prix en termes agrégés (c'est-à-dire des taux nominaux de protection négatifs). Les subventions aux intrants et les dépenses consacrées aux services d'intérêt

TABLEAU 6 SOUTIEN AU SECTEUR ALIMENTAIRE ET AGRICOLE EN PROPORTION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION, PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU, EN MOYENNE SUR LA PÉRIODE 2013-2018

Groupes de pays par revenu	Incitations par les prix	Soutien budgétaire (dépenses publiques)		
		Subventions aux producteurs	Services d'intérêt général	Subventions aux consommateurs
Pays à revenu élevé	9,5 %	12,6 %	3,9 %	4,6 %
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	10,8 %	4,9 %	3,0 %	0,2 %
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-7,6 %	4,1 %	2,5 %	2,6 %
Pays à faible revenu	-9,5 %	0,6 %	2,3 %	0,6 %

SOURCE: FAO, à partir de données de l'OCDE, de la FAO, de la BID et de la Banque mondiale compilées par l'IFPRI.

général tels que la R-D et les infrastructures ont été largement utilisées, à la fois comme un moyen de compenser les agriculteurs touchés par les désincitations par les prix découlant des mesures commerciales et liées aux marchés, et comme un moyen de stimuler la production et l'autosuffisance nationales.

On observe une évolution similaire du soutien public dans la majorité des **pays à faible revenu**. Les désincitations par les prix y ont également enregistré un recul, puisqu'elles sont passées de -17 pour cent en moyenne sur la période 2005-2012 à -9 pour cent entre 2013 et 2018 (figure 19). Les politiques de soutien des prix et de la production de céréales, en tant que produits alimentaires de base, ont largement encouragé cette évolution. L'objectif était d'assurer la sécurité alimentaire dans le cadre des stratégies d'autosuffisance initiées au lendemain de la crise des prix des denrées alimentaires de 2007-2008. La production d'aliments de base bénéficie également des rares subventions, généralement en faveur des intrants, qui sont versées aux agriculteurs de ces pays.

Dans l'ensemble, les pays à faible revenu consacrent une faible part de leurs budgets publics totaux à l'alimentation et à l'agriculture par rapport aux autres groupes de pays par niveau de revenu, et ce même si l'agriculture demeure un secteur essentiel pour la croissance économique et la création d'emplois. Le soutien budgétaire ne représente qu'une faible part de l'aide totale apportée au secteur: en moyenne, les subventions aux producteurs agricoles ne représentaient que 0,6 pour cent de la valeur totale de la production, contre 4 à 5 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire et 12,6 pour cent dans les pays à revenu élevé (tableau 6). Une tendance similaire apparaît aussi pour les dépenses consacrées aux services d'intérêt général, comme on le verra dans l'analyse ci-après, et cela malgré les engagements pris par des pays d'Afrique qui ont, par exemple, promis d'allouer au moins 10 pour cent de leurs dépenses publiques totales à l'agriculture dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine[70]. Ce faible niveau de soutien budgétaire accordé aux agriculteurs dans les pays à faible revenu s'explique par: i) la marge de manœuvre budgétaire très limitée de ces pays (en grande partie due à une croissance modeste des recettes, à un endettement substantiel et à la concurrence que se livrent de multiples secteurs pour des ressources rares), mais aussi par ii) les faibles taux d'exécution budgétaire (un cinquième des budgets consacrés à l'alimentation et à l'agriculture n'est pas dépensé), en particulier dans le cas des dépenses financées par des donateurs, pour lesquelles la part des fonds non dépensés est extrêmement élevée (environ 40 pour cent)[n 70]. Dans ces conditions, la réorientation de l'action publique ne sera pas nécessairement une solution viable ou efficace dans les pays à faible revenu. Cela dit, de futurs travaux de recherche pourraient

n Ces difficultés sont bien réelles, mais un examen récent des dépenses publiques consacrées à l'alimentation et à l'agriculture dans certains pays d'Afrique subsaharienne a montré qu'à la suite de réformes récentes, certains programmes majeurs de subvention aux intrants avaient été réduits, ce qui a permis d'accroître la marge de manœuvre budgétaire et ainsi d'allouer plus de fonds aux services d'intérêt général et aux biens publics, comme la vulgarisation et la R-D, qui s'avèrent très efficaces pour accroître la productivité et réduire la pauvreté et qui ont des effets plus durables et à plus grande échelle[70].

FIGURE 20 **COMPOSITION DU SOUTIEN AUX SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EN PROPORTION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION, PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU ET PAR TYPE DE SERVICE (EN MOYENNE SUR LA PÉRIODE 2015-2018)**

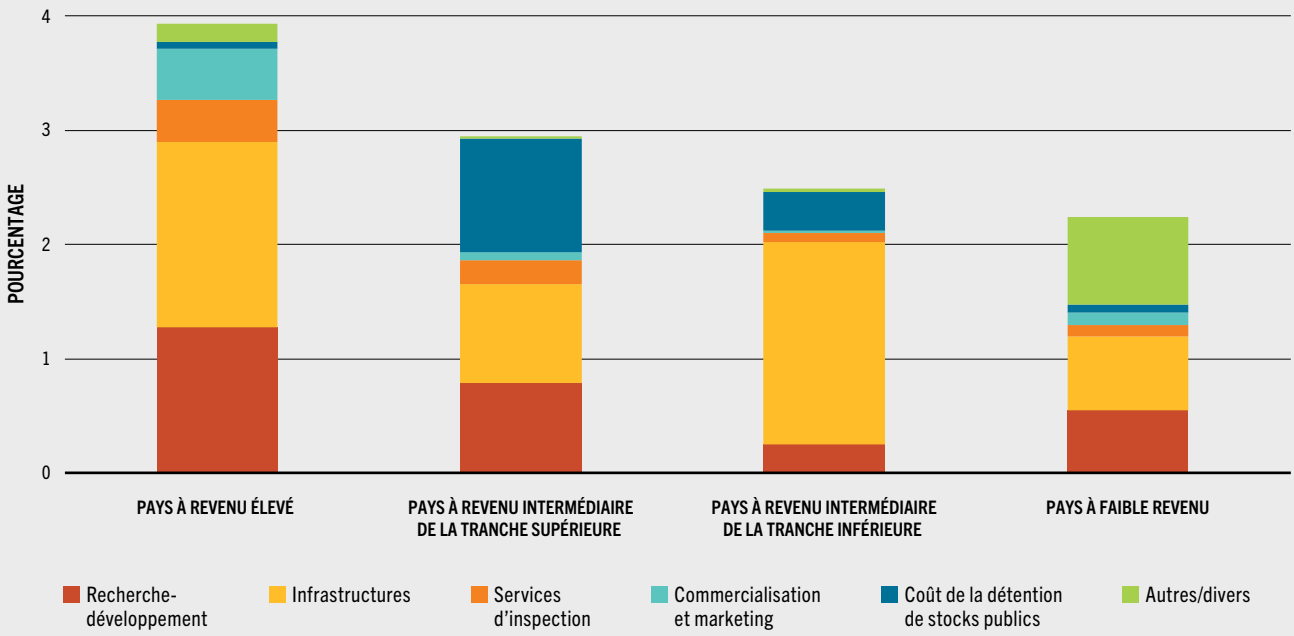

SOURCE: FAO, à partir de données de l'OCDE, de la FAO, de la BID et de la Banque mondiale compilées par l'IFPRI.

mettre au jour des mesures complémentaires (des transferts internationaux financés par des mesures fiscales dans les pays à revenu élevé, par exemple) qui permettraient d'aider les pays à faible revenu à relever les défis liés aux investissements publics dans l'alimentation et l'agriculture.

Soutien aux services d'intérêt général

Conformément à la tendance décrite jusqu'ici, le soutien aux services d'intérêt général, exprimé en proportion de la valeur de la production, est également plus modeste dans les pays à faible revenu (2 pour cent) que dans les pays à revenu élevé (4 pour cent) (tableau 6). La composition des dépenses consacrées à ces services est par ailleurs assez diversifiée selon les niveaux de revenu des pays (figure 20). Dans les pays à revenu élevé, les services les plus soutenus par les pouvoirs publics sont ceux qui portent sur les infrastructures, la R-D et les transferts de connaissances; les services d'inspection et les activités de commercialisation et de marketing sont aussi des domaines importants ciblés par les investissements publics. Dans les pays à revenu intermédiaire, une part importante des dépenses publiques couvre les coûts des programmes de détention de stocks publics. Ces programmes sont très courants en Asie et dans le Pacifique (par exemple en Chine, en Inde, en Indonésie, au Pakistan et aux Philippines) et, même si leurs mécanismes de mise en œuvre peuvent varier, ils ont généralement pour objectifs d'offrir des prix rémunérateurs aux agriculteurs, de stabiliser les marchés et d'assurer la sécurité alimentaire des consommateurs[71]. Les montants dépensés dans le cadre du soutien aux services d'intérêt général sont relativement moins élevés dans les pays à faible revenu, et le soutien apporté est surtout axé sur le financement de la

construction et de l'entretien des infrastructures agricoles (en particulier l'irrigation), les services de recherche-développement, ainsi que les dépenses consacrées aux forêts, à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement (classées dans la catégorie «Autres/divers») (figure 20)[70].

Soutien aux consommateurs

Comme pour le soutien budgétaire décrit ci-dessus, les deux tiers des **subventions aux consommateurs** (finaux ou intermédiaires, comme les transformateurs) déboursées à l'échelle mondiale l'ont été dans les pays à revenu élevé. En moyenne, entre 2013 et 2018, ces subventions représentaient 4,6 pour cent de la valeur de la production dans les pays à revenu élevé, chiffre qui était inférieur à 1 pour cent dans les pays à faible revenu (tableau 6). Ces données viennent encore une fois confirmer que les pays à revenu élevé ont plus de moyens et de ressources pour aider financièrement les acteurs des systèmes agroalimentaires que les pays à faible revenu. Ces derniers se tournent plutôt vers des mesures d'encadrement des échanges et d'intervention sur les marchés afin de maintenir les prix intérieurs à un bas niveau dans l'intérêt des consommateurs, comme nous l'avons vu plus haut. Les subventions aux consommateurs intermédiaires n'existent généralement que dans les pays à revenu élevé ou à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, notamment en Norvège, en Islande, aux États-Unis d'Amérique et au Kazakhstan.

Les subventions aux consommateurs accordées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire consistent le plus souvent en des transferts en nature ou en espèces effectués dans le cadre de programmes de protection sociale. L'Inde et l'Indonésie, par exemple, accordent des subventions importantes aux consommateurs finaux, la première par l'intermédiaire de son système de distribution publique ciblée pour les céréales, et la deuxième dans le cadre de son programme d'aide alimentaire (BPNT) pour le riz, qui fonctionne au moyen de bons électroniques. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, les subventions aux consommateurs ont récemment augmenté, parfois au détriment des producteurs, qui ont reçu un soutien financier moindre en raison des contraintes budgétaires existantes; en revanche, les transferts monétaires, les transferts en nature et les programmes de repas scolaires ont pris de l'essor[70].

Le soutien public varie selon les groupes d'aliments et les produits

Dans la suite logique de l'analyse présentée ci-dessus, les pays qui jouissent d'un niveau de revenu plus élevé soutiennent tous les groupes d'aliments, et en particulier les aliments de base (notamment les céréales, les racines et les tubercules), suivis des produits laitiers et des autres aliments riches en protéines[o]. Dans les pays à revenu élevé, le soutien apporté à ces trois groupes d'aliments est fourni à parts égales sous la forme d'incitations par les prix et de subventions aux producteurs. En revanche, pour les fruits et les légumes et pour les graisses et les huiles, les subventions sont beaucoup plus importantes (11 pour cent environ de la valeur de la production) que les incitations par les prix, en moyenne, sur la période 2013-2018 (figure 21)[p].

La priorité constante accordée aux céréales de base dans la politique alimentaire et agricole de la plupart des pays du monde n'est pas une nouveauté. Les politiques visant à stimuler la productivité des cultures de base, y compris les incitations par les prix, les subventions aux intrants spécifiques à des cultures en particulier et les achats de céréales pour la constitution de stocks à des fins de sécurité alimentaire, sont monnaie courante depuis la période de la révolution verte[72]. Historiquement, ces mesures ont contribué à limiter les incitations susceptibles d'encourager

o Dans le cadre des analyses effectuées pour la figure 21 et l'encadré 11, on entend par «aliments de base» les céréales (riz, maïs, blé, sorgho, millet, etc.) et les racines et tubercules tels que le manioc et les différentes variétés de pommes de terre. Le groupe des «produits laitiers» comprend principalement le lait, tandis que la catégorie des «aliments riches en protéines» englobe d'autres aliments d'origine animale, comme les différents types de viande (viande bovine, porcine et ovine, volaille, etc.) et les œufs, ainsi que les légumineuses (pois et haricots, par exemple). Le groupe des «fruits et légumes» est constitué des produits frais communément cultivés comme l'oignon, la tomate, l'avocat, la banane, l'ananas, la mangue, pour n'en citer que quelques-uns. Dans la catégorie «graisses et huiles», on trouve le soja, l'huile de palme et les oléagineux les plus courants. La catégorie «autres» regroupe des cultures alimentaires importantes telles que le sucre, le thé, le cacao et le café, ainsi que des cultures non alimentaires, comme le coton, la laine et le tabac.

p Compte tenu des données disponibles, l'indicateur relatif au taux nominal d'aide est examiné uniquement pour ces groupes d'aliments dans le présent rapport. Il convient cependant de noter que, pour étoffer les conclusions et les recommandations relatives au soutien public à l'alimentation et à l'agriculture dans la perspective d'une alimentation saine, il serait essentiel de disposer de données supplémentaires et d'une ventilation plus détaillée au sein de ces groupes d'aliments (notamment pour les aliments riches en protéines ainsi que pour les graisses et les huiles).

FIGURE 21 **TAUX NOMINAL D'AIDE EN PROPORTION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION, PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU ET PAR GROUPE D'ALIMENTS (EN MOYENNE SUR LA PÉRIODE 2013-2018)**

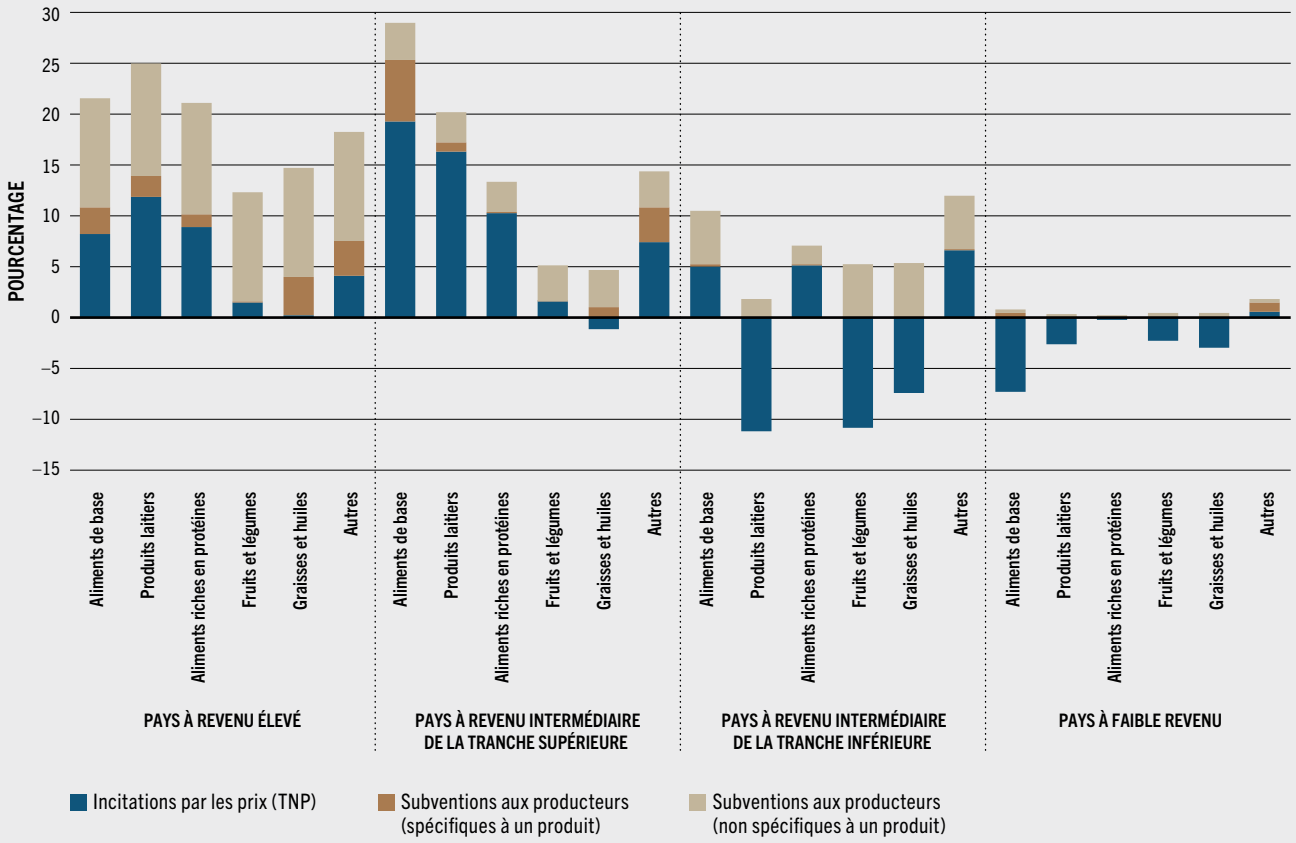

NOTE: La catégorie «autres» englobe différentes cultures alimentaires, au premier rang desquelles figurent le sucre, le café, le cacao, le thé et les piments, ainsi que certaines cultures non alimentaires, comme le coton, la laine et le tabac. Les subventions non liées à des produits spécifiques sont des subventions qui ne ciblent pas un produit ou un groupe d'aliments en particulier, mais un groupe d'aliments plus large, par exemple l'ensemble des cultures ou des produits de l'élevage; elles ont été réparties entre les différents groupes d'aliments en fonction de la part des produits concernés dans la valeur de la production pour l'agrégat correspondant.
SOURCE: FAO, à partir de données de l'OCDE, de la FAO, de la BID et de la Banque mondiale compilées par l'IFPRI.

les agriculteurs à diversifier leurs systèmes de production, comme on le verra plus en détail dans la section 3.2[73,74].

Les politiques des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pénalisent invariablement la production de la plupart des aliments, car elles font baisser les prix à la sortie de l'exploitation. En revanche, ces pays accordent des subventions aux agriculteurs, en particulier pour la production d'aliments de base, de fruits et légumes et de graisses et huiles. Dans les pays à faible revenu, les incitations par les prix sont négatives pour la plupart des groupes d'aliments, allant de -7 pour cent pour les aliments de base (essentiellement les céréales) à 1 pour cent pour les cultures de la catégorie «autres» (comme le sucre, le thé ou le café) (figure 21). Comme nous l'avons expliqué précédemment, ces pays ont peu de ressources pour venir en aide aux agriculteurs au moyen de subventions.

FIGURE 22 TAUX NOMINAL D'AIDE EN PROPORTION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION POUR CERTAINS DES PRODUITS ALIMENTAIRES LES PLUS CIBLÉS, PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU, EN MOYENNE SUR LA PÉRIODE 2013-2018

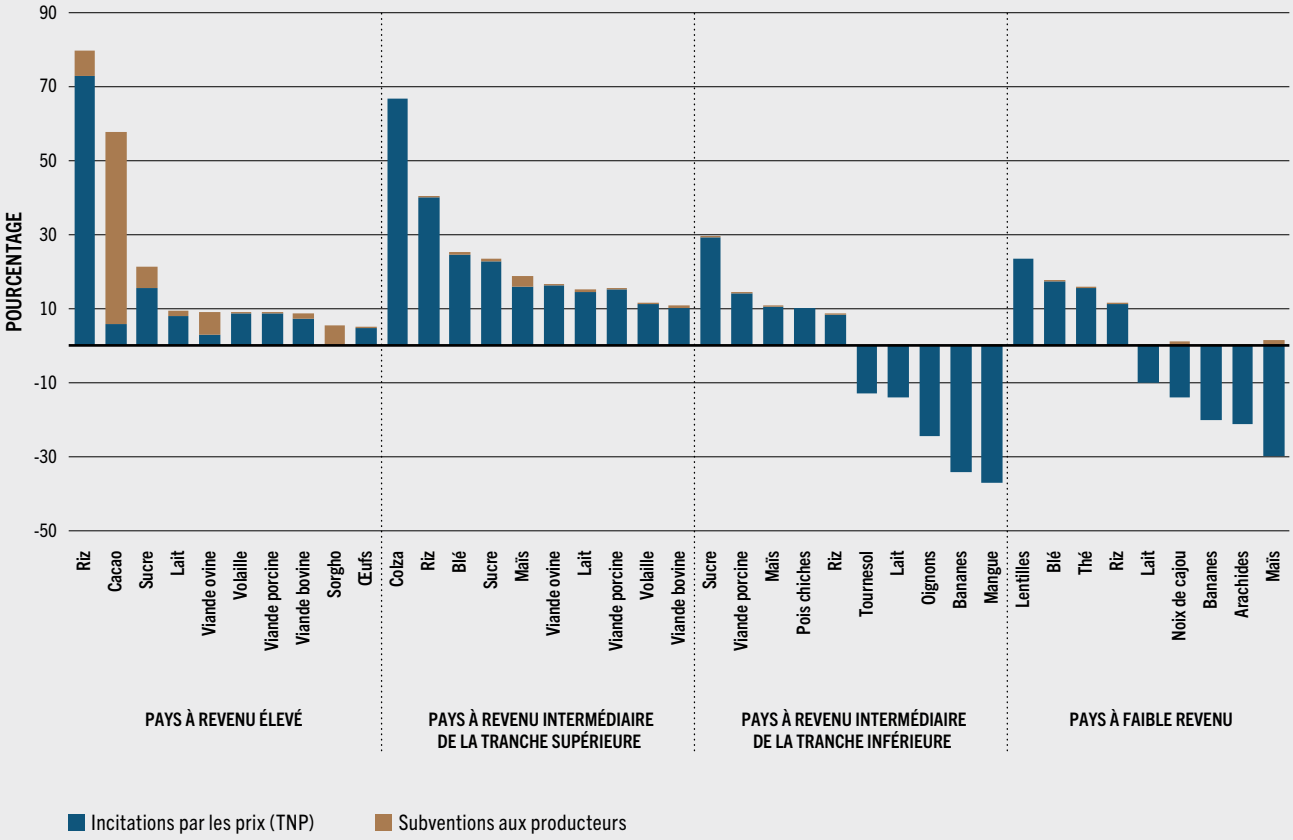

SOURCE: FAO, à partir de données de l'OCDE, de la FAO, de la BID et de la Banque mondiale compilées par l'IFPRI.

Un examen plus approfondi peut être effectué en analysant le soutien qui cible certains produits alimentaires en particulier[q]. À l'échelle mondiale, le **riz**, le **sucre** et les différents types de **viande** figurent parmi les produits les plus soutenus (figure 22). Les principales mesures utilisées pour appuyer la production de ces produits consistent en des politiques visant les échanges et le marché, qui modifient les prix et créent des incitations par les prix en faveur des agriculteurs. Comme nous nous y attendions, ces mesures ne vont pas toujours dans le sens d'une alimentation saine et sont susceptibles d'entraîner des désincitations (relatives) à produire plus de fruits et de légumes, par exemple, puisque les agriculteurs sont encouragés à produire des denrées qui sont soumises à une concurrence moindre et se vendent à des prix plus élevés. Par ailleurs, en moyenne sur la période 2013-2018, dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, certains fruits et légumes, tels que les bananes, les mangues et les oignons, ont été l'objet de désincitations par les prix (figure 22). Si cette situation peut être préoccupante du point de vue de l'offre, il faut cependant reconnaître qu'elle pourrait, dans un scénario de prix intérieurs relativement bas (c'est-à-dire inférieurs au prix de référence international, tel que défini par le taux nominal de protection), avoir pour »

q Les produits analysés dans cette section et inclus dans la figure 22 sont les produits alimentaires les plus ciblés (ce qui exclut le coton, par exemple) pour lesquels il existe des données pertinentes concernant le soutien public, c'est-à-dire que des données relatives au taux nominal d'aide sont disponibles pour au moins 90 pour cent de la valeur totale de la production du produit concerné dans chacun des groupes de pays par revenu pour les pays à revenu élevé et ceux à revenu intermédiaire, et pour au moins 55 pour cent de la valeur totale de la production dans les pays à faible revenu. L'objectif est de réduire au minimum les biais d'échantillonnage, car certains produits comme les fruits et légumes et le lait, par exemple, ne font parfois l'objet d'un suivi que dans quelques pays (surtout dans le groupe des pays à faible revenu), et par conséquent l'indicateur du taux nominal d'aide pour un produit donné peut ne pas représenter correctement le niveau de soutien à l'échelle du groupe de pays dans son ensemble.

ENCADRÉ 9 L'IMPORTANCE DU POISSON ET DES AUTRES PRODUITS DE LA PÊCHE DANS LE CADRE D'UNE ALIMENTATION SAINE, ET LE RÔLE DES SUBVENTIONS À LA PÊCHE DANS LES EFFORTS DE RÉORIENTATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Le poisson et les autres aliments aquatiques sont une excellente source d'acides gras essentiels oméga 3, en plus d'être riches en vitamines, en minéraux et en protéines animales de grande qualité. De plus, la consommation d'animaux aquatiques associée à des aliments de source végétale accroît l'absorption de nutriments comme le zinc et le fer[75,76]. Malgré la baisse du recours aux petites espèces de poissons dans l'alimentation animale, une utilisation concurrente de ces poissons persiste pour la farine et l'huile de poisson, ce qui peut, dans certaines zones, nuire aux populations vulnérables sur le plan nutritionnel. Dans de nombreuses régions du monde, les espèces de petits poissons indigènes sont consommées en entier (y compris la tête, les yeux, les arêtes et les viscères) et constituent une source essentielle de micronutriments. En revanche, dans le cas d'autres espèces comme le tilapia, le thon ou le saumon, on ne consomme souvent que les filets, qui représentent entre 30 et 70 pour cent du poisson, le reste étant jeté[77,78]. Des techniques simples de transformation permettent de fabriquer des produits nutritifs, dont le goût est excellent, à partir des têtes et des arêtes. Par exemple, la poudre de carcasse de thon ajoutée aux recettes traditionnelles dans les cantines scolaires au Ghana est très bien acceptée par les élèves[79].

UNE ACTIVITÉ À PETITE ECHELLE, MAIS D'UNE GRANDE VALEUR: LA PÊCHE ARTISANALE ET SA CONTRIBUTION À DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES SAINS

On estime qu'au moins 40 pour cent des prises mondiales proviennent de la pêche artisanale, et qu'un tiers de cette proportion environ est issu de la pêche continentale[80]. Les petits pélagiques (tels que la sardine, le hareng et l'anchois) et d'autres poissons pélagiques (le maquereau, la comète et le thon, par exemple) représentent près de 50 pour cent du total des captures de la pêche artisanale en mer. La pêche artisanale joue un rôle essentiel dans la réalisation du droit à une alimentation adéquate: plus de 95 pour cent des débarquements de cette pêche sont destinés à la consommation locale[81]. La consommation de poissons issus de la pêche artisanale pourrait permettre de couvrir 50 pour cent des apports quotidiens recommandés en acides gras oméga 3 pour 150 millions de femmes en Afrique et 773 millions de femmes en Asie*[80].

Dans le monde, quelque 492 millions de personnes vivent (au moins en partie) de la pêche artisanale. La pêche artisanale emploie 90 pour cent des personnes qui travaillent dans la filière de la pêche de capture, et 53 millions de personnes pratiquent la pêche de subsistance, dont une grande majorité de femmes. Les pêcheurs et les travailleurs du secteur de la pêche artisanale sont donc largement en mesure de susciter une évolution en profondeur des modalités, des acteurs et des destinataires des processus de production, de transformation et de distribution du poisson et des produits de la mer, évolution qui aurait des retombées positives dans tout le système alimentaire mondial. L'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales, célébrée en 2022, sera une excellente occasion de mettre en lumière la mise en œuvre des *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*[81].

NÉGOCIATIONS SUR LES SUBVENTIONS À LA PÊCHE MENÉES DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

La surpêche constitue un problème urgent dans la perspective du développement durable, car elle peut non seulement dégrader les milieux aquatiques, notamment en causant l'extinction de certaines espèces et des fluctuations des niveaux de biomasse dans les océans, mais également porter préjudice aux communautés vulnérables dont la nutrition, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dépendent du poisson et des produits de la pêche. Les subventions à la pêche qui augmentent la capacité de pêche et peuvent inciter à la surpêche contribuent fortement à ce problème. Elles peuvent aussi accentuer la concurrence déloyale entre les grandes flottes et les artisans pêcheurs, et ainsi devenir source d'inégalités.

L'élaboration de disciplines relatives aux subventions à la pêche fait l'objet de travaux au sein du Groupe de négociation sur les règles de l'OMC depuis le lancement du Programme de Doha pour le développement en 2001, le mandat de négociation correspondant ayant été convenu en 2005 lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong. Ce mandat appelle à éliminer les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) et à interdire certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, étant entendu que l'octroi d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement et les pays les moins avancés fait partie intégrante des négociations. Après que le mandat de l'OMC a été établi, l'appel mondial lancé dans le cadre du Programme 2030 a permis de fixer les objectifs de développement durable, dont l'objectif 14.6 qui vise l'interdiction et la suppression de certaines subventions à la pêche, lequel repose sur les mêmes fondements que ceux négociés à l'OMC dont il renforce d'ailleurs le mandat.

L'établissement de règles multilatérales sur les subventions à la pêche, qui abordent les enjeux liés à la pêche INDNR, à la surcapacité et à la surpêche, aura des retombées positives qui iront au-delà du commerce et de l'environnement. Réorienter les subventions à la pêche selon une approche globale reposant sur des données scientifiques peut permettre d'accroître la disponibilité d'une alimentation nutritive et durable, et de réduire la concurrence déloyale à laquelle la pêche artisanale est souvent confrontée.

* Le Réseau mondial d'action pour une alimentation durable tirée des océans et des eaux continentales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition a été convoqué dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Il adopte une approche intégrée, sur le thème «des eaux saines pour des personnes en bonne santé», en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à une alimentation durable provenant des océans et des eaux intérieures, tout en veillant à ne laisser personne de côté.

» effet de rendre ces produits plus abordables pour les consommateurs.

La production de riz bénéficie d'un soutien important dans le monde entier: les agriculteurs profitent d'incitations par les prix relativement élevées dans tous les groupes de pays par revenu (figure 22). Ces incitations représentent plus de 70 pour cent de la valeur de la production dans les pays à revenu élevé, ce qui tient essentiellement à certains pays asiatiques, comme le Japon et la République de Corée, qui soutiennent largement la production de ce produit essentiel en mettant en place des mesures aux frontières et des mesures de contrôle des prix intérieurs. Le riz est un produit riche en calories mais pauvre en micronutriments, dont la production génère le plus souvent un fort volume d'émissions de gaz à effet de serre. Cela étant, puisqu'il s'agit d'un aliment de base pour plus de 3 milliards de personnes dans le monde, les décideurs doivent évaluer avec une attention toute particulière les solutions possibles en matière de réforme et de réorientation du soutien public, afin d'éviter que celles-ci ne se fassent au détriment de la sécurité alimentaire. Les mêmes réflexions s'appliquent aux produits alimentaires d'origine animale, comme le lait et la viande bovine, qui peuvent contribuer à améliorer la qualité du régime alimentaire et la nutrition dans certains pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, mais qui font souvent l'objet d'une consommation excessive dans les pays à revenu élevé, ce qui nuit à la santé. C'est précisément dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure que la production de ces produits issus de l'élevage est relativement plus soutenue, comme en atteste un taux nominal d'aide moyen d'environ 11 pour cent dans ces deux groupes de pays entre 2013 et 2018.

Certains pays à faible revenu ont mis en place des mesures qui ont entraîné des incitations par les prix pour certains aliments de base, comme le blé et le riz, mais des désincitations pour d'autres produits, comme le maïs (figure 22). Dans certains cas, des mécanismes de subventions aux intrants ont aussi été instaurés, notamment pour la production de maïs (principalement au Malawi) et de blé (au Rwanda). Concernant le riz, les incitations par les prix étaient particulièrement élevées dans les pays d'Afrique de l'Est (par exemple au Burundi, au Rwanda et en Ouganda) sur la période 2013-2018. À l'inverse, le lait, la noix de cajou et la banane ont fait partie des produits les plus pénalisés (figure 22).

Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont eux aussi extrêmement importants pour les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition de milliards de personnes dans le monde, mais il n'existe malheureusement pas d'indicateurs cohérents du soutien que leur apportent les pouvoirs publics. Le poisson et les autres aliments aquatiques jouent un rôle essentiel pour ce qui est de favoriser une alimentation saine; en effet, dans beaucoup de pays, ce sont ces produits qui apportent les protéines animales nécessaires dans le cadre d'une alimentation saine à moindre coût. Les pêcheurs et les travailleurs du secteur de la pêche artisanale produisent une grande partie de ces aliments et forment une large part de la main-d'œuvre dans beaucoup de pays (encadré 9). La surpêche est un problème pressant pour les systèmes agroalimentaires et l'environnement, et les subventions à la pêche risquent d'aggraver ce phénomène de même que les pratiques illégales et inéquitables. Il faut d'urgence recueillir et générer des données pour mesurer le niveau et le type de soutien public accordé à ces produits importants pour une alimentation saine, car, dans de nombreux pays, les stratégies de réorientation doivent tenir compte de ces éléments (encadré 9). ■

3.2 COMMENT LES POLITIQUES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES INFLUENT-ELLES SUR LES RÉGIMES ALIMENTAIRES?

Comprendre ce qui distingue un régime alimentaire sain d'un mauvais régime alimentaire

Pour comprendre comment les politiques alimentaires et agricoles influent sur les régimes alimentaires, il convient d'abord de comprendre ce qui distingue un régime alimentaire sain d'un

mauvais régime alimentaire, et ce que l'on entend par ces termes. L'édition 2020 du présent rapport s'est proposé d'analyser en détail ce qui constituait un régime alimentaire sain en s'intéressant à la manière dont la vision des régimes alimentaires avait évolué au cours du temps dans le débat sur la sécurité alimentaire et la nutrition; on trouvera un résumé de cette analyse dans la présente section.

La composition exacte d'un régime alimentaire sain dépend de caractéristiques individuelles, du contexte culturel, de la disponibilité locale des aliments, des conditions climatiques et écologiques, ainsi que des traditions et préférences alimentaires. Les principes fondamentaux de ce qui constitue un régime alimentaire sain, toutefois, sont les mêmes quel que soit le contexte et font l'objet d'un consensus et d'une description sans équivoque (encadré 10). L'un des éléments clés de la qualité d'un régime alimentaire est sa diversité, à savoir la variété des aliments qui le composent dans les différents groupes alimentaires. Plus les aliments consommés dans ces différents groupes alimentaires sont variés, plus le risque d'apport insuffisant en certains micronutriments, ainsi que de déficiences associées, baisse[3]. Consommer un régime alimentaire sain tout au long de sa vie contribue à prévenir toutes les formes de malnutrition, favorise la croissance et le développement des enfants et protège contre les maladies non transmissibles liées à l'alimentation, telles que le diabète, les pathologies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et le cancer[30]. La prévention de toutes les formes de malnutrition étant liée à la productivité des adultes, elle est essentielle au développement des nations[82].

Les mauvais régimes alimentaires – ceux qui ne respectent pas les principes fondamentaux présentés à l'encadré 10 – apportent généralement peu de nutriments essentiels et sont souvent riches en graisses (en particulier en acides gras trans ou saturés), en sucres et/ou en sel. La consommation de tels régimes peut résulter d'un accès limité, pour des raisons économiques ou autres, à des aliments nutritifs variés, et/ou être liée aux connaissances, préférences, motivations, traditions et à d'autres facteurs du même ordre. Passer de régimes alimentaires mauvais pour la santé à des régimes alimentaires sains exige donc des efforts concertés et simultanés pour régler les problématiques d'approvisionnement et d'accès, favoriser des environnements alimentaires sains et promouvoir les régimes alimentaires sains au moyen de l'éducation et de la transformation des comportements dans le cadre d'environnements alimentaires sains.

Politiques alimentaires et agricoles influant sur la disponibilité et l'abordabilité des régimes alimentaires sains

Les politiques alimentaires et agricoles influent sur les systèmes agroalimentaires (figure 1) de multiples façons et de manière complexe, notamment en exerçant un effet sur la production, le commerce, les prix relatifs des aliments, la variété des aliments, les revenus des producteurs et les choix de consommation, entre autres. Ainsi, de telles politiques de soutien à l'alimentation et à l'agriculture peuvent potentiellement modifier la disponibilité de différents aliments ainsi que l'abordabilité des régimes alimentaires sains, et par ricochet façonner les modes d'alimentation[3,15].

Les données empiriques révèlent que le soutien public à la production alimentaire et agricole, par exemple sous forme de subventions, de mesures aux frontières ou de dispositifs de contrôle du marché destinés à protéger les producteurs de la volatilité des prix ou de la concurrence, peut avoir des effets positifs sur les producteurs qui en sont bénéficiaires, notamment sur leurs revenus[85]. Il peut toutefois avoir des conséquences négatives sur la capacité des consommateurs, en particulier pauvres, à accéder à des régimes alimentaires sains et à une certaine diversité dans leur alimentation, étant donné qu'il joue sur les prix relatifs de différents aliments. Par exemple, accroître les incitations par les prix au bénéfice des agriculteurs, tel que mesuré par le taux nominal de protection (TNP), s'accompagne d'une hausse du coût des régimes alimentaires sains (encadré 11).

Réaffecter le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de manière stratégique et ciblée, dans l'intention d'obtenir de meilleurs résultats au plan nutritionnel (voir la figure 1), pourrait aider à réduire le coût des aliments constitutifs d'un régime alimentaire sain, accroître

ENCADRÉ 10 DESCRIPTION DES ALIMENTS NUTRITIFS ET DES RÉGIMES ALIMENTAIRES SAINS

Dans le présent rapport, on désigne par **aliments nutritifs** les aliments qui ne présentent pas de danger pour la santé et qui apportent des nutriments essentiels, tels que des vitamines et des minéraux (micronutriments), des fibres et d'autres éléments entrant dans le cadre d'une alimentation saine parce qu'ils ont des effets bénéfiques sur la croissance, la santé et le développement et constituent un rempart contre la malnutrition. Les aliments nutritifs contiennent très peu de nutriments considérés comme préoccupants pour la santé publique, notamment d'acides gras saturés, de sucres libres et de sel/sodium, pas d'acides gras trans de fabrication industrielle, et contiennent en revanche du sel iodé[83].

LES RÉGIMES ALIMENTAIRES SAINS RÉPONDENT AUX PRINCIPES SUIVANTS[3,84]:

- ils commencent tôt dans l'enfance, avec le démarrage précoce de l'allaitement, un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois, et la poursuite de cet allaitement jusqu'à l'âge de 2 ans ou plus, en association avec une alimentation complémentaire appropriée;
- ils se composent d'un vaste éventail d'aliments non ou très peu transformés, équilibrés entre les différents groupes alimentaires, et comportent très peu d'aliments et boissons ultratransformés*;
- ils comportent des céréales complètes, des légumineuses, des fruits à coque et beaucoup de fruits et légumes variés**;
- ils peuvent comporter une quantité modérée d'œufs, de produits laitiers, de volaille et de poissons, et de petites quantités de viande rouge;
- ils intègrent une eau potable et salubre comme boisson principale;
- ils fournissent la quantité appropriée (c'est-à-dire égale mais pas supérieure aux besoins) d'énergie et de nutriments pour assurer la croissance et le développement et répondent aux besoins d'une vie active et saine tout au long de l'existence;
- ils respectent les lignes directrices de l'OMS afin de réduire le risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation et assurent la santé et le bien-être de la population générale;
- ils contiennent une quantité infime, voire pas du tout si possible, de pathogènes, de toxines et d'autres agents entraînant des maladies liées à l'alimentation.

D'après l'OMS, dans un **régime alimentaire sain**, les matières grasses représentent moins de 30 pour cent de l'apport énergétique total, la consommation d'acides gras saturés est remplacée par celle d'acides gras insaturés et les acides gras trans de fabrication industrielle sont éliminés; les sucres libres représentent moins de 10 pour cent de l'apport énergétique total (et de préférence moins de 5 pour cent); les fruits et légumes sont consommés à hauteur d'au moins 400 g par jour; et le sel est limité à 5 g par jour (et doit être iodé)[30].

* La transformation des aliments peut être bénéfique pour promouvoir des régimes alimentaires de qualité; elle peut favoriser la disponibilité des denrées ainsi que leur sécurité sanitaire. Toutefois, les aliments ultratransformés peuvent contenir de très fortes densités de sel, de sucres libres et d'acides gras saturés ou trans, et ces produits, consommés en grande quantité, peuvent nuire à la qualité du régime alimentaire. Les sucres libres sont tous les sucres ajoutés dans les produits alimentaires et les boissons par le fabricant, le cuisinier ou le consommateur, ainsi que les sucres naturellement présents dans le miel, les sirops, jus de fruits et jus de fruits concentrés[30].
** Les pommes de terre, patates douces, manioc et autres tubercules ne rentrent pas dans la catégorie des fruits et légumes.

l'accès à ceux-ci, et donc contribuer à améliorer leur abordabilité et leur disponibilité. Il s'agirait pour cela d'accroître les mesures incitatives (et de limiter les mesures dissuasives) afin de favoriser la production et la consommation d'aliments variés, nutritifs et ne présentant pas de danger pour la santé, par l'intermédiaire de pratiques durables au plan environnemental à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (figure 1)[87]. Il s'agirait aussi de prendre dûment en considération l'ensemble des parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes, qui se trouvent souvent en position de faiblesse par rapport aux adultes masculins en ce qui concerne l'accès aux aliments, aux ressources agricoles et aux marchés, et l'utilisation de ceux-ci. Par exemple, l'accès aux subventions, aux intrants, aux installations de stockage, aux technologies et aux services de vulgarisation améliorerait l'efficacité des activités des femmes et des jeunes, la sécurité sanitaire des aliments, et réduirait les pertes après récolte[88]. Il importe en outre de garder à l'esprit que des systèmes environnementaux inclusifs et sains sont indispensables si l'on veut assurer »

ENCADRÉ 11 PLUS LE SOUTIEN APPORTÉ AUX PRODUCTEURS PAR DES INCITATIONS PAR LES PRIX AUGMENTE, PLUS IL EST COÛTEUX D'ADOPTER UN RÉGIME ALIMENTAIRE SAIN

Les politiques d'interventions sur le commerce et les marchés, mesurées par le taux nominal de protection (TNP), qui augmentent le prix d'un produit par rapport au prix de celui-ci sur le marché international, s'accompagnent d'un coût plus élevé des régimes alimentaires sains pour les consommateurs*. C'est ce que montre le coefficient de corrélation, positif et significatif (30 pour cent), entre le TNP et le coût d'un régime alimentaire sain (tableau A, première colonne)**. Lorsque le TNP est calculé par groupes d'aliments contribuant à un régime alimentaire sain, plus le taux de protection (ou le niveau d'incitation par les prix) en faveur des producteurs de fruits et légumes et d'aliments de base (principalement les céréales) est élevé, plus il s'accompagne d'une hausse du coût de ces produits spécifiques pour les consommateurs, et d'une hausse du coût des régimes alimentaires sains en général (tableau A, troisième et quatrième colonnes)***.

Bien que le taux nominal de protection renvoie à des politiques très diverses, les résultats du tableau A suggèrent qu'un ensemble spécifique de politiques conçues pour protéger les producteurs nationaux peut finalement se traduire par une augmentation du coût des aliments pour les consommateurs. Par exemple, bien que les politiques d'application de droits à l'importation protègent de la concurrence internationale les prix pratiqués par les producteurs, elles peuvent pénaliser les consommateurs, qui paient plus cher les aliments protégés par ces taxes, et les exposer au risque de ne pas pouvoir s'offrir une alimentation saine. Si une protection supérieure est octroyée aux producteurs des composants les plus chers d'un régime alimentaire sain, à savoir les fruits et légumes et les aliments riches en protéines (qui représentent respectivement 46 et 35 pour cent du coût d'un tel régime), les consommateurs peuvent décider de passer à des groupes d'aliments relativement moins chers.

Le soutien public aux services d'intérêt général, qui incluent la recherche-développement de nouvelles technologies, les infrastructures et les réformes institutionnelles, pourrait faire baisser le coût des aliments et en améliorer l'abordabilité[66,86]. Par exemple, des investissements dans des infrastructures améliorées, destinés à réduire le coût des transports, peuvent contribuer à diminuer les prix des aliments et le coût de l'alimentation plus efficacement que les restrictions commerciales[ii]. En outre, investir davantage en faveur des services d'intérêt général tout en réaffectant les subventions agricoles pourrait bénéficier aux producteurs et accroître l'abordabilité d'un régime alimentaire sain pour les consommateurs (voir section 4.1).

TABLEAU A CORRÉLATIONS PAR PAIRE ENTRE LE TAUX NOMINAL DE PROTECTION (TNP) ET LE COÛT D'UN RÉGIME ALIMENTAIRE SAIN

	(1) TNP/total	(2) TNP/aliments riches en protéines	(3) TNP/fruits et légumes	(4) TNP/aliments de base	(5) TNP/matières grasses et huiles
(1) Coût d'un régime alimentaire sain	0,300*	0,386*	0,468*	0,643*	0,018
(2) Coût des aliments riches en protéines	-0,027	-0,007	0,151	0,079	-0,151
(3) Coût des fruits et légumes	0,440*	0,503*	0,572*	0,587*	0,284
(4) Coûts des aliments de base	0,257	0,296	0,423	0,677*	-0,128
(5) Coûts des matières grasses et huiles	-0,281	-0,210	-0,395	-0,067	-0,279

NOTES: La corrélation entre le TNP et le coût d'un régime alimentaire sain a été calculée pour 44 pays pour les années 2016 à 2018.
* $p<0,05$.
SOURCE: FAO.

* Voir l'encadré 7 à la section 3.1 pour une définition du TNP, et la section 2.3 pour une définition du coût d'un régime alimentaire sain.
** Cette analyse de corrélation a été réalisée sur un échantillon de 44 pays, les données pour le TNP et l'indicateur de coût portant sur la période de 2016 à 2018. L'Union européenne est comptabilisée comme un seul pays. Au total, 37 pays à revenu élevé sont intégrés à l'analyse.
*** Afin de parvenir à une mesure commune entre les groupes d'aliments par TNP et un régime alimentaire sain, les fruits et légumes sont regroupés en une seule catégorie et les aliments riches en protéines incluent les produits laitiers, la viande, les œufs, ainsi que les légumineuses telles que les haricots et les pois.

» un approvisionnement durable et à long terme en aliments nutritifs en quantité suffisante[15], et contribuer ainsi à lutter contre toutes les formes de malnutrition et à les prévenir (voir le chapitre 2), et que ces environnements sont la condition première de toutes les autres actions déployées pour assurer la sécurité alimentaire et la bonne nutrition de tous.

Avant d'examiner les éventuelles solutions de réaffectation de l'aide publique à l'alimentation et à l'agriculture, la section qui suit étudie brièvement le lien entre cette aide publique (figure 17) et la disponibilité et l'abordabilité de régimes alimentaires sains. Par souci de clarté, l'analyse ci-après suit les catégories de politiques présentées dans la section 3.1.

Interventions sur le commerce et sur les marchés: mesures aux frontières

Le commerce peut améliorer la disponibilité et l'abordabilité de différents aliments, élargissant ainsi la palette de choix du consommateur à l'appui de régimes alimentaires plus diversifiés, notamment en ce qui concerne l'accès à des produits frais[89]. Par exemple, des pays comme le Danemark, les Maldives et la Mauritanie ont importé plus des trois quarts de la quantité de fruits et légumes disponible pour la consommation nationale en 2019[90]. Dans le même temps, le commerce alimentaire est souvent aussi associé à une disponibilité accrue d'aliments ultratransformés, denses en calories et riches en matières grasses, en sucres et/ou sel[89]. De la même façon, si le commerce peut aider à l'adaptation face aux changements climatiques en stabilisant les marchés et en réorientant les aliments des régions en excédent de production vers les régions en déficit de production[91], produire à des fins d'exportation peut s'accompagner de dommages collatéraux pour l'environnement: prélèvements non durables d'eau douce, pollution, perte de biodiversité, déforestation et émissions de gaz à effet de serre (notamment pour l'expédition des produits alimentaires). Les politiques commerciales de soutien à l'alimentation et à l'agriculture devraient donc trouver un équilibre entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux et renforcer la résilience du système agroalimentaire mondial face aux chocs.

Les mesures aux frontières, telles qu'elles sont définies à la section 3.1, jouent sur la disponibilité et les prix relatifs des denrées alimentaires et peuvent donc influer sur les choix des consommateurs, les modes d'alimentation et les résultats de santé liés au régime alimentaire. Les taxes à l'importation sont les mesures aux frontières les plus communément utilisées, souvent pour protéger les producteurs nationaux de la concurrence, les droits de douanes variant généralement d'un produit à l'autre selon les pays (encadré 12).

Outre les mesures tarifaires, les mesures non tarifaires peuvent elles aussi influer sur le commerce agroalimentaire ainsi que sur l'abordabilité et la diversité du régime alimentaire, car les producteurs et les négociants doivent se conformer aux normes et autres impératifs de réglementation qui augmentent les coûts du commerce[r 3]. On notera que les mesures non tarifaires sont largement répandues – alors que les droits de douane appliqués au commerce agroalimentaire sont en déclin depuis les négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay[3,99,100].

Ainsi, les résultats d'analyses récentes sur la prévalence des mesures non tarifaires par groupe de produits montrent qu'en 2019, en valeur, près de 80 pour cent des importations totales de 100 pays pour lesquels des données sont disponibles était soumises à des mesures non tarifaires, le commerce agroalimentaire étant disproportionnellement concerné[100]. De surcroît, les estimations en équivalents tarifaires des mesures non tarifaires appliquées au commerce agroalimentaire sont souvent supérieures aux taxes à l'importation. L'équivalent tarifaire des mesures sanitaires et phytosanitaires et des obstacles techniques au commerce (OTC), mesures essentielles influant sur les importations du secteur agroalimentaire, est estimé à environ 15 pour cent en moyenne dans le monde[101,102,103]. Pour ce qui est des groupes d'aliments individuels intéressant les régimes alimentaires sains, les équivalents tarifaires des mesures sanitaires et »

r Les mesures non tarifaires ont été globalement définies comme les mesures réglementaires, autres que les droits de douane ordinaires, susceptibles d'avoir un effet économique sur le commerce international des biens, en faisant varier les quantités échangées, les prix, ou les deux[434].

ENCADRÉ 12 DROITS DE DOUANE SUR LES ALIMENTS ULTRATRANSFORMÉS, LES SUCRES ET CONFISERIES ET LES FRUITS ET LÉGUMES*

Les droits de douane effectivement appliqués sur les denrées alimentaires importées varient considérablement en fonction du niveau de revenu du pays et du groupe d'aliments concerné, qu'il s'agisse par exemple des aliments ultratransformés, des sucres et confiseries, des fruits et légumes ou des produits alimentaires et boissons en général (tableau A).**

Les taxes à l'importation sur les produits alimentaires sont généralement plus élevées dans les pays à faible revenu. Les prix payés par le consommateur de ces produits, ainsi que des produits en concurrence avec les importations, s'en trouvent augmentés, ce qui peut nuire de manière disproportionnée aux ménages pauvres qui dépensent une large part de leur revenu en nourriture[92]. À l'inverse, les pays à revenu élevé, en moyenne, appliquent des droits de douane moindres aux produits alimentaires importés***.

En ce qui concerne les taxes à l'importation sur les aliments de différentes valeurs nutritionnelles, les données montrent que les aliments ultratransformés et les sucres et confiseries sont généralement davantage taxés que les produits alimentaires et boissons en général, partout sauf dans les pays à revenu élevé. Par exemple, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure appliquent une taxe moyenne de 14,7 pour cent sur les aliments ultratransformés importés, contre 8,5 pour cent pour les produits alimentaires et boissons pris dans leur globalité. Et surtout, dans tous les pays hormis les pays à revenu élevé, les fruits et légumes importés sont eux aussi fortement taxés: les pays à revenu faible collectent près de 19 pour cent de droits de douane sur les produits alimentaires importés de ce groupe.

Ces éléments d'information sont importants, parce que modifier les droits de douane peut influer sur la disponibilité et la consommation intérieures d'aliments de différentes valeurs nutritionnelles. Par exemple, à Fidji, les données suggèrent qu'avoir réduit les lourdes taxes à l'importation appliquées aux fruits et légumes a entraîné une hausse des importations de ceux-ci et en a accru la disponibilité sur le territoire national[93]. Pour ce qui est des aliments à forte densité énergétique et à faible valeur nutritive, plusieurs études montrent qu'en réduisant les droits de douane sur ces produits, on a augmenté la disponibilité et la consommation de ces derniers, ainsi que les indicateurs de santé connexes, tels que la prévalence de l'obésité. Ces conclusions sont valables pour les pays à différents stades de développement[94,95,96,97]. Néanmoins, des taxes intérieures, plutôt que des droits de douanes, seraient préférables pour limiter la consommation de tels aliments, car elles découragent d'en consommer en général, quelle qu'en soit l'origine, et que ce type de taxe s'est révélé efficace pour améliorer les régimes alimentaires (voir la section 4.2)[89,98].

Enfin, il importe de noter que les taxes et droits de douanes se répercutent sur la consommation alimentaire en général et que dans certains contextes, leur augmentation pourrait empêcher une prise alimentaire suffisante si elle n'est pas accompagnée d'autres mesures visant notamment à faciliter l'accès aux aliments nutritifs. Par exemple, en Afrique subsaharienne, l'application de droits de douane plus élevés sur les aliments ultratransformés que sur les aliments peu et pas transformés s'est certes révélée corrélée à une moindre prévalence de l'obésité, mais aussi à une plus grande prévalence d'insuffisance pondérale[97]. Il semble donc qu'une approche intégrée, faisant appel à de multiples instruments – où l'on utiliserait, par exemple, les recettes des taxes sur les produits ultratransformés pour financer des programmes bien ciblés de réduction de la sous-alimentation – soit nécessaire, outre des travaux de recherche permettant de déterminer quels groupes d'aliments peuvent être taxés pour lutter contre l'obésité sans effet délétère sur la sous-alimentation.

TABLEAU A DROITS DE DOUANES MOYENS APPLIQUÉS À DIFFÉRENTS GROUPES D'ALIMENTS (VALEUR À L'IMPORTATION PONDÉRÉE, EN POURCENTAGE), PAR GROUPE DE REVENU

Groupe de pays	Produits ultratransformés	Sucres et confiseries	Fruits et légumes	Produits alimentaires et boissons (toutes catégories)
Pays à revenu faible	13,8	13,4	19,0	11,5
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	14,7	9,9	11,1	8,5
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	7,3	11,1	8,9	6,6
Pays à revenu élevé	6,3	6,2	5,2	7,5

NOTES: N = 181 pays. Les données sont transversales et reflètent principalement les valeurs de 2020. Dans les quelques cas où les données étaient manquantes, on a pris les chiffres de 2019 (14 cas), 2018 (5 cas) ou 2017 (6 cas) pour porter l'échantillon à son maximum. Les valeurs sont arrondies à la première décimale.
SOURCE: FAO, sur la base des données de la Banque mondiale. 2022. Données tarifaires par pays issues de la base de données *World Integrated Trade Solution* (WITS). Washington. Consulté le 26 mai 2022. https://wits.worldbank.org/tariff/trains/country-byhs6product.aspx?lang=en

* Les résultats obtenus de l'analyse des taxes à l'importation ne peuvent être comparés directement aux résultats obtenus de l'analyse du TNP de la section 3.1, en raison du vaste éventail d'instruments/de politiques pris en compte dans le calcul du TNP. Le TNP rend compte de l'effet net global des droits de douanes, mesures non tarifaires, restrictions à l'exportation (et subventions), et mesures de contrôle des prix du marché (prix administrés ou prix-producteurs minimums, par exemple). De plus, étant donné les forts impératifs des données pour le calcul du TNP, il y a très peu de visibilité pour certaines combinaisons pays/produit, en particulier pour les pays à faible revenu et pour les fruits et légumes, ce qui n'est pas le cas des données sur les droits de douane, plus complètes. ** L'**annexe 5** offre une description de l'indicateur de droits de douanes employé et donne la définition des groupes d'aliments. Les aliments ultratransformés sont ceux répertoriés comme tels par Monteiro *et al.* (2019)[417] (catégorie 4 de la classification NOVA). *** On notera que les moyennes présentées masquent les différences au sein d'un même groupe de pays. Par exemple, les Îles Salomon, qui font partie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, collectent une taxe à l'importation d'environ 10 pour cent sur les aliments ultratransformés, contre une moyenne globale de 14,7 pour cent pour les pays de cette catégorie de revenu.

» phytosanitaires et des OTC combinés ont été estimés à environ 8 pour cent pour les produits alimentaires de la catégorie des légumes au sens large, et à près de 14 pour cent pour les aliments transformés (dont les sucres et confiseries)[103].

Pris ensemble, ces résultats suggèrent que les mesures non tarifaires ont de fortes chances d'augmenter le coût des produits alimentaires pour les consommateurs, mais il est difficile de savoir clairement si les aliments nutritifs sont plus sévèrement touchés par ces mesures. Par ailleurs, les mesures sanitaires et phytosanitaires sont en place pour la protection de la santé et de la vie humaine, animale et végétale[104]. Les mesures relatives à la sécurité sanitaire des aliments, par exemple, sont mises en œuvre afin de faire en sorte que les aliments commercialisés soient sans danger pour le consommateur; c'est le cas par exemple lorsque l'on impose un niveau maximal de résidus de pesticides ou de médicaments vétérinaires dans les produits[3,102]. Il a aussi été montré que certaines mesures non tarifaires pouvaient favoriser le commerce agroalimentaire, par exemple en renforçant la confiance des consommateurs (avec des exigences au niveau de l'étiquetage et de l'emballage, par exemple)[102,103]. Imposer des mesures de protection de la santé humaine, animale et végétale, et les renforcer, tout en rendant leur application transparente et en la fondant sur des éléments factuels, est donc important pour la sécurité sanitaire et la prévisibilité du commerce agroalimentaire ainsi que pour les régimes alimentaires sains.

Les restrictions à l'exportation ciblent principalement les aliments de base considérés comme importants pour la sécurité alimentaire, tels que le riz, le blé, le maïs et les légumineuses, et sont rarement appliquées aux fruits et légumes. Par exemple, dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la hausse sans précédent du prix des denrées, à la mi-mars 2022, l'Égypte a interdit l'exportation de blé, de farine, de lentilles et de haricots, car le niveau des réserves alimentaires devenait de plus en plus préoccupant[105]. Sur 33 pays ayant mis en œuvre des restrictions à l'exportation sur la période 2007-2011, seule la Jordanie a émis une interdiction d'exporter des «légumes et œufs frais»[106], une autre exception étant celle de l'Ouzbékistan, qui a interdit l'exportation de fruits et légumes en 2015, en levant toutefois cette interdiction en 2016[107]. Un petit nombre de pays a aussi mis en œuvre des restrictions à l'exportation de courte durée pendant la première vague de la pandémie de covid-19: la Türkiye a interdit l'exportation de citrons pendant 5 mois et le Kazakhstan a d'abord interdit l'exportation de différents légumes avant de passer à un quota d'exportations[108]. Compte tenu de leur vocation principale, qui est de rendre les aliments de base plus abordables, les restrictions à l'exportation pourraient entraîner une baisse relative des prix des aliments de base, et donc se traduire par une forte proportion de ces aliments dans les apports caloriques globaux, des ménages pauvres en particulier. Toutefois, des éléments factuels suggèrent que par le passé, de telles mesures n'ont pas été efficaces pour limiter les hausses de prix des produits cibles sur le marché intérieur[109].

Interventions sur le commerce et les marchés: dispositifs de contrôle des prix du marché

Comme indiqué à la section 3.1, les dispositifs de contrôle des prix du marché comportent par exemple les politiques de prix administrés, qui sont utilisées pour l'approvisionnement direct du gouvernement auprès des agriculteurs. Si les interventions, par l'intermédiaire de l'approvisionnement alimentaire public, augmentent ou réduisent les prix nationaux par rapport aux prix à la frontière, elles constituent des mesures incitatives ou dissuasives pour les producteurs.

Souvent, les gouvernements achètent des produits alimentaires directement auprès des agriculteurs à des prix administrés afin de constituer des réserves publiques, pour les programmes de protection sociale ou les repas servis par les institutions publiques (voir encadré 16 à la section 4.2). Les politiques de prix administrés sont courantes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, notamment chez les grands producteurs agricoles comme la Chine et l'Inde; elles ont en revanche été largement abandonnées par les pays à revenu élevé tels que les États-Unis d'Amérique et les États membres de l'Union européenne[69,110]. Par le passé, le soutien public apporté par l'intermédiaire de prix élevés garantis, par exemple dans l'Union européenne, a conduit à des réserves publiques excessives et à des frictions avec les principaux partenaires commerciaux de l'Union[111].

Les dispositifs de contrôle des prix s'accompagnent souvent de mesures aux frontières afin de maintenir les prix au-dessus des prix du marché pour les producteurs nationaux. Ainsi, le programme de soutien par les prix mis en place en République dominicaine au bénéfice des producteurs de riz prévoit le paiement d'un prix plancher aux producteurs, ce prix plancher étant mis en œuvre au moyen d'une combinaison de mécanismes de régulation du marché et de contingents tarifaires, avec des droits de douane importants une fois le quota dépassé[112].

S'ils sont plus élevés que les prix internationaux, ces prix minimum ou prix administrés incitent les agriculteurs à produire de plus grandes quantités qu'ils ne le feraient en l'absence de telles mesures. Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, les gouvernements recourent à cet instrument afin de garantir un approvisionnement suffisant en produits stratégiques, à des fins de sécurité alimentaire, et pour améliorer les revenus des exploitants pauvres. Dans le même temps, comme les autres mesures appliquées au commerce ou aux marchés qui engendrent des incitations par les prix, il crée des distorsions sur les marchés intérieurs et potentiellement sur le commerce mondial en influant sur le coût des aliments. Les dispositifs de contrôle des prix étant majoritairement mis en œuvre pour les céréales, en particulier le riz, le maïs et le blé[71], ainsi que pour le sucre[110], ils se traduisent souvent par un approvisionnement plus important en ces produits au détriment d'aliments comme les fruits, les légumes et les légumineuses.

Dans bon nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire, ces mesures restent très répandues. Les données suggèrent qu'elles peuvent avoir des effets délétères sur la diversité du régime alimentaire. Par exemple, en Égypte, le prix d'achat élevé du blé sur le marché intérieur incite fortement les agriculteurs à cultiver cette céréale. Ceci, couplé à des subventions sur le pain à destination des boulangeries et des consommateurs, a conduit à une nette hausse de la consommation de pain par habitant et à une part plus importante de produits à base de blé dans l'approvisionnement alimentaire total[113]. Comme dans les autres pays d'Afrique du Nord, l'approvisionnement en produits à base de blé par habitant est parmi les plus élevés au monde: il atteint 146 kg annuels par habitant, ce qui représente plus du double de la moyenne mondiale et environ un tiers de l'approvisionnement alimentaire en termes de calories[90].

Subventions à destination des producteurs

L'éventail de produits dont la production est soutenue par différents types de subventions à destination des producteurs (figure 17) et le processus par lequel de telles politiques sont mises en œuvre peuvent jouer directement et/ou indirectement sur la diversité et la quantité d'aliments produits, sur les flux commerciaux et sur les prix relatifs pour les consommateurs, ce qui se répercute sur l'accessibilité et l'abordabilité des régimes alimentaires sains (encadré 10). L'effet particulier d'une subvention est spécifique au (contexte du) pays considéré. Toutefois, ces instruments de soutien public ont tous une part d'effets positifs et négatifs communs sur les régimes alimentaires sains.

Subventions à la production et subventions fondées sur les facteurs de production

Les subventions à la production et les subventions fondées sur les facteurs de production ont une incidence directe sur les choix de production des agriculteurs. Elles peuvent donc influer sur la quantité, la diversité et le prix des produits – qu'ils soient destinés à la consommation finale ou qu'ils constituent des intrants pour l'industrie alimentaire et l'élevage. Au cours des dernières décennies, tous les pays n'ont pas eu recours à ces subventions de la même manière; toutefois, dans la plupart des pays, l'accent a été mis – et continue d'être mis – sur un éventail restreint de produits (voir section 3.1). En réalité, les produits alimentaires les plus subventionnés depuis les années 1970 sont les aliments de base (en particulier le maïs, le blé et le riz), puis le bœuf et le lait[s].

Ces subventions ont largement contribué à accroître la production et à faire baisser les prix des aliments de base subventionnés, principalement les céréales[85,114]. Leur principal effet positif a été de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en augmentant l'apport calorique partout dans

s Pour plus d'informations sur le sujet, voir la section 3.1 et la base de données de l'OCDE (2022)[451].

le monde[73,115]. De plus, en soutenant les revenus agricoles, les subventions à la production et les subventions fondées sur les facteurs de production ont indirectement soutenu le développement et l'utilisation de meilleures technologies et de nouveaux intrants agricoles qui ont amélioré la productivité des produits subventionnés[116].

Ces subventions, cependant, ont aussi entraîné d'importantes distorsions du marché[t] à l'intérieur et à l'extérieur des frontières[62,117,118]. Ces distorsions se sont répercutées sur la production, le commerce et les prix des produits subventionnés de manière totalement étrangère à ce qui aurait pu se produire sur un marché concurrentiel et se sont révélées relativement dissuasives pour la production d'aliments nutritifs[74,119]. Dans certains pays, les subventions à la production et les subventions fondées sur les facteurs de production ont encouragé les monocultures, mis fin à la culture de certains produits nutritifs[u] et ont fait baisser la production de certains aliments ne recevant pas le même niveau de subventions publiques (produits de base et leurs dérivés[v])[73,120,121]. Ces modifications de la production ont des conséquences directes sur le prix et la disponibilité des produits non subventionnés ou moins subventionnés et leurs dérivés, ce qui peut par ricochet dissuader les populations de diversifier leur régime alimentaire – en particulier les populations les plus vulnérables au plan économique[120]. Les niveaux de production et les prix inférieurs qui caractérisent les produits subventionnés ont aussi eu des répercussions sur l'industrie alimentaire, qui a mis au point des intrants à faible coût, mauvais pour la santé mais largement utilisés (tels que le sirop de maïs à haute teneur en fructose, les huiles contenant des graisses saturées, etc.)[96,122].

Les cultures les plus subventionnées occupent une place prédominante dans l'approvisionnement alimentaire de la plupart des pays, sont peu coûteuses et sont consommées à des niveaux supérieurs aux recommandations (encadré 10) dans certains pays[123,124,125]. Lorsque l'on considère la part des produits subventionnés et des ingrédients qui en dérivent dans la consommation alimentaire totale des individus, elle est importante – en particulier chez les populations les plus vulnérables, y compris dans les pays à revenu élevé[120,126,127]. Par exemple, une étude de l'incidence des subventions à la production et des subventions fondées sur les facteurs de production sur la consommation de la population aux États-Unis d'Amérique (ces subventions concernent le maïs, le blé, le soja, le riz, le sorgho, les produits laitiers et le bétail) a montré que 56 pour cent des calories consommées provenaient de produits alimentaires subventionnés, cette proportion se situant entre 66 et 100 pour cent chez les moins éduqués, les plus pauvres et les personnes dont la sécurité alimentaire est la plus précaire[122].

Subventions aux intrants

Les subventions aux intrants visent généralement à combler les lacunes des marchés sous-développés ou qui fonctionnent mal, afin d'accroître la rentabilité de l'agriculture et/ou d'augmenter la production et la consommation de produits agricoles[128,129]. Les subventions aux intrants pourraient ainsi contribuer à la disponibilité et à l'abordabilité des régimes alimentaires sains, ce qui améliorerait la sécurité alimentaire et la nutrition[126]. Les analyses empiriques montrent toutefois des résultats mitigés. Certaines études de cas de pays révèlent que certains produits ayant bénéficié d'importantes subventions aux intrants – par exemple pour l'achat de semences de riz et d'engrais – ont encouragé une production, une consommation et un investissement privé supérieurs, ce qui a joué un rôle important pour transformer la chaîne de valeur[130].

Toutefois, d'autres études de cas de pays montrent que les objectifs de ces subventions ne sont pas toujours atteints, et/ou que le coût dépasse les bénéfices, que cet instrument de politique est difficile à supprimer et que dans certains cas, il a pu inhiber le développement des marchés des intrants[128,131]. La raison principale de ces résultats tient au processus par lequel ces subventions sont octroyées[132]. Dans certains pays – souvent dans les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire – les objectifs de productivité et de

t Les distorsions du marché, dans ce contexte, renvoient aux fortes modifications des prix ou du comportement du marché induites par les politiques publiques dans des proportions qui ne pourraient généralement pas exister sur un marché concurrentiel[439,440].

u Par exemple, les systèmes de monoculture intensive de riz ont conduit à la perte de légumes verts à feuilles sauvages et de poissons que les pauvres récoltaient et pêchaient auparavant dans les rizières des Philippines[118].

v On entend par dérivés les aliments transformés qui utilisent des cultures subventionnées comme intrant ou comme ingrédient, par exemple le sirop de maïs à haute teneur en fructose.

diversité des subventions aux intrants n'ont pas été atteints: lorsque le processus de mise en œuvre était défectueux (par exemple si les subventions n'ont pu atteindre le bénéficiaire souhaité ou si elles n'étaient pas accompagnées de services de vulgarisation)[131]; lorsque ces subventions n'étaient pas suffisamment financées; lorsqu'elles encourageaient les monocultures; ou lorsqu'elles n'intégraient pas l'enjeu nutritionnel[96,130].

Dans les pays où les subventions aux intrants se sont révélées plus coûteuses qu'utiles, notamment les pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé, le mécanisme de mise en œuvre (subvention liée au niveau de production d'un nombre limité de produits, par exemple) et le montant élevé des subventions ont non seulement été coûteux et difficiles à stopper, mais ils ont aussi créé des distorsions sur les marchés, ou «injustement» avantagé certains produits (par exemple les céréales)[62,133,134]. Les incidences négatives des subventions aux intrants sur les régimes alimentaires sont alors les mêmes que celles susmentionnées pour les subventions liées à la production et aux facteurs de production.

Les effets négatifs des subventions aux intrants peuvent aussi dépasser leurs effets positifs lorsque ces subventions puisent dans des fonds publics déjà insuffisants, au détriment d'autres investissements (en faveur des infrastructures, de la recherche-développement, etc.) qui, à long terme, pourraient permettre d'une part d'aider les ménages ruraux à diversifier leurs moyens d'existence, de sorte qu'ils soient moins axés sur les aliments de base, et à passer à une alimentation saine plus diversifiée[120,135], et d'autre part de contribuer à stimuler la productivité, et enfin de faire baisser les prix et d'accroître la disponibilité des aliments nutritifs[69].

Pour finir sur un élément plus encourageant, des études récentes ont montré que les pays qui se convertissent à des politiques hybrides soutenant la création de marchés pour les intrants[131] ont pu atteindre un plus grand nombre d'agriculteurs, tout en développant de manière durable un marché des moyens de production susceptible de faciliter l'accès à des intrants de qualité pour tous les produits agricoles[136,137]. C'est le cas, par exemple, des subventions aux intrants qui recourent à des bons d'achat et à des négociants privés[128], ou des politiques hybrides passant par des transferts de fonds[96].

Autres subventions fondées sur des critères non liés à des produits ou à la production

Outre les subventions susmentionnées, on peut citer les montants forfaitaires versés à tous les exploitants, qui peuvent inclure des subventions liées à des résultats sur le plan environnemental ou territorial. Ces subventions sont généralement soumises à des conditions de conformité croisées mais ne sont pas liées à la production de produits ou à des quantités de bétail spécifiques, ni à des facteurs de production particuliers; c'est ce qu'on appelle les subventions découplées (voir section 3.1). Ces subventions peuvent inclure des transferts contribuant à la régénération des sols, dont l'incidence sur les régimes alimentaires sains dépend de la manière dont la subvention est mise en œuvre[138]. Par exemple, elles peuvent encourager la plantation d'espèces locales[139] mais, à court et moyen termes, faire baisser la production de certains produits et donc en augmenter le prix[140]. L'incidence sur les régimes alimentaires sains dépendra aussi des décisions ultérieures d'utilisation des terres ainsi que de la structure de production agricole en place – les résultats seront donc spécifiques au pays concerné[141].

Les subventions découplées peuvent aussi prévoir une aide aux producteurs pour surmonter des difficultés, comme le respect d'une nouvelle réglementation, et encourager une production durable au plan environnemental. Les études empiriques montrent que ces subventions accroissent le niveau de production mais élargissent peu la diversité d'aliments produits par un pays[142]. En ce qui concerne les régimes alimentaires sains, les études compilées suggèrent que les pays qui ont adopté des subventions découplées n'ont pas pu répondre à la demande d'aliments nutritifs. Par exemple, en Asie du Sud, l'évolution vers des systèmes de production de fruits et légumes à forte valeur a été plus lente que l'essor de la demande[143]. En France, malgré la hausse des subventions découplées en 2005 et 2014, la performance du secteur des légumineuses ne s'est que peu améliorée[144]. Dans les deux cas, un manque d'investissement dans les infrastructures et le coût élevé des transactions associées aux chaînes de valeur des fruits et légumes sont cités comme les raisons premières du manque

de réactivité de l'offre. Les subventions assorties d'objectifs de durabilité, en revanche, ont contribué à des résultats environnementaux positifs et à la disponibilité d'aliments plus sûrs. La question de la réaffectation des politiques en faveur de systèmes agroalimentaires nutritifs et durables est abordée au chapitre 4.

Soutien aux services d'intérêt général

Le soutien aux services d'intérêt général désigne les dépenses publiques destinées à la fourniture de biens et services publics pouvant être conçus pour créer des conditions propices, et durables au plan environnemental, au secteur alimentaire et agricole (section 3.1). Ces services relient tous les acteurs des systèmes agroalimentaires (figure 1), soutiennent les liens entre producteurs et consommateurs, et peuvent constituer un excellent moyen de doper la productivité lorsqu'elle est faible, ainsi que de combler les écarts de productivité lorsqu'ils sont importants – ce qui est le cas dans de nombreux pays à faible revenu. Ces services englobent la recherche-développement et le transfert de connaissances, les services d'inspection, l'infrastructure agricole, la constitution de réserves publiques, ainsi que la commercialisation et le marketing des produits alimentaires et agricoles. Le soutien aux services d'intérêt général est indispensable au bon fonctionnement des systèmes agroalimentaires, et il est essentiel pour garantir la sécurité sanitaire des aliments et la disponibilité des produits alimentaires; il peut contribuer de manière importante à réduire les prix des aliments – y compris des aliments nutritifs[69]. Il importe de garder à l'esprit qu'en raison du peu de cas fait de certains aliments nutritifs pendant plusieurs décennies (les produits autochtones, ou les légumineuses en France, à titre d'exemple), ceux-ci n'ont guère attiré les investissements du secteur privé[144]. Pour ce qui est de l'incidence du soutien aux services d'intérêt général sur la production, elle dépend des services, est très spécifique au contexte (voir section 3.1) et peut présenter des aspects négatifs. Par exemple, un service (disons d'inspection) peut avoir un effet positif sur la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, mais impliquer un prix plus élevé (du fait des frais de surveillance) susceptible de menacer l'abordabilité de régimes alimentaires sains, et vice versa. En raison de l'importance des différents services d'intérêt général pour les régimes alimentaires sains, et par souci de clarté, ces services sont abordés ci-après de manière distincte.

Recherche-développement (R-D) et transferts de connaissances

L'investissement public dans la recherche-développement (R-D) est essentiel à la sécurité alimentaire mondiale, à l'amélioration de la nutrition, à la fourniture de régimes alimentaires sains ainsi qu'à la durabilité environnementale. La R-D est l'un des moteurs des gains de productivité, de la baisse des prix des produits agricoles, ainsi que de la chute des prix de détail des aliments depuis 1950[145,146]. Par exemple, dans le cas des fruits et légumes, une étude a montré que sans la connaissance acquise par la R-D publique, la consommation de ce groupe d'aliments aurait été réduite de 27 pour cent, parce que les prix auraient été plus élevés[145]. En outre, la R-D a beaucoup contribué au développement des intrants agricoles, de nouveaux produits alimentaires, des technologies agricoles, ainsi qu'à une meilleure information produits entre les négociants, les industriels et les revendeurs, et à la traçabilité des produits depuis l'exploitation agricole jusqu'au consommateur (avec, par exemple, la technologie des chaînes de blocs utilisée par les agents de la chaîne de valeur), qui a renforcé la transparence et la confiance[147,148,149].

Bien que les bienfaits de la R-D soient multiples[w], son incidence sur les régimes alimentaires dépend des conditions entourant le soutien apporté à cette activité, des moyens de mise en œuvre et du produit ciblé[150]. La R-D est généralement un effort conjoint des secteurs privé et public[x] [151] réalisé au profit d'institutions établies de longue date, dont la plupart sont fortement concentrées en industries liées aux céréales (parmi lesquelles les produits les plus subventionnés mentionnés plus haut dans la section consacrée aux subventions octroyées aux producteurs)[150,152]. Par exemple, le World Vegetable Center (qui couvre un vaste éventail d'espèces cultivées) est doté d'un budget d'environ 20 millions d'USD[153], tandis que l'Institut international de

w La dépense publique en R-D apporterait un retour sur investissement estimatif entre 6,5 et 15,2 pour cent en Europe[441] et 42,3 pour cent en Afrique subsaharienne[442].

x En Argentine, par exemple, des graines de soja ont été développées par l'industrie phytogénétique et les institutions publiques pour accroître les exportations du pays[150].

recherche sur le riz est doté d'un portefeuille d'investissement de 67,5 millions d'USD[154].

En lien étroit avec la R-D, les transferts de connaissances sont des services essentiels pour accroître la productivité, la sécurité sanitaire des aliments et la valeur nutritive des produits – ils sont particulièrement nécessaires dans les contextes où il est difficile de répondre aux besoins en micronutriments de la population[146]. Les services de transfert des connaissances sont indispensables à la diffusion et à l'adoption de produits (par exemple de nouvelles semences) et de technologies (par exemple les données par satellite pour le suivi de la croissance des récoltes) issus de la R-D[148,155,156]. Ils peuvent aussi jouer un rôle central en fournissant aux agriculteurs une formation générique et des services de vulgarisation (par exemple sur les techniques d'agriculture durable, la gestion des pertes après récolte, l'agriculture intégrant l'enjeu nutritionnel) ainsi qu'un enseignement supérieur sur les programmes agricoles (services axés sur les marchés par exemple)[148,157]. Ainsi, dans le cas de l'agriculture intégrant l'enjeu nutritionnel, les services de transfert des connaissances passent de plus en plus par différents types d'interventions, tels que la culture d'espèces bioenrichies associée à une éducation à l'agriculture et à la nutrition[158], l'enrichissement des céréales et des produits accompagné d'une formation pour faire passer la production à la vitesse supérieure, ce qui s'est révélé efficace pour réduire les carences en micronutriments (comme la vitamine A) tout en faisant croître les revenus des ménages[120,130]. Ces évolutions, toutefois, ne sont pas accessibles à tous les producteurs du fait que l'écart demeure trop grand en termes de fonds, de connaissances, de technologies, de moyens de mise en œuvre, de coordination des prestataires de services de R-D et de transfert de connaissances, et que les partenariats entre les parties prenantes sont trop limités[159]. Dans le cas de l'enrichissement, par exemple, les lacunes technologiques sont trop vastes pour que cette technique soit appliquée efficacement dans les petites entreprises de transformation industrielle[160,161].

Services d'inspection

Les services d'inspection sont la branche exécutive de la gestion des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments. Il s'agit de s'assurer que les produits alimentaires respectent les réglementations ainsi que les normes de sécurité sanitaire et de qualité de l'ensemble de la chaîne du secteur alimentaire (des intrants aux produits)[162]. Les services d'inspection sont essentiels à des régimes alimentaires sains (encadré 10), à la sécurité alimentaire et à la sécurité sanitaire des aliments, puisqu'ils permettent de réduire les risques de contamination des aliments par des toxines, produits chimiques, bactéries et autres pathogènes nocifs. En outre, l'inspection peut contribuer à améliorer la qualité des aliments (notamment la valeur nutritive des produits) et la productivité (via les règles applicables en cas de pertes de production, par exemple), ainsi qu'à renforcer la confiance et la conscience des consommateurs[163]. Ces dernières années, les pays ont investi dans des outils de communication des bonnes pratiques, dans des solutions numériques axées sur les risques pour améliorer le contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que dans la coopération et la collaboration entre les autorités compétentes[164,165].

Ceci dit, tous les pays n'en sont pas au même stade en ce qui concerne l'adoption de nouvelles technologies et l'investissement dans les équipements d'inspection nécessaires pour accéder à des services scientifiques de qualité (capacités de suivi, de prélèvement d'échantillons et d'analyse des produits alimentaires à la recherche de contaminants spécifiques, et traitement des données à des fins d'analyse des risques, entre autres). De plus, dans de nombreux pays, les procédures d'inspection restent lourdes et coûteuses et leur mise en œuvre manque de transparence et de cohérence entre les différents organes gouvernementaux (exigences différentes entre le Ministère de l'agriculture et celui de la santé, par exemple)[164,165]. En outre, dans certains pays, les systèmes de sécurité sanitaire des aliments du secteur privé sont peu performants[166], et certains pays privilégient le contrôle officiel des aliments destinés à l'exportation en négligeant les aliments destinés au marché intérieur (par exemple, les aliments vendus sur les marchés locaux d'Afrique de l'Est contiennent des aflatoxines)[167].

Il importe de garder à l'esprit que le manque de confiance dans l'inspection des produits locaux, ou dans les systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments par le secteur privé, peut détourner de la consommation de produits locaux nutritifs

et moins chers, au profit de produits importés (c'était le cas des aliments pour nourrissons en Afrique de l'Ouest)[168]. Lever ces obstacles n'est pas sans impliquer certaines contreparties. Pour se conformer à de nouvelles règles ou procédures, l'industrie alimentaire peut avoir à supporter des coûts supplémentaires afin d'assurer la sécurité sanitaire de ses produits, qui se répercuteront sur les prix pour les consommateurs. L'abordabilité des aliments nutritifs peut s'en trouver réduite – avec des conséquences disproportionnées pour les producteurs et consommateurs pauvres. Les gouvernements sont donc mis au défi de trouver le bon équilibre entre ces deux objectifs opposés. Une première étape pour y parvenir pourrait être de mettre en œuvre des instruments tels que l'outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments, qui aide à évaluer l'efficacité des systèmes nationaux de contrôle des aliments et de mieux cibler les ressources limitées pour renforcer ces systèmes – notamment en modernisant les services d'inspection[169].

Infrastructure

L'infrastructure est essentielle pour favoriser la diversité alimentaire, ainsi que la disponibilité, l'abordabilité et la sécurité sanitaire des aliments. Une infrastructure appropriée peut accroître la quantité et la qualité des aliments disponibles sur les marchés – en particulier dans le cas des denrées périssables comme les fruits[144] et le poisson frais[170]. Elle est nécessaire pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, les pertes économiques et la pression sur l'environnement, ainsi que pour renforcer la résilience face aux changements climatiques[y 75,171]. Consolider l'infrastructure à tous les stades de la chaîne de valeur joue aussi un rôle central dans la sécurité sanitaire des aliments. Par exemple, une infrastructure de séchage et de stockage adaptée et fiable est indispensable pour réduire les mycotoxines cancérogènes (comme les aflatoxines) dans les céréales, les fruits à coque et les aliments secs associés; des chaînes du froid à forte intensité de capital répondant aux normes de sécurité sanitaire des aliments sont nécessaires à la distribution des produits alimentaires d'origine aquatique périssables[172].

L'infrastructure joue un rôle particulièrement essentiel dans les pays tributaires de l'accès aux marchés, ainsi que pour ceux où la diversité de l'approvisionnement alimentaire dépend de la production intérieure, et où les pertes après récolte sont très importantes[126,155,171]. Par exemple, les pertes et gaspillages de fruits et légumes pendant l'après-récolte, le traitement et la distribution ont été estimés à 35 pour cent en Afrique subsaharienne et à 15 pour cent en Europe[173].

Il a été montré qu'investir dans l'irrigation, les routes, les technologies de stockage, les techniques de conservation des denrées alimentaires à faible intensité d'intrants (comme le séchage solaire) et le refroidissement et l'électricité durables contribuait à résoudre ces problèmes et devenait de plus en plus nécessaire du fait de l'irrégularité des précipitations et de la hausse des températures[120,135,174]. Ces investissements, toutefois, ne garantissent pas toujours des améliorations de la diversité du régime alimentaire, ni de l'abordabilité ou de l'accessibilité des régimes alimentaires sains. Ainsi, l'irrigation à petite échelle, en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie, n'a pas amélioré la nutrition[151], et bien que le soutien aux chaînes de valeur des fruits et légumes dans sept pays d'Afrique et d'Asie[z] ait augmenté les exportations de ces produits, il n'a pas fait grimper l'approvisionnement en fruits et légumes sur les marchés informels[175].

L'investissement dans l'infrastructure doit donc être conçu pour atteindre les zones rurales et isolées[155,156] et les zones urbaines croissantes, et doit être adapté au produit concerné et au contexte. En effet, les pertes et le gaspillage alimentaires varient d'un produit à l'autre – en particulier s'il s'agit ou non de produits périssables (par exemple, en Afrique, les pertes de cultures non périssables s'échelonnent généralement entre 1,3 et 7,3 pour cent, tandis que les pertes après récolte de tomates, au Kenya, atteignent les 28 pour cent)[176]. En termes de produits, les denrées alimentaires d'origine aquatique sont peut-être celles qui nécessitent la plus grande attention face au pertes alimentaires, étant donné qu'environ 35 pour cent des prises mondiales (pêche par capture et aquaculture) sont soit perdues soit gaspillées chaque année[78].

y Selon les estimations, l'écart entre les investissements actuels et les investissements nécessaires dans les infrastrutures dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire se chiffrerait à 1 000 milliards d'USD[443].

z Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Inde, Népal, Nigéria et République-Unie de Tanzanie.

En outre, l'investissement dans l'infrastructure doit peut-être s'accompagner d'autres mesures: services de vulgarisation, soutien à la commercialisation des produits alimentaires et agricoles, marketing des aliments nutritifs, services financiers ruraux et, dans certains pays, subventions aux consommateurs pour accroître la consommation de régimes alimentaires sains[135,151]. Par exemple, les interventions ont besoin non seulement de porter sur l'infrastructure et de faire prendre conscience de l'avantage qu'il y a à réduire les pertes et gaspillages alimentaires, mais aussi d'être accompagnées d'investissements tout au long de la chaîne d'approvisionnement, afin d'assurer un changement de comportement[177].

Constitution de réserves publiques

Les programmes de constitution de réserves publiques englobent les coûts de constitution et de gestion des réserves résultant d'opérations d'achat sur le marché, telles que l'approvisionnement public auprès des agriculteurs et les réserves constituées à des fins de sécurité alimentaire (voir section 3.1). Cette catégorie ne couvre pas, en revanche, les dépenses publiques destinées à l'achat de stocks de nourriture. Dans certains pays, ces services font partie des réserves alimentaires nationales destinées à faire face aux urgences alimentaires (par exemple dans le cas de la crise alimentaire de 2007-2008) et sont considérés par certains comme un élément essentiel d'une politique prudente de sécurité nationale – particulièrement dans les pays menacés par des famines ou fréquemment exposés à des chocs (sécheresses, inondations ou conflits)[71]. Dans certains pays, ces programmes, cependant, sont aussi utilisés pour contrôler la volatilité des prix[178]. Par ailleurs, les produits concernés sont principalement les aliments de base, notamment le riz, le blé ou le maïs[179], ce qui peut détourner la production de produits à forte valeur et nuire à la diversification des régimes alimentaires nationaux vers des aliments à valeur nutritive plus élevée[71].

Le succès de la constitution de réserves publiques pour assurer la sécurité alimentaire d'un pays dépend de la conception du programme, qui repose sur des facteurs tels que la structure organisationnelle et la gestion des réserves, l'approvisionnement et l'écoulement des stocks de manière à créer le moins de perturbations possibles pour le fonctionnement du marché usuel[178], et l'adoption de politiques publiques saines d'approvisionnement et de services alimentaires, qui vont dans le sens d'accroître la disponibilité des aliments nutritifs et d'établir des normes alimentaires (par exemple concernant les denrées riches en matières grasses, sel, et/ou sucre, etc.)[180] (voir section 4.2). Pour répondre aux objectifs de sécurité alimentaire nationale, certains pays cherchent aussi des instruments qui aient un effet neutre sur les marchés, soient moins chers et permettent la diversité alimentaire, par exemple en développant la chaîne de valeur des racines et tubercules autochtones[178] ou en octroyant des sommes d'argent aux personnes en situation d'insécurité alimentaire[71].

Commercialisation et marketing des produits alimentaires et agricoles

La commercialisation des produits alimentaires et agricoles (telle que définie à la section 3.1)[aa] englobe des services qui se situent au cœur des environnements alimentaires (figure 1) et concerne les acteurs publics et privés participant à chacun des stades de la chaîne de valeur d'un produit – de la fourniture des intrants des exploitations agricoles aux marchés de vente au détail[181,182,183]. Par exemple, ces services peuvent inclure les systèmes de notation de produits ou les services de machinisme agricole. Il peut s'agir de services liés aux pertes après récolte, aux moyens de faire baisser les coûts de transaction, de faciliter les échanges et le commerce sur le marché, et de renforcer ou d'élargir les réseaux d'approvisionnement[151,183]. Il peut aussi s'agir de services destinés à faciliter la vente d'aliments nutritifs dans les zones insuffisamment desservies[184], ou de services liés à la conservation, au traitement et à d'autres facteurs déterminants pour assurer la rentabilité de produits nécessitant des mesures particulières (produits périssables, de format imposant, ou produits autochtones, entre beaucoup d'autres).

Les services de commercialisation des produits alimentaires et agricoles peuvent avoir une incidence sur les régimes alimentaires sains par différents canaux. Ils peuvent accroître l'efficacité

aa Les services de commercialisation des produits alimentaires et agricoles évoqués dans le présent chapitre se distinguent du «marketing» dont il est question plus en détail à la section 4.2. Voir la section 3.1 pour des informations détaillées sur les différences entre les deux termes.

à l'un ou l'autre point de la chaîne de valeur et augmenter le nombre de fournisseurs, mais aussi la demande, effet combiné qui peut déclencher une mise en concurrence sans faire baisser les revenus des fournisseurs et tout en assurant des prix faibles pour les consommateurs[153,185]. Ainsi, ces dernières décennies, les coopératives et organisations de producteurs ont joué un rôle fondamental dans la production et la vente des produits agricoles[182,186]. Cela a été le cas pour le traitement du lait par les coopératives d'agriculteurs au Népal et en Ouganda, qui ont amélioré la capacité et la sécurité sanitaire de la transformation du lait[187,188]. En Équateur, une plateforme de coopération a aidé les exploitants à atteindre de plus hauts rendements et marges brutes, tout en réduisant le recours aux pesticides toxiques, augmentant ainsi l'approvisionnement en aliments issus d'une production durable[189].

Plus récemment, le secteur alimentaire et agricole a vu l'avènement de solutions novatrices permettant d'apporter un soutien adapté aux produits, aux systèmes de production, à la culture et aux traditions des producteurs, ainsi qu'au niveau de développement du pays et du secteur[189,190]. Ainsi, les gouvernements aident les producteurs (notamment les petits exploitants) à répondre à la demande en finançant des innovations numériques qui permettent aux agriculteurs de trouver des véhicules pour déplacer leurs fruits et légumes vers les marchés (en Inde), et à donner une valeur ajoutée à des produits qui auraient sinon été perdus (tomates transformées en concentré de tomates, par exemple, au Malawi)[191]. Dans l'Union européenne, les organisations de producteurs canalisent l'aide publique en faveur des fruits et légumes et permettent la mise au point de chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes qui, en facilitant la relation entre les producteurs, les professionnels de la transformation et les consommateurs, augmentent la disponibilité des aliments et font baisser les prix pour les consommateurs[192,193].

Les activités de marketing, qui viennent compléter ces services, englobent les activités visant à informer les consommateurs et à entrer en contact avec eux (campagnes de promotion, participation à des salons internationaux, activités de promotion de la qualité des produits alimentaires, etc.). Les services mettant en avant les aliments nutritifs, y compris ceux qui donnent aux consommateurs les moyens de choisir des régimes alimentaires sains, sont importants, car l'apport en aliments constitutifs d'un régime alimentaire sain (encadré 10), ou le changement de mode de consommation, dépend non seulement du prix mais aussi de l'accessibilité et de la disponibilité. Les décisions de consommation sont aussi liées aux préférences du consommateur et à ses connaissances sur les aliments nutritifs et l'incidence de mauvais régimes alimentaires sur la santé à long terme, ainsi qu'à sa confiance dans les produits sur le marché[194,195] (et, élément non négligeable, à sa confiance dans la qualité et la sécurité sanitaire des produits traditionnels/autochtones). Les analyses empiriques montrent une forte corrélation entre les connaissances sur la nutrition et la santé (qui peut passer par exemple par des informations sur les aliments diffusées sur les grands réseaux sociaux) et les résultats nutritionnels[126,130]. De même, des études ont montré une forte corrélation entre l'état de santé d'un individu et les produits mis en avant par le marketing[196].

Par exemple, le marketing d'aliments à forte densité énergétique riches en matières grasses, sucres et/ou sel augmente nettement la consommation de ces produits, ce qui peut conduire à une détérioration de l'état de santé[197]. Bien que la plupart des études portant sur l'incidence que peut avoir le marketing sur la consommation de produits mauvais pour la santé aient été menées dans des pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire, des résultats similaires sont prévisibles pour les pays à faible revenu, où la consommation de ces aliments est en augmentation[198,199,200]. En réalité, pour lutter contre les effets néfastes de ce type d'activités de marketing, les pays se sont accordés en 2010, à l'Assemblée mondiale de la Santé, sur des recommandations visant à restreindre le marketing des produits alimentaires et boissons à forte densité énergétique et à faible valeur nutritive à destination des enfants[201]. Les politiques susceptibles de créer des environnements alimentaires sains et d'aider à mettre en place des modes de consommation sains sont abordées à la section 4.2.

Subventions destinées aux consommateurs

Les subventions destinées aux consommateurs, dont le but est de permettre l'accès à l'alimentation,

englobent divers instruments relevant des programmes de protection sociale (à destination des consommateurs finaux) ainsi que les subventions alimentaires, qui visent à faire baisser le coût des aliments (et sont octroyées à des intermédiaires). Cette dernière catégorie recouvre les transferts au bénéfice d'acheteurs commerciaux (meuniers, professionnels de la transformation) et d'autres acteurs de la chaîne de valeur alimentaire (transporteurs, prestataires de services de stockage, etc.)[202]. Selon leur conception et leur mise en œuvre, ces transferts peuvent contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition et ont le potentiel d'améliorer l'accès à des régimes alimentaires sains. Ces instruments sont souvent mis en œuvre pour faire face à une situation de crise, de chocs économiques et de réformes stratégiques (réaffectation d'une aide, par exemple), et peuvent faire partie d'un dispositif plus large de politiques en matière d'alimentation et d'agriculture.

Les **subventions alimentaires**, contrairement aux subventions liées à des produits ou à des intrants, dont il a été question dans les sections précédentes, ont pour objectif premier de rendre les aliments plus abordables et plus disponibles pour les consommateurs. Elles visent généralement certains groupes de population et groupes d'aliments spécifiques[203]. Par exemple, le Canada octroie des subventions alimentaires aux grossistes vendant des aliments périssables transportés par avion vers des communautés isolées, ce qui a réduit le coût et amélioré la disponibilité d'aliments nutritifs pour les familles des communautés bénéficiaires[204].

Les données montrent que les subventions alimentaires qui ciblent des nutriments et des aliments nutritifs spécifiques dans les pays à revenu élevé peuvent améliorer l'état nutritionnel des bénéficiaires, mais seulement pendant la période où la subvention est mise en œuvre et versée aux bénéficiaires [204]. La même étude suggère que si la subvention vise des effets à long terme (par exemple par de longues périodes de mise en œuvre), elle permet des changements durables dans les modes d'alimentation et peut potentiellement réduire la prévalence des maladies non transmissibles chez les adultes[126]. Dans le cas des pays à revenu faible ou intermédiaire, les études montrent que dans la plupart des pays, les subventions alimentaires à vaste échelle ciblent des aliments de base[96,205,206]; c'est le cas par exemple de la subvention alimentaire portant sur la consommation de riz en Inde[207]. Les mêmes études ont aussi révélé que ces subventions contribuaient peu, voire pas du tout, à améliorer l'accès à des aliments nutritifs et à des régimes alimentaires sains.

Les transferts réalisés dans le cadre de programmes de protection sociale, dont l'intention et le but sont d'améliorer l'abordabilité des aliments, englobent les transferts alimentaires en nature, les bons alimentaires et les transferts d'argent, et sont mis en œuvre seuls ou dans le cadre d'un dispositif comportant d'autres mesures. Si l'incidence de ces transferts pour réduire la malnutrition et accroître l'accès à des régimes alimentaires sains dépend du contexte, de plus en plus d'éléments révèlent des tendances communes:

- **Les transferts aux consommateurs explicitement destinés à avoir des effets sur la nutrition** – par exemple par l'intermédiaire de programmes de protection sociale axés sur la nutrition[208] – peuvent augmenter la consommation d'aliments nutritifs[209]. Les enjeux nutritionnels doivent donc être placés au cœur de la conception de tout transfert dont la vocation est d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition. On peut y parvenir, par exemple, en faisant en sorte que des transferts alimentaires en nature et autres transferts incluent des aliments nutritifs et/ou des aliments de base enrichis[210]. Les transferts peuvent aussi s'accompagner d'une éducation à l'alimentation et à la nutrition[129,211], facteur de réussite commun qui a contribué à accroître la consommation d'aliments nutritifs. Par exemple, le transfert en nature réalisé par le Cap-Vert dans le cadre de son programme d'alimentation scolaire comporte divers aliments nutritifs (fruits, légumes, haricots et poisson) pour les enfants scolarisés, et une composante éducative à l'intention des enseignants, du personnel de l'école et des cuisiniers[208].
- **Les subventions ciblant des groupes de population ou la consommation d'aliments spécifiques, associés à une cible de santé précise (par exemple la réduction de l'anémie) donnent de meilleurs résultats.** Les subventions ciblées sur les ménages ou individus vulnérables, comme les personnes ayant les plus petits revenus ou les personnes les plus vulnérables au plan

nutritionnel, et les interventions spécifiques en matière de nutrition, visant par exemple une supplémentation en micronutriments comme le fer ou l'acide folique, peuvent renforcer l'état de santé d'une population et améliorer la nutrition de ceux qui n'ont peut-être accès à des régimes alimentaires sains que par l'intermédiaire des programmes de protection sociale, et multiplier ainsi le nombre de personnes dont l'état nutritionnel est satisfaisant[208,212]. Ainsi, cibler les subventions peut contribuer à réduire les inégalités sociales fondamentales entre les consommateurs à faible revenu et les consommateurs à revenu élevé, qui empêchent souvent les familles d'adopter des régimes alimentaires sains et d'accéder à des services de base comme les services de santé. À l'inverse, les subventions s'adressant à l'ensemble de la population peuvent laisser de côté ceux qui en auraient le plus besoin et aggraver les inégalités en matière de santé[129,208]. Par ailleurs, les transferts dont l'objectif spécifique est d'accroître l'accès à des aliments nutritifs (par exemple en appliquant l'équivalent d'une réduction de prix de 10 à 30 pour cent sur les fruits et légumes)[180], en particulier lorsqu'ils s'accompagnent de taxes alimentaires (par exemple sur les boissons contenant des sucres ajoutés)[213], sont supposés avoir des retombées positives en termes de santé, se traduisant par exemple par une baisse des décès dus à des maladies cardiovasculaires et des cancers[214].

- **La mise en œuvre de ces transferts peut être difficile.** C'est le cas lorsque la subvention n'atteint pas les ménages éligibles, atteint des ménages en dehors de critères d'inclusion, et lorsqu'une variété ou une quantité insuffisante de produits est disponible – en particulier dans les pays à faible revenu qui dépendent en grande partie des céréales[127], qui subissent des fermetures de magasins, ou lorsque le programme est touché par la corruption (par exemple si les agents gouvernementaux chargés de distribuer les céréales subventionnées les revendent)[130,165,215]. Régler ces problèmes est non seulement important pour atteindre les objectifs et assurer la durabilité et le bon rapport coût/efficacité des programmes de protection sociale, mais aussi pour faire en sorte que ces programmes soient suffisamment solides pour être étendus ou adaptés, en temps voulu, face aux chocs et aux crises[208].
- **Les évaluations de l'incidence et du coût des instruments de protection sociale** suggèrent que dans les zones où le marché est suffisamment fonctionnel, les transferts monétaires pourraient plus efficacement permettre la diversité alimentaire, et donc l'apport en micronutriments, que les transferts en nature[202,211]. Les données montrent de surcroît que l'épargne constituée par les ménages à partir des transferts en nature n'est souvent pas utilisée pour acheter de la nourriture[209], alors que ces transferts coûtent près de trois fois plus cher à mettre en œuvre que d'autres interventions[211,216]. Cependant, les transferts en nature restent essentiels dans les zones isolées, là où les marchés ne fonctionnent pas bien, et se sont révélés avoir des effets positifs sur la nutrition des enfants, dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire; ils peuvent également être conçus pour combler les carences nutritionnelles d'une population, par exemple en fournissant des aliments nutritifs ou des aliments enrichis[217]. C'est pourquoi, dans de nombreux cas, une solution mixte peut apporter de meilleurs résultats[202]. Par exemple, le programme pakistanais pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de 6 à 23 mois prévoit des transferts monétaires et des aliments nutritifs sous réserve d'utiliser les services de santé et de nutrition[218].

Les pays étudient actuellement des approches multiples et innovantes afin d'améliorer l'efficacité des subventions. Plus précisément, ils cherchent à accroître l'accès à des aliments nutritifs et à améliorer la diversité alimentaire, tout en: i) améliorant les connaissances, les compétences et les pratiques; ii) facilitant l'accès aux services (santé, nutrition, approvisionnement en eau, etc.); et iii) liant l'intervention à une activité économique[219]. Par exemple, au Chili, le Gouvernement a mis au point une application numérique pour faciliter l'accès des populations vulnérables à des aliments nutritifs, tout en soutenant les petits producteurs et marchés locaux[220]. Ces nouvelles approches, ainsi que d'autres, doivent être prises en compte dans la réorientation des stratégies de soutien public à l'alimentation et à l'agriculture, comme indiqué plus en détail à la section 4.2.

Résumé – difficultés et solutions potentielles

Les politiques alimentaires et agricoles jouent sur les décisions des consommateurs et de l'industrie alimentaire en influant sur la disponibilité et l'abordabilité des aliments à tous les stades de la chaîne de valeur, de la production primaire à la consommation finale, et fonctionnent en lien avec d'autres systèmes, comme le système de santé et le système environnemental (voir figure 1). Elles peuvent induire des régimes alimentaires déséquilibrés, facteurs de maladies non transmissibles, lorsqu'elles encouragent directement ou indirectement la production de monocultures à forte densité énergétique et pauvres en nutriments, découragent la consommation d'aliments nutritifs (encadré 10), ou rendent plus abordables les aliments à forte densité énergétique riches en matières grasses, sucres et/ou sel[199,221].

Pour faire évoluer les habitudes de consommation vers des régimes alimentaires sains et pour que l'industrie alimentaire remplace les intrants nocifs comme les acides gras trans par des intrants nutritifs, il est nécessaire d'augmenter l'offre d'aliments nutritifs, de faire baisser les coûts de ceux-ci à des niveaux compétitifs et de mettre en œuvre des stratégies qui intègrent l'enjeu nutritionnel et s'adressent à la fois aux consommateurs et aux producteurs. Ainsi, les subventions, les interventions axées sur le commerce et le marché et le soutien aux services d'intérêt général doivent être analysés pour leurs effets sur l'approvisionnement alimentaire, les prix et les choix des consommateurs, et être adaptés aux contextes spécifiques des pays de manière à éclairer les réformes nécessaires et à mener des actions multilatérales utiles et coordonnées (voir chapitre 4).

Au cours des dernières décennies, pour améliorer la sécurité alimentaire nationale et soutenir les agriculteurs, l'aide publique s'est fortement concentrée sur la production des aliments de base les plus consommés au monde, comme le riz et le blé, mais aussi le sucre, l'huile, la viande et le lait (figure 22), et sur l'accès à ceux-ci. Une aide moins importante a été consacrée aux aliments à forte valeur nutritive, tels que les légumes, les fruits et les légumineuses, ou aux produits autochtones apportant les nutriments essentiels particulièrement nécessaires dans les zones insuffisamment desservies. Pour ce qui est des mesures aux frontières, les gouvernements devraient s'efforcer de réduire les barrières et de faciliter le commerce afin de favoriser la diversité et l'abordabilité des aliments nutritifs, tout en veillant à ce que la sécurité sanitaire des aliments commercialisés ne soit pas compromise. Ces mesures aux frontières pourraient s'accompagner de mesures fiscales, telles que des taxes intérieures sur les produits riches en matières grasses, en sucres et/ou en sel, qui sont préférables aux droits de douanes étant donné qu'elles jouent non pas sur les seuls aliments importés mais sur la consommation globale d'un aliment, et qu'elles sont conformes aux règles de l'OMC. De même, certaines formes de contrôle des prix du marché sont soumises aux règles du commerce multilatéral et il convient d'examiner attentivement quelles seraient les implications pour l'abordabilité des régimes alimentaires sains avant d'entreprendre quelque changement de politique que ce soit, compte tenu de la spécificité des pays.

Les subventions publiques destinées aux producteurs et le soutien public aux services d'intérêt général doivent inclure des mécanismes de mise en œuvre et de ciblage soigneusement conçus si l'on veut accroître la diversité et l'offre d'aliments nutritifs, en particulier dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui accusent un retard de productivité et où la fourniture de ces services reste très lacunaire. Ces mécanismes doivent aussi garantir que les aliments nutritifs et les intrants – qu'ils proviennent des marchés nationaux ou internationaux – puissent atteindre tous les groupes de population, en particulier les plus vulnérables, dont les femmes (chapitre 2). Par exemple, le soutien aux producteurs d'aliments nutritifs peut s'accompagner de programmes de protection sociale intégrant l'enjeu nutritionnel, ainsi que d'une aide à la sécurité sanitaire et à la commercialisation d'espèces négligées et sous-utilisées plus proches des zones reculées. Les solutions potentielles que les pays peuvent adopter pour tirer le meilleur parti de la réorientation de leurs politiques sont examinées au chapitre 4. ■

NICARAGUA
Une femme vend des fruits et des légumes au marché Huembes, à Managua.
©FAO/Saul Palma

CHAPTIRE 4
OPTIONS POSSIBLES POUR RÉORIENTER LE SOUTIEN PUBLIC À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE DE FAÇON À RENFORCER L'ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE

MESSAGES CLÉS

➔ Réorienter le soutien public actuellement accordé à l'alimentation et à l'agriculture de façon à accroître les disponibilités en aliments nutritifs proposées aux consommateurs peut concourir à l'objectif d'une alimentation saine à la fois moins coûteuse et plus abordable, à l'échelle mondiale et en particulier dans les pays à revenu intermédiaire.

➔ On estime que réorienter les subventions existantes est la mesure qui offre la plus grande possibilité de renforcer l'abordabilité d'une alimentation saine, surtout si ces subventions sont transférées des producteurs aux consommateurs. Cette option fait baisser les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine agricole, mais peut créer des déséquilibres au regard de la réduction de la pauvreté, du revenu agricole, de la production agricole totale et de la reprise économique.

➔ Faire évoluer les incitations par les prix à l'échelle mondiale en réorientant les mesures aux frontières et le contrôle des prix du marché peut aussi rendre l'alimentation saine moins coûteuse et plus abordable, quoique dans une moindre mesure comparé au transfert des subventions des producteurs aux consommateurs. Cette option permet de faire baisser les émissions de GES d'origine agricole tout en évitant les déséquilibres potentiels, de façon générale.

➔ Lorsqu'ils réorientent le soutien public pour réduire le coût d'une alimentation saine, les responsables politiques doivent éviter les déséquilibres générateurs d'inégalités qui peuvent apparaître si les agriculteurs ne sont pas en mesure de se spécialiser dans la production d'aliments nutritifs en raison de contraintes liées aux ressources. Ce pourrait être notamment le cas des petits exploitants, des femmes et des jeunes.

➔ Pour tirer parti des possibilités que pourrait offrir en pratique une réorientation des mesures aux frontières, du contrôle des prix du marché et des subventions à l'échelle mondiale, les pays devront tenir compte des engagements qu'ils ont pris et des flexibilités dont ils bénéficient au titre des règles de l'OMC.

➔ Là où l'agriculture reste un secteur clé pour l'économie, l'emploi et les moyens d'existence – dans les pays à faible revenu, principalement, mais aussi dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure –, il sera primordial d'accroître les dépenses publiques et de les affecter en priorité à la fourniture d'un soutien aux services d'intérêt général. Il s'agit d'un moyen efficace de combler les déficits de productivité de la production d'aliments nutritifs et de permettre la génération de revenus en vue de renforcer l'abordabilité d'une alimentation saine. Cependant, l'accroissement de ce type de soutien dans ces pays nécessitera un volume important de financement pour le développement.

➔ D'autres politiques essentielles relatives aux systèmes agroalimentaires seront nécessaires pour compléter les mesures de réorientation, afin de faire évoluer les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les environnements alimentaires et les comportements

des consommateurs et de permettre ainsi l'adoption d'habitudes alimentaires saines. Il pourra s'agir, par exemple, de politiques de reformulation et d'enrichissement des aliments, de réglementation de l'étiquetage et du marketing des produits alimentaires, de taxation des aliments à densité énergétique élevée et d'approvisionnement institutionnel en aliments sains.

➔ De surcroît, des politiques de protection sociale pourraient être nécessaires pour atténuer les déséquilibres que les réorientations sont susceptibles d'entraîner, notamment les pertes de revenus à court terme ou les effets préjudiciables sur les moyens d'existence, en particulier concernant les populations les plus vulnérables. Des politiques portant sur le système des services de santé seront de même cruciales pour garantir l'accès aux services de nutrition essentiels qui protègent la santé des groupes vulnérables et de la main-d'œuvre du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi que pour assurer la sécurité sanitaire des aliments.

➔ Des politiques en matière d'environnement, de transport et d'énergie seront absolument nécessaires pour renforcer les résultats positifs engendrés par les initiatives de réorientation du soutien public, dans les domaines de l'efficience, de l'égalité, de la nutrition, de la santé, de l'atténuation du changement climatique et de l'environnement.

➔ Le degré de réussite de la réorientation du soutien dépendra en outre du contexte politique et social, de la gouvernance, de l'équilibre ou du déséquilibre des pouvoirs et des différents intérêts, des idées et de l'influence des parties prenantes, de la concentration de la puissance commerciale, et des mécanismes de gouvernance et des cadres réglementaires mis en place pour faciliter le processus de réforme et prévenir et gérer les conflits.

➔ Compte tenu de la diversité des contextes politiques des différents pays, il sera essentiel, dans le cadre des initiatives de réorientation, de disposer d'institutions fortes aux niveaux local, national et mondial, mais aussi d'inciter les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et des organisations internationales à adhérer à ces initiatives, et d'obtenir leur participation effective. La participation des PME et des groupements de la société civile jouera un rôle clé dans le rééquilibrage des rapports de force au sein des systèmes agroalimentaires.

➔ Les mécanismes de suivi et d'évaluation seront particulièrement importants pour garantir l'application des principes de responsabilité et déterminer les améliorations à apporter en matière de réorientation du soutien, à condition d'être appuyés par l'élaboration et la mise à jour des données et un examen rigoureux modélisé.

Pour décider des réformes à opérer en matière de soutien à l'alimentation et à l'agriculture pour augmenter l'abordabilité d'une alimentation saine, et de la manière de les mener, il faut déterminer soigneusement les effets et déséquilibres potentiels que peuvent engendrer les différentes panoplies de mesures. Cette étape est essentielle pour éclairer les décisions en matière d'action publique et trouver un équilibre adéquat entre les différentes dimensions du développement durable.

Les pouvoirs publics pourront considérer la réorientation d'une partie du soutien qu'ils accordent au secteur de l'alimentation et de l'agriculture comme un moyen: i) d'améliorer l'*efficience* des systèmes agroalimentaires, en assurant l'impartialité et l'inclusion de l'ensemble des acteurs qui souhaitent bénéficier de ces politiques reconfigurées (équité); ii) d'augmenter les disponibilités en aliments nutritifs et de réduire le coût de ces derniers, ce qui aura pour effet d'accroître leur abordabilité pour les populations et l'accès de celles-ci à une alimentation saine; et iii) d'inciter fortement à réduire les émissions de GES, à s'adapter au changement climatique et à gérer les ressources naturelles *durablement*, dans les limites de ce que la planète peut supporter.

Pour tirer parti de ces possibilités, il faudra toutefois adopter une approche systémique. En d'autres termes, des politiques et des incitations supplémentaires, dont certaines pourront se rapporter à d'autres systèmes, devront venir compléter de manière cohérente les initiatives visant à réorienter le soutien accordé à l'alimentation et à l'agriculture. Pour l'essentiel, l'efficacité de la panoplie de mesures dépendra du contexte des pays (différents facteurs, tels que les confits, les extrêmes climatiques et la variabilité du climat, et les fluctuations économiques, pouvant être à l'origine de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition), des caractéristiques structurelles (niveau de revenu, inégalités, ressources naturelles disponibles, position commerciale nette, etc.), et des considérations d'économie politique et de la faisabilité. ■

4.1 QUELS SONT LES EFFETS POTENTIELS D'UNE RÉORIENTATION DU SOUTIEN APPORTÉ À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE POUR RÉDUIRE LE COÛT DES ALIMENTS NUTRITIFS?

Des études récentes montrent que la réaffectation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture peut déboucher sur une amélioration des résultats, mais aussi sur des déséquilibres potentiels dans plusieurs domaines importants pour le développement durable, qu'il convient de bien appréhender[222]. Compte tenu des enjeux, ces études se sont appuyées pour la plupart sur des simulations modélisées; en outre, étant donné que la majeure partie du soutien public va aux agriculteurs, elles ont été axées principalement sur le soutien à l'agriculture – plutôt que sur le soutien à l'alimentation et à l'agriculture.

Pour réorienter le soutien public, il convient de comprendre ce qui se passerait s'il était alloué différemment – les effets directs, mais aussi indirects, sur l'économie entière. La réaffectation de dépenses publiques à des investissements qui accroissent la productivité dans les secteurs agricoles, par exemple, influerait directement sur la production de ces derniers. Elle aurait aussi des effets indirects du fait des liens productifs entre ces secteurs et d'autres pans de l'économie, à commencer par l'industrie alimentaire. Certains secteurs agricoles participent également aux échanges commerciaux internationaux. La demande d'intrants agricoles émanant des agriculteurs dans les secteurs encouragés par ce type d'investissements augmenterait, de même que leur demande finale de produits alimentaires, étant donné qu'ils sont aussi des consommateurs. Ces imbrications justifient d'analyser les options en matière de réorientation du soutien alimentaire et agricole à l'aide de simulations fondées sur des modèles d'équilibre général calculable (EGC)[223].

La plupart des études reposant sur ce type de modèles ont également été axées sur les moyens de réformer ou de réorienter le soutien à l'agriculture en vue d'obtenir de meilleurs résultats en matière de climat et d'environnement. Dans ces études, les simulations fondées sur des modèles globaux ne font pas seulement apparaître le lien entre le soutien à l'agriculture et les émissions de GES, elles montrent également que la réorientation de ce soutien peut déboucher sur des réductions des émissions. Toutefois, ces analyses font aussi apparaître d'importants déséquilibres, par exemple au regard de la production agricole, du revenu agricole et de l'efficience économique. Bien que ces études apportent plusieurs éclairages importants sur l'abordabilité d'une alimentation saine[4,224,225,226], elles n'en font pas une question centrale.

La suppression du soutien à l'agriculture n'est pas une option envisageable

Les analyses modélisées globales mettent en garde sur le fait que la suppression pure et simple du soutien à l'agriculture n'est pas une option[1,227]. Un scénario aussi radical pourrait déboucher sur une certaine réduction des émissions de GES d'origine agricole, et sur des gains d'efficience et des gains économiques nets à l'échelle mondiale, mais aurait un coût socioéconomique et humain considérable pour la société. Les contreparties pourraient comprendre des diminutions notables de la production végétale et animale et de l'emploi agricole.

L'une de ces études[227] a examiné l'effet d'une suppression du soutien à l'échelle mondiale sur la consommation, sur les décès liés à l'alimentation et sur l'excès pondéral et l'obésité d'ici à 2030. L'évolution de la consommation suivait celle de la production, mais était également influencée par celle des échanges et des prix des produits. Les disponibilités par habitant de fruits, de légumes et autres produits horticoles destinés à la consommation diminuaient dans toutes les régions, tout comme l'apport énergétique total. Parallèlement à cette évolution, les projections indiquaient une augmentation nette de la mortalité liée à l'alimentation, principalement corrélée à la réduction des disponibilités de fruits et de légumes destinés à la consommation, mais légèrement compensée par un recul de l'excès pondéral et de l'obésité. Par ailleurs, cette même étude mettait

également en évidence les effets défavorables de l'augmentation de la mortalité sur l'offre de main-d'œuvre et le bien-être économique.

La réaffectation du soutien à l'agriculture est une option

Un autre constat important qui ressort des études récentes est que la modification de la composition du soutien à l'agriculture dans le cadre de sa réorientation permettrait d'obtenir des résultats bénéfiques tout en limitant les déséquilibres. L'une d'elles examine[4] un scénario modélisé dans lequel tous les pays réorientent de manière concertée les subventions actuellement couplées à la production vers des paiements conditionnels aux agriculteurs qui augmentent leur productivité et qui adoptent des technologies à faibles émissions, tout en ajoutant un soutien public à la recherche-développement consacrée à ces technologies et à l'amélioration des infrastructures. Un tel scénario contribuerait non seulement à diminuer les émissions de GES imputables à la production agricole et au changement d'affectation des terres, mais aussi à augmenter les rendements à l'échelle mondiale, à faire baisser les prix des produits alimentaires, à améliorer les revenus agricoles dans les pays en développement, à faire reculer la pauvreté et la faim et, accessoirement, à réduire le coût d'une alimentation saine pour les populations pauvres.

Une autre étude[227] utilisant un cadre de modélisation similaire a montré qu'à l'échelle mondiale, plusieurs réformes pourraient déboucher sur une diminution des émissions de GES et une amélioration de la santé des populations sans réduire le bien-être économique. Ces options consistent entre autres à réorienter jusqu'à la moitié des subventions agricoles afin de soutenir la production d'aliments bénéfiques à la santé et à l'environnement, notamment les fruits, les légumes et autres produits horticoles.

Ces conclusions montrent qu'une réorientation intelligente du soutien actuel à l'agriculture peut contribuer à la durabilité environnementale du secteur, tout en concourant (de manière modérée) à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition. Pour obtenir des résultats, il est essentiel de veiller à ce que la réorientation du soutien débouche sur des gains d'efficience notables – en augmentant les rendements et en réduisant l'intensité des émissions. Il est évident aussi que cette réorientation des mesures d'incitation dans le secteur agricole ne permettra pas de répondre complètement à tous les problèmes rencontrés dans les systèmes agroalimentaires.

Des études récentes, qui s'appuient elles aussi sur la modélisation, ont montré que la réorientation des subventions agricoles nationales – notamment celles qui sont couplées à la production, telles qu'elles sont définies au chapitre 3 – en vue d'améliorer les résultats en matière de nutrition, de santé et d'environnement pouvait faciliter les transitions vers une alimentation saine qui prennent en compte les questions de durabilité[227,228].

Ainsi, on peut obtenir des résultats positifs en matière de santé humaine en augmentant la consommation d'aliments nutritifs tels que les fruits et les légumes, les fruits à coque, les graines et les légumes secs[228]. On constate que la réorientation des subventions, pour moitié ou en totalité, vers les aliments nutritifs permet d'éviter des centaines de milliers de décès liés à l'alimentation et de réduire les émissions de GES. La modélisation montre en outre que les variations de la demande d'eau, de terres, d'azote et de phosphore qui en résultent sont en général modestes, et qu'un changement des pratiques de gestion serait sans doute plus efficace pour modérer l'utilisation d'eau et de terres (réformes des subventions qui comprennent des incitations à adopter des pratiques de gestion durable, et qui encouragent à modifier la composition de la production). Ces études s'intéressent cependant uniquement aux subventions, et ne prennent pas en compte les autres instruments de soutien public.

Combler les déficits actuels de connaissances pour mieux comprendre la réorientation axée sur l'alimentation saine

Les analyses modélisées globales fournissent des éclairages importants pour la réorientation du soutien, mais elles ne nous aident pas à cerner plus précisément ce que les scénarios envisagés impliqueraient si l'on ajoutait à leurs objectifs principaux en matière d'action publique

la réduction du coût des aliments nutritifs et l'accroissement de l'abordabilité d'une alimentation saine pour tous. Il est essentiel de combler ces déficits de connaissances afin d'éclairer la prise de décisions en matière de réorientation du soutien et de faire en sorte qu'il contribue à mettre un terme à la faim, à l'insécurité alimentaire et à toutes les formes de malnutrition en créant des synergies au regard d'autres objectifs de développement. Il est également important que les pouvoirs publics puissent comprendre de quelle manière, en des temps de faible croissance économique, comme aujourd'hui, les ressources publiques peuvent être dépensées judicieusement, avec le rapport coût-efficacité le plus élevé, pour améliorer la vie des populations tout en respectant la planète.

Le reste de la présente section expose une analyse inédite de scénarios modélisés de réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture spécialement élaborés pour ce rapport – scénarios qui se situent principalement à l'échelle mondiale, mais qui prennent également des exemples de pays. Elle aborde plusieurs questions essentielles: Quels effets, à la fois sur les modes de production et de consommation, pourrait avoir une allocation différente du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture, qui influerait sur le coût des aliments nutritifs (par rapport à d'autres aliments et aux revenus des personnes) et modifierait ainsi l'abordabilité d'une alimentation saine pour les populations? La réorientation donne-t-elle des résultats différents selon les groupes de pays? Quels déséquilibres pourraient survenir entre les différents objectifs de développement durable et les différentes séries de mesures, et de quelles autres panoplies de mesures dispose-t-on pour les éviter?

La réorientation pourrait ne pas être envisageable pour certains pays, notamment les pays à faible revenu, mais aussi certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui consacrent très peu de dépenses à l'alimentation et à l'agriculture, étant encore en train d'opérer leur transformation agricole. Pour ces pays, la question devient: «Jusqu'où» la réorientation pourrait-elle les mener? Les possibilités de réorienter (réallouer) les ressources dans ces pays risquent d'être limitées, mais on peut envisager une réforme des politiques et une utilisation plus efficiente et efficace de ces ressources. Comment ces pays peuvent-ils veiller à générer, par le soutien public, des synergies entre la transformation agricole et l'élargissement de l'accès à une alimentation saine?

Scénarios de réorientation du soutien en vue de réduire le coût et de renforcer l'abordabilité d'une alimentation saine, de manière durable et inclusive

Certaines des études mentionnées ci-dessus ont utilisé le modèle MIRAGRODEP, un modèle EGC fondé sur le modèle MIRAGE (Modelling International Relations under Applied General Equilibrium), pour évaluer les effets potentiels de la suppression du soutien à l'agriculture ou de sa réorientation. Ce modèle EGC, global, dynamique et récursif, qui couvre plusieurs régions et secteurs, relie le secteur agricole à l'économie dans son ensemble et capture les effets des changements de politique au niveau macroéconomique. Il a été élaboré à l'origine pour analyser les effets des politiques agricoles sur les émissions de GES[229], puis a été étendu aux effets sur la nature, le climat, les aliments disponibles pour la consommation et la nutrition[1,4,226,227].

Le modèle MIRAGRODEP a été encore étoffé pour le présent rapport afin de pouvoir analyser les effets potentiels d'une réorientation des politiques alimentaires et agricoles visant spécifiquement à réduire le coût d'une alimentation saine et à augmenter son abordabilité. Il repose en outre sur les données actualisées relatives au soutien apporté aux producteurs agricoles qui sont présentées au chapitre 3. Comme dans tous les modèles économiques, les résultats des simulations de changement de politiques dans le MIRAGRODEP sont fortement tributaires des hypothèses sous-jacentes et des données utilisées. Pour cette raison, l'analyse des scénarios présentés dans cette section est axée sur la direction des effets estimés et leur ampleur relative (plutôt que réelle). Il convient de ce fait de considérer que les résultats indiquent des effets probables. On trouvera dans le document d'information élaboré pour *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*[230] une description plus détaillée de la manière dont ce modèle a été élargi pour ce rapport et des données utilisées; davantage d'informations techniques (notamment l'énoncé mathématique du modèle) sont en outre fournies dans Glauber et Laborde (à paraître)[230].

TABLEAU 7 SCÉNARIOS ENVISAGÉS: MAINTIEN DU STATU QUO, ET SUPPRESSION OU RÉORIENTATION DU SOUTIEN APPORTÉ À L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

N°	Description	Années	Principales caractéristiques
1.	Scénario de référence – maintien du statu quo	2017-2030	Pas de changement dans le soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture
2.	Incitations par les prix (mesures aux frontières et contrôle des prix du marché) supprimées du scénario de référence	2023-2028*	Concernent principalement les producteurs et les consommateurs
3.	Subventions aux producteurs supprimées du scénario de référence (y compris les subventions liées aux intrants, aux produits et aux facteurs de production)	2023-2028*	Concernent principalement les producteurs
4.	Réorientation des incitations par les prix au moyen de mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché; maintien du même budget public**	2023-2028*	Concerne principalement les producteurs et les consommateurs; cible les aliments considérés comme hautement prioritaires pour la nutrition (voir l'encadré 13)
5.	Réorientation des subventions vers les producteurs d'aliments prioritaires***; maintien du même budget public	2023-2028*	Concerne principalement les producteurs; cible les aliments considérés comme hautement prioritaires pour la nutrition (voir l'encadré 13)
6.	Réorientation des subventions des producteurs vers les consommateurs d'aliments prioritaires***; maintien du même budget public	2023-2028*	Concerne principalement les consommateurs, mais les producteurs sont fortement touchés; cible les aliments considérés comme hautement prioritaires pour la nutrition (voir l'encadré 13)

NOTES: * Ce scénario couvre la période allant de 2017 à 2030, mais les changements de politique ne sont opérés que sur la période 2023-2028. Les résultats sur la période biennale 2029-2030 reflètent ces changements. ** Pour préserver la neutralité budgétaire lorsque les mesures aux frontières et le contrôle des prix du marché sont supprimés ou réduits, on ajuste les taxes de consommation sur l'ensemble des biens et des services en conséquence, afin de tenir compte des pertes de recettes douanières, le cas échéant. *** Ce scénario exclut le soutien public apporté plus collectivement à l'agriculture par l'intermédiaire des services d'intérêt général (voir la section 3.1).
SOURCE: FAO, basé sur Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

L'analyse se fonde sur un scénario de référence qui couvre la période allant de 2017 à 2030 et qui reprend les projections démographiques publiées par l'ONU[231] et les estimations actualisées de la croissance économique communiquées par le FMI[232]. Les statistiques récapitulatives découlant des projections du scénario de référence sont présentées dans Glauber et Laborde (à paraître)[230]. En substance, il s'agit d'un scénario de maintien du statu quo: il ne prévoit pas de changement dans le soutien apporté à l'alimentation et l'agriculture par l'ensemble des États du monde.

Des modifications ont été apportées aux instruments d'action publique du scénario de référence afin de créer cinq autres scénarios (voir le tableau 7). Les incitations par les prix (au moyen de mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché), d'une part, et les subventions aux producteurs, d'autre part, ont été respectivement supprimées des deuxième et troisième scénarios.

Dans les quatrième à sixième scénarios, le soutien public est réaffecté de différentes manières en vue de réduire le coût d'une alimentation saine et d'en accroître l'abordabilité. Les cinq scénarios supposent que l'ensemble des pays du monde appliquent simultanément le même changement de politiques – et ce même s'ils présentent des niveaux de développement, des structures économiques, des priorités et des systèmes politiques différents et, point important, des niveaux et des structures de soutien public différents.

Conformément aux définitions données dans Glauber et Laborde (à paraître)[230], les variables clés relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à l'équité et au climat pour lesquelles des résultats sont présentés sont les suivantes:

- **abordabilité d'une alimentation saine** – mesure le pourcentage de la population qui peut se permettre une alimentation saine, telle que

définie dans ce rapport (voir la section 2.3 et l'**annexe 3**);
- **déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine** – mesure l'écart moyen entre le coût d'une alimentation saine et les dépenses alimentaires de la population qui ne peut pas se permettre une telle alimentation;
- **prévalence de la sous-alimentation (PoU)** – mesure le pourcentage de la population sous-alimentée (voir la section 2.1 et l'**annexe 1B**);
- **population vivant dans la pauvreté extrême (moins de 1,90 USD/jour)** – mesure le pourcentage de la population vivant dans une pauvreté extrême;
- **revenu agricole** – mesure la valeur ajoutée réelle du secteur agricole;
- **production agricole (en volume)** – mesure le volume produit par l'agriculture;
- **total des émissions de GES dues à l'agriculture, notamment aux changements d'affectation des terres (cumul pour la période 2025-2030)** – mesure la valeur totale des émissions liées à la production et aux terres agricoles, cumulée sur cinq ans (2025-2030)[ab].

Les résultats correspondant aux cinq scénarios sont communiqués sous la forme d'une variation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030 pour ce qui concerne l'abordabilité d'une alimentation saine, le déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine, la PoU et la population vivant dans la pauvreté extrême. Concernant le revenu agricole, la production agricole et le total des émissions de GES dues à l'agriculture, y compris au changement d'affectation des terres, les résultats sont donnés sous la forme d'une variation en pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030.

Arguments en faveur de la réorientation du soutien

Les résultats des deuxième et troisième scénarios – suppression du soutien aux frontières et du contrôle des prix du marché et suppression des subventions aux producteurs par rapport au scénario de référence, respectivement – confirment que la suppression pure et simple de ce soutien ne serait pas une option envisageable.

Si l'ensemble des mesures de soutien aux frontières et de contrôle des prix du marché touchant les produits agricoles – positivement ou négativement – sont supprimées à l'échelle mondiale, les importations agricoles s'accroissent, ce qui fait baisser les prix pour les consommateurs et les producteurs dans les pays importateurs de produits alimentaires, tandis que les prix des denrées alimentaires augmentent dans les pays exportateurs, dont les produits sont plus demandés. La baisse générale des prix agricoles contribue ensuite à faire reculer la sous-alimentation, à renforcer l'abordabilité d'une alimentation saine et à réduire le déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine, en particulier dans les pays à faible revenu (voir à l'**annexe 6** le tableau A6.2).

Les émissions totales de GES d'origine agricole se réduisent aussi, mais ces avantages ne sont pas sans contreparties. L'extrême pauvreté dans le monde reste essentiellement au même niveau – et augmente en réalité dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. On note une nette diminution de la production agricole mondiale dans tous les pays sauf ceux à revenu élevé, et le revenu agricole chute dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, lesquels accordent plutôt un soutien aux frontières que des subventions (voir à l'**annexe 6** le tableau A6.2). La réduction du total des émissions de GES d'origine agricole s'explique par le recul de la production agricole dans les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu.

Les déséquilibres générés sont encore plus nets lorsque toutes les subventions octroyées individuellement aux producteurs – principalement dans les pays à revenu élevé et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure – sont supprimées, et que tout le soutien restant, notamment les mesures aux frontières et le contrôle des prix du marché, demeure en place (voir à l'**annexe 6** le tableau A6.3). Les effets sont particulièrement défavorables pour ce qui est du revenu et de la production agricoles, en particulier dans les pays à revenu élevé, mais la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale risquent également de se dégrader. La chute de la production agricole mondiale entraîne une hausse des prix agricoles, laquelle, dans les pays à faible revenu, est relativement favorable à la

ab Glauber et Laborde (à paraître)[230] présentent des résultats supplémentaires concernant les émissions de GES dues à la production agricole (2030) et dues aux changements d'affectation de terres (cumul pour la période 2025-2030).

production et au revenu agricoles et à la réduction de la pauvreté. Cela étant, la pauvreté gagne du terrain dans le monde, et l'effet conjugué du déclin du revenu agricole dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en Asie et de la hausse des prix mentionnée ci-dessus fait augmenter la prévalence de la sous-alimentation et le coût des aliments nutritifs, diminuant ainsi l'abordabilité d'une alimentation saine, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. On note une réduction des émissions de GES d'origine agricole du fait de la diminution de la production agricole mondiale, mais les contreparties s'agissant de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'équité viennent confirmer que l'élimination des subventions aux producteurs n'est pas une option envisageable.

Au vu de ces résultats, les responsables de l'élaboration des politiques pourront opter pour la réorientation du soutien à l'alimentation et l'agriculture plutôt que pour sa suppression. Ils devront déterminer les options dont ils disposent pour réorienter le soutien public à l'alimentation et à l'agriculture en vue d'accroître l'abordabilité d'une alimentation saine. Il leur faudra notamment tenir compte des différents scénarios qui peuvent éclairer la prise de décisions en matière de réforme des politiques.

Scénarios de réorientation

Ces scénarios simulent la réaffectation des budgets qui financent actuellement le soutien aux producteurs agricoles au moyen de différents instruments d'action publique. La réorientation est effectuée pour tous les pays dans toutes les régions géographiques, et vise à réduire le coût d'une alimentation saine et à renforcer son abordabilité (voir le tableau 7). Elle est appliquée de façon linéaire entre 2023 et 2028, et ses effets sont examinés à l'horizon 2030, délai suffisant pour que les changements de politiques aient été mis en œuvre et que les marchés et les investissements aient été ajustés.

Les instruments d'action publique considérés sont les incitations par les prix au moyen de mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché, les subventions octroyées individuellement aux producteurs, et les subventions accordées aux consommateurs (telles que définies à la section 3.1). L'objectif des politiques étant de réduire le coût d'une alimentation saine et d'en renforcer l'abordabilité – de manière durable et inclusive –, les scénarios de réorientation sont conçus de sorte que les produits alimentaires dont les niveaux de consommation sont faibles au regard des niveaux nutritionnels recommandés soient plus subventionnés que les autres. Les produits alimentaires sont classés comme étant «hautement prioritaires», «moyennement prioritaires» ou «faiblement prioritaires» en fonction de leur insuffisance dans les apports alimentaires, et le niveau cible du soutien est défini en conséquence. Dans la plupart des régions, les aliments hautement prioritaires comprennent les fruits et les légumes, les produits de la pêche et les produits laitiers (voir l'encadré 13).

On a ajouté six indicateurs aux sept présentés plus haut afin d'examiner les effets de la réorientation sur le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine et sur la consommation par habitant (corrigée pour tenir compte des pertes et du gaspillage) concernant les grands groupes d'aliments (voir les définitions données par Glauber et Laborde [à paraître][230]) – le tout exprimé sous la forme d'une variation en pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030:

- **coût de l'alimentation réelle** – mesure le coût de l'alimentation moyenne à partir des dépenses alimentaires nationales moyennes qui ressortent des données actuelles – il s'agit du coût qui est pris en compte dans le scénario de référence;
- **coût d'une alimentation saine;**
- **consommation par habitant de produits laitiers (lait cru, lait transformé, fromage);**
- **consommation par habitant de graisses animales et d'huiles végétales;**
- **consommation par habitant de sucre et d'édulcorants;**
- **consommation par habitant de fruits et de légumes.**

Les indicateurs de consommation par habitant correspondent aux groupes d'aliments dont la consommation actuelle par habitant dans chaque pays/région n'atteint pas encore le niveau préconisé pour ce pays/cette région dans les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments utilisées pour calculer le coût d'une alimentation saine (voir la section 2.3, l'encadré 13 et l'**annexe 2E**). Dans les scénarios,

toute augmentation de la production et des disponibilités pour ces groupes d'aliments résultant d'un changement de politiques se traduit par un accroissement de leur consommation aux fins d'équilibre entre l'offre et la demande[ac]. L'hypothèse est que les consommateurs seront disposés à absorber en totalité les disponibilités alimentaires accrues. En pratique, évidemment, il faudrait mettre simultanément en place d'autres politiques ciblant le comportement des consommateurs, comme cela est expliqué à la section 4.2.

Réorientation des incitations par les prix au moyen de mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché en vue de soutenir une alimentation saine

Malgré une diminution au fil du temps, notamment dans les pays à revenu élevé, une grande partie du soutien public octroyé individuellement aux producteurs est encore fournie au moyen de mesures commerciales qui ont un effet de distorsion des prix (voir le chapitre 3). Pour certains produits, les mesures aux frontières et le contrôle des prix du marché créent des incitations qui sont susceptibles d'avoir une incidence à la fois sur les producteurs et sur les consommateurs. Leur modification peut en outre avoir des répercussions sur les recettes budgétaires (perte de recettes douanières en cas de réduction/suppression).

Dans le quatrième scénario, les mesures aux frontières et le contrôle des prix du marché sont supprimés ou réduits pour les produits dont les niveaux actuels de consommation dans chaque région sont faibles au regard des niveaux recommandés pour celle-ci. Tous les producteurs agricoles sont touchés – cultures végétales et produits de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Les aliments ciblés sont définis comme étant «hautement prioritaires» si leur consommation actuelle est inférieure à 80 pour cent du niveau de consommation recommandé pour la région en question. Dans ce scénario, la réduction du soutien aux frontières et du contrôle des prix du marché est de 100 pour cent pour les aliments «hautement prioritaires» et de 50 pour cent pour les aliments «moyennement prioritaires», et est nulle pour les aliments «faiblement prioritaires» (encadré 13).

S'agissant des produits prioritaires dans le cadre d'une alimentation saine, l'élimination ou la réduction du soutien aux frontières et du contrôle des prix du marché fait baisser le prix de ces produits, en particulier lorsque la protection aux frontières est élevée. Cela encourage a priori la consommation de ces produits dans les pays importateurs; dans le même temps, toutefois, les pays exportateurs font face à une hausse des prix sur leur marché intérieur du fait de l'accroissement de la demande internationale (tableau 8). Résultat, le pourcentage de la population pour laquelle une alimentation saine est abordable augmente à l'échelle mondiale (de 0,64 point de pourcentage en 2030, comparé au scénario de référence), tandis que le coût d'une alimentation saine baisse relativement plus que celui de l'alimentation moyenne (de 1,7 pour cent contre 0,4 pour cent, respectivement) (tableau 9)[ad]. On peut supposer que, du fait des disponibilités plus importantes de fruits et de légumes, de produits laitiers et en particulier de matières grasses et d'huiles[ae], la consommation de ces groupes d'aliments augmente. Dans la simulation, la réorientation fait diminuer de manière marginale le pourcentage de la population mondiale sous-alimentée dans tous les groupes de pays classés selon le revenu et dans toutes les régions géographiques.

L'évolution vers une alimentation saine moins coûteuse et plus abordable s'accompagne d'un déclin de la production agricole mondiale, lequel se traduit à son tour par une réduction des émissions de GES d'origine agricole (tableau 8). Les émissions de GES chutent dans tous les groupes de pays, à l'exception de celui des pays à revenu élevé

ac Ce mécanisme tient compte des principaux paramètres structurels des pays, notamment l'élasticité des dépenses par rapport aux revenus, la part des produits de base dans l'assortiment alimentaire, l'élasticité par rapport aux prix des denrées alimentaires, etc.

ad Le coût d'une alimentation saine est mesuré au niveau des consommateurs, sachant que différents coûts, tout au long de la chaîne de valeur, peuvent finalement neutraliser la réduction des prix réels au départ de l' exploitation. L'ajustement de l'instrument de soutien aux producteurs pourrait avoir un effet plus important sur le prix au départ de l'exploitation et sur les coûts pour les producteurs que sur les prix à la consommation. Cela est également le cas dans les autres scénarios de réorientation.

ae D'autres données et une ventilation à l'intérieur des groupes d'aliments seront nécessaires. S'agissant des types de matières grasses et d'huiles, en particulier, des données supplémentaires seront indispensables pour déterminer dans quelle mesure l'évolution de la consommation des aliments de ce groupe contribue à une alimentation saine dans tous les contextes.

ENCADRÉ 13 CLASSIFICATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES SELON LEUR PRIORITÉ – HAUTE, MOYENNE, FAIBLE – AUX FINS D'ACCROISSEMENT DE LEURS DISPONIBILITÉS CONFORMÉMENT AUX NIVEAUX NUTRITIONNELS RECOMMANDÉS

Le classement des produits alimentaires en fonction de leur contribution à une alimentation saine est un aspect essentiel de la conception des scénarios. Cela étant, on ne dispose pas de critères objectifs uniques pour définir une telle classification. De surcroît, les spécificités régionales, s'agissant non seulement des pratiques de production, mais aussi des habitudes alimentaires et des préférences culturelles, peuvent également avoir une incidence sur la classification.

Dans les trois scénarios de réorientation analysés dans la présente section, les produits agricoles sont classés en fonction du niveau de consommation actuel par habitant (corrigé pour tenir compte des pertes de produits alimentaires) dans chaque pays/région, par rapport au niveau préconisé pour ce pays ou cette région dans les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments utilisées pour calculer le coût d'une alimentation saine (voir la section 2.3 et l'**annexe 2E**). Un produit est considéré comme «hautement prioritaire» si son niveau de consommation actuel est en moyenne inférieur à 80 pour cent du niveau recommandé pour avoir une alimentation saine à moindre coût. Il est «moyennement prioritaire» si son niveau de consommation actuel par habitant dans le pays/la région se situe entre 80 et 120 pour cent du niveau recommandé. Enfin, il est «faiblement prioritaire» si son niveau de consommation actuel par habitant dans le pays/la région est supérieur à 120 pour cent du niveau recommandé.

La figure A indique, pour différents groupes d'aliments, le pourcentage de régions où ils entrent dans les catégories «hautement prioritaire», «moyennement prioritaire» et «faiblement prioritaire». Les légumes et les fruits figurent dans les deux premières catégories dans plus de 95 pour cent des régions considérées. Les produits laitiers et les produits halieutiques sont également des groupes d'aliments hautement ou moyennement prioritaires. Les produits alimentaires faiblement prioritaires comprennent, dans certaines régions, les huiles végétales. Les céréales comme le riz, le blé et le maïs sont souvent classées dans la catégorie des produits alimentaires moyennement prioritaires.

Le tableau A présente, pour chacun des scénarios de réorientation, l'évolution du ciblage du soutien aux aliments considérés comme étant «hautement prioritaires», «moyennement prioritaires» ou «faiblement prioritaires».

FIGURE A CLASSIFICATION DES GROUPES D'ALIMENTS EN FONCTION DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT ET DES RECOMMANDATIONS NUTRITIONNELLES RÉGIONALES

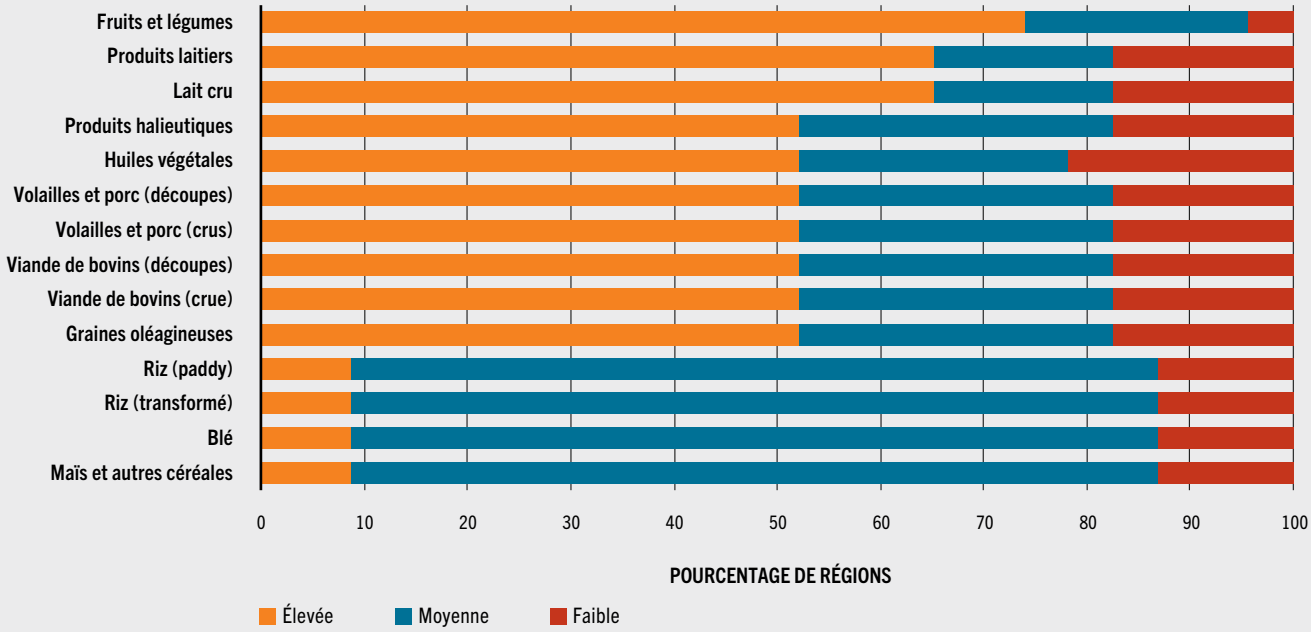

SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

ENCADRÉ 13 (suite)

TABLEAU A ÉVOLUTION DU CIBLAGE DU SOUTIEN DANS LES SCÉNARIOS DE RÉORIENTATION POUR LES TROIS NIVEAUX DE PRIORITÉ DES GROUPES D'ALIMENTS

N°*	Réorientation des:	Aliments hautement prioritaires	Aliments moyennement prioritaires	Aliments faiblement prioritaires
4.	incitations par les prix – mesures aux frontières et contrôle des prix du marché	Réduction de 100 %	Réduction de 50 %	Aucune modification
5.	subventions aux producteurs**	10 fois le niveau de soutien moyen	Même niveau de soutien que dans le scénario de référence	Un dixième du niveau de soutien moyen
6.	subventions des producteurs vers les consommateurs**	10 fois le niveau moyen de subventions à la consommation	Niveau moyen de subventions à la consommation	Un dixième du niveau moyen de subventions à la consommation

NOTES: * Numéros de scénario indiqués dans le tableau 7. ** À l'exclusion des transferts budgétaires accordés de manière collective au secteur agricole par l'intermédiaire du soutien aux services d'intérêt général.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

» (où la production agricole augmente). Les autres incidences sont une petite augmentation du revenu agricole mondial (de 0,03 pour cent), encore que, dans le cas des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où les mesures aux frontières et le contrôle des prix du marché entrent pour une part importante dans le soutien total à l'alimentation et l'agriculture, les effets sur le revenu agricole soient négatifs et supérieurs à la variation moyenne à l'échelle mondiale. L'incidence sur la pauvreté extrême est minime au niveau mondial; les faibles progrès dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont compensés par les reculs dans les autres groupes.

Réorientation des subventions aux producteurs en vue de soutenir une alimentation saine

Le cinquième scénario redistribue les subventions octroyées individuellement aux producteurs dans le scénario de base (tableau 7). Seules les activités de culture de végétaux et d'élevage sont considérées; les producteurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture ne sont pas pris en compte faute de données suffisantes, ce qui peut avoir une incidence sur les résultats étant donné l'importance de la production de ces secteurs pour une alimentation saine (voir l'encadré 9). L'objectif étant de favoriser ce type d'alimentation, les producteurs d'aliments «hautement prioritaires» sont plus subventionnés que les autres (voir les définitions données à l'encadré 13). Compte tenu de cet objectif, un scénario de réorientation des subventions aux producteurs découplées de la production n'est pas envisagé, même si ce type d'aides pourrait avoir des incidences bénéfiques sur la production et les disponibilités d'aliments nutritifs.

La plupart des incidences directes de la redistribution des subventions aux producteurs sur le revenu agricole et la production devraient s'observer dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui sont ceux qui accordent le plus de subventions. Si cette redistribution favorise les aliments «hautement prioritaires», le revenu agricole diminue à l'échelle mondiale (de 0,94 pour cent en 2030 par rapport au scénario de référence); en revanche, la production agricole augmente légèrement (de 0,27 pour cent) (tableau 10).

L'augmentation globale de la production d'aliments «hautement prioritaires» fait baisser les prix de ces produits, ce qui favorise la consommation d'aliments nutritifs et débouche sur un accroissement de la part de la population mondiale qui peut se permettre une alimentation saine (de 0,81 point de pourcentage en 2030).

TABLEAU 8 EFFETS D'UNE RÉORIENTATION DES MESURES AUX FRONTIÈRES EN VUE DE SOUTENIR UNE ALIMENTATION SAINE, 2030 (VARIATION PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Sécurité alimentaire et nutrition			Équité			Climat
	Prévalence de la sous-alimentation	Abordabilité d'une alimentation saine	Déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine	Pauvreté extrême (moins de 1,90 USD par jour)	Revenu agricole	Production agricole (en volume)	Émissions de GES d'origine agricole
MONDE	**-0,08**	**0,64**	**-0,46**	**0,00**	**0,03**	**-0,06**	**-0,98**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU							
Pays à revenu élevé	-0,01	0,00	0,00	-0,01	2,75	0,36	1,07
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-0,04	0,23	-0,14	-0,02	0,03	-0,13	-1,11
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-0,12	1,35	-0,97	0,03	-1,58	-0,29	-2,14
Pays à faible revenu	-0,20	0,31	-0,37	-0,06	-0,81	-0,22	-1,81
RÉGION							
Afrique	-0,12	0,33	-0,44	0,02	-0,33	-0,15	-4,25
Asie	-0,08	0,97	-0,64	0,00	-0,77	-0,27	-1,36
Amériques*	-0,02	0,06	-0,02	-0,01	1,52	0,31	0,81
Amérique latine et Caraïbes**	-0,03	0,09	-0,03	-0,02	1,25	0,24	0,53
Europe	-0,01	0,00	0,00	0,00	3,99	0,45	1,28

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques. Les résultats du scénario sont donnés sous la forme d'une variation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030 pour les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition et pour la pauvreté extrême, et sous la forme d'une variation en pourcentage, toujours par rapport au scénario de référence en 2030, pour les autres indicateurs.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

Cette évolution est clairement observée dans tous les groupes de pays classés selon le revenu et toutes les régions géographiques (tableau 10). Le coût d'une alimentation saine diminue plus que celui de l'alimentation actuelle, car les subventions aux producteurs ciblent les aliments «hautement prioritaires» – la réorientation de l'instrument de soutien aux producteurs influe donc à la fois sur le prix au départ de l'exploitation, les coûts des producteurs et les prix à la consommation (tableau 11). Au niveau considéré d'augmentation de la production et de baisse des prix, la consommation de fruits et de légumes par habitant progresse à l'échelle mondiale (de 1,5 pour cent) dans tous les groupes de pays classés selon le revenu et dans toutes les régions géographiques.

Dans la simulation, la réorientation des subventions accordées aux producteurs accroît plus fortement l'abordabilité d'une alimentation que la réorientation des mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché (comparaison entre le tableau 10 et le tableau 8). Elle réduit également la part de la population mondiale vivant dans la pauvreté extrême et souffrant de sous-alimentation. Cela étant, l'importante contrepartie, que l'on n'observe pas dans le précédent scénario de réorientation, est que le total des émissions de GES d'origine agricole augmente (de 1,5 pour cent) – du fait de l'accroissement de la production agricole, notamment d'aliments à forte teneur en protéines, comme les produits laitiers, dont la consommation progresse pour atteindre les

TABLEAU 9 EFFETS SUR LE COÛT DE L'ALIMENTATION ET LA CONSOMMATION PAR HABITANT D'UNE RÉORIENTATION DES MESURES AUX FRONTIÈRES EN VUE DE SOUTENIR UNE ALIMENTATION SAINE, 2030 (VARIATION EN POINTS DE POURCENTAGE PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Coût de l'alimentation		Consommation par habitant			
	Alimentation actuelle	Alimentation saine	Produits laitiers	Matières grasses et huiles	Sucre et édulcorants	Fruits et légumes
MONDE	**-0,42**	**-1,73**	**0,36**	**2,94**	**-0,33**	**0,49**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU						
Pays à revenu élevé	0,06	0,28	0,08	-0,30	-0,11	-0,20
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-0,38	-0,83	0,54	0,67	0,19	0,23
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-1,20	-3,43	0,68	9,80	-1,38	1,27
Pays à faible revenu	-0,88	-1,69	1,70	22,39	-1,75	0,68
RÉGION						
Afrique	-0,53	-1,58	1,82	9,99	-1,08	0,19
Asie	-0,84	-2,53	0,59	3,76	-0,38	1,17
Amériques*	0,09	0,34	0,15	0,08	0,01	-0,36
Amérique latine et Caraïbes**	0,00	0,14	0,30	0,22	0,06	-0,37
Europe	0,19	0,51	-0,06	-0,44	-0,11	-0,18

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

niveaux recommandés, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (voir le tableau 10)[af].

L'**annexe 6** présente les résultats d'une variante de ce scénario, qui vise à répartir plus équitablement les subventions aux producteurs, et qui élimine donc implicitement le biais en faveur des aliments hautement prioritaires[ag]. Les résultats sont semblables à ceux présentés pour le cinquième scénario en ce qui concerne l'orientation; concernant l'ampleur, l'absence de ciblage des aliments «hautement prioritaires» implique que l'abordabilité d'une alimentation saine augmente un peu moins. Par ailleurs, le revenu agricole recule davantage, l'augmentation de la production agricole est plus importante et l'agriculture réduit ses émissions de GES, car ce scénario n'est pas conçu au premier chef pour accroître la production et les disponibilités de groupes d'aliments (produits laitiers, par exemple) conformément aux recommandations nutritionnelles (comparaison entre le tableau 10 et le tableau A6.4 figurant à l'**annexe 6**).

Transfert des subventions des producteurs aux consommateurs en vue de soutenir une alimentation saine

Le dernier scénario de réorientation s'intéresse à ce qui se passerait si tous les pays de toutes

af En pratique – et cela n'est pas pris en compte dans les résultats de la modélisation –, une réduction de la consommation de produits laitiers est préconisée pour de nombreux pays à revenu élevé conformément aux recommandations nutritionnelles, et cette réduction pourrait compenser l'accroissement des émissions de GES.

ag Dans ce cas, les décisions en matière de production et de consommation sont orientées uniquement par les effets sur le revenu, n'étant plus liées à la subvention elle-même.

TABLEAU 10 EFFETS D'UNE RÉORIENTATION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX PRODUCTEURS EN VUE DE SOUTENIR UNE ALIMENTATION SAINE, 2030 (VARIATION PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Sécurité alimentaire et nutrition			Équité			Climat
	Prévalence de la sous-alimentation	Abordabilité d'une alimentation saine	Déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine	Pauvreté extrême (moins de 1,90 USD par jour)	Revenu agricole	Production agricole (en volume)	Émissions de GES d'origine agricole
MONDE	**-0,05**	**0,81**	**-0,53**	**-0,04**	**-0,94**	**0,27**	**1,50**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU							
Pays à revenu élevé	0,00	0,17	-0,01	-0,05	-3,29	1,53	-0,49
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-0,04	0,51	-0,19	0,00	-1,46	-0,19	2,64
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-0,08	1,52	-1,14	-0,09	1,59	0,10	0,92
Pays à faible revenu	-0,11	0,22	-0,26	-0,02	-0,80	-0,12	3,90
RÉGION							
Afrique	-0,05	0,14	-0,15	0,06	-1,08	-0,32	2,86
Asie	-0,06	1,24	-0,83	-0,09	-0,31	0,00	1,90
Amériques*	-0,07	0,45	-0,12	-0,01	-1,59	-0,04	1,98
Amérique latine et Caraïbes**	-0,10	0,67	-0,20	-0,01	-0,89	-0,26	2,30
Europe	-0,01	0,17	-0,01	-0,03	-4,45	3,20	-2,90

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques. Les résultats du scénario sont donnés sous la forme d'une variation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030 pour les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition et pour la pauvreté extrême, et sous la forme d'une variation en pourcentage, toujours par rapport au scénario de référence en 2030, pour les autres indicateurs.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

les régions convertissaient les subventions aux producteurs en subventions aux consommateurs d'aliments «hautement prioritaires» (voir le tableau 7). Dans ce scénario, les subventions qui étaient initialement accordées aux producteurs ne restent plus limitées au secteur agricole, même si elles concernent toujours le système agroalimentaire.

Lorsque l'on réoriente les subventions vers les consommateurs tout en continuant à cibler les aliments «hautement prioritaires», le coût d'une alimentation saine baisse de façon plus notable que dans les deux scénarios précédents, aussi bien en chiffres absolus (de 3,34 pour cent en 2030 par rapport au scénario de référence) qu'en comparaison avec le coût de l'alimentation moyenne (tableau 13). Le pourcentage de la population qui peut alors se permettre une alimentation saine augmente (de près de 0,8 point de pourcentage), mais légèrement moins que dans le scénario d'une réorientation des subventions aux producteurs, en raison de l'effet sur le revenu, expliqué ci-après (tableau 12). Les niveaux estimés de consommation par habitant de produits laitiers, de matières grasses et d'huiles, et de fruits et de légumes augmentent au niveau mondial, mais on observe des écarts entre les régions du fait de divergences dans les définitions des aliments «hautement prioritaires» (encadré 13). Les effets estimés les plus importants concernent la consommation par habitant de matières grasses

TABLEAU 11 EFFETS SUR LE COÛT DE L'ALIMENTATION ET LA CONSOMMATION PAR HABITANT D'UNE RÉORIENTATION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX PRODUCTEURS EN VUE DE SOUTENIR UNE ALIMENTATION SAINE, 2030 (VARIATION EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Coût de l'alimentation		Consommation par habitant			
	Alimentation actuelle	Alimentation saine	Produits laitiers	Matières grasses et huiles	Sucre et édulcorants	Fruits et légumes
MONDE	**-0,58**	**-2,97**	**-2,40**	**-0,94**	**-0,86**	**1,54**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU						
Pays à revenu élevé	-0,85	-5,11	0,03	-1,47	-1,82	1,95
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-0,31	-2,33	-6,78	-1,73	-0,04	1,10
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-0,66	-3,19	0,78	1,19	-1,36	1,74
Pays à faible revenu	-0,59	-1,29	-0,07	-0,57	-0,89	0,75
RÉGION						
Afrique	-0,45	-0,94	0,05	-0,62	-0,51	0,49
Asie	-0,48	-3,14	-6,44	-0,61	-0,49	1,63
Amériques*	-0,54	-3,52	0,00	-1,72	-1,13	1,79
Amérique latine et Caraïbes**	-0,52	-3,04	0,07	-1,72	-1,28	2,56
Europe	-1,02	-5,65	0,35	-1,62	-2,07	2,72

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

et d'huiles, notamment dans les pays à revenu intermédiaire et dans les régions d'Asie.

Les principaux effets de synergie positifs dans ce scénario sont la réduction des niveaux de pauvreté extrême et de sous-alimentation, due en partie à l'augmentation du revenu agricole dans les pays à faible revenu. De plus, les émissions mondiales de GES diminuent du fait de la baisse de la production agricole. En revanche, ce scénario est très pénalisant pour les producteurs, qui perdent leurs subventions. À l'échelle mondiale, le revenu et la production agricoles reculent (respectivement de 3,7 pour cent et 0,2 pour cent à l'horizon 2030 par rapport au scénario de référence) (tableau 12). Le revenu agricole subit la plus forte baisse relative dans les pays à revenu élevé (de 13,8 pour cent), mais il recule également dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et de la tranche inférieure. Rappelons que la plupart des subventions sont accordées dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure; la plupart des effets directs de leur transfert des producteurs aux consommateurs devraient donc être observés dans les pays de ces groupes.

Les pays à faible revenu occupent une place à part dans ce scénario, car ils profitent de la hausse de la demande des aliments nutritifs qu'ils produisent dans les pays où les consommateurs sont censés avoir désormais adopté une alimentation plus saine. Leur production et leurs revenus agricoles progressent (tableau 12). Cependant, les subventions publiques étant relativement peu importantes dans les pays à faible revenu, celles qui favorisent la consommation sont également négligeables, et ne peuvent compenser totalement la hausse

TABLEAU 12 EFFETS D'UNE RÉORIENTATION DES SUBVENTIONS AUX PRODUCTEURS VERS LES CONSOMMATEURS EN VUE DE SOUTENIR UNE ALIMENTATION SAINE, 2030 (VARIATION PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Sécurité alimentaire et nutrition			Équité			Climat
	Prévalence de la sous-alimentation	Abordabilité d'une alimentation saine	Déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine	Pauvreté extrême (moins de 1,90 USD par jour)	Revenu agricole	Production agricole (en volume)	Émissions de GES d'origine agricole
MONDE	**-0,05**	**0,77**	**-0,44**	**-0,06**	**-3,74**	**-0,20**	**-0,18**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU							
Pays à revenu élevé	-0,05	0,15	-0,01	-0,06	-13,84	-0,71	-1,16
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-0,04	0,84	-0,25	-0,04	-2,35	-0,02	-0,31
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-0,05	1,14	-0,85	-0,08	-0,85	-0,16	0,21
Pays à faible revenu	-0,14	0,05	-0,14	-0,22	1,61	0,36	2,26
RÉGION							
Afrique	-0,03	0,03	-0,10	-0,15	1,13	0,30	1,31
Asie	-0,04	1,13	-0,66	-0,04	-3,02	-0,18	-0,28
Amériques*	-0,12	0,81	-0,26	-0,10	-1,49	-0,02	0,38
Amérique latine et Caraïbes**	-0,18	1,21	-0,40	-0,13	2,63	0,30	0,55
Europe	-0,03	0,17	-0,01	-0,03	-21,56	-1,25	-2,64

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques. Les résultats du scénario sont donnés sous la forme d'une variation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030 pour les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition et pour la pauvreté extrême, et sous la forme d'une variation en pourcentage, toujours par rapport au scénario de référence en 2030, pour les autres indicateurs.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

des prix agricoles qui résulte de la demande croissante de leurs produits dans le reste du monde. Ainsi, d'après les estimations, le coût de l'alimentation actuelle et de l'alimentation saine augmente dans les pays à faible revenu (de 0,44 pour cent et de 0,20 pour cent, respectivement), en particulier en Afrique. Néanmoins, l'alimentation saine est plus abordable dans ces pays en raison de la hausse des revenus des consommateurs – mais, en pratique, cela risque de ne pas être le cas pour les ménages pauvres qui ont des revenus faibles, voire nuls.

Par rapport au scénario précédent, où les subventions étaient limitées au secteur agricole, le transfert des subventions des producteurs aux consommateurs évite l'augmentation des émissions de GES d'origine agricole; il implique cependant d'autres contreparties en ce qui concerne le revenu et la production agricoles dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et inférieure, et le coût de l'alimentation dans les pays à faible revenu, en particulier en Afrique. En outre, si dans le scénario précédent la consommation par habitant augmentait uniquement pour les fruits et les légumes à l'échelle mondiale, dans ce dernier scénario de réorientation, l'évolution des prix relatifs fait que la consommation par habitant de produits laitiers et de matières grasses et d'huiles progresse également;

TABLEAU 13 EFFETS SUR LE COÛT DE L'ALIMENTATION ET LA CONSOMMATION PAR HABITANT D'UNE RÉORIENTATION DES SUBVENTIONS AUX PRODUCTEURS VERS LES CONSOMMATEURS EN VUE DE SOUTENIR UNE ALIMENTATION SAINE, 2030 (VARIATION EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Coût de l'alimentation		Consommation par habitant			
	Alimentation actuelle	Alimentation saine	Produits laitiers	Matières grasses et huiles	Sucre et édulcorants	Fruits et légumes
MONDE	**-1,51**	**-3,34**	**2,95**	**25,27**	**-0,04**	**0,41**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU						
Pays à revenu élevé	-2,46	-6,89	0,74	-5,11	5,24	0,86
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-1,33	-3,98	6,36	46,09	-1,52	-0,06
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-0,61	-2,07	1,59	14,82	-2,90	0,59
Pays à faible revenu	0,44	0,20	0,41	-1,83	-1,05	-0,10
RÉGION						
Afrique	0,35	0,23	0,22	-1,61	-1,26	-0,21
Asie	-1,42	-3,60	6,33	42,13	-2,44	0,03
Amériques*	-1,23	-5,69	0,94	-1,60	0,56	0,78
Amérique latine et Caraïbes**	-0,54	-3,07	1,87	1,67	-0,79	1,94
Europe	-3,46	-6,24	0,78	-4,98	9,60	2,26

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

une hausse reste observée pour les fruits et les légumes, mais elle est considérablement moins importante qu'auparavant[ah].

ah Les deux scénarios de réorientation des subventions prévoient le même taux de subventions pour tous les aliments hautement prioritaires, mais les incidences s'agissant des prix relatifs au niveau des consommateurs varient notablement selon que l'instrument d'action publique est une subvention aux consommateurs ou une subvention aux producteurs. En effet, un taux de subvention donné à la sortie de l'exploitation entraînera une réduction plus importante des prix à la consommation des fruits et des légumes que ce même taux appliqué à des produits plus transformés, tels que les huiles végétales et les produits laitiers; de ce fait, la consommation de fruits et de légumes augmentera plus si la hausse de la subvention va au producteur que si elle profite au consommateur. Par ailleurs, la dimension économique relative du secteur des fruits et des légumes, comparée à celle du secteur des produits laitiers et des huiles végétales, sera plus importante si elle est mesurée à la sortie de l'exploitation que si elle est déterminée au niveau du commerce de détail. De ce fait, si l'on applique le même taux de soutien pour tous ces produits, le secteur des fruits et des légumes recevra une plus grande part des aides si celles-ci sont accordées aux producteurs plutôt qu'aux consommateurs.

Réorientation et reprise économique

Dans le cadre de la réorientation du soutien à l'alimentation et à l'agriculture, il faut également considérer la possibilité que, tandis que l'alimentation devient plus abordable pour tous, de manière durable et équitable, les pays puissent en outre connaître une reprise économique pérenne. Ce point est particulièrement important dans le contexte économique mondial actuel.

On ne peut pas dire avec certitude si le ciblage du soutien sur les aliments «hautement prioritaires» – voir la définition et les simulations présentées ci-dessus – limitera ou stimulera la croissance du PIB. En fait, le ciblage du soutien sur les aliments «hautement prioritaires» en vue de favoriser une alimentation saine pourrait impliquer une spécialisation dans la production de produits pour lesquels certains pays n'ont ni avantage comparatif

FIGURE 23 EFFETS SUR LE PIB DES ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES DANS LES SCÉNARIOS DE RÉORIENTATION, 2030 (VARIATION EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

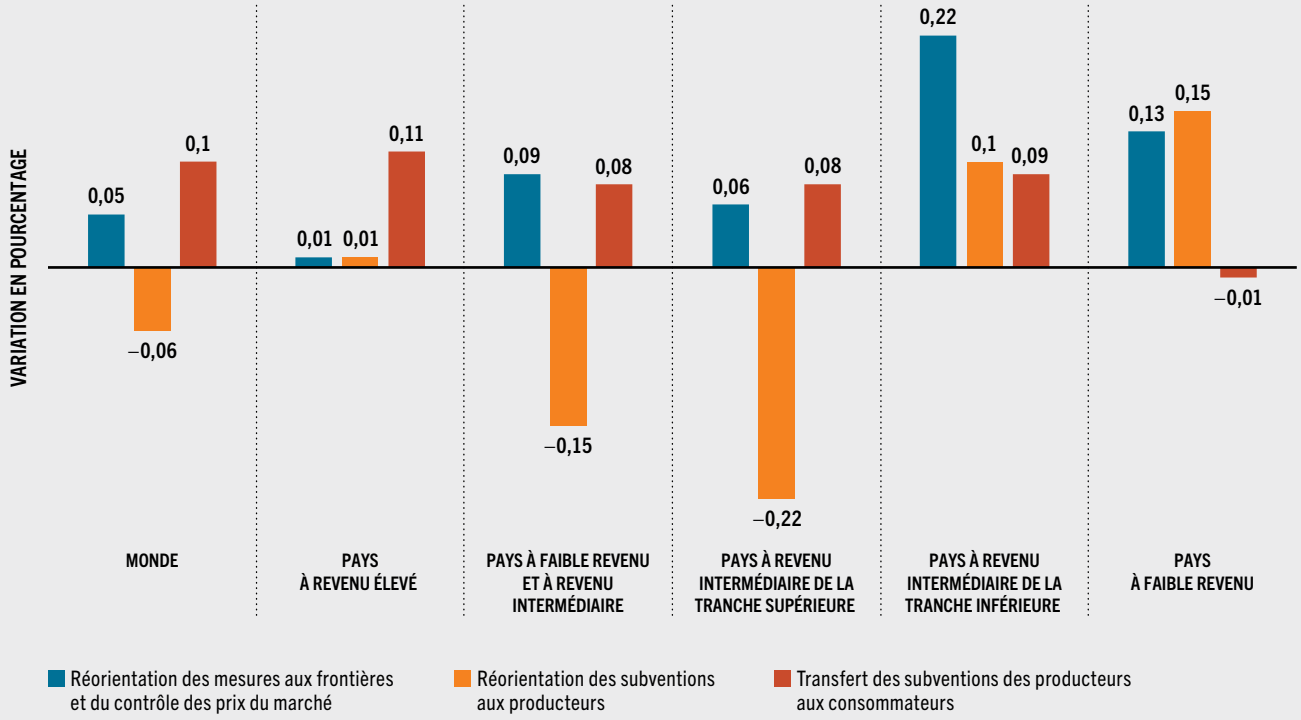

SOURCE: FAO, basé sur Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22 05. Rome, FAO.

ni avantage concurrentiel. L'évolution que suivraient les prix mondiaux et les positions commerciales pour des produits spécifiques pourrait déboucher sur des pertes de PIB dans certains pays ou certaines régions. On ne pourra s'appuyer en définitive que sur l'expérience.

La réduction des mesures aux frontières et du soutien des prix du marché s'agissant des produits agricoles dont la consommation est faible au regard des recommandations nutritionnelles entraîne incontestablement une augmentation du PIB pour tous les groupes de pays classés selon le revenu (figure 23) et toutes les régions (non illustré ici). Les résultats les plus notables sont observés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où les mesures aux frontières entraînent souvent de grandes distorsions (voir la section 3.1).

La réorientation des subventions aux producteurs vers des produits dont la consommation est faible au regard des niveaux nutritionnels recommandés entraîne des pertes d'efficience dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure – notamment en Asie, où un soutien important est transféré vers une production moins efficiente. En conséquence, le PIB recule dans la région. Dans les pays à faible revenu, la perte d'efficience est minime, car il n'y a guère de soutien budgétaire à réorienter; cependant, ces pays pourraient voir leur PIB augmenter du fait de la hausse des prix agricoles et de l'accroissement de leurs exportations.

Le transfert des producteurs aux consommateurs des subventions relatives aux produits agricoles dont la consommation est faible au regard des

recommandations nutritionnelles est bénéfique dans la plupart des régions géographiques – en Amérique latine et dans les Caraïbes en particulier (non illustré ici). Les pays à faible revenu (notamment sur le continent africain, non illustré ici) font exception: ils enregistrent une perte marginale, car, étant des importateurs nets de produits alimentaires, ils doivent faire face à une augmentation des prix.

En résumé, la réorientation du soutien ciblant les aliments hautement prioritaires pour une alimentation saine appuiera la reprise économique à l'échelle mondiale à condition d'être réalisée au moyen d'une réduction des mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché ou d'un transfert des subventions des producteurs aux consommateurs. Les résultats différeront toutefois selon le groupe dans lequel les pays se classent en fonction de leur revenu, et selon la région géographique.

Soutien aux services d'intérêt général dans les pays à faible revenu

En plus de réorienter le soutien à l'alimentation et à l'agriculture en modifiant les incitations par les prix – au moyen de mesures aux frontières et du contrôle des prix du marché – et les subventions, avec des budgets inchangés, les pouvoirs publics peuvent aussi envisager de réallouer une partie de ces budgets de manière à augmenter le soutien aux services d'intérêt général, ce qui comprend les dépenses publiques (ou transferts d'argent public) permettant de fournir des biens publics ou collectifs (voir le chapitre 3). En principe, ce type de dépenses publiques pourrait influer plus directement sur la productivité de l'agriculture, sous réserve, naturellement, que les pouvoirs publics veillent à la valeur et à la qualité de ce soutien aux niveaux infranationaux, où il est le plus nécessaire, et où il est souvent dépendant des transferts de ressources du niveau central aux échelons des provinces, des districts ou des municipalités ainsi que de l'existence des capacités appropriées pour le mettre en œuvre.

Le soutien aux services d'intérêt général n'a pas été pris en compte dans les scénarios mondiaux analysés ci-dessus pour différentes raisons, et notamment parce qu'on ne disposait pas d'éléments indiquant clairement dans quelle mesure les diverses dépenses de ce type peuvent réellement influer sur la productivité dans les pays/régions. L'incidence du soutien aux services d'intérêt général sur la productivité sera différente selon les pays; or, dans les scénarios mondiaux, les pays sont regroupés en régions, ce qui complique l'interprétation des options envisagées pour ce soutien et de leurs effets sur la productivité. À cet égard, une analyse par pays serait sans doute plus pertinente.

Les services généraux des administrations publiques ne bénéficieront pas en toutes circonstances aux producteurs à l'échelle nationale, notamment du fait qu'un grand nombre d'agriculteurs en jouissent déjà, que ces services ne concernent que certains aspects de la chaîne de valeur alimentaire ou qu'ils sont réservés aux programmes qui font face à des problèmes de conception et de mise en œuvre, ou en raison de considérations liées à l'économie politique. Dans les pays à revenu élevé, qui, dans la plupart des cas, ont exploré toutes les possibilités offertes par diverses dépenses publiques dans les services généraux des administrations, la mise en place de laboratoires supplémentaires, l'ajout d'inspecteurs sanitaires ou la construction de nouvelles infrastructures rurales, par exemple, pourraient ne pas apporter de gains de productivité notables, contrairement à ce qui se passerait dans les économies moins avancées. Les dépenses de soutien aux services d'intérêt général pourraient en revanche faire la différence dans les pays à faible revenu qui opèrent leur transformation agricole, mais où les services publics et la productivité restent insuffisants.

Des études fondées sur des modèles EGC par pays, portant sur un pays à faible revenu comme l'Ouganda[233], ou même un pays à revenu intermédiaire comme le Mexique[223], ont analysé les effets d'un investissement public modeste destiné à accroître le soutien apporté aux services d'intérêt général (amélioration des routes rurales, des systèmes d'irrigation, des infrastructures de stockage, etc.), et ciblé sur un secteur agricole à la fois. Les résultats indiquent des gains de productivité totale des facteurs au fil du temps et une accumulation de capital privé qui débouchent sur une augmentation du PIB, de la production agroalimentaire et de la consommation privée, et sur une réduction de la pauvreté rurale. Ces études recommandent toutefois de privilégier certains secteurs par rapport à d'autres afin d'optimiser

les avantages économiques et sociaux de ces investissements publics.

L'étude sur le Mexique, en particulier, appelle à cibler prioritairement les investissements publics sur l'agriculture tout en tenant compte de la nutrition[223]. L'une des principales recommandations est d'investir dans le secteur de la canne à sucre, qui, comparé aux autres secteurs agricoles, permet les gains les plus importants en matière de croissance de la production, de bien-être et de réduction de la pauvreté. L'étude préconise de tirer profit du potentiel du secteur en tant que fournisseur d'une matière première majeure pour la fabrication d'agrocarburants, au lieu d'utiliser la canne à sucre pour produire des boissons sucrées et des confiseries destinées au consommateur final, produits qu'elle recommande de taxer.

L'idée selon laquelle les dépenses de soutien aux services d'intérêt général doivent être ciblées de manière à générer des effets bénéfiques maximaux sur le plan économique et social est essentielle pour les pays qui présentent de très faibles niveaux de soutien public à l'agriculture et qui continuent d'enregistrer des déficits de productivité importants. La question de l'optimisation des budgets publics peu élevés qui sont alloués à l'agriculture dans les pays à faible revenu revêt la plus haute importance si l'on veut que les objectifs de transformation agricole de ces pays concordent avec ceux consistant à réduire le coût d'une alimentation saine et à en renforcer l'abordabilité. Il n'est pas du tout certain qu'on pourra atteindre ces différents objectifs sans contrepartie, à moins que les budgets consacrés à l'agriculture soient réorientés très soigneusement, de manière à ce qu'ils profitent à tous les acteurs collectivement, y compris aux femmes et aux jeunes.

Une étude menée sur l'Éthiopie confirme qu'il est possible de parvenir à une cohérence des politiques autour de plusieurs objectifs si le budget public alloué à l'agriculture est réorienté de manière optimale. L'optimalité consiste à trouver un compromis dans l'élaboration des politiques en vue de réallouer le même budget de manière particulière, de sorte qu'il ne sera pas possible d'améliorer au moins l'un des objectifs des politiques sans porter atteinte aux autres objectifs, quels qu'ils soient (encadré 14).

Examen des politiques et implications

L'analyse des scénarios met en évidence les options dont tous les pays du monde disposent pour réorienter leur soutien public actuel à l'alimentation et à l'agriculture en vue d'augmenter l'abordabilité d'une alimentation saine, condition nécessaire mais non suffisante pour que les populations puissent avoir une telle alimentation. On constate de manière générale une diminution (parfois très légère) de la sous-alimentation et de la pauvreté extrême au niveau mondial lorsque l'abordabilité d'une alimentation saine augmente dans le cadre des options de réorientation du soutien.

L'une des observations importantes est que, parmi les différents instruments d'action dont on dispose pour apporter un soutien public, c'est la réorientation des subventions destinée à accroître les disponibilités d'«aliments prioritaires» et à favoriser ainsi une alimentation saine qui peut avoir les effets les plus importants sur l'abordabilité d'une alimentation saine, en particulier si elle est ciblée sur le consommateur. Cette option s'accompagne également de synergies potentielles, mais aussi de contreparties, en ce qui concerne les émissions de GES, le revenu agricole, la production agricole totale et la reprise économique à l'échelle mondiale.

La réorientation du soutien au moyen de mesures aux frontières et d'un contrôle des prix du marché en vue de favoriser la production, les disponibilités et la consommation d'aliments «hautement prioritaires» au regard d'une alimentation saine apparaît d'un autre côté comme la solution la plus efficace pour réduire la sous-alimentation dans les pays à faible revenu, étant donné que ces pays n'ont que très peu de soutien public à réorienter.

La réorientation du soutien vers une alimentation saine par le ciblage des aliments «hautement prioritaires», que ce soit au moyen de mesures aux frontières et d'un contrôle des prix du marché ou au moyen de subventions, ajoute une dimension d'égalité dans le soutien des produits agricoles par rapport à celui qui est octroyé actuellement. Cela étant, elle risque aussi d'introduire des biais si certains agriculteurs désireux de tirer parti de ce soutien – notamment les petits exploitants, ainsi que les femmes – ne disposent pas, in fine, des ressources nécessaires et ne sont donc pas

ENCADRÉ 14 OPTIMISATION DES BUDGETS PUBLICS POUR METTRE EN CONCORDANCE LES OBJECTIFS DE TRANSFORMATION AGRICOLE ET D'ABORDABILITÉ DE L'ALIMENTATION SAINE: DONNÉES PROBANTES RELATIVES À L'ÉTHIOPIE

La FAO a élaboré un outil innovant d'optimisation des politiques pour aider les décideurs à résoudre leur problème le plus courant: poursuivre plusieurs objectifs potentiellement divergents avec un budget limité. Sánchez et Cicowiez (2022)[234] ont proposé l'approche et l'ont appliquée aux données disponibles sur l'Éthiopie. Les auteurs montrent que l'on peut poursuivre simultanément des objectifs de transformation agricole inclusive tout en créant le moins de déséquilibres possible si l'on trouve un compromis au moyen de politiques optimales*. L'outil intégrait à l'origine trois objectifs: augmenter au maximum le PIB agricole, développer autant que possible l'emploi rural non agricole et réduire autant que faire se peut la pauvreté rurale. Sánchez et Cicowiez (à paraître)[235] ont continué à développer l'outil pour y inclure un quatrième objectif de la plus haute importance: réduire au minimum le coût des aliments nutritifs qui constituent une alimentation saine à moindre coût dans le contexte de l'Éthiopie, conformément à la définition donnée dans le présent rapport (voir la section 2.3 et l'**annexe 2E**).

Il est désormais possible de déterminer comment le budget actuel consacré aux différents transferts à destination des producteurs (au moyen de subventions et du soutien aux services d'intérêt général) se présenterait par rapport à un budget optimal qui permettrait aux pays de poursuivre les quatre objectifs. Le budget est très détaillé, car il définit le type de dépenses et les productions que celles-ci sont censées encourager. Deux graphiques, au lieu d'un auparavant, facilitent la présentation des résultats**.

Deux scénarios de réorientation sont comparés à un scénario de base. Ce dernier va de l'exercice 2015-2016 à une année future (2025, par exemple). Il s'agit d'un scénario de maintien du statu quo: il correspond au budget en 2025 avec une composition inchangée. Les deux scénarios de réorientation poursuivent les objectifs de transformation agricole (augmenter au maximum le PIB agricole, développer autant que possible l'emploi rural non agricole et réduire autant que faire se peut la pauvreté rurale) entre 2022 et 2025. Un seul, cependant, cherche également à réduire au minimum le coût des aliments nutritifs qui constituent une alimentation saine à moindre coût (objectif de renforcement de l'abordabilité d'une alimentation saine).

La figure A montre que pour obtenir des améliorations au regard de l'ensemble de ces objectifs, il conviendra de définir d'autres priorités budgétaires. Si seuls des objectifs de transformation agricole inclusive sont poursuivis, les services de vulgarisation sur la culture de céréales et l'élevage, ainsi que – bien que dans une moindre mesure – les engrais, par exemple, recevront une part plus importante des crédits, au détriment des autres postes du budget. Si l'objectif d'abordabilité d'une alimentation saine est ajouté au problème du programme d'action publique, la solution optimale consistera à augmenter les dépenses consacrées à l'irrigation, par exemple, notamment du fait de la hausse de la production et de la consommation d'aliments nutritifs tels que les fruits et les légumes, qui requièrent des ressources en eau relativement plus importantes. Dans ce cas, les dépenses consacrées à l'irrigation pourront être ciblées sur des produits particuliers (c'est-à-dire les aliments nutritifs), tandis que l'investissement dans les routes rurales aura des incidences positives pour tous les produits. »

en mesure de se spécialiser dans la production d'aliments «hautement prioritaires» favorisant une alimentation saine.

Les déséquilibres les plus importants sont ceux qui accompagnent la réorientation des subventions – notamment une baisse du revenu agricole dans les différents groupes de pays classés selon le revenu (et plus particulièrement dans celui des pays à revenu élevé) et une réduction de la production agricole. Ces déséquilibres sont encore plus prononcés lorsque les subventions sont transférées des producteurs aux consommateurs. On observe une contrepartie au niveau mondial à l'augmentation de l'abordabilité d'une alimentation saine en ce qui concerne les émissions de GES dans l'agriculture (et même la reprise économique) lorsque les subventions sont réorientées mais continuent d'aller aux producteurs du secteur agricole, notamment dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. En revanche, lorsque la réorientation du soutien se fait uniquement par des mesures aux frontières et un contrôle des prix du marché, les déséquilibres engendrés sont bien moins nombreux. »

ENCADRÉ 14 (suite)

FIGURE A ALLOCATION BUDGÉTAIRE NATIONALE À L'AGRICULTURE ÉTHIOPIENNE D'ICI À 2025: PROJECTION DU BUDGET ACTUEL ET SCÉNARIOS DE RÉAFFECTATIONS BUDGÉTAIRES OPTIMALES

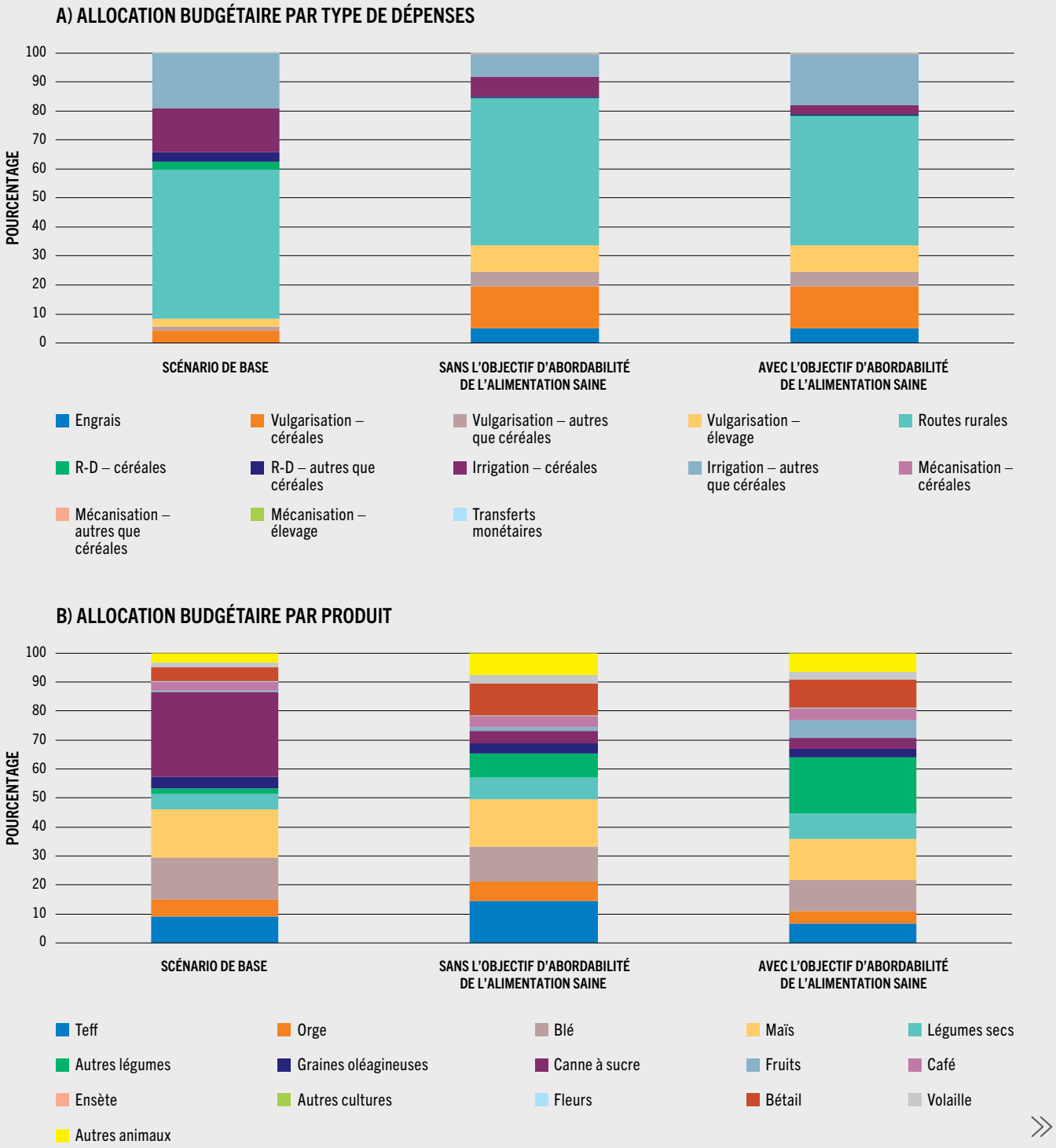

SOURCE: Sánchez, M.V. et Cicowiez, M. (à paraître). *Repurposing agriculture's public budget to align healthy diets affordability and agricultural transformation objectives in Ethiopia.* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-04. Rome, FAO

ENCADRÉ 14 (suite)

La réaffectation du budget étant optimale, on constate sur la figure B une amélioration de tous les objectifs (par rapport au scénario de base), ce qui indique que l'allocation initiale n'était pas efficiente; il faut toutefois tenir compte d'un certain nombre de contreparties. Le scénario où l'on ajoute l'objectif d'une alimentation saine abordable au problème du programme d'action publique est celui où la baisse du coût d'une alimentation saine est la plus forte et où 2 962 234 personnes supplémentaires (contre 2 346 193 lorsque le quatrième objectif n'est pas pris en compte) peuvent alors se permettre une alimentation saine. Ce résultat provient d'une optimisation différente du budget, qui vise à appuyer la production des aliments nutritifs qui constituent une alimentation saine. Cependant, cela implique de ne pas faire davantage de progrès au regard des objectifs de transformation agricole inclusive, parce que le budget est maintenant orienté de façon à appuyer la production des aliments nutritifs. De ce fait, on renonce à la possibilité de créer 25 950 emplois de plus et de sortir 23 429 personnes supplémentaires de la pauvreté.

On a constaté que le fait de poursuivre uniquement les objectifs de transformation agricole inclusive favorisait plutôt la réduction du coût d'une alimentation saine. Dans les pays à faible revenu comme l'Éthiopie, les responsables de l'élaboration des politiques pourront juger préférable de trouver un compromis à partir de ce scénario si leurs objectifs comprennent en outre une reprise économique (pour laquelle l'accroissement de la production et la création d'emplois, parallèlement à la réduction de la pauvreté, sont des facteurs essentiels), tout en veillant à ce que la réorientation du budget favorise une alimentation saine. Naturellement, le dosage optimal des politiques continuera d'évoluer au fil du temps, à mesure que ces pays se développeront.

FIGURE B INDICATEURS D'UNE AMÉLIORATION AU REGARD DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT RÉSULTANT D'UNE ALLOCATION BUDGÉTAIRE OPTIMALE À L'AGRICULTURE EN ÉTHIOPIE, 2025 (ÉCART EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE BASE)

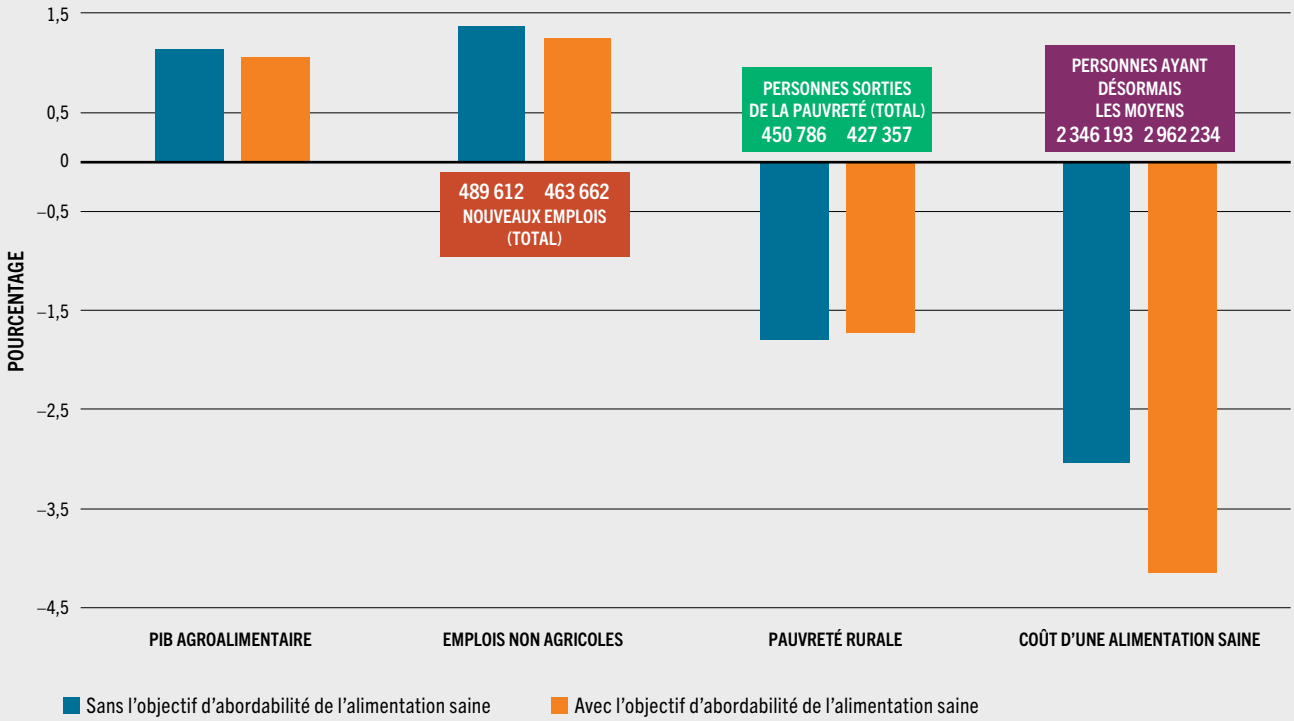

SOURCE: Sánchez, M.V. et Cicowiez, M. (à paraître). *Repurposing agriculture's public budget to align healthy diets affordability and agricultural transformation objectives in Ethiopia.* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.* FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-04. Rome, FAO.

* L'outil repose sur une technique de prise de décisions à partir de critères multiples qui intègre les équations d'un modèle EGC dynamique en tant que contraintes d'un problème d'optimisation de politiques.
** Le budget se décompose comme suit: R-D par produit, services de vulgarisation par produit, semences améliorées par produit, engrais, irrigation par produit, mécanisation par produit, routes rurales, électrification des zones rurales et transferts en espèces. Cette ventilation découle des catégories de dépenses publiques dans l'alimentation et l'agriculture définies par le programme Suivi et analyse des politiques alimentaires et agricoles (SAPAA) de la FAO. Pour plus d'informations sur les données et la méthode employée, voir www.fao.org/in-action/mafap/data.

» Naturellement, il est important de comprendre les limites des scénarios modélisés. Les scénarios évoqués jusqu'ici ne tiennent pas compte du fait que certaines technologies de production entraînent plus ou moins d'émissions de GES (ou de dommages environnementaux) que d'autres. Les changements dans la structure du soutien définis par ces scénarios, qui entraîneraient par exemple une augmentation ou une réduction des engrais, pourraient modifier – à la marge – l'intensité des émissions associées à certains produits. Mais ces scénarios n'envisagent pas explicitement un passage à des technologies relativement moins génératrices d'émissions (nouvelles techniques d'alimentation du bétail, amélioration des approches de lutte biologique pour la gestion des ravageurs, nouvelles pratiques de rotation des cultures qui permettent de renforcer la santé des sols et de réduire l'utilisation d'engrais, etc.). En pratique, la réorientation du soutien peut ne pas se faire au prix d'une augmentation des émissions de GES si, en parallèle, des technologies faiblement émettrices sont adoptées pour produire les aliments nutritifs, et si la surproduction et la surconsommation actuelles d'aliments, notamment de viande et de produits laitiers, sont réduites conformément aux recommandations relatives à l'alimentation saine dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Un autre problème est la nature générale des catégories utilisées dans les scénarios en ce qui concerne les aliments hautement prioritaires; par exemple, on ne peut pas clairement définir dans tous les contextes dans quelle mesure une consommation accrue de matières grasses et d'huiles peut contribuer à une alimentation saine, du moins sans données plus précises sur les types de matières grasses et d'huiles.

Les résultats de ces scénarios suggèrent également que les subventions accordées aux consommateurs aboutissent en général à des modes plus diversifiés de consommation alimentaire saine, avec une réduction des émissions de GES, par rapport à ce que l'on obtient en octroyant les subventions aux producteurs, même si les deux mesures ciblent les mêmes aliments nutritifs. La réduction du coût d'une alimentation saine et le renforcement de son abordabilité sont en effet des objectifs qui intéressent plus les consommateurs que les producteurs. Mais là encore, la décision d'octroyer des subventions aux consommateurs d'aliments «hautement prioritaires» au regard d'une alimentation saine a des contreparties en matière de revenu agricole, de production agricole et même de coût d'une alimentation saine dans le cas des pays à faible revenu, situation que les responsables de l'élaboration des politiques pourront souhaiter éviter en pratique.

Dans le cas des pays à faible revenu, par exemple, on constate que le coût de l'alimentation saine et de l'alimentation actuelle augmente de manière marginale lorsque les subventions sont transférées des producteurs aux consommateurs, et ce pour deux raisons: i) l'accroissement, dans le reste du monde, de la demande de produits alimentaires importés des pays à faible revenu entraîne une hausse des prix des denrées alimentaires, et ii) il n'y a pas suffisamment de subventions à réallouer dans les pays à faible revenu pour véritablement encourager la demande de produits nutritifs. Il convient de tenir compte d'un important équilibre à trouver, notamment dans le cas de l'Afrique, où l'on constate que l'alimentation saine devient de manière générale plus abordable lorsque les revenus des consommateurs augmentent, car il est plus difficile de réduire le coût de cette alimentation dans ces pays. Cependant, les ménages les plus pauvres, dont la capacité à générer des revenus est faible ou nulle, risquent de ne pas être en mesure de tirer parti de ce type de scénario.

Pour éviter les déséquilibres, les responsables de l'élaboration des politiques risquent de ne pas essayer de réduire le coût d'une alimentation saine et d'en renforcer l'abordabilité en transférant les subventions des producteurs (agricoles) aux consommateurs. Ils pourraient envisager de supprimer progressivement les subventions qui sont liées à un produit spécifique et dont on sait qu'elles sont à l'origine de distorsions, qu'elles nuisent à l'environnement et qu'elles n'encouragent pas la production d'aliments nutritifs. Dans ce cas, les ressources pourraient être réorientées de manière à octroyer aux producteurs des subventions découplées de la production mais qui, de par leur conception, tiennent compte de la nutrition, encouragent à adopter des technologies à faibles émissions

ENCADRÉ 15 IMPLICATIONS DE LA RÉORIENTATION DES SUBVENTIONS AGRICOLES AU REGARD DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES PAYS AUPRÈS DE L'OMC

On a vu à l'encadré 8 du chapitre 3 que les règles de l'OMC régissent les incitations par les prix et les mesures de soutien budgétaire. Dans ce contexte, il est important de se demander si la réorientation des subventions agricoles aurait des implications au regard des engagements pris par les pays en tant que membres de l'OMC.

Une augmentation par un pays de ses **subventions aux producteurs** d'aliments nutritifs dans le but de diminuer le coût final de ces derniers pour les consommateurs, par exemple, sera considérée comme une mesure qui a un effet de distorsion du commerce dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture, car les subventions octroyées pour un produit spécifique sont intégrées dans la mesure globale du soutien (MGS), pour laquelle des limites sont définies. Tous les membres de l'OMC ont le droit d'octroyer des subventions pour des produits spécifiques – indépendamment de leur valeur nutritionnelle – à condition de ne pas dépasser le plafond de leur MGS (lequel varie selon les engagements pris par les pays auprès de l'OMC)*. Il est donc important que les pays qui décident de transférer des subventions d'un produit à un autre tiennent compte de cette limite.

En revanche, si les pays choisissent de réduire les subventions qui faussent les échanges, ils peuvent soutenir directement les revenus des agriculteurs. Le soutien aux revenus découplé des niveaux de production n'est pas limité dans le cadre des mesures relevant de la «catégorie verte» (encadré 8). De la même façon, les pays peuvent augmenter le soutien aux services d'intérêt général, pour lequel les règles de l'OMC ne fixent aucune limite, sous réserve que les critères définis dans l'Accord sur l'agriculture soient respectés.

En substance, les pays peuvent réduire ou éliminer des subventions pour des produits qui ont une faible valeur nutritionnelle ou qui ne contribuent pas à une alimentation saine et introduire d'autres mesures telles que l'élargissement du financement public des services d'infrastructure, des programmes de recherche consacrés aux aliments nutritifs et des services de vulgarisation agricole sans compromettre le respect des règles de l'OMC. Cela signifie que la réorientation ne doit pas forcément impliquer une réduction du niveau global du soutien à l'alimentation et à l'agriculture, mais plutôt un passage à des mesures ayant moins d'effets de distorsion des échanges.

Les pays peuvent également choisir de **réduire les mesures aux frontières** (notamment les droits de douane élevés et les droits contingentaires) concernant les aliments nutritifs comme les fruits et les légumes, sans modifier voire augmenter en parallèle les mesures de protection commerciale concernant les produits riches en matières grasses, en sucres ou en sel. Les règles de l'OMC autorisent les pays à le faire jusqu'à une certaine limite (le niveau des droits consolidés)**.

Si elle était adoptée par de nombreux pays, la réorientation des subventions agricoles pourrait même ouvrir un nouveau chapitre dans les négociations relatives au commerce agricole menées sous l'égide de l'OMC. Les pays disposeraient d'une nouvelle base de discussion sur la manière de régir le soutien interne qui a un effet de distorsion du commerce. L'une des options consisterait à assouplir l'octroi aux producteurs d'aliments nutritifs de subventions pour des produits spécifiques. De même, dans le cadre des négociations sur l'accès aux marchés en présence de droits de douane, les pays pourraient envisager de réduire le niveau des droits consolidés pour les fruits, les légumes, les légumineuses et d'autres produits importants pour une alimentation saine, et favoriser ainsi les échanges de ces produits.

* Concernant le soutien qui génère des distorsions des échanges, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire bénéficient de flexibilités supplémentaires au titre des dispositions relatives au «traitement spécial et différencié» de l'OMC. Sont notamment concernées les subventions aux intrants agricoles, qui ne sont pas limitées. ** Les droits réels appliqués par les pays (taux appliqués) sur les produits agricoles et alimentaires doivent être inférieurs ou égaux au taux consolidé pour chaque produit.

et intègrent d'autres écoconditionnalités. Parallèlement, les responsables de l'élaboration des politiques pourront souhaiter tirer parti des éléments probants issus de ce rapport, qui montrent la grande efficience de la mesure consistant à subventionner les produits dont il convient, au regard des recommandations nutritionnelles, d'augmenter la consommation.

Malheureusement, les subventions aux consommateurs représentent la plus petite part du soutien global apporté à l'alimentation et à l'agriculture dans le monde (voir au chapitre 3 la figure 18). Pour tirer le maximum de ce type de subventions, il importe de renforcer le soutien aux consommateurs.

Pour tirer parti des possibilités que peut offrir en pratique la réorientation du soutien, les pays devront engager des négociations multilatérales; des mesures unilatérales pourront être utiles dans certains cas, mais resteront insuffisantes, tandis que dans d'autres, elles pourront avoir des conséquences néfastes. La réorientation des mesures aux frontières, du contrôle des prix du marché et des subventions devra tenir compte des engagements pris par les pays et des flexibilités dont ils bénéficient dans le cadre des règles actuelles de l'OMC, ainsi que des questions abordées dans les négociations en cours (encadré 15).

Le soutien apporté aux services d'intérêt général dans le but de renforcer l'abordabilité d'une alimentation saine est une question à part. Il est principalement utile dans les pays où son niveau actuel est peu élevé, où la transformation agricole n'est pas encore achevée et où les déficits de productivité dans l'agriculture restent importants, ce qui est généralement le cas dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. S'agissant de l'alimentation saine, le soutien aux services d'intérêt général peut représenter une composante essentielle des aides publiques destinées à traiter des questions telles que la manutention après récolte et les pertes après récolte, qui sont particulièrement sensibles dans le cas des aliments nutritifs périssables. Lorsqu'il est conforme aux dispositions des accords applicables de l'OMC, ce type de dépenses publiques peut être utilisé sans limites (encadré 15).

Le renforcement du soutien apporté aux services d'intérêt général dans le but de réduire le coût des aliments nutritifs et de rendre ainsi une alimentation saine plus abordable ne doit pas pour autant ralentir la transformation agricole inclusive dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. De plus, par définition, ce soutien est apporté collectivement à l'agriculture, il n'exclut pas les petits exploitants, les femmes, ni les jeunes. Cependant, il convient de tenir compte, dans la façon dont les dépenses de soutien aux services d'intérêt général sont en pratique réorientées ou portées à plus grande échelle, des déficits de productivité plus importants de certains de ces acteurs des systèmes agroalimentaires, en particulier les femmes, qui ont généralement un accès plus limité aux ressources productives et aux moyens d'existence, tels que la terre et le crédit, et une moindre maîtrise de ceux-ci, et qui ne bénéficient pas de manière adéquate des services de vulgarisation agricole et d'autres services ainsi que des infrastructures rurales[236].

Dans les pays à faible revenu, et peut-être aussi dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'un des principaux défis pour les responsables politiques ne se limitera pas à trouver des compromis dans la réorientation du soutien à l'alimentation et à l'agriculture de façon à atteindre plusieurs objectifs de transformation inclusive de l'agriculture qui concordent avec la réduction du coût des aliments nutritifs. Compte tenu de leurs faibles budgets, les gouvernements de ces pays devront aussi mobiliser des financements importants pour renforcer: i) la fourniture d'un soutien aux services d'intérêt général lorsque celui-ci devra être priorisé pour combler efficacement les déficits de productivité de la production d'aliments nutritifs, et ce de façon inclusive et durable; et ii) l'octroi de subventions aux consommateurs, afin d'améliorer l'abordabilité. À cet égard, l'aide internationale à l'investissement public (apportée par des institutions financières internationales [IFI], des banques régionales de développement, le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire [GAFSP], etc.) jouera un rôle essentiel pour faciliter la transition vers des services d'intérêt général de plus haut niveau, en particulier dans les pays à faible revenu. ■

4.2 POLITIQUES COMPLÉMENTAIRES, RELATIVES OU EXTÉRIEURES AUX SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES, NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'EFFICACITÉ DES INITIATIVES DE RÉORIENTATION

Pour donner corps aux scénarios tels que décrits à la section précédente et ainsi contribuer efficacement à rendre l'alimentation saine moins coûteuse et plus abordable, d'autres politiques relatives aux systèmes agroalimentaires ainsi que des politiques et incitations extérieures à ces systèmes seront nécessaires (voir au chapitre 1 la figure 1). Une fois harmonisées et mises en place, ces politiques complémentaires pourront apporter une aide de deux manières (figure 24). En premier lieu, elles pourront proposer des incitations (ou des désincitations) qui viendront favoriser les changements propices à des habitudes alimentaires saines, que ce soit dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les environnements alimentaires ou les comportements des consommateurs. En second lieu, elles permettront d'atténuer les effets pervers ou les déséquilibres créés par la réorientation du soutien, surtout si ceux-ci entraînent une réduction de l'accès des groupes de population vulnérables ou défavorisés à des aliments nutritifs et à une alimentaire saine.

Il conviendra également de prêter attention au secteur privé, non seulement aux agriculteurs, mais aussi aux agro-industriels, ainsi qu'aux entreprises des autres secteurs constitutifs de l'industrie alimentaire, car leurs actions sont susceptibles de permettre ou d'entraver la concrétisation des objectifs attendus de la réorientation du soutien dans la pratique. Négliger l'imbrication des systèmes agroalimentaires dans d'autres systèmes peut avoir des conséquences et des coûts non souhaités et non compensés.

Autres politiques relatives aux systèmes agroalimentaires venant en complément des initiatives de réorientation du soutien

Les éditions 2020 et 2021 du présent rapport ont mis en lumière et examiné en profondeur plusieurs politiques relatives aux systèmes agroalimentaires qui, bien que n'étant pas conçues directement pour accroître les disponibilités en aliments nutritifs ou réduire le coût de ces aliments, sont susceptibles de soutenir les initiatives de réorientation car elles concourent à la transformation des chaînes d'approvisionnement alimentaire et favorisent des environnements alimentaires et des comportements de consommation propices à l'adoption d'habitudes alimentaires saines[3,15]. Organiser un environnement alimentaire de nature à renforcer la demande d'une alimentation saine peut avoir une incidence sur les prix à la consommation et sur les incitations nécessaires pour réduire le prix relatif des aliments nutritifs. Par ailleurs, certaines politiques encouragent à faire évoluer la qualité nutritionnelle des disponibilités alimentaires. Une analyse non exhaustive des politiques ciblant ces objectifs est présentée dans ce qui suit.

Instaurer des limites impératives ou des cibles volontaires conduisant à une reformulation des produits alimentaires et des boissons

Les normes alimentaires et les programmes de reformulation des produits alimentaires, assortis de limites impératives ou de cibles volontaires étroitement contrôlées, visent à améliorer la qualité nutritionnelle des boissons et des produits alimentaires transformés, ce qui en fait un mécanisme d'accroissement des disponibilités en aliments nutritifs. Les mesures de ce type incitent aussi à des changements dans la production agricole des ingrédients destinés à la transformation alimentaire, comme les graisses, les huiles et les sucres. Cela étant, même si les programmes de reformulation favorisent effectivement les produits présentant un profil nutritionnel plus sain, ce qui les rend plus cohérents avec une réorientation du soutien public, il ne faut pas que ces produits se substituent à une consommation d'aliments nutritifs frais et préparés à la maison.

FIGURE 24 RÔLE CRITIQUE DES POLITIQUES COMPLÉMENTAIRES, RELATIVES OU EXTÉRIEURES AUX SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES, DANS L'APPUI AUX INITIATIVES DE RÉORIENTATION DU SOUTIEN

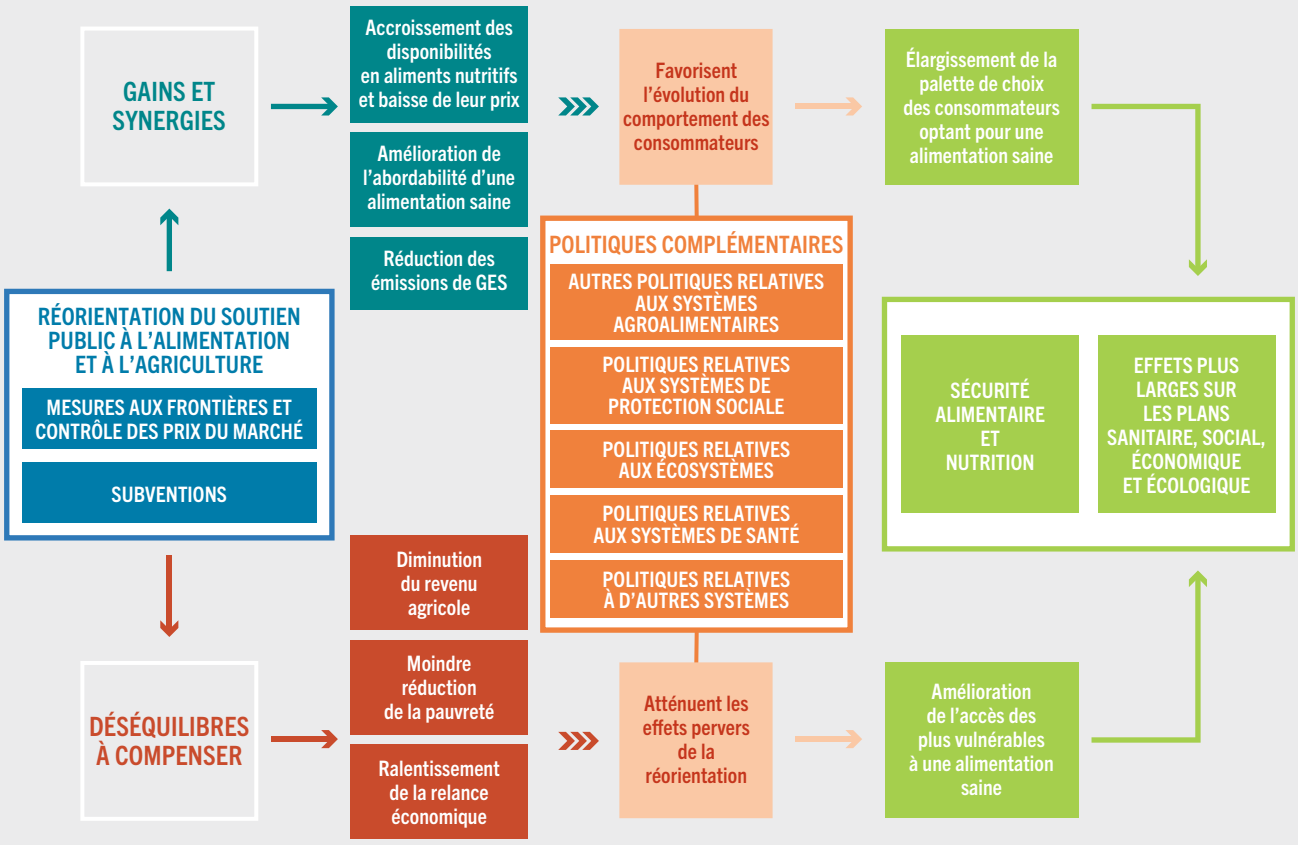

SOURCE: FAO.

Une stratégie d'action publique complète visant à promouvoir la reformulation comprend les éléments suivants: des mesures réglementaires prônant l'élimination des acides gras trans; des programmes de reformulation dirigés par l'État conduisant à réduire progressivement les graisses saturées, les sucres libres, le sel/sodium et l'apport énergétique dans toutes les grandes catégories de boissons et d'aliments hautement transformés; et l'adoption de modèles de profil nutritionnel fondés sur des données probantes pour éclairer les politiques encourageant la reformulation[237]. Des programmes de reformulation des produits alimentaires sont aujourd'hui en place dans 82 pays[238]. Des politiques nationales ou locales qui avaient pour objectif l'élimination des acides gras trans sont parvenues à réduire les apports correspondants, entraînant une évolution favorable des résultats en matière de santé [239,240,241,242,243]. Les pays qui avaient les moyens de réorienter leur production vers des cultures d'oléagineux apportant un niveau plus élevé d'acides gras mono- ou polyinsaturés sont parvenus plus aisément à passer à des huiles meilleures pour la santé que les pays qui dépendaient fortement des importations et qui ont dû substituer aux huiles riches en acides gras trans des produits présentant une teneur élevée en graisses saturées[244,245]. Fin 2021, les politiques obligatoires en vigueur portant sur les acides gras trans touchaient 3,2 milliards de personnes dans 57 pays[246].

De la même manière, des cibles de reformulation bien conçues peuvent entraîner une réduction de la teneur en sodium des aliments, et donc des apports en sel. Volontaires ou obligatoires, les politiques de réduction du sodium se sont avérées efficaces pour réduire la teneur en sel des aliments transformés, avec une variation selon les produits et les populations[247]. Il est vital d'obtenir la coopération des industriels de l'alimentaire si l'on veut que ces interventions réussissent[247,248]. Pour aider les pays et les industriels à réduire autant qu'il est possible la teneur en sel d'une vaste gamme de produits transformés, l'OMS a établi des points de comparaison à l'échelle mondiale, qui peuvent leur servir de guide[249].

Améliorer la valeur nutritionnelle des aliments par l'enrichissement ou le bioenrichissement

Enrichir les aliments consiste à leur ajouter des micronutriments après récolte, par une forme de transformation qui permet d'accroître la teneur de ces aliments en un ou plusieurs micronutriments essentiels, afin d'améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire et de contribuer à la santé publique avec un risque minimal pour la santé. Le bioenrichissement, en revanche, désigne l'ajout de ces micronutriments à la plante par des techniques de croisement avec des variétés dans lesquelles le ou les micronutriments recherchés sont plus concentrés ou par modification génétique[250]. Ces techniques font partie des mesures présentant le meilleur rapport efficacité-coût pour prévenir les carences[251], car elles permettent d'assurer un apport en micronutriments essentiels à de larges segments de la population sans leur imposer ni changements radicaux des habitudes alimentaires ni décision personnelle d'observance[252,253,254].

L'objectif de ces mesures n'est pas de se substituer à une alimentation équilibrée et diversifiée, mais de prévenir les conséquences à long terme et les effets sur la santé publique de carences en micronutriments, pendant que se poursuivent les initiatives visant à mettre une alimentation saine à la portée de tous, comme ce peut être le cas avec les réformes du soutien public. Le choix des micronutriments à ajouter, des aliments à enrichir et du degré d'enrichissement souhaitable doit être fait sur la base d'éléments probants précisant les déficits dans les apports en micronutriments, les profils de consommation, la possibilité d'enrichir les aliments sélectionnés à cette fin et, s'ils sont disponibles, les indicateurs biochimiques de l'état micronutritionnel de la population[252,253,254,255]. Pour plus de cohérence dans les politiques, ces décisions doivent aussi tenir compte des aliments privilégiés par la réorientation du soutien public et des changements qui pourraient s'ensuivre dans les habitudes de consommation. Outre les carences en micronutriments, les politiques d'enrichissement et de bioenrichissement doivent examiner l'harmonisation nécessaire avec les politiques de réduction des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, comme l'iodisation du sel[256,257].

Légiférer en matière de marketing des produits alimentaires et des boissons et mise en œuvre des politiques d'étiquetage nutritionnel

Les initiatives de réorientation du soutien peuvent aussi être appuyées par des lois (voire des règlements, des normes et/ou d'autres instruments légaux) encadrant le marketing des produits alimentaires et des boissons et mettant en œuvre des politiques d'étiquetage nutritionnel, y compris par apposition d'informations explicatives sur la face avant des emballages[258,259,260]. Les mesures qui visent à protéger les personnes, et en particulier les enfants et les adolescents de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans, contre les effets préjudiciables du marketing des produits alimentaires et des boissons[261] sont conçues pour influer sur le comportement des consommateurs et orienter la demande vers les aliments nutritifs[262,263,264]. Le recours à l'action publique dans ce domaine est de plus en plus fréquent, puisque 52 pays ont déjà imposé des restrictions en matière de marketing des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées visant les enfants[238] et 144 ont adopté des mesures juridiques relatives au marketing des substituts du lait maternel[265].

L'étiquetage nutritionnel peut aussi aider à accroître la demande d'aliments nutritifs. Ainsi, des travaux de recherche montrent que l'utilisation d'étiquettes nutritionnelles est associée au fait de choisir une alimentation saine[266,267,268,269,270], encore que de nombreuses personnes ne lisent toujours pas les informations nutritionnelles données à l'arrière des emballages – lorsqu'elles sont effectivement données – et que la compréhension de ces informations reste problématique[266,267,271,272,273]. Le fait d'apposer des

informations nutritionnelles simplifiées et visibles sur la face avant des emballages (étiquetage frontal) peut orienter les consommateurs vers des choix alimentaires plus sains et inciter les fabricants et les détaillants à reformuler leurs produits, ce qui représente un complément essentiel aux initiatives de réorientation du soutien. Ainsi, une étude systématique récente a constaté que l'étiquetage frontal conduisait non seulement à des changements dans les choix des consommateurs, mais aussi à des réductions importantes de la teneur en acides gras trans et en sel des produits transformés[269]. À ce jour, 42 pays mettent en œuvre des initiatives d'étiquetage frontal[238].

Taxer les aliments à densité énergétique élevée riches en graisses, en sucres ou en sel

Taxer les aliments très caloriques et les aliments riches en graisses, en sucres ou en sel peut venir compléter les initiatives de réorientation du soutien en faveur du subventionnement et de la stimulation de l'offre et de la consommation d'aliments nutritifs. Ce type de taxation concourt à freiner la demande des aliments visés et son incidence sur l'abordabilité relative des options alimentaires plus saines contribue à déplacer la demande vers les aliments sains[274]. À ce jour, 26 pays appliquent des taxes sur les produits alimentaires riches en graisses, en sucres ou en sel[238]. Les données probantes recueillies dans les pays qui recourent à ce type de mesures indiquent clairement que la taxation fait baisser les achats des produits visés[275]. Les personnes qui préfèrent continuer à acheter les produits taxés malgré leur prix plus élevé fournissent aux pouvoirs publics une source de recettes que ceux-ci peuvent réinvestir efficacement dans les systèmes agroalimentaires ou dans des initiatives de santé contribuant à lutter contre les effets d'une alimentation préjudiciable à la santé (ce qui peut aussi renforcer le soutien du public aux mesures de taxation)[276].

Par ailleurs, la baisse du taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable à certains produits nutritifs peut éventuellement faire baisser leur prix, mais la répercussion de cette baisse dépendra de facteurs tels que la structure du marché et la saisonnalité des produits frais. En Lettonie, par exemple, la baisse du taux de TVA, passé de 21 pour cent à 5 pour cent sur plusieurs fruits et légumes, s'est traduite par une diminution considérable des prix au détail de ces aliments. La baisse des prix de détail n'a toutefois représenté que 88 pour cent de celle opérée sur la TVA, ce qui signifie que la réduction de la taxe n'a pas entièrement bénéficié aux consommateurs[277].

Associer des politiques d'aménagement du territoire à d'autres politiques complémentaires pour remédier aux déserts et aux bourbiers alimentaires

L'accès physique à des aliments nutritifs abordables, ce que toute stratégie de réorientation du soutien devrait s'employer à améliorer, peut se trouver amoindri du fait de l'absence ou de la faible densité, dans un périmètre raisonnable, de magasins ou de marchés vendant des produits alimentaires – et notamment des produits frais dont la durée de conservation est courte ou qui nécessitent d'être conservés au froid – (ce qu'on appelle un «désert alimentaire»)[184] ou, lorsque ces magasins existent, du fait qu'ils offrent une surabondance de produits alimentaires très caloriques riches en graisses, en sucre ou en sel et peu d'aliments nutritifs (on parle alors de «bourbiers alimentaires»)[184]. Les déserts et les bourbiers alimentaires se trouvent souvent dans les pays à faible revenu et dans les zones mal desservies des pays à revenu élevé, et constituent un problème croissant dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire[184].

Les politiques d'aménagement du territoire – comprenant zonage, règlements et taxation – prennent une importance considérable lorsqu'il s'agit de résoudre le problème des déserts et bourbiers alimentaires. Des administrations locales et nationales ont appliqué, par exemple, des lois et règlements d'urbanisme visant à: i) restreindre dans certaines zones la vente au détail ou les services de restauration qui offrent principalement des aliments à densité énergétique élevée riches en graisses, en sucres ou en sel; et ii) mettre en place un soutien et des incitations à la vente d'aliments nutritifs[184,278]. De même, les autorités chargées de la réglementation peuvent mettre en place des processus d'agrément pour influer sur les types de services d'alimentation autorisés à s'installer et sur les types d'aliments autorisés à la vente dans ces établissements. Plusieurs autorités se servent de ces compétences pour éviter les bourbiers alimentaires autour des écoles, en limitant, par exemple, les points de vente d'aliments chauds à emporter à proximité des établissements scolaires[278,279,280,281].

En outre, il est possible d'utiliser des crédits d'impôt et des exonérations pour inciter les détaillants à vendre davantage de produits frais et à proposer un choix de boissons plus saines. Le recours combiné à des lois d'urbanisme et à des incitations financières s'est révélé efficace pour augmenter les disponibilités en produits frais abordables dans certains quartiers défavorisés et stimuler l'achat de fruits et de légumes[282].

Mettre en œuvre des politiques relatives à une restauration et un approvisionnement alimentaire institutionnels sains

L'un des domaines d'action publique qui offrent un potentiel inexploité d'appui à la réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture est la mise en œuvre de politiques portant sur la restauration et l'approvisionnement en aliments sains dans les établissements publics[ai]. En associant des critères de nutrition et de durabilité aux boissons et aux repas ou collations vendus ou servis dans les établissements publics, ou achetés avec des fonds publics, ces politiques peuvent mettre des aliments nutritifs dans l'assiette des personnes qui étudient, travaillent ou vivent dans ces établissements, tout en contribuant à changer leurs habitudes alimentaires et à faire évoluer la demande vers une alimentation plus saine et tenant compte des questions de durabilité. Elles peuvent aussi stimuler la production d'aliments nutritifs périssables, comme les fruits, les légumes et les produits laitiers, et contribuer à atténuer les effets pervers de la réorientation du soutien, en ciblant notamment les personnes les plus vulnérables face à ces changements durant la période de transition.

L'importance de la demande institutionnelle et la nature structurée des processus d'achat du secteur public peuvent créer une demande considérable et prévisible d'aliments nutritifs (aliments périssables et aliments pauvres en matières grasses nocives, en sucres et en sel) et ainsi augmenter la viabilité économique de la production de ces aliments, réduire les risques et créer un marché accessible et garanti. L'échelle financière des marchés publics – qui représentent entre 12 et 20 pour cent du PIB des pays, dont une proportion importante dépensée en produits alimentaires – donne une idée du potentiel de cette mesure lorsqu'on veut influer plus largement sur les systèmes agroalimentaires.

Les villes européennes de Copenhague et de Vienne, par exemple, ont constaté que la mise en place de politiques d'achat imposant qu'un pourcentage donné des aliments achetés soit produit par l'agriculture biologique avait favorisé une offre accrue de fruits, de légumes et d'autres produits bio[283,284,285]. De façon similaire, l'ajout de critères de nutrition et de durabilité visant à accroître la part végétale des repas servis dans les établissements publics pourrait stimuler la production de fruits, de légumes, de légumineuses et de fruits à coque ainsi que d'autres aliments nutritifs. Des expériences menées dans d'autres pays ou d'autres villes ont montré que les politiques relatives aux achats alimentaires institutionnels pouvaient favoriser la diversification aussi bien chez les agriculteurs que chez les industriels de l'alimentation[286].

Les politiques d'achats institutionnels d'aliments ou de services de restauration sains sont plus couramment mises en œuvre dans les établissements scolaires (91 pays en font état)[238]. Il reste donc une vaste marge de progression si l'on poursuit cette mise en œuvre dans d'autres secteurs, comme les crèches, les universités, les hôpitaux, les établissements de soins avec hébergement, les établissements pénitentiaires, les bases militaires, les bureaux des administrations et les programmes d'aide alimentaire. Seuls 16 pays appliquent une politique de cette nature à d'autres types d'établissements et, parmi ceux-ci, seuls quatre l'appliquent à l'ensemble des produits alimentaires achetés par le secteur public[238].

À titre d'exemple de politique d'achat couvrant un plus vaste périmètre, on peut citer la politique d'achat institutionnel de produits alimentaires sains adoptée à Quezon City, aux Philippines, en 2021, qui met en place des normes nutritionnelles obligatoires applicables à tous les approvisionnements alimentaires destinés aux hôpitaux, aux bureaux, aux services et aux institutions dirigés par la municipalité. Un programme d'approvisionnement en aliments nutritifs et en ingrédients sains auprès de microentreprises ou de petites et moyennes entreprises vient appuyer cette politique[287].

ai D'après la définition qu'en donne le document OMS (2021)[180].

Des politiques relatives au système de protection sociale pour atténuer les déséquilibres possibles

Comme le montre l'analyse présentée à la section précédente, la réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture peut aboutir, dans certains scénarios, à des déséquilibres préjudiciables à certains groupes de population: cela peut être une baisse du revenu agricole ou un ralentissement du rythme de la réduction de la pauvreté ou de la reprise économique. Sur ce point, les politiques de protection sociale ont un rôle essentiel à jouer pour aider les segments de population ou les parties prenantes susceptibles de pâtir de la réorientation du soutien public à passer le cap.

Dans les pays où de larges fractions de la population ne sont pas encore couvertes par des dispositifs d'assurance sociale, il peut être efficace, pour atténuer les éventuels effets préjudiciables de la réorientation des politiques alimentaire et agricole, de tabler sur des programmes conçus selon une approche de protection sociale réactive aux chocs[aj], en tirant parti de l'importance qu'ils accordent à la détermination des risques pour les moyens d'existence et en les transposant à grande échelle pour gérer efficacement ces risques[288]. Ainsi, durant la pandémie actuelle de covid-19, plusieurs pays dans le monde ont accru le montant et prolongé la durée des prestations versées au titre des programmes existants (extension verticale) et ont étendu ces programmes à de nouveaux bénéficiaires (extension horizontale)[289,290]. En Sierra Leone, par exemple, le transfert monétaire inconditionnel connu sous l'appellation de programme «Ep Fet Po» s'est vu adjoindre une prestation complémentaire destinée aux ménages qui comptent des personnes handicapées et a été étendu à 65 000 nouveaux bénéficiaires/ménages venant principalement de zones rurales exposées[291,292] (voir l'encadré 16 pour d'autres exemples).

Parallèlement à l'extension des programmes existants, de nouvelles initiatives de protection sociale peuvent être prises pour soutenir les moyens d'existence des ménages en cas de crises, y compris celles provoquées par des changements de politique. Le programme PROCAMPO (puis PROAGRO) du Mexique, par exemple, a été mis en œuvre après la libéralisation du commerce résultant de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994. Il a pris la forme de transferts compensatoires destinés aux producteurs, lesquels allaient devoir faire face à la baisse anticipée des prix intérieurs des cultures de base qui, jusque-là se trouvaient protégées par les prix à la frontière[293]. Les 25 ans d'application du programme (une initiative nouvelle l'a remplacé en 2019) ont donné des résultats en demi-teinte: le programme a eu des effets positifs en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités, mais il a aussi bénéficié davantage aux plus riches et aux plus grands producteurs qu'aux plus pauvres et aux plus petits, car le transfert était lié en grande partie à la superficie productive dont les bénéficiaires étaient propriétaires[294].

Pendant que les pays renforcent leur système national de protection sociale (qui comprend l'assurance sociale, l'aide sociale et les interventions sur le marché du travail), la conception de nouveaux programmes ou l'élargissement des programmes existants adoptant une approche réactive aux chocs pourraient constituer une part importante des interventions complémentaires visant à remédier aux déséquilibres que la réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture est susceptible de créer. L'efficacité du ciblage et la pertinence des prestations de ces interventions complémentaires joueront un rôle essentiel pour réduire l'impact des effets négatifs sur les revenus que la réforme des politiques pourrait avoir[295].

Politiques et incitations relatives à l'environnement et au climat

La promotion d'une alimentation saine abordable et la poursuite des objectifs environnementaux et climatiques peuvent offrir des effets de synergie importants avec la réorientation du soutien à l'alimentation et à l'agriculture. Ainsi, l'appui à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets peut aider à accroître la production d'une diversité d'aliments nutritifs, base d'une alimentation saine, tout en améliorant

aj Son objectif est d'élargir le champ des risques couverts par la protection sociale, en anticipant les crises récurrentes, prolongées ou graves qui pourraient frapper les moyens d'existence des personnes ou des ménages[444].

ENCADRÉ 16 FACE AUX CHOCS SUR LES MOYENS D'EXISTENCE, LA PROTECTION SOCIALE EST ESSENTIELLE

Cherchant à atténuer les effets de la pandémie de covid-19 sur la population, certains gouvernements ont mis en branle leurs systèmes de protection sociale réactive aux chocs, étendant les programmes ou autres stratégies de façon verticale (valeur et durée des prestations) et horizontale (ajout de nouveaux bénéficiaires) pour aider les ménages vulnérables à surmonter les difficultés créées par la crise. Exemples:

- Dans les Caraïbes, région exposée aux ouragans et autres risques naturels, les pays ont eu de plus en plus souvent recours à des systèmes de protection sociale réactive aux chocs pour faire face aux catastrophes naturelles. Que ce soit en développant les programmes existants ou en en lançant de nouveaux, à la fin du premier semestre 2020, tous les pays des Caraïbes avaient mis en place des mesures permettant d'atténuer les effets socioéconomiques de la pandémie de covid-19[296]. La République dominicaine, par exemple, a lancé une version temporairement étendue, aussi bien verticalement qu'horizontalement, (intitulée *Quédate en Casa* ou Restez chez vous) de son programme phare de protection sociale. Cette double extension avait pour objectif affiché de maintenir le pouvoir d'achat de produits alimentaires des ménages. En mai 2021, partant de cette extension, le Gouvernement a lancé la transformation et le développement du programme phare, devenu Supérate, l'objectif étant désormais d'atteindre plus d'un million de ménages dans le pays[297].
- Le Gouvernement du Lesotho, avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM), met en œuvre un programme d'alimentation scolaire qui intervient dans toutes les écoles du pays[298]. Durant la pandémie de covid-19, le Gouvernement et le PAM sont parvenus à faire en sorte que les élèves continuent d'avoir accès à cette aide malgré la fermeture des établissements, en distribuant les repas scolaires sous la forme de rations à emporter à la maison[296].
- La Mauritanie, touchée de façon récurrente par des cycles de sécheresse, a mis en place le programme d'aide sociale Tekavoul en 2015, qui apporte un soutien régulier aux ménages les plus vulnérables, et le programme Maouna en 2017, qui fournit des transferts monétaires saisonniers aux ménages frappés par la sécheresse et d'autres crises. Fort de ces deux plateformes, en mai 2020, le Gouvernement mauritanien a pu procéder sans délai à une extension verticale des transferts monétaires du programme Tekavoul et à une transposition à plus grande échelle des transferts monétaires saisonniers du programme El Maouna dans le cadre du plan national mis sur pied pour remédier aux effets socioéconomiques de la pandémie de covid-19[296].

Tirant parti des avancées de la protection sociale durant la pandémie de covid-19, on a créé le groupe de travail sur la protection sociale et la transformation des systèmes alimentaires, dans le cadre du Partenariat mondial pour une protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (USP2030). Ce groupe de travail, issu du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, vise à soutenir les pays et à coordonner les initiatives qui ont pour objectif de créer et de renforcer les liens et les effets de synergie entre la protection sociale nationale et les systèmes agroalimentaires, afin d'optimiser les résultats en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire, de nutrition et de travail décent[299].

les moyens d'existence des agriculteurs et des travailleurs employés dans les chaînes de valeur (encadré 17). En outre, la production de fruits et de légumes peut contribuer à enrichir la biodiversité et à soutenir la durabilité environnementale[300]. Les investissements destinés à promouvoir et commercialiser des espèces négligées ou sous-utilisées pourraient permettre de satisfaire les besoins alimentaires de la population, en particulier dans les pays à faible revenu, tout en diversifiant la production et en soutenant la biodiversité[301].

De même, chercher à limiter le recours aux engrais chimiques en encourageant la culture dérobée ou les rotations intégrant des légumineuses ne contribue pas uniquement à la santé des sols, mais favorise aussi la production d'aliments nutritifs sûrs du fait d'une moindre contamination chimique et de disponibilités accrues en légumes secs. Les données préliminaires laissent penser que les formes d'agriculture régénératrice, qui améliorent la durabilité environnementale, pourraient bien aussi accroître la teneur des produits en nutriments[302].

ENCADRÉ 17 INVESTIR DANS LES PRATIQUES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR SOUTENIR UNE ALIMENTATION SAINE ABORDABLE ET DES CHAÎNES DE VALEUR INCLUSIVES

En augmentant la pression sur les écosystèmes, le changement climatique fait peser la plus grande des menaces sur les petits producteurs ruraux, et notamment les communautés pauvres et extrêmement vulnérables. Cette pression découle de la fréquence accrue des événements météorologiques extrêmes, comme les sécheresses, les tempêtes et les inondations, et de changements graduels, tels que le raccourcissement des saisons des pluies, le retard dans l'arrivée des précipitations, l'élévation du niveau des mers et la fonte des glaciers. Ce constat entraîne une focalisation croissante de l'attention sur l'adaptation au changement climatique, qui devient essentielle pour l'avenir de l'alimentation.

Cette notion d'adaptation renvoie aux changements de procédés, de pratiques et de structures à opérer pour modérer les dommages que le changement climatique pourrait causer ou pour tirer profit des possibilités qu'il pourrait offrir. Les investissements dans les solutions d'adaptation au changement climatique sont multiformes, variant selon le contexte unique dans lequel s'inscrit une communauté, une entreprise, une organisation, un pays ou une région. Les interventions qui donnent la priorité aux besoins d'adaptation des petits producteurs, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (PME) participant aux chaînes d'approvisionnement alimentaire peuvent aider à assurer à terme l'abordabilité d'une alimentation saine, tout en renforçant la résilience et l'inclusivité des systèmes agroalimentaires. Des mécanismes de gouvernance innovants permettent véritablement aux populations rurales pauvres, y compris aux petits producteurs, de faire entendre leur voix et d'exercer une influence[303].

Les petits producteurs demeurent les parents pauvres du financement mondial de l'action climatique. Ils subissent les conséquences dévastatrices du changement climatique, de la dégradation des sols, de l'insécurité alimentaire et de la migration irrégulière. À ce jour, 1,7 pour cent seulement des sommes investies dans l'action climatique à l'échelle mondiale parvient aux petits producteurs[304], et ces sommes sont principalement destinées à concrétiser des objectifs d'atténuation du changement climatique plutôt que d'adaptation à ses effets. Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) aide les agriculteurs à s'adapter au changement climatique. Entre 2019 et 2021, l'ASAP a investi 897 millions d'USD environ dans le financement de l'action climatique dans l'ensemble des pays à faible revenu de la tranche inférieure. La majeure partie de ces fonds, soit 91 pour cent environ, est allée à des interventions d'adaptation visant des petits producteurs. Parmi les exemples d'investissement de ce type ayant porté leurs fruits, on peut citer les suivants:

- État plurinational de Bolivie – Le Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie a facilité l'adaptation aux effets du changement climatique tels que les sécheresses et les inondations et soutenu la mise en œuvre de systèmes d'exploitation agricole adaptés aux conditions extrêmement variables des hauts plateaux, des vallées andines et d'une partie des basses-terres. Le projet a permis d'accroître de 13 pour cent le revenu des participants et de 4 pour cent leur capacité à se remettre d'un choc d'origine climatique[305].
- Djibouti – Le Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières, conduit par le Ministère de l'agriculture, avait pour objectif de réduire la vulnérabilité au changement climatique des petits pêcheurs en favorisant la cogestion des ressources marines. En plus de protéger ces ressources marines, le projet est parvenu à augmenter de 25 pour cent la valeur du poisson vendu et de 8 pour cent la part de la valeur du poisson vendu dans le total des prises et à accroître de 7 pour cent les actifs productifs, y compris les engins de pêche. La sécurité alimentaire a également progressé de 29 pour cent[306].
- Mozambique – Le Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo visait à promouvoir des pratiques de production du manioc et de la viande ainsi que de l'horticulture tout en investissant dans des chaînes de valeur agroalimentaires inclusives et dans les organisations d'agriculteurs. Grâce aux pratiques durables soutenues par le projet, la productivité du manioc a progressé de 36 pour cent et le nombre de repas consommés a également augmenté, de 4 pour cent. Le projet a contribué en outre à accroître la résilience par une diversification des revenus, augmentant ainsi le nombre de sources de revenu des bénéficiaires de 15 pour cent[307].
- Tadjikistan – Le Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II avait pour objectif d'accroître la productivité de l'élevage et d'améliorer les moyens d'existence ruraux, tout en réduisant l'empreinte écologique des troupeaux sur les pâturages. Le projet a mis en place des plans de rotation de pâture, des points d'eau, des services vétérinaires, des techniques d'élevage et une production de fourrage, tout en renforçant les capacités et le capital social par l'intermédiaire des unions d'usagers des pâturages. Le projet a permis de faire progresser de 30 pour cent le poids du bétail et de 99 pour cent la production laitière, et a généré des revenus de l'élevage plus élevés de 110 pour cent. Parallèlement, les activités de sensibilisation aux effets préjudiciables du surpâturage sur la productivité et l'environnement menées dans le cadre du projet ont permis de convaincre les villageois de réduire la taille de leurs troupeaux de 29 pour cent en moyenne[308].
- Viet Nam – Le Projet en faveur de l'adaptation aux changements climatiques dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong visait à défendre les moyens d'existence ruraux contre l'intrusion d'eau salée et à renforcer les capacités d'adaptation des communautés et institutions ciblées pour les aider à faire face au changement climatique. Le projet a permis d'augmenter de 28 pour cent le revenu tiré des cultures et d'accroître de 11 pour cent l'accumulation d'actifs productifs[309]. La sécurité alimentaire a progressé de 14 pour cent, tandis que les producteurs de crevettes, de noix de coco et de riz touchés par les intrusions d'eau salée enregistraient de meilleurs rendements et revenus que leurs collègues.

Du fait de ces effets de synergie, les politiques environnementales et climatiques peuvent avoir un effet incitatif sur la production d'aliments nutritifs, lesquels contribuent à une alimentation saine. Cela étant, les facteurs de déséquilibre sont omniprésents et peuvent amoindrir considérablement l'abordabilité d'une alimentation saine. Les politiques qui cherchent à remédier aux externalités écologiques d'une mauvaise alimentation pour la santé (comme le transport, l'emballage et les émissions de composés organiques volatiles liés à la production et à la commercialisation de produits alimentaires ultratransformés) en sont un bon exemple, car les externalités en question sont colossales[3]. Internaliser ces coûts via la fixation des prix (par des taxes carbone ou des systèmes de plafonnement et d'échange, par exemple) pourrait contribuer à modifier considérablement les prix relatifs des aliments nutritifs et des aliments hypercaloriques et sans grande valeur nutritionnelle, mais la mise en pratique de cette approche n'est pas simple et pourrait nécessiter des accords mondiaux.

Des politiques relatives au système de santé pour compléter la réorientation

Par nature, les systèmes alimentaires et les systèmes de santé sont étroitement liés, et ce de multiples façons[310]. Il est vital que les systèmes de santé soient efficaces pour que l'on puisse prodiguer les soins nécessaires, et notamment mener les actions nutritionnelles essentielles au traitement et à la prévention des différentes formes de malnutrition et des maladies non transmissibles liées à l'alimentation[311]. Cette situation ne changera pas tant que les systèmes agroalimentaires ne seront pas en mesure de fournir de façon durable une alimentation saine abordable. De plus, l'accessibilité des services de santé est essentielle si l'on veut faire face aux déséquilibres potentiels provoqués par une perte ou une baisse de revenu qui peut amener les pauvres à réduire leur utilisation des services sociaux de base, dont les services de santé. C'est la raison pour laquelle toute stratégie visant à réorienter le soutien apporté à l'alimentation et à l'agriculture de sorte que ces secteurs fournissent une alimentation saine abordable devra nécessairement s'intéresser au système de santé.

Les services de santé qui protègent les pauvres et les groupes vulnérables, dont l'alimentation est souvent carencée, revêtent une importance particulière dans le contexte d'une réorientation du soutien. À titre d'exemple, on peut citer les services nutritionnels destinés aux mères et aux enfants et la fourniture de vitamines ou de sels minéraux de complément dans les contextes où les carences en micronutriments sont courantes[311]. Par ailleurs, les activités de promotion de la santé et d'éducation sanitaire menées par les professionnels de santé, qui représentent des sources de conseil jugées particulièrement dignes de confiance lorsqu'on veut promouvoir un changement des comportements alimentaires, peuvent accroître la demande d'une alimentation saine abordable.

Le système de santé a un rôle critique à jouer dans la protection et la promotion de la santé des travailleurs du secteur alimentaire et agricole. L'agriculture emploie 27 pour cent de la main-d'œuvre mondiale[312] et, tout au long de la chaîne alimentaire, les travailleurs peuvent être exposés à différents dangers sur leur lieu de travail. Ainsi, on estime à 385 millions par an le nombre de travailleurs agricoles victimes d'une grave intoxication accidentelle par les pesticides[313]. Ces dangers peuvent toucher la santé physique ou mentale des travailleurs, aussi est-il essentiel d'établir des normes adéquates en matière de santé et de sécurité[310].

Les menaces importantes se situant à la croisée des systèmes de santé et des systèmes agroalimentaires sont notamment les zoonoses, la résistance aux antimicrobiens et les dangers d'origine alimentaire. Une alimentation plus saine – telle que celle que toute stratégie de réorientation devrait s'employer à promouvoir – se compose souvent d'aliments frais, plus périssables[30], or ceux-ci sont plus susceptibles d'être contaminés ou de s'altérer durant leur production, leur transport et leur stockage. Les politiques et les systèmes doivent faire en sorte que ces aliments soient propres à la consommation selon l'utilisation que l'on prévoit d'en faire. Les maladies d'origine alimentaire ont des conséquences économiques considérables pour les personnes concernées et pour le système des soins de santé. Les initiatives prises dans un seul secteur ne peuvent donc pas traiter pleinement ces questions, et des actions complémentaires au sein du secteur de la santé sont nécessaires.

L'approche «Une seule santé» aide les différents secteurs concernés (dont les systèmes agroalimentaires, environnementaux et sanitaires) à échanger et à collaborer pour parvenir à de meilleurs résultats sur le plan de la santé des humains, des animaux et des écosystèmes[314]. La pandémie de covid-19 a mis en évidence les liens qui existent entre les systèmes de santé et les systèmes agroalimentaires, soulignant par là même la pertinence de l'approche «Une seule santé». Le réseau Africa One Health University Network (AFROHUN), par exemple, a offert une plateforme d'apprentissage et d'échange entre parties prenantes de divers domaines, tels que santé publique, médecine vétérinaire, pathologie et hygiène du milieu, dans huit pays africains (Cameroun, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Sénégal)[315].

Pour répondre aux inquiétudes quant à la salubrité des aliments, la FAO et l'OMS ont créé le Codex Alimentarius[316], un code international de sécurité sanitaire des aliments, qui se compose de lignes directrices, de normes et de règlements visant à protéger la santé des consommateurs et à assurer, lors des échanges de produits alimentaires, des pratiques loyales en ce qui concerne les dangers potentiels relatifs à la salubrité des aliments. Si l'on prend l'exemple des produits alimentaires d'origine aquatique, le Codex établit des règlements spécifiques sur l'hygiène, l'échantillonnage et l'analyse, l'inspection, la certification et l'étiquetage des aliments; or, si de façon générale ces textes sont en majeure partie appliqués dans les échanges internationaux, ils le sont rarement sur les marchés nationaux, d'où des normes de sécurité sanitaire des aliments qui diffèrent selon que l'on se place au niveau local ou international[75]. Pour soutenir pleinement le programme de réorientation, les États devront donc harmoniser leur législation nationale de sorte que les mêmes normes s'appliquent à tous les niveaux, y compris à l'échelle locale[ak].

Pour finir, des systèmes fiables de suivi et de surveillance de la santé, de l'alimentation et de la nutrition sont nécessaires pour que l'on puisse déterminer l'impact, tant positif que négatif, des politiques alimentaires et agricoles réorientées.

Politiques et incitations relatives à d'autres systèmes: transport et énergie

L'édition 2020 du présent rapport établissait que les inefficacités relevées tout au long de la filière alimentaire faisaient partie des facteurs déterminant le coût des aliments nutritifs[3]. L'efficience du transport des produits alimentaires est un domaine essentiel dont les pouvoirs publics doivent tenir compte durant la réorientation du soutien à l'alimentation et à l'agriculture. Il sera donc important, si l'on veut réduire le coût des aliments nutritifs, de prévoir des politiques et des incitations ciblant le secteur du transport[al]. En effet, si les inefficacités et les problèmes dans le domaine du transport[am] ne sont pas correctement traités, les initiatives de réorientation du soutien, quand bien même elles aboutiraient, pourraient s'en trouver affaiblies et ne pas parvenir à réduire efficacement le coût d'une alimentation saine.

Un grand nombre des gouvernements qui, face à la pandémie de covid-19, ont mis en œuvre des confinements dans le monde ont considéré le secteur de l'alimentation et de l'agriculture comme étant «essentiel», ce qui l'excluait du champ des restrictions en question. Cette décision a permis aux chaînes de valeur alimentaires de continuer à fonctionner et à fournir des aliments, même durant les périodes de confinement les plus strictes. Cela étant, dans plusieurs pays, le manque de moyens de transport a été l'une des menaces les plus graves pour le maintien de l'approvisionnement alimentaire[317]. Au Nigéria, par exemple, les ports sont restés en activité, tandis que le transport intérieur assuré par les négociants et les routiers était limité, ce qui a pesé sur la régularité de l'approvisionnement en produits alimentaires et en intrants agricoles. Pour faciliter le transport alimentaire, les pouvoirs publics ne doivent pas seulement

ak La stratégie mondiale pour la sécurité sanitaire des aliments, publiée par l'OMS en 2022, constitue également un schéma directeur destiné à guider les États Membres dans leur action pour renforcer leurs systèmes de sécurité sanitaire des aliments et favoriser la coopération régionale et mondiale[445].

al Aux fins de la présente section, on entend par secteur du transport l'ensemble des modes de transport des produits alimentaires aux niveaux national et international, ce qui comprend quatre moyens de transport: le bateau, le train, le camion et l'avion[446].

am Pour une analyse plus approfondie du rôle du secteur du transport dans le coût des aliments nutritifs, veuillez vous reporter à l'édition 2020 du rapport.

investir dans les infrastructures, mais aussi soutenir le développement du transport et des services logistiques proposés aux négociants du pays – des PME la plupart du temps –, qui jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, encore qu'ils soient rarement reconnus comme en faisant partie[318].

Il est tout aussi important de tenir compte des liens avec les systèmes énergétiques. Les systèmes agroalimentaires sont de plus en plus énergivores, ce qui n'est pas sans conséquences sur les prix des aliments et sur l'environnement. D'une part, plusieurs études ont mis en lumière la relation entre les prix de l'énergie et ceux des produits alimentaires[319] et, récemment, ces derniers ont été poussés à la hausse par une énergie plus chère[320]. D'autre part, on a estimé que près d'un tiers des émissions des systèmes agroalimentaires mondiaux provenaient d'activités liées à l'énergie[321]. Ajoutons à cela qu'en 2019, un tiers environ de la population mondiale dépendait de combustibles classiques, tels que le bois, le charbon et les résidus agricoles, pour cuisiner les repas familiaux et que cette demande dépassait la capacité de production durable des forêts et des arbres dans certaines régions[322]. Les résultats environnementaux associés à la stimulation plus durable de l'activité économique des systèmes agroalimentaires que l'on recherche en réorientant le soutien public pourraient être encore améliorés par des mesures favorisant une utilisation plus efficiente de l'énergie dans les systèmes agroalimentaires.

À cette fin, des investissements dans les sources d'énergie renouvelable au niveau des exploitations ou la mise en place de normes de consommation de carburant applicables au transport routier de marchandises peuvent s'avérer tout à fait cohérents[323]. Par ailleurs, le manque de chaînes du froid est un facteur clé de perte de produits alimentaires périssables, tels que les fruits et les légumes, or, la disponibilité de ces installations est bien inférieure dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à ce qu'elle est dans les pays à revenu élevé[324], ce qui complique encore l'amélioration de la situation dans les premiers, compte tenu des considérations environnementales. Vu le caractère énergivore des chaînes du froid, la réduction de leur empreinte carbone est un sujet primordial de recherche, et leur amélioration technologique ainsi que l'amélioration de leur fonctionnement et de leur gestion peuvent jouer un rôle essentiel si l'on veut augmenter les capacités en matière de logistique du froid dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure tout en tenant compte de l'environnement[325]. Tirer parti de la réserve de gains d'efficience liée à l'utilisation d'une énergie durable dans les systèmes agroalimentaires locaux, envisager la restauration des forêts dégradées et la création de plantations d'arbres à croissance rapide, renforcer l'utilisation des résidus de récolte et de transformation du bois et récupérer le bois en aval de la consommation pour une utilisation en cascade dans le cadre d'une économie plus circulaire[326], toutes ces pistes devraient aussi être étudiées pour constituer le portefeuille de politiques complémentaires à l'appui de la réforme des politiques alimentaire et agricole. ■

4.3 DYNAMIQUES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE LA GOUVERNANCE AGISSANT SUR LA RÉORIENTATION DU SOUTIEN PUBLIC

Le degré de réussite des initiatives prises pour réorienter le soutien à l'alimentation et à l'agriculture dépendra de l'économie politique, de la gouvernance et des incitations proposées aux parties prenantes concernées à l'échelle locale, nationale et mondiale. D'une manière générale, l'*économie politique* désigne les facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques qui structurent, soutiennent et transforment dans le temps les coalitions d'acteurs publics et privés, ainsi que leurs intérêts et leurs relations. Cela comprend les mécanismes institutionnels, ces «règles du jeu» qui influent sur le programme d'action publique au jour le jour et sur la façon dont il s'élabore[327,328]. Par gouvernance, on entend les règles, les organisations et les processus, tant formels qu'informels, au moyen desquels les

acteurs publics et privés expriment leurs intérêts et prennent et mettent en œuvre des décisions[329,330].

L'économie politique influe sur le type de réformes politiques et institutionnelles et sur les formes de gouvernance nécessaires pour permettre et faciliter la réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture. Par ailleurs, les dynamiques de l'économie politique peuvent entraver les initiatives de réorientation de ce soutien et les résultats en matière d'augmentation de l'abordabilité d'une alimentation saine[331]. Il est donc essentiel de bien comprendre ces dynamiques ainsi que les facteurs à l'œuvre, puis d'agir et de mettre en place des mécanismes permettant de s'assurer que les initiatives de réorientation du soutien atteindront bien le but visé.

La gouvernance, les institutions, les intérêts et les idées sont des facteurs dynamiques qui influent sur le soutien public accordé à l'alimentation et à l'agriculture[332,333]. Trois grandes composantes doivent être examinées et gérées de façon efficace lors de la réorientation de ce soutien:

i. le contexte politique, les points de vue des parties prenantes et la volonté des pouvoirs publics;
ii. les rapports de force, les intérêts et l'influence des différents acteurs;
iii. les mécanismes de gouvernance et les cadres réglementaires nécessaires pour faciliter et mettre en œuvre les initiatives de réorientation du soutien.

De plus, le suivi et l'évaluation du soutien public réorienté sont essentiels si l'on veut s'assurer que les politiques réorientées ont atteint les buts recherchés. Ils contribuent à la transparence et à la responsabilité tout au long du processus et peuvent être un facteur favorisant la poursuite des réformes sur le long terme.

Les dynamiques et les mécanismes de gestion de ces composantes sont présentés à la figure 25 et sont étudiés de façon plus détaillée aux sections qui suivent.

Contexte politique, points de vue des parties prenantes et volonté des pouvoirs publics

Dans chaque pays, le contexte local – régime politique, intérêts, idéologies et incitations, entre autres – détermine dans quelle mesure le soutien à l'alimentation et à l'agriculture peut être réorienté. À titre d'exemple, le degré de protection de l'agriculture dépend souvent du niveau de compétition politique et économique du pays[334].

En l'absence d'incitations politiques et sans la possibilité pratique de soutenir le processus, toute réforme des politiques sera difficile à mettre en œuvre et à poursuivre sur le terrain[335]. De plus, dans bien des pays, des goulets d'étranglement au sein des structures de gouvernance peuvent creuser un fossé entre les attentes et les résultats de l'action publique.

Des débats mondiaux récents, comme ceux qui se sont déroulés en 2021 sous les auspices du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et à l'occasion de la COP26 sur le changement climatique, et une sensibilisation accrue à l'importance de la santé publique et de la durabilité environnementale offrent une occasion unique de parvenir effectivement à réorienter le soutien[227]. Les débats récents autour de la réforme de la politique agricole de l'Union européenne (stratégie «De la ferme à la table») et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (nouvelle loi sur l'agriculture) ont mis en évidence à quel point il importait de considérer la santé et la durabilité environnementale de la production alimentaire comme des biens publics souhaitables qu'il est nécessaire de soutenir. Une démarche fondée sur le principe «public money for public goods» (de l'argent public pour les biens publics) pourrait rendre les subventions aux aliments nutritifs, essentiels à la santé publique et à la durabilité environnementale, plus acceptables politiquement que ce n'était le cas avec les approches antérieures, centrées sur la production[227].

Bien sûr, le contexte politique diffère d'un pays à l'autre. Dans les pays à revenu élevé, le soutien à l'alimentation et à l'agriculture est aujourd'hui considérable si on le compare à la contribution relativement faible du secteur agricole au PIB et au taux d'emploi de ces pays. À titre d'exemple, la

FIGURE 25 **DYNAMIQUES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE LA GOUVERNANCE EN RAPPORT AVEC LA RÉORIENTATION DU SOUTIEN PUBLIC À L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

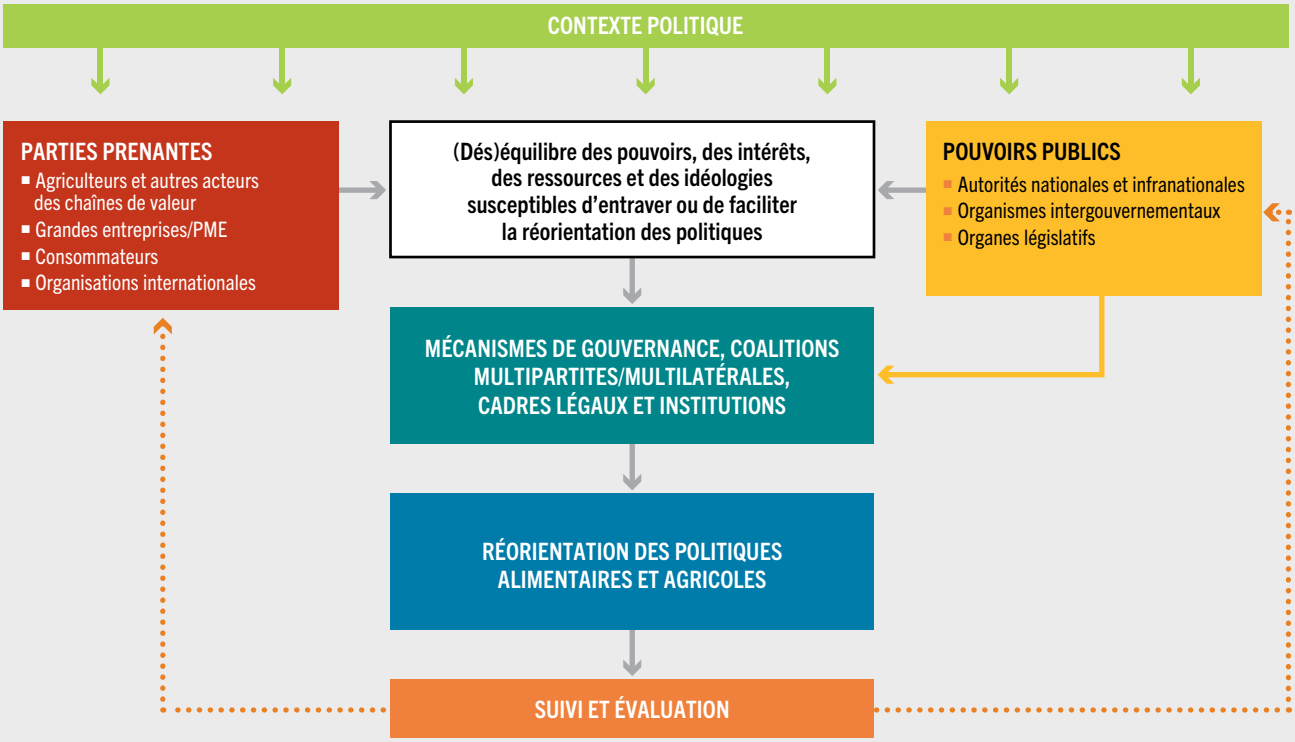

SOURCE: FAO.

politique agricole commune de l'Union européenne a absorbé 35 pour cent environ du budget de l'Union en 2020[336]. De nombreux pays à faible revenu manquent souvent des capacités financières nécessaires pour soutenir l'alimentation et l'agriculture à l'aide de subventions; le soutien aux producteurs y prend donc souvent la forme de mesures aux frontières et de contrôles sur les échanges, qui, comme expliqué au chapitre 3, ne nécessitent pas de sorties de fonds publics. En revanche, réformer les contrôles aux frontières peut entraîner une perte de recettes publiques sur les échanges. Il est probable que les différences dans les priorités et les problèmes politiques propres à chaque contexte auront une influence sur la volonté des pouvoirs publics d'encourager les initiatives de réorientation et sur la portée de ces initiatives.

Les avis divergent quant aux domaines auxquels il convient de donner la priorité, ce qui rend la réorientation difficile. Ainsi, en Asie et dans le Pacifique, la qualité nutritionnelle des aliments est considérée comme étant une question importante, alors qu'en Afrique de l'Est et en Afrique australe, c'est la question des disponibilités alimentaires qui est vue comme représentant un défi majeur pour le système agroalimentaire[337]. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ne se situent pas au même stade de la transition nutritionnelle que les pays à revenu élevé – nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire négocient tout juste le passage d'une alimentation traditionnelle à une alimentation comprenant les produits hautement transformés que promeuvent une intégration mondiale des marchés et un marketing agressif, tandis que, dans les pays à revenu élevé, la consommation

de produits hautement transformés fait partie des habitudes alimentaires de la population[196,338]. Ces différences de contexte et ces inégalités ont une incidence sur les incitations et les décisions politiques de chaque gouvernement et sur les approches nécessaires pour réorienter les politiques.

Par ailleurs, les contraintes budgétaires que connaissent actuellement de nombreux pays dans le monde font de la réorientation un choix essentiel si l'on veut concrétiser ces objectifs de développement sans compromettre la reprise économique. Le rôle des pouvoirs publics est donc crucial pour faire connaître les aspects profitables à tous des initiatives de réorientation, qui pourraient répondre aux objectifs et aux intérêts de toutes les parties prenantes concernées.

Rapports de force, intérêts et influence des différents acteurs

Le soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture résulte d'un processus décisionnel complexe imbriqué dans une série d'objectifs et d'intérêts, et influencé par ceux-ci. Les modes d'action sont multiples: former des coalitions, négocier entre intérêts divergents, infléchir ou empêcher le changement des règles de prise de décision, trouver des solutions, ou mettre en échec les choix stratégiques en restreignant les moyens disponibles, permettre ou empêcher la mise en œuvre des politiques, et faire entendre les opinions ou établir une distinction entre les acteurs et les groupes. La réussite de ces processus dépendra donc du pouvoir relatif des différents groupes de parties prenantes favorables ou opposés aux réformes.

Les déficits de données sur le soutien public intéressant la transformation, la distribution et la fourniture des aliments entravent souvent l'analyse de l'incidence que la structure du soutien peut avoir sur les rapports de force qui s'exercent le long des chaînes d'approvisionnement. De plus, dans un pays ou une région, les secteurs ont souvent des priorités et des arbitrages différents. Du fait de ces différences entre les buts respectifs des secteurs, les politiques pourraient ne pas atteindre la cohérence nécessaire pour permettre une utilisation efficiente des ressources disponibles[339,340] et pour offrir à tous une alimentation saine abordable tout en utilisant les ressources naturelles de façon durable et en renforçant la résilience face au changement climatique.

Ainsi, une étude menée dans les Îles du Pacifique montre que les avis divergent quant aux politiques à mener pour lutter contre les maladies non transmissibles liées à l'alimentation et que cela résulte de conflits d'intérêts. Les pouvoirs publics ont bien déterminé les options d'intervention publique, mais la mise en œuvre s'est trouvée ralentie par des perceptions et des priorités opposées. On constate des désaccords par exemple entre, d'une part, la nécessité de privilégier la santé publique et de réduire les importations d'aliments hautement transformés, et, d'autre part, la volonté de soutenir la progression des échanges[341], d'où l'utilité d'harmoniser les politiques sectorielles.

Les initiatives de réorientation du soutien vers une augmentation de la production et des échanges d'aliments nutritifs peuvent être mises en difficulté par les industriels de l'agroalimentaire, qui occupent une position dominante dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Les grandes entreprises jouent un rôle considérable dans la production, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Ainsi, au milieu des années 2000, on estimait que 70 à 90 pour cent des échanges mondiaux de céréales étaient entre les mains de quatre grandes entreprises. Conjointe à cette concentration, on a pu observer une tendance à la hausse de la production des principaux intrants agricoles de l'industrie alimentaire, tels que le sucre brut et les oléagineux[196]. En fait, les acteurs de l'industrie alimentaire s'immiscent souvent dans le processus d'élaboration des politiques publiques pour l'influencer ou le contrecarrer, voire faussent les éléments scientifiques qui sous-tendent ce processus[342], en faisant pression sur les responsables politiques, en finançant leurs partis, en encadrant les débats d'orientation, en adoptant eux-mêmes des mesures qui visent à court-circuiter et à retarder l'action gouvernementale (se substituent aux pouvoirs publics) ou en menant des campagnes de relations publiques, entre autres actions[343].

À titre d'exemple, aux États-Unis d'Amérique, la somme consacrée par l'industrie des

boissons aux activités de lobbying s'est élevée à 60 millions d'USD en 2009, l'année même où une taxe fédérale sur le soda était proposée. Le chiffre s'est maintenu à un niveau élevé depuis lors[344]. En Afrique du Sud, des données prouvent que le secteur privé influe sur les actions en justice ou sur les plaintes d'ordre commercial portant sur des politiques de nutrition et de réglementation de l'alcool[345].

De même, dans d'autres pays, les initiatives prises par les pouvoirs publics pour instaurer des mesures réglementaires ont pu donner lieu à des actions en justice, au motif que les mesures proposées allaient à l'encontre d'engagements commerciaux contraignants. Ainsi, des pays membres exportateurs sont intervenus à 245 reprises à l'OMC entre 1995 et 2019 concernant le marketing des substituts du lait maternel[346,347]. Dans d'autres cas, il est arrivé que l'industrie alimentaire s'associe à d'autres organismes publics, comme en Colombie, lors du débat sur la réglementation de l'étiquetage des produits alimentaires, où les arguments présentés par certains ministères et organismes publics pendant les discussions au congrès reflétaient la position des industriels[348]. Ce type de difficultés contribue à l'inertie des pouvoirs publics et entraîne un «gel réglementaire» qui empêche les administrations nationales de prendre des mesures de réorientation des politiques alimentaire et agricole[347,349]

L'influence des industriels de l'alimentation s'étend à la gouvernance mondiale, à l'établissement des normes alimentaires internationales par la Commission du Codex Alimentarius, par exemple (section 4.2). Les acteurs de l'industrie alimentaire ont pesé sur le processus du Codex concernant l'étiquetage nutritionnel sur la face avant des emballages[350], ainsi que sur l'élaboration par cet organisme de la norme relative aux préparations de suite[347]. De façon générale, les réponses transmises par les industriels de l'alimentation lors des consultations de l'OMS sur les politiques en matière de maladies non transmissibles liées à l'alimentation tendent à favoriser les approches volontaires ou non réglementaires plutôt que les mesures législatives[351].

Le commerce de détail est un autre secteur dans lequel des rapports de force peuvent s'exercer et sont susceptibles de pénaliser les initiatives de réorientation du soutien. Dans de nombreux pays, la concentration du pouvoir dans le secteur de la distribution s'accroît fortement et rapidement avec la progression des grandes chaînes de supermarchés et d'épiceries[352]. Cette évolution s'explique également par d'autres facteurs structurels tels que la croissance des revenus, l'urbanisation et les flux entrants d'investissement direct étranger (IDE)[353].

Un examen de plusieurs études consacrées à la puissance des supermarchés en Australie a constaté que ceux-ci exerçaient leur pouvoir en définissant les termes de l'échange pour les fournisseurs, en exerçant un pouvoir «discursif» visant à modeler les valeurs sociétales relatives à l'alimentation, en organisant des pressions et en établissant des relations avec les responsables politiques. Cela peut toucher plusieurs domaines, comme la gouvernance du système agroalimentaire, la disponibilité et l'abordabilité d'une alimentation saine ou les résultats en matière de santé publique et de nutrition[354]. La concentration des supermarchés dans un périmètre géographique restreint peut aussi contribuer à la création de déserts alimentaires, isolant les populations qui résident en dehors de ce périmètre et limitant leur accès à des aliments nutritifs[355].

D'autre part, les chaînes de supermarchés ont le pouvoir de faire appliquer certaines normes de qualité et de sécurité sanitaire pour les aliments qu'elles proposent[352]. Dans de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le secteur de la vente au détail moderne pourrait devenir un facteur de changement essentiel au sein du système agroalimentaire et contribuer à rendre l'alimentation saine plus abordable et accessible[356]. La question de la participation et des actions du secteur privé s'étend également aux petites et moyennes entreprises (PME), et il peut être important d'inciter spécifiquement ces acteurs à appuyer les initiatives de réorientation du soutien. On peut mobiliser les PME et leur donner une place plus importante dans les initiatives de transformation et de réorientation du soutien en rééquilibrant les rapports de force défavorables observés (voir l'encadré 18) si le climat politique permet des pratiques commerciales responsables tout au long de la chaîne de valeur[357,358].

ENCADRÉ 18 LE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR, UN OUTIL EFFICACE DE TRANSFORMATION DES RAPPORTS DE FORCE INÉGAUX

Le développement des chaînes de valeur peut être un outil efficace de transformation des rapports de force inégaux que l'on observe actuellement entre les petits producteurs, les transformateurs, les vendeurs et les autres parties prenantes des filières agricoles.

Les petits producteurs des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire se heurtent souvent à des coûts de transaction élevés lorsqu'ils veulent accéder aux marchés pour vendre leurs produits[359,360,361]. Les imperfections des marchés et les frictions relatives à un accès limité au crédit, à l'assurance et à l'information pourraient entraver plus encore l'accès à ces marchés. Mettre en œuvre des politiques permettant de remédier à ces contraintes est politiquement difficile, car les petits producteurs doivent souvent surmonter plusieurs obstacles pour participer à l'action collective, y compris pour ajouter leurs demandes aux préoccupations politiques. Ces contraintes sont plus grandes encore pour les femmes, les jeunes et les peuples autochtones. L'accès aux marchés des petits producteurs passe généralement par des PME du secteur intermédiaire opérant dans la transformation, l'emballage, le transport et la vente finale. On estime que ce type de filières fournit plus de la moitié des aliments consommés en Afrique[362].

Des investissements bien conçus peuvent réduire les coûts de transaction ainsi que les imperfections des marchés et les frictions en facilitant l'accès aux informations sur les marchés, en ouvrant l'accès au crédit et à des intrants générateurs de gains de productivité et en renforçant éventuellement le pouvoir de négociation des petits producteurs et des PME opérant en aval face aux négociants et aux acheteurs. En particulier, on a montré que les investissements dans la chaîne de valeur agricole exécutés via des organisations de producteurs ou des coopératives agricoles constituaient un moyen efficace de faire participer les petits producteurs et les PME à cette chaîne de valeur et d'améliorer leur accès aux marchés. Ces investissements peuvent aussi contribuer à offrir des conditions équitables à des populations telles que les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, qui ont souvent plus de difficultés à accéder à la chaîne de valeur agricole sur un pied d'égalité. Un meilleur accès aux marchés pour les petits producteurs, surtout en zone rurale, peut aider à accroître la concurrence sur les marchés locaux et à faire monter les prix payés aux producteurs.

Des cas remarquables de développement réussi des chaînes de valeur ont commencé à apparaître, même dans des contextes difficiles, en Amérique latine et dans les Îles du Pacifique, des régions où l'accès aux marchés peut être particulièrement compliqué dans les zones isolées ou montagneuses. Au Pérou, le Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude a fourni aux petits producteurs un accès à des services financiers et non financiers, notamment une assistance technique, des liens avec les marchés et les compétences de direction nécessaires pour construire des plans de développement. La participation aux marchés des petits producteurs d'aliments d'origine végétale et animale a progressé de 7 et 13 pour cent respectivement, tandis que la participation des femmes à des groupes locaux et la part de revenu sur laquelle elles ont un pouvoir de décision a augmenté respectivement de 27 et 45 pour cent[363]. En Argentine, le Programme de développement rural sans exclusion a fourni des fonds à des organisations de producteurs et à des peuples autochtones pour qu'ils participent à des projets de développement de produits et qu'ils investissent dans les besoins de la communauté. Les participants au projet sont parvenus à accroître la valeur de la production végétale et animale de 92 et 72 pour cent, soutenus par les services financiers qui étaient fournis aux organisations de producteurs pour leur permettre d'investir dans du matériel agricole lourd afin d'améliorer les pratiques de production, ce qui s'est traduit par une hausse de 15 pour cent du revenu des ménages. De plus, la participation des femmes aux postes de direction des organisations de producteurs a progressé de 10 pour cent[364].

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture avait pour principal objectif de nouer des liens directs entre les producteurs et les acheteurs. Il a soutenu les producteurs de cacao et de café de 2012 à 2019 en établissant des liens commerciaux avec les entreprises agroalimentaires et en dispensant une formation à des pratiques de production plus efficientes, plus sensibles aux forces des marchés et plus durables[365]. Le nombre d'actifs appartenant en propre à une femme a augmenté de 3 pour cent et le nombre de femmes disposant d'un pouvoir de décision, de 4 pour cent. Dans les Îles Salomon, la Phase II du Programme de développement rural était consacrée aux partenariats agroalimentaires. Elle a permis d'amener des producteurs de cacao et de noix de coco à vendre leurs produits au sein de filières, en associant ces acteurs à des entreprises dans le cadre de partenariats agroalimentaires, sur la période 2015-2021. Le projet s'est traduit par une hausse des prix payés aux producteurs de cacao et un accroissement des volumes vendus, ce à quoi il faut ajouter un plus grand nombre de travailleurs embauchés dans les entreprises agroalimentaires soutenues par le projet[366]. Le principal moteur de ces progressions a été une augmentation de la valeur totale de la production (augmentation de 38 pour cent), et en particulier de la production végétale (augmentation de 62 pour cent). De surcroît, la participation des femmes à la prise de décisions sur l'utilisation du revenu de leur activité non salariée s'est accrue de 6 pour cent.

Les groupements de la société civile sont essentiels aux systèmes agroalimentaires[367], aussi, leur permettre de lutter à armes égales peut-il aussi jouer un rôle considérable dans le traitement de la question de l'équité du soutien public. Ainsi, des coopératives agricoles pourraient permettre aux petits producteurs de renforcer leur pouvoir de négociation face aux autres parties prenantes des systèmes agroalimentaires[368]. Au Guatemala, un réseau d'organisations d'agriculteurs a amélioré la capacité d'agir des producteurs de la commune rurale de Huehuetenango et leur a permis de mettre en œuvre à l'échelle locale des plans de développement innovants et résilients face aux changements climatiques[369]. À l'heure actuelle, les initiatives associatives portées par des consommateurs, telles que les organisations communautaires ou les partenariats producteur-consommateur, jouent un rôle essentiel dans la transformation des systèmes agroalimentaires locaux[370] et peuvent aussi influencer et soutenir les processus de réforme de l'action publique.

Mécanismes de gouvernance et cadres réglementaires nécessaires pour faciliter et mettre en œuvre les initiatives de réorientation du soutien

S'ils ne sont pas correctement gérés, les intérêts catégoriels peuvent entraver les efforts de réorientation du soutien public apporté à l'alimentation et à l'agriculture. Sur cet aspect, la présence d'institutions publiques fortes[371] – et notamment de mécanismes de gouvernance participative – qui soient exemptes de conflits d'intérêts peut exercer une influence positive sur les processus de réforme des politiques, créant un environnement propice à ces réformes, et renforçant leur efficience et leur efficacité. De même, les processus de réforme de l'action publique peuvent créer et renforcer des mécanismes de gouvernance et améliorer les capacités et le capital social des parties prenantes concernées, établissant une relation bidirectionnelle dans laquelle les institutions, et les réformes elles-mêmes, sont favorisées et renforcées[372].

Les plateformes multipartites et multisectorielles sont des exemples courants et intéressants de mécanismes de gouvernance. Elles peuvent réussir à condition que soient réunis: i) un engagement actif et à long terme des pouvoirs publics, ii) des ressources publiques visant à faciliter le processus, iii) un facilitateur neutre faisant office de contre-pouvoir et iv) des mécanismes stricts de reddition de comptes. En facilitant la coordination des parties prenantes et des groupes concernés et en veillant à ce que toutes les voix soient entendues au cours de processus décisionnels transparents, il est possible de soulager la pression exercée par les acteurs puissants[327,373,374].

L'un des exemples intéressants de collaboration multilatérale au niveau mondial est le mouvement Renforcement de la nutrition (SUN), dont les 65 pays membres œuvrent de concert pour éliminer toutes les formes de malnutrition et dont l'action fait l'objet d'une évaluation externe indépendante. Le mouvement multilatéral SUN reçoit l'appui d'un réseau de la société civile réunissant plus de 4 000 organisations, d'un réseau du secteur privé composé de PME et de grandes entreprises, d'un réseau des donateurs et du réseau des Nations Unies pour SUN. Cette plateforme permet aux États membres de coordonner leur action autour de résultats communs avec celle des secteurs et des parties prenantes œuvrant à l'échelle infranationale[375].

Des voix critiques s'élèvent toutefois pour dire que la participation de sociétés multinationales au réseau du secteur privé de SUN sape les efforts du réseau, en contribuant notamment à une influence accrue du secteur privé sur l'élaboration des politiques et en redéfinissant les concepts juridiques pour les plier au modèle multipartite[376].

Sur les plans national et local, les instruments d'appui à la réorientation des politiques nécessitent la coordination de plusieurs ministères ou organismes ministériels. Ainsi, en Angleterre, le plan de lutte contre l'obésité des enfants (Childhood Obesity Plan) comprend plusieurs composantes, chacune d'elles requérant la coordination de différents départements ministériels pour être mis en œuvre. L'établissement d'environnements alimentaires sains prévu dans le National Planning Policy Framework a nécessité une coordination entre le Ministère de la santé et des affaires sociales

(DHSC), qui élabore les mesures sanitaires, et le Ministère des communautés, du gouvernement local et du logement (MHCLG), qui détermine les décisions à prendre pour soutenir l'accès à des aliments nutritifs. Quant au Nutrient Profiling Model (modèle de profilage nutritionnel), sa mise au point s'est faite sous la direction de l'organe national chargé de la santé publique à l'époque, Public Health England (PHE)[377].

Parmi les autres exemples bien connus de fonctionnement multisectoriel, on peut citer l'ancien Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Conselho Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional – CONSEA), organe consultatif auprès de la présidence brésilienne, composé de représentants de l'État et de la société civile, qui durant ses années d'existence (1993-2019) a offert aux différentes parties prenantes un espace de dialogue et de coordination, et a fini par jouer un rôle essentiel de facilitateur dans l'élaboration de politiques telles que la politique nationale de sécurité alimentaire et de nutrition et son plan d'action, le programme d'achat d'aliments, le programme national d'alimentation scolaire et les recommandations nutritionnelles du Brésil[378].

Cela étant, si les mécanismes de gouvernance participative sont essentiels à l'élaboration et à la mise en œuvre des réformes de l'action publique, ils ne constituent pas des solutions miracles pour les mettre en application. On a pu observer dans certains cas, lors de la mise en œuvre de règlements visant l'industrie agroalimentaire et destinés à promouvoir une alimentation saine, que le pouvoir des plus importantes parties prenantes industrielles s'était renforcé dans le cadre des arrangements de gouvernance multipartite, et notamment des partenariats public-privé. Ce phénomène résulte d'une influence accrue des entreprises sur la prise de décisions d'orientation. Ainsi, en s'assurant des compétences internes, les entreprises agroalimentaires ont développé leur capacité à participer à ces activités et donc à influer sur les processus d'élaboration des politiques et des règlements relatifs à l'alimentation. Résultat, certaines réformes structurelles ont disparu des priorités des pouvoirs publics[196]. Il est donc essentiel de se préserver des conflits d'intérêts dans l'élaboration des politiques et les prises de décision, et il existe des outils pour aider les pays à prévenir et gérer ces conflits d'intérêts[an].

À l'inverse, les arrangements de gouvernance participative permettent parfois de faire entendre la voix et d'accroître l'influence des groupes de population souvent marginalisés, les populations rurales par exemple, de façon à sensibiliser toutes les parties prenantes et à créer des coalitions en faveur d'initiatives plus inclusives de réorientation du soutien. Renforcer l'action collective, les capacités, la voix et le pouvoir de négociation des populations rurales, y compris des petits agriculteurs, peut aider à réformer les politiques et faciliter leur formulation et leur mise en œuvre et peut accroître la légitimité des réformes auprès de toutes les parties prenantes[303]. Par ailleurs, déterminer qui sont les principales parties prenantes partisanes de la réforme des politiques qui seraient susceptibles d'endosser le rôle d'«ambassadrices du changement» en coordination avec l'organisme public chef de file peut faciliter le dialogue entre les acteurs[371]. Ainsi, des pays tels que le Brésil, le Pérou, la Thaïlande et le Viet Nam ont des responsables nationaux de la nutrition, qui veillent à la bonne coordination des acteurs appartenant à l'administration, à la société civile et au secteur privé. De plus, ces personnes sont chargées de prendre les mesures nécessaires et doivent rendre compte de leur action durant le processus de réorientation des politiques[379].

Enfin, les pouvoirs publics doivent déterminer avec soin les déséquilibres que pourrait créer la réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture, et anticiper les problèmes susceptibles d'apparaître durant la mise en œuvre, notamment en examinant les données de base et les effets possibles des scénarios modélisés. Les mécanismes de gouvernance permettent à différents acteurs d'étudier les déséquilibres que créent les changements de politique et d'y remédier comme il convient[380]. À cette fin, comme l'indique l'analyse de la section précédente, les

an Pour aider les responsables de l'élaboration des politiques nationales, l'OMS a échafaudé un projet de stratégie visant à prévenir et à gérer les conflits d'intérêts lors de la conception et de la mise en œuvre de programmes de nutrition à l'échelle nationale. Un plan par étape d'exécution de ce projet de stratégie en Amérique a récemment été lancé[374].

pouvoirs publics doivent mettre en œuvre des politiques d'atténuation ciblant les «perdants» de la réforme ou ceux qui sont plus exposés à ses éventuels effets négatifs. D'autre part, il peut arriver que la réorientation du soutien public menace des groupes d'intérêts puissants, qui pourraient alors s'opposer à la réforme ou empêcher sa mise en œuvre. Comme cela a été dit précédemment, les effets du soutien public actuel sur les disponibilités en aliments nutritifs et le coût de ceux-ci sur l'abordabilité d'une alimentation saine sont complexes et doivent donc être déterminés selon une approche systémique reposant sur des données historiques et/ou des scénarios modélisés.

L'élaboration et la validation des scénarios modélisés ne doivent pas se résumer à un simple travail sur table. La participation des principales parties prenantes est essentielle, non seulement à des fins de transparence et de reddition de comptes, mais aussi pour améliorer la modélisation elle-même compte tenu des incertitudes relatives aux données. Lors d'évaluations intégrées des effets du changement climatique, par exemple, les chercheurs ont collaboré avec des parties prenantes telles que des agriculteurs pour étudier et concevoir d'autres ensembles de scénarios d'avenir plausibles et de mesures d'adaptation aux effets du changement climatique pour une modélisation intégrée, le but étant d'améliorer l'exactitude et la transparence des résultats par rapport à ceux obtenus par le même procédé, mais sans participation des agriculteurs[381].

Cela étant, les scénarios modélisés doivent être conçus et validés par des experts gouvernementaux à l'aide de données officielles. Plusieurs études récentes présentent cette pratique, dans laquelle les pouvoirs publics font savoir combien l'État est prêt à investir et à quelle hauteur il est disposé à financer l'agriculture pour permettre la reprise. Les modélisateurs se servent ensuite de ces informations pour déterminer quels secteurs agricoles doivent avoir la priorité, compte tenu des résultats en matière de croissance du PIB, de croissance de la production agroalimentaire, de bien-être des ménages et de réduction de la pauvreté rurale[223,233], si l'on veut élargir l'accès à une alimentation saine abordable et atteindre les objectifs nutritionnels. Le point clé est de faire appel à des dialogues multisectoriels et multilatéraux sur les politiques, menés avec toutes les parties prenantes concernées, informées à l'aide d'éléments factuels sur les effets potentiels d'autres options de soutien public.

Suivi et évaluation du soutien public réorienté

La réorientation du soutien public à l'alimentation et à l'agriculture ne s'achève pas une fois les nouvelles politiques formulées et mises en œuvre. Il est en effet de plus en plus reconnu que l'évaluation des interventions relatives aux systèmes agroalimentaires constitue un élément essentiel de la réussite des processus de transformation[382]; elle permet d'honorer l'obligation de rendre des comptes et met en évidence les adaptations nécessaires[383]. Ainsi, en 2011 aux États-Unis d'Amérique, le New York City Council (conseil municipal de la ville de New York) a instauré l'obligation d'effectuer un suivi et de rendre compte des initiatives relatives à la loi locale sur l'alimentation, la Food Local Law[384]. C'est à cette fin que le rapport Food Metrics est publié depuis 2012, rendant compte du suivi de cinq objectifs d'action publique au moyen de 37 indicateurs et fournissant des informations utiles pour surveiller les progrès des politiques agroalimentaires de la ville, à la fois pour les décideurs publics et pour les citoyens[385].

Les engagements pris par les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes au cours des débats de haut niveau sur les systèmes agroalimentaires et la nutrition peuvent être utilisés pour suivre et soutenir la mise en œuvre des stratégies de réorientation du soutien. À la suite du Sommet sur les systèmes alimentaires, organisé en septembre 2021 à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, 110 pays ont publié le détail de leurs stratégies de transformation des systèmes agroalimentaires dans le cadre des voies d'action nationales; 92 pour cent d'entre elles faisaient figurer dans les sujets prioritaires une alimentation saine fournie par des systèmes agroalimentaires durables[386].

Cette question prioritaire a également été reprise par la coalition d'action pour une alimentation saine provenant de systèmes alimentaires durables pour tous, qui réunit des acteurs mondiaux et des pays en vue d'harmoniser,

d'adopter et de soutenir des mesures visant à atteindre cette vision partagée[387]. Lors du Sommet Nutrition pour la croissance qui s'est tenu en 2021 à Tokyo, 181 parties prenantes venues de 78 pays ont pris 396 nouveaux engagements dans le domaine de la nutrition[388]. Dorénavant, il sera essentiel de développer des bases de données étoffées qui nous informeront sur les mesures de transformation des systèmes, y compris de soutien à l'alimentation et à l'agriculture, prises dans les différentes régions du monde, pour que nous sachions si les engagements se sont traduits en mesures d'action publique. Si l'on veut qu'un cadre de suivi permette de rendre compte plus précisément de l'avancement de ces engagements et d'assurer le respect du principe de responsabilité, il est crucial de combler les déficits de données et de travaux de recherche sur les estimations du soutien public actuel et sur les éléments prouvant les effets du soutien à l'alimentation et à l'agriculture[1]. La base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA, Global Database on the Implementation of Nutrition Action), par exemple, permet de suivre les actions prises par les pouvoirs publics dans le domaine de la nutrition et de publier des mises à jour sur le sujet[238].

L'élaboration de l'infrastructure de base de données nécessaire impliquera que l'on établisse une collaboration avec les parties prenantes concernées dans les organisations internationales, les administrations et les groupes de réflexion axés sur la recherche. La collecte de données permettant le suivi des politiques réorientées doit être institutionnalisée[389] et assortie d'objectifs.

Tout d'abord, il est essentiel de favoriser l'adoption d'un ensemble de définitions cohérentes et reconnues à l'échelle internationale, de façon à obtenir une mesure précise du soutien à l'alimentation et à l'agriculture. Cette action doit être menée conjointement avec un renforcement de la base de données du Consortium des organisations internationales pour la mesure de l'environnement politique de l'agriculture (Consortium Ag-Incentives, voir le chapitre 3) sur deux aspects: i) combler le déficit de données sur les estimations du soutien public, et pour ce faire, améliorer les données sur les subventions aux consommateurs, collecter des données sur les subventions et les dépenses ciblant des pratiques intelligentes face au climat ainsi que la préservation des ressources naturelles et la résilience, ce qui permettra de se faire une idée plus juste des dépenses et investissements publics qui sont les plus susceptibles de contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires; et ii) élargir les estimations du soutien public à des pays qui présentent un profil de soutien particulier et/ou rencontrent des problèmes spécifiques concernant les systèmes agroalimentaires régionaux.

D'autres bases de données et d'autres réseaux peuvent avoir une importance à des fins de suivi et d'évaluation. Le Réseau international pour la recherche, le suivi et l'aide à l'action concernant l'alimentation et l'obésité/les maladies non transmissibles (INFORMAS) est une plateforme mondiale mise en place pour suivre et comparer les environnements alimentaires, les politiques des États et les actions du secteur privé de différents pays[390].

Le fait de disposer d'indicateurs comparables de l'efficacité des initiatives de réorientation du soutien sur les différents acteurs et parties prenantes intervenant tout au long de la chaîne de valeur permet aussi d'accroître la transparence et de comparer les réformes entre pays[391]. Au niveau des communautés, le suivi peut se faire selon la méthode PMERL (suivi, évaluation, réflexion et apprentissage participatifs). Cette méthode permet aux groupes les plus défavorisés dans les communautés de faire entendre leur voix et de prendre part au processus[392]. Les politiques qui favorisent un accès libre aux données renforcent la transparence et la responsabilité dans l'évaluation des performances et des effets des politiques réorientées et réduisent les possibilités que des secteurs agroalimentaires dominants influencent la refonte du processus d'action publique[393].

Les indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI), par exemple, possèdent une plateforme de données interactive en ligne qui permet de suivre des données et informations essentielles sur la recherche-développement agricole dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Cet outil fournit des mécanismes transparents et accessibles de suivi des effets des

mesures réorientées[389]. Enfin, il est important de communiquer les effets des changements apportés par la réorientation sur les producteurs et les consommateurs de produits agricoles et sur les parties prenantes concernées tout au long de la chaîne de valeur, pour faire en sorte que ces changements reçoivent un appui et puissent être maintenus. Pour ce faire, on peut rechercher une communauté de vues et un partage des connaissances grâce aux réseaux et aux communications entre les groupes de parties prenantes. Ce point est considéré comme étant un aspect essentiel du processus de développement et de la diffusion du changement dans le système agroalimentaire[367].

L'élaboration et la mise à jour des données seront primordiales aux fins du suivi et de l'évaluation. De plus, un examen rigoureux modélisé aide à déterminer si le soutien réorienté produit les conséquences recherchées. À cet égard, le suivi modélisé doit indiquer si le coût des aliments nutritifs a baissé et si l'alimentation saine est devenue plus abordable durant la mise en œuvre, et ce de façon durable et inclusive. Les effets de synergie avec d'autres processus de planification du développement et les investissements connexes, et notamment avec les ODD (1, 2, 3, 5, 10, 12 et 13, par exemple), doivent devenir évidents. Les éléments factuels produits doivent former la base sur laquelle l'évaluation contribue à déceler les éventuels points à améliorer qui sont communiqués aux pouvoirs publics. ■

CÔTE D'IVOIRE
Une vendeuse locale pose devant ses légumes dans la commune d'Adjamé, à Abidjan.
©Shutterstock.com/Mitz

CHAPTIRE 5
CONCLUSION

L'*État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* de cette année devrait dissiper tous les doutes qui subsisteraient quant au fait que le monde régresserait dans ses efforts de lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes. Dans seulement huit ans, nous atteindrons l'horizon 2030, année butoir des objectifs de développement durable (ODD). La distance qui nous sépare de bon nombre des cibles de l'ODD 2 ne fait que croître chaque année, alors que l'échéance de 2030 se rapproche. Des efforts sont déployés pour progresser vers la réalisation de l'ODD 2, mais ils se révèlent insuffisants dans un contexte toujours plus difficile et incertain.

Comme indiqué au chapitre 2, en 2021, entre 702 et 828 millions de personnes souffraient de la faim dans le monde. C'est environ 180 millions de plus qu'au lancement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la majeure partie de cette augmentation (150 millions de personnes) ayant été enregistrée depuis 2019, avant la pandémie de covid-19. De plus, en 2021, près d'une personne sur trois, soit environ 2,31 milliards de personnes dans le monde, se trouvait dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. C'est près de 350 millions de personnes de plus qu'en 2019, l'année d'avant la pandémie. De plus en plus, les régimes alimentaires sains, essentiels pour améliorer la sécurité alimentaire et prévenir toutes les formes de malnutrition, sont hors de portée des populations dans toutes les régions du monde. En 2020, année la plus récente pour laquelle des données soient disponibles, près de 3,1 milliards de personnes se trouvaient dans l'impossibilité financière d'avoir un régime alimentaire sain, ce qui représente 112 millions de personnes de plus qu'en 2019.

Des sept cibles mondiales en matière de nutrition pour 2030, seuls les chiffres de l'allaitement maternel exclusif et du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans ont connu une amélioration depuis 2012. Aucune région n'a montré de progrès dans la baisse de la prévalence de l'obésité chez l'adulte, et la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de cinq ans est en augmentation dans plus de la moitié des pays d'Afrique australe, d'Océanie, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique du Sud et des Caraïbes. En outre, les dernières estimations disponibles en matière de nutrition s'appuient sur des données collectées avant 2020, qui ne tiennent pas entièrement compte des régressions anticipées à l'échelle mondiale sous l'effet de la pandémie de covid-19.

Les choses ne se sont pas beaucoup améliorées au premier semestre 2022. Les effets persistants de la pandémie continuent de limiter les progrès et de créer des retours en arrière, ce qui contribue à une reprise économique lente et inégale selon les pays, dont les efforts de lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes connaissent aussi un fléchissement. La guerre en Ukraine perturbe par ailleurs les chaînes d'approvisionnement et influent sur les prix des céréales, des engrais et de l'énergie à l'échelle mondiale. Sur le marché mondial, les prix des denrées alimentaires et de l'énergie explosent et atteignent des niveaux jamais observés depuis des décennies. Les perspectives

de croissance économique mondiale pour 2022 ont été revues nettement à la baisse. Les événements climatiques extrêmes, de fréquence et d'intensité croissantes, restent d'importants perturbateurs de la production agricole et des chaînes d'approvisionnement, et se répercutent sur la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé et les moyens d'existence dans de nombreux pays.

L'intensification des principaux moteurs récents de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (à savoir les conflits, les extrêmes climatiques et les chocs économiques), conjuguée aux coûts élevés des aliments nutritifs et aux inégalités croissantes, continueront de peser sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Il en sera ainsi jusqu'à ce que les systèmes agroalimentaires soient modifiés en profondeur, deviennent plus résilients, et permettent de fournir des aliments nutritifs à moindre coût et des régimes alimentaires sains abordables pour tous, de manière durable et inclusive.

Le rapport de cette année reconnaît le fait que le contexte de récession actuel rend encore plus difficile, pour bien des gouvernements, d'accroître leur budget à investir dans la transformation des systèmes agroalimentaires. Parallèlement, il avance que l'on peut et doit faire beaucoup avec les ressources disponibles. L'une des recommandations clés qui en ressort préconise que les gouvernements commencent à repenser la manière de répartir leurs budgets publics afin d'en améliorer le rapport coût-efficacité et coût-efficience en vue de réduire le coût des aliments nutritifs et d'accroître la disponibilité et l'abordabilité des régimes alimentaires sains, dans le cadre de systèmes agroalimentaires durables qui ne laissent personne de côté.

Le chapitre 3 nous apprend qu'à l'échelle mondiale, sur la période 2013-2018, les gouvernements ont alloué en moyenne près de 630 milliards d'USD par an au secteur alimentaire et agricole. L'aide ciblant les producteurs agricoles s'est élevée en moyenne à 446 milliards d'USD par an en valeur nette, toutes mesures incitatives et dissuasives (liées aux prix et destinées aux agriculteurs) confondues. Environ 111 milliards d'USD annuels ont été dépensés par les gouvernements pour la fourniture de services généraux au secteur, tandis que les consommateurs de denrées alimentaires ont reçu chaque année, en moyenne, 72 milliards d'USD de subventions publiques. Globalement, ces 630 milliards d'USD annuels ne sont pas un petit montant, si on les compare avec d'autres sources de financement importantes. Par exemple, d'après l'édition 2021 du rapport intitulé *Global Landscape of Climate Finance*, le total des financements consacrés au climat (qui connaît une augmentation considérable) a atteint 632 milliards d'USD en 2019-2020[394], ce qui est proche de l'estimation faite dans ce rapport du soutien à l'alimentation et à l'agriculture. Alors que les gouvernements dépensent des montants similaires de ressources publiques pour soutenir l'alimentation et l'agriculture, les systèmes agroalimentaires ne produisent pas les résultats nécessaires pour atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Les producteurs agricoles reçoivent la part du lion de cette aide à l'échelle mondiale (environ 70 pour cent). Les gouvernements, en particulier dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, offrent aux agriculteurs des prix de soutien en s'appuyant sur des mesures aux frontières (liées ou non aux droits de douanes), des dispositifs de contrôle des prix du marché et des subventions publiques (souvent liées à la production d'un produit agricole spécifique ou à l'utilisation d'un intrant agricole particulier). En comparaison, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à faible revenu ont moins de latitude budgétaire et recourent généralement à des politiques commerciales pour protéger les consommateurs plutôt que les producteurs.

Non seulement le montant de l'aide publique est important, mais selon la manière dont ce montant est alloué, il peut soutenir ou contrer les efforts en faveur du développement durable – comme il est souligné à la section 3.2. Les distorsions créées par les mesures aux frontières, les interventions sur le marché et les subventions se répercutent sur les décisions en matière de commerce, de production et de consommation, ce qui n'est pas sans conséquences pour l'environnement, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les mesures aux frontières influent sur la disponibilité, la diversité et les prix des denrées alimentaires sur les marchés intérieurs.

Si certaines de ces mesures visent des objectifs stratégiques importants, dont la sécurité sanitaire des aliments, les gouvernements pourraient s'employer davantage à réduire les barrières commerciales pour les aliments nutritifs tels que les fruits, les légumes et les légumes secs, afin d'accroître la disponibilité et l'abordabilité de ces aliments et de réduire le coût des régimes alimentaires sains.

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les dispositifs de contrôle des prix du marché, tels que les politiques de prix minimum ou fixe pour le consommateur, ciblent en écrasante majorité des produits agricoles tels que le blé, le maïs, le riz et le sucre, dans l'intention de stabiliser ou d'accroître les revenus des exploitations agricoles tout en assurant la fourniture de denrées de base à des fins de sécurité alimentaire. Cependant, ces politiques pourraient contribuer aux mauvais régimes alimentaires observés partout dans le monde.

Les subventions allouées à certains produits agricoles ou facteurs de production spécifiques ont fortement contribué à accroître la production et à faire baisser les prix des céréales (en particulier le maïs, le blé et le riz), mais aussi ceux du bœuf et du lait, ce qui s'est ressenti positivement sur la sécurité alimentaire et les revenus agricoles. Ces subventions ont aussi indirectement soutenu le développement et l'utilisation de meilleures technologies et de nouveaux intrants agricoles, ce qui a renforcé la productivité des produits subventionnés. D'un autre côté, ces types de subventions ont aussi entraîné d'importantes distorsions du marché à l'intérieur et à l'extérieur de frontières qui n'existent généralement pas sur un marché concurrentiel. D'une certaine manière, elles ont créé *de facto* des conditions qui ont (relativement) dissuadé de produire des aliments nutritifs. Dans certains pays, elles ont aussi encouragé les monocultures, mis fin à la culture de certains produits nutritifs, et découragé la production de certaines denrées n'offrant pas le même niveau d'aide. Les changements qui en ont résulté au niveau de la production ont eu des conséquences directes sur le prix et la disponibilité des produits agricoles non subventionnés ou moins subventionnés et leurs dérivés, ce qui a dissuadé les populations de diversifier leurs régimes alimentaires.

Sous forme de services généraux, l'aide publique bénéficie aux acteurs du secteur alimentaire et agricole de manière plus collective, ce qui est en principe bon pour les petits exploitants, les femmes et les jeunes. Mais comme nous l'avons noté, ce type de soutien est nettement inférieur à l'aide apportée aux producteurs individuels sous forme d'incitations par les prix ou de subventions, et il est financé plus largement dans les pays à revenu élevé. Dans certains cas, les services, par exemple de R-D, sont presque automatiquement ciblés sur les producteurs d'aliments de base. Toutefois, cette autre forme d'aide, si elle est allouée par exemple à la recherche et développement, au transfert de connaissances, aux infrastructures, à l'inspection, aux services de commercialisation alimentaire et agricole, etc., peut jouer un rôle stratégique pour combler les écarts de productivité dans les pays à faible revenu. Un investissement plus important en faveur des services généraux des administrations publiques et davantage d'aides découplées de la production sont essentiels pour assurer la sécurité sanitaire des aliments et les disponibilités alimentaires et peuvent fortement contribuer à faire baisser les prix des aliments – y compris des aliments nutritifs. Pourtant, la fourniture, la mise en œuvre, la mise au point et la cohérence de ces types d'aides comportent d'importantes lacunes dans de nombreux pays.

Le présent rapport, s'il reconnaît les limites des données, a aussi montré que les subventions à destination des consommateurs représentaient la plus petite part de toute l'aide à l'alimentation et à l'agriculture. Des éléments factuels prouvent par ailleurs que les politiques et programmes de soutien aux consommateurs ont le potentiel de contribuer à augmenter la consommation d'aliments nutritifs. C'est particulièrement le cas des interventions bien ciblées (sur les ménages les plus pauvres ou les populations les plus vulnérables au plan nutritionnel, par exemple), explicitement conçues pour avoir des effets au plan nutritionnel (par exemple, les programmes axés sur la nutrition) et accompagnées d'une éducation en matière de nutrition.

Après avoir fait le point sur l'aide à l'alimentation et à l'agriculture dans le monde et par région, et sur la manière dont cette aide, d'après les données factuelles, semble influer sur les systèmes

agroalimentaires et les régimes alimentaires, le chapitre 4 apporte d'autres éléments intéressants. Il montre que la réaffectation de l'aide actuellement apportée à l'alimentation et à l'agriculture pourrait jouer un rôle important dans la fourniture de régimes alimentaires sains à moindre coût et, plus généralement, contribuer à donner aux populations les moyens de se les offrir.

S'il est vrai que les gouvernements devront mettre au point des stratégies de réaffectation de l'aide sur mesure, en fonction du contexte et des données factuelles du pays, le besoin de telles réformes se fera sentir dans la plupart des pays, compte tenu de l'ODD 2 dont il a été convenu au niveau international – et dans certains cas, des actions multilatérales bien coordonnées seront nécessaires pour permettre ces réformes. Ainsi, l'analyse des effets des différentes solutions possibles de réaffectation de l'aide à l'alimentation et à l'agriculture revêt aussi une importance stratégique au niveau mondial. À cet égard, l'analyse de scénarios fondés sur des modèles, présentée à la section 4.1, fournit des éléments de réflexion importants à garder à l'esprit:

- Une observation empirique générale est que réaffecter l'aide publique actuelle en faveur de l'agriculture dans toutes les régions du monde dans l'objectif de promouvoir la production d'aliments nutritifs (dont la production et la consommation sont faibles par rapports aux besoins alimentaires) contribuerait à rendre l'adoption d'un régime alimentaire sain moins coûteuse et plus abordable financièrement, à l'échelle mondiale et particulièrement dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure.
- La meilleure amélioration dans le sens de cet objectif spécifique serait obtenue en réaffectant les subventions publiques, particulièrement si elles devaient ne plus être attribuées aux producteurs mais aux consommateurs. Les subventions liées à des produits dont la consommation doit augmenter pour combler les écarts nutritionnels peuvent donner lieu à un schéma de consommation de régime alimentaire sain diversifié au mieux, et peuvent s'accompagner de réductions des émissions de gaz à effet de serre, en particulier si elles sont ciblées sur la consommation plutôt que sur la production. Toutefois, ces retombées positives pourraient être observées au détriment de la réduction de la pauvreté, des revenus agricoles, de la production agricole totale et du redressement économique, surtout si la réaffectation des subventions devait être ciblée au niveau de la production.
- Réaffecter l'aide au moyen de mesures aux frontières et de dispositifs de contrôle des prix aiderait aussi à progresser dans l'objectif de rendre les régimes alimentaires sains moins coûteux et plus abordables financièrement, bien que dans une proportion relativement moindre que dans le cas de subventions. Ce glissement vers une autre politique contribuerait cependant à réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole sans les retombées négatives possibles de la réaffectation des subventions publiques.
- À l'échelle mondiale, le compromis entre l'augmentation de l'abordabilité des régimes alimentaires sains et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole serait plus marqué si les subventions aux producteurs étaient réorientées vers les aliments nutritifs. Ceci parce qu'il faudrait alors accroître la production de produits laitiers, en particulier, pour permettre de combler certains besoins nutritionnels, en particulier dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire. Plus généralement, ce type de compromis peut être compensé si les pays passent à des technologies dont l'intensité d'émissions est relativement plus faible et, plus globalement, si la production et la consommation deviennent plus durables.
- Que ce soit par l'intermédiaire de mesures aux frontières, de dispositifs de contrôle du marché ou de subventions, les responsables de l'élaboration des politiques devront réorienter leur aide en tenant compte des effets potentiels, en termes d'inégalité, qui pourraient se faire jour si les petits exploitants (y compris les femmes et les jeunes) ne sont pas en position de se spécialiser dans la production d'aliments nutritifs du fait de ressources limitées.
- De plus, pour éviter d'autres compromis, les responsables de l'élaboration des politiques pourraient choisir de ne pas réorienter les subventions des producteurs vers les consommateurs, mais de mettre fin

progressivement aux subventions accordées aux producteurs en fonction de leur production de produits agricoles spécifiques ou de l'utilisation d'intrants spécifiques, et dont il est prouvé qu'elles ont un effet de distorsion, sont néfastes pour l'environnement et ne favorisent pas les aliments nutritifs. Les ressources devraient être réaffectées vers des subventions accordées aux producteurs sans lien avec la production mais conçues de manière à tenir compte de la nutrition, à promouvoir l'adoption de technologies à faible intensité d'émissions, et qui intégreraient d'autres conditions liées à l'environnement.

- Les responsables de l'élaboration des politiques pourraient aussi vouloir tirer parti des éléments factuels mis en évidence par le présent rapport, qui montrent qu'une subvention financière en faveur de produits agricoles dont la consommation doit augmenter conformément aux recommandations nutritionnelles d'un pays est une politique très efficace. Les subventions destinées aux consommateurs représentent généralement la plus petite part de toute l'aide octroyée à l'alimentation et à l'agriculture dans le monde; les gouvernements devront donc leur allouer des ressources supplémentaires importantes.
- Lorsque l'agriculture est toujours essentielle à l'économie et à la création d'emploi, en particulier dans les pays à revenu faible et dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'aide apportée par des services gouvernementaux devra être augmentée. Il faudra cependant le faire en établissant soigneusement l'ordre des priorités, de manière à s'assurer que les écarts de productivité sont comblés là où c'est le plus nécessaire et que la transformation agricole aide effectivement à augmenter les revenus, la résilience et la disponibilité d'aliments nutritifs; tous ces éléments contribueront à réduire le coût de ces aliments nutritifs pour le consommateur.

Pour tirer parti des possibilités offertes par la réaffectation de l'aide, les pays devront tenir des discussions multilatérales. La réorientation des mesures aux frontières, des dispositifs de contrôle des prix du marché et des subventions devra tenir compte des engagements pris par les pays et des flexibilités dont ils bénéficient dans le cadre des règles actuelles de l'OMC, ainsi que des questions soulevées par les négociations en cours. Fait non négligeable, la réaffectation des subventions agricoles, si elle est entreprise par de nombreux pays, pourrait même ouvrir un nouveau chapitre dans les négociations commerciales du secteur agricole à l'OMC. Les pays pourraient trouver de nouvelles bases de discussion sur la manière de discipliner l'aide intérieure qui crée des distorsions au plan commercial. Une solution pourrait être d'assouplir l'octroi aux producteurs d'aliments nutritifs de subventions pour des produits spécifiques, et, dans le cadre des négociations sur l'accès au marché qui intègrent les droits de douane, les pays pourraient envisager de réduire le niveau consolidé de droits de douane sur les fruits, les légumes, les légumineuses et autres produits importants pour des régimes alimentaires sains, afin de favoriser le commerce de ces produits.

Les responsables de l'élaboration des politiques, dans les pays à revenu faible et peut-être aussi dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, doivent surmonter deux obstacles. Premièrement, ils devront atteindre des compromis dans la réaffectation du soutien à l'alimentation et à l'agriculture afin d'atteindre plusieurs objectifs de transformation inclusive de l'agriculture, en restant dans l'alignement de l'objectif de réduire le coût et d'accroître l'abordabilité des régimes alimentaires sains. Deuxièmement, compte tenu de leurs faibles budgets, ils pourraient aussi devoir mobiliser d'importants financements pour passer à la vitesse supérieure dans la fourniture de services généraux en vue de combler efficacement les écarts de productivité dans la production d'aliments nutritifs. À cet égard, l'aide publique internationale (par exemple des organisations financières internationales, des banques régionales de développement, du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire [GAFSP], etc.) sera essentielle pour faciliter la transition vers un niveau plus élevé de soutien sous forme de services généraux, en particulier dans les pays à faible revenu.

Le présent rapport montre aussi que rendre les aliments nutritifs plus largement accessibles et abordables est une condition nécessaire mais insuffisante pour que les consommateurs

soient en mesure de choisir, de privilégier et de consommer une nourriture saine. Le lien avec des politiques complémentaires de promotion des régimes alimentaires sains est donc essentiel au succès. Au sein des systèmes agroalimentaires, la section 4.2 a fait ressortir l'importance de politiques favorisant le passage à des schémas de consommation sains dans les environnements alimentaires et le comportement des consommateurs. Il pourrait s'agir de mettre en œuvre des limites obligatoires ou des cibles volontaires pour améliorer la qualité nutritionnelle des boissons et des aliments transformés, de faire passer des lois sur le marketing des aliments et de mettre en œuvre des politiques d'étiquetage nutritionnel et d'approvisionnement sain afin de faire en sorte que les aliments servis ou vendus aux institutions publiques contribuent à des régimes alimentaires sains. Combiner des politiques d'utilisation des terres à d'autres politiques complémentaires pour remédier aux problèmes des déserts et des bourbiers alimentaires peut aussi être très important.

Comme nous l'avons montré à la section 4.1, la réaffectation de l'aide peut engendrer des compromis dont les effets peuvent être négatifs pour certaines parties prenantes. Dans ce cas, des politiques de protection sociale peuvent être nécessaires pour limiter ces éventuels effets négatifs, en particulier les pertes de revenus à court terme ou les incidences négatives sur les moyens d'existence, surtout au sein des populations les plus vulnérables. Des politiques environnementales, des politiques relatives au système de santé et des politiques en matière de transport et d'énergie sont nécessaires pour renforcer les résultats positifs de la réaffectation de l'aide en termes d'efficacité, d'égalité, de nutrition, de santé, d'atténuation des changements climatiques et d'environnement. Les services de santé qui protègent les groupes pauvres et vulnérables dont les régimes alimentaires n'apportent pas tous les nutriments nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires sont particulièrement pertinents dans le contexte de la réaffectation des aides. Négliger les difficultés et problèmes de transport pourrait aussi entraver ces efforts et les rendre inefficaces.

Le succès de la réaffectation de l'aide aux politiques alimentaires et agricoles dépendra aussi du contexte politique, des intérêts des parties prenantes, de la concentration de la puissance commerciale, ainsi que des mécanismes de gouvernance et des cadres réglementaires en place pour faciliter le processus de réforme – problématique importante au cœur de la section 4.3. Compte tenu de la diversité du contexte politique de chaque pays, il sera déterminant de disposer d'institutions fortes aux niveaux local, national et mondial, et d'engager et d'inciter les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et des organisations internationales à appuyer les efforts de réaffectation de l'aide. Pour de nombreux pays, les solutions de transformation des systèmes agroalimentaires offriront un cadre pour canaliser les efforts de réaffectation de l'aide. L'engagement des petites et moyennes entreprises et des groupes de la société civile, ainsi qu'une gouvernance transparente et des garanties permettant de prévenir et de gérer les conflits d'intérêts, seront essentiels pour équilibrer les inégalités de pouvoir au sein des systèmes agroalimentaires.

Pour conclure, la nécessité de réaligner le soutien aux politiques alimentaires et agricoles n'est pas une question nouvelle; elle a néanmoins gagné en ampleur et est devenue une problématique spécifique dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 (avant, pendant et après), qui a ouvert des voies de transformation des systèmes agroalimentaires et a réitéré l'appel en faveur d'une coalition pour l'action dans ce domaine. Une coalition pour la réorientation du soutien public à l'alimentation et l'agriculture a ainsi été formée avec la participation d'organisations internationales, d'organisations à but non lucratif, de gouvernements, d'agriculteurs et d'autres organisations[395]. L'objectif de cette coalition est d'aider les pays qui ont manifesté le désir de réaffecter leur soutien à l'alimentation et l'agriculture, l'un des aspects importants étant que les priorités de cette coalition sont définies sur la base de preuves scientifiques.

De nombreux travaux de recherche et rapports récents ont été consacrés aux avantages de réaligner et de réorienter les politiques de soutien à l'agriculture en vue de transformer les systèmes agroalimentaires pour en améliorer l'efficacité et la durabilité environnementale, comme évoqué dans le présent rapport. Toutefois, l'association, les synergies et les liens entre les politiques de

soutien à l'alimentation et à l'agriculture et le coût des aliments nutritifs qui constituent un régime alimentaire sain n'étaient pas suffisamment étudiés avant l'édition du présent rapport. C'est la nécessité de combler ce manque de connaissances qui a motivé le thème de l'analyse de cette année, dans l'espoir que les nouveaux éléments présentés et que les recommandations formulées sur les politiques contribueront à donner une place plus importante aux régimes alimentaires sains dans l'agenda mondial de réaffectation de l'aide à l'alimentation et à l'agriculture, dans la perspective d'atteindre l'ODD 2 et de générer des retombées positives en faveur des autres ODD, notamment les ODD 3 (Bonne santé et bien-être), 10 (Réduction des inégalités), 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique). ■

SERBIE
Champ de blé sous un ciel bleu.
©Shutterstock.com/ Zeljko Radojko

ANNEXES

ANNEXE 1A
Tableaux statistiques du chapitre 2 152

ANNEXE 1B
Notes méthodologiques relatives aux indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition 177

ANNEXE 2
Méthodes employées dans le chapitre 2 193

ANNEXE 3
Série de données actualisée relative au coût et à l'abordabilité d'une alimentation saine, 2017-2020 202

ANNEXE 4
Indicateurs relatifs au soutien public: sources, couverture et méthode 209

ANNEXE 5
Définitions relatives aux données sur les droits de douane et aux groupes d'aliments 214

ANNEXE 6
Résultats de différents scénarios modélisés globaux 216

ANNEXE 7
Glossaire 220

ANNEXE 1A
TABLEAUX STATISTIQUES DU CHAPITRE 2

TABLEAU A1.1 PROGRÈS ACCOMPLIS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET DES CIBLES NUTRITIONNELLES MONDIALES: PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION, DE L'INSÉCURITE ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, DE CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION, DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF ET DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
MONDE	12,2	9,0	7,7	10,7	21,8	28,1	6,7	26,2	22,0	5,6	5,7	11,8	13,1	28,5	29,9	37,1	43,8	15,0	14,6
Pays les moins avancés	27,9	22,9	19,5	22,9	49,7	56,2	7,3	38,9	33,7	3,2	3,4	4,9	6,0	39,1	39,4	45,7	53,3	16,2	15,6
Pays en développement sans littoral	27,3	20,0	16,2	21,4	44,5	53,8	5,6	36,2	30,2	4,3	3,9	8,3	9,4	32,0	32,9	45,4	52,8	14,3	13,9
Petits États insulaires en développement	17,7	15,3	21,8	23,4	46,0	48,9	5,6	21,1	20,6	6,3	6,6	18,8	20,9	28,2	29,2	36,8	40,3	11,2	11,1
Pays à faible revenu	31,0	29,6	22,1	26,3	54,5	61,5	7,0	40,0	35,1	3,8	3,7	6,5	7,5	38,5	38,3	42,7	52,3	14,6	14,2
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	18,4	12,7	11,0	15,3	27,6	37,3	9,7	35,5	28,7	4,4	4,6	6,9	8,1	41,7	41,6	40,1	49,6	20,3	19,6
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	6,9	<2,5	3,1	4,6	12,9	16,5	1,7	10,1	8,1	8,2	8,4	11,7	13,3	17,6	17,7	28,8	25,7	7,1	7,1
Pays à revenu élevé	<2,5	<2,5	1,5	1,6	8,2	7,5	0,3[a]	3,5	3,3	7,2	7,8	22,4	24,3	13,0	13,5	n.d.	n.d.	7,6	7,6
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	23,0	18,7	16,2	21,3	35,4	45,6	6,8	36,6	30,9	3,8	3,8	6,8	7,9	37,9	37,5	42,8	51,8	15,5	15,0

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
AFRIQUE	**21,1**	**19,1**	**17,7**	**22,0**	**46,5**	**55,5**	**6,0**	**34,5**	**30,7**	**5,0**	**5,3**	**11,5**	**12,8**	**39,2**	**38,9**	**35,5**	**44,4**	**14,1**	**13,7**
Afrique du Nord	**8,2**	**6,1**	**9,9**	**9,9**	**28,7**	**31,1**	**6,6**	**22,7**	**21,4**	**12,0**	**13,0**	**23,0**	**25,2**	**31,9**	**31,1**	**40,7**	**39,8**	**12,4**	**12,2**
Algérie	6,7	<2,5	13,0	6,2	22,9	19,0	2,7	12,6	9,3	13,5	12,9	24,7	27,4	32,9	33,3	25,4	28,6	7,3	7,3
Égypte	6,4	5,1	8,4	7,1	27,8	27,3	9,5	22,5	22,3	15,8	17,8	29,3	32,0	31,0	28,3	52,8	39,5	n.d.	n.d.
Libye	n.d.	n.d.	11,2	20,7	29,1	39,4	10,2	29,3	43,5	25,6	25,4	30,0	32,5	28,6	29,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	5,5	5,6	6,0	9,7	26,7	31,6	2,6	16,4	12,9	11,8	11,3	23,4	26,1	29,8	29,9	27,8	35,0	17,5	17,3
Soudan	18,9	12,8	13,4[b,c]	17,4[b,c]	41,4[b,c]	50,7[b,c]	16,3	36,0	33,7	2,5	2,7	n.d.	n.d.	36,8	36,5	41,0	54,6	n.d.	n.d.
Tunisie	4,3	3,1	9,1	12,6	18,2	28,0	2,1	9,1	8,6	10,9	16,5	24,6	26,9	30,4	32,1	8,5	13,5	7,5	7,5
Afrique du Nord (hors Soudan)	**6,1**	**4,6**	**9,1**	**8,2**	**26,0**	**26,8**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**26,8**	**29,5**	**n.d.**	**n.d.**	**40,6**	**35,0**	**11,5**	**11,4**
Afrique subsaharienne	**24,4**	**22,0**	**19,5**	**24,8**	**50,7**	**60,9**	**5,9**	**36,6**	**32,3**	**3,8**	**4,0**	**8,0**	**9,2**	**41,2**	**40,7**	**34,6**	**45,1**	**14,4**	**14,0**
Afrique de l'Est	**35,1**	**29,2**	**22,9**	**27,3**	**58,7**	**65,8**	**5,2**	**38,9**	**32,6**	**4,0**	**4,0**	**5,3**	**6,4**	**31,4**	**31,9**	**48,6**	**59,2**	**13,8**	**13,4**
Burundi	n.d.	n.d.					4,8	56,8	57,6	2,3	3,1	4,4	5,4	31,1	38,5	69,3	71,9	15,5	15,1
Comores	18,0	20,4	n.d.	27,4	n.d.	79,7	n.d.	32,3	22,6	10,9	9,6	6,7	7,8	32,8	33,8	11,4	n.d.	24,2	23,7
Djibouti	31,3	13,5	n.d.	16,5	n.d.	49,2	n.d.	31,7	34,0	7,2	7,2	12,3	13,5	31,0	32,3	12,4	n.d.	n.d.	n.d.
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	50,1	49,1	1,7	2,1	4,1	5,0	36,2	37,0	68,7	n.d.	n.d.	n.d.
Éthiopie	37,1	24,9	14,5	19,6	56,2	56,2	7,2	42,8	35,3	2,5	2,6	3,6	4,5	22,4	23,9	52,0	58,8	n.d.	n.d.
Kenya	28,5	26,9	15,0[b,c]	26,1[b,c]	50,7[b,c]	69,5[b,c]	4,2	27,8	19,4	4,6	4,5	5,9	7,1	28,4	28,7	31,9	61,4	11,7	11,5
Madagascar	33,4	48,5	n.d.	10,3	n.d.	61,1	6,4	47,9	40,2	1,8	1,5	4,3	5,3	37,5	37,8	41,9	50,6	17,5	17,1
Malawi	22,5	17,8	47,7[b,c]	51,0[b,c]	78,1[b,c]	81,3[b,c]	0,6	43,8	37,0	5,7	4,7	4,8	5,8	30,6	31,4	70,8	59,4	14,9	14,5
Maurice	5,1	7,8	5,2	9,1	13,0	28,2	n.d.	9,0[g]	8,7[g]	7,4[g]	7,6[g]	9,6	10,8	19,2	23,5	n.d.	n.d.	17,0	17,1
Mozambique	n.d.	n.d.	n.d.	40,4	n.d.	73,7	4,4	42,9	37,8	5,7	6,0	6,1	7,2	48,8	47,9	40,0	n.d.	14,1	13,8
Ouganda	n.d.	n.d.	19,2[b,c]	23,2[b,c]	63,4[b,c]	72,5[b,c]	3,5	34,1	27,9	3,9	4,0	4,3	5,3	31,3	32,8	62,2	65,5	n.d.	n.d.
République-Unie de Tanzanie	28,4	22,6	20,6[b,c]	25,8[b,c]	48,8[b,c]	57,6[b,c]	3,5	38,3	32,0	4,7	5,5	6,9	8,4	40,3	38,9	48,7	57,8	10,7	10,5
Rwanda	35,3	35,8					1,1	40,5	32,6	5,7	5,2	4,7	5,8	18,3	17,2	83,8	80,9	8,2	7,9
Seychelles	2,8	2,5	3,2[b,c]	n.d.	14,3[b,c]	n.d.	n.d.	8,0	7,4	9,6	9,8	12,4	14,0	23,5	25,1	n.d.	n.d.	11,0	11,7

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Somalie	n.d.	n.d.	n.d.	41,6	n.d.	77,4	n.d.	31,1	27,4	3,1	2,9	7,0	8,3	44,0	43,1	5,3	33,7	n.d.	n.d.
Soudan du Sud	–	n.d.	n.d.	62,3b	n.d.	86,4b	n.d.	32,1	30,6	6,4	5,7	n.d.	n.d.	34,7	35,6	44,5	n.d.	n.d.	n.d.
Zambie	52,5	30,9	22,4[b,c]	32,6[b,c]	51,2[b,c]	69,5[b,c]	4,2	41,3	32,3	6,2	5,7	6,8	8,1	30,5	31,5	59,9	69,9	11,9	11,6
Zimbabwe	n.d.	n.d.	35,5	31,3	64,7	73,0	2,9	31,4	23,0	4,7	3,6	14,3	15,5	30,0	28,9	31,3	41,9	12,8	12,6
Afrique centrale	**34,9**	**30,5**	**n.d.**	**36,6**	**n.d.**	**71,9**	**6,2**	**38,0**	**36,8**	**4,4**	**4,8**	**6,7**	**7,9**	**46,1**	**43,2**	**28,5**	**44,0**	**12,8**	**12,5**
Angola	52,2	20,8	21,0	30,4[b,c]	66,5	77,7[b,c]	4,9	32,4	37,7	2,9	3,5	6,8	8,2	45,9	44,5	n.d.	37,4	12,0	15,3
Cameroun	15,9	6,7	22,3	26,7	49,9	55,8	4,3	32,5	27,2	6,9	9,6	9,8	11,4	41,2	40,6	19,9	39,4	9,6	12,0
Congo	34,0	31,6	42,6	55,5	82,0	88,7	8,2	23,4	18,0	5,1	5,1	8,3	9,6	53,1	48,8	20,2	32,9	9,4	11,6
Gabon	14,3	17,2					n.d.	17,2	14,4	6,5	7,4	13,5	15,0	55,3	52,4	5,1	n.d.	11,4	14,2
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,5	19,7	8,8	9,3	6,8	8,0	47,4	44,5	7,4	n.d.	n.d.	n.d.
République centrafricaine	39,6	52,2	n.d.	61,8	n.d.	81,3	5,2	41,4	40,1	3,5	2,6	6,4	7,5	47,9	46,8	33,0	36,2	11,5	14,5
République démocratique du Congo	34,6	39,8	n.d.	39,2	n.d.	72,3	6,4	42,8	40,8	4,6	4,2	5,6	6,7	46,4	42,4	36,4	53,6	8,7	10,8
Sao Tomé-et-Principe	9,0	13,5	n.d.	14,1	n.d.	54,6	4,1	18,3	11,8	2,7	4,0	10,7	12,4	45,7	44,2	50,3	63,1	5,1	6,6
Tchad	37,8	32,7					13,9	38,7	35,0	2,4	3,4	5,1	6,1	49,2	45,4	3,2	16,2	n.d.	n.d.
Afrique australe	**5,0**	**8,8**	**9,0**	**10,4**	**21,6**	**23,7**	**3,2**	**24,3**	**23,3**	**12,1**	**12,1**	**25,0**	**27,1**	**28,5**	**30,3**	**n.d.**	**33,5**	**14,3**	**14,2**
Afrique du Sud	18,2	18,0	28,9[b,c]	32,6[b,c]	53,2[b,c]	57,9[b,c]	n.d.	24,1	18,4	4,3	5,0	15,1	17,2	24,7	25,2	22,1	n.d.	15,7	15,5
Botswana	3,4	6,9	n.d.	8,0[c,d]	n.d.	19,0[c,d]	3,4	23,6	23,2	12,8	12,9	26,1	28,3	28,6	30,5	n.d.	31,6	14,3	14,2
Eswatini	22,6	21,9	18,4[b,c]	25,4[b,c]	46,4[b,c]	55,6[b,c]	n.d.	24,4	22,8	10,6	11,0	17,5	18,9	31,3	32,5	20,3	30,0	15,9	15,6
Lesotho	9,2	11,0	n.d.	18,3	n.d.	67,0	2,0	29,2	22,6	10,6	9,7	14,9	16,5	30,0	30,7	43,8	63,8	10,5	10,3
Namibie	13,7	34,7	n.d.	30,9[b,c]	n.d.	54,4[b,c]	2,1	37,7	32,1	7,0	7,2	14,9	16,6	28,3	27,9	52,9	59,0	14,8	14,6
Afrique de l'Ouest	**12,2**	**12,5**	**11,6**	**19,1**	**40,0**	**57,0**	**6,9**	**34,9**	**30,9**	**2,3**	**2,7**	**7,4**	**8,9**	**52,9**	**51,8**	**22,1**	**33,9**	**15,6**	**15,2**
Bénin	12,0	7,4	10,4[b,c]	13,8[b,c]	55,0[b,c]	67,9[b,c]	5,0	33,8	31,3	1,6	2,2	8,2	9,6	55,5	55,2	32,5	41,4	17,2	16,9
Burkina Faso	17,5	18,0	10,0[b,c]	18,5[b,c]	41,8[b,c]	52,6[b,c]	8,1	33,9	25,5	1,7	2,6	4,5	5,6	53,3	52,5	38,2	57,9	13,5	13,1
Cabo Verde	11,0	17,7	n.d.	6,4[b,c]	n.d.	35,4[b,c]	n.d.	12,2[g]	9,7[g]	n.d.	n.d.	10,3	11,8	26,9	24,3	59,6	n.d.	n.d.	n.d.
Côte d'Ivoire	18,3	4,4	6,2[b,c]	9,4[b,c]	34,1[b,c]	42,8[b,c]	6,1	29,3	17,8	2,5	2,8	8,7	10,3	52,2	50,9	11,8	23,1	15,8	15,5

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Gambie	21,7	21,6	n.d.	27,1	n.d.	58,0	5,1	22,4	16,1	1,9	2,3	8,7	10,3	56,4	49,5	33,2	53,6	17,2	16,8
Ghana	11,2	4,1	5,1b,c	5,6b,c	38,3b,c	36,6b,c	6,8	22,2	14,2	2,2	2,9	9,4	10,9	44,2	35,4	45,7	42,9	14,5	14,2
Guinée	n.d.	n.d.	44,3	48,9	72,5	73,3	9,2	33,8	29,4	4,1	5,7	6,4	7,7	50,9	48,0	20,4	33,4	n.d.	n.d.
Guinée-Bissau	16,6	31,7	n.d.	29,2b,c	n.d.	75,0b,c	7,8	29,7	28,0	2,7	3,4	7,9	9,5	49,9	48,1	38,3	59,3	21,8	21,1
Libéria	35,8	38,3	38,6	37,3	79,7	80,6	3,4	35,6	28,0	3,2	4,7	8,6	9,9	43,6	42,6	27,8	55,2	n.d.	n.d.
Mali	13,3	9,8					9,3	30,9	25,7	1,6	2,1	7,2	8,6	58,2	59,0	20,2	40,5	n.d.	n.d.
Mauritanie	9,4	10,1	4,6b,c	7,2b,c	26,3b,c	45,3b,c	11,5	27,0	24,2	1,9	2,7	11,0	12,7	45,1	43,3	26,7	40,3	n.d.	n.d.
Niger	18,4	19,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,8	48,3	46,7	0,9	1,9	4,5	5,5	49,1	49,5	23,3	21,6	n.d.	n.d.
Nigéria	7,1	12,7	11,0b	19,1b,c	34,7b	58,5b,c	6,5	38,0	35,3	2,5	2,7	7,4	8,9	54,9	55,1	14,7	28,7	n.d.	n.d.
Sénégal	18,1	7,5	7,5b,c	11,2b,c	39,0b,c	49,2b,c	8,1	19,8	17,2	1,5	2,1	7,6	8,8	55,9	52,7	39,0	40,8	18,9	18,5
Sierra Leone	46,7	27,4	26,7b,c	31,5b,c	75,8b,c	86,7b,c	5,4	35,4	26,8	3,4	4,7	7,4	8,7	47,9	48,4	31,2	54,0	14,9	14,4
Togo	27,7	18,8	16,1b,c	18,8b,c	60,4b,c	62,5b,c	5,7	27,4	23,8	1,7	2,4	7,1	8,4	47,4	45,7	62,1	64,3	16,3	16,1
Afrique subsaharienne (Soudan compris)	**24,1**	**21,7**	**19,3**	**24,5**	**50,3**	**60,5**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**7,7**	**8,9**	**n.d.**	**n.d.**	**34,8**	**45,5**	**14,4**	**14,0**
ASIE*	**13,6**	**8,4**	**6,7**	**9,5**	**17,6**	**23,9**	**8,9**	**28,1**	**21,8**	**4,9**	**5,2**	**6,1**	**7,3**	**31,1**	**32,7**	**39,0**	**45,0**	**17,8**	**17,3**
Asie centrale	**14,2**	**2,9**	**1,7**	**3,9**	**9,2**	**17,1**	**2,3**	**15,4**	**10,0**	**8,5**	**5,6**	**15,6**	**17,7**	**28,8**	**28,1**	**29,2**	**44,6**	**5,6**	**5,4**
Kazakhstan	7,3	<2,5	n.d.	<0,5[b,c]	n.d.	2,7[b,c]	3,1	11,1	6,7	11,5	8,8	19,0	21,0	27,3	28,7	31,8	37,8	6,1	5,4
Kirghizistan	8,5	5,3	n.d.	1,0[b,c]	n.d.	6,6[b,c]	2,0	16,0	11,4	7,6	5,8	14,4	16,6	34,1	35,8	56,0	45,6	5,6	5,5
Ouzbékistan	14,7	<2,5	1,9	5,6	11,2	23,5	1,8	14,2	9,9	8,6	5,0	14,4	16,6	28,7	24,8	23,8	49,5	5,3	5,3
Tadjikistan	38,7	8,6					5,6	26,5	15,3	5,6	3,5	12,2	14,2	31,0	35,2	32,6	35,8	5,7	5,6
Turkménistan	4,2	3,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,1	13,0	7,6	5,0	3,8	16,3	18,6	25,3	26,6	10,9	56,5	5,0	4,9
Asie de l'Est*	**6,9**	**<2,5**	**1,0**	**1,4**	**6,1**	**7,1**	**1,7**	**7,5**	**4,9**	**6,8**	**7,9**	**4,9**	**6,0**	**15,5**	**16,1**	**28,5**	**22,0**	**5,1**	**5,1**
Chine	7,0	<2,5					1,9	7,4	4,7	7,2	8,3	5,0	6,2	14,8	15,5	27,6	20,8	5,0	5,0
Chine – RAS de Hong-Kong	<2,5	<2,5					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chine – RAS de Macao	16,0	4,8					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Chine (continentale)	7,1	<2,5					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Province chinoise de Taïwan	4,3	3,5					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	27,0	28,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Japon	<2,5	3,2	<0,5	0,9	2,6	3,8	n.d.	6,6	5,5	2,0	2,4	3,6	4,3	19,7	19,0	n.d.	n.d.	9,6	9,5
Mongolie	29,6	3,6	3,4	5,0	21,0	25,7	0,9	12,6	7,1	10,2	10,1	17,9	20,6	14,3	14,5	65,7	58,0	5,5	5,4
République de Corée	<2,5	<2,5	<0,5[b,c]	0,7	4,8[b,c]	5,3	n.d.	2,2	2,2	7,7	8,8	4,1	4,7	13,7	13,5	n.d.	n.d.	5,4	5,8
République populaire démocratique de Corée	33,8	41,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,5	26,1	18,2	1,3	1,9	5,9	6,8	31,7	33,9	68,9	71,4	n.d.	n.d.
Asie de l'Est (hors Chine continentale)	**5,6**	**6,8**	**<0,5**	**0,9**	**3,9**	**4,8**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**8,5**	**8,4**
Asie du Sud-Est	**17,0**	**5,9**	**2,4**	**3,4**	**15,9**	**18,8**	**8,2**	**30,5**	**27,4**	**5,8**	**7,5**	**5,4**	**6,7**	**25,0**	**27,2**	**33,5**	**45,1**	**12,4**	**12,3**
Brunéi Darussalam	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,5	12,7	8,4	9,3	12,1	14,1	14,8	16,7	n.d.	n.d.	12,1	10,8
Cambodge	17,0	6,3	16,9	15,1	48,9	50,0	9,7	34,4	29,9	2,1	2,1	3,1	3,9	46,1	47,1	72,8	65,2	12,6	12,1
Indonésie	19,2	6,5	0,7[b]	0,7[b,c]	6,0[b]	6,0[b,c]	10,2	34,5	31,8	8,2	11,1	5,5	6,9	27,0	31,2	40,9	50,7	10,2	10,0
Malaisie	3,2	2,5	7,8	6,3	17,4	15,4	9,7	18,3	20,9	6,0	6,1	13,1	15,6	30,1	32,0	n.d.	40,3	11,3	11,3
Myanmar	27,8	3,1	n.d.	3,7	n.d.	25,5	6,7	31,9	25,2	2,2	1,5	4,6	5,8	39,4	42,1	23,6	51,2	12,5	12,3
Philippines	14,4	5,2	n.d.	4,8[b,c]	n.d.	43,8[b,c]	5,6	32,2	28,7	3,4	4,2	5,4	6,4	16,9	12,3	33,0	54,9	20,4	20,1
République démocratique populaire lao	22,4	5,1	n.d.	8,3	n.d.	31,8	9,0	40,7	30,2	2,3	3,0	4,1	5,3	36,3	39,5	39,7	44,4	17,7	17,3
Singapour	n.d.	n.d.	1,0	0,7	2,8	4,6	n.d.	3,2	2,8	4,0	4,8	5,6	6,1	11,5	13,0	n.d.	n.d.	9,7	9,6
Thaïlande	11,9	8,8	4,2	10,5	15,1	33,8	7,7	13,9	12,3	8,7	9,2	7,9	10,0	22,1	24,0	12,3	14,0	10,8	10,5
Timor-Leste	32,2	26,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	52,8	48,8	3,0	2,6	2,9	3,8	26,8	29,9	50,8	65,0	n.d.	n.d.
Viet Nam	15,5	5,7	n.d.	0,6b,c	n.d.	7,6b,c	5,8	25,9	22,3	4,2	6,0	1,6	2,1	17,0	20,6	17,0	24,0	8,4	8,2
Asie du Sud	**19,9**	**15,3**	**13,2**	**18,8**	**27,7**	**39,4**	**14,1**	**40,2**	**30,7**	**2,9**	**2,5**	**4,5**	**5,4**	**48,3**	**48,2**	**47,4**	**57,0**	**27,2**	**26,4**
Afghanistan	36,1	29,8	14,8	22,5[b,c]	45,1	70,0[b,c]	5,1	44,7	35,1	5,3	3,9	4,4	5,5	37,5	42,6	n.d.	57,5	n.d.	n.d.
Bangladesh	14,2	11,4	13,3	10,7	32,2	31,7	9,8	38,1	30,2	1,7	2,1	2,8	3,6	35,7	36,7	64,1	62,6	29,0	27,8
Bhoutan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	30,2	22,4	6,1	5,2	5,2	6,4	39,8	38,6	48,7	53,2	11,9	11,7

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Inde	21,6	16,3					17,3	41,7	30,9	2,4	1,9	3,1	3,9	53,2	53,0	46,4	58,0	n.d.	n.d.
Iran (République islamique d')	5,2	4,1	9,5	7,7	48,0	42,4	n.d.	6,1	6,3	[8,4g]	[9,4g]	23,3	25,8	22,8	24,1	53,1	n.d.	n.d.	n.d.
Maldives	n.d.	n.d.	n.d.	2,2	n.d.	13,4	9,1	17,2	14,2	5,8	4,6	6,7	8,6	45,6	52,2	45,3	63,0	12,0	11,7
Népal	16,8	5,5	10,4	13,6	29,5	37,8	12,0	40,3	30,4	1,4	1,8	3,3	4,1	35,9	35,7	69,6	62,1	22,6	21,8
Pakistan	17,6	16,9	0,9[b,c]	8,7[c,e]	14,0[b,c]	32,6[c,e]	7,1	43,4	36,7	4,6	3,4	7,1	8,6	42,7	41,3	37,0	47,8	n.d.	n.d.
Sri Lanka	14,0	3,4	0,7[b,c]	1,1[b,c]	5,9[b,c]	10,0[b,c]	15,1	16,8	16,0	1,2	1,3	4,1	5,2	33,5	34,6	75,8	80,9	16,6	15,9
Asie du Sud (hors Inde)	**15,4**	**13,1**	**7,4**	**10,1**	**27,2**	**35,8**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**8,2**	**9,5**	**n.d.**	**n.d.**	**49,9**	**54,7**	**n.d.**	**n.d.**
Asie de l'Ouest	**7,7**	**10,0**	**8,3**	**9,1**	**27,0**	**31,1**	**3,5**	**17,8**	**13,9**	**9,0**	**8,3**	**27,2**	**29,8**	**31,7**	**32,5**	**32,3**	**32,5**	**10,0**	**9,9**
Arabie saoudite	4,8	3,7					n.d.	5,5	3,9	6,2	7,6	32,8	35,4	25,8	27,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arménie	12,3	3,5	n.d.	1,0[b,c]	n.d.	10,7[b,c]	4,4	14,0	9,1	14,8	10,8	18,3	20,2	17,6	17,3	34,1	44,5	8,0	9,0
Azerbaïdjan	4,8	<2,5	<0,5	<0,5	5,9	9,5	n.d.	17,2	16,3	11,1	9,4	17,7	19,9	34,7	35,1	10,8	n.d.	7,0	7,3
Bahreïn	n.d.	n.d.					n.d.	[6,3g]	[5,1g]	[5,6g]	[6,4g]	27,6	29,8	36,3	35,4	n.d.	n.d.	10,2	11,9
Chypre	7,6	<2,5					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,4	21,8	12,0	13,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Émirats arabes unis	8,0	5,6	n.d.	0,8[b]	n.d.	7,5[b]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	29,0	31,7	24,0	24,3	n.d.	n.d.	12,7	12,7
Géorgie	4,1	7,6	7,0	9,5	31,8	38,8	0,6	9,2	5,7	13,7	7,6	19,3	21,7	26,9	27,5	54,8	20,4	4,8	6,1
Iraq	17,9	15,9					3,0	19,2	11,6	9,2	9,0	28,0	30,4	29,8	28,6	19,4	25,8	n.d.	n.d.
Israël	<2,5	<2,5	1,3[b,c]	2,0[b,c]	11,0[b,c]	14,2[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,8	26,1	11,5	12,9	n.d.	n.d.	8,0	7,8
Jordanie	5,5	16,9	14,3	17,0	30,2	43,0	n.d.	7,9	7,3	5,7	7,1	33,1	35,5	30,5	37,7	22,7	25,4	13,9	13,8
Koweït	<2,5	2,7	4,9	4,9	12,6	12,2	2,5	4,8	6,0	7,9	7,1	35,6	37,9	21,1	23,7	n.d.	n.d.	9,9	9,9
Liban	10,9	10,9	n.d.	10,2	n.d.	29,1	n.d.	12,9	10,4	19,8	19,7	29,7	32,0	25,4	28,3	n.d.	n.d.	9,3	9,2
Oman	9,6	9,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,3	11,3	12,2	3,0	4,8	24,3	27,0	29,0	29,1	n.d.	23,2	10,6	10,5
Palestine	n.d.	n.d.	n.d.	3,5[b,c]	n.d.	28,7[b,c]	1,3	10,3	7,8	8,1	8,5	n.d.	n.d.	30,5	31,0	28,7	38,9	8,5	n.d.
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	[6,0g]	[4,6g]	[13,1g]	[13,9g]	32,4	35,1	27,1	28,1	29,3	n.d.	7,5	7,3
République arabe syrienne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	27,6	29,6	19,2	18,2	25,1	27,8	31,7	32,8	42,6	28,5	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Türkiye	<2,5	<2,5					1,7	n.d.[h]	n.d.[h]	n.d.[h]	n.d.[h]	29,5	32,1	n.d.	n.d.	41,6	40,7	11,6	11,4
Yémen	27,8	41,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	47,4	37,2	2,9	2,7	14,6	17,1	61,5	61,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie centrale et Asie du Sud	**19,7**	**14,9**	**12,8**	**18,2**	**27,0**	**38,6**	**13,6**	**39,2**	**29,8**	**3,1**	**2,7**	**4,9**	**5,9**	**47,5**	**47,5**	**46,6**	**56,4**	**26,4**	**25,5**
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est*	**9,5**	**2,5**	**1,4**	**2,0**	**8,8**	**10,5**	**4,1**	**16,0**	**13,4**	**6,5**	**7,7**	**5,0**	**6,2**	**18,2**	**19,5**	**30,4**	**31,1**	**8,1**	**8,0**
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	**7,9**	**8,2**	**9,0**	**9,5**	**27,8**	**31,1**	**5,1**	**20,3**	**17,8**	**10,5**	**10,8**	**25,3**	**27,7**	**31,8**	**31,8**	**37,4**	**37,1**	**11,2**	**11,1**
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**9,3**	**7,8**	**7,9**	**12,3**	**27,6**	**37,3**	**1,3**	**12,8**	**11,3**	**7,3**	**7,5**	**22,2**	**24,2**	**18,2**	**17,2**	**34,1**	**37,3**	**8,7**	**8,7**
Caraïbes	**18,7**	**16,0**	**n.d.**	**33,6**	**n.d.**	**65,0**	**2,8**	**13,2**	**11,8**	**6,4**	**6,6**	**22,0**	**24,7**	**28,7**	**29,2**	**29,7**	**27,3**	**10,1**	**9,9**
Antigua-et-Barbuda	n.d.	n.d.	n.d.	7,1	n.d.	33,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,1	18,9	16,7	17,2	n.d.	n.d.	9,1	9,1
Bahamas	n.d.	n.d.	n.d.	3,4	n.d.	17,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	29,5	31,6	13,3	14,5	n.d.	n.d.	13,2	13,1
Barbade	6,1	3,4	n.d.	7,4	n.d.	31,1	n.d.	7,6	6,6	10,8	11,4	20,9	23,1	16,9	17,0	19,7	n.d.	n.d.	n.d.
Cuba	<2,5	<2,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,0	7,1	7,0	9,2	10,0	22,6	24,6	20,2	19,3	48,6	40,6	5,2	5,3
Dominique	5,4	6,9					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,6	27,9	20,1	20,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Grenade	n.d.	n.d.	n.d.	7,5[b,c]	n.d.	22,3[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,1	21,3	18,9	19,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Haïti	52,9	47,2	n.d.	45,2	n.d.	82,5	3,7	23,9	20,4	3,6	3,7	19,4	22,7	47,6	47,7	39,3	39,9	n.d.	n.d.
Jamaïque	7,4	6,9	25,3	23,1	48,3	50,3	3,3	6,8	8,5	7,2	6,8	22,3	24,7	19,5	19,9	23,8	n.d.	14,7	14,6
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,4	18,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	19,2	6,7					n.d.	8,0	5,9	7,8	7,6	24,5	27,6	28,0	26,4	8,0	4,6	11,4	11,3
Sainte-Lucie	n.d.	n.d.	4,5[b,c]	n.d.	22,2[b,c]	n.d.	n.d.	2,7	2,8	6,5	6,9	17,4	19,7	14,1	14,3	3,5	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Kitts-et-Nevis	n.d.	n.d.	8,1[b,c]	6,4[b,c]	21,1[b,c]	26,9[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,4	22,9	16,0	15,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Vincent-et-les Grenadines	7,9	7,6	n.d.	10,3[b,c]	n.d.	33,3[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,2	23,7	17,3	17,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	11,1	7,5	n.d.	10,2	n.d.	43,3	n.d.	8,5	8,7	9,5	11,0	16,3	18,6	17,8	17,7	21,5	n.d.	12,5	12,4
Amérique centrale	**7,9**	**8,0**	**6,4**	**7,5**	**29,3**	**32,1**	**0,9**	**17,9**	**16,6**	**6,6**	**6,3**	**25,1**	**27,3**	**15,2**	**14,6**	**21,6**	**31,9**	**8,8**	**8,7**
Belize	5,7	7,4	n.d.	6,0[b,c]	n.d.	42,3[b,c]	1,8	17,5	13,3	9,0	8,0	22,0	24,1	21,2	20,5	14,7	33,2	8,7	8,6

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Costa Rica	4,4	3,4	1,8[b,c]	2,8[b,c]	12,2[b,c]	15,9[b,c]	1,8	7,0	8,6	8,3	8,1	22,9	25,7	12,3	13,7	32,5	25,3	7,3	7,5
El Salvador	9,1	7,7	13,8	14,7	42,2	46,5	2,1	16,0	11,2	6,0	6,6	22,2	24,6	9,9	10,6	31,4	46,7	10,4	10,3
Guatemala	18,9	16,0	16,1	20,7	42,7	55,9	0,8	47,5	42,8	5,4	5,1	18,9	21,2	11,0	7,4	49,6	53,2	11,2	11,0
Honduras	22,3	15,3	14,2[b,c]	17,9[b,c]	41,6[b,c]	49,9[b,c]	n.d.	22,7	19,9	5,0	5,7	19,0	21,4	16,6	18,0	30,7	n.d.	11,0	10,9
Mexique	4,4	6,1	3,6[b,c]	3,7[b,c]	25,6[b,c]	26,1[b,c]	1,4	12,7	12,1	6,7	6,3	26,8	28,9	15,9	15,3	14,4	27,1	8,0	7,9
Nicaragua	23,3	18,6					n.d.	17,4	14,1	7,2	7,5	21,5	23,7	13,3	15,7	31,7	n.d.	10,8	10,7
Panama	21,6	5,8					n.d.	20,0	14,7	10,1	10,8	20,6	22,7	22,1	21,2	n.d.	n.d.	10,2	10,1
Amérique du Sud	**8,8**	**6,8**	**6,0**	**12,1**	**23,4**	**36,6**	**1,4[a]**	**10,2**	**8,6[a]**	**7,7**	**8,2[a]**	**21,1**	**23,0**	**18,4**	**17,3**	**42,0**	**n.d.**	**8,6**	**8,6**
Argentine	3,7	3,7	5,8	13,0	19,2	37,0	1,6	7,8	7,8	12,4	12,9	26,3	28,3	12,7	11,9	32,0	n.d.	7,1	7,3
Bolivie (État plurinational de)	26,8	13,9					2,0	20,3	12,7	9,0	8,8	18,3	20,2	28,6	24,4	64,3	55,7	7,3	7,2
Brésil	6,5	4,1	1,9	7,3	18,3	28,9	n.d.	6,3	6,1	6,9	7,3	20,1	22,1	18,3	16,1	38,6	n.d.	8,4	8,4
Chili	3,1	2,6	2,9[b,c]	3,8[b,c]	10,8[b,c]	17,4[b,c]	0,3	1,9	1,6	10,4	9,8	26,1	28,0	7,9	8,7	n.d.	n.d.	6,0	6,2
Colombie	11,2	8,2					1,6	12,9	11,5	5,2	5,8	20,4	22,3	22,1	21,2	42,9	36,7	10,0	10,0
Équateur	22,4	15,4	6,0[b,c]	12,8[b,c]	20,7[b,c]	36,8[b,c]	3,7	24,1	23,1	7,3	9,8	18,1	19,9	17,3	17,2	n.d.	n.d.	11,3	11,2
Guyana	7,1	4,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,4	14,4	9,0	5,9	6,6	17,9	20,2	34,4	31,7	31,3	21,1	15,8	15,6
Paraguay	9,5	8,7	1,2[b,c]	5,6[b,c]	8,3[b,c]	25,3[b,c]	1,0	9,6	4,6	10,1	12,0	18,2	20,3	22,2	23,0	24,4	29,6	8,2	8,1
Pérou	18,8	8,3	13,5	20,5	37,2	50,5	0,4	18,8	10,8	8,7	8,0	18,1	19,7	20,6	20,6	67,4	65,3	9,5	9,4
Suriname	9,7	8,2	n.d.	7,2	n.d.	35,9	5,5	8,7	8,0	3,8	4,0	24,4	26,4	20,3	21,0	2,8	8,9	14,9	14,7
Uruguay	3,9	<2,5	6,8	7,3	21,6	23,0	1,4	8,9	6,5	9,8	10,3	26,0	27,9	13,2	15,0	n.d.	57,7	7,9	7,6
Venezuela (République bolivarienne du)	8,4	22,9					n.d.	12,5	10,6	6,4	6,7	24,0	25,6	20,9	24,2	n.d.	n.d.	8,6	9,1
OCÉANIE	**6,7**	**5,6**	**2,8**	**3,7**	**11,1**	**12,9**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**25,8**	**28,1**	**14,4**	**16,0**	**n.d.**	**n.d.**	**7,8**	**7,9**
Australie et Nouvelle-Zélande	**<2,5**	**<2,5**	**2,8**	**3,6**	**10,6**	**12,4**	**n.d.**	**2,4**	**2,3[a]**	**12,9**	**16,9**	**27,0**	**29,3**	**7,6**	**8,8**	**n.d.**	**n.d.**	**6,2**	**6,4**
Australie	<2,5	<2,5	2,8	3,6	10,8	11,9	n.d.	2,1	2,1	14,2	18,5	26,7	29,0	7,4	8,5	n.d.	n.d.	6,3	6,5
Nouvelle-Zélande	<2,5	<2,5	2,8	3,5	10,0	14,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	28,4	30,8	8,8	10,4	n.d.	n.d.	5,9	5,7

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande)	**20,9**	**18,0**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**9,0**	**40,3**	**41,4**	**7,3**	**8,0**	**21,3**	**23,6**	**32,9**	**33,9**	**56,9**	**61,1**	**10,0**	**9,9**
Mélanésie	**23,2**	**19,5**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**42,7**	**43,6**	**7,4**	**8,2**	**20,1**	**22,3**	**33,3**	**34,2**	**56,9**	**61,1**	**10,1**	**9,9**
Fidji	3,7	5,7	n.d.	4,2[b,c]	n.d.	19,3[b,c]	n.d.	8,5	7,5	4,8	5,2	27,7	30,2	31,5	32,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Salomon	12,5	18,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,5	31,9	29,3	3,5	4,0	19,9	22,5	38,4	37,7	73,7	76,2	n.d.	n.d.
Nouvelle-Calédonie	9,6	6,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	27,4	21,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	47,2	48,4	8,1	8,9	19,0	21,3	33,4	34,4	56,1	59,7	n.d.	n.d.
Vanuatu	6,9	11,9	n.d.	2,4[b,c]	n.d.	23,3[b,c]	n.d.	27,3	28,7	4,8	4,9	22,6	25,2	24,1	28,5	39,5	n.d.	11,0	10,9
Micronésie	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**16,5**	**15,2**	**4,5**	**4,8**	**43,2**	**45,9**	**27,9**	**29,1**	**66,4**	**63,6**	**9,4**	**9,3**
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,5	36,2	32,2	4,1	4,2	50,7	52,9	29,7	30,6	27,3	43,1	n.d.	n.d.
Kiribati	5,3	4,2	n.d.	8,0[b,c]	n.d.	41,0[b,c]	3,5	15,8	14,9	2,4	2,4	43,5	46,0	31,8	32,6	66,4	63,6	n.d.	n.d.
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	42,9	45,8	22,7	25,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,3	15,0	3,1	3,7	59,6	61,0	29,5	29,6	67,2	n.d.	n.d.	n.d.
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	53,1	55,3	27,3	28,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie	**3,6**	**4,2**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**7,5**	**6,7**	**8,3**	**8,4**	**44,9**	**47,6**	**25,6**	**27,4**	**51,6**	**61,3**	**8,1**	**8,1**
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	53,8	55,9	25,8	27,1	n.d.	n.d.	3,5	3,5
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	46,8	50,0	25,9	27,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie française	3,8	4,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	3,4	4,4	n.d.	3,4[b,c]	n.d.	23,6[b,c]	3,1	5,7	6,8	6,7	7,1	44,7	47,3	24,5	26,8	51,3	70,3	n.d.	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (Membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	6,0[b,c]	n.d.	23,2[b,c]	1,1	6,7	2,6	13,2	12,6	45,4	48,2	27,2	28,5	52,2	39,6	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10,0	9,7	6,2	6,4	48,6	51,6	26,0	27,5	34,7	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**<2,5**	**<2,5**	**1,3**	**1,2**	**9,1**	**7,6**	**n.d.**	**4,4[a]**	**4,0[a]**	**9,3[a]**	**8,6[a]**	**25,0**	**26,9**	**13,1**	**14,6**	**n.d.**	**n.d.**	**7,0**	**7,0**
Amérique du Nord**	**<2,5**	**<2,5**	**1,0**	**0,8**	**9,9**	**8,1**	**0,2**	**2,8**	**3,2**	**8,8**	**9,1**	**32,9**	**35,5**	**9,9**	**11,7**	**25,5**	**25,8**	**7,9**	**7,9**
Bermudes	19,4	10,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Canada	<2,5	<2,5	0,6[b,c]	1,0[b,c]	5,0[b,c]	6,5[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	11,2	11,8	27,1	29,4	8,8	10,4	n.d.	n.d.	6,2	6,4
États-Unis d'Amérique	<2,5	<2,5	1,1[b]	0,7[b,c]	10,5[b]	8,2[b,c]	0,1	2,7	3,2	8,6	8,8	33,6	36,2	10,0	11,8	25,5	25,8	8,1	8,0
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe	**<2,5**	**<2,5**	**1,5**	**1,4**	**8,7**	**7,4**	**n.d.**	**5,3[a]**	**4,5[a]**	**9,6[a]**	**8,3[a]**	**21,4**	**22,9**	**14,5**	**16,0**	**n.d.**	**n.d.**	**6,6**	**6,5**
Europe de l'Est	**<2,5**	**<2,5**	**1,5**	**1,3**	**11,2**	**9,7**	**n.d.**	**7,9[a]**	**6,6[a]**	**13,5[a]**	**9,9[a]**	**22,0**	**23,4**	**19,2**	**20,5**	**n.d.**	**n.d.**	**6,2**	**6,1**
Bélarus	<2,5	<2,5					n.d.	4,0	3,9	9,2	6,8	23,0	24,5	19,1	20,6	19,0	21,7	4,9	5,1
Bulgarie	4,9	3,0	1,9	2,9	14,9	15,5	6,3	7,5	6,4	8,2	5,7	23,2	25,0	22,5	23,6	n.d.	n.d.	9,4	9,6
Fédération de Russie	<2,5	<2,5	0,7	<0,5[b]	8,2	5,5[b]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,9	23,1	20,0	21,1	n.d.	n.d.	6,0	5,8
Hongrie	<2,5	<2,5	1,4	2,1	11,3	10,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,5	26,4	19,6	19,7	n.d.	n.d.	8,6	8,8
Pologne	<2,5	<2,5	1,8	0,9	8,9	7,4	n.d.	2,3	2,3	5,9	6,7	21,5	23,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,7	5,9
République de Moldova	34,3	6,7	1,6	4,9	19,3	24,9	n.d.	7,1	4,9	6,2	4,3	17,5	18,9	26,0	26,1	36,4	n.d.	5,0	5,0
Roumanie	<2,5	<2,5	5,6	3,7	19,3	13,4	n.d.	10,6	9,7	9,5	6,7	20,7	22,5	22,1	22,7	n.d.	n.d.	8,3	8,2
Slovaquie	5,5	3,8	1,1	1,6	6,2	7,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,1	20,5	22,3	23,5	n.d.	n.d.	8,0	7,6
Tchéquie	<2,5	<2,5	0,7	1,6	5,8	5,8	n.d.	2,4	2,5	5,9	6,6	24,5	26,0	20,0	21,1	n.d.	n.d.	7,9	7,8
Ukraine	<2,5	2,8	2,0	3,2	19,8	22,7	n.d.	19,1	15,9	25,7	17,0	22,7	24,1	14,4	17,7	19,7	n.d.	5,4	5,6
Europe du Nord	**<2,5**	**<2,5**	**1,8**	**1,3**	**6,7**	**4,6**	**n.d.**	**3,4[a]**	**2,9[a]**	**7,5[a]**	**8,3[a]**	**23,7**	**25,8**	**10,6**	**12,0**	**n.d.**	**n.d.**	**6,1**	**6,0**
Danemark	<2,5	<2,5	1,0	1,4	5,9	5,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,1	19,7	11,5	12,2	n.d.	n.d.	5,3	5,3
Estonie	<2,5	<2,5	0,9	0,8	9,5	7,9	1,5	1,3	1,2	5,1	5,7	20,1	21,2	20,7	21,7	n.d.	n.d.	4,4	4,3
Finlande	<2,5	<2,5	2,4	2,4	9,3	8,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,7	22,2	9,7	10,9	n.d.	n.d.	4,2	4,1
Irlande	<2,5	<2,5	3,4	3,2	8,9	6,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22,8	25,3	10,9	12,1	n.d.	n.d.	5,3	5,9
Islande	<2,5	<2,5	1,7	1,3	6,4	6,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,3	21,9	9,4	10,3	n.d.	n.d.	3,9	4,2
Lettonie	<2,5	<2,5	0,6	0,7	9,9	9,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22,4	23,6	20,9	21,6	n.d.	n.d.	4,5	4,5

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE[1]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE[1,2,3]		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (DE MOINS DE 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (18 ANS OU PLUS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON DE 0 À 5 MOIS		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Lituanie	<2,5	<2,5	2,5	1,9	15,3	9,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,0	26,3	18,8	19,9	n.d.	n.d.	4,5	4,5
Norvège	<2,5	<2,5	1,1	1,0	4,8	4,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,3	23,1	10,7	12,0	n.d.	n.d.	4,7	4,5
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	<2,5	<2,5	1,9	1,1	6,3	3,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,4	27,8	9,4	11,1	n.d.	n.d.	6,9	7,0
Suède	<2,5	<2,5	0,8	1,3	4,5	5,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,0	20,6	11,7	13,6	n.d.	n.d.	3,8	2,4
Europe du Sud	**<2,5**	**<2,5**	**1,7**	**2,3**	**9,9**	**8,9**	**n.d.**	**4,5[a]**	**4,0[a]**	**8,1[a]**	**8,0[a]**	**20,4**	**21,8**	**13,5**	**15,1**	**n.d.**	**n.d.**	**7,2**	**7,3**
Albanie	8,9	3,9	10,0	7,7	38,8	30,9	1,6	17,6	9,6	21,7	14,6	19,3	21,7	21,6	24,8	37,1	36,5	4,6	4,6
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,8	25,6	10,6	12,1	n.d.	n.d.	7,5	7,4
Bosnie-Herzégovine	<2,5	<2,5	1,5	2,8	9,6	12,6	n.d.	9,3	9,1	18,9	12,8	16,3	17,9	23,8	24,4	18,2	n.d.	3,4	3,4
Croatie	<2,5	<2,5	0,6	1,6	6,5	11,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22,5	24,4	20,4	21,0	n.d.	n.d.	4,8	5,1
Espagne	<2,5	<2,5	1,1	2,0	7,1	8,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22,4	23,8	12,0	13,4	n.d.	n.d.	8,2	8,3
Grèce	<2,5	<2,5	2,6	1,6[c,f]	15,8	6,8[c,f]	n.d.	2,1	2,2	14,2	13,9	23,2	24,9	12,8	15,1	n.d.	n.d.	8,7	8,7
Italie	<2,5	<2,5	1,2	1,9	8,6	6,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,7	19,9	11,8	13,6	n.d.	n.d.	7,0	7,0
Macédoine du Nord	5,0	3,3	3,6	6,0	15,1	20,9	3,4	5,8	4,1	13,4	10,0	20,8	22,4	17,2	19,3	23,0	27,5	8,8	9,1
Malte	<2,5	<2,5	1,5	1,4	5,9	5,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	27,5	28,9	12,3	13,7	n.d.	n.d.	7,0	6,3
Monténégro	5,5	<2,5	2,1	3,4	12,6	14,0	2,2	8,2	8,1	15,3	10,2	21,6	23,3	16,1	17,2	19,3	19,5	5,2	5,5
Portugal	<2,5	<2,5	4,1	3,2	14,7	11,6	0,6	3,8	3,3	7,6	8,5	19,0	20,8	12,0	13,2	n.d.	n.d.	8,5	8,9
Serbie	<2,5	3,3	1,7	3,8	11,4	14,1	2,6	6,2	5,3	15,5	10,8	20,0	21,5	21,8	22,8	13,4	23,6	4,6	4,5
Slovénie	<2,5	<2,5	0,9	0,6	12,3	7,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,8	20,2	20,2	21,8	n.d.	n.d.	6,2	6,1
Europe de l'Ouest	**<2,5**	**<2,5**	**1,3**	**1,1**	**5,2**	**4,4**	**n.d.**	**2,6[a]**	**2,3[a]**	**5,4[a]**	**6,0[a]**	**20,1**	**21,7**	**9,6**	**11,6**	**n.d.**	**n.d.**	**7,0**	**6,9**
Allemagne	<2,5	<2,5	1,0	1,1	4,1	3,5	0,3	1,5	1,6	3,7	4,1	20,7	22,3	9,6	11,7	n.d.	n.d.	6,8	6,6
Autriche	<2,5	<2,5	1,1	1,3	5,5	3,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,4	20,1	11,5	13,0	n.d.	n.d.	6,9	6,5
Belgique	<2,5	<2,5	n.d.	1,3	n.d.	4,8	0,4	2,7	2,3	4,5	5,1	20,7	22,1	11,3	13,6	n.d.	n.d.	6,9	7,3
France	<2,5	<2,5	1,6	1,0	6,8	5,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,1	21,6	8,8	10,6	n.d.	n.d.	7,4	7,4
Luxembourg	<2,5	<2,5	1,8	0,7	4,7	2,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,9	22,6	9,0	10,2	n.d.	n.d.	6,8	6,5
Pays-Bas	<2,5	<2,5	1,5	1,4	5,7	4,4	n.d.	1,5	1,6	4,1	5,0	18,6	20,4	10,9	12,8	n.d.	n.d.	6,2	6,2
Suisse	<2,5	<2,5	1,5	<0,5	4,8	2,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,0	19,5	9,6	11,3	n.d.	n.d.	6,5	6,5

NOTES:
1. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Afin de réduire la marge d'erreur, les estimations sont présentées sous forme de moyennes sur trois ans.
2. Estimation par la FAO du pourcentage des individus dans la population totale qui vivent dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire.
3. Les résultats au niveau des pays sont donnés uniquement pour les pays dont les estimations sont basées sur des données nationales officielles (voir la note c) ou sont présentés en tant qu'estimations provisoires fondées sur les données collectées par la FAO par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup©, de Geopoll ou de Kantar pour les pays dont les autorités nationales compétentes ont fourni une autorisation de publication. Il est toutefois à noter que le consentement à la publication n'implique pas nécessairement la validation des estimations par les autorités nationales concernées et que les estimations seront susceptibles d'être révisées dès que des données adéquates provenant de sources nationales officielles seront disponibles. Les agrégats aux niveaux mondial, régional et sous-régional reflètent les données collectées dans approximativement 150 pays.
4. Pour le calcul des moyennes sur trois ans, les estimations utilisées pour les années 2020 et 2021 correspondent au milieu de la fourchette projetée.
5. Les valeurs régionales correspondent aux estimations établies à partir du modèle pour l'année 2020. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2014 à 2020.
6. La collecte de données sur la taille et le poids des enfants à l'aide d'enquêtes auprès des ménages n'a pu se faire que de façon limitée en 2020 en raison des mesures de distanciation physique prises pour empêcher la propagation de la covid-19. Parmi les enquêtes nationales figurant dans la base de données, seules quatre ont été réalisées (au moins partiellement) en 2020. Les estimations relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral chez l'enfant reposent donc presque entièrement sur des données recueillies avant 2020 et ne tiennent pas compte des effets de la pandémie de covid-19.
7. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2005 à 2012.
8. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2014 à 2020, sauf pour la Chine, pour laquelle les dernières données disponibles remontent à 2013.
* Les agrégats régionaux concernant l'émaciation chez l'enfant de moins de 5 ans et l'insuffisance pondérale à la naissance excluent le Japon.
** Pour l'Amérique du Nord, les estimations de l'émaciation ont été dérivées à l'aide de modèles linéaires à effets mixtes, avec les sous-régions en tant qu'effets fixes; l'estimation des erreurs types (et des intervalles de confiance) n'a pas pu être effectuée, car on ne disposait de données que pour les États-Unis d'Amérique. On trouvera des informations supplémentaires sur la méthode dans De Onis, M., Blössner, M., Borghi, E., Frongillo, E.A. et Morris, R. 2004. «Estimates of global prevalence of childhood underweight in 1990 and 2015». *Journal of the American Medical Association*, 291(21): 2600-2606. Les modèles ont été sélectionnés sur la base du meilleur ajustement.
a. Faible couverture consécutive de la population; à interpréter avec précaution.
b. Chiffre basé sur les données nationales officielles.
c. S'agissant des années pour lesquelles on ne dispose pas de données nationales officielles, les valeurs sont des projections fondées sur des données ou estimations de la FAO. De plus amples informations sont fournies à l'**annexe 1B**.
d. L'estimation de l'insécurité alimentaire pour 2019 en Afrique du Sud est basée sur l'enquête générale nationale menée auprès des ménages en 2019 (avant la pandémie de covid-19); elle indique une prévalence de l'insécurité alimentaire grave et une prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave s'élevant respectivement à 7 pour cent et 17,3 pour cent de la population nationale.
e. Les données sur lesquelles reposent les estimations de l'insécurité alimentaire pour 2020 proviennent d'une enquête nationale sur l'évaluation de l'impact de la covid-19, qui couvre une période de référence de trois mois; la comparaison avec les autres données de la série peut donc être faussée.
f. Chiffre basé sur les données nationales officielles collectées en 2019 et 2020 par l'intermédiaire du projet EU-SILC.
g. Les données d'entrée les plus récentes datent d'avant 2000; à interpréter avec précaution.
h. En attente d'examen.

<2,5 = prévalence de la sous-alimentation inférieure à 2,5 pour cent; <0,5 = prévalence de l'insécurité alimentaire grave inférieure à 0,5 pour cent.
n.d. = données non disponibles.

TABLEAU A1.2 PROGRÈS ACCOMPLIS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET DES CIBLES NUTRITIONNELLES MONDIALES: NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES, EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ET SOUFFRANT DE CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION; NOMBRE DE NOURRISSONS EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN ET NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
MONDE	**798,9**	**702,7**	**569,3**	**830,2**	**1 609,1**	**2 187,4**	**45,4**	**173,7**	**149,2**	**37,0**	**38,9**	**574,3**	**675,7**	**519,5**	**570,8**	**49,9**	**59,4**	**20,9**	**20,5**
Pays les moins avancés	**207,3**	**242,6**	**183,7**	**241,7**	**467,7**	**593,8**	**10,9**	**51,8**	**50,2**	**4,2**	**5,0**	**22,5**	**30,8**	**83,6**	**101,4**	**12,7**	**16,5**	**4,9**	**4,9**
Pays en développement sans littoral	**102,1**	**106,7**	**76,5**	**114,0**	**210,9**	**286,9**	**4,2**	**24,4**	**22,7**	**2,9**	**2,9**	**19,3**	**24,5**	**34,3**	**42,4**	**6,4**	**8,2**	**2,2**	**2,2**
Petits États insulaires en développement	**10,4**	**10,6**	**14,5**	**16,3**	**30,6**	**33,9**	**0,3**	**1,3**	**1,3**	**0,4**	**0,4**	**8,1**	**9,5**	**4,6**	**4,9**	**0,4**	**0,5**	**0,1**	**0,1**
Pays à faible revenu	**138,5**	**197,0**	**129,0**	**175,3**	**318,5**	**409,4**	**7,2**	**36,1**	**36,1**	**3,5**	**3,8**	**17,4**	**22,6**	**48,4**	**59,9**	**8,1**	**11,3**	**3,0**	**3,0**
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	**489,1**	**424,0**	**339,9**	**508,7**	**857,8**	**1 242,6**	**33,0**	**117,3**	**96,9**	**14,5**	**15,5**	**128,2**	**162,1**	**319,2**	**356,0**	**26,9**	**34,0**	**14,4**	**13,9**
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	**157,6**	**n.c.**	**75,8**	**117,9**	**319,6**	**422,8**	**2,8**	**17,2**	**13,6**	**13,9**	**14,2**	**210,7**	**250,0**	**114,9**	**115,0**	**10,1**	**8,5**	**2,5**	**2,5**
Pays à revenu élevé	**n.c.**	**n.c.**	**18,3**	**19,0**	**97,8**	**90,5**	**0,2[a]**	**2,3**	**2,1**	**4,8**	**5,0**	**206,8**	**231,9**	**35,3**	**38,1**	**n.d.**	**n.d.**	**1,0**	**1,0**
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	**475,9**	**497,8**	**399,2**	**567,9**	**871,6**	**1 214,2**	**11,3**	**54,5**	**51,1**	**5,6**	**6,3**	**35,1**	**45,8**	**91,4**	**108,9**	**13,3**	**17,7**	**5,2**	**5,2**
AFRIQUE	**193,2**	**256,1**	**208,9**	**295,5**	**550,0**	**743,5**	**12,1**	**60,2**	**61,4**	**8,7**	**10,6**	**65,5**	**81,5**	**103,1**	**122,7**	**13,1**	**18,2**	**5,6**	**5,7**
Afrique du Nord	**15,3**	**15,0**	**22,1**	**24,3**	**64,2**	**76,5**	**1,9**	**5,8**	**6,2**	**3,1**	**3,8**	**30,2**	**35,7**	**17,6**	**18,9**	**2,3**	**2,2**	**0,7**	**0,7**
Algérie	2,2	n.c.	5,2	2,7	9,1	8,3	0,1	0,5	0,5	0,6	0,6	6,2	7,4	3,4	3,6	0,2	0,3	<0,1	<0,1
Égypte	4,9	5,2	7,8	7,3	25,7	27,9	1,1	2,4	2,8	1,7	2,3	15,6	18,4	6,9	7,0	1,3	0,9	n.d.	n.d.
Libye	n.d.	n.d.	0,7	1,4	1,9	2,7	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	1,2	1,4	0,5	0,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	1,7	2,1	2,1	3,6	9,3	11,7	0,1	0,5	0,4	0,4	0,4	5,2	6,2	2,7	2,9	0,2	0,2	0,1	0,1
Soudan	5,8	5,6	5,2[b,c]	7,6[b,c]	16,1[b,c]	22,2[b,c]	1,0	2,0	2,1	0,1	0,2	n.d.	n.d.	3,1	3,8	0,5	0,7	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Tunisie	0,4	0,4	1,0	1,5	2,0	3,3	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	1,9	2,2	0,9	1,0	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Afrique du Nord (hors Soudan)	**9,5**	**9,4**	**16,9**	**16,6**	**48,2**	**54,3**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**30,2**	**35,7**	**n.d.**	**n.d.**	**1,8**	**1,5**	**0,5**	**0,5**
Afrique subsaharienne	**177,9**	**241,1**	**186,8**	**271,3**	**485,8**	**667,0**	**10,1**	**54,3**	**55,2**	**5,6**	**6,8**	**35,3**	**45,9**	**85,4**	**103,8**	**10,9**	**16,0**	**4,9**	**5,0**
Afrique de l'Est	**103,5**	**130,0**	**89,3**	**121,7**	**228,9**	**293,0**	**3,5**	**23,4**	**22,1**	**2,4**	**2,7**	**9,3**	**12,7**	**26,5**	**33,8**	**6,1**	**8,3**	**1,9**	**1,9**
Burundi	n.d.	n.d.					0,1	1,0	1,2	<0,1	0,1	0,2	0,3	0,7	1,0	0,3	0,3	<0,1	<0,1
Comores	0,1	0,2	n.d.	0,2	n.d.	0,7	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Djibouti	0,2	0,1	n.d.	0,2	n.d.	0,5	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,3	0,2	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Éthiopie	28,3	28,6	14,7	22,6	56,7	64,7	1,2	6,3	5,9	0,4	0,4	1,6	2,4	4,8	6,6	1,6	2,0	n.d.	n.d.
Kenya	10,4	14,4	7,2[b,c]	14,0[b,c]	24,3[b,c]	37,4[b,c]	0,3	2,0	1,4	0,3	0,3	1,3	1,8	3,1	3,9	0,5	0,9	0,2	0,2
Madagascar	6,1	13,4	n.d.	2,8	n.d.	16,9	0,3	1,7	1,7	0,1	0,1	0,5	0,7	2,0	2,5	0,3	0,4	0,1	0,1
Malawi	2,8	3,4	8,0[b,c]	9,8[b,c]	13,1[b,c]	15,5[b,c]	<0,1	1,2	1,1	0,2	0,1	0,3	0,5	1,1	1,4	0,4	0,4	<0,1	<0,1
Maurice	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,4	n.d.	<0,1[g]	<0,1[g]	<0,1[g]	<0,1[g]	0,1	0,1	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Mozambique	n.d.	n.d.	n.d.	12,6	n.d.	23,1	0,2	1,9	1,9	0,2	0,3	0,7	1,0	2,9	3,5	0,4	n.d.	0,1	0,2
Ouganda	n.d.	n.d.	7,3[b,c]	10,6[b,c]	24,3[b,c]	33,2[b,c]	0,2	2,2	2,2	0,3	0,3	0,7	1,0	2,5	3,4	0,9	1,1	n.d.	n.d.
République-Unie de Tanzanie	10,9	13,5	10,6[b,c]	15,4[b,c]	25,1[b,c]	34,4[b,c]	0,3	3,2	3,1	0,4	0,5	1,6	2,2	4,4	5,3	0,8	1,2	0,2	0,2
Rwanda	3,1	4,6					<0,1	0,7	0,6	0,1	0,1	0,3	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	<0,1	<0,1
Seychelles	<0,1	n.c.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Somalie	n.d.	n.d.	n.d.	6,6	n.d.	12,3	n.d.	0,7	0,8	0,1	0,1	0,4	0,5	1,2	1,5	<0,1	0,2	n.d.	n.d.
Soudan du Sud	–	n.d.	n.d.	7,0[b]	n.d.	9,7[b]	n.d.	0,5	0,5	0,1	0,1	n.d.	n.d.	0,8	0,9	0,2	n.d.	n.d.	n.d.
Zambie	6,2	5,7	3,6[b,c]	6,0[b,c]	8,1[b,c]	12,8[b,c]	0,1	1,1	1,0	0,2	0,2	0,5	0,6	1,0	1,4	0,3	0,4	<0,1	<0,1
Zimbabwe	n.d.	n.d.	4,9	4,7	8,9	10,9	0,1	0,7	0,5	0,1	0,1	1,0	1,1	1,0	1,1	0,1	0,2	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Afrique centrale	**39,1**	**54,8**	**n.d.**	**65,8**	**n.d.**	**129,1**	**1,9**	**9,8**	**11,3**	**1,1**	**1,5**	**4,5**	**6,0**	**14,6**	**17,2**	**1,6**	**2,8**	**0,8**	**0,8**
Angola	10,1	6,8	5,9	10,0[b,c]	18,5	25,5[b,c]	0,3	1,6	2,2	0,1	0,2	0,8	1,1	2,6	3,3	n.d.	0,5	0,2	0,2
Cameroun	2,8	1,8	5,2	7,1	11,6	14,8	0,2	1,2	1,1	0,3	0,4	1,0	1,4	2,1	2,5	0,2	0,3	<0,1	0,1
Congo	1,2	1,7	2,1	3,1	4,0	4,9	0,1	0,2	0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,6	0,6	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Gabon	0,2	0,4					n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
République centrafricaine	1,6	2,5	n.d.	3,0	n.d.	3,9	<0,1	0,3	0,3	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,5	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
République démocratique du Congo	19,0	35,6	n.d.	35,1	n.d.	64,7	1,0	5,5	6,5	0,6	0,7	1,8	2,5	7,1	8,2	1,0	1,8	0,3	0,4
Sao Tomé-et-Principe	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Tchad	3,8	5,4					0,4	1,0	1,0	0,1	0,1	0,3	0,4	1,4	1,6	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Afrique australe	**2,8**	**5,9**	**5,7**	**7,0**	**13,6**	**16,0**	**0,2**	**1,6**	**1,6**	**0,8**	**0,8**	**9,6**	**11,2**	**4,7**	**5,5**	**n.d.**	**0,4**	**0,2**	**0,2**
Afrique du Sud	1,6	4,1	n.d.	4,7[c,d]	n.d.	11,3[c,d]	0,2	1,4	1,3	0,7	0,7	9,0	10,4	4,2	4,8	n.d.	0,4	0,2	0,2
Botswana	0,4	0,5	0,4[b,c]	0,6[b,c]	1,0[b,c]	1,3[b,c]	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Eswatini	<0,1	0,1	n.d.	0,2	n.d.	0,8	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Lesotho	0,3	0,7	n.d.	0,7[b,c]	n.d.	1,2[b,c]	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Namibie	0,4	0,5	0,7[b,c]	0,8[b,c]	1,2[b,c]	1,5[b,c]	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Afrique de l'Ouest	**32,6**	**50,3**	**40,8**	**76,8**	**140,8**	**229,0**	**4,5**	**19,5**	**20,2**	**1,3**	**1,8**	**11,9**	**15,9**	**39,6**	**47,3**	**2,6**	**4,6**	**2,0**	**2,1**
Bénin	1,0	0,9	1,1[b,c]	1,7[b,c]	5,8[b,c]	8,2[b,c]	0,1	0,6	0,6	<0,1	<0,1	0,4	0,5	1,3	1,5	0,1	0,2	<0,1	<0,1
Burkina Faso	2,4	3,8	1,8[b,c]	3,9[b,c]	7,6[b,c]	11,0[b,c]	0,3	1,0	0,9	0,1	0,1	0,4	0,5	2,0	2,5	0,2	0,4	<0,1	<0,1
Cabo Verde	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	0,2[b,c]	n.d.	<0,1[g]	<0,1[g]	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Côte d'Ivoire	3,4	1,2	1,4[b,c]	2,5[b,c]	7,9[b,c]	11,3[b,c]	0,2	1,0	0,7	0,1	0,1	0,9	1,2	2,6	3,2	<0,1	0,2	0,1	0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Gambie	0,3	0,5	n.d.	0,7	n.d.	1,4	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Ghana	2,5	1,3	1,4[b,c]	1,8[b,c]	10,7[b,c]	11,4[b,c]	0,3	0,8	0,6	0,1	0,1	1,3	1,7	2,9	2,7	0,4	0,4	0,1	0,1
Guinée	n.d.	n.d.	5,1	6,4	8,3	9,6	0,2	0,6	0,6	0,1	0,1	0,3	0,4	1,3	1,5	<0,1	0,1	n.d.	n.d.
Guinée-Bissau	0,2	0,6	n.d.	0,6[b,c]	n.d.	1,5[b,c]	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Libéria	1,2	1,9	1,7	1,9	3,6	4,1	<0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,4	0,5	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Mali	1,7	2,0					0,3	1,0	0,9	<0,1	0,1	0,5	0,7	2,0	2,6	0,1	0,3	n.d.	n.d.
Mauritanie	0,3	0,5	0,2[b,c]	0,3[b,c]	1,1[b,c]	2,1[b,c]	0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Niger	2,5	4,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,5	1,8	2,2	<0,1	0,1	0,3	0,5	1,8	2,4	0,2	0,2	n.d.	n.d.
Nigéria	9,9	26,2	20,0[b]	39,4[b,c]	62,8[b]	120,5[b,c]	2,2	11,1	12,0	0,7	0,9	6,1	8,2	20,9	25,5	0,9	2,1	n.d.	n.d.
Sénégal	2,0	1,2	1,1[b,c]	1,9[b,c]	5,7[b,c]	8,2[b,c]	0,2	0,5	0,5	<0,1	0,1	0,5	0,7	1,8	2,1	0,2	0,2	<0,1	0,1
Sierra Leone	2,6	2,2	1,9[b,c]	2,5[b,c]	5,4[b,c]	6,9[b,c]	0,1	0,4	0,3	<0,1	0,1	0,3	0,3	0,8	0,9	<0,1	0,1	<0,1	<0,1
Togo	1,6	1,6	1,2[b,c]	1,6[b,c]	4,4[b,c]	5,2[b,c]	0,1	0,3	0,3	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,8	0,9	0,1	0,2	<0,1	<0,1
Afrique subsaharienne (Soudan compris)	**183,7**	**246,7**	**192,1**	**278,9**	**501,9**	**689,2**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**35,3**	**45,9**	**n.d.**	**n.d.**	**11,3**	**16,8**	**5,1**	**5,2**
ASIE*	**542,6**	**387,5**	**295,3**	**439,2**	**781,9**	**1 109,5**	**31,9**	**103,6**	**79,0**	**18,2**	**18,7**	**181,7**	**231,3**	**351,9**	**380,7**	**28,9**	**32,3**	**13,3**	**12,8**
Asie centrale	**8,3**	**2,2**	**1,1**	**2,9**	**6,3**	**12,7**	**0,2**	**1,1**	**0,8**	**0,6**	**0,5**	**6,6**	**8,1**	**5,2**	**5,3**	**0,5**	**0,7**	**<0,1**	**<0,1**
Kazakhstan	1,1	n.c.	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	0,5[b,c]	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	2,2	2,6	1,3	1,3	0,1	0,1	<0,1	<0,1
Kirghizistan	0,4	0,3	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	0,4[b,c]	<0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	0,5	0,6	0,5	0,6	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Ouzbékistan	3,9	n.c.	0,6	1,9	3,5	7,9	0,1	0,5	0,3	0,3	0,2	2,8	3,5	2,4	2,2	0,2	0,3	<0,1	<0,1
Tadjikistan	2,6	0,8					0,1	0,3	0,2	0,1	<0,1	0,6	0,7	0,6	0,8	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Turkménistan	0,2	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,7	0,4	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Asie de l'Est*	**107,4**	**n.c.**	**16,8**	**24,3**	**99,7**	**119,9**	**1,5**	**7,4**	**4,6**	**6,7**	**7,4**	**61,1**	**77,5**	**67,1**	**64,4**	**5,6**	**3,9**	**0,9**	**0,9**
Chine	95,4	n.c.					1,6	6,4	3,9	6,2	6,9	53,8	68,7	56,1	54,0	4,9	3,4	0,9	0,8

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Chine – RAS de Hong-Kong	n.c.	*n.c.*					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chine – RAS de Macao	<0,1	*<0,1*					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chine (continentale)	94,3	n.c.					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Province chinoise de Taïwan	1,0	0,8					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,7	1,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Japon	n.c.	4,0	0,5	1,2	3,3	4,8	n.d.	0,4	0,3	0,1	0,1	3,9	4,6	5,3	4,8	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Mongolie	0,7	0,1	0,1	0,2	0,6	0,8	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,3	0,4	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
République de Corée	n.c.	n.c.	0,2[b,c]	0,4	2,4[b,c]	2,7	n.d.	0,1	<0,1	0,2	0,2	1,7	2,0	1,8	1,6	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
République populaire démocratique de Corée	8,1	10,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,4	0,3	<0,1	<0,1	1,1	1,3	2,1	2,2	0,2	0,3	n.d.	n.d.
Asie de l'Est (hors Chine continentale)	**13,1**	**16,2**	**1,2**	**2,2**	**9,3**	**11,4**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**0,2**	**0,2**
Asie du Sud-Est	**95,4**	**39,4**	**15,0**	**22,4**	**100,7**	**125,7**	**4,6**	**17,2**	**15,3**	**3,3**	**4,2**	**22,2**	**29,5**	**41,7**	47,4	**3,8**	**4,9**	**1,5**	**1,4**
Brunéi Darussalam	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Cambodge	2,3	1,0	2,6	2,5	7,6	8,4	0,2	0,6	0,5	<0,1	<0,1	0,3	0,4	1,9	2,1	0,3	0,2	<0,1	<0,1
Indonésie	43,5	17,7	1,8[b]	1,9[b,c]	15,5[b]	16,5[b,c]	2,5	8,1	7,5	1,9	2,6	9,1	12,2	18,3	22,3	2,0	2,3	0,5	0,5
Malaisie	0,8	n.c.	2,4	2,0	5,3	5,0	0,3	0,4	0,5	0,1	0,2	2,6	3,3	2,4	2,8	n.d.	0,2	<0,1	<0,1
Myanmar	13,6	1,7	n.d.	2,0	n.d.	13,9	0,3	1,5	1,1	0,1	0,1	1,5	2,1	5,7	6,3	0,2	0,5	0,1	0,1
Philippines	12,4	5,7	n.d.	5,3[b,c]	n.d.	48,0[b,c]	0,6	3,6	3,0	0,4	0,4	3,2	4,1	4,2	3,5	0,8	1,1	0,5	0,5
République démocratique populaire lao	1,3	0,4	n.d.	0,6	n.d.	2,3	0,1	0,3	0,2	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,6	0,8	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Singapour	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	0,2	0,3	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Thaïlande	7,8	6,2	2,9	7,3	10,4	23,6	0,3	0,6	0,4	0,3	0,3	4,1	5,4	4,1	4,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Timor-Leste	0,3	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Viet Nam	13,0	5,6	n.d.	0,6[b,c]	n.d.	7,4[b,c]	0,4	1,9	1,8	0,3	0,5	1,0	1,4	4,3	5,3	0,3	0,4	0,1	0,1
Asie du Sud	**315,8**	**297,8**	**241,0**	**364,0**	**505,5**	**764,3**	**25,0**	**73,0**	**54,3**	**5,3**	**4,5**	**49,7**	**65,4**	**218,4**	**241,0**	**17,0**	**20,8**	**10,3**	**9,8**
Afghanistan	9,2	11,6	5,1	8,8[b,c]	15,5	27,3[b,c]	0,3	2,4	2,0	0,3	0,2	0,6	0,9	2,5	3,8	n.d.	0,7	n.d.	n.d.
Bangladesh	19,7	18,8	20,7	17,5	50,4	52,3	1,4	5,7	4,3	0,3	0,3	2,7	3,7	14,9	16,8	1,9	1,8	0,9	0,9
Bhoutan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Inde	247,8	224,3					20,1	52,3	36,1	3,0	2,2	25,2	34,3	171,5	187,3	11,2	14,0	n.d.	n.d.
Iran (République islamique d')	3,6	3,4	7,5	6,5	37,7	35,6	n.d.	0,4	0,5	0,5[g]	0,7[g]	12,6	14,8	5,1	5,5	0,7	n.d.	n.d.	n.d.
Maldives	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Népal	4,3	1,6	2,8	4,0	8,0	11,0	0,3	1,2	0,8	<0,1	<0,1	0,5	0,7	2,6	3,2	0,4	0,3	0,1	0,1
Pakistan	28,2	37,2	1,8[b,c]	19,2[c,e]	28,0[b,c]	72,0[c,e]	1,9	10,7	10,3	1,2	1,0	7,5	10,2	19,8	22,4	1,9	2,8	n.d.	n.d.
Sri Lanka	2,7	0,7	0,1[b,c]	0,2[b,c]	1,2[b,c]	2,1[b,c]	0,3	0,3	0,3	<0,1	<0,1	0,6	0,8	1,8	1,8	0,3	0,3	<0,1	<0,1
Asie du Sud (hors Inde)	**67,9**	**73,5**	**38,2**	**56,3**	**141,1**	**200,7**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**24,5**	**31,1**	**n.d.**	**n.d.**	**5,7**	**6,7**	**n.d.**	**n.d.**
Asie de l'Ouest	**15,8**	**28,1**	**21,4**	**25,5**	**69,7**	**87,0**	**1,0**	**4,7**	**3,7**	**2,4**	**2,2**	**42,4**	**51,4**	**19,6**	**22,5**	**1,8**	**1,7**	**0,6**	**0,6**
Arabie saoudite	1,1	1,3					n.d.	0,2	0,1	0,2	0,2	6,4	8,1	1,9	2,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arménie	0,4	0,1	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	0,3[b,c]	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,5	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Azerbaïdjan	0,4	n.c.	<0,1	<0,1	0,6	1,0	n.d.	0,1	0,1	0,1	0,1	1,2	1,4	0,9	0,9	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Bahreïn	n.d.	n.d.					n.d.	<0,1[g]	<0,1[g]	<0,1[g]	<0,1[g]	0,3	0,3	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Chypre	<0,1	n.c.					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Émirats arabes unis	0,4	0,6	n.d.	<0,1[b]	n.d.	0,8[b]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,2	2,5	0,4	0,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Géorgie	0,2	0,3	0,3	0,4	1,3	1,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,7	0,3	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Iraq	4,8	6,4					0,2	0,9	0,6	0,4	0,5	4,7	6,1	2,3	2,8	0,2	0,3	n.d.	n.d.
Israël	n.c.	n.c.	0,1[b,c]	0,2[b,c]	0,9[b,c]	1,2[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,3	1,4	0,2	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Jordanie	0,3	1,7	1,3	1,7	2,8	4,4	n.d.	0,1	0,1	0,1	0,1	1,5	2,0	0,6	1,0	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Koweït	n.c.	0,1	0,2	0,2	0,5	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,9	1,1	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Liban	0,5	0,7	n.d.	0,7	n.d.	2,0	n.d.	0,1	0,1	0,1	0,1	1,1	1,5	0,4	0,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Oman	0,2	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,9	0,2	0,3	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1
Palestine	n.d.	n.d.	n.d.	0,2[b,c]	n.d.	1,5[b,c]	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	n.d.	n.d.	0,3	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1[g]	<0,1[g]	<0,1[g]	<0,1[g]	0,6	0,8	0,1	0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
République arabe syrienne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,7	0,6	0,5	0,3	3,0	3,0	1,7	1,5	0,2	0,1	n.d.	n.d.
Türkiye	n.c.	n.c.					0,1	n.d.[h]	n.d.[h]	n.d.[h]	n.d.[h]	15,1	17,8	n.d.	n.d.	0,6	0,5	0,2	0,1
Yémen	5,6	12,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,8	1,5	0,1	0,1	1,8	2,5	3,7	4,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie centrale et Asie du Sud	**324,0**	**300,0**	**242,1**	**367,0**	**511,8**	**777,0**	**25,2**	**74,1**	**55,1**	**5,9**	**4,9**	**56,4**	**73,5**	**223,5**	**246,3**	**17,4**	**21,5**	**10,4**	**9,9**
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est*	**202,8**	**59,5**	**31,7**	**46,7**	**200,4**	**245,5**	**6,0**	**24,6**	**20,1**	**9,9**	**11,6**	**83,3**	**107,0**	**108,8**	**111,9**	**9,5**	**8,9**	**2,5**	**2,5**
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	**31,1**	**43,1**	**43,5**	**49,7**	**133,9**	**163,5**	**2,9**	**10,5**	**10,0**	**5,5**	**6,0**	**72,6**	**87,0**	**37,2**	**41,4**	**4,1**	**4,0**	**1,3**	**1,3**
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**51,6**	**50,7**	**49,2**	**80,4**	**172,4**	**243,8**	**0,7**	**6,7**	**5,8**	**3,9**	**3,9**	**90,8**	**106,0**	**29,6**	**29,6**	**3,6**	**3,8**	**0,9**	**0,9**
Caraïbes	**7,4**	**7,0**	**n.d.**	**14,6**	**n.d.**	**28,3**	**0,1**	**0,5**	**0,4**	**0,2**	**0,2**	**6,3**	**7,3**	**3,0**	**3,1**	**0,2**	**0,2**	**<0,1**	**<0,1**
Antigua-et-Barbuda	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Bahamas	n.d.	n.d.					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Barbade	<0,1	<0,1					n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	0,0	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Cuba	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	2,0	2,2	0,6	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Dominique	<0,1	<0,1					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Grenade	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Haïti	4,9	5,4	n.d.	5,2	n.d.	9,4	<0,1	0,3	0,3	<0,1	<0,1	1,2	1,5	1,3	1,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.
Jamaïque	0,2	0,2	0,7	0,7	1,4	1,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,5	0,1	0,2	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	1,7	0,7					n.d.	0,1	0,1	0,1	0,1	1,6	1,9	0,7	0,7	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Sainte-Lucie	n.d.	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Kitts-et-Nevis	n.d.	n.d.	<0,1[b,c]	<0,1[b,c]	<0,1[b,c]	<0,1[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Vincent-et-les Grenadines	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	0,1	0,1	n.d.	0,1	n.d.	0,6	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Amérique centrale	**11,6**	**14,4**	**10,9**	**13,5**	**49,5**	**57,8**	**0,1**	**2,9**	**2,7**	**1,1**	**1,0**	**26,1**	**30,8**	**6,7**	**7,0**	**0,7**	**1,0**	**0,3**	**0,3**
Belize	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	0,2[b,c]	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	0,0	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Costa Rica	0,2	0,2	<0,1[b,c]	0,1[b,c]	0,6[b,c]	0,8[b,c]	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,8	0,9	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
El Salvador	0,6	0,5	0,9	1,0	2,7	3,0	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,9	1,0	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Guatemala	2,5	2,9	2,6	3,7	6,9	10,0	<0,1	0,9	0,9	0,1	0,1	1,6	2,0	0,4	0,3	0,2	0,2	<0,1	<0,1
Honduras	1,7	1,5	1,3[b,c]	1,8[b,c]	3,8[b,c]	4,9[b,c]	n.d.	0,2	0,2	0,1	0,1	0,9	1,2	0,4	0,5	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Mexique	4,7	7,8	4,4[b,c]	4,8[b,c]	31,2[b,c]	33,7[b,c]	0,2	1,4	1,3	0,8	0,7	20,6	24,0	5,1	5,3	0,3	0,6	0,2	0,2
Nicaragua	1,3	1,2					n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,8	0,9	0,2	0,3	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Panama	0,7	0,2					n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,5	0,6	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Amérique du Sud	**32,6**	**29,3**	**24,8**	**52,3**	**96,6**	**157,7**	**0,4[a]**	**3,4**	**2,8[a]**	**2,6**	**2,6[a]**	**58,4**	**67,9**	**19,9**	**19,5**	**2,8**	**n.d.**	**0,6**	**0,6**
Argentine	1,4	1,7	2,5	5,9	8,3	16,7	0,1	0,3	0,3	0,5	0,5	7,6	8,6	1,3	1,3	0,2	n.d.	<0,1	<0,1
Bolivie (État plurinational de)	2,5	1,6					<0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	1,1	1,4	0,7	0,7	0,2	0,1	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Brésil	12,1	8,6	3,9	15,4	37,5	61,3	n.d.	0,9	0,9	1,0	1,1	28,4	33,3	10,1	9,2	1,1	n.d.	0,3	0,2
Chili	0,5	0,5	0,5[b,c]	0,7[b,c]	1,9[b,c]	3,3[b,c]	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	3,4	3,8	0,4	0,4	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Colombie	4,8	4,2					0,1	0,5	0,4	0,2	0,2	6,4	7,6	2,8	2,9	0,3	0,3	<0,1	<0,1
Équateur	3,1	2,7	1,0[b,c]	2,3[b,c]	3,4[b,c]	6,5[b,c]	0,1	0,4	0,4	0,1	0,2	1,8	2,2	0,7	0,8	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Guyana	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Paraguay	0,6	0,6	<0,1[b,c]	0,4[b,c]	0,6[b,c]	1,8[b,c]	<0,1	0,1	<0,1	0,1	0,1	0,7	0,9	0,4	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Pérou	5,2	2,7	4,1	6,8	11,3	16,6	<0,1	0,6	0,3	0,3	0,2	3,5	4,1	1,6	1,8	0,4	0,4	<0,1	<0,1
Suriname	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	0,0	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Uruguay	0,1	n.c.	0,2	0,3	0,7	0,8	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,7	0,1	0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1
Venezuela (République bolivarienne du)	2,2	6,5					n.d.	0,4	0,2	0,2	0,2	4,6	5,1	1,6	1,8	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
OCÉANIE	**2,2**	**2,4**	**1,1**	**1,6**	**4,4**	**5,5**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**7,0**	**8,1**	**1,3**	**1,6**	**n.d.**	**n.d.**	**<0,1**	**<0,1**
Australie et Nouvelle-Zélande	**n.c.**	**n.c.**	**0,8**	**1,1**	**3,0**	**3,7**	**n.d.**	**<0,1**	**<0,1[a]**	**0,2**	**0,3**	**5,7**	**6,5**	**0,5**	**0,6**	**n.d.**	**n.d.**	**<0,1**	**<0,1**
Australie	n.c.	n.c.	0,7	0,9	2,6	3,0	n.d.	<0,1	<0,1	0,2	0,3	4,7	5,4	0,4	0,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Nouvelle-Zélande	n.c.	n.c.	0,1	0,2	0,5	0,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	1,1	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande)	**2,0**	**2,2**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**0,1**	**0,6**	**0,6**	**0,1**	**0,1**	**1,3**	**1,6**	**0,8**	**1,0**	**0,2**	**0,2**	**<0,1**	**<0,1**
Mélanésie	**1,9**	**2,2**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**0,5**	**0,6**	**0,1**	**0,1**	**1,1**	**1,3**	**0,8**	**0,9**	**0,1**	**0,2**	**<0,1**	**<0,1**
Fidji	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	0,2[b,c]	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Salomon	<0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Nouvelle-Calédonie	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,8	1,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,5	0,5	0,1	0,1	0,8	1,0	0,6	0,8	0,1	0,1	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Vanuatu	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Micronésie	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**<0,1**	**<0,1**	**<0,1**	**<0,1**	**0,1**	**0,1**	**<0,1**	**0,0**	**<0,1**	**<0,1**	**<0,1**	**<0,1**
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Kiribati	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1[b,c]	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie	**<0,1**	**<0,1**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**<0,1**	**<0,1**	**<0,1**	**<0,1**	**0,2**	**0,2**	**<0,1**	**0,0**	**<0,1**	**<0,1**	**<0,1**	**<0,1**
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie française	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1[b,c]	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (Membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1[b,c]	n.d.	<0,1[b,c]	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**n.c.**	**n.c.**	**14,8**	**13,6**	**100,3**	**85,1**	**n.d.**	**2,8[a]**	**2,4[a]**	**5,9[a]**	**5,2[a]**	**216,2**	**237,2**	**33,7**	**36,2**	**n.d.**	**n.d.**	**0,9**	**0,9**
Amérique du Nord**	**n.c.**	**n.c.**	**3,6**	**2,8**	**35,4**	**29,7**	**<0,1**	**0,6**	**0,7**	**2,0**	**2,0**	**87,8**	**98,7**	**8,1**	**9,8**	**1,1**	**1,1**	**0,3**	**0,3**
Bermudes	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Canada	n.c.	n.c.	0,2[b,c]	0,4[b,c]	1,8[b,c]	2,5[b,c]	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	7,6	8,6	0,7	0,9	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
États-Unis d'Amérique	n.c.	n.c.	3,4[b]	2,4[b,c]	33,6[b]	27,3[b,c]	<0,1	0,6	0,6	1,8	1,7	80,2	90,1	7,4	8,9	1,0	1,0	0,3	0,3
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Europe	**n.c.**	**n.c.**	**11,1**	**10,7**	**64,9**	**55,4**	**n.d.**	**2,1[a]**	**1,8[a]**	**3,9[a]**	**3,2[a]**	**128,4**	**138,4**	**25,5**	**26,5**	**n.d.**	**n.d.**	**0,5**	**0,5**
Europe de l'Est	**n.c.**	**n.c.**	**4,3**	**3,8**	**32,9**	**28,4**	**n.d.**	**1,3[a]**	**1,1[a]**	**2,3[a]**	**1,6[a]**	**53,0**	**55,8**	**14,1**	**14,0**	**n.d.**	**n.d.**	**0,2**	**0,2**
Bélarus	n.c.	n.c.					n.d.	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	1,8	1,9	0,5	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Bulgarie	0,4	0,2	0,1	0,2	1,1	1,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,4	1,5	0,4	0,4	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Fédération de Russie	n.c.	n.c.	1,0	0,4[b]	11,9	8,0[b]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,7	26,9	7,3	7,2	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Hongrie	n.c.	n.c.	0,1	0,2	1,1	1,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,0	2,1	0,5	0,4	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Pologne	n.c.	n.c.	0,7	0,4	3,4	2,8	n.d.	<0,1	<0,1	0,1	0,1	6,7	7,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
République de Moldova	1,4	0,3	<0,1	0,2	0,8	1,0	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,6	0,3	0,3	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Roumanie	n.c.	n.c.	1,1	0,7	3,8	2,6	n.d.	0,1	0,1	0,1	0,1	3,4	3,6	1,1	1,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Slovaquie	0,3	0,2	<0,1	<0,1	0,3	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	0,9	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Tchéquie	n.c.	n.c.	<0,1	0,2	0,6	0,6	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	2,1	2,3	0,5	0,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Ukraine	n.c.	1,2	0,9	1,4	8,9	9,9	n.d.	0,5	0,3	0,7	0,4	8,5	8,8	1,6	1,8	0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Europe du Nord	**n.c.**	**n.c.**	**1,8**	**1,4**	**6,9**	**4,8**	**n.d.**	**0,2[a]**	**0,2[a]**	**0,5[a]**	**0,5[a]**	**19,0**	**21,2**	**2,5**	**2,8**	**n.d.**	**n.d.**	**<0,1**	**<0,1**
Danemark	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,3	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	0,9	0,1	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Estonie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Finlande	n.c.	n.c.	0,1	0,1	0,5	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,9	1,0	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Irlande	n.c.	n.c.	0,2	0,2	0,4	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	0,9	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Islande	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Lettonie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,2	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,4	0,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Lituanie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,4	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,6	0,6	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Norvège	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,2	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	1,0	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	n.c.	n.c.	1,2	0,8	4,1	2,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12,9	14,6	1,4	1,7	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES[1]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE[1,2,3]		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE[1,2,3]		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (18 ANS OU PLUS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06	2019-21[4]	2014-16	2019-21	2014-16	2019-21	2020[5]	2012	2020[6]	2012	2020[6]	2012	2016	2012	2019	2012[7]	2020[8]	2012	2015
	(en millions)	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*	*(en millions)*
Suède	n.c.	n.c.	<0,1	0,1	0,4	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,4	1,6	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Europe du Sud	**n.c.**	**n.c.**	**2,6**	**3,4**	**15,1**	**13,5**	**n.d.**	**0,3[a]**	**0,3[a]**	**0,6[a]**	**0,5[a]**	**25,6**	**27,5**	**4,8**	**5,0**	**n.d.**	**n.d.**	**0,1**	**<0,1**
Albanie	0,3	0,1	0,3	0,2	1,1	0,9	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,5	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bosnie-Herzégovine	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,3	0,4	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,5	0,5	0,2	0,2	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Croatie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,3	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	0,8	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Espagne	n.c.	n.c.	0,5	0,9	3,3	4,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,7	9,1	1,4	1,4	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Grèce	n.c.	n.c.	0,3	0,2[c,f]	1,7	0,7[c,f]	n.d.	<0,1	<0,1	0,1	0,1	2,1	2,2	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Italie	n.c.	n.c.	0,7	1,2	5,2	3,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,3	10,1	1,6	1,7	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Macédoine du Nord	0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,3	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,3	0,4	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Malte	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Monténégro	<0,1	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	0,0	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Portugal	n.c.	n.c.	0,4	0,3	1,5	1,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,6	1,8	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Serbie	n.c.	0,3	0,2	0,3	1,0	1,2	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	1,4	1,5	0,5	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Slovénie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,3	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,3	0,3	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Europe de l'Ouest	**n.c.**	**n.c.**	**2,4**	**2,1**	**10,0**	**8,6**	**n.d.**	**0,3[a]**	**0,2[a]**	**0,5[a]**	**0,6[a]**	**30,8**	**33,9**	**4,1**	**4,8**	**n.d.**	**n.d.**	**0,1**	**0,1**
Allemagne	n.c.	n.c.	0,8	0,9	3,3	2,9	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,2	14,0	15,3	1,7	2,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Autriche	n.c.	n.c.	<0,1	0,1	0,5	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,3	1,5	0,2	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Belgique	n.c.	n.c.	n.d.	0,1	n.d.	0,6	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,8	2,0	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
France	n.c.	n.c.	1,0	0,7	4,4	3,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10,0	10,9	1,2	1,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Luxembourg	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	0,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Pays-Bas	n.c.	n.c.	0,3	0,2	1,0	0,8	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	2,5	2,8	0,4	0,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Suisse	n.c.	n.c.	0,1	<0,1	0,4	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,2	1,3	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1

NOTES:
1. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Afin de réduire la marge d'erreur, les estimations sont présentées sous forme de moyennes sur trois ans.
2. Les résultats au niveau des pays sont donnés uniquement pour les pays dont les estimations sont basées sur des données nationales officielles (voir la note c) ou sont présentés en tant qu'estimations provisoires fondées sur les données collectées par la FAO par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup©, de Geopoll ou de Kantar pour les pays dont les autorités nationales compétentes ont fourni une autorisation de publication. Il est toutefois à noter que le consentement à la publication n'implique pas nécessairement la validation des estimations par les autorités nationales concernées et que les estimations seront susceptibles d'être révisées dès que des données adéquates provenant de sources nationales officielles seront disponibles. Les agrégats aux niveaux mondial, régional et sous-régional reflètent les données collectées dans approximativement 150 pays.
4. Pour le calcul des moyennes sur trois ans, les estimations utilisées pour les années 2020 et 2021 correspondent au milieu de la fourchette projetée.
5. Les valeurs régionales correspondent aux estimations établies à partir du modèle pour l'année 2020. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2014 à 2020.
6. La collecte de données sur la taille et le poids des enfants à l'aide d'enquêtes auprès des ménages n'a pu se faire que de façon limitée en 2020 en raison des mesures de distanciation physique prises pour empêcher la propagation de la covid-19. Parmi les enquêtes nationales figurant dans la base de données, seules quatre ont été réalisées (au moins partiellement) en 2020. Les estimations relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral chez l'enfant reposent donc presque entièrement sur des données recueillies avant 2020 et ne tiennent pas compte des effets de la pandémie de covid-19.
7. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2005 à 2012.
8. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2014 à 2020, sauf pour la Chine, pour laquelle les dernières données disponibles remontent à 2013.
* Les agrégats régionaux concernant l'émaciation chez l'enfant de moins de 5 ans et l'insuffisance pondérale à la naissance excluent le Japon.
** Pour l'Amérique du Nord, les estimations de l'émaciation ont été dérivées à l'aide de modèles linéaires à effets mixtes, avec les sous-régions en tant qu'effets fixes; l'estimation des erreurs types (et des intervalles de confiance) n'a pas pu être effectuée, car on ne disposait de données que pour les États-Unis d'Amérique. On trouvera des informations supplémentaires sur la méthode dans De Onis, M., Blössner, M., Borghi, E., Frongillo, E.A. et Morris, R. 2004. «Estimates of global prevalence of childhood underweight in 1990 and 2015». *Journal of the American Medical Association*, 291(21): 2600-2606. Les modèles ont été sélectionnés sur la base du meilleur ajustement.
a. Faible couverture consécutive de la population; à interpréter avec précaution.
b. Chiffre basé sur les données nationales officielles.
c. S'agissant des années pour lesquelles on ne dispose pas de données nationales officielles, les valeurs sont des projections fondées sur des données ou estimations de la FAO. De plus amples informations sont fournies à l'**annexe 1B**.
d. L'estimation de l'insécurité alimentaire pour 2019 en Afrique du Sud est basée sur l'enquête générale nationale menée auprès des ménages en 2019 (avant la pandémie de covid-19); elle indique une prévalence de l'insécurité alimentaire grave et une prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave s'élevant respectivement à 7 pour cent et 17,3 pour cent de la population nationale.
e. Les données sur lesquelles reposent les estimations de l'insécurité alimentaire pour 2020 proviennent d'une enquête nationale sur l'évaluation de l'impact de la covid-19, qui couvre une période de référence de trois mois; la comparaison avec les autres données de la série peut donc être faussée.
f. Chiffre basé sur les données nationales officielles collectées en 2019 et 2020 par l'intermédiaire du projet EU-SILC.
g. Les données d'entrée les plus récentes datent d'avant 2000; à interpréter avec précaution.
h. En attente d'examen.

<0,1 = moins de 100 000 personnes.
n.d. = données non disponibles.
n.c. = données non communiquées, car la prévalence était inférieure à 2,5 pour cent.

ANNEXE 1B
NOTES MÉTHODOLOGIQUES RELATIVES AUX INDICATEURS DE LA SÉCURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION

Définition: La sous-alimentation est définie comme étant la situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir, en moyenne, l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et en bonne santé.

Indicateur: L'indicateur, appelé «prévalence de la sous-alimentation» (PoU, *prevalence of undernourishment)*, est une estimation du pourcentage de personnes dans la population qui sont en situation de sous-alimentation. Pour tenir compte du manque de fiabilité de certains des paramètres sous-jacents, tels que la variation d'une année sur l'autre des stocks de produits alimentaires – l'une des composantes des bilans alimentaires annuels de la FAO, pour laquelle il est très rare qu'on dispose d'informations fiables –, on présente les estimations nationales sous forme de moyennes mobiles sur trois ans. Les agrégats régionaux et mondiaux, quant à eux, sont présentés sous forme d'estimations annuelles, car on considère qu'il n'y a en principe pas de corrélation entre les éventuelles erreurs d'estimation d'un pays à l'autre.

Méthode: Pour estimer la prévalence de la sous-alimentation dans une population, on modélise la loi de distribution de probabilité de l'apport énergétique alimentaire habituel, exprimé en kcal par personne et par jour pour un individu moyen, sous la forme d'une fonction de densité de probabilité paramétrique, $f(x)$[396,397]. On obtient ensuite l'indicateur en calculant la probabilité cumulée que l'apport énergétique alimentaire habituel (x) soit inférieur aux besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER) (limite inférieure de la plage des besoins énergétiques pour un individu moyen représentatif), comme dans la formule ci-après:

$$PoU = \int_{x<MDER} f(x|\theta)dx,$$

où θ est un vecteur de paramètres caractérisant la fonction de densité de probabilité. On part du principe que la distribution est log-normale, et donc totalement caractérisée par deux paramètres seulement: la consommation d'énergie alimentaire (DEC) moyenne et son coefficient de variation (CV).

Source de données: Différentes sources de données sont utilisées pour estimer les paramètres du modèle.

Besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER): Pour déterminer les besoins énergétiques d'une personne appartenant à une classe d'âge/un sexe donné(e), on multiplie les besoins normalisés associés au taux métabolique de base (exprimés par kilogramme de poids corporel) par le poids idéal d'une personne en bonne santé de ce sexe/cette classe d'âge (compte tenu de sa taille); on multiplie ensuite la valeur obtenue par un coefficient correspondant au niveau d'activité physique (NAP) afin de prendre en compte cette dernière[ao]. Étant donné que l'indice de masse corporelle (IMC) et le NAP varient chez les personnes actives et en bonne santé de mêmes sexe et âge, on obtient une *plage* de besoins énergétiques pour chaque tranche d'âge de la population et chaque sexe. Les MDER d'un individu moyen dans la population – paramètre utilisé dans la formule de la PoU – correspondent à la moyenne pondérée des valeurs minimales des plages de besoins énergétiques

ao Une personne est considérée comme étant en bonne santé lorsque son indice de masse corporelle (IMC) n'indique ni insuffisance pondérale ni excès pondéral. Les normes en matière de besoins énergétiques humains par kilogramme de poids corporel sont données dans FAO et OMS (2004)[447].

pour chaque tranche d'âge et sexe, la part de la population représentée par chaque groupe tenant lieu de coefficient de pondération. Comme pour les MDER, on estime les besoins énergétiques alimentaires moyens (ADER) à partir des valeurs moyennes de la catégorie de NAP «Style de vie actif ou relativement actif».

Des informations sur la structure de la population par sexe et par âge sont disponibles pour la plupart des pays et pour chaque année dans les Perspectives de la population mondiale du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU, lesquelles sont établies tous les deux ans. La présente édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* utilise la version 2019 du rapport *World Population Prospects* (Perspectives de la population mondiale)[398].

Les informations relatives à la taille médiane de chaque tranche d'âge et sexe pour un pays spécifique sont tirées d'une enquête démographique et sanitaire (EDS) récente ou d'autres enquêtes qui collectent des données anthropométriques sur les enfants et les adultes. Même si ces enquêtes ne se rapportent pas à la même année que celle pour laquelle on estime la PoU, les changements possibles d'une année sur l'autre dans les statures médianes sont peu importants, et leur incidence sur les estimations de la PoU est donc considérée comme négligeable.

Consommation d'énergie alimentaire (DEC): Dans l'idéal, il faudrait disposer de données sur la consommation alimentaire issues d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national (enquêtes sur le niveau de vie, ou sur les revenus et les dépenses des ménages, par exemple). Cependant, très peu de pays réalisent ce type d'enquêtes chaque année. De ce fait, dans les estimations de la PoU calculées par la FAO aux fins du suivi mondial, les valeurs de DEC sont estimées à partir des disponibilités énergétiques alimentaires (DES) communiquées dans les bilans alimentaires établis par la FAO pour la plupart des pays du monde (voir FAO, 2021)[90].

Depuis la dernière édition du présent rapport, le nouveau domaine de FAOSTAT consacré aux bilans alimentaires a été mis à jour et comprend désormais l'année 2019 pour l'ensemble des pays. De plus, au moment où s'achevait la rédaction du présent rapport, les séries de bilans alimentaires avaient été actualisées jusqu'en 2020 pour les 63 pays suivants, qui représentent la plus grande partie de la population sous-alimentée: Afghanistan, Afrique au sud, Algérie, Angola, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Chine (continentale), Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Équateur, Eswatini, Éthiopie, Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

Les estimations des DES moyennes par habitant pour 2020 (pour les pays autres que les 63 pays énumérés ci-dessus) et pour 2021 (pour tous les pays), calculées à partir des perspectives à court terme des marchés établies par la FAO pour éclairer la situation alimentaire mondiale[5], sont utilisées pour obtenir une prévision immédiate des valeurs de DEC de chaque pays pour 2020 et 2021, en commençant par la dernière année en date disponible dans les séries des bilans alimentaires.

Coefficient de variation (CV): Lorsqu'on dispose de données fiables sur la consommation alimentaire, issues d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, le coefficient de variation imputable aux revenus (CV|y) peut être estimé directement. Depuis la dernière édition de ce rapport, 18 nouvelles enquêtes réalisées dans les 15 pays suivants ont été traitées aux fins d'actualisation du CV|y: Côte d'Ivoire (2018), Éthiopie (2019), Iraq (2018), Kirghizistan (2018), Malawi (2019), Mali (2018), Myanmar (2017), Niger (2018), Ouganda (2018), Philippines (2018), République-Unie de Tanzanie (2001, 2007, 2017), Sénégal (2018), Sri Lanka (2016, 2019), Togo (2018)

et Vanuatu (2019). Le CV|y repose donc désormais sur les données issues de 118 enquêtes menées dans 60 pays.

Lorsqu'on ne dispose pas de données d'enquête appropriées, on a recours aux données FIES collectées par la FAO depuis 2014 pour établir une projection des variations du CV|y à partir de 2015 (ou à partir de l'année de la dernière enquête de consommation alimentaire réalisée, si elle est postérieure) et jusqu'à 2019, en se basant sur une tendance lissée (moyenne mobile sur trois ans) de l'insécurité alimentaire grave. Les estimations sont fondées sur l'hypothèse que l'évolution récente de l'insécurité alimentaire grave mesurée au moyen des données FIES pourrait refléter étroitement des variations non observées de la prévalence de la sous-alimentation. Si tant est qu'elles ne puissent pas s'expliquer totalement par les effets de changements observés ou estimés dans les approvisionnements alimentaires moyens, ces variations de la PoU peuvent donc être attribuées à une évolution probablement non observée du CV|y qui a pu se produire au cours de l'année la plus récente. L'analyse des estimations passées de la PoU montre qu'en moyenne, après neutralisation des différences liées à la DEC et aux MDER, l'évolution du CV|y explique un tiers environ des écarts de PoU dans le temps et dans l'espace. Ainsi, pour chaque pays pour lequel on dispose de données FIES, l'évolution du CV|y qui a pu se produire depuis 2015, ou depuis la date de la dernière enquête disponible, est estimée comme étant l'évolution susceptible d'entraîner une variation d'un tiers de point de pourcentage de la PoU pour chaque point de pourcentage de variation observé dans la prévalence de l'insécurité alimentaire grave. Pour tous les autres pays, on conserve la valeur estimée du CV|y pour 2017. Comme dans l'édition précédente du rapport, la prévision immédiate du CV|y pour 2020 et 2021 – les deux années durant lesquelles l'accès aux aliments a été fortement conditionné par les effets de la pandémie de covid-19 – a nécessité un traitement spécial (voir l'**annexe 2A**).

Dans l'approche paramétrique utilisée par la FAO pour estimer la prévalence de la sous-alimentation, le CV lié aux différences de poids corporel et de style de vie, également appelé coefficient de variation imputable aux besoins énergétiques (CV|r), reflète la variabilité de la distribution des besoins énergétiques alimentaires d'un individu moyen hypothétique représentatif d'une population en bonne santé, et correspond également au CV de la distribution des apports énergétiques alimentaires d'un individu moyen hypothétique si toute la population est parfaitement bien nourrie. La distribution des besoins énergétiques alimentaires d'un individu moyen hypothétique est supposée normale, et l'écart type correspondant peut donc être estimé à partir deux centiles connus. Nous utilisons les MDER et les ADER mentionnés précédemment pour obtenir une approximation du 1er centile et du 50e centile[399,400]. La valeur du CV|r est donc dérivée sous la forme d'une distribution normale type cumulative inverse de la différence entre les MDER et les ADER.

On obtient ensuite le CV total en calculant la moyenne géométrique du CV|y et du CV|r:

$$CV = \sqrt{(CV|y)^2 + (CV|r)^2}$$

Problèmes et limites: La sous-alimentation est normalement un état individuel, mais, étant donné qu'on dispose généralement de données à grande échelle, il est impossible de déterminer de manière fiable les individus qui, au sein d'un groupe spécifique, sont effectivement sous-alimentés. Avec le modèle statistique décrit plus haut, l'indicateur ne peut être calculé qu'en référence à une population ou à un groupe d'individus pour laquelle/lequel on dispose d'un échantillon représentatif. La prévalence de la sous-alimentation est donc une estimation du pourcentage d'individus du groupe considéré qui sont sous-alimentés, et ne peut pas être décomposée plus finement.

Compte tenu de la nature probabiliste de l'inférence et des marges d'incertitude associées aux estimations de chacun des paramètres du modèle, la précision des estimations de la prévalence de la sous-alimentation est généralement faible. Il n'est pas possible de calculer formellement les marges d'erreur associées aux estimations de la prévalence de la sous-alimentation, mais il est probable qu'elles soient supérieures à 5 pour cent dans la plupart des cas. C'est pourquoi la FAO considère que les estimations de la prévalence de la sous-alimentation qui sont inférieures à

2,5 pour cent ne sont pas suffisamment fiables pour figurer dans les rapports.

Références:
FAO. 1996. «Methodology for assessing food inadequacy in developing countries». *Dans:* FAO. *The Sixth World Food Survey*, p. 114143. Rome.
FAO. 2003. *Sommaire des débats: Mesure et évaluation des pénuries alimentaires et de la dénutrition: Colloque scientifique international*. Rome.
FAO. 2014. *Advances in hunger measurement: traditional FAO methods and recent innovations.* Division de la statistique de la FAO. Document de travail n° 1404. Rome.
Naiken, L. 2002. *Résumé de la communication invitée: Méthodologie de la FAO pour estimer la prévalence de la sous-alimentation*. Document présenté lors du colloque scientifique international Mesure et évaluation des pénuries alimentaires et de la dénutrition, Rome, 2628 juin 2002. Rome, FAO.
Wanner, N., Cafiero, C., Troubat, N. et Conforti, P. 2014. *Refinements to the FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment indicator.* Rome, FAO.

PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ÉVALUÉE À L'AIDE DE L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VÉCUE (FIES)

Définition: L'insécurité alimentaire, telle qu'elle est mesurée par cet indicateur, fait référence à un **accès à la nourriture** limité, au niveau des individus ou des ménages, en raison d'un manque de ressources financières ou d'autres ressources. La gravité de l'insécurité alimentaire est mesurée à l'aide des données collectées grâce au module d'enquête FIES, un ensemble de huit questions qui permettent aux individus ou aux ménages interrogés de déclarer des situations ou des expériences généralement associées à un accès limité à la nourriture. Aux fins du suivi annuel des ODD, les questions sont posées en référence aux 12 mois précédant l'enquête.

Des techniques statistiques sophistiquées fondées sur le modèle de mesure de Rasch permettent de valider les informations obtenues dans le cadre d'une enquête, aux fins de cohérence interne, et de les convertir en une mesure quantitative sur une échelle de gravité (de faible à élevée). Selon leurs réponses aux différentes questions du module d'enquête FIES, les individus ou les ménages interrogés dans le cadre d'une enquête représentative de la population au niveau national se voient associer une probabilité d'appartenir à l'une des trois classes suivantes, définies au moyen de deux seuils fixés à l'échelle internationale: i) en situation de sécurité alimentaire ou d'insécurité alimentaire marginale; ii) en situation d'insécurité alimentaire modérée; iii) en situation d'insécurité alimentaire grave. À partir des données FIES collectées sur trois ans (de 2014 à 2016), la FAO a défini l'échelle de référence FIES, qui est utilisée comme norme mondiale pour les mesures de l'insécurité alimentaire vécue ainsi que pour la fixation des deux seuils de gravité de référence.

L'indicateur 2.1.2 des ODD est obtenu en calculant la probabilité cumulée de se trouver dans les classes correspondant à l'insécurité alimentaire modérée ou grave. Un indicateur distinct (FI_{sev}) est calculé en référence à la classe d'insécurité alimentaire grave uniquement.

Indicateur: Dans le présent rapport, la FAO fournit des informations relatives à deux niveaux d'insécurité alimentaire: l'insécurité alimentaire modérée ou grave ($FI_{mod+sev}$) et l'insécurité alimentaire grave (FI_{sev}). Deux estimations sont données pour chacun de ces niveaux:

- la **prévalence (pourcentage) des individus** dans la population qui vivent dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire;
- le **nombre des individus** dans la population qui vivent dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire.

Source de données: Depuis 2014, on utilise le module d'enquête FIES, qui comporte huit questions, pour recueillir des données sur des échantillons nationalement représentatifs de la population adulte (à savoir les individus âgés de 15 ans et plus) dans plus de 140 pays pris en compte dans le sondage mondial de Gallup (GWP), qui couvre plus de 90 pour cent de la population mondiale. En 2021, les entretiens se sont déroulés par téléphone et en face à face. Les entretiens téléphoniques ont été maintenus dans certains pays pour lesquels cette méthode avait déjà été

employée en 2020 compte tenu du risque élevé de contamination des communautés qu'aurait entraîné la collecte de données en présentiel pendant la pandémie de covid-19. Après évaluation de la couverture combinant deux modes (c'est-à-dire la proportion de la population adulte joignable par téléphone fixe ou par téléphone portable), les pays couverts à 70 pour cent au minimum ont été intégrés dans le sondage mondial de 2020 réalisé par entretien téléphonique assisté par ordinateur (méthode CATI).

Gallup a généralement recours aux enquêtes par téléphone en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest, dans certaines régions d'Asie et dans les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG). En Europe centrale, en Europe de l'Est, dans une grande partie de l'Amérique latine, dans la quasi-totalité de l'Asie, au Proche-Orient et en Afrique, un plan d'échantillonnage aréolaire a été utilisé pour les entretiens en face à face.

Dans la plupart des pays, les échantillons comptent un millier d'individus environ, mais ils sont plus importants en Inde (3 000 personnes), en Chine continentale (3 500 personnes) et en Fédération de Russie (2 000 personnes).

En plus du sondage mondial de Gallup, en 2021, la FAO a collecté des données dans 20 pays au moyen des plateformes Geopoll® et Kantar® dans le but spécifique de combler les lacunes de données sur l'accès à la nourriture. Les pays concernés étaient les suivants: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Comores, Djibouti, Dominique, Eswatini, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Maldives, Niger, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sao Tomé-et-Principe, Suriname, Trinité-et-Tobago et Zambie.

S'agissant de l'Afghanistan, de l'Afrique du Sud, de l'Angola, de l'Arménie, du Belize, du Bénin, du Botswana, du Burkina Faso, de Cabo Verde, du Canada, du Chili, du Costa Rica, de la Côte d'Ivoire, de l'Équateur, des Émirats arabes unis, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, des Fidji, du Ghana, de la Grèce, de la Grenade, de la Guinée-Bissau, du Honduras, de l'Indonésie, d'Israël, du Kazakhstan, du Kenya, du Kirghizistan, de Kiribati, du Lesotho, du Malawi, du Mexique, de la Namibie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, du Pakistan, de la Palestine, du Paraguay, des Philippines, de la République de Corée, de la République dominicaine, de la République-Unie de Tanzanie, de Sainte-Lucie, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Samoa, du Sénégal, des Seychelles, de la Sierra Leone, du Soudan, du Soudan du Sud, de Sri Lanka, du Tchad, du Togo, des Tonga, du Vanuatu, du Viet Nam et de la Zambie, on a utilisé les données provenant d'enquêtes publiques nationales pour estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire, en appliquant les méthodes statistiques de la FAO afin d'ajuster les résultats nationaux sur la même norme de référence mondiale, ce qui couvre plus du quart de la population mondiale. Les pays sont pris en compte pour l'année/les années pour laquelle/lesquelles des données nationales sont disponibles. Pour les autres années, on a appliqué la stratégie suivante:

- Lorsque des données nationales sont disponibles pour plusieurs années, les valeurs des années manquantes sont calculées par interpolation linéaire.
- Lorsque des données nationales sont disponibles pour une seule année, les valeurs des années manquantes sont:
  - établies à l'aide de données de la FAO si ces données sont considérées comme étant compatibles avec les enquêtes nationales;
  - imputées en fonction de la tendance suggérée par la FAO en cas d'incompatibilité avec les données nationales;
  - imputées en fonction de la tendance sous-régionale si aucune autre information n'est disponible;
  - considérées comme suivant une tendance constante par rapport au niveau établi dans le cadre de l'enquête nationale si la tendance sous-régionale ne peut pas être calculée ou si la tendance qui ressort d'autres enquêtes ou la tendance sous-régionale n'est pas applicable à la situation particulière du pays considéré compte tenu des éléments probants qui ont été réunis à l'appui de la tendance (évolution de la pauvreté, de la pauvreté extrême, de l'emploi et de l'inflation des prix des aliments, entre autres).

Méthode: Les données ont été validées et utilisées pour établir une échelle de gravité de l'insécurité alimentaire selon le modèle de Rasch, qui postule que la probabilité d'obtenir une réponse affirmative de la personne interrogée *i* à la question *j* est une fonction logistique de la distance, sur une échelle de gravité sous-jacente, entre la position de la personne interrogée, a_i, et celle de l'item, b_j.

$$Prob(X_{i,j} = \text{Yes}) = \frac{\exp(a_i - b_j)}{1 + \exp(a_i - b_j)}$$

En appliquant le modèle de Rasch aux données FIES, on peut estimer pour chaque personne interrogée *i* la probabilité qu'elle soit en situation d'insécurité alimentaire ($p_{i,L}$), à chaque niveau *L* de gravité (modérée ou grave, ou grave) de cette situation, avec $0 < p_{i,L} < 1$.

La **prévalence de l'insécurité alimentaire** à chaque niveau de gravité (FI_L) dans la population est calculée comme étant la somme pondérée de la probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire pour toutes les personnes interrogées (*i*) d'un échantillon:

$$FI_L = \Sigma_i p_{i,L} w_i$$

où w_i correspond à la pondération poststratification qui indique la proportion d'individus ou de ménages dans la population nationale représentée par chaque enregistrement de l'échantillon.

Étant donné que seules les personnes âgées de 15 ans ou plus sont échantillonnées dans le sondage mondial de Gallup, les estimations de prévalence produites directement à partir des données de ce sondage portent sur la population située dans cette tranche d'âge. Pour obtenir **la prévalence et le nombre d'individus (de tous les âges) dans la population**, il faut estimer le nombre de personnes qui vivent dans un ménage où au moins un adulte est considéré comme étant en situation d'insécurité alimentaire. À cet effet, on utilise la procédure par étapes expliquée à l'annexe 2 du rapport technique du projet *Voices of the Hungry* («La parole à ceux qui ont faim», voir le lien dans la section «Références» ci-après).

Les valeurs agrégées régionales et mondiales de l'insécurité alimentaire de niveau modéré ou grave et de niveau grave, $FI_{L,r}$, sont calculées comme suit:

$$FI_{L,r} = \frac{\Sigma_c FI_{L,c} \times N_c}{\Sigma_c N_c}$$

où *r* indique la région, $FI_{L,c}$ est la valeur de *FI* de niveau *L* estimée pour le pays *c* dans la région, et N_c, la taille de la population correspondante. En l'absence d'estimation de FI_L pour un pays, on considère que cette valeur est égale à la moyenne, pondérée par la population, des valeurs estimatives pour les pays restants de la même région. L'agrégat régional est calculé uniquement si les pays pour lesquels une estimation est disponible représentent au moins 50 pour cent de la population de la région.

Des seuils universels sont définis sur l'échelle FIES internationale de référence (une série de valeurs de paramètres d'items calculées à partir des résultats de tous les pays visés par le sondage mondial de Gallup en 2014-2016) et convertis dans les valeurs correspondantes sur les échelles locales. Le processus d'étalonnage de l'échelle de chaque pays au regard de l'échelle FIES internationale de référence peut être présenté comme une mise en correspondance qui permet de produire des mesures comparables à l'échelle internationale de la gravité de l'insécurité alimentaire des personnes interrogées, ainsi que des taux de prévalence nationaux comparables.

Le problème vient du fait que, lorsqu'elle est définie comme un trait *latent*, la gravité de l'insécurité alimentaire ne peut pas être évaluée par rapport à une référence absolue. Le modèle de Rasch permet de déterminer la position relative occupée par les différents items sur une échelle libellée en unités logit, mais dont le «zéro» est défini arbitrairement (comme étant la gravité moyenne estimée, généralement). Cela signifie que le zéro de l'échelle change dans chaque cas. Pour produire des mesures comparables dans le temps et entre différentes populations, il faut définir une échelle commune qui sera utilisée comme référence, et trouver la formule nécessaire pour convertir les mesures entre les différentes échelles. Comme lorsqu'on convertit des mesures de température effectuées selon des échelles

différentes (Celsius et Fahrenheit, par exemple), il faut déterminer un certain nombre de points d'«ancrage». Dans la méthode FIES, ces points d'ancrage sont les niveaux de gravité associés aux items dont la position *relative* sur l'échelle de gravité peut être considérée comme égale à celle des items correspondants sur l'échelle de référence internationale. Ensuite, pour «mettre en correspondance» les mesures établies selon les différentes échelles, on détermine la formule pour laquelle la moyenne et les écarts types des niveaux de gravité des items communs sont égaux.

Problèmes et limites: Lorsque les estimations de prévalence de l'insécurité alimentaire reposent sur les données FIES recueillies dans le cadre du sondage mondial de Gallup, avec des échantillons nationaux d'un millier de personnes environ dans la plupart des pays, les intervalles de confiance dépassent rarement 20 pour cent de la prévalence mesurée (ce qui signifie que des taux de prévalence de 50 pour cent sont associés à des marges d'erreur pouvant aller jusqu'à plus ou moins 5 pour cent). Les intervalles de confiance pourront toutefois être beaucoup plus petits si les taux de prévalence nationaux sont estimés à partir d'échantillons plus importants ou s'il s'agit d'estimations portant sur des agrégats de plusieurs pays. Afin de réduire l'effet de la variabilité de l'échantillonnage d'une année sur l'autre, on présente les estimations nationales sous forme de moyennes sur trois ans, calculées en faisant la moyenne de toutes les années disponibles pour les périodes triennales considérées.

Références:

Gallup. 2020. «Gallup Keeps Listening to the World Amid the Pandemic». Dans: *Gallup*. Consulté le 25 mai 2021. https://news.gallup.com/opinion/gallup/316016/gallup-keeps-listening-world-amid-pandemic.aspx.

FAO. 2016. *Méthodes d'estimation de taux comparables de prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes à l'échelle mondiale*. Rome. www.fao.org/3/i4830f/i4830f.pdf.

FAO. 2018. «Voices of the Hungry». Dans: *FAO*. Rome. Consulté le 28 avril 2020. www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/fr/.

RETARD DE CROISSANCE, ÉMACIATION ET EXCÈS PONDÉRAL CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Définition du retard de croissance (enfants de moins de 5 ans): Taille (en cm) rapportée à l'âge (en mois) inférieure d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant. Une faible taille par rapport à l'âge traduit les effets cumulés de la dénutrition et des infections depuis la naissance, voire avant. Elle peut résulter de privations nutritionnelles sur une longue durée, d'infections récurrentes et d'un manque d'eau et d'infrastructures d'assainissement.

Indicateur: Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont la taille pour l'âge est inférieure d'au moins deux écarts types à la taille médiane pour leur âge selon les normes OMS de croissance de l'enfant.

Définition de l'émaciation: Poids (en kg) rapporté à la taille (en cm) inférieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant. Un faible poids par rapport à la taille indique une forte perte de poids ou l'absence de prise de poids et peut résulter d'un apport alimentaire insuffisant et/ou de maladies infectieuses, notamment la diarrhée.

Indicateur: Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids pour la taille est inférieur d'au moins deux écarts types au poids médian pour leur taille selon les normes OMS de croissance de l'enfant.

Définition de l'excès pondéral chez l'enfant: Poids (en kg) rapporté à la taille (en cm) supérieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant. Cet indicateur traduit une prise de poids excessive compte tenu de la taille, généralement due à des apports énergétiques supérieurs aux besoins énergétiques de l'enfant.

Indicateur: Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids pour la taille est supérieur d'au moins deux écarts types au poids médian pour leur taille selon les normes OMS de croissance de l'enfant.

Source de données: Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2021. *UNICEF-WHO-World Bank: Joint child malnutrition estimates – Levels and trends (2021 edition)*. Consulté le 6 avril 2022. https://data.unicef.org/resources/jme-report-2021, www.who.int/data/gho/data/themes/topics/joint-child-malnutrition-estimates-unicef-who-wb, https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition.

Méthode:

Estimations au niveau des pays

Estimations communes UNICEF, OMS, Banque mondiale de la malnutrition (chez les enfants) (JME) – Ensemble de données nationales

Pour constituer l'ensemble de données de leurs estimations communes par pays, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale (ci-après «le groupe JME») colligent des sources de données nationales contenant des informations sur la malnutrition chez les enfants – en particulier les données de taille, de poids et d'âge des enfants de moins de 5 ans, qui permettent d'estimer la prévalence du retard de croissance, de l'émaciation et de l'excès pondéral au niveau national. Ces sources de données nationales se composent principalement d'enquêtes menées auprès des ménages (enquêtes en grappes à indicateurs multiples ou enquêtes démographiques et sanitaires, par exemple). Certaines sources de données administratives (provenant de systèmes de surveillance, notamment) sont également prises en compte lorsque la couverture démographique est élevée. À la clôture du dernier examen de données en date, le 31 janvier 2021, l'ensemble de données primaires contenait 997 sources de données provenant de 157 pays et territoires et comprenant près de 80 pour cent des enfants qui vivent dans un pays ayant compté au moins un point de données sur le retard de croissance, l'émaciation ou l'excès pondéral au cours des cinq dernières années. Cela indique que les estimations mondiales sont très représentatives de la majorité des enfants du monde pour la période la plus récente. L'ensemble de données comprend l'estimation ponctuelle (ainsi que l'erreur type, lorsqu'elle est disponible), les bornes de l'intervalle de confiance à 95 pour cent et la taille de l'échantillon non pondéré. Lorsque des microdonnées sont disponibles, le groupe JME utilise des estimations qui ont été recalculées pour respecter la définition type mondiale. Lorsqu'aucune microdonnée n'est disponible, ce sont les estimations communiquées qui sont utilisées, sauf si des ajustements s'imposent à des fins de standardisation dans les cas suivants: i) utilisation d'une autre référence de croissance que les normes de croissance de l'OMS de 2006; ii) tranches d'âge ne comprenant pas entièrement le groupe des enfants de 0 à 59 mois; et iii) sources de données nationalement représentatives des populations résidant en milieu rural seulement. Des informations plus détaillées sur la compilation des sources de données, la réanalyse des microdonnées et l'examen des sources de données sont fournies ailleurs[401].

L'ensemble de données nationales des JME est utilisé à différentes fins selon les indicateurs. Pour l'émaciation, il donne directement les estimations nationales (en d'autres termes, la prévalence de l'émaciation figurant dans l'ensemble de données nationales des JME et provenant d'une enquête auprès des ménages dans un pays donné et pour une année donnée est la prévalence de l'émaciation communiquée pour ce pays et cette année). Concernant le retard de croissance et l'excès pondéral, l'ensemble de données nationales des JME est utilisé pour générer les estimations modélisées par pays qui constitueront les JME officielles (autrement dit, la prévalence du retard de croissance provenant d'une enquête auprès des ménages menée dans un pays donné et pour une année donnée n'est pas communiquée telle quelle, mais sert à générer les estimations modélisées décrites à la section suivante du présent document).

Modèle de niveau pays utilisé pour produire les estimations relatives au retard de croissance et à l'excès pondéral

Les éléments techniques détaillés relatifs aux modèles statistiques sont fournis ailleurs[401].
En résumé, pour le retard de croissance comme pour l'excès pondéral, la prévalence a été modélisée à une échelle logit (fonction logit) à l'aide d'un modèle mixte longitudinal pénalisé avec un terme d'erreur hétérogène. La qualité des modèles a été quantifiée au moyen de critères d'adéquation au modèle qui équilibrent la complexité de ce dernier et la finesse de l'ajustement aux données observées. La méthode proposée présente des caractéristiques importantes, notamment des tendances temporelles non linéaires, des tendances

régionales, des tendances propres aux pays, des données de covariable et un terme d'erreur hétérogène. Tous les pays disposant de données contribuent aux estimations de la tendance temporelle globale et de l'effet des données de covariable sur la prévalence. Concernant l'excès pondéral, les données de covariable consistent en des indices sociodémographiques linéaires et quadratiques[ap] et un type de source de données. Pour le retard de croissance, on a utilisé les mêmes covariables, auxquelles on a ajouté le nombre moyen d'accès au système de santé au cours des cinq années précédentes.

En 2021, le groupe JME a diffusé des estimations annuelles modélisées du retard de croissance et de l'excès pondéral couvrant la période 2000-2020[aq] pour 155 pays qui avaient au moins un point de données (provenant d'une enquête auprès des ménages, par exemple) figurant dans l'ensemble de données des JME décrit précédemment. Des estimations modélisées ont également été établies pour 49 pays supplémentaires, à seule fin de générer les agrégats régionaux et mondiaux. Les estimations modélisées de ces 49 pays n'ont pas été diffusées parce qu'elles ne correspondaient à aucune enquête auprès des ménages enregistrée dans l'ensemble de données par pays des JME ou parce qu'elles étaient encore en attente d'examen final au moment de la publication. Les résultats obtenus pour les 204 pays peuvent servir à calculer des estimations et des intervalles d'incertitude pour tout agrégat de pays. Les intervalles d'incertitude jouent un rôle essentiel dans le suivi des tendances, en particulier lorsque les données des pays sont fragmentaires ou lorsque les sources de données primaires présentent d'importantes erreurs d'échantillonnage. Lorsqu'on ne dispose que de données fragmentaires pour la période la plus récente, la prise en compte d'une enquête peut modifier nettement l'évolution prévue. Des intervalles d'incertitude sont donc nécessaires pour améliorer l'interprétabilité des tendances en précisant le niveau de prudence utilisé. Les intervalles d'incertitude de la nouvelle méthode des JME ont été testés et validés avec différents types de données.

Estimations régionales et mondiales

Les estimations régionales et mondiales de l'émaciation ne sont présentées que pour l'année la plus récente, 2020, à la différence des estimations du retard de croissance et de l'excès pondéral, pour lesquelles on dispose d'une série chronologique annuelle couvrant 2000 à 2020[ar]. La raison en est que les JME reposent sur des données de prévalence au niveau national, qui proviennent d'enquêtes transversales (donnant un instantané à un moment précis), lesquelles ne sont pas réalisées très fréquemment (tous les trois à cinq ans seulement) dans la plupart des pays. Le retard de croissance et l'excès pondéral n'évoluant guère sur une année calendaire, il est raisonnable de suivre les changements dans le temps de ces deux troubles de croissance au moyen des données en question. L'émaciation, en revanche, est une affection aiguë qui peut évoluer fréquemment et rapidement. Un même enfant peut en effet connaître plusieurs épisodes d'émaciation au cours d'une même année, entrecoupés de périodes où il se rétablit. De plus, dans de nombreux contextes, le risque d'émaciation peut être lié à des variations saisonnières, lesquelles entraînent des pics de prévalence. C'est ainsi que, dans certains contextes, la prévalence de l'émaciation peut doubler entre la saison après récolte (souvent associée à des disponibilités alimentaires plus importantes et des conditions météorologiques moins propices aux maladies) et la saison d'avant récolte (fréquemment caractérisée par des pénuries alimentaires et de fortes pluies, causes de maladies, qui peuvent dégrader l'état nutritionnel). Les enquêtes des pays pouvant être réalisées durant n'importe quelle saison, l'estimation de prévalence qui en découle peut aussi bien être élevée ou basse; elle peut également être entre les deux si la collecte de données s'est déroulée sur plusieurs saisons.

ap L'indice sociodémographique est une mesure synthétique déterminant la place des pays ou d'autres zones géographiques dans le domaine du développement. Variant sur une échelle de 0 à 1, l'indice sociodémographique est une moyenne composée, calculée à partir de différents classements – revenu par habitant, niveau moyen d'instruction et taux de fécondité – pour toutes les zones comprises dans l'étude de l'OMS sur la charge mondiale de morbidité.

aq La collecte de données sur la taille et le poids des enfants à l'aide d'enquêtes auprès des ménages a été limitée en 2020 en raison des mesures de distanciation requises pour prévenir la propagation de la covid-19. Quatre seulement des enquêtes nationales comprises dans la base de données des JME ont été réalisées (au moins partiellement) en 2020. Les JME du retard de croissance, de l'émaciation et de l'excès pondéral chez les enfants reposent donc presque entièrement sur des données collectées avant 2020 et ne tiennent pas compte des effets de la pandémie de covid-19. Cela étant, l'une des covariables utilisées dans les modèles relatifs au retard de croissance et à l'excès pondéral par pays tient partiellement compte des effets de la covid-19.

ar Voir la note de bas de page aq.

En d'autres termes, la prévalence de l'émaciation rend compte de ce trouble à un moment précis, et non sur une année entière. Les variations saisonnières d'une enquête à l'autre ne permettent guère d'en déduire des tendances. L'absence de méthodes de prise en compte de la saisonnalité et de l'incidence de l'émaciation est la principale raison expliquant que les JME ne présentent pas de tendances annuelles pour cette forme de malnutrition.

Génération des estimations régionales et mondiales
Les estimations régionales et mondiales du retard de croissance et de l'excès pondéral ont été obtenues par des méthodes différentes de celles utilisées pour l'émaciation, comme indiqué ci-après. Pour résumer, les premières ont été générées à partir des résultats du nouveau modèle de niveau pays, et les secondes, au moyen du modèle multiniveau sous-régional des JME.

Retard de croissance et excès pondéral
Les estimations régionales et mondiales établies pour chaque année de 2000 à 2020[as] ont été calculées en faisant la moyenne des chiffres des pays respectifs, pondérés par le nombre d'enfants de moins de 5 ans de ces pays, tel qu'il figure dans l'édition 2019[398] de la publication des Nations Unies *World Population Prospects*, en utilisant les estimations modélisées pour 204 pays. Ce nombre comprend 155 pays possédant des sources de données nationales (des enquêtes auprès des ménages, par exemple) enregistrées dans l'ensemble de données nationales des JME décrit précédemment. Il comprend également 49 pays pour lesquels on a modélisé des estimations qui ont servi à élaborer les agrégats régionaux et mondiaux, mais qui n'ont pas été communiquées parce qu'elles ne correspondaient à aucune enquête auprès des ménages enregistrée dans l'ensemble de données par pays des JME ou parce qu'elles étaient encore en attente d'examen final au moment de la publication. Les intervalles de confiance ont été calculés en utilisant la technique du bootstrap.

Émaciation
Les données de prévalence de l'émaciation provenant des sources de données nationales, décrites à la section précédente traitant de l'ensemble de données par pays des JME, ont été utilisées pour générer des estimations régionales et mondiales pour l'année 2020[at] à l'aide du modèle multiniveau sous-régional des JME, en appliquant des pondérations correspondant au nombre d'enfants de moins de 5 ans donné par les *World Population Prospects 2019*[398].

Problèmes et limites: La périodicité recommandée en matière de communication d'informations sur le retard de croissance, l'excès pondéral et l'émaciation est de trois à cinq ans, mais certains pays mettent ces données à disposition moins fréquemment. Bien que tout ait été fait pour optimiser la comparabilité des statistiques entre pays et dans le temps, les données des pays peuvent différer du point de vue des modalités de collecte, de la population couverte et des méthodes d'estimation utilisées. Les estimations issues des enquêtes sont assorties de niveaux d'incertitude imputables à la fois à des erreurs d'échantillonnage et à d'autres types d'erreurs (erreurs techniques de mesure, erreurs d'enregistrement, etc.). Aucune de ces deux sources d'erreurs n'a été pleinement prise en compte dans le calcul des estimations aux niveaux national, régional et mondial.

En ce qui concerne la prévalence de l'émaciation, la saison peut influer sur les estimations, car les enquêtes sont généralement menées pendant une période spécifique de l'année. Les facteurs saisonniers jouant sur l'émaciation sont notamment les disponibilités alimentaires (période avant récolte, par exemple) et les maladies (saison des pluies et diarrhées, paludisme, etc.). Par ailleurs, les catastrophes naturelles et les conflits peuvent aussi entraîner une profonde modification des tendances, qu'il conviendrait de traiter différemment des variations saisonnières. Les estimations de l'émaciation par pays et par année ne sont donc pas nécessairement comparables dans le temps, ce qui explique que seules les estimations les plus récentes (2020)[au] soient présentées.

Références:
de Onis, M., Blössner, M., Borghi, E., Morris, R. et Frongillo, E.A. 2004. «Methodology for estimating regional and global trends of child

as Voir la note de bas de page aq.

at Voir la note de bas de page aq.

au Voir la note de bas de page aq.

malnutrition». *International Journal of Epidemiology*, 33(6): 1260–1270. https://doi.org/10.1093/ije/dyh202.
GBD 2019 Risk Factor Collaborators. 2020. «Global burden of 87 risk factors in 204 countries and territories, 19902019: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2019». *The Lancet*, 396(10258): 1223–1249. https://doi.org/10.1016/s0140-6736(20)30752-2.
Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2021. *UNICEF-WHO-World Bank: Joint child malnutrition estimates – Levels and trends (2021 edition)*. Consulté le 6 avril 2022. https://data.unicef.org/resources/jme-report-2021, www.who.int/data/gho/data/themes/topics/joint-child-malnutrition-estimates-unicef-who-wb, https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition.
Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2021. *Technical notes from the background document for country consultations on the 2021 edition of the UNICEF-WHO-World Bank Joint Malnutrition Estimates. SDG Indicators 2.2.1 on stunting, 2.2.2a on wasting and 2.2.2b on overweight*. New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF. data.unicef.org/resources/jme-2021-country-consultations.
OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). www.who.int/nutrition/publications/CIP_document/fr.
OMS. 2019. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Genève (Suisse). www.who.int/publications/i/item/9789241516952.

ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

Définition: L'allaitement maternel exclusif du nourrisson de moins de 6 mois correspond à une alimentation composée uniquement de lait maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau. L'allaitement maternel exclusif est un facteur fondamental de la survie des enfants et le meilleur moyen de nourrir les nouveau-nés, car le lait maternel met en place le microbiome du bébé, renforce son système immunitaire et réduit le risque de développement de maladies chroniques.

L'allaitement est également bénéfique pour les mères, car il prévient les hémorragies post-partum et favorise l'involution utérine, réduit le risque d'anémie ferriprive et de développement de divers types de cancer, et apporte des avantages psychologiques.

Indicateur: Pourcentage de nourrissons de 0 à 5 mois alimentés exclusivement par du lait maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau, au cours des 24 heures précédant l'enquête[402].

Source de données: UNICEF. 2021. «Infant and young child feeding». Dans: *UNICEF*. New York (États-Unis d'Amérique). Consulté le 6 avril 2022. data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding.

Méthode:

$$\frac{\textit{Nourrissons de 0 à 5 mois ayant reçu exclusivement du lait maternel le jour précédent}}{\textit{Nourrissons de 0 à 5 mois}}$$

Cet indicateur couvre également l'allaitement par une nourrice et l'emploi de lait maternel tiré.

Il repose sur une rétrospection de l'alimentation du jour précédent pour un échantillon transversal de nourrissons de 0 à 5 mois.

En 2012, les estimations régionales et mondiales de l'allaitement maternel exclusif ont été établies à l'aide de l'estimation la plus récente disponible pour chaque pays sur la période comprise entre 2005 et 2012. De la même façon, les estimations de 2020 ont été élaborées à l'aide de l'estimation la plus récente disponible pour chaque pays sur la période comprise entre 2014 et 2020. Les moyennes mondiales et régionales ont été calculées en tant que moyennes pondérées de la prévalence de l'allaitement maternel exclusif dans chaque pays, en utilisant le nombre total de naissances donné par les *World Population Prospects 2019*[398] (2012 pour la base de référence et 2020 pour les chiffres actuels) comme coefficients de pondération. Sauf indication contraire, les estimations ne sont présentées que lorsque les données disponibles sont représentatives d'au moins 50 pour cent du nombre total de naissances dans les régions correspondantes.

Problèmes et limites: De nombreux pays recueillent des données sur l'allaitement maternel exclusif, mais on manque de données pour les pays à revenu élevé, notamment. La périodicité recommandée pour la communication d'informations sur l'allaitement maternel exclusif est de trois à cinq

ans. Cependant, les données de certains pays sont communiquées moins fréquemment, ce qui signifie que la modification des modes d'alimentation n'est souvent pas détectée avant plusieurs années.

Les moyennes régionales et mondiales ont pu en être affectées, selon les pays qui disposaient ou non de données relatives aux périodes visées dans le présent rapport.

Le fait de se baser sur l'alimentation du jour précédent est susceptible d'entraîner une surestimation de la proportion d'enfants exclusivement nourris au sein, car il se peut que des enfants qui reçoivent d'autres liquides ou aliments irrégulièrement n'en aient pas eu la veille de l'enquête.

Références:

UNICEF. 2021. «Infant and young child feeding: exclusive breastfeeding». Dans: *UNICEF*. New York (ÉtatsUnis d'Amérique). Consulté le 6 avril 2022. data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding.
OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). www.who.int/nutrition/publications/CIP_document/fr.
OMS. 2019. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Genève (Suisse). www.who.int/publications/i/item/9789241516952.
OMS et UNICEF 2021. *Indicators for assessing infant and young child feeding practices: definitions and measurement methods*. https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/1341846/retrieve.

INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

Définition: L'insuffisance pondérale à la naissance correspond à un poids à la naissance inférieur à 2 500 grammes, quel que soit l'âge gestationnel. Le poids à la naissance est un marqueur important de la santé et de la nutrition maternelles et fœtales[403].

Indicateur: Pourcentage de nouveau-nés dont le poids à la naissance est inférieur à 2 500 grammes.

Source de données: OMS et UNICEF. 2019. «UNICEF-WHO. Low birthweight estimates». Dans: *UNICEF*. New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). Consulté le 28 avril 2020. www.unicef.org/reports/UNICEF-WHO-low-birthweight-estimates-2019, www.who.int/nutrition/publications/UNICEF-WHO-lowbirthweight-estimates-2019.

Méthode: On peut établir des estimations de l'insuffisance pondérale à la naissance qui soient représentatives au niveau national à partir d'un ensemble de sources, définies globalement comme étant les données administratives ou les enquêtes sur les ménages représentatives à ce niveau. Les données administratives nationales proviennent des systèmes nationaux (notamment le registre et les statistiques de l'état civil), des systèmes d'information de gestion en matière de santé et des registres des naissances. Lorsque les enquêtes nationales menées auprès des ménages fournissent des informations sur le poids à la naissance ainsi que des indicateurs connexes clés, comme la perception maternelle de la taille à la naissance (enquêtes en grappes à indicateurs multiples, enquêtes démographiques et sanitaires), elles sont également une source importante de données sur l'insuffisance pondérale à la naissance, notamment dans les contextes où de nombreux enfants ne sont pas pesés à la naissance et/ou la tendance à arrondir les données pose problème. Avant d'ajouter les données nationales à l'ensemble de données d'un pays, on vérifie leur couverture et leur qualité et on les ajuste si elles proviennent d'une enquête auprès des ménages. Les données administratives sont réparties dans les catégories suivantes: i) large couverture, si elles représentent au moins 90 pour cent des naissances vivantes; ii) couverture moyenne, si elles représentent entre 80 pour cent et 90 pour cent des naissances vivantes; ou iii) non prises en compte, si elles représentent moins de 80 pour cent des naissances vivantes. Pour être intégrées dans l'ensemble de données, les données d'enquête:

i. doivent mentionner un poids à la naissance pour 30 pour cent minimum de l'échantillon;
ii. doivent comprendre au minimum 200 poids à la naissance;
iii. ne doivent comporter aucune indication de données très arrondies – ce qui signifie que: a) jusqu'à 55 pour cent de tous les poids à la naissance peuvent correspondre aux trois catégories les plus fréquentes (si les trois poids à la naissance les plus fréquents sont

3 000 g, 3 500 g et 2 500 g, il faut que leur cumul représente au plus 55 pour cent de tous les poids à la naissance de l'ensemble de données); b) jusqu'à 10 pour cent de l'ensemble des poids à la naissance peuvent être supérieurs ou égaux à 4 500 g; c) jusqu'à 5 pour cent des poids à la naissance peuvent correspondre aux extrêmes (500 g et 5 000 g);

iv. doivent avoir été ajustées pour tenir compte des poids à la naissance manquants et de la tendance à arrondir les données[12].

Des méthodes de modélisation ont été appliquées aux données nationales acceptées (et aux données acceptées et ajustées, s'agissant de celles issues d'enquêtes auprès des ménages) afin de générer des estimations nationales annuelles pour la période allant de 2000 à 2015. Différentes méthodes ont été utilisées en fonction de la disponibilité et du type des données, comme suit:

- **B-spline:** les données nationales présentant jusqu'à 8 points de données issus de sources administratives à large couverture, dont au moins un point avant 2005 et au moins un autre point plus récent que 2010, sont lissées à l'aide d'une régression par B-spline afin de générer des estimations annuelles de l'insuffisance pondérale à la naissance. Un modèle de régression par Bspline a été utilisé pour prédire l'erreur type et calculer des intervalles de confiance à 95 pour cent pour les estimations de l'insuffisance pondérale à la naissance au niveau national. Ces estimations sont très proches de celles figurant dans les propres rapports administratifs des pays.
- **Régression hiérarchique:** les données nationales qui ne répondent pas aux exigences associées à la méthode de régression par B-spline mais qui présentent au moins un point de données sur l'insuffisance pondérale à la naissance issu d'une source satisfaisant aux critères d'inclusion sont modélisées au moyen de covariables afin de générer des estimations annuelles de l'insuffisance pondérale à la naissance, ainsi que des intervalles d'incertitude, par une approche de bootstrap. Le modèle comprend le logarithme naturel du taux de mortalité néonatale; la proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale (Z-score poids-taille inférieur d'au moins deux écarts types au poids médian pour leur âge dans la population de référence); le type de données (données administratives de grande/basse qualité, enquête auprès des ménages); la région géographique de l'ONU (Asie du Sud, Caraïbes, par exemple); et un effet aléatoire spécifique du pays. Ces estimations annuelles de l'insuffisance pondérale à la naissance peuvent être sensiblement différentes de celles figurant dans les rapports administratifs nationaux et dans les rapports d'enquête, car les estimations des enquêtes auprès des ménages sont ajustées pour tenir compte des poids à la naissance manquants et des données arrondies, tandis que les rapports d'enquête ne présentent souvent d'estimation de l'insuffisance pondérale à la naissance que pour les enfants dont le poids à la naissance est connu et que cette estimation n'est généralement pas ajustée pour tenir compte de la tendance à arrondir les données.
- **Aucune estimation:** la mention «aucune estimation» est associée dans la base de données aux pays pour lesquels les données d'entrée relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance n'étaient pas disponibles ou ne répondaient pas aux critères d'inclusion. Au total, 54 pays de la base de données actuelle ont été indiqués comme n'ayant «aucune estimation». Des estimations de l'insuffisance pondérale à la naissance ont néanmoins été calculées pour ces 54 pays, à l'aide des méthodes de régression hiérarchique présentées ci-dessus, mais uniquement aux fins d'établissement des estimations régionales et mondiales.

Les estimations nationales annuelles modélisées sont utilisées pour générer des estimations régionales et mondiales pour la période 2000-2015. Les estimations mondiales sont calculées en additionnant le nombre estimé de naissances vivantes d'un bébé pesant moins de 2 500 g dans les 195[av] pays associés à une estimation dans les groupes régionaux des Nations Unies pour chaque année, puis en divisant le résultat par le nombre total de naissances vivantes dans ces 195 pays pendant l'année correspondante. Les estimations régionales sont calculées de manière similaire,

av Sur les 202 pays que compte le monde (d'après le regroupement régional comprenant le plus grand ensemble de pays – celui de l'UNICEF), sept ne disposaient pas de données d'entrée relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance ni de données de covariable. On n'a, de ce fait, pas pu établir d'estimations pour ces sept pays, qui ne sont donc pas intégrés dans les estimations régionales et mondiales.

pour les pays de chaque groupe régional.
Pour obtenir des estimations de l'incertitude aux niveaux mondial et régional, 1 000 estimations ponctuelles du poids à la naissance ont été établies pour chaque pays et chaque année à l'aide soit d'une régression par B-spline (en procédant à un échantillonnage aléatoire à partir d'une distribution normale tracée à l'aide de l'erreur type calculée), soit d'une régression hiérarchique (en utilisant une approche de bootstrap).
Les estimations de l'insuffisance pondérale à la naissance correspondant aux 1 000 échantillons ont été additionnées aux niveaux mondial et régional, et les 2,5e et 97,5e centiles des distributions obtenues ont été utilisés en tant qu'intervalles de confiance.

Problèmes et limites: L'une des principales limites du suivi de l'insuffisance pondérale à la naissance à l'échelle mondiale est le manque de données relatives au poids à la naissance de nombreux enfants. Il existe un biais notable lié au fait que les enfants nés de mères pauvres, peu éduquées et vivant en milieu rural auront moins de chances d'avoir été pesés à la naissance que ceux nés de mères plus aisées, ayant fait davantage d'études et vivant en milieu urbain[13]. Les caractéristiques des nouveau-nés non pesés étant des facteurs de risque d'insuffisance pondérale à la naissance, les estimations qui ne prennent pas correctement en compte ces enfants pourront être inférieures à la valeur réelle. Par ailleurs, on note une faible qualité de la plus grande partie des données disponibles pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure[13] s'agissant des arrondis excessifs aux multiples de 500 g ou de 100 g, ce qui peut également fausser les estimations de l'insuffisance pondérale à la naissance.
Les méthodes utilisées pour tenir compte, dans la base de données actuelle, des données manquantes et de la tendance à arrondir les données dans les estimations d'enquête[404] sont censées remédier à ce problème, mais pour 54 pays au total, il n'a pas été possible d'établir une estimation fiable du poids à la naissance. En outre, les seuils de confiance des estimations mondiales et régionales peuvent être artificiellement bas étant donné que près de la moitié des pays modélisés avaient un effet spécifique généré aléatoirement pour chaque prévision de bootstrap, positif ou négatif selon le cas, ce qui tend à rendre l'incertitude relative aux niveaux mondial et national moindre qu'au niveau des pays individuels.

Références:
Blanc, A. et Wardlaw, T. 2005. «Monitoring low birth weight: An evaluation of international estimates and an updated estimation procedure». *Bulletin World Health Organization*, 83(3): 178–185.
Blencowe, H., Krasevec, J., de Onis, M., Black, R.E., An, X., Stevens, G.A., Borghi, E., Hayashi, C., Estevez, D., Cegolon, L., Shiekh, S., Ponce Hardy, V., Lawn, J.E. et Cousens, S. 2019. «National, regional, and worldwide estimates of low birthweight in 2015, with trends from 2000: a systematic analysis». *The Lancet Global Health*, 7(7): e849e860.

OBÉSITÉ DE L'ADULTE

Définition: IMC ≥ 30,0 kg/m². L'indice de masse corporelle (IMC) est le rapport du poids à la taille habituellement utilisé pour classifier l'état nutritionnel des adultes. Il est calculé en divisant le poids corporel en kilogrammes par la taille en mètres élevée au carré (kg/m²). Les individus dont l'IMC est égal ou supérieur à 30 kg/m² sont considérés comme obèses.

Indicateur: Pourcentage de la population d'individus de plus de 18 ans dont l'IMC est supérieur ou égal à 30,0 kg/m², normalisé par âge et pondéré par sexe[406].

Source de données: OMS. 2020. Données de l'Observatoire de la santé mondiale. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 28 avril 2020. apps.who.int/gho/data/node.main.A900A?lang=en (1 698 études en population, portant sur plus de 19,2 millions de participants âgés de 18 ans ou plus ayant fait l'objet de mesures dans 186 pays[407]).

Méthode: On a appliqué un modèle hiérarchique bayésien à un ensemble d'études en population qui avaient permis de mesurer la taille et le poids des adultes âgés de 18 ans ou plus afin d'estimer les tendances de l'IMC moyen et de la prévalence des catégories d'IMC (insuffisance pondérale, excès pondéral et obésité) sur la période comprise entre 1975 et 2014. Le modèle intégrait les éléments suivants: les tendances temporelles non linéaires et la structure par âge; la représentativité nationale par opposition à la représentativité infranationale ou communautaire; la couverture des zones rurales et des zones urbaines par opposition à la couverture de l'un de ces deux types de zone seulement. Le modèle comprenait

également des covariables utiles à l'estimation de l'IMC, notamment les revenus nationaux, la proportion de population résidant en milieu urbain, le nombre moyen d'années d'études et des indicateurs synthétiques relatifs aux disponibilités de différents types d'aliments destinés à la consommation humaine.

Problèmes et limites: Dans certains pays, les sources de données étaient rares, et 42 pour cent seulement des sources retenues comprenaient des données relatives aux personnes de plus de 70 ans.

Références:

NCD-RisC (NCD Risk Factor Collaboration). 2016. «Trends in adult body-mass index in 200 countries from 1975 to 2014: a pooled analysis of 1698 population-based measurement studies with 19.2 million participants». *The Lancet*, 387(10026): 1377–1396.
OMS. 2019. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Genève (Suisse). www.who.int/publications/i/item/9789241516952.

ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 A 49 ANS

Définition: Pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans dont la concentration d'hémoglobine est inférieure à 120 g/litre (pour les femmes qui ne sont pas enceintes ou qui allaitent) ou à 110 g/litre (pour les femmes enceintes), après ajustement en fonction de l'altitude et du tabagisme des femmes considérées.

Indicateur: Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans dont la concentration d'hémoglobine dans le sang est inférieure à 110 g/litre pour les femmes enceintes et à 120 g/litre pour les femmes qui ne sont pas enceintes.

Source de données:

OMS. 2021. Vitamin and Mineral Nutrition Information System (VMNIS). Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 25 mai 2021. www.who.int/teams/nutrition-food-safety/databases/vitamin-and-mineral-nutrition-information-system.
OMS. 2021. Global anaemia estimates, Edition 2021. Dans: *WHO | Global Health Observatory (GHO) data repository*. Genève (Suisse). Consulté le 25 mai 2021. www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-anaemia-in-women-of-reproductive-age-(-)

Méthode: Les études en population constituent la source de données jugée préférable. Les données proviennent de la base de données sur les micronutriments du Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux (VMNIS) de l'OMS. Cette base de données regroupe et synthétise les données sur l'apport en micronutriments des populations à partir de diverses autres sources, y compris des données collectées dans les travaux scientifiques publiés et par le truchement de collaborateurs tels que les bureaux régionaux et les bureaux de pays de l'OMS, les organisations des Nations Unies, les ministères de la santé, les établissements universitaires et les établissements de recherche, ou les organisations non gouvernementales. Outre cela, des données individuelles anonymisées ont été récupérées dans des enquêtes multinationales, notamment les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, les enquêtes sur la santé de la reproduction et les enquêtes sur les indicateurs de paludisme.

L'édition 2021 des estimations relatives à l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, enceintes ou non, comprenait 489 sources de données couvrant la période 1995-2020. L'ajustement des données sur les concentrations d'hémoglobine dans le sang en fonction de l'altitude et du tabagisme des femmes a été effectué chaque fois que possible. Les valeurs d'hémoglobine non plausibles sur le plan biologique (<25 g/l ou >200 g/l) ont été exclues. On a utilisé un modèle de mélange hiérarchique bayésien pour estimer les distributions d'hémoglobine et traiter systématiquement les données manquantes, les tendances temporelles non linéaires et la représentativité des sources de données. En bref, le modèle calcule des estimations pour chaque pays et chaque année, utilisant pour ce faire les données provenant du pays considéré et concernant l'année considérée, si celles-ci sont disponibles, et les données concernant d'autres années pour le même pays et pour d'autres pays disposant de données sur des périodes similaires, en particulier les pays de la même région. Le modèle emprunte des données dans une plus large mesure lorsque les données sont inexistantes

ou peu informatives et dans une moindre mesure lorsque les pays et régions disposent de beaucoup de données. Les estimations qui en résultent sont également éclairées par des covariables qui aident à prédire les concentrations d'hémoglobine dans le sang (indice sociodémographique, disponibilités en viande (kcal/habitant), IMC moyen des femmes et logarithme de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, par exemple)[408]. Les plages d'incertitude (intervalles de crédibilité) reflètent les principales sources d'incertitude, notamment l'erreur d'échantillonnage; l'erreur indépendante de l'échantillonnage, due à des problèmes de conception d'échantillon/de mesure; et l'incertitude découlant du calcul des estimations relatives aux pays et aux années sans données.

Problèmes et limites: Malgré la proportion importante de pays disposant de données sur l'anémie issues d'enquêtes nationalement représentatives, la communication des informations relatives à cet indicateur est encore lacunaire, notamment dans les pays à revenu élevé. En conséquence, les estimations peuvent ne pas rendre pleinement compte de la variation entre pays et entre régions, tendant simplement à se resserrer autour des moyennes mondiales quand les données sont rares.

Références:

Stevens, G.A., Finucane, M.M., De-Regil, L.M., Paciorek, C.J., Flaxman, S.R., Branca, F., Peña-Rosas, J.P., Bhutta, Z.A. et Ezzati, M. 2013. «Global, regional, and national trends in haemoglobin concentration and prevalence of total and severe anaemia in children and pregnant and non-pregnant women for 19952011: a systematic analysis of population-representative data». *The Lancet Global Health*, 1(1): e16e25.

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse).

OMS. 2021. Nutrition Landscape Information System (NliS) Country Profile. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 10 mai 2021. www.who.int/data/nutrition/nlis/country-profile.

OMS. 2021. Vitamin and Mineral Nutrition Information System (VMNIS). Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 10 mai 2021. www.who.int/teams/nutrition-food-safety/databases/vitamin-and-mineral-nutrition-information-system.

OMS. 2021. WHO Global Anaemia estimates, 2021 Edition. Dans: *WHO | Global Health Observatory (GHO) data repository*. Genève (Suisse). Consulté le 10 mai 2021. www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children. ■

ANNEXE 2
MÉTHODES EMPLOYÉES DANS LE CHAPITRE 2

A. Méthode relative aux prévisions immédiates de la prévalence de la sous-alimentation (PoU) en 2020 et 2021

Comme dans les éditions précédentes de ce rapport, en raison d'un manque d'informations détaillées à propos des valeurs les plus récentes de chacun des éléments utilisés pour calculer la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et le nombre de personnes sous-alimentées (NoU) (voir l'**annexe 1B**), les estimations relatives à l'année la plus récente sont des prévisions immédiates; en d'autres termes, il s'agit de prévisions du passé très récent.

Comme on l'avait déjà indiqué l'année dernière, 2020 a été une année atypique à de nombreux égards, du fait de la pandémie de covid-19 et des restrictions sans précédent de la capacité des personnes à travailler et à se déplacer que celle-ci a imposées. Il a fallu prendre en compte des facteurs particuliers pour établir les prévisions immédiates des valeurs de la PoU, notamment pour estimer l'évolution probable du coefficient de variation (CV) et pour modéliser la manière dont les inégalités d'accès à la nourriture contribuent aux taux de sous-alimentation. Ces deux aspects ont nécessité un traitement spécifique.

Il apparaît maintenant clairement que la pandémie de covid-19 a continué d'affecter la capacité des populations à se procurer des aliments en 2021, raison pour laquelle le traitement spécifique relatif à la prévision du coefficient de variation a été appliqué aux valeurs de 2021 en plus de celles de 2020.

Estimation de l'évolution de FI_{sev} de 2019 à 2021

La méthode classique fondée sur les informations fournies par la Division des marchés et du commerce de la FAO – lesquelles servent de base pour élaborer les Perspectives agricoles – a pu être utilisée pour établir les prévisions immédiates des valeurs de consommation d'énergie alimentaire (DEC) en 2020 et 2021, mais il a fallu la modifier pour celles du coefficient de variation CV. Normalement, les changements du coefficient de variation imputable aux revenus (CV|y) – composante du coefficient de variation correspondant aux différences dans la situation économique des ménages – sont dérivés des différences entre les moyennes sur trois ans de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave (FI_{sev}) estimée à partir de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) qui ne sont pas expliquées par des variations des disponibilités alimentaires. L'utilisation de la moyenne sur trois ans permet de corriger l'éventuelle variabilité excessive de l'échantillonnage dans les estimations de FI_{sev} au niveau des pays (lesquelles sont, pour la plupart des pays, fondées sur des échantillons relativement petits de données FIES) et est conforme à l'hypothèse selon laquelle CV|y suit une tendance relativement stable. Étant donné la nature exceptionnelle des années 2020 et 2021, cette hypothèse peut difficilement être maintenue. Pour cette raison, les prévisions immédiates des valeurs de Cv|y en 2020 ont été établies sur la base des variations observées entre la moyenne 2017-2019 et les valeurs annuelles de 2020 de FI_{sev}, et celles des valeurs de Cv|y en 2021 à partir des variations entre les valeurs annuelles de 2020 et 2021 de FI_{sev}.

Ajustement de la part de la variation de FI_{sev} attribuée à CV|y

Le deuxième paramètre dont il a fallu tenir compte l'année dernière pour établir la prévision immédiate de la valeur de la PoU en 2020 est la part de la variation de FI_{sev} (utilisée comme variable indicatrice de la variation attendue de la PoU) attribuée à CV|y. On a habituellement considéré qu'elle était d'un tiers, d'après l'analyse économétrique des valeurs précédentes de la prévalence de la PoU, de DEC et de CV|y. La nature exceptionnelle de l'année 2020 (puis de 2021) remet en question cette régularité. Étant donné que les collectes de données dans le cadre d'enquêtes nationales sur la consommation et les dépenses des ménages ont été inexistantes en 2020 et en 2021, on ne dispose pas d'une base empirique sur laquelle opérer un ajustement adéquat. La solution qui a été adoptée l'année dernière consistait à effectuer une analyse de sensibilité en modifiant le pourcentage de variation de FI_{sev} qui est attribué à CV|y entre un minimum d'un tiers et un maximum de un. La même approche a été reconduite cette année. On a ainsi obtenu la plage des valeurs possibles de

TABLEAU A2.1 PRÉVISIONS IMMÉDIATES DES PLAGES DE LA PRÉVALENCE DE LA PoU ET DU NoU POUR 2020 ET 2021

	2020				2021			
	PoU (en pourcentage)		NoU (en millions)		PoU (en pourcentage)		NoU (en millions)	
	Limite inférieure	Limite supérieure	Limite inférieure	Limite supérieure	Limite inférieure	Limite supérieure	Limite inférieure	Limite supérieure
MONDE	**8,7**	**9,8**	**675,5**	**765,2**	**8,9**	**10,5**	**701,9**	**828,0**
AFRIQUE	**18,8**	**20,3**	**251,6**	**272,7**	**19,3**	**21,0**	**264,5**	**289,1**
Afrique du Nord	5,7	6,1	14,0	15,1	6,4	7,5	16,0	18,8
Afrique subsaharienne	21,7	23,5	237,6	257,6	22,1	24,1	248,6	270,2
Afrique australe	8,7	9,6	5,8	6,5	8,7	9,6	6,0	6,6
Afrique centrale	30,1	30,7	54,1	55,2	32,3	33,3	59,7	61,5
Afrique de l'Est	29,2	31,1	130,2	138,4	28,8	30,8	131,4	140,9
Afrique de l'Ouest	11,8	14,3	47,5	57,5	12,5	14,8	51,5	61,2
ASIE	**7,9**	**9,2**	**367,9**	**426,8**	**8,1**	**9,9**	**379,7**	**465,4**
Asie centrale	2,8	3,4	2,1	2,6	2,8	3,4	2,1	2,6
Asie de l'Est	<2,5	<2,5	n.c.	n.c.	<2,5	<2,5	n.c.	n.c.
Asie de l'Ouest	9,9	10,3	27,7	28,9	9,8	10,2	27,7	29,0
Asie du Sud	14,4	17,2	279,8	333,9	14,8	18,8	290,1	368,9
Asie du Sud-Est	5,6	6,0	37,4	39,9	6,0	6,7	40,2	45,4
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	*7,9*	*8,4*	*41,7*	*44,0*	*8,2*	*8,9*	*43,7*	*47,8*
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**7,3**	**8,7**	**47,9**	**56,9**	**7,5**	**9,7**	**49,4**	**64,0**
Amérique latine	6,7	8,1	40,9	49,5	6,9	9,2	42,2	56,8
Amérique centrale	7,9	8,2	14,2	14,7	8,0	8,7	14,6	15,7
Amérique du Sud	6,2	8,1	26,7	34,8	6,4	9,5	27,7	41,1
Caraïbes	16,0	16,9	7,0	7,3	16,3	16,5	7,1	7,2
OCÉANIE	**5,4**	**5,4**	**2,3**	**2,3**	**5,7**	**5,9**	**2,5**	**2,6**
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**<2,5**	**<2,5**	**n.c.**	**n.c.**	**<2,5**	**<2,5**	**n.c.**	**n.c.**

NOTES: n.c. = non communiqué, car la prévalence est inférieure à 2,5 pour cent. Pour le NoU, les totaux régionaux peuvent être différents de la somme des totaux des sous-régions en raison des arrondis et des valeurs non communiquées. Pour consulter la liste des pays composant chaque agrégat régional/sous-régional, voir les Notes relatives aux régions géographiques dans les tableaux statistiques, en troisième de couverture.
SOURCE: FAO.

CV|y, et donc de la PoU, pour 2020 et 2021. À des fins d'exhaustivité, le tableau A2.1 présente les limites inférieures et supérieures de la PoU en 2020 et 2021 aux niveaux mondial, régional et sous-régional.

B. Méthode de projection de la PoU jusqu'en 2030

Pour obtenir des projections des valeurs de la PoU jusqu'en 2030, nous effectuons la projection des trois variables fondamentales de la formule de la prévalence de la sous-alimentation (consommation d'énergie alimentaire [DEC], coefficient de variation [CV] et besoins énergétiques alimentaires minimaux [MDER]) séparément, avec des données d'entrée différentes selon le scénario considéré.

La principale source d'information est la sortie du modèle d'équilibre général calculable (CGE)

TABLEAU A2.2 COEFFICIENTS DE RÉGRESSION DE TROIS MODÈLES ESTIMÉS À PARTIR DES VALEURS CV|y HISTORIQUES (2000-2019)

		Regression model coefficients (standard error in parentheses)		
Variables indépendantes	Variable utilisée pour la projection	MCO regroupés	Régression robuste	Effet aléatoire
PIB réel par habitant	GDP_vol_pc *	-0,0456 (0,0724)	-0,0509 (0,0749)	-0,0625 (0,0654)
Coefficient de Gini des revenus	gini_income *	0,1482 (0,0731)	0,1750 (0,0756)	0,1523 (0,0839)
IPC réel des produits alimentaires	Prices_Real_Food *	0,0505 (0,0569)	0,0444 (0,0588)	0,0611 (0,0568)
Incidence de la pauvreté	x190_ALL *	0,1782 (0,1184)	0,1624 (0,1224)	0,1630 (0,1387)
Taux brut de natalité	cbr **	0,4094 (0,1251)	0,4491 (0,1293)	0,4102 (0,1481)
Population totale	pop **	-0,1601 (0,0585)	-0,1389 (0,0605)	-0,1626 (0,0851)
Constante		-0,0232 (0,0803)	-0,0887 (0,0831)	-0,0254 (0,1033)
N	* de MIRAGRODEP	119	119	119
r^2	** des *World Population Prospects*	0,4594	0,4569	0,4589
r^2_ajusté		0,4305	0,4279	
r^2_Inter				0,5044

SOURCE: FAO.

dynamique et récursif MIRAGRODEP, qui fournit des séries de valeurs projetées, au niveau des pays, pour:

- le PIB réel par habitant (GDP_Vol_pc);
- le coefficient de Gini des revenus (gini_income);
- un indice des prix réels des produits alimentaires (Prices_Real_Food);
- l'incidence de la pauvreté extrême (pourcentage de la population dont le revenu quotidien réel est inférieur à 1,9 USD) (x190_ALL); et
- la consommation journalière par habitant (DES_Kcal).

Le modèle MIRAGRODEP a été calibré sur la situation de l'économie mondiale en 2018, avant la pandémie de covid-19, et a été utilisé pour générer des projections des fondamentaux macroéconomiques sur la période 2019-2030 pour deux scénarios: un scénario de référence visant à déterminer l'incidence de la covid-19, telle qu'elle apparaît dans les dernières *Perspectives de l'économie mondiale* publiées en avril 2022 par le FMI, et un scénario sans covid-19 fondé sur l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale* (la dernière avant la pandémie). Une description plus détaillée du modèle MIRAGRODEP, ainsi que des hypothèses utilisées pour élaborer le scénario de référence et le scénario sans covid-19, figure dans Laborde et Torero (à paraître)[410].

Par ailleurs, nous utilisons les projections des variantes médianes de la population totale (des deux sexes), de sa composition par sexe et par âge, et du taux brut de natalité provenant des *World Population Prospects 2019*[398].

Projections de la consommation d'énergie alimentaire (DEC)

Pour générer la projection de la série DEC, nous utilisons la formule suivante:

$$DEC_t = DES_{\mathrm{T}} \times \frac{\widehat{DES_Kcal_t}}{\widehat{DES_Kcal_{\mathrm{T}}}} \times (1 - WASTE_t), \forall t > T$$

avec T = 2021 pour le scénario de référence, et T = 2019 pour le scénario sans covid-19.

En d'autres termes, nous partons de la série de DES_Kcal projetée par le modèle et ajustons son niveau de sorte que la valeur pour l'année T corresponde à la valeur réelle. (Cet ajustement est nécessaire car le modèle MIRAGRODEP a été calibré sur une série de bilans alimentaires plus ancienne.)

Projections des besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER)

Pour projeter les MDER, nous les calculons simplement à partir des données sur la composition de la population par sexe et par âge provenant des projections établies dans les *World Population Prospects 2019*[398] (variante moyenne).

Projections du coefficient de variation (CV)

Comme toujours, le coefficient de variation total est calculé de la manière suivante: $CV = \sqrt{(CV|y)^2 + (CV|r)^2}$, où les deux composantes correspondent à la variabilité due aux différences de niveau de revenu entre les ménages et à la variabilité entre les individus en fonction du sexe, de l'âge, de la masse corporelle et du niveau d'activité physique.

La composante CV|r (coefficient de variation imputable aux besoins énergétiques) est calculée simplement à partir des projections établies dans les *World Population Prospects* (comme pour les MDER), tandis que la composante CV|y (coefficient de variation imputable aux revenus) est obtenue à l'aide d'une combinaison linéaire des variables macroéconomiques et démographiques pertinentes, basée sur les coefficients estimés provenant d'une régression multiple des CV|y historiques et alimentée par les projections du modèle MIRAGRODEP et des *World Population Prospects*.

$$\widehat{CV|y_t} = \alpha + \beta_1 GDP_vol_pc_t + \beta_2\, gini_income_t + \beta_3 Prices_Real_Food_t + \beta_4\, x190_ALL_t + \beta_5\, cbr_t + \beta_6\, pop_t$$

Pour estimer les coefficients utilisés dans la formule ci-dessus, nous avons pris en compte d'autres modèles, résumés dans le tableau A2.2, qui ont donné des prévisions très similaires.

La série de valeurs CV|y prédites par la formule pour chaque pays séparément pour les années T + 1 jusqu'à 2030 est ensuite calibrée sur la valeur correspondant à l'année T, comme dans le cas des disponibilités énergétiques alimentaires (DES):

$$CV|y_t = CV|y_T \times \left(\frac{\widehat{CV|y_t}}{\widehat{CV|y_T}}\right), \forall t > T$$

avec T = 2021 pour le scénario de référence, et T = 2019 pour le scénario sans covid-19.

C. Méthode d'analyse des inégalités au regard des résultats nutritionnels

L'analyse des inégalités présentée dans la section 2.2 a été menée selon les critères du lieu de résidence urbain ou rural, de la richesse du ménage, du niveau d'études et du sexe, appliqués à six indicateurs de nutrition à l'aide «d'equiplots». Ce type de graphique illustre les prévalences moyennes observées dans les sous-populations composant les différentes catégories de la dimension des inégalités considérée (par exemple, le type de résidence rural ou urbain, les quintiles de richesse). Les equiplots permettent d'interpréter visuellement les niveaux de prévalence et la distance entre les groupes, qui reflète l'inégalité absolue. L'analyse a été effectuée pour les différentes régions, sur la base des données disponibles pour les pays de chaque région.

Nous avons utilisé une analyse non pondérée, en nous appuyant sur les données disponibles les plus récentes, tirées d'enquêtes nationales conduites entre 2015 et 2021. La liste des pays inclus dans chaque région figure dans le tableau A2.3; les sources des données sont indiquées dans les notes du tableau.

D. Méthode d'évaluation des progrès accomplis au regard des cibles nutritionnelles aux niveaux régional et mondial

Ces notes méthodologiques se réfèrent aux résultats présentés à la figure 15 dans la section 2.2 du rapport, qui indique la proportion de pays ayant accompli différents ratios de progrès dans les diverses catégories – plus précisément, la proportion du nombre de pays pour lesquels des données sont disponibles dans chaque catégorie.

Les progrès accomplis depuis l'année de référence 2012 ont été mesurés au regard des cibles nutritionnelles fixées pour 2030 par l'OMS/l'UNICEF[26], à l'aide d'une version adaptée des règles du Groupe consultatif d'experts techniques sur la surveillance de la nutrition[411].

Les progrès des pays ont été évalués sur la base du ratio entre les progrès accomplis (réduction relative) et la réduction nécessaire pour que le pays atteigne la cible fixée pour 2030. Autrement dit, la part des progrès accomplis à ce jour est donnée par l'équation

$$\frac{1-(1-\text{Curr_AARR}/100)^{(\text{Latest year}-\text{baseline year})}}{1-(1-\text{Req_AARR}/100)^{(2030-\text{baseline year})}},$$

où Curr_AARR[aw] désigne le taux de réduction annuel moyen (TRAM), fondé sur les observations des années récentes[ax], et Req_AARR le TRAM[ay] nécessaire pour que le pays atteigne l'objectif

aw Voir la note technique sur le mode de calcul du TRAM actuel dans UNICEF(2007)[47].

ax Les années récentes utilisées aux fins du calcul du TRAM actuel sont les suivantes: de l'année de référence 2012 jusqu'à la dernière année pour l'insuffisance pondérale à la naissance, le retard de croissance, l'excès pondéral et l'anémie, et de 2008 à la dernière année pour l'allaitement maternel exclusif et l'émaciation.

ay Le TRAM nécessaire est donné par la formule 1- $(P_{t+n}/P_t)^{(1/n)}$, où n désigne le nombre d'années entre l'année de référence et 2030, P_{t+n} la prévalence cible à l'horizon 2030, et P_t la prévalence dans la situation de référence.

TABLEAU A2.3 PAYS DISPOSANT DE DONNÉES SUR LES RÉSULTATS NUTRITIONNELS TIRÉES D'ENQUÊTES NATIONALES CONDUITES ENTRE 2015 ET 2021 QUI ONT ÉTÉ RETENUS POUR L'ANALYSE DES INÉGALITÉS

Région	Allaitement maternel exclusif (83 pays)	Retard de croissance (97 pays)	Émaciation (97 pays)	Excès pondéral (97 pays)	Anémie chez la femme (27 pays)	Obésité chez la femme (28 pays)
Afrique	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe	Afrique du Sud, Bénin, Burundi, Cameroun, Éthiopie, Guinée, Libéria, Malawi, Mali, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Zambie, Zimbabwe	Afrique du Sud, Bénin, Burundi, Cameroun, Éthiopie, Guinée, Libéria, Malawi, Mali, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Zimbabwe
Amérique du Nord, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	Albanie, Bélarus, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie	Albanie, Allemagne, États-Unis d'Amérique, Macédoine du Nord, Monténégro, Portugal, Serbie	Albanie, Allemagne, États-Unis d'Amérique, Macédoine du Nord, Monténégro, Portugal, Serbie	Albanie, Allemagne, États-Unis d'Amérique, Macédoine du Nord, Monténégro, Portugal, Serbie	Albanie	Albanie
Amérique latine et Caraïbes	Belize, Bolivie (État plurinational de), Colombie, Costa Rica, Cuba, Guatemala, Haïti, Mexique, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay	Argentine, Belize, Bolivie (État plurinational de), Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Turques-et-Caïques, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Suriname, Uruguay	Argentine, Belize, Bolivie (État plurinational de), Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Turques-et-Caïques, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Suriname, Uruguay	Argentine, Belize, Bolivie (État plurinational de), Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Turques-et-Caïques, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Suriname, Uruguay	Haïti, Pérou	Bolivie (État plurinational de), Haïti, Pérou

correspondant au niveau cible mondial fixé pour 2030. Il est à noter que les progrès accomplis en matière d'allaitement maternel exclusif ont été mesurés sur la base de la réduction du taux d'allaitement maternel partiel, soit 100 diminué du taux d'allaitement maternel exclusif.

Les ratios de progrès des pays correspondent aux progrès accomplis jusqu'à la dernière année pour laquelle des données sont disponibles (en termes de réduction), rapportés aux progrès totaux nécessaires pour que le pays atteigne la cible fixée. Prenons l'exemple d'un pays qui affichait en 2020 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles) une réduction du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance de 30 pour cent; l'objectif à l'horizon 2030 étant une réduction du retard

TABLEAU A2.3 (suite)

Région	Allaitement maternel exclusif (83 pays)	Retard de croissance (97 pays)	Émaciation (97 pays)	Excès pondéral (97 pays)	Anémie chez la femme (27 pays)	Obésité chez la femme (28 pays)
Asie	Afghanistan, Arménie, Bangladesh, Bhoutan, Géorgie, Inde, Indonésie, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan	Afghanistan, Arménie, Bangladesh, Géorgie, Inde, Indonésie, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan, Türkiye	Afghanistan, Arménie, Bangladesh, Géorgie, Inde, Indonésie, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan, Türkiye	Afghanistan, Arménie, Bangladesh, Géorgie, Inde, Indonésie, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan, Türkiye	Arménie, Inde, Jordanie, Maldives, Myanmar, Népal, Tadjikistan, Timor-Leste	Arménie, Bangladesh, Inde, Jordanie, Maldives, Myanmar, Népal, Pakistan, Tadjikistan, Timor-Leste
Océanie sauf Australie et Nouvelle-Zélande	Îles Marshall, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga	Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu	Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu	Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu		

SOURCES: Les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur UNICEF, OMS et Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. 2021. *UNICEF-OMS-Groupe de la Banque mondiale, Estimations conjointes de la malnutrition infantile, édition d'avril 2021*. Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition, www.who.int/data/gho/data/themes/topics/joint-child-malnutrition-estimates-unicef-who-wb, https://data.worldbank.org; les données sur l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2021. Infant and Young Child Feeding: Exclusive breastfeeding. Dans: *UNICEF Data: Monitoring the Situation of Children and Women*. Consulté le 2 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding; et les estimations de l'anémie et de l'obésité chez la femme ont été produites par l'International Center for Equity in Health de Pelotas (Brésil), à partir d'enquêtes démographiques et sanitaires (voir https://equidade.org).

de croissance de 50 pour cent, ce pays présente un ratio de progrès de 30/50, soit 60 pour cent. Cela signifie qu'il a accompli, entre l'année de référence 2012 et 2020, 60 pour cent des progrès nécessaires pour atteindre sa cible, et qu'il lui faudra donc encore progresser de 40 pour cent pendant la décennie restant jusqu'à 2030.

Pour résumer les progrès réalisés dans chaque région, le choix a été fait de classer les ratios de progrès des pays selon cinq catégories:

- détérioration de la situation (toute variation négative, signalant une évolution dans la mauvaise direction);
- ratio de progrès compris entre 0 et 24,9 pour cent;
- entre 25 pour cent et 49,9 pour cent;
- entre 50 pour cent et 74,9 pour cent;
- supérieur à 75 pour cent.

Précisons que pour tous les indicateurs à l'exception de l'allaitement maternel exclusif, lorsque la dernière valeur connue de la prévalence était de moins de 3 pour cent, le ratio des valeurs a été fixé à 100 pour cent pour indiquer que la cible était déjà atteinte (même si les chiffres faisaient apparaître une détérioration de la situation). Pour l'allaitement maternel exclusif, le ratio des valeurs a été fixé à 100 pour cent lorsque la dernière valeur connue de la prévalence était de 70 pour cent ou plus. Concernant l'émaciation et l'allaitement maternel exclusif, les progrès sont évalués uniquement pour les pays où les dernières enquêtes remontent à 2015 ou une année plus récente. Autre point important à prendre en compte pour interpréter les progrès accomplis: les ratios de progrès reposent sur des fonctions exponentielles et non sur une évolution linéaire au fil du temps, comme l'indique l'équation ci-dessus.

E. Méthode d'estimation du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine

La FAO continue de suivre systématiquement ces nouveaux indicateurs et d'en rendre compte annuellement dans les éditions de ce rapport. Les estimations sont actualisées pour l'année 2020 (voir sections ci-après, *Actualisation du coût d'une alimentation saine* et *Actualisation de l'abordabilité d'une alimentation saine*). En outre, la série de données entière fera l'objet de révisions périodiques, qui viseront à affiner et améliorer l'exactitude des estimations à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que la méthodologie sera perfectionnée. Les révisions effectuées cette année sur les séries du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine tiennent compte des nouvelles distributions des revenus, de la révision de la fraction moyenne du revenu que l'on peut considérer de manière crédible comme étant réservée à l'alimentation et d'un affinement méthodologique de l'estimation du coût moyen de l'alimentation qui donne des résultats plus fiables et transparents et facilite le suivi à long terme en se référant aux données sur les prix communiquées annuellement. L'encadré 6 à la section 2.3 donne un bref aperçu de ces révisions et de leurs conséquences (on trouvera dans Herforth *et al.* [à paraître][54] une description complète des sources de données et de la méthodologie).

Coût d'une alimentation saine

Une alimentation saine garantit non seulement un apport suffisant de calories, mais aussi des niveaux satisfaisants s'agissant de l'ensemble des nutriments essentiels et des différents groupes d'aliments nécessaires pour mener une vie saine et active (voir la section 2.1). Le coût d'une alimentation saine correspond au coût des articles les moins chers disponibles dans chaque pays qui satisfont aux besoins énergétiques et aux recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments, sur la base d'une consommation de 2 330 kcal/jour assurant l'équilibre énergétique d'une personne représentative. Ces recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments préconisent explicitement des quantités pour chaque groupe d'aliments et offrent une large représentation régionale. Bien qu'elle ne soit pas établie en fonction de la teneur en éléments nutritifs, mais déterminée à partir des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments, cette alimentation satisfait en moyenne près de 95 pour cent des besoins en nutriments, et peut donc être presque toujours considérée comme suffisamment nutritive.

Les disponibilités et les prix des articles de chaque groupe d'aliments entrant dans une alimentation saine ont été obtenus auprès du programme PCI sous la forme de moyennes nationales pour 2017. Les définitions des articles sont normalisées au niveau international, ce qui permet d'opérer un classement par groupe d'aliments et de calculer les moindres coûts d'une alimentation respectant les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments dans chaque pays, sous la forme d'une moyenne entre les marchés sur l'ensemble de l'année[412]. Pour une description détaillée de ce qu'est une alimentation saine et de la méthodologie y afférente, voir l'étude méthodologique de référence réalisée pour ce rapport[54].

Abordabilité d'une alimentation saine

Pour déterminer l'abordabilité dans ce rapport, on compare le coût d'une alimentation saine aux répartitions de revenu spécifiques des pays dérivées de la plateforme PIP de la Banque mondiale[51]. Les mesures de l'abordabilité ainsi obtenues comprennent le pourcentage et le nombre de personnes qui n'avaient pas les moyens d'avoir une alimentation saine dans un pays donné en 2020. Une alimentation saine est considérée comme inabordable lorsque son coût dépasse 52 pour cent du revenu moyen dans un pays donné. Ce pourcentage représente la part du revenu qui peut raisonnablement être réservée à la nourriture et s'appuie sur des observations indiquant que la population des pays à faible revenu dépense en moyenne 52 pour cent de ses revenus en nourriture (d'après les données de comptabilité nationale sur les dépenses des ménages de 2017, tirées du programme PCI).

En se fondant sur cette limite, on compare le coût de l'alimentation aux répartitions de revenu dans les pays pour obtenir le pourcentage de personnes pour lequel il est trop élevé. Cette proportion est ensuite multipliée par la population de chaque pays en 2020, à partir des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, pour obtenir le nombre de personnes dans un pays donné pour lesquelles une

alimentation saine est hors de portée. Pour une description détaillée des indicateurs d'abordabilité et de la méthode y afférente, voir l'**annexe 3** dans FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2020)[3].

Actualisation du coût d'une alimentation saine

Le PCI est actuellement la seule source de données sur les prix au détail des articles normalisés au niveau international, utilisée par ce programme pour ses activités plus vastes de calcul des taux de change en parité de pouvoir d'achat (PPA) entre tous les pays du monde. Cependant, ces données ne sont mises à disposition que tous les trois à cinq ans, ce qui ne permet pas d'effectuer un suivi annuel du coût de l'alimentation au niveau mondial aux fins d'orientation des programmes et des politiques. En l'absence de données actualisées sur les prix des produits alimentaires, la méthode utilisée dans ce rapport pour mettre à jour l'indicateur de coût entre deux années de publication du PCI repose sur les indices des prix à la consommation (IPC) de la FAO. Cet ensemble de données suit l'évolution au niveau national des IPC, tant pour les denrées alimentaires que pour l'ensemble des produits, en prenant 2015 comme année de base. Les IPC annuels sont calculés en établissant une simple moyenne des 12 indices mensuels. Il convient de noter en particulier que les données des IPC des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées sont utilisées pour actualiser le coût d'une alimentation saine en 2020 pour l'ensemble des pays, à l'exception des Bermudes, du Guyana et de la République centrafricaine, pour lesquels on a recours à l'IPC général. Pour les Bermudes, les données proviennent du site web du gouvernement[413].
Le coût d'une alimentation saine est estimé en multipliant le coût réel dans chaque pays en 2017, exprimé en unités monétaires locales, par le ratio des IPC:

$$Diet\ Cost\ (USD)_{2020} = \frac{Diet\ Cost\ (LCU)_{2017} * \left(\frac{(f)CPI_{2020}}{(f)CPI_{2017}}\right)}{PPP_{2020}}$$

$$Diet\ Cost\ (USD)_{2019} = \frac{Diet\ Cost\ (LCU)_{2017} * \left(\frac{(f)CPI_{2019}}{(f)CPI_{2017}}\right)}{PPP_{2019}}$$

$$Diet\ Cost\ (USD)_{2018} = \frac{Diet\ Cost\ (LCU)_{2017} * \left(\frac{(f)CPI_{2018}}{(f)CPI_{2017}}\right)}{PPP_{2018}}$$

On commence par actualiser le coût d'une alimentation saine en unités monétaires locales. On le convertit ensuite en dollars internationaux, à l'aide des facteurs de conversion PPA de la consommation privée donnés par les indicateurs du développement dans le monde, pour comparer ce coût entre les pays et entités politiques. Pour une description détaillée de la méthodologie, voir Bai *et al.* (à paraître)[414].

Le coût d'une alimentation saine a été calculé pour 169 pays en 2017. Ces informations ont été actualisées pour la période 2018-2020 pour l'ensemble des pays, à l'exception d'Anguilla, de Montserrat et de la Province chinoise de Taïwan, pour lesquels il n'existe pas d'informations relatives aux IPC ni aux PPA. Sur les 166 pays restants, 22 n'avaient pas de données relatives aux PPA pour au moins une année de la période 2018-2020[az], et un n'avait pas de données sur les IPC (Îles Turques-et-Caïques). Pour les 22 pays ci-dessus, des imputations de PPA ont été appliquées à l'aide d'un modèle autorégressif à moyenne mobile intégrée avec variable explicative externe (ARIMAX). Conformément à la méthode d'extrapolation des PPA employée par la Banque mondiale pour les indicateurs du développement dans le monde, le ratio entre l'IPC général d'un pays et l'IPC du pays de référence (en l'occurrence, les États-Unis d'Amérique) est introduit dans la spécification du modèle en tant qu'indicateur clé des valeurs des PPA. Le PIB par habitant et les dépenses de consommation des ménages par habitant sont également ajoutés en tant que covariables externes, et la méthode de lissage de Holt-Winter est appliquée aux deux séries pour combler les éventuelles lacunes. L'approche ARIMAX permet d'estimer, pour chaque pays, plusieurs spécifications de modèle comprenant une composante autorégressive, une composante d'intégration, une moyenne mobile et une combinaison de ces trois éléments. La meilleure spécification est sélectionnée lorsque le coefficient estimé du ratio des IPC, au moins, est statistiquement significatif, la signification statistique des paramètres ARIMAX étant

az Voici les 22 pays pour lesquels les PPA ont été imputées: Angola, Aruba, Argentine, Belize, Bermudes, Curaçao, Eswatini, Éthiopie, Guinée-Bissau, Îles Caïmanes, Îles Vierges britanniques, Iran (République islamique d'), Libéria, Myanmar, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sint Maarten (partie néerlandaise), Suriname, Tadjikistan et Zimbabwe.

considérée en deuxième lieu. Dans le cas des pays qui affichent des séries de PPA anormales dans la durée, le ratio des IPC se révèle être le seul coefficient statistiquement significatif qui influe sur la variabilité des valeurs des PPA. Pour les pays qui présentent des séries de PPA moins volatiles, en revanche, la tendance historique des PPA joue également un rôle dans la prévision des valeurs des PPA, tout comme les coefficients estimés du PIB par habitant et/ou des dépenses par habitant. Le modèle ARIMAX calcule les valeurs prédites pour la meilleure spécification sélectionnée pour chaque pays.

Pour le pays pour lequel on ne disposait pas d'informations sur les IPC (Îles Turques-et-Caïques), des imputations de coûts ont été appliquées à partir du coût moyen de l'alimentation dans la sous-région du pays:

Coût calculé de l'alimentation en 2018 = (2017 *Diet Cost/ Avg* 2017 *Diet Cost*$_s$) × *Avg* 2018 *Diet Cost*$_s$

Coût calculé de l'alimentation en 2019 = (*Imputed* 2018 *Diet Cost/ Avg* 2018 *Diet Cost*$_s$) × *Avg* 2019 *Diet Cost*$_s$

Coût calculé de l'alimentation en 2020 = (*Imputed* 2019 *Diet Cost/ Avg* 2019 *Diet Cost*$_s$) × *Avg* 2020 *Diet Cost*$_s$

Les coûts moyens sous-régionaux en 2017, 2018 et 2019 ont été déterminés en excluant les Îles Turques-et-Caïques.

L'une des limites de cette méthode d'actualisation du coût d'une alimentation saine sur la période 2018-2020 est que l'évolution du coût dépend des IPC (des produits alimentaires) et ne reflète pas les changements concernant des articles particuliers dans les prix des produits alimentaires, ni les variations des prix selon les groupes d'aliments, en raison de l'absence de nouvelles données de prix au niveau des articles pour davantage d'aliments nutritifs. La FAO réfléchit à la manière d'étendre la notification des données sur les prix au niveau des articles, afin de pouvoir réaliser un suivi plus régulier et plus rigoureux du coût d'une alimentation saine.

Actualisation de l'abordabilité d'une alimentation saine

L'abordabilité a été actualisée pour les années 2018-2020 aux fins du présent rapport. Grâce à des mises à jour régulières à partir des nouvelles enquêtes nationales et des imputations de données, les répartitions des revenus pour les années de référence 2017, 2018 et 2019 sont maintenant disponibles et ont été actualisées dans la base de données PIP[51] pour tous les pays. Les répartitions des revenus pour l'année 2020 ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport. Le pourcentage de personnes n'ayant pas les moyens d'avoir une alimentation saine en 2020 a donc été calculé à l'aide du coût de l'alimentation établi à partir des IPC de 2020 (voir ci-dessus) et des répartitions des revenus pour l'année de référence 2019, disponibles dans la base PIP[51]. Cette proportion a ensuite été multipliée par la population de chaque pays en 2020, à partir des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, pour obtenir le nombre de personnes pour lesquelles une alimentation saine était hors de portée cette année-là.

Les données relatives aux répartitions des revenus qui figurent dans la base PIP[51] ne couvrent pas la totalité des pays. Ainsi, parmi les 169 pays pour lesquels on disposait d'informations sur les coûts pour l'année 2017, les indicateurs d'abordabilité ont été calculés pour 143 pays. Ces informations ont été actualisées pour tous les pays pour les années 2018-2020, à l'exception de la Province chinoise de Taïwan. Dans ce dernier cas, faute de données sur l'IPC des produits alimentaires, il n'a pas été possible de calculer le coût (et a fortiori l'abordabilité) de l'alimentation.

Les dernières estimations des indicateurs d'abordabilité ont été calculées le 24 mai 2022. Les répartitions des revenus étant continuellement mises à jour dans la base PIP, il est possible que les valeurs estimées de l'abordabilité aient légèrement changé depuis cette date. ■

ANNEXE 3
SÉRIE DE DONNÉES ACTUALISÉE RELATIVE AU COÛT ET À L'ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE, 2017-2020

Le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine ainsi que la variation de ces indicateurs entre 2019 et 2020 sont présentés dans le tableau 5, par région, sous-région et groupe de pays, ce dernier critère reflétant le classement par niveau de revenu établi par la Banque mondiale pour 2021[33] sur la base du revenu national brut (RNB) par habitant de 2020. Le classement par niveau de revenu est fourni pour tous les pays à l'exception d'Anguilla et de Montserrat. Dans le document FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2021)[15], les résultats présentés se fondent sur le classement par niveau de revenu de 2019. Il est donc possible que la composition des groupes de pays ait changé entre 2019 et 2020.

Le coût et l'abordabilité sont également rapportés au niveau national dans le tableau A3.1, pour l'année de référence 2017, année de publication des données du Programme de comparaison internationale (PCI), ainsi que pour les années 2018, 2019 et 2020, pour lesquelles les deux indicateurs ont été mis à jour à l'aide de la méthode décrite à l'**annexe 2E**. Concernant les années 2018 à 2020, l'indicateur de coût a été actualisé pour 166 des 169 pays pour lesquels on disposait d'informations en 2017 et l'indicateur d'abordabilité, pour 142 des 143 pays. Les indicateurs de coût et d'abordabilité de 2018 à 2020 de l'Argentine et du Zimbabwe ont été pris en compte dans l'estimation des indicateurs agrégés présentés dans le tableau 5, mais ne sont pas repris dans le tableau A3.1. En effet, les taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) appliqués pour obtenir les coûts de 2018 à 2020 pourraient ne pas rendre pleinement compte de la forte dévaluation de la monnaie et de l'instabilité économique majeure qu'ont connues ces pays.

Le tableau A3.2 présente les fourchettes des indicateurs d'abordabilité, sous la forme d'un pourcentage et d'un nombre de personnes n'ayant pas pu se permettre une alimentation saine en 2020, par région et groupe de pays par revenu. Les estimations des limites inférieures des fourchettes supposent que 80 pour cent du revenu disponible est dépensé en produits alimentaires, 80 pour cent représentant la plus grande part de dépenses consacrées à l'alimentation observée dans les données du PCI 2017 (pour la Guinée-Bissau). Les estimations des limites supérieures font l'hypothèse d'une part de revenu réservée à l'alimentation différente pour chaque groupe de pays par revenu. D'après les données des comptes nationaux du PCI 2017, les dépenses d'alimentation représentent, en moyenne, 14 pour cent, 27 pour cent, 38 pour cent et 52 pour cent du total des dépenses dans les pays à revenu élevé, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à faible revenu, respectivement. Ainsi, si le coût d'une alimentation saine est de 3,00 USD dans un pays à faible revenu et que les dépenses d'alimentation représentent 52 pour cent en moyenne du total des dépenses dans ce groupe de pays, une personne a besoin d'un revenu égal à 5,77 USD pour se permettre une alimentation saine et satisfaire ses besoins non alimentaires. Pour une description complète de la méthode de détermination des limites, voir Herforth *et al.* (2020)[86]. ■

TABLEAU A3.1 COÛT ET ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE PAR RÉGION, SOUS-RÉGION, PAYS ET GROUPE DE PAYS PAR REVENU, 2017-2020

	Coût d'une alimentation saine				Personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine							
	USD par personne et par jour				Pourcentage				Nombre total (en millions)			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
MONDE	**3,314**	**3,350**	**3,425**	**3,537**	**42,9**	**41,5**	**40,9**	**42,0**	**3 049,1**	**2 973,8**	**2 961,9**	**3 074,2**
AFRIQUE	**3,248**	**3,258**	**3,376**	**3,460**	**81,0**	**80,2**	**79,9**	**79,9**	**969,8**	**985,3**	**1 005,6**	**1 031,0**
Afrique du Nord	**3,416**	**3,512**	**3,598**	**3,575**	**58,7**	**59,8**	**58,8**	**57,2**	**132,5**	**137,6**	**137,8**	**136,7**
Algérie	3,763	3,822	3,796	3,760	35,2	33,9	31,8	30,2	14,6	14,3	13,7	13,2
Égypte	3,457	3,507	3,503	3,369	76,2	78,5	75,9	72,9	73,5	77,3	76,2	74,6
Maroc	2,710	2,752	2,759	2,797	18,9	17,5	16,7	16,7	6,7	6,3	6,1	6,2
Soudan	3,674	3,921	4,306	4,308	86,3	89,1	92,1	91,8	35,2	37,3	39,4	40,3
Tunisie	3,476	3,559	3,628	3,639	21,8	21,2	20,8	20,3	2,5	2,5	2,4	2,4
Afrique subsaharienne	**3,221**	**3,220**	**3,343**	**3,441**	**86,2**	**84,9**	**84,7**	**85,0**	**837,3**	**847,7**	**867,7**	**894,3**
Afrique de l'Est*	**3,022**	**2,939**	**3,257**	**3,367**	**88,3**	**86,7**	**87,2**	**87,4**	**335,9**	**339,0**	**350,4**	**360,8**
Burundi	2,988	2,804	2,783	2,943	97,5	97,0	96,9	97,2	10,6	10,8	11,2	11,6
Djibouti	2,797	2,866	2,985	3,112	64,6	62,7	62,0	63,9	0,6	0,6	0,6	0,6
Éthiopie	3,108	3,147	3,290	3,366[a]	88,3	86,9	86,4	86,8	94,0	94,9	96,9	99,7
Kenya	2,846	2,823	2,907	2,968	83,5	81,2	80,7	81,1	41,9	41,7	42,5	43,6
Madagascar	2,987	3,122	3,154	3,181	97,1	97,1	97,0	97,0	24,8	25,5	26,2	26,9
Malawi	2,724	2,787	2,989	3,149	95,5	95,7	96,3	96,6	16,9	17,4	17,9	18,5
Maurice	3,313	3,396	3,439	3,604	14,8	13,5	12,2	13,5	0,2	0,2	0,2	0,2
Mozambique	3,031	2,988	3,057	3,228	91,3	90,7	90,9	91,5	26,2	26,8	27,6	28,6
Ouganda	2,749	2,712	2,678	2,658	84,8	83,5	82,7	82,2	34,9	35,7	36,6	37,6
République-Unie de Tanzanie	2,598	2,648	2,681	2,736	88,7	88,3	87,4	87,6	48,5	49,8	50,7	52,3
Rwanda	2,609	2,483	2,537	2,698	89,0	86,6	85,2	86,3	10,7	10,7	10,8	11,2
Seychelles	4,010	3,965	3,923	3,801	8,8	7,8	7,4	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Zambie	3,085	3,150	3,245	3,300	87,6	87,3	87,9	88,0	14,8	15,2	15,7	16,2
Zimbabwe	3,456	n.c.	n.c.	n.c.	84,1	n.c.	n.c.	n.c.	12,0	n.c.	n.c.	n.c.
Afrique centrale	**3,292**	**3,260**	**3,267**	**3,340**	**88,4**	**86,8**	**85,4**	**85,4**	**143,9**	**145,6**	**147,7**	**152,2**
Angola	4,327	4,293	4,352	4,534[a]	92,9	93,4	93,9	94,3	27,7	28,8	29,9	31,0
Cameroun	2,616	2,684	2,744	2,808	60,9	60,4	60,2	60,7	15,0	15,2	15,6	16,1
Congo	3,343	3,385	3,365	3,422	91,6	92,4	92,4	92,4	4,7	4,8	5,0	5,1
Gabon	3,358	3,403	3,485	3,552	36,0	36,3	36,0	36,3	0,7	0,8	0,8	0,8
Guinée équatoriale	3,526	3,599	3,635	3,676	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République centrafricaine	3,423	3,507	3,570	3,615	95,4	95,2	95,1	95,1	4,4	4,4	4,5	4,6
République démocratique du Congo	2,921	2,344[a]	2,127[a]	2,077[a]	96,4	93,3	90,7	90,0	78,5	78,5	78,7	80,6
Sao Tomé-et-Principe	3,288	3,394	3,463[a]	3,551[a]	84,4	84,4	84,3	84,7	0,2	0,2	0,2	0,2
Tchad	2,831	2,728	2,659	2,821	84,9	83,3	81,9	83,4	12,8	12,9	13,1	13,7
Afrique australe	**3,635**	**3,650**	**3,714**	**3,835**	**65,4**	**65,0**	**65,1**	**65,5**	**42,4**	**42,7**	**43,4**	**44,2**
Afrique du Sud	4,102	4,146	4,198	4,298	65,2	64,8	65,0	65,2	37,2	37,5	38,0	38,7
Botswana	3,622	3,575	3,591	3,701	63,8	61,5	60,8	61,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Eswatini	3,428	3,349	3,395	3,391[a]	74,8	73,0	72,3	71,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Lesotho	3,770	3,878	4,010	4,266	80,2	81,0	82,0	83,5	1,7	1,7	1,7	1,8
Namibie	3,255	3,300	3,378	3,520	54,4	54,3	55,5	56,8	1,3	1,3	1,4	1,4
Afrique de l'Ouest	**3,247**	**3,340**	**3,365**	**3,455**	**86,7**	**85,8**	**85,1**	**85,7**	**315,1**	**320,4**	**326,2**	**337,1**
Bénin	3,550	3,670	3,664	3,707	90,7	87,1	82,9	82,9	10,1	10,0	9,8	10,1
Burkina Faso	3,173	3,296	3,240	3,345	85,1	82,2	79,4	80,1	16,3	16,2	16,1	16,7

TABLEAU A3.1 (suite)

	Coût d'une alimentation saine				Personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine							
	USD par personne et par jour				Pourcentage				Nombre total (en millions)			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Cabo Verde	3,358	3,413	3,484	3,563	42,1	39,6	37,6	38,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Côte d'Ivoire	3,273	3,357	3,506	3,610	76,5	72,0	70,1	70,9	18,7	18,1	18,0	18,7
Gambie	2,942	3,008	3,054	3,110	69,2	65,6	63,8	64,0	1,5	1,5	1,5	1,5
Ghana	3,767	3,860	3,941	4,033	64,4	62,7	60,6	61,2	18,8	18,7	18,4	19,0
Guinée	3,655	3,863	4,001	4,127	94,3	94,6	94,6	94,9	11,4	11,7	12,1	12,5
Guinée-Bissau	3,164	3,254	3,335	3,505[a]	87,4	87,3	86,4	87,2	1,6	1,6	1,7	1,7
Libéria	4,018	4,032	3,847[a]	3,903[a]	97,1	96,9	96,7	96,8	4,6	4,7	4,8	4,9
Mali	2,900	3,035	2,960	3,053	80,1	77,5	73,4	74,3	14,8	14,8	14,4	15,0
Mauritanie	3,451	3,574	3,654	3,692	62,9	62,4	60,7	60,7	2,7	2,7	2,7	2,8
Niger	2,850	2,812	2,792	2,859[a]	91,1	89,2	88,5	88,8	19,7	20,0	20,6	21,5
Nigéria	3,565	3,724	3,870	4,093[a]	94,1	94,8	95,3	95,9	179,7	185,6	191,5	197,6
Sénégal	2,190	2,250	2,278	2,330	53,0	47,3	45,5	46,0	8,2	7,5	7,4	7,7
Sierra Leone	2,842	2,952	2,847	2,893	91,1	91,1	89,1	89,2	6,8	7,0	7,0	7,1
ASIE	**3,412**	**3,483**	**3,571**	**3,715**	**45,2**	**43,1**	**42,1**	**43,5**	**1 927,0**	**1 845,0**	**1 813,5**	**1 891,4**
Asie centrale	**2,796**	**2,826**	**2,987**	**3,106**	**22,9**	**20,3**	**20,5**	**21,5**	**7,6**	**6,8**	**7,0**	**7,5**
Kazakhstan	2,391	2,426	2,537	2,657	1,5	1,1	1,0	1,2	0,3	0,2	0,2	0,2
Kirghizistan	2,970	2,931	2,991	3,180	56,6	47,5	45,3	49,6	3,5	3,0	2,9	3,3
Tadjikistan	3,027	3,119[a]	3,433[a]	3,480[a]	42,9	40,1	42,0	42,1	3,8	3,6	3,9	4,0
Asie de l'Est	**4,167**	**4,344**	**4,449**	**4,718**	**12,8**	**10,5**	**9,2**	**11,0**	**205,2**	**166,3**	**146,9**	**174,4**
Chine	2,571	2,630	2,792	2,983	14,3	11,4	10,0	12,0	199,3	160,5	141,4	168,7
Chine – RAS de Hong-Kong	3,659	3,819	4,147	4,513	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Japon	5,529	5,701	5,609	5,808	2,5	2,5	2,5	2,5	3,2	3,1	3,1	3,1
Mongolie	4,544	4,667	4,901	5,103	55,3	52,8	49,4	51,4	1,7	1,7	1,6	1,7
Province chinoise de Taïwan	3,990	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	n.d.	n.d.	n.d.
République de Corée	4,712	4,900	4,800	5,183	1,7	1,7	1,5	1,7	0,9	0,9	0,8	0,9
Asie de l'Ouest	**2,989**	**3,063**	**3,130**	**3,220**	**17,9**	**17,9**	**18,4**	**17,8**	**29,6**	**30,1**	**31,3**	**30,9**
Arabie saoudite	3,441	3,663	3,888	4,148	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arménie	3,096	3,166	3,237	3,247	40,9	41,7	43,6	42,9	1,2	1,2	1,3	1,3
Azerbaïdjan	2,348	2,399	2,459	2,533	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bahreïn	3,379	3,463	3,573	3,835	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chypre	2,846	2,868	2,836	2,969	0,1	0,1	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Émirats arabes unis	2,755	2,835	2,902	3,111	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Iraq	3,378	3,464	3,534	3,540	53,3	53,2	50,6	49,6	20,0	20,4	19,9	19,9
Israël	2,436	2,500	2,454	2,492	1,7	1,2	1,0	1,0	0,2	0,1	0,1	0,1
Jordanie	3,412	3,454	3,500	3,614	15,8	14,9	14,2	14,9	1,6	1,5	1,4	1,5
Koweït	3,344	3,407	3,468	3,606	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Oman	2,815	2,838	2,921	3,021	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Palestine	3,342	3,398	3,493	3,356	25,4	25,8	25,4	23,1	1,1	1,2	1,2	1,1
Qatar	2,375	2,426	2,484	2,577	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Türkiye	2,873	2,997	3,064	3,029	6,9	6,8	8,9	8,2	5,6	5,6	7,4	6,9
Asie du Sud	**3,489**	**3,560**	**3,658**	**3,806**	**72,8**	**70,0**	**69,0**	**70,0**	**1 337,3**	**1 300,9**	**1 296,7**	**1 331,5**
Bangladesh	2,882	2,971	3,024	3,064	77,4	74,6	73,5	73,5	123,7	120,5	119,8	121,1
Bhoutan	4,383	4,587	4,712	5,029	57,6	52,2	50,0	53,0	0,4	0,4	0,4	0,4
Inde	2,824	2,830	2,877	2,970	74,9	71,5	69,4	70,5	1 002,5	966,6	948,6	973,3

TABLEAU A3.1 (suite)

	Coût d'une alimentation saine				Personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine							
	USD par personne et par jour				Pourcentage				Nombre total (en millions)			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Maldives	3,581	3,634	3,662	3,861	4,2	2,4	1,1	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Népal	4,127	4,145	4,222	4,362	86,8	84,5	83,3	84,0	24,0	23,7	23,8	24,5
Pakistan	3,408	3,395	3,460	3,685	79,7	79,0	81,2	83,5	165,7	167,6	175,9	184,4
République islamique d'Iran	3,005	3,212	3,642	3,550a	12,0	14,0	22,1	20,3	9,6	11,4	18,3	17,1
Sri Lanka	3,702	3,705	3,667	3,923	52,3	48,8	45,3	49,0	11,2	10,6	9,9	10,7
Asie du Sud-Est	**3,676**	**3,776**	**3,855**	**4,019**	**55,6**	**54,0**	**52,0**	**53,9**	**347,3**	**340,9**	**331,6**	**347,2**
Brunéi Darussalam	4,126	4,263	4,327	4,405	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Cambodge	3,618	3,706	3,778	3,888	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Indonésie	4,129	4,273	4,268	4,466	70,7	68,9	67,3	69,1	187,2	184,4	182,0	189,1
Malaisie	3,224	3,319	3,412	3,538	2,6	2,1	1,7	1,9	0,8	0,7	0,5	0,6
Myanmar	3,706	3,786	3,861	4,186[a]	68,1	63,6	59,7	65,1	36,3	34,2	32,3	35,4
Philippines	3,843	3,998	4,054	4,108	71,0	71,0	68,6	68,6	74,6	75,7	74,2	75,2
République démocratique populaire lao	3,776	3,838	3,959	4,141	80,6	79,2	78,4	79,8	5,6	5,6	5,6	5,8
Singapour	2,775	2,867	2,936	3,064	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Thaïlande	3,971	4,042	4,181	4,321	17,5	17,9	16,0	17,0	12,1	12,4	11,1	11,9
Viet Nam	3,586	3,663	3,776	4,072	32,4	29,4	26,8	30,0	30,7	28,1	25,8	29,2
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**3,656**	**3,687**	**3,767**	**3,894**	**22,4**	**21,2**	**21,3**	**22,5**	**126,7**	**121,7**	**123,2**	**131,3**
Amérique centrale	**3,368**	**3,387**	**3,400**	**3,473**	**27,7**	**26,7**	**25,6**	**27,8**	**41,5**	**40,5**	**39,3**	**43,1**
Belize	2,476	2,321[a]	2,221[a]	2,140[a]	39,4	37,4	37,0	36,4	0,1	0,1	0,1	0,1
Costa Rica	3,961	4,000	4,041	4,110	16,2	16,6	16,6	16,8	0,8	0,8	0,8	0,9
Honduras	3,360	3,415	3,404	3,486	53,7	53,2	50,9	51,3	5,1	5,1	5,0	5,1
Mexique	2,993	3,071	3,075	3,293	26,1	24,9	23,7	26,3	32,6	31,4	30,3	33,9
Nicaragua	3,191	3,245	3,279	3,335	32,2	34,4	35,5	35,7	2,1	2,2	2,3	2,4
Panama	4,225	4,268	4,382	4,476	21,1	18,5	18,0	18,2	0,9	0,8	0,8	0,8
Amérique du Sud**	**3,417**	**3,431**	**3,512**	**3,607**	**18,4**	**17,2**	**17,7**	**18,4**	**71,8**	**68,0**	**70,5**	**74,2**
Argentine	3,341	n.c.	n.c.	n.c.	11,0	n.c.	n.c.	n.c.	4,8	n.c.	n.c.	n.c.
Brésil	2,809	2,800	2,882	3,084	18,3	17,2	17,5	19,0	38,1	36,0	37,0	40,4
Chili	3,053	3,180	3,213	3,402	3,4	3,3	3,3	3,8	0,6	0,6	0,6	0,7
Colombie	2,863	2,893	2,930	3,065	24,7	24,3	25,3	26,5	12,1	12,1	12,7	13,5
Équateur	2,788	2,816	2,861	2,928	18,9	19,4	21,1	21,4	3,2	3,3	3,7	3,8
État plurinational de Bolivie	3,551	3,648	3,769	3,755	30,2	28,6	25,4	24,7	3,4	3,3	2,9	2,9
Guyana	4,629	4,742	4,828	4,889	47,8	45,5	42,9	43,0	0,4	0,4	0,3	0,3
Paraguay	3,430	3,511	3,519	3,543	20,1	18,7	17,9	17,8	1,4	1,3	1,3	1,3
Pérou	3,084	3,061	3,248	3,285	23,7	20,9	20,6	20,5	7,5	6,7	6,7	6,8
Suriname	4,969	5,223[a]	5,336	5,739	57,6	55,5	56,1	58,8	0,3	0,3	0,3	0,3
Uruguay	3,073	3,170	3,254	3,414	2,7	2,9	3,2	3,6	0,1	0,1	0,1	0,1
Caraïbes	**3,886**	**3,958**	**4,062**	**4,229**	**51,5**	**50,3**	**50,8**	**52,0**	**13,4**	**13,2**	**13,5**	**13,9**
Anguilla	3,717	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Antigua-et-Barbuda	4,112	4,302	4,391	4,504	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Aruba	3,418	3,620	3,907	4,138[a]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bahamas	4,276	4,387	4,364	4,488	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A3.1 (suite)

	Coût d'une alimentation saine				Personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine							
	USD par personne et par jour				Pourcentage				Nombre total (en millions)			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Curaçao	2,866	2,988	3,144	3,328[a]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dominique	4,000	4,146	4,236	4,345	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Grenade	5,382	5,536	5,625	5,796	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Haïti	3,930	4,075	4,275	4,490	82,7	82,7	84,6	85,9	9,1	9,2	9,5	9,8
Îles Caïmanes	2,928	2,874[a]	2,714a	2,765[a]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Turques-et-Caïques	2,809	2,897	2,973	3,095	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Vierges britanniques	3,235	3,153[a]	3,313[a]	3,337[a]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Jamaïque	5,975	6,141	6,398	6,681	64,7	64,3	65,0	66,2	1,9	1,9	1,9	2,0
Montserrat	4,883	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	3,521	3,608	3,744	3,884	21,2	18,1	17,1	18,3	2,2	1,9	1,8	2,0
Sainte-Lucie	3,263	3,399	3,517	3,594	20,2	20,1	20,3	20,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Kitts-et-Nevis	2,998	3,179	3,310	3,405	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4,131	4,232	4,293	4,454	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sint Maarten (partie néerlandaise)	4,462	4,730[a]	4,770[a]	5,360[a]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	3,928	4,028	4,083	4,224	10,7	10,8	11,0	11,6	0,1	0,1	0,2	0,2
Océanie	**2,847**	**2,846**	**2,958**	**3,066**	**2,5**	**2,5**	**2,8**	**2,7**	**0,6**	**0,7**	**0,7**	**0,7**
Australie	2,259	2,273	2,325	2,561	0,7	0,7	0,7	0,7	0,2	0,2	0,2	0,2
Fidji	3,612	3,677	3,858	3,914	51,5	53,2	60,3	60,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Nouvelle-Zélande	2,671	2,589	2,692	2,723	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**3,026**	**3,084**	**3,091**	**3,190**	**2,4**	**2,0**	**1,8**	**1,9**	**25,0**	**21,2**	**18,8**	**19,8**
Amérique du Nord	**3,386**	**3,331**	**3,325**	**3,336**	**1,9**	**1,6**	**1,4**	**1,4**	**6,8**	**6,0**	**5,1**	**5,2**
Bermudes	4,072	3,842[a]	3,788[a]	3,616[a]	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Canada	2,863	2,911	2,918	3,008	0,7	0,7	0,5	0,7	0,3	0,3	0,2	0,3
États-Unis d'Amérique	3,225	3,240	3,268	3,383	2,0	1,7	1,5	1,5	6,5	5,7	4,9	4,9
Europe	**2,998**	**3,064**	**3,072**	**3,179**	**2,6**	**2,2**	**2,0**	**2,1**	**18,3**	**15,2**	**13,7**	**14,6**
Albanie	3,952	4,051	4,117	4,197	37,8	27,9	19,8	20,1	1,1	0,8	0,6	0,6
Allemagne	2,786	2,917	2,881	3,025	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Autriche	2,772	2,848	2,818	2,981	0,6	0,8	0,8	0,8	0,1	0,1	0,1	0,1
Bélarus	3,177	3,228	3,310	3,310	0,8	0,5	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Belgique	2,862	2,962	2,943	3,130	0,3	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Bosnie-Herzégovine	3,847	3,890	3,895	3,995	4,6	4,0	3,6	3,7	0,2	0,1	0,1	0,1
Bulgarie	3,780	3,859	3,896	4,108	11,3	9,0	8,0	8,5	0,8	0,6	0,6	0,6
Croatie	4,168	4,202	4,111	4,277	7,2	4,7	3,6	3,8	0,3	0,2	0,1	0,2
Danemark	2,376	2,440	2,432	2,544	0,2	0,2	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Espagne	2,699	2,741	2,744	2,838	1,9	2,1	1,9	2,0	0,9	1,0	0,9	0,9
Estonie	3,125	3,188	3,170	3,308	1,0	0,8	1,2	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Fédération de Russie	3,149	3,197	3,264	3,420	4,0	3,7	3,1	3,5	5,7	5,3	4,4	5,0
Finlande	2,545	2,624	2,611	2,712	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
France	2,936	3,019	3,067	3,219	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1

TABLEAU A3.1 (suite)

	Coût d'une alimentation saine				Personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine							
	USD par personne et par jour				Pourcentage				Nombre total (en millions)			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Grèce	3,037	3,102	3,065	3,130	4,3	2,7	3,1	3,2	0,5	0,3	0,3	0,3
Hongrie	3,302	3,383	3,368	3,488	3,3	2,3	1,9	2,0	0,3	0,2	0,2	0,2
Irlande	2,397	2,341	2,269	2,225	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Islande	2,213	2,247	2,234	2,414	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Italie	2,885	2,979	3,012	3,144	2,9	2,9	2,8	2,9	1,7	1,7	1,7	1,7
Lettonie	3,124	3,130	3,132	3,240	3,4	2,4	1,7	1,8	0,1	0,0	0,0	0,0
Lituanie	3,003	3,042	3,039	3,099	3,6	2,4	1,2	1,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Luxembourg	2,492	2,627	2,600	2,661	0,4	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Macédoine du Nord	3,318	3,310	3,336	3,427	21,8	18,8	17,5	18,0	0,5	0,4	0,4	0,4
Malte	3,494	3,629	3,698	3,769	0,3	0,3	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Monténégro	3,397	3,414	3,509	3,494	17,4	18,1	17,8	17,5	0,1	0,1	0,1	0,1
Norvège	3,325	3,432	3,356	3,471	0,5	0,4	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Pays-Bas	2,743	2,821	2,844	2,991	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Pologne	2,909	2,986	3,038	3,170	1,0	1,4	0,8	1,0	0,4	0,5	0,3	0,4
Portugal	2,513	2,596	2,579	2,656	1,1	1,1	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
République de Moldova	2,460	2,571	2,687	2,814	5,9	4,7	5,8	6,7	0,2	0,1	0,2	0,2
Roumanie	2,921	2,957	3,010	3,191	11,9	6,9	8,3	8,8	2,3	1,3	1,6	1,7
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1,822	1,873	1,881	1,912	0,5	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3
Serbie	4,070	4,149	4,174	4,246	29,0	14,9	16,3	16,3	2,0	1,0	1,1	1,1
Slovaquie	3,013	3,102	3,105	3,150	2,0	2,4	1,2	1,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Slovénie	2,798	2,902	2,916	3,070	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Suède	3,086	3,164	3,154	3,339	0,5	1,2	0,5	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1
Suisse	2,523	2,591	2,563	2,659	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchéquie	2,899	2,921	2,919	2,966	0,4	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
GROUPE DE PAYS PAR REVENU												
Pays à faible revenu	3,084	3,094	3,117	3,202	90,2	89,0	88,2	88,3	425,6	432,4	441,0	454,2
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	3,398	3,435	3,596	3,701	71,5	69,4	68,4	69,4	2 205,0	2 170,0	2 168,9	2 230,7
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,524	3,577	3,656	3,762	16,5	14,5	13,7	15,2	401,2	355,0	337,2	374,0
Pays à revenu élevé	3,138	3,198	3,225	3,354	1,5	1,5	1,3	1,4	17,4	16,5	14,8	15,3

NOTES: Le coût d'une alimentation saine est le coût de référence de 2017, en USD par personne et par jour, publié dans l'édition 2020 du présent rapport et révisé comme indiqué dans l'encadré 6. Le coût des années 2018 à 2020 est obtenu en actualisant le coût de référence à l'aide de FAOSTAT, pour l'indice des prix à la consommation (alimentaire) au niveau national, et des indicateurs de développement dans le monde (WDI), pour la parité de pouvoir d'achat (PPA). Pour chaque région, sous-région et groupe de pays par revenu, l'inabordabilité estimée sous la forme du pourcentage de population qui ne peut se permettre une alimentation saine est pondérée par la population. Les groupes de pays par revenu sont constitués d'après le classement publié par la Banque mondiale en 2021, et ce pour toutes les années, de 2017 à 2020, et pour tous les pays à l'exception d'Anguilla et de Montserrat, pour lesquels aucun classement par niveau de revenu n'est fourni. Pour une description de la méthode, voir l'**annexe 2E**. n.d. = données non disponibles; n.c. = données non communiquées en raison de l'insuffisance ou du manque de fiabilité des données permettant d'actualiser le coût et l'abordabilité. * Le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine comprennent le Zimbabwe. ** Le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine comprennent l'Argentine. [a] PPA appliquée pour cette année.
SOURCE: FAO.

TABLEAU A3.2 ESTIMATIONS DES LIMITES INFÉRIEURES ET SUPÉRIEURES DU POURCENTAGE ET DU NOMBRE (EN MILLIONS) DE PERSONNES QUI NE PEUVENT SE PERMETTRE UNE ALIMENTATION SAINE, PAR RÉGION ET PAR GROUPE DE PAYS PAR REVENU, EN 2020

	Personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine			
	Limites inférieures		Limites supérieures	
	Pourcentage	Nombre total (en millions)	Pourcentage	Nombre total (en millions)
MONDE	**26,3**	**1 925,9**	**60,4**	**4 418,2**
AFRIQUE	**63,6**	**821,3**	**86,0**	**1 110,1**
Afrique du Nord	33,0	78,8	71,8	171,5
Afrique subsaharienne	70,6	742,5	89,2	938,6
Afrique australe	52,1	35,1	80,4	54,2
Afrique centrale	72,5	129,3	88,5	157,8
Afrique de l'Est	72,5	299,2	89,9	371,0
Afrique de l'Ouest	70,9	278,9	90,3	355,6
ASIE	**23,6**	**1 026,6**	**65,7**	**2 855,7**
Asie centrale	7,2	2,5	45,6	15,9
Asie de l'Est	1,8	28,0	44,6	710,0
Asie de l'Ouest	6,1	10,5	42,1	72,9
Asie du Sud	41,1	781,1	83,7	1 592,4
Asie du Sud-Est	31,7	204,5	72,1	464,5
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**11,6**	**67,7**	**49,2**	**287,5**
Amérique latine	10,4	57,9	48,0	267,3
Amérique centrale	13,1	20,3	59,4	92,3
Amérique du Sud	9,3	37,5	43,5	175,0
Caraïbes	36,7	9,8	75,4	20,2
OCÉANIE	**1,4**	**0,4**	**7,4**	**2,0**
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	**0,9**	**10,0**	**15,3**	**162,8**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU				
Pays à faible revenu	73,4	377,6	88,3	454,2
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	43,9	1 411,2	82,5	2 654,6
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	5,2	127,5	45,1	1 112,4
Pays à revenu élevé	0,9	9,7	17,6	197,0

NOTES: Les estimations des limites inférieures supposent que 80 pour cent du revenu est dépensé en alimentation. Les estimations des limites supérieures font l'hypothèse qu'une part du revenu peut être dépensée pour acheter des articles non alimentaires et sont calculées à l'aide de la part moyenne des dépenses d'alimentation, variable selon le groupe de revenu auquel les pays appartiennent d'après le classement de la Banque mondiale. Cette part représente en moyenne 14 pour cent, 27 pour cent, 38 pour cent et 52 pour cent du total des dépenses dans les pays à revenu élevé, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à faible revenu, respectivement.
SOURCE: FAO.

ANNEXE 4
INDICATEURS RELATIFS AU SOUTIEN PUBLIC: SOURCES, COUVERTURE ET MÉTHODE

SOURCES DE DONNÉES ET COUVERTURE

Les indicateurs relatifs au soutien public à l'alimentation et à l'agriculture qui sont présentés à la section 3.1 ont été élaborés à partir des données recueillies par le Consortium des organisations internationales pour la mesure de l'environnement politique de l'agriculture (Consortium Ag-Incentives), qui a pour institutions partenaires l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale.

Les indicateurs de taux nominal de protection et de taux nominal d'aide exposés à la section 3.1 figurent dans la base de données Ag-Incentives (disponible à l'adresse http://ag-incentives.org)[415] à titre d'indicateurs fondamentaux du soutien apporté par les pouvoirs publics aux producteurs agricoles. Ces indicateurs couvrent la période 2005-2018 pour quelque 63 pays (les membres de l'Union européenne étant considérés comme un seul et même pays), qui représentent au total près de 90 pour cent de la valeur de la production agricole mondiale des années pour lesquelles on dispose des données les plus complètes, telles que 2012. Le tableau A4.1 indique les pays couverts par l'ensemble de données et le groupe dans lequel ils se classent en fonction de leur revenu. Étant donné que certains pays pour lesquels on dispose de données communiquées par le Consortium Ag-Incentives ont changé de niveau de revenu, et donc de groupe, au cours de la période considérée dans le rapport, le groupe indiqué dans le tableau A4.1 a été déterminé en fonction du niveau de revenu prépondérant sur la période 2005-2018. Les pays couverts par l'ensemble de données varient chaque année, et notamment en début et en fin de période, selon les données disponibles[ba]. Par ailleurs, certains pays où l'agriculture et le soutien à l'agriculture sont très importants ne figurent pas dans l'ensemble de données (Bangladesh, Égypte, Malaisie, Maroc et Thaïlande, par exemple); il convient de tenir compte de cet aspect, ainsi que des lacunes dans les données, lors de l'analyse des indicateurs.

Au sein du Consortium Ag-Incentives, l'OCDE produit des indicateurs de soutien public pour les pays de l'OCDE, les États de l'Union européenne qui ne sont pas membres de l'OCDE et certains pays émergents, notamment l'Argentine, le Brésil, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, l'Inde, l'Indonésie, le Kazakhstan, les Philippines, la Fédération de Russie, l'Afrique du Sud, l'Ukraine et le Viet Nam. La BID couvre la plupart des pays restants d'Amérique latine et des Caraïbes, la FAO assure le suivi d'un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne; par le passé, la Banque mondiale a produit des indicateurs pour le Sri Lanka et le Pakistan. L'IFPRI harmonise et regroupe les données communiquées par les différentes organisations partenaires.

ba C'est principalement le cas de la Bolivie (État plurinational de), du Nigéria, du Pakistan et de Sri Lanka, pour lesquels les indicateurs relatifs au soutien public ne sont pas disponibles pour les années les plus récentes (à partir de 2013 dans la plupart des cas), et du Pérou, dont les données couvrent uniquement la période 2010-2013.

TABLEAU A4.1 PAYS FIGURANT DANS LA BASE DE DONNÉES AG-INCENTIVES, PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU, UTILISÉS DANS L'ANALYSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

Pays à revenu élevé	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Pays à faible revenu
Australie	Argentine	Bolivie (État plurinational de)	Bénin
Bahamas	Belize	El Salvador	Burkina Faso
Barbade	Brésil	Ghana	Burundi
Canada	Chili	Guatemala	Éthiopie
Union européenne (28 États membres)	Chine	Guyana	Haïti
Islande	Colombie	Honduras	Kenya
Israël	Costa Rica	Inde	Malawi
Japon	République dominicaine	Indonésie	Mali
Nouvelle-Zélande	Équateur	Nicaragua	Mozambique
Norvège	Jamaïque	Nigéria	Rwanda
République de Corée	Kazakhstan	Pakistan	Ouganda
Suisse	Mexique	Paraguay	République-Unie de Tanzanie
Trinité-et-Tobago	Panama	Philippines	
États-Unis d'Amérique	Pérou	Sénégal	
	Fédération de Russie	Sri Lanka	
	Afrique du Sud	Ukraine	
	Suriname	Viet Nam	
	Türkiye		
	Uruguay		

NOTE: * L'Union européenne (composée de 28 États membres jusqu'en janvier 2020, date de retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) est traitée comme un seul et même pays dans l'analyse.
SOURCE: Consortium des organisations internationales pour la mesure de l'environnement politique de l'agriculture. (À paraître). *Ag-Incentives*. Washington. Consulté le 4 mai 2022. http://ag-incentives.org

Les indicateurs portant sur le soutien aux services d'intérêt général et le soutien aux consommateurs présentés à la section 3.1 sont calculés par l'IFPRI et analysés par la FAO à partir des données mises à disposition par les organisations membres du Consortium Ag-Incentives. Ces indicateurs n'ont pas encore été publiés sur le site web du Consortium.

Méthode

Les indicateurs relatifs au soutien public analysés à la section 3.1 se rapportent à un ensemble d'instruments d'action publique qui constituent le soutien total à l'alimentation et à l'agriculture. Ces instruments d'action publique sont répertoriés, avec l'indicateur correspondant de soutien public, dans le tableau A4.2. Les principes essentiels qui sous-tendent le calcul de ces indicateurs sont présentés ci-après.

Calcul du taux nominal de protection (TNP)

Le TNP (composante A1 du soutien dans le tableau A4.2) mesure les effets d'un ensemble de politiques alimentaires et agricoles sur le prix d'un produit sur le marché, en référence au prix qui aurait été fixé en l'absence d'intervention. Il correspond à la différence de prix, exprimée en pourcentage, entre le prix réel à la production et un prix de référence exempt de distorsion établi à partir du prix à la frontière du produit.

TABLEAU A4.2 INSTRUMENTS D'ACTION PUBLIQUE UTILISÉS POUR SOUTENIR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET INDICATEURS CONNEXES

	Instrument d'action publique	Indicateur		
A1	Incitations par les prix dans le cadre des mesures commerciales et des mesures liées aux marchés*	**Taux nominal de protection (TNP)**		
A2	Subventions aux producteurs fondées sur la production			
B	Subventions aux producteurs fondées sur l'utilisation d'intrants			
C	Subventions aux producteurs fondées sur la superficie (A), le nombre d'animaux (AN), les recettes (R) ou le revenu (I) actuels – couplées à la production	**Subventions fondées sur les facteurs de production**	**Subventions aux producteurs**	**Taux nominal d'aide (TNA)**
D	Subventions aux producteurs fondées sur la superficie (A), le nombre d'animaux (AN), les recettes (R) ou le revenu (I) historiques (et non actuels) – couplées à la production			
E	Subventions aux producteurs fondées sur la superficie (A), le nombre d'animaux (AN), les recettes (R) ou le revenu (I) historiques (et non actuels) – découplées de la production**			
F	Subventions aux producteurs selon des critères non liés aux produits de base**			
G	Autres subventions diverses accordées aux producteurs			
GS1	Dépenses de recherche et développement agricoles et services de transfert de connaissances			**Soutien aux services d'intérêt général (GSS)**
GS2	Dépenses d'inspection et de contrôle – sécurité sanitaire des produits agricoles; maladies et ravageurs			
GS3	Dépenses de développement et de maintenance des infrastructures			
GS4	Dépenses liées aux services de commercialisation de produits alimentaires et agricoles			
GS5	Dépenses liées à la détention de stocks publics			
GS6	Autres dépenses liées aux services d'intérêt général du secteur			
CS1	Subventions aux consommateurs intermédiaires			**Subventions aux consommateurs (CS)**
CS2	Subventions aux consommateurs finaux			

NOTE: * Les incitations par les prix sont définies comme étant un «soutien des prix du marché» dans la méthode employée par l'OCDE. ** Les catégories E et F comprennent les subventions découplées de la production (octroyées sans condition de production d'un produit donné ou d'une quantité donnée d'un produit).
SOURCE: FAO d'après OCDE. 2016. *OECD's Producer Support Estimate and Related Indicators of Agricultural Support. Concepts, Calculations, Interpretation and Use (The PSE Manual)*. Paris.

Le TNP pour le produit i, dans le pays r, et pour l'année t, est calculé comme suit:

$$\mathrm{TNP}_{i,r,t} = \left(\frac{\mathrm{ProducerPriceAtFGL}_{i,r,t}}{\mathrm{ReferencePriceAtFGL}_{i,r,t}} - 1\right) * 100 =$$

$$= \left(\frac{\mathrm{ValueProduction_PP}_{i,r,t}}{\mathrm{ValueProduction_Ref}_{i,r,t}} - 1\right) * 100$$

Le TNP est calculé et présenté dans la base de données Ag-Incentives à l'aide de formules de moyenne simple et de moyenne pondérée. Dans le présent rapport, nous utilisons des TNP globaux calculés sous la forme de moyennes simples pour les différents groupes de pays par revenu, et établis pour un produit Ia, un groupe de pays Ra et une année t, comme suit:

$$\mathrm{TNP}^{n}_{Ia,Ra,t} = \frac{\sum^{n}_{i\in Ia, r\in Ra} \mathrm{TNP}_{i,r,t}}{\sum^{n}_{i\in Ia, r\in Ra} 1}$$

Calcul du taux nominal d'aide (TNA)

Le TNA va un peu plus loin que le TNP en ajoutant aux incitations par les prix de celui-ci les subventions et les transferts de revenu des contribuables aux producteurs agricoles (catégories A2 à G dans le tableau A4.2). Le TNA pour

un pays *r*, une année *t* et tous les produits («*total*») est calculé comme suit:

$$\text{TNA}_{"total",r,t} = \left(\frac{\sum_{s \in S,i}^{n} \text{X}_{s,i,r,t}}{\sum_{i}^{n} \text{ValueProduction}_{\text{Ref}_{i,r,t}}} \right) * 100$$

où X correspond aux transferts des consommateurs ou contribuables aux producteurs agricoles (incitations par les prix [catégorie A1] et aux subventions aux producteurs [catégories A2 à G dans le tableau A4.2]), et le dénominateur est la somme des valeurs de production estimées aux prix de référence départ exploitation[bb].

Sur le plan conceptuel, le TNA peut être décomposé sur deux dimensions. Premièrement, sur la dimension «produits», pour chaque produit *i*, le peut être calculé comme suit:

$$\text{TNA}_{i,r,t} = \left(\frac{\text{A1}_{i,r,t} + \sum_{p \in P,}^{n} \text{X}_{p,i,r,t}}{\text{ValueProduction}_{\text{Ref}_{i,r,t}}} \right) * 100 =$$

$$= \text{TNP}_{i,r,t} + \frac{\sum_{p \in P,}^{n} \text{X}_{p,i,r,t}}{\text{ValueProduction}n_{\text{Ref}_{i,r,t}}} * 100$$

Deuxièmement, sur la dimension «politiques», le TNA peut être décomposé par type de soutien public, et donc par soutien apporté par les mesures commerciales et les mesures liées aux marchés (rendues par le TNP), et par les subventions liées à la production (catégorie A2), aux intrants (catégorie B), et à d'autres facteurs de production (C, D, E, F et G)[bc].

Pour calculer le TNA, nous avons harmonisé les différents ensembles de données mis à disposition par les institutions partenaires du Consortium Ag-Incentives avec le cadre méthodologique de l'OCDE afin d'éviter les omissions de données et les doubles comptages. Pour arriver à la même portée pour les subventions et les incitations par les prix, nous avons élaboré un indicateur TNA pour les «produits non-TNP», c'est-à-dire les produits qui ne sont pas ciblés par les mesures commerciales et les mesures liées aux marchés générant les incitations par les prix et pour lesquels l'ensemble de données ne fournissait pas de TNP. Pour le TNP calculé au niveau des pays, cela revient à considérer que les produits non-TNP ont le même TNP que les produits TNP; à l'échelle de plusieurs pays, la moyenne des produits TNP est utilisée pour calculer le soutien octroyé pour les produits non-TNP[bd].

Le TNA par groupe d'aliments, présenté à la section 3.1, figure 21, a été calculé de manière à intégrer également les subventions qui ne sont pas liées à des produits spécifiques, c'est-à-dire les subventions qui ciblent un groupe d'aliments plus large (cultures ou produits de l'élevage, par exemple) ou le secteur agricole dans son ensemble. Ces subventions sont octroyées au niveau du groupe d'aliments, en fonction de sa part dans la valeur de la production pour l'agrégat correspondant (part du blé dans la valeur de la production d'aliments de base pour les subventions qui concernent l'ensemble des céréales, ou part du blé dans la valeur totale de la production pour les subventions qui concernent tous les produits agricoles, par exemple).

Calcul du soutien aux services d'intérêt général (GSS)

L'indicateur GSS mesure les transferts monétaires (c'est-à-dire les dépenses publiques) octroyés dans le cadre des mesures et des programmes qui ciblent les producteurs agricoles sur le plan collectif (et non individuel). Ces mesures créent des conditions propices au secteur agricole primaire en s'appuyant sur le développement de services, d'institutions et d'infrastructures, privés ou publics, indépendamment de leurs objectifs et des incidences qu'ils auront sur la production et

bb On a dans un premier temps récupéré la valeur de la production aux prix de référence départ exploitation dans la base de données des TNP pour les produits couverts. Lorsque ces données n'étaient pas disponibles, la valeur de la production a été dérivée de la base de données FAOSTAT et définie comme *ValueProduction_Ref*.

bc Le taux nominal d'aide (TNA) est très proche, sur le plan conceptuel, de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) de l'OCDE, à deux différences près: i) l'évaluation de la composante «soutien des prix» du TNA au moyen du TNP se distingue de la notion de «soutien des prix du marché» utilisée par l'OCDE, car elle ne comprend pas les autres prélèvements et n'est pas corrigée pour tenir compte du surcoût de l'alimentation animale; et ii) le dénominateur utilisé dans la plupart des indicateurs de l'OCDE exprimés en pourcentage est le revenu agricole brut, c'est-à-dire la valeur de la production au prix départ exploitation, qui peut être faussé par des distorsions. En revanche, dans la base de données Ag-Incentives, nous utilisons le prix de référence «sans distorsion» pour évaluer la production.

bd Le principe adopté pour combler les déficits de données, à savoir utiliser le TNP moyen pour les produits TNP afin de calculer le soutien octroyé aux produits non-TNP dans les différents pays, entraîne une divergence avec les données actuellement publiées dans la base de données Ag-Incentives, pour lesquelles aucun principe de ce type n'est appliqué.

les revenus agricoles ou sur la consommation de produits alimentaires et agricoles. À ce titre, le soutien aux services d'intérêt général ne modifie pas directement les recettes perçues ou les coûts supportés par les producteurs, ni leurs dépenses de consommation[55].

Comme précisé dans le tableau A4.2, l'indicateur GSS se décompose en six sous-catégories (GS1 à GS6), qui sont additionnées dans l'estimation finale du soutien total aux services d'intérêt général établie pour toutes les années disponibles à partir des données communiquées par les différentes institutions partenaires du Consortium Ag-Incentives. L'indicateur GSS est exprimé en valeur monétaire (USD) et en pourcentage de la valeur de la production par pays et par groupe de pays classés selon le revenu.

Calcul des subventions aux consommateurs (CS)

L'indicateur des subventions aux consommateurs (CS) mesure les transferts budgétaires annuels des contribuables aux consommateurs de produits agricoles. Ces transferts (ou dépenses publiques) sont octroyés: i) aux consommateurs intermédiaires (transformateurs, minotiers, etc.), pour les dédommager des prix plus élevés auxquels ils achètent les produits agricoles, prix qui résultent des mesures de soutien des prix à la production (catégorie CS1 dans le tableau A4.2), ou ii) aux consommateurs finaux, pour améliorer l'accès à l'alimentation au moyen d'une augmentation des revenus (transferts en espèces) ou de transferts en nature de produits alimentaires (catégorie CS2 dans le tableau A4.2).

Les subventions aux consommateurs ont été rassemblées et harmonisées à partir des données communiquées par les différentes institutions partenaires du Consortium Ag-Incentives. L'indicateur CS est exprimé en termes monétaires (USD) et en pourcentage de la valeur de la production par pays et par groupe de pays classés selon le revenu. ■

ANNEXE 5
DÉFINITIONS RELATIVES AUX DONNÉES SUR LES DROITS DE DOUANE ET AUX GROUPES D'ALIMENTS[be]

Dans notre analyse, les données sur les «droits de douane effectivement appliqués» sont issues du Système d'analyse et d'information sur le commerce (TRAINS) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), telles qu'elles sont hébergées dans la base de données WITS de la Banque mondiale (2021)[416]. Elles comportent des équivalents *ad valorem* pour les droits de douanes spécifiques collectés sous forme de montants fixes par unité de quantité importée. Les «droits de douanes effectivement appliqués» correspondent aux plus petits montants de droits qu'un pays peut appliquer à un produit spécifique importé d'un pays spécifique, après prise en compte de toutes les dispositions commerciales préférentielles ou accords commerciaux avec le pays d'origine, outre les droits de douanes applicables au titre de la clause de la nation la plus favorisée (ou les droits de douanes tout court lorsque le pays importateur n'est pas membre de l'OMC). Afin de refléter le fait que certaines combinaisons produit/pays d'origine pèsent plus lourd que d'autres dans la balance des importations d'un pays, les «droits de douane effectivement appliqués» par combinaison produit/pays d'origine sont pondérés en fonction de la valeur à l'importation correspondante.
Le tarif douanier pondéré en fonction de la valeur à l'importation qui en résulte correspond au droit de douane moyen collecté par un pays sur la valeur à l'importation d'un produit au sein d'un groupe d'aliments. Enfin, les droits de douanes moyens par groupe d'aliments au niveau des pays sont le résultat d'une moyenne entre les pays des quatre groupes de niveau de revenu définis par la Banque mondiale[bf].

- **Les aliments ultratransformés** sont les aliments qui, ayant subi de multiples étapes de transformation, sont riches en sucres, en sel, en huiles ou graisses, ou en substances telles que le sirop de maïs à haute teneur en fructose[417]. Il a été montré que la consommation excessive de ces aliments avait des effets néfastes pour la santé[418,419]. Afin de faire ressortir ces aliments dans les données sur les droits de douane, notre analyse utilise la cartographie fournie par Boysen *et al.* (2019)[97], où les produits appartenant au groupe 4 de la classification NOVA mise au point par Monteiro *et al.* (2019)[417] sont mis en correspondance avec les aliments du Système harmonisé, pris individuellement (code de classification SH à six chiffres). Le groupe 4 de la classification NOVA correspond aux produits considérés comme ultratransformés, par exemple *les plats préparés (tels que les tartes, pâtes et pizza) prêts à réchauffer; les «nuggets» de volaille et de poulet et les «nuggets» et bâtonnets de poisson, les saucisses, burgers, hot dogs et autres produits carnés à base de viande reconstituée; et les soupes, nouilles et desserts instantanés/en poudre*[417].
- **Les sucres et confiseries** ont fait l'objet de nombreuses politiques en raison de leurs ramifications potentielles pour la santé publique, et l'OMS suggère de limiter les prises de sucres libres[30]. Pour en restreindre la consommation, de nombreux gouvernements ont mis en place des taxes axées sur la nutrition ciblant parfois explicitement des denrées importées[98]. Ces produits sont répertoriés dans les catégories 1701 et 1702 du Système harmonisé, qui recensent les sucres destinés à divers usages, ainsi que dans la catégorie 1703 («Mélasses»). Ils comportent aussi les produits de la catégorie 1704, qui recense les confiseries et bonbons.
- **Les fruits et légumes**, à l'inverse, sont une des premières sources de fibres alimentaires, ainsi que de vitamines et minéraux essentiels.

be Les produits sont désignés selon la nomenclature du Système harmonisé de désignation et de codification de marchandises (Système harmonisé, ou SH), voir le site de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) (2022)[448] pour plus de détails.

bf Voir le site de la Banque mondiale (2022)[33] pour une définition de ces groupes.

Les données factuelles suggèrent que leur consommation peut réduire le risque de certains types de cancers et de pathologies cardiovasculaires et prévenir la prise de poids, et la FAO/l'OMS recommandent une consommation d'au moins 400 g de fruits et légumes par jour (à l'exclusion des racines féculentes et tubercules)[93,420,421,422]. Les fruits et légumes ressortent dans les données sur les droits de douanes aux chapitres sept et huit du SH2 («*Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires*» et «*Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons*», respectivement). Les catégories du SH4 correspondant aux noix (0801 et 0802) ainsi qu'aux légumes secs (0713) et aux racines et tubercules tels que les pommes de terre (0714) sont exclues étant donné que ces aliments ne sont pas considérés comme des légumes au sens de la définition utilisée dans le présent rapport (voir l'encadré 10, note 2).

- **Les produits alimentaires et boissons** englobent tous les codes SH6 se rapportant à la catégorie 1 de la Classification par grandes catégories économiques (Rev. 4): «Produits alimentaires et boissons». Pour ce faire, les produits inclus dans les catégories 1004 («Avoine») et 1005 («Maïs») du Système harmonisé ont été ajoutés. ■

ANNEXE 6
RÉSULTATS DE DIFFÉRENTS SCÉNARIOS MODÉLISÉS GLOBAUX

Méthode et groupes de pays

L'analyse de la section 4.1 utilise le modèle d'équilibre général calculable MIRAGRODEP – un modèle de simulation global qui permet de prendre en compte un grand nombre de régions, de secteurs et de liens économiques internationaux. On trouvera dans le document d'information élaboré pour le présent rapport une description du modèle MIRAGRODEP, de la manière dont il a été élargi et des données utilisées[230]. La répartition des pays dans les différents groupes en fonction de leur revenu est donnée au tableau A6.1; elle suit la classification des pays par niveau de revenu établie par la Banque mondiale pour 2021[33]. Il convient de noter que la liste de pays présentée dans le tableau A6.1 est différente de celle figurant dans le tableau A4.1. L'analyse des scénarios proposée à la section 4.1 utilise la classification par revenu de 2021, car elle est axée sur la période allant des années récentes (à partir de 2017) jusqu'en 2030. La section 3.1, en revanche, propose un éclairage historique sur l'état des lieux des soutiens publics, et se réfère par conséquent à la catégorie de revenu dans laquelle chaque pays s'est classé le plus longtemps sur la période 2005-2018.

La région «Amériques» mentionnée dans les tableaux 8 à 13 de la section 4.1 comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques.

Résultats de la suppression du soutien

Les résultats de deux scénarios dans lesquels le soutien à l'agriculture est partiellement supprimé (par rapport au scénario de référence) confirment que cette option n'est pas souhaitable. L'analyse des résultats de ces deux scénarios est exposée à la section 4.1 du rapport.

Résultats d'une réaffectation équitable des subventions aux producteurs

Un autre scénario s'intéresse à ce qui se passerait si, au lieu de réorienter le soutien public aux producteurs agricoles en vue de favoriser spécifiquement une alimentation saine, les pouvoirs publics répartissaient plus équitablement les subventions entre les producteurs.
Plus précisément, cela n'aurait pas d'incidence sur les subventions au niveau global, mais tous les produits bénéficieraient du même niveau de soutien, sur la base d'un pourcentage de la valeur de la production. Les biais du scénario de référence modélisé sont éliminés. Les mesures aux frontières et le soutien apporté au moyen des services généraux des administrations publiques ne sont pas modifiés. Les résultats sont présentés ci-après et analysés à la section 4.1 du rapport. ■

TABLEAU A6.1 PAYS FIGURANT DANS LA BASE DE DONNÉES AG-INCENTIVES, PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU, UTILISÉS DANS LES SIMULATIONS MODÉLISÉES

Pays à revenu élevé	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Pays à faible revenu
Australie	Afrique du Sud	Bahamas	Burkina Faso
Canada	Argentine	Barbade	Burundi
Chili	Belize	Bénin	Éthiopie
États-Unis d'Amérique	Brésil	Bolivie (État plurinational de)	Malawi
Islande	Chine	El Salvador	Mali
Israël	Colombie	Ghana	Mozambique
Japon	Costa Rica	Haïti	Ouganda
Norvège	Équateur	Honduras	Rwanda
Nouvelle-Zélande	Fédération de Russie	Inde	
Panama	Guatemala	Kenya	
République de Corée	Guyana	Nicaragua	
Suisse	Indonésie	Nigéria	
Trinité-et-Tobago	Jamaïque	Pakistan	
Union européenne* (28 États membres)	Kazakhstan	Philippines	
Uruguay	Mexique	République-Unie de Tanzanie	
	Paraguay	Sénégal	
	Pérou	Sri Lanka	
	République dominicaine	Ukraine	
	Suriname	Viet Nam	
	Türkiye		

NOTE: * L'Union européenne (composée de 28 États membres jusqu'en janvier 2020, date de retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) est traitée comme un seul et même pays dans l'analyse.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

TABLEAU A6.2 EFFETS D'UNE SUPPRESSION DES MESURES AUX FRONTIÈRES, 2030 (VARIATION PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Sécurité alimentaire et nutrition			Équité			Climat
	Prévalence de la sous-alimentation	Abordabilité d'une alimentation saine	Déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine	Pauvreté extrême (moins de 1,90 USD par jour)	Revenu agricole	Production agricole (en volume)	Émissions de GES d'origine agricole
MONDE	**-0,08**	**0,64**	**-0,46**	**0,00**	**0,03**	**-0,06**	**-0,98**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU							
Pays à revenu élevé	-0,01	0,00	0,00	-0,01	2,75	0,36	1,07
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-0,04	0,23	-0,14	-0,02	0,03	-0,13	-1,11
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-0,12	1,35	-0,97	0,03	-1,58	-0,29	-2,14
Pays à faible revenu	-0,20	0,31	-0,37	-0,06	-0,81	-0,22	-1,81
RÉGION							
Afrique	-0,12	0,33	-0,44	0,02	-0,33	-0,15	-4,25
Asie	-0,08	0,97	-0,64	0,00	-0,77	-0,27	-1,36
Amériques*	-0,02	0,06	-0,02	-0,01	1,52	0,31	0,81
Amérique latine et Caraïbes**	-0,03	0,09	-0,03	-0,02	1,25	0,24	0,53
Europe	-0,01	0,00	0,00	0,00	4,37	3,99	1,28

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques. Les résultats du scénario sont donnés sous la forme d'une variation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030 pour les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition et pour la pauvreté extrême, et sous la forme d'une variation en pourcentage, toujours par rapport au scénario de référence en 2030, pour les autres indicateurs.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

TABLEAU A6.3 EFFETS D'UNE SUPPRESSION DU SOUTIEN AUX PRODUCTEURS, 2030 (VARIATION PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Sécurité alimentaire et nutrition			Équité			Climat
	Prévalence de la sous-alimentation	Abordabilité d'une alimentation saine	Déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine	Pauvreté extrême (moins de 1,90 USD par jour)	Revenu agricole	Production agricole (en volume)	Émissions de GES d'origine agricole
MONDE	**0,08**	**-0,15**	**0,14**	**0,05**	**-6,27**	**-0,64**	**-0,94**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU							
Pays à revenu élevé	0,01	-0,04	0,00	0,01	-18,17	-1,48	-2,23
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	0,06	-0,08	0,05	0,01	-5,07	-0,46	-1,00
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	0,13	-0,28	0,31	0,13	-2,06	-0,33	-0,47
Pays à faible revenu	0,06	-0,08	0,06	-0,02	0,49	0,12	1,72
RÉGION							
Afrique	0,07	-0,06	0,05	-0,04	0,33	0,09	0,78
Asie	0,09	-0,20	0,21	0,10	-5,15	-0,51	-0,86
Amériques*	0,07	-0,16	0,06	0,01	-6,79	-0,75	-0,76
Amérique latine et Caraïbes**	0,11	-0,23	0,23	0,02	-1,74	-0,36	-0,53
Europe	0,01	-0,04	0,00	0,01	-24,68	-2,08	-3,80

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques. Les résultats du scénario sont donnés sous la forme d'une variation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030 pour les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition et pour la pauvreté extrême, et sous la forme d'une variation en pourcentage, toujours par rapport au scénario de référence en 2030, pour les autres indicateurs.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

TABLEAU A6.4 EFFETS D'UNE RÉAFFECTATION ÉQUITABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS PRODUITS ALIMENTAIRES DES SUBVENTIONS AUX PRODUCTEURS, 2030 (VARIATION PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Sécurité alimentaire et nutrition			Équité			Climat
	Prévalence de la sous-alimentation	Abordabilité d'une alimentation saine	Déficit de revenu à combler pour accéder à une alimentation saine	Pauvreté extrême (moins de 1,90 USD par jour)	Revenu agricole	Production agricole (en volume)	Émissions de GES d'origine agricole
MONDE	**-0,08**	**0,35**	**-0,24**	**-0,02**	**-1,19**	**0,48**	**0,49**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU							
Pays à revenu élevé	-0,01	0,16	-0,01	-0,05	-4,00	1,56	-0,18
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-0,05	0,23	-0,10	0,00	-1,66	0,20	0,64
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-0,14	0,63	-0,49	-0,06	1,49	0,16	0,67
Pays à faible revenu	-0,08	0,15	-0,17	0,01	-0,92	-0,24	1,03
RÉGION							
Afrique	-0,04	0,11	-0,11	0,07	-1,01	-0,34	0,76
Asie	-0,11	0,50	-0,36	-0,07	-0,47	0,37	0,27
Amériques*	-0,05	0,26	-0,07	0,00	-2,20	0,03	1,35
Amérique latine et Caraïbes**	-0,07	0,39	-0,11	0,00	-1,70	-0,35	1,98
Europe	-0,01	0,15	-0,01	-0,03	-5,20	3,08	-0,51

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques. Les résultats du scénario sont donnés sous la forme d'une variation en points de pourcentage par rapport au scénario de référence en 2030 pour les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition et pour la pauvreté extrême, et sous la forme d'une variation en pourcentage, toujours par rapport au scénario de référence en 2030, pour les autres indicateurs.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

TABLEAU A6.5 EFFETS SUR LE COÛT DE L'ALIMENTATION ET LA CONSOMMATION PAR HABITANT D'UNE RÉAFFECTATION ÉQUITABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS PRODUITS ALIMENTAIRES DES SUBVENTIONS AUX PRODUCTEURS, 2030 (VARIATION EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE)

	Coût de l'alimentation		Consommation par habitant			
	Alimentation actuelle	Alimentation saine	Produits laitiers	Matières grasses et huiles	Sucre et édulcorants	Fruits et légumes
MONDE	**-0,88**	**-1,95**	**-0,66**	**-0,19**	**-0,14**	**1,07**
GROUPE DE PAYS PAR REVENU						
Pays à revenu élevé	-1,07	-4,16	-0,59	-0,84	-1,20	1,56
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	-0,83	-1,83	0,03	0,29	0,27	1,23
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	-0,71	-1,44	-2,83	-0,52	0,27	0,58
Pays à faible revenu	-0,58	-1,00	0,00	-0,18	-0,22	0,50
RÉGION						
Afrique	-0,44	-0,79	0,26	-0,31	-0,22	0,36
Asie	-0,94	-1,87	-1,10	0,06	0,25	1,16
Amériques*	-0,70	-2,33	-0,04	-0,25	0,08	1,17
Amérique latine et Caraïbes**	-0,54	-1,77	0,04	-0,08	-0,17	0,99
Europe	-1,26	-4,71	-0,91	-1,11	-2,08	1,85

NOTES: * Le groupe Amériques comprend les pays à revenu élevé d'Amérique latine et des Caraïbes (Chili, Panama, Trinité-et-Tobago et Uruguay) plus le Canada et les États-Unis d'Amérique. ** Le groupe Amérique latine et Caraïbes comprend tous les pays de cette région à l'exception des pays à revenu élevé, pris en compte dans le groupe Amériques.
SOURCE: Glauber, J. et Laborde, D. (à paraître). *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

ANNEXE 7
GLOSSAIRE

Abordabilité
Désigne la capacité des personnes à acheter des aliments dans leur environnement local. Dans le présent rapport, le coût renvoie à ce que les personnes doivent payer pour se procurer une alimentation saine, tandis que l'abordabilité renvoie au coût de cette alimentation par rapport au revenu de l'individu, après déduction des autres dépenses nécessaires. L'abordabilité est déterminée en comparant le coût d'une alimentation saine aux répartitions de revenu disponibles sur la plateforme Pauvreté et inégalités (PIP) de la Banque mondiale. Cette méthode permet de calculer, pour chaque pays, le pourcentage et le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine (pour une description complète de la méthode, voir l'**annexe 2E**).

Aléa
Processus, phénomène ou activité humaine pouvant faire des morts ou des blessés ou avoir d'autres effets sur la santé, ainsi qu'entraîner des dégâts matériels, des perturbations socioéconomiques ou une dégradation de l'environnement[432]. Dans le présent rapport, la notion d'aléa naturel est équivalente à celle de choc climatique.

Alimentation saine
Qualifie une alimentation qui: 1) commence tôt dans la vie avec la mise en place rapide d'un allaitement, exclusif jusqu'à l'âge de six mois et poursuivi jusqu'à deux ans et au-delà, combiné à une alimentation complémentaire adaptée; 2) s'appuie sur une grande diversité d'aliments non ou peu transformés, répartis de manière équilibrée entre les groupes d'aliments, et limitant les boissons et les produits hautement transformés; 3) comprend des céréales complètes, des légumineuses, des fruits à coque ainsi qu'une abondance et large variété de fruits et légumes; 4) peut comprendre des quantités modérées d'œufs, de produits laitiers, de volaille et de poisson, ainsi que de petites quantités de viande rouge; 5) comprend une eau sûre et propre comme boisson de choix; 6) est adéquate (c'est-à-dire qu'elle répond aux besoins, sans les dépasser) en énergie et en nutriments de sorte à assurer la croissance et le développement, et à répondre aux besoins d'une vie active et saine, tout au long de la vie; 7) est conforme aux directives émises par l'OMS pour réduire le risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation et garantir la santé et le bien-être de la population générale; 8) contient des niveaux minimaux, voire nuls si possible, d'agents pathogènes, de toxines et d'autres agents susceptibles de provoquer des maladies d'origine alimentaire. D'après les directives de l'OMS, dans une alimentation saine, moins de 30 pour cent de l'apport énergétique total provient des lipides, les graisses saturées étant remplacées par des graisses insaturées et les graisses trans industrielles étant éliminées; moins de 10 pour cent de l'apport énergétique total provient de sucres libres (de préférence moins de 5 pour cent); la consommation de fruits et de légumes est d'au moins 400 g par jour; et la consommation de sel (iodé) ne dépasse pas 5 g par jour.

Aliments à densité énergétique élevée
Aliments à haute teneur en calories (énergie) par rapport à leur masse ou à leur volume.

Aliment de base
Aliment consommé régulièrement et en quantité telle qu'il constitue la part dominante du régime alimentaire et fournit une importante proportion de l'énergie totale. Les principaux types d'aliment de base sont les céréales (exemple: riz, maïs, blé, seigle, orge, avoine, millet, sorgho), les racines et tubercules (exemple: pommes de terre, manioc, igname) et les légumineuses (exemple: haricots, lentilles, soja)[450].

Aliments d'origine animale
Comprend tous les types de viande, volaille, poisson, œufs, lait, fromage, yaourt et autres produits laitiers.

Aliments hautement transformés
Aliments ayant fait l'objet d'une préparation industrielle, y compris dans une boulangerie ou un établissement de restauration, et pouvant être consommés en l'état ou presque, juste réchauffés ou cuits (comme le pain, les céréales pour petit-déjeuner, le fromage, les sauces du commerce ou les aliments en boîte, notamment les confitures, les gâteaux industriels, les viandes transformées, les biscuits et les sauces)[433]. Les aliments hautement transformés peuvent contenir des quantités très élevées de sel, de sucres libres et de graisses saturées ou trans, autant d'ingrédients qui, consommés en grande quantité, sont susceptibles de dégrader la qualité de l'alimentation.

Aliments nutritifs
Aliments ne présentant pas de danger pour la santé et apportant des nutriments essentiels tels que des vitamines et des minéraux (micronutriments), des fibres et d'autres composantes d'une alimentation saine qui ont des effets bénéfiques sur la croissance, la santé et le développement et qui constituent un rempart contre la malnutrition. Dans les aliments nutritifs, la présence de nutriments considérés comme préoccupants pour la santé publique, tels que les graisses saturées, les sucres libres et le sel/sodium, est réduite au minimum, les acides gras trans résultant de la production industrielle sont éliminés et le sel est iodisé.

Besoins énergétiques alimentaires
Apport énergétique des aliments, mesuré en kilojoules ou en kilocalories (souvent appelées «calories), nécessaire pour entretenir les fonctions vitales, être en bonne santé et avoir une activité normale. Les besoins énergétiques alimentaires dépendent de l'âge, du sexe, de la taille et du niveau d'activité physique. Un apport énergétique supplémentaire est nécessaire aux enfants, pour une croissance et un développement optimaux, et aux femmes, pour préserver leur santé pendant la grossesse et favoriser la lactation durant l'allaitement.

Changement climatique
Variation de l'état du climat, qu'on peut déceler (par exemple au moyen de tests statistiques) par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus[423].

Chocs climatiques
Désigne non seulement des perturbations dans les régimes habituels de précipitations et de températures, mais aussi des phénomènes complexes tels que les sécheresses et les inondations. Équivalent à la notion d'aléa naturel ou de stress, ce phénomène exogène peut avoir une incidence préjudiciable sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, selon la vulnérabilité de l'individu, du ménage, de la communauté ou des systèmes considérés[425,426,427,428].

Choc économique
Événement inattendu ou imprévisible, extérieur à l'économie considérée et susceptible de lui causer du tort ou au contraire de la stimuler. Une crise financière mondiale conduisant à un resserrement du crédit bancaire ou le fléchissement économique de l'un des principaux partenaires commerciaux d'un pays sont des chocs s'exerçant sur la demande, qui peuvent avoir de multiples effets sur les dépenses et l'investissement. Une flambée des prix du pétrole ou du gaz, des catastrophes naturelles entraînant une chute brutale de la production, ou des conflits qui perturbent les échanges et la production sont autant d'exemples de chocs agissant sur l'offre.

Climat
Au sens étroit du terme, désigne en général le temps moyen ou, plus précisément, se réfère à une description statistique fondée sur les moyennes et la variabilité de grandeurs pertinentes sur des périodes variant de quelques mois à des milliers, voire à des millions d'années[423].

Commercialisation de produits alimentaires et agricoles
Ensemble des programmes collectifs portant sur les installations après production et des autres services conçus pour améliorer les conditions de développement des marchés de l'alimentation et l'agriculture – cela couvre tous les stades de la chaîne de valeur des produits, de la fourniture d'intrants aux exploitations jusqu'aux marchés de détail. Il peut s'agir aussi bien de systèmes de classification des produits selon des critères de qualité que de services liés aux machines agricoles, par exemple. Ces services peuvent aussi avoir pour but de diminuer les pertes après récolte, de réduire les coûts de transaction, de faciliter les échanges ou de renforcer ou développer les réseaux d'approvisionnement.

Conditions météorologiques (temps)
Conditions atmosphériques considérées sur une courte période (de quelques minutes à quelques jours), à la différence du climat, qui représente la façon dont l'atmosphère se comporte sur des périodes relativement longues (évolution dans le temps de la moyenne des conditions météorologiques calculée sur une période longue). La différence entre les conditions météorologiques et le climat est une mesure de temps (voir les définitions du climat, du changement climatique,

de la variabilité du climat et des extrêmes climatiques)[438].

Conflits

Terme utilisé dans le présent rapport pour désigner la lutte que se livrent des groupes interdépendants qui ont des incompatibilités, réelles ou perçues comme telles, au regard de leurs besoins, valeurs, objectifs, ressources ou intentions. Cette définition englobe (mais ne s'y limite pas) les conflits armés – c'est-à-dire les affrontements collectifs organisés et violents entre au moins deux parties, lesquelles peuvent être étatiques ou non.

Dénutrition

Conséquence d'un apport nutritionnel insuffisant sur le plan quantitatif ou qualitatif, et/ou d'une mauvaise absorption ou d'une mauvaise métabolisation des nutriments consommés consécutives à des maladies répétées.
La dénutrition peut se traduire par un poids insuffisant par rapport à l'âge, une taille trop petite par rapport à l'âge (retard de croissance), un poids dangereusement faible par rapport à la taille (émaciation) ou encore une carence en vitamines et en minéraux (carence en micronutriments).

Détention de stocks alimentaires publics

Désigne l'achat, le stockage et le déstockage de produits alimentaires par les pouvoirs publics, agissant par l'intermédiaire d'entreprises ou autres organismes publics. Les dépenses liées à la détention de stocks alimentaires publics couvrent le coût de maintien et de gestion de ces stocks, qui résultent d'achats d'intervention sur le marché ou de la constitution de réserves stratégiques à des fins de sécurité alimentaire[71].

Dimensions de la sécurité alimentaire

Dans le présent rapport, expression renvoyant aux quatre dimensions traditionnelles de la sécurité alimentaire:

a. Disponibilités – cette dimension a trait aux disponibilités effectives ou potentielles en aliments, ce qui recouvre notamment la production, les réserves alimentaires, les marchés et les transports, et les aliments prélevés dans la nature.
b. Accès – si des disponibilités existent, effectivement ou potentiellement, il faut alors se demander si les ménages et les personnes ont un accès physique et économique suffisant à ces aliments.
c. Utilisation – si des disponibilités existent et si les ménages y ont accès, il faut alors se demander si les ménages consomment au maximum des aliments constituant un apport nutritionnel et énergétique adéquat. Un apport suffisant en calories et en nutriments résulte de soins et de pratiques d'alimentation corrects, de la préparation des aliments, de la diversité du régime alimentaire, de la façon dont les aliments sont répartis au sein des ménages, et du fait que les ménages disposent ou non d'eau propre, de systèmes d'assainissement et de soins de santé. Joint à une bonne métabolisation des aliments consommés, cet apport détermine l'état nutritionnel des personnes.
d. Stabilité – quand les conditions des trois premières dimensions sont suffisamment remplies, il convient de s'intéresser à la stabilité de l'ensemble du système, et de veiller à ce que les ménages soient toujours en situation de sécurité alimentaire. Les problèmes sur ce point peuvent renvoyer à une instabilité à court terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire aiguë) ou à une instabilité à moyen ou long terme (qui peut entraîner une insécurité alimentaire chronique). Les facteurs à l'origine de l'instabilité peuvent être d'ordre climatique, économique, social ou politique.
   Le présent rapport fait aussi référence à deux autres dimensions de la sécurité alimentaire, proposées par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA); toutefois, il n'y a pas d'accord formel de la part de la FAO ou d'autres concernant ces deux dimensions, ni d'accord négocié concernant le libellé.
   Ces deux dimensions sont toutefois prises en considération ici en raison de leur pertinence dans le contexte du présent rapport. Ces deux dimensions supplémentaires de la sécurité alimentaire sont renforcées dans l'interprétation théorique et juridique du droit à l'alimentation, et sont actuellement définies ainsi:
e. Agencéité – désigne la faculté qu'ont les personnes, individuellement ou collectivement, de choisir par elles-mêmes les aliments qu'elles consomment, les aliments qu'elles produisent et la manière dont ces aliments sont produits, transformés et distribués au sein des systèmes

alimentaires, et de participer aux processus qui façonnent les politiques et la gouvernance des systèmes alimentaires[430].

f. Durabilité – renvoie à la capacité des systèmes alimentaires, sur le long terme, d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économique, sociale et environnementale nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures[430].

Droit de douane
Taxe prélevée sur un produit lors de l'importation de celui-ci dans un pays. Un droit de douane peut être spécifique, lorsqu'il est perçu sous la forme d'une somme fixe par unité de produit importé, ou *ad valorem*, s'il correspond à un pourcentage appliqué à la valeur de l'importation[437].

Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES)
Échelle permettant d'établir – à partir d'une mesure de l'expérience vécue de l'accès à la nourriture – des niveaux d'insécurité alimentaire susceptibles d'être comparés d'un contexte à un autre. Repose sur des données obtenues en demandant aux personnes directement, à l'aide d'enquêtes, si elles ont vécu des situations ou adopté des comportements dont on sait qu'ils correspondent à un accès restreint à la nourriture.

Économie politique
Facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques qui structurent, soutiennent et transforment dans le temps les coalitions d'acteurs publics et privés, ainsi que leurs intérêts et leurs relations. Influe sur le type des réformes politiques et institutionnelles nécessaires pour permettre et faciliter un soutien public[327,328].

Émaciation
Poids insuffisant par rapport à la taille, résultant en général d'une perte de poids associée à une période récente d'apports caloriques insuffisants et/ou à une maladie. Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'émaciation est caractérisée par un rapport poids/taille inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant.

État nutritionnel
État physiologique d'une personne résultant de la relation entre l'apport et les besoins en nutriments, ainsi que de la capacité du corps à digérer, absorber et utiliser ces nutriments.

Excès pondéral (ou surpoids) et obésité
Poids corporel supérieur à la normale compte tenu de la taille, en raison d'une accumulation excessive de graisse. Cet état de fait est généralement le signe que la quantité de calories consommées est supérieure à celle des calories dépensées. Chez l'adulte, l'excès pondéral est caractérisé par un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 25 kg/m^2, et l'obésité par un IMC égal ou supérieur à 30 kg/m^2. Chez l'enfant de moins de 5 ans, la surcharge pondérale est caractérisée par un rapport poids/taille supérieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS; l'obésité est caractérisée par un rapport poids/taille supérieur de trois écarts types ou plus à la valeur médiane de ces mêmes normes[435].

Exposition
Présence de personnes; de moyens de subsistance; d'espèces ou d'écosystèmes; de fonctions, ressources ou services environnementaux; d'éléments d'infrastructure; ou de biens économiques, sociaux ou culturels dans un lieu ou dans un contexte susceptibles de subir des dommages[423].

Extrême climatique (phénomène météorologique ou climatique extrême)
Phénomène caractérisé par le fait qu'une variable météorologique ou climatique prend une valeur située au-dessus (ou au-dessous) d'un seuil proche de la limite supérieure (ou inférieure) de la plage des valeurs observées pour cette variable. Par souci de simplicité, on emploiera le terme «extrême climatique» pour désigner indifféremment un phénomène extrême météorologique ou climatique[424].

Faim
Sensation physique pénible, voire douloureuse, causée par une consommation alimentaire qui ne permet pas un apport énergétique suffisant. Dans le présent rapport, la faim est mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et le terme est synonyme de sous-alimentation chronique.

Fléchissement économique
Période de recul de l'activité économique ou de croissance négative telle que mesurée par le taux de croissance du PIB réel. Ce terme est synonyme de récession économique, un fléchissement temporaire ou de courte durée de la croissance économique qui se produit généralement sur deux trimestres consécutifs au minimum. Dans les analyses et les figures du présent rapport, le repérage d'un fléchissement économique se fait en utilisant l'année comme période de référence.

Fragilité
On définit la fragilité comme étant l'exposition aux risques couplée à des capacités insuffisantes de l'État, du système et/ou des communautés de gérer, d'absorber ou d'atténuer ces risques. Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité s'articule autour de cinq dimensions de la fragilité – économie, environnement, politique, société et sécurité – et mesure chacune d'elles à partir de l'accumulation et de la combinaison des risques et des capacités. Voir OCDE (2016)[431].

Gouvernance
Désigne les règles, les organisations et les processus, tant formels qu'informels, au moyen desquels les acteurs publics et privés expriment leurs intérêts et prennent et mettent en œuvre des décisions[330].

Inondation
Submersion par l'eau débordant du lit normal d'un cours d'eau ou d'autres masses d'eau, ou accumulation d'eau sur des zones qui ne sont pas normalement submergées. On englobe sous ce terme les crues fluviales, les crues éclair, les crues en milieu urbain, les inondations pluviales, les débordements d'égouts, les inondations côtières et les crues de rupture de lacs glaciaires[423].

Insécurité alimentaire aiguë
Insécurité alimentaire sévissant dans une zone et à un moment précis et dont le niveau de gravité menace des vies ou des moyens d'existence, voire les deux, quels qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Joue un rôle important dans l'orientation stratégique des mesures ciblant des objectifs à court terme de prévention, d'atténuation ou de réduction d'une insécurité alimentaire grave[449].

Insécurité alimentaire grave
Niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, déterminé à partir de l'échelle de l'insécurité alimentaire vécue, se caractérisant par le fait que les personnes concernées ont probablement épuisé leurs réserves alimentaires, ont connu la faim et, au degré le plus avancé, sont restées plusieurs jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en grand danger.

Insécurité alimentaire modérée
Niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, déterminé à partir de l'échelle de l'insécurité alimentaire vécue, se caractérisant par le fait que les personnes concernées ne sont pas certaines de pouvoir se procurer à manger et ont été contraintes, à un moment ou à un autre durant l'année, de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments consommés, en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources. L'insécurité alimentaire modérée renvoie donc à un manque de régularité dans l'accès à la nourriture, qui diminue la qualité de l'alimentation, perturbe les habitudes alimentaires normales et peut avoir des conséquences défavorables sur la nutrition, la santé et le bien-être.

Macronutriments
Composantes de l'alimentation nécessaires en grandes quantités (elles sont mesurées en grammes) et constituant la principale source d'énergie et de masse (volume) dans notre alimentation. Les macronutriments comprennent les glucides, les protides et les lipides. Ils sont la principale source d'énergie alimentaire, laquelle se mesure en calories. Il est essentiel pour chacun d'avoir un apport énergétique suffisant pour assurer la croissance et le développement du corps et une bonne santé. Les glucides, les protides et les lipides, en plus de fournir de l'énergie, remplissent chacun des fonctions très spécifiques dans le corps et doivent être disponibles en quantité suffisante pour remplir ces fonctions.

Malnutrition
Condition physiologique anormale provoquée par une consommation insuffisante, déséquilibrée ou excessive de macronutriments et/ou de micronutriments. La malnutrition comprend les problèmes de dénutrition (retard de croissance et émaciation des enfants, et carences en vitamines et minéraux) ainsi que les situations d'excès pondéral et d'obésité.

Marketing
Comme le précise l'Assemblée mondiale de la Santé de 2010, cette notion renvoie à «toute forme de communication commerciale ou de message commercial conçu dans le but ou ayant pour effet d'accroître la reconnaissance, l'attrait et/ou la consommation de produits ou de services particuliers. [Le marketing] comprend toutes les méthodes de publicité ou de promotion en faveur d'un produit ou d'un service»[262]. Outre la publicité de marque, le marketing comprend une vaste palette d'outils de promotion visant à atteindre les consommateurs, tels que les campagnes de promotion, la participation à des foires ou des salons ou les activités destinées à faire connaître la qualité des produits, entre autres.

Mesures non tarifaires
Mesures se définissant grosso modo comme des «mesures de politique générale autres que les droits de douane ordinaires, qui peuvent avoir une incidence économique sur le commerce international des marchandises, en modifiant les quantités échangées ou les prix, ou bien les deux»[434].

Micronutriments
Ensemble des vitamines et minéraux nécessaires en quantités très faibles (micro), mais spécifiques. Les vitamines et les minéraux présents dans les aliments sont nécessaires à la croissance, au développement et au bon fonctionnement de l'organisme et sont essentiels à notre santé et à notre bien-être. Notre corps a besoin d'un certain nombre de vitamines et de minéraux différents, chacun ayant une fonction spécifique dans l'organisme et devant être disponible en quantités différentes et suffisantes.

Pauvreté extrême
Renvoie au pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 USD par jour (prix PPA de 2011) dans un pays donné et pour une année donnée.

Phénomène météorologique ou climatique extrême
Phénomène caractérisé par le fait qu'une variable météorologique ou climatique prend une valeur située au-dessus (ou au-dessous) d'un seuil proche de la limite supérieure (ou inférieure) de la plage des valeurs observées pour cette variable. Nombre de phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes résultent de la **variabilité** naturelle **du climat**, et les variations naturelles décennales et multidécennales du climat servent de toile de fond aux **changements climatiques** d'origine anthropique. Même en l'absence de changements dus à l'activité humaine, il se produirait divers phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes.

Prévalence de la sous-alimentation (PoU)
Estimation de la proportion de la population n'ayant pas un apport énergétique alimentaire suffisant pour mener une vie active et saine. Cet indicateur est utilisé depuis longtemps par la FAO pour surveiller la faim aux niveaux mondial et régional et il est aussi l'indicateur 2.1.1 des objectifs de développement durable (ODD).

Prohibitions et restrictions à l'exportation
Mesures à l'exportation ayant pour effet de limiter la quantité ou le volume d'un produit exporté. Elles peuvent prendre la forme de taxes ou de restrictions quantitatives. Ces dernières sont généralement prohibées, à quelques exceptions près, notamment celles qui sont appliquées pour prévenir une situation critique due à une pénurie de produits alimentaires ou pour remédier à cette situation[429].

Qualité de l'alimentation
Notion comprenant quatre aspects clés: la diversité (l'alimentation se compose de divers groupes d'aliments et de divers aliments au sein de ces groupes), l'adéquation (les nutriments ou les groupes d'aliments consommés sont suffisants par rapport aux besoins), la modération (certains aliments et nutriments sont consommés en quantité modérée) et l'équilibre général (l'apport en macronutriments est globalement équilibré). L'exposition aux risques liés à la sécurité sanitaire des aliments est un autre aspect important de la qualité.

Ralentissement de la croissance économique
Ralentissement du rythme de croissance de l'activité économique par rapport à la période antérieure. Se produit quand la croissance du PIB réel baisse d'une période sur l'autre, tout en restant positive. Dans les analyses et les figures du présent rapport, le repérage d'un ralentissement de la croissance économique se fait en utilisant l'année comme période de référence, bien que la mesure habituelle soit plutôt le trimestre.

Résilience
Capacité des personnes, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés exposés à une grande diversité d'aléas de prévenir, d'affronter et d'amortir les conséquences de ceux-ci, de s'y adapter, d'y faire face et de s'en relever, de façon positive, efficiente et efficace, tout en conservant un niveau acceptable de fonctionnement et sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le bien-être de tous[436].

Résilience face aux changements climatiques
Résilience (voir ce terme) permettant de faire face à la variabilité actuelle ou attendue du climat et à l'évolution des conditions climatiques moyennes, et donnant lieu à des stratégies de développement et/ou de renforcement.

Retard de croissance
Petite taille par rapport à l'âge, trahissant un ou plusieurs épisodes antérieurs prolongés de dénutrition. Chez l'enfant de moins de 5 ans, le retard de croissance est caractérisé par un rapport taille/âge inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant.

Risque
Probabilité ou éventualité que des événements dangereux se produisent ou que des tendances préjudiciables se concrétisent, multipliée par les conséquences de ces événements ou tendances. Le risque d'insécurité alimentaire est la probabilité que l'interaction entre un aléa/un choc/une perturbation naturel(le) ou induit(e) par l'homme et une situation de vulnérabilité aboutisse à une insécurité alimentaire.

Sécheresse
Temps anormalement sec pendant une période suffisamment longue pour causer un grave déséquilibre hydrologique[423].

Sécurité alimentaire
Situation dans laquelle chacun a, à tout moment, un accès matériel, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive de nature à satisfaire ses besoins et préférences alimentaires et peut ainsi mener une vie saine et active. Suivant cette définition, on peut distinguer quatre dimensions de la sécurité alimentaire: disponibilités alimentaires, accès économique et matériel aux aliments, utilisation des aliments et stabilité dans le temps. On s'emploie actuellement à faire évoluer le concept de sécurité alimentaire de sorte qu'il prenne en compte l'importance centrale de l'agencéité et de la durabilité. Pour une définition de ces deux derniers éléments, voir l'entrée consacrée aux **dimensions de la sécurité alimentaire**.

Soins de santé
Fourniture organisée de soins médicaux à des individus ou à la communauté, à savoir services fournis aux individus ou à la communauté par des prestataires de services de soins de santé dans le but d'améliorer, de maintenir, de surveiller ou de rétablir la santé.

Sous-alimentation
Situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine. Dans le présent rapport, le terme «faim» est synonyme de sous-alimentation chronique. On utilise la PoU pour mesurer la faim.

Soutien aux services d'intérêt général (GSS)
Désigne les dépenses publiques (ou les transferts d'argent public) permettant de fournir des biens et des services publics ou collectifs et de créer ainsi des conditions favorables à un développement écologiquement durable du secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Ces services relient tous les acteurs économiques des chaînes d'approvisionnement alimentaire et soutiennent le lien entre producteurs et consommateurs. Parmi les plus courants, on peut citer la recherche-développement et le transfert de connaissances, les services d'inspection, les infrastructures relatives à l'agriculture, la détention de stocks publics ainsi que la commercialisation et le marketing de produits alimentaires et agricoles.

Subventions
Transferts d'argent public décidés par les États dans le cadre de mesures, de projets ou de programmes publics et opérés au bénéfice d'acteurs individuels du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, tels que les

agriculteurs (subventions aux producteurs) ou les consommateurs (subventions aux consommateurs). Les subventions aux producteurs visent à réduire les coûts de production ou à augmenter le revenu agricole des exploitations et peuvent être accordées en fonction de la production ou de l'utilisation d'intrants ou d'autres facteurs de production. Les subventions aux consommateurs comprennent les transferts opérés dans le cadre de programmes de protection sociale (versés au consommateur final) et les subventions visant à faire baisser le coût de l'alimentation (octroyées aux intermédiaires, comme les transformateurs, les négociants, les transporteurs, etc.).

Subventions à la production
Transferts publics fondés sur le niveau de production d'un produit agricole particulier.

Subventions aux intrants
Transferts d'argent public aux producteurs agricoles, découlant de mesures fondées sur l'utilisation d'intrants dans les exploitations ou de mesures liées à la fourniture de ces intrants.

Subventions couplées
Transferts d'argent public (subventions) aux producteurs, dont l'octroi est lié à la production d'un produit particulier ou à l'utilisation de facteurs de production variables ou d'autres facteurs de production spécifiques (superficie plantée ou nombre d'animaux élevés).

Systèmes agroalimentaires
Expression de plus en plus employée dans le contexte de la transformation des systèmes alimentaires qui vise à rendre ceux-ci plus durables et plus inclusifs. Cette expression couvre un champ plus vaste du fait qu'elle englobe les systèmes agricoles et alimentaires ainsi que les produits agricoles alimentaires et non alimentaires, avec des chevauchements évidents. Les systèmes agroalimentaires comprennent l'ensemble des acteurs – et de leurs activités interdépendantes d'ajout de valeur – participant à la production, au groupage, à la transformation, à la distribution et à la consommation des produits alimentaires ainsi qu'à l'élimination des déchets correspondants. Ils englobent tous les produits alimentaires issus de la production végétale et animale, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que les contextes plus larges, économiques, sociétaux et naturels, dans lesquels ces divers systèmes de production sont intégrés.

Taux nominal d'aide (TNA)
Indicateur mesurant les transferts dont les agriculteurs bénéficient individuellement du fait des incitations par les prix que génèrent les subventions et les politiques visant les échanges et le marché. En d'autres termes, le taux nominal d'aide rend compte de l'écart de prix au départ de l'exploitation (c'est-à-dire de la différence entre le prix à la production et le prix de référence non faussé) et des subventions octroyées aux producteurs, qui sont généralement spécifiques à un produit.

Taux nominal de protection (TNP)
Indicateur mesurant dans quelle mesure les politiques visant les échanges et le marché augmentent ou diminuent le prix à la production d'un produit par rapport au prix de référence international. Cet indicateur mesure donc le fait que ces politiques incitent (protègent) ou dissuadent (pénalisent) les producteurs. Il est utilisé pour estimer l'incitation par les prix fournie aux producteurs agricoles.

Transition nutritionnelle
Évolution de l'alimentation liée à l'augmentation des revenus et à l'urbanisation des populations, dans laquelle les aliments riches en glucides complexes et en fibres cèdent progressivement la place à des aliments à plus forte densité énergétique, plus riches en sucre, en matières grasses et/ou en sel. Cette tendance mondiale s'accompagne d'une transition démographique qui va dans le sens d'une augmentation de l'espérance de vie et d'une réduction des taux de fécondité. Parallèlement, les maladies infectieuses et carentielles reculent dans les schémas de morbidité, remplacées par des taux plus élevés d'obésité et de surpoids et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment les maladies coronariennes, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et certains types de cancer.

Variabilité du climat
Variations de l'état moyen et d'autres variables statistiques (écarts types, fréquence des extrêmes, etc.) du climat à toutes les échelles spatiales et

temporelles au-delà de la variabilité propre à des phénomènes météorologiques particuliers. La variabilité peut être due à des processus internes naturels au sein du système climatique (variabilité interne) ou à des variations des forçages externes anthropiques ou naturels (variabilité externe)[423].

Vulnérabilité
Condition provoquée par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui ont pour effet de rendre les personnes, les communautés, les biens matériels ou les systèmes plus sensibles aux aléas[432]. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire désigne l'ensemble des conditions susceptibles d'accroître la sensibilité d'un ménage aux conséquences d'un dérèglement ou d'un aléa sur la sécurité alimentaire. ■

NOTES

1 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). 2021. *A multi-billion-dollar opportunity – Repurposing agricultural support to transform food systems*. Rome. https://doi.org/10.4060/cb6562en.

2 Organisation de coopération et développement économiques (OCDE). 2006. *Applying strategic environmental assessment. Good practice guidance for development co-operation*. DAC Guidelines and Reference Series. Paris. www.oecd.org/environment/environment-development/37353858.pdf.

3 FAO, Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. FAO, Rome. https://www.fao.org/publications/card/en/c/CA9692FR.

4 Laborde Debucquet, D., Gautam, M., Martin, W., Pineiro, V. et Vos, R. 2021. *Repurposing agricultural policy support for climate change mitigation and adaptation*. Task Force 2: Climate Change, Sustainable Energy & Environment (Sommet 2021 du G20, Italie). Document d'orientation, septembre 2021. www.t20italy.org/wp-content/uploads/2021/09/TF2-4.pdf.

5 FAO. 2022. Situation alimentaire mondiale. Consulté le 5 mai 2022. Rome. https://www.fao.org/worldfoodsituation/fr/.

6 Banque mondiale. 2022. *Global Economic Prospects, January 2022*. Washington (États-Unis d'Amérique). https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36519.

7 Kugler, M., Viollaz, M., Duque, D., Gaddis, I., Newhouse, D.L., Palacios-Lopez, A. et Weber, M. 2021. *How did the Covid-19 crisis affect different types of workers in the developing world?* Jobs Working Paper No. 60. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35950.

8 Sánchez-Páramo, C., Hill, R., Gerszon Mahler, D., Narayan, A. et Yonzan, N. 2021. L'augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités sont les autres séquelles de la COVID-19. Dans: *Banque mondiale, Blogs*. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 5 mai 2022. https://blogs.worldbank.org/fr/voices/laugmentation-de-la-pauvrete-et-le-creusement-des-inegalites-sont-les-autres-sequelles-de-la.

9 Narayan, A., Cojocaru, A., Agrawal, S., Bundervoet, T., Davalos, M., Garcia, N., Lakner, C. *et al.* 2022. *COVID-19 and economic inequality: short-term impacts with long-term consequences*. Policy Research Working Papers No. 9902. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique) http://hdl.handle.net/10986/36848.

10 Yonzan, N., Lakner, C., Mahler, D.G. et Gerszon Mahler, D. 2021. Is COVID-19 increasing global inequality? Dans: *Banque mondiale, Blogs*. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 5 mai 2022. https://blogs.worldbank.org/opendata/covid-19-increasing-global-inequality.

11 Gerszon Mahler, D., Yonzan, N., Lakner, C., Castaneda Aguilar, R.A. et Wu, H. 2021. Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty: Turning the corner on the pandemic in 2021? Dans: *Banque mondiale, Blogs*. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 5 mai 2022. https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty-turning-corner-pandemic-2021.

12 Gentilini, U., Almenfi, M., Iyengar, H.T.M.M., Okamura, Y.Y., Downes, J.A., Dale, P., Weber, M. *et al.* 2022. *Social protection and jobs responses to COVID-19: a real-time review of country measures*. "Living paper" version 16 (2 février 2022). Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). https://documents1.worldbank.org/curated/en/110221643895832724/pdf/Social-Protection-and-Jobs-Responses-to-COVID-19-A-Real-Time-Review-of-Country-Measures.pdf.

13 Oxfam International. 2020. *Shelter from the storm: the global need for universal social protection in times of COVID-19*. Oxford (Royaume-Uni). https://doi.org/10.21201/2020.7048.

14 Beazley, R., Marzi, M. et Steller, R. 2021. *Drivers of timely and large-scale cash responses to COVID-19: what does the data say?* SPACE (Social Protection Approaches to COVID-19: Expert Advice), DAI Global UK Ltd, Royaume-Uni. https://socialprotection.org/sites/default/files/publications_files/SPACE_Drivers of Timely and Large Scale Cash Responses to COVID_19 %281%29.pdf.

NOTES

15 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021. *L'*État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. *Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. FAO, Rome. https://www.fao.org/publications/card/en/c/CB4474FR

16 FAO. 2022. *Information Note – The importance of Ukraine and the Russian Federation for global agricultural markets and the risks associated with the current conflict*. Rome. www.fao.org/3/cb9236en/cb9236en.pdf.

17 FAO. 2022. *Impact du conflit russo-ukrainien sur la sécurité alimentaire mondiale et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*. Cent soixante-neuvième session du Conseil de la FAO, CL169/3. Rome. www.fao.org/3/ni734fr/ni734fr.pdf.

18 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. FAO, Rome. www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf.

19 Cafiero, C., Gheri, F., Kepple, A.W., Rosero Moncayo, J. et Viviani, S. 2022. *Access to food in 2021: filling data gaps. Results of twenty national surveys using the Food Insecurity Experience Scale (FIES)*. FAO, Rome. https://doi.org/10.4060/cc0721en.

20 FAO. 2020. *Effets sexospécifiques de la covid-19 et mesures de politique générale équitables en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition*. Rome. https://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9198fr.

21 ONU-Femmes. 2020. *Whose time to care? Unpaid care and domestic work during Covid-19. New York, États-Unis d'Amérique*. https://data.unwomen.org/sites/default/files/inline-files/Whose-time-to-care-brief_0.pdf.

22 OMS et UNICEF. 2017. *The extension of the 2025 Maternal, Infant and Young Child nutrition targets to 2030*. Document de travail de l'OMS et de l'UNICEF. OMS, Genève (Suisse) et UNICEF, New York (ÉtatsUnis d'Amérique).

23 Nations Unies. 2019. *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement*. Commission de statistiques, cinquante et unième session 3-6 mars 2020. New York (États-Unis d'Amérique). https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/2020-2-SDG-IAEG-F.pdf.

24 OMS. 2013. *Global action plan for the prevention and control of noncommunicable diseases 20132020*. Genève (Suisse). https://www.who.int/publications/i/item/9789241506236.

25 OMS et UNICEF.2004. *Low birthweight: country, regional and global estimates*. OMS, Genève (Suisse) et UNICEF, New York (États-Unis d'Amérique). https://apps.who.int/iris/handle/10665/43184.

26 Jornayvaz, F.R., Vollenweider, P., Bochud, M., Mooser, V., Waeber, G. et Marques-Vidal, P. 2016. **«**Low birth weight leads to obesity, diabetes and increased leptin levels in adults: The CoLaus study». *Cardiovascular Diabetology*, 15(73). http://doi.org/10.1186/s12933-016-0389-2.

27 Lou, F., Qin, H., He, S., Li, M., An, X., Song, L., Tong, Y. *et al.* 2021. «The benefits of breastfeeding still outweigh the risks of COVID-19 transmission». *Frontiers in Medicine*, 8: 703950. https://doi.org/10.3389/fmed.2021.703950

28 Bhutta, Z.A., Berkley, J.A., Bandsma, R.H.J., Kerac, M., Trehan, I. et Briend, A. 2017. «Severe childhood malnutrition». *Nature Reviews Disease Primers*, 3(1): 17067. https://doi.org/10.1038/nrdp.2017.67.

29 OMS. 2014. *Cibles mondiales de nutrition 2025: note d'orientation sur la surcharge pondérale de l'enfant* (WHO/NMH/NHD/14.6). Genève (Suisse). https://apps.who.int/iris/handle/10665/255727.

30 OMS. 2020. Alimentation saine. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 6 mai 2022. https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet.

31 Kinyoki, D., Osgood-Zimmerman, A.E., Bhattacharjee, N. V., Schaeffer, L.E., Lazzar-Atwood, A., Lu, D., Ewald, S.B. *et al.* 2021. «Anemia prevalence in women of reproductive age in low- and middle-income countries between 2000 and 2018». *Nature Medicine*, 27(10): 1761–1782. www.nature.com/articles/s41591-021-01498-0.

32 Amini, H., Habibi, S., Islamoglu, A.H., Isanejad, E., Uz, C. et Daniyari, H. 2021. «COVID-19 pandemic-induced physical inactivity: the necessity of updating the Global Action Plan on Physical Activity 2018-2030». *Environmental Health and Preventive Medicine*, 26(32). https://doi.org/10.1186/s12199-021-00955-z.

33 Banque mondiale. 2022. World Bank country and lending groups. Dans: *Banque mondiale*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 5 mai 2022. https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups

34 Osendarp, S., Verburg, G., Bhutta, Z., Black, R.E., de Pee, S., Fabrizio, C., Headey, D. *et al.* 2022. «Act now before Ukraine war plunges millions into malnutrition». *Nature*, 604(7907): 620–624. www.nature.com/articles/d41586-022-01076-5.

35 Osendarp, S., Akuoku, J.K., Black, R.E., Headey, D., Ruel, M., Scott, N., Shekar, M. *et al.* 2021. «The COVID-19 crisis will exacerbate maternal and child undernutrition and child mortality in low- and middle-income countries». *Nature Food*, 2(7): 476–484. www.nature.com/articles/s43016-021-00319-4.

36 OMS, UNICEF, Agence des États Unis pour le développement international (USAID) et USAID Advancing Nutrition. 2022. *The Analytical Framework*. https://data.unicef.org/resources/nutrition-and-covid-19-pandemic-analytical-framework, www.who.int/tools/covid19-nutrition-analytical-framework, www.advancingnutrition.org/resources/analytical-framework.

37 Banque mondiale et Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). 2020. *Socio Economic Impacts of COVID-19 in Chad. Bulletin No. 1 – July 2020*. N'Djamena, INSEED.

38 USAID. 2008. *The Coping Strategies Index: field methods manual (2nd edition)*. Consulté le 6 mai 2022. www.spring-nutrition.org/publications/tool-summaries/coping-strategies-index-field-methods-manual-2nd-edition.

39 PAM. 2020. *HungerMap: hunger and COVID-19 weekly snapshot - Chad*. 6 novembre, 2020. Rome.

40 Banque mondiale et INSEED. 2020. *Socio Economic Impacts of COVID-19 in Chad. Bulletin No. 2 – October 2020*. N'Djamena, INSEED.

41 UNICEF. 2021. Tracking the situation of children during COVID-19. Dans: *UNICEF*. New York (États-Unis d'Amérique). Consulté le 6 mai 2022. data.unicef.org/resources/rapid-situation-tracking-covid-19-socioeconomic-impacts-data-viz.

42 Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2021. *UNICEF/WHO/World Bank: Joint child malnutrition estimates - Levels and trends: key findings of the 2021 edition*. data.unicef.org/resources/jme-report-2021.

43 NCD Risk Factor Collaboration (NCD-RisC). 2017. «Worldwide trends in body-mass index, underweight, overweight, and obesity from 1975 to 2016: a pooled analysis of 2416 population-based measurement studies in 128·9 million children, adolescents, and adults». *The Lancet*, 390(10113): 26272642. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(17)32129-3.

44 NCD-RisC. 2019. «Rising rural body-mass index is the main driver of the global obesity epidemic in adults». Nature, 569: 260-264. www.nature.com/articles/s41586-019-1171-x.

45 OMS. 2017. *The double burden of malnutrition*. Genève (Suisse). http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255413/WHO-NMH-NHD-17.3-eng.pdf?ua=1.

46 Seferidi, P., Hone, T., Duran, A.C., Bernabe-Ortiz, A. et Millett, C. 2022. «Global inequalities in the double burden of malnutrition and associations with globalisation: a multilevel analysis of Demographic and Health Surveys from 55 low-income and middle-income countries, 1992–2018». *The Lancet Global Health*, 10(4): e482–e490. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S2214109X21005945.

47 UNICEF. 2007. *How to calculate Average Annual Rate of Reduction (AARR) of underweight prevalance*. New York (États-Unis d'Amérique). https://data.unicef.org/resources/technical-note-calculate-average-annual-rate-reduction-aarr-underweight-prevalence.

48 Nations Unies. 2022. *Member State dialogues synthesis. Report 4, March 2022. Food Systems Summit Dialogues*. New York (États-Unis d'Amérique). https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/09/UN-Food-Systems-Summit-Dialogues-Synthesis-Report-3-Full-Text.pdf.

49 Nutrition for Growth. 2021. *Tokyo compact on global nutrition for growth annex: commitments*. Tokyo. www.mofa.go.jp/files/100275456.pdf.

50 FAO et OMS. 2017. Programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, 2016-2025. Rome (Italie) et Genève (Suisse). www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/work_programme_nutrition_decade.pdf.

NOTES

51 Banque mondiale. 2022. Poverty & Inequality Platform (PIP). Dans: *Banque mondiale*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 27 mai 2022. https://pip.worldbank.org/home.

52 Banque mondiale. 2021. Global Consumption Database – food and beverages. Dans: *Banque mondiale*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 6 mai 2022. datatopics.worldbank.org/consumption/sector/Food-and-Beverages.

53 Banque mondiale. 2022. ICP national accounts expenditure data. Dans: *Banque mondiale*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 26 mai 2022. www.worldbank.org/en/programs/icp/brief/methodology-national-accounts.

54 Herforth, A., Venkat, A., Bai, Y., Costlow, L., Holleman, C. et Masters, W.A. (À paraître.) *Methods and options to monitor the cost and affordability of a healthy diet globally. Background paper to The State of Food Security and Nutrition in the World 2022*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-03. FAO, Rome.

55 OCDE. 2016. *OECD's Producer Support Estimate and related indicators of agricultural support. Concepts, calculations, interpretation and use (The PSE manual).* Paris.

56 FAO. 2015. *Methodology working paper. Volume I. Measures of price incentives. MAFAP Technical Notes Series*. Rome. www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/Methodological_Guidelines/METHODOLOGY_WORKING_PAPER_Vol1_Prices_Incentives.pdf.

57 Organisation mondiale du commerce (OMC). 2022. Glossaire – soutien interne. Dans: *OMC*. Genève (Suisse). Consulté le 6 mai 2022. https://www.wto.org/french/thewto_f/glossary_f/domestic_support_f.htm.

58 OCDE. 2019. *Evaluating the environmental impact of agricultural policies*. OECD Food, Agriculture, and Fisheries Papers No. 130. Paris. https://doi.org/10.1787/add0f27c-en.

59 Benton, T., Bieg, C., Harwatt, H., Pudasaini, R. et Wellesley, L. 2021. *Food system impacts on biodiversity loss. Three levers for food system transformation in support of nature*. Chatham House, Londres. www.chathamhouse.org/2021/02/food-system-impacts-biodiversity-loss.

60 Ricker-Gilbert, J., Lunduka, R., Shively, G. et Jayne, T. 2014. *Improving the effectiveness of Malawi's FISP. Food Security Collaborative Policy Briefs 234944*. Michigan State University, Department of Agricultural, Food, and Resource Economics, Michigan (États-Unis d'Amérique). https://doi.org/10.22004/ag.econ.234944.

61 Dorward, A. 2009. Rethinking agricultural input subsidy programmes in developing countries. Dans: A. Elbehri et A. Sarris (dir. pub.). *Non-distorting farm support to enhance global food production*, pp. 311374. FAO, Rome. http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1808847.

62 DeBoe, G. 2020. *Impacts of agricultural policies on productivity and sustainability performance in agriculture: A literature review*. OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers No. 141. OCDE Paris. https://doi.org/10.1787/6bc916e7-en.

63 Mogues, T., Yu, B., Fan, S. et Mcbride, L. 2012. *The impacts of public investment in and for agriculture. Synthesis of the existing evidence*. ESA Working paper No. 12-07. FAO, Rome. www.fao.org/3/ap108e/ap108e.pdf.

64 Fan, S., Yu, B. et Saurkar, A. 2008. Public spending in developing countries: trends, determination, and impact. Dans: S. Fan (dir. pub.). *Public expenditures, growth, and poverty. Lessons from developing countries*, pp. 20–55. Johns Hopkins University Press, Baltimore (États-Unis d'Amérique).

65 Pratt, A.N. et Magalhaes, E. 2018. *Revisiting rates of return to agricultural R&D investment*. IFPRI Discussion Paper 01718. IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires), Washington (États-Unis d'Amérique). www.ifpri.org/cdmref/p15738coll2/id/132370/filename/132581.pdf.

66 Norton, G.W., Alwang, J. et Masters, W.A. 2021. *Economics of agricultural development: world food systems and resource use*. Routledge. www.routledge.com/Economics-of-Agricultural-Development-World-Food-Systems-and-Resource-Use/Norton-Alwang-Masters/p/book/9780367321482.

67 Bastagli, F., Hagen-Zanker, J., Harman, L., Barca, V., Sturge, G., Schmidt, T. et Pellerano, L. 2016. *Cash transfers: what does the evidence say? A rigorous review of programme impact and of the role of design and implementation features*. ODI, Londres. https://odi.org/en/publications/cash-transfers-what-does-the-evidence-say-a-rigorous-review-of-impacts-and-the-role-of-design-and-implementation-features.

68 Daidone, S., Davis, B., Handa, S. et Winters, P. 2019. «The household and individual-level productive impacts of cash transfer programs in Sub-Saharan Africa». *American Journal of Agricultural Economics*, 101(5): 1401–1431. https://doi.org/10.1093/ajae/aay113.

69 OCDE. 2021. *Politiques agricoles: suivi et évaluation: 2021. Répondre aux enjeux des systèmes alimentaires*. OCDE, Paris. https://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2021-version-abregee_333e76a0-fr.

70 Pernechele, V., Fontes, F., Baborska, R., Nkuingoua, J., Pan, X. et Tuyishime, C. 2021. *Public expenditure on food and agriculture in sub-Saharan Africa: trends, challenges and priorities*. FAO, Rome. https://doi.org/10.4060/cb4492en.

71 FAO. 2021. *Public food stockholding – a review of policies and practices*. Rome. https://doi.org/10.4060/cb7146en.

72 Pingali, P.L. 2012. «Green revolution: Impacts, limits, and the path ahead». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 109(31): 12302–12308. https://doi.org/10.1073/pnas.0912953109.

73 Pingali, P.L. 2015. «Agricultural policy and nutrition outcomes – getting beyond the preoccupation with staple grains». *Food Security*, 7(3): 583-591. https://link.springer.com/article/10.1007/s12571-015-0461-x.

74 Bowman, M.S. et Zilberman, D. 2013. «Economic factors affecting diversified farming systems». *Ecology and Society*, 18(1): 33. http://dx.doi.org/10.5751/ES-05574-180133.

75 UN Nutrition. 2021. *The role of aquatic foods in sustainable healthy diets*. Rome. www.unnutrition.org/wp-content/uploads/FINAL-UN-Nutrition-Aquatic-foods-Paper_EN_.pdf.

76 Consalez, F., Ahern, M., Andersen, P. et Kjellevold, U.N. (À paraître.) «A scoping review of the meat factor and the role of animal-source foods in alleviating micronutrient deficiencies». *Advances in Nutrition*.

77 Öksüz, A. 2010. «Determination of fillet yield in cultured bluefin tuna, Thunnus Thynnus (Linnaeus 1758) in Turkey». *International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT) Scientific Papers*, 65(3): 962-967. www.iccat.int/Documents/CVSP/CV065_2010/n_3/CV065030962.pdf.

78 FAO. 2020. *La situation mondiale des pêches et l'aquaculture 2020. La durabilité en action*. Rome. https://www.fao.org/publications/card/en/c/CA9229FR.

79 Glover-Amengor, M., Ottah Atikpo, M.A., Abbey, L.D., Hagan, L., Ayin, J. et Toppe, J. 2012. «Proximate composition and consumer acceptability of three underutilised fish species and tuna frames». *World Rural Observations*, 4(2): 65–70. www.sciencepub.net/rural/rural0402/011_9765rural0402_65_70.pdf.

80 FAO. 2022. *Les contributions de la pêche artisanale au développement durable. Un aperçu des conclusions du rapport* Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles *(IHH)*. Rome. www.fao.org/3/cb8233fr/cb8233fr.pdf.

81 FAO. 2015. *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*. Rome. www.fao.org/3/i4356fr/i4356fr.pdf.

82 Banque mondiale. 2006. *Repositioning nutrition as central to development: a strategy for large scale action*. Washington (États-Unis d'Amérique). https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/7409.

83 Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). 2021. *Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition*. Rome. www.fao.org/cfs/vgfsn.

84 FAO et OMS. 2019. *Régimes alimentaires sains et durables– Principes directeurs*. Rome (Italie) et Genève (Suisse). www.fao.org/3/ca6640fr/ca6640fr.pdf.

85 Hoekman, B., Ng, F. et Olarreaga, M. 2004. «Agricultural tariffs or subsidies: which are more important for developing economies?» *The World Bank Economic Review*, 18(2): 175-204. www.jstor.org/stable/3990173.

86 Herforth, A., Bai, Y., Venkat, A., Mahrt, K., Ebel, A. et Masters, W.A. 2020. *Cost and affordability of healthy diets across and within countries*. Background paper for The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. FAO Agricultural Development Economics Technical Study No. 9. FAO, Rome. https://doi.org/10.4060/cb2431en.

87 FAO. 2015. *Key recommendations for improving nutrition through agriculture and food systems*. Rome. www.fao.org/3/i4922e/i4922e.pdf.

88 FAO. 2022. Pourquoi le thème de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes rurales est-il au cœur des travaux de la FAO? Dans: *Genre*. Consulté le 23mai 2022. https://www.fao.org/gender/background/fr/

89 FAO. 2018. *Trade and nutrition technical note*. FAO Trade Policy Technical Notes. No. 21. Rome. www.fao.org/3/I8545EN/i8545en.pdf.

90 FAO. 2022. Bilans alimentaires. Dans: *FAOSTAT*. Rome. Consulté le 25 mai 2022. https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FBS.

91 FAO. 2018. *La situation des marchés des produits agricoles 2018. Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire*. https://www.fao.org/3/I9542FR/i9542fr.pdf.

92 Artuc, E., Porto, G. et Rijkers, B. 2021. Household impacts of tariffs: data and results from agricultural trade protection. The World Bank Economic Review, 35(3): 563–585. https://doi.org/10.1093/wber/lhaa005

93 Bell, C., Latu, C., Coriakula, J., Waqa, G., Snowdon, W. et Moodie, M. 2020. «Fruit and vegetable import duty reduction in Fiji to prevent obesity and non-communicable diseases: a case study». *Public Health Nutrition*, 23(1): 181–188. https://doi.org/10.1017/S1368980019002660.

94 Barlow, P., McKee, M., Basu, S. et Stuckler, D. 2017. «Impact of the North American Free Trade Agreement on high-fructose corn syrup supply in Canada: a natural experiment using synthetic control methods». *Canadian Medical Association Journal (CMAJ)*, 189(26): E881–E887. www.cmaj.ca/content/189/26/E881.

95 Giuntella, O., Rieger, M. et Rotunno, L. 2020. «Weight gains from trade in foods: evidence from Mexico». *Journal of International Economics*, 122: 103277. https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2019.103277.

96 Abay, K.A., Ibrahim, H. et Breisinger, C. 2022. «Food policies and obesity in low- and middle-income countries». *World Development*, 151: 105775. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2021.105775.

97 Boysen, O., Boysen-Urban, K., Bradford, H. et Balié, J. 2019. «Taxing highly processed foods: what could be the impacts on obesity and underweight in sub-Saharan Africa?» *World Development*, 119: 5567. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2019.03.006.

98 Mazzocchi, M. 2017. *Ex-post evidence on the effectiveness of policies targeted at promoting healthier diets*. Trade Policy Technical Notes. Trade and Food Security No. 19. Rome, FAO. www.fao.org/3/i8191e/i8191e.pdf.

99 Kareem, O.I. et Rau, M.L. 2018. Market access for Africa's fruits and vegetables exports in the European Union: evidence from sanitary and phytosanitary measures. Dans: A. Nicita et J. de Melo (dir. pub.). *Non-Tariff Measures: Economic Assessment and Policy Options for Development*, pp. 327-369. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Genève (Suisse).

100 Centre du commerce international (CCI), CNUCED et OMC. 2021. *Profils tarifaires dans le monde 2021. Sujet spécial: Mesures non tarifaires: Estimation des indicateurs analytiques par le Système d'analyse et d'information commerciales de la CNUCED (TRAINS)*. CCI, CNUCED et OMC, Genève (Suisse). https://www.wto-ilibrary.org/content/books/9789287051707.

101 Cadot, O. et Gourdon, J. 2015. *NTMs, preferential trade agreements, and prices: new evidence*. CEPR Discussion Paper No. DP10798. https://ssrn.com/abstract=2655484.

102 Cadot, O., Gourdon, J. et Van Tongeren, F. 2018. *Estimating ad valorem equivalents of non-tariff measures. Combining price-based and quantity-based approaches*. Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 215. OCDE, Paris. https://doi.org/10.1787/f3cd5bdc-en.

103 Gourdon, J., Stone, S. et van Tongeren, F. 2020. *Non-tariff measures in agriculture*. Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 147. OCDE, Paris. https://doi.org/10.1787/81933f03-en.

104 OMC. 1994. *The results of the Uruguay Round of multilateral trade negotiations: the legal texts*. Genève (Suisse). www.wto.org/english/res_e/publications_e/legal_texts_e.htm

105 FAO. 2022. *FAPDA - Analyse des décisions en matière de politiques alimentaires et agricoles*. Rome. Consulté le 9 mai 2022. http://fapda.apps.fao.org/fapda/#main.html.

106 Sharma, R. 2011. *Food export restrictions: review of the 2007-2010 experience and considerations for disciplining restrictive measures*. FAO Commodity and Trade Policy Research Working Paper No.32. FAO, Rome. www.fao.org/fileadmin/templates/est/PUBLICATIONS/Comm_Working_Papers/EST-WP32.pdf.

107 FAO. 2018. *Review of agricultural trade policies in post-Soviet countries, 2016-2017*. Rome. www.fao.org/3/CA0879EN/ca0879en.pdf.

108 FAO. 2021. *Covid-19: commerce agricole et mesures mises en place en 2020 lors de la première vague de la pandémie*. Appui de la FAO aux négociations de l'OMC à l'occasion de la douzième Conférence ministérielle. Dossier sur les politiques commerciales n° 37. FAO, Rome. https://www.fao.org/publications/card/en/c/CB5406FR.

109 FAO. 2017. *Restrictions à l'exportation de produits agricoles*. Dossier sur les politiques commerciales n° 27. Rome. https://www.fao.org/3/I8006FR/i8006fr.pdf.

110 Guenette, J.-D. 2020. *Price Controls: good intentions, bad outcomes*. World Bank Policy Research Working Paper No. 9212. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). https://doi.org/10.1596/1813-9450-9212.

111 Matthews, A., Salvatici, L. et Scoppola, M. 2017. *Trade impacts of agricultural support in the EU*. IATRC Commissioned Paper No. 19. IATRC (Consortium international de recherche sur le commerce agricole), Saint Paul (États-Unis d'Amérique).

112 Krivonos, E. et Dawe, D. 2014. *Policy responses to high food prices in Latin America and the Caribbean country: case studies*. Rome, FAO. www.fao.org/3/i3909e/i3909e.pdf.

113 FAO. 2015. *Egypt: wheat sector review*. FAO Investment Centre. Country Highlights Report No. 21. FAO, Rome et BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), Londres. https://agris.fao.org/agris-search/search.do?recordID=XF2017000329.

114 CNUCED et FAO. 2017. *Commodities and Development Report 2017. Commodity markets, economic growth and development*. New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). www.fao.org/3/I7937EN/i7937en.pdf.

115 Gómez, M.I., Barrett, C.B., Raney, T., Pinstrup-Andersen, P., Meerman, J., Croppenstedt, A., Lowder, S. *et al.* 2013. *Post-Green Revolution food systems and the triple burden of malnutrition*. ESA Working Paper No. 13-02. Rome. www.fao.org/3/CA2273EN/ca2273en.pdf.

116 Alston, J.M., Sumner, D.A. et Vosti, S.A. 2008. «Farm subsidies and obesity in the United States: national evidence and international comparisons». *Food Policy*, 33(6): 470-479. https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2008.05.008.

117 FAO. 2015. *La situation des marchés des produits agricoles. Commerce et sécurité alimentaire: trouver un meilleur équilibre entre les priorités nationales et le bien commun*. Rome. https://www.fao.org/3/i5090f/i5090f.pdf.

118 Pingali, P.L. et Roger, P.A. 1995. *Impact of pesticides on farmer health and the rice environment*. Springer, Dordrecht (Pays-Bas). https://doi.org/10.1007/978-94-011-0647-4.

119 Rodríguez-Mireles, S., López-Valcárcel, B.G. et Serra-Majem, L. 2021. «When industrial policies conflict with population health: potential impact of removing food subsidies on obesity rates». *Value in Health*, 24(3): 336–343. https://doi.org/10.1016/j.jval.2020.12.005.

120 Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI). 2012. *Global Monitoring Report 2012: Food prices, nutrition, and the Millennium Development Goals*. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). http://hdl.handle.net/10986/6017.

121 Kataki, P.K. 2002. «Shifts in cropping system and its effect on human nutrition: case study from India». *Journal of Crop Production*, 6(1–2): 119-144. https://doi.org/10.1300/J144v06n01_08.

122 Siegel, K.R., Bullard, K.M.K., Imperatore, G., Kahn, H.S., Stein, A.D., Ali, M.K. et Narayan, K.M. 2016. «Association of higher consumption of foods derived from subsidized commodities with adverse cardiometabolic risk among US adults». *JAMA internal medicine*, 176(8): 1124-1132. https://doi.org/10.1001/jamainternmed.2016.2410.

123 Bouis, H.E. 2000. «Improving human nutrition through agriculture: the role of international agricultural research. Conference summary and recommendations». *Food and Nutrition Bulletin*, 21(4): 550–567. https://doi.org/10.1177/156482650002100441.

124 Hawkes, C., Ruel, M.T., Salm, L., Sinclair, B. et Branca, F. 2020. «Double-duty actions: seizing programme and policy opportunities to address malnutrition in all its forms». *The Lancet*, 395(10218): 142–155. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)32506-1.

125 O'Neill Hayes, T. et Kerska, K. 2021. *PRIMER: agriculture subsidies and their influence on the composition of U.S. food supply and consumption.* Forum d'action américain, Washington (États-Unis d'Amérique).

126 Banque mondiale. 2017. *An overview of links between obesity and food systems. Implications for the food and agriculture global practice agenda. Food and agriculture global practice*. Washington (États-Unis d'Amérique).

127 Alagiyawanna, A., Townsend, N., Mytton, O., Scarborough, P., Roberts, N. et Rayner, M. 2015. «Studying the consumption and health outcomes of fiscal interventions (taxes and subsidies) on food and beverages in countries of different income classifications; a systematic review». *BMC Public Health*, 15(887). https://doi.org/10.1186/s12889-015-2201-8.

128 Independent Evaluation Group (IEG). 2013. *The World Bank Group and the global food crisis. An evaluation of the World Bank Group response*. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique).

129 Organisation du système CGIAR (CGIAR). 2021. *Flagship 4: Social protection for agriculture and resilience*. CGIAR Research Program on Policies, Institutions, and Markets. Montpellier (France). https://ebrary.ifpri.org/digital/collection/p15738coll2/id/134376.

130 Banque asiatique de développement (BAsD). 2013. *Food security in Asia and the Pacific*. Mandaluyong (Philippines). http://hdl.handle.net/11540/1435.

131 Tiba, Z. 2011. Chapter 26. Targeting the most vulnerable: implementing input subsidies. Dans: A. Prakash (dir. pub.). *Safeguarding food security in volatile global markets*, pp. 510-542. FAO, Rome. www.fao.org/3/i2107e/i2107e00.htm.

132 Prakash, A. 2011. Safeguarding food security in volatile global markets. Rome, FAO. www.fao.org/3/i2107e/i2107e26.pdf

133 FAO. 2011. *Guide for policy and programmatic actions at country level to address high food prices. FAO's Initiative on Soaring Food Prices*. Rome. www.fao.org/fileadmin/user_upload/ISFP/revisedISFP_guide_web.pdf.

134 Takeshima, H. et Lee, H.L. 2012. *Agricultural inputs subsidy and their developmental impact: conventional wisdom*. Mozambique, Strategy Support Program, Policy Note 1. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/127220.

135 Banque mondiale. 2021. Needed: A Climate-Smart Food System That Can Feed 10 Billion. Dans: *Banque mondiale*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 9 mai 2022. www.worldbank.org/en/news/feature/2021/09/22/needed-a-climate-smart-food-system-that-can-feed-10-billion.

136 Hemming, D.J., Chirwa, E.W., Dorward, A., Ruffhead, H.J., Hill, R., Osborn, J., Langer, L. *et al.* 2018. «Agricultural input subsidies for improving productivity, farm income, consumer welfare and wider growth in low- and lower-middle-income countries: a systematic review». *Campbell Systematic Reviews*, 14(1): 1–153. https://doi.org/10.4073/csr.2018.4.

137 Asfaw, S., Cattaneo, A., Pallante, G. et Palma, A. 2017. *Impacts of modifying Malawi's farm input subsidy programme targeting*. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 17-05. FAO, Rome. www.fao.org/3/a-i7753e.pdf.

138 Seabloom, E.W., Borer, E.T., Hobbie, S.E. et MacDougall, A.S. 2021. «Soil nutrients increase longterm soil carbon gains threefold on retired farmland». *Global Change Biology*, 27(19): 4909–4920. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/gcb.15778.

139 Lortie, C.J., Filazzola, A., Kelsey, R., Hart, A.K. et Butterfield, H.S. 2018. «Better late than never: a synthesis of strategic land retirement and restoration in California». *Ecosphere*, 9(8): e02367. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/ecs2.2367.

140 Cain, Z. et Lovejoy, S. 2004. «History and outlook for farm bill conservation programs». *Choices. The magazine of food, farm and resource issues*, 2004 (4e trimestre).

141 Wimberly, M.C., Janssen, L.L., Hennessy, D.A., Luri, M., Chowdhury, N.M. et Feng, H. 2017. «Cropland expansion and grassland loss in the eastern Dakotas: New insights from a farm-level survey». *Land Use Policy*, 63: 160–173. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0264837716310857.

142 Olagunju, K.O., Patton, M. et Feng, S. 2020. «Estimating the impact of decoupled payments on farm production in northern Ireland: an instrumental variable fixed effect approach». *Sustainability*, 12(8): 3222. www.mdpi.com/2071-1050/12/8/3222.

143 Joshi, P.K., Gulati, A., Birthal, P.S. et Tewari, L. 2004. «Agriculture diversification in South Asia patterns, determinants and policy implications». *Economic and Political Weekly*, 39(24): 2457–2467.

144 Schiavo, M. et Aubert, P.-M. 2020. *For a successful protein transition: what measures are needed?* Policy Brief No. 4, October 2020. Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), Paris.

145 Alston, J.M. et Pardey, P.G. 2015. Agricultural R&D, food prices, poverty, and malnutrition redux. Dans: D.E. Sahn (dir. pub.). *The fight against hunger and malnutrition. The role of food, agriculture, and targeted policies*, pp. 208-239. Oxford University Press, Oxford (Royaume-Uni). https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198733201.003.0010.

146 von der Goltz, J., Dar, A., Fishman, R., Mueller, N.D., Barnwal, P. et McCord, G.C. 2020. «Health impacts of the green revolution: evidence from 600,000 births across the developing world». *Journal of Health Economics*, 74. https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2020.102373.

147 OCDE. 2018. *How digital technologies are impacting the way we grow and distribute food. GFA 2018: Digital technologies in food and agriculture: reaping the benefits*. Document présenté au Forum mondial sur l'agriculture, 14-15 mai 2018, Centre de conférences de l'OCDE, Paris. www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=TAD/CA/GF(2018)1&docLanguage=En.

148 Walter, A., Finger, R., Huber, R. et Buchmann, N. 2017. «Smart farming is key to developing sustainable agriculture». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 114(24): 6148-6150. https://doi.org/10.1073/pnas.1707462114.

149 Torero, M. 2021. Robotics and AI in food security and innovation: why they matter and how to harness their power. Dans: S. von Braun, J., M. Archer, G.M. Reichberg et M. Sánchez Sorondo (dir. pub.). *Robotics, AI, and humanity*, pp. 99-107. Springer. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-54173-6_8.

150 OCDE. 2019. *Innovation, productivité et durabilité dans le secteur agricole et alimentaire. Principales conclusions des examens par pays et leçons pour l'action publique*. OECD Food and Agricultural Reviews. Paris. https://doi.org/10.1787/830128c5-fr.

151 IFPRI. 2019. *Global food policy report 2019*. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique) https://ebrary.ifpri.org/digital/collection/p15738coll2/id/133129.

152 Anderson, J.R. et Birner, R. 2020. Fruits and vegetables in international agricultural research: a case of neglect? Dans: H.K. Biesalski (dir. pub.). *Hidden hunger and the transformation of food systems. How to combat the double burden of malnutrition? World Review of Nutrition and Dietetics*, pp. 42-59. Karger Publishers, Bâle (Suisse). https://doi.org/10.1159/000507518.

153 FAO. 2021. *Fruits et légumes – éléments essentiels de ton alimentation. Année internationale des fruits et des légumes, 2021, note d'information.* Rome, FAO. https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CB2395FR.

154 Institut international de recherches sur le riz (IIR). 2019. Rapport annuel 2018. Déclaration du Président du Conseil d'administration du IIR pour 2018. Dans: *IIR*. Los Banõs (Philippines). Consulté le 10 mai 2022. www.irri.org/ar2018-statement-chair-irri-board-trustees-2018.

155 Jouanjean, M.-A. 2013. *Targeting infrastructure development to foster agricultural trade and market integration in developing countries: an analytical review*. ODI, Londres. https://cdn.odi.org/media/documents/8557.pdf.

156 Dercon, S. 2006. «Economic reform, growth and the poor: Evidence from rural Ethiopia». *Journal of Development Economics*, 81(1): 1-24. https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2005.05.008.

157 Van Der Straeten, D., Bhullar, N.K., De Steur, H., Gruissem, W., MacKenzie, D., Pfeiffer, W., Qaim, M. *et al.* 2020. «Multiplying the efficiency and impact of biofortification through metabolic engineering». *Nature Communications*, 11(5203). https://doi.org/10.1038/s41467-020-19020-4.

158 Fanzo, J., Marshall, Q., Dobermann, D., Wong, J., Merchan, R.I., Jaber, M.I., Souza, A. *et al.* 2015. «Integration of nutrition into extension and advisory services: a synthesis of experiences, lessons, and recommendations». *Food and Nutrition Bulletin*, 36(2): 120-137. https://doi.org/10.1177/0379572115586783.

159 Rowe, L.A. 2020. «Addressing the fortification quality gap: a proposed way forward». *Nutrients*, 12(12): 3899. https://doi.org/10.3390/nu12123899.

160 Osendarp, S.J.M., Martinez, H., Garrett, G.S., Neufeld, L.M., De-Regil, L.M., Vossenaar, M. et Darnton-Hill, I. 2018. «Large-scale food fortification and biofortification in low- and middle-income countries: a review of programs, trends, challenges, and evidence gaps». *Food and Nutrition Bulletin*, 39(2): 315-331. https://doi.org/10.1177/0379572118774229.

161 Sirdey, N. et Cirad Moisa, A.A. 2020. *Food fortification and domestic small-scale food chains' actors – The case of Burkina Faso*. INSIDER, Lot 1, Task 1.4.

162 FAO. 2022. Food inspection | Food safety and quality. Dans: *FAO*. Rome. Consulté le 10 mai 2022. www.fao.org/food-safety/food-control-systems/official-controls/food-inspection.

163 Hoffmann, V. et Jones, K. 2021. «Improving food safety on the farm: Experimental evidence from Kenya on incentives and subsidies for technology adoption». *World Development*, 143: 105406. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2021.105406.

164 OCDE. 2021. *Improving regulatory delivery in food safety. Mitigating old and new risks, and fostering recovery*. Paris. https://doi.org/10.1787/bf34907e-en.

165 Tefft, J., Jonasova, M., Adjao, R. et Morgan, A. 2017. *Food systems for an urbanizing world*. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique) et FAO, Rome (Italie). www.fao.org/3/I8346EN/i8346en.pdf.

166 Banque mondiale. 2016. F*uture of food – shaping the global food system to deliver improved nutrition and health*. Washington (États-Unis d'Amérique). https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/474831468186561685/future-of-food-shaping-the-global-food-system-to-deliver-improved-nutrition-and-health.

167 Garris, A. 2021. Food safety investments in East Africa: analysis and recommendations (2021). Dans: *Agrilinks*. Consulté le 10 mai 2022. www.agrilinks.org/post/food-safety-investments-east-africa-analysis-and-recommendations-2021.

168 Jaffee, S., Henson, S., Unnevehr, L., Grace, D. et Cassou, E. 2019. *The safe food imperative: accelerating progress in low- and middle-income countries*. Agriculture and Food Series. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique).

169 FAO et OMS. 2019. *Outil d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments: Dimension A – Intrants et ressources*. Série sécurité sanitaire et qualité des aliments nº 7/2. FAO, Rome. https://www.fao.org/3/ca5336fr/ca5336fr.pdf.

170 FAO. 2022. Services and infrastructure for fresh fish retail | Food loss and waste in fish value chains. Dans: *FAO*. Rome. Consulté le 10 mai 2022. www.fao.org/flw-in-fish-value-chains/value-chain/retail/fresh-fish-retail/services-infrastructure.

171 BAsD.2019. *Dysfunctional horticulture value chains and the need for modern marketing infrastructure: the case of Viet Nam*. Mandaluyong (Philippines). www.adb.org/publications/dysfunctional-horticulture-value-chains-viet-nam.

172 Johnson, D., Thilsted, S.H. et Belton, B. 2020. Dried fish in a COVID-19 world. Dans: *WorldFish*. Consulté le 10 mai 2022. www.worldfishcenter.org/blog/dried-fish-covid-19-world.

173 Forum économique mondial. 2019. *Innovation with a purpose: improving traceability in food value chains through technology innovations*. Genève (Suisse). www3.weforum.org/docs/WEF_Traceability_in_food_value_chains_Digital.pdf.

174 Reardon, T., Chen, K., Minten, B. et Adriano, L. 2012. *The quiet revolution in staple food value chains: Enter the Dragon, the Elephant, and the Tiger*. ADB, Mandaluyong (Philippines). www.adb.org/sites/default/files/publication/30063/quiet-revolution-staple-food-value-chains.pdf.

175 Dijkxhoorn, Y., De, B., Piters, S., Brouwer, I., Hengsdijk, H. et Tichar, T. 2021. *Enhancing fruit and vegetable consumption in low- and middle income countries through a food systems approach*. Wageningen Economic Research, La Haye (Pays-Bas). https://edepot.wur.nl/555408.

176 Leavens, L. 2021. More than a few rotten tomatoes: is it time to shift the agenda on post-harvest losses? Dans: *CGIAR*. Montpellier, France. Consulté le 10 mai 2022. https://a4nh.cgiar.org/2021/11/03/more-than-a-few-rotten-tomatoes-is-it-time-to-shift-the-agenda-on-post-harvest-losses.

177 Cattaneo, A., Sánchez, M. V., Torero, M. et Vos, R. 2021. «Reducing food loss and waste: five challenges for policy and research». *Food Policy*, 98: 101974. https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2020.101974.

178 FAO. 2011. Chapter 25. Targeting the most vulnerable: emergency reserves and other instruments. Dans: A. Prakash (dir. pub.). *Safeguarding food security in volatile global markets*, pp. 490-528. Rome, FAO. www.fao.org/3/i2107e/i2107e00.htm.

179 Glauber, J. et Sinha, T. 2021. *Procuring food stocks under World Trade Organization farm subsidy rules*. Institut international de développement durable (IISD), Winnipeg (Canada). www.iisd.org/system/files/2021-08/food-stocks-wto-farm-subsidy-rules.pdf.

180 OMS. 2021. *Action framework for developing and implementing public food procurement and service policies for a healthy diet*. Genève (Suisse).

181 Crawford, I.M. 1997. Commodity marketing. Dans: I.M. Crawford (dir. pub.). *Agricultural and food marketing management*, pp. 142-166. Rome, FAO. www.fao.org/3/w3240e/w3240e06.htm.

182 Acharya, S.S. 2003. Theme paper: agricultural marketing in Asia and the Pacific: issues and priorities. Dans: FAO (dir. pub.). *Proceedings of the mini roundtable meeting on agricultural marketing and food security. 1 to 2 November 2001. Bangkok, Thailand*, pp. 95-110. FAO, Bangkok. www.fao.org/3/ad639e/ad639e05.htm.

183 Coulter, J. et Onumah, G. 2002. «The role of warehouse receipt systems in enhanced commodity marketing and rural livelihoods in Africa». *Food Policy*, 27(4): 319-337. https://doi.org/10.1016/S0306-9192(02)00018-0.

184 Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE). 2017. *Nutrition et systèmes alimentaires*. Rome. www.fao.org/3/I7846FR/i7846fr.pdf.

185 Covic, N. et Hendriks, S.L. 2016. *Achieving a nutrition revolution for Africa: the road to healthier diets and optimal nutrition*. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). http://dx.doi.org/10.2499/9780896295933.

186 Kafle, K., Songsermsawas, T. et Winters, P. 2022. «Agricultural value chain development in Nepal: understanding mechanisms for poverty reduction». *Agricultural Economics*, 53(3): 356-373. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/agec.12696.

187 Van Campenhout, B., Minten, B. et Swinnen, J. 2019. *Domestic versus export-led agricultural transformation: evidence from Uganda's dairy value chain*. IFPRI discussion paper. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). https://doi.org/10.2499/p15738coll2.133502.

188 Banskota, N., Prasad, H.P., Upreti, S., Shah, K.K., Paudyal, B.R. et Paudel, S. 2020. «Milk production and value chain in rural area of Nepal: a case from Gandaki river basin». *Journal of Dairy Research & Technology*, 3(022). https://doi.org/10.24966/DRT-9315/100022.

189 FAO. 2022. NSP - Agricultural marketing institutions and value chains. Dans: *FAO*. Rome. Consulté le 10 mai 2022. www.fao.org/agriculture/crops/thematic-sitemap/theme/spi/scpi-home/framework/policies-for-scpi/agricultural-marketing-institutions-and-value-chains.

190 IFPRI. 2021. *Global food policy report 2021. Transforming food systems after COVID-19*. Washington (États-Unis d'Amérique). https://doi.org/10.2499/9780896293991.

191 Hawkes, C. 2020. COVID-19 and the promise of food system innovation. Dans: J. Swinnen et J. McDermott (dir. pub.). *COVID-19 and global food security*, pp. 129-131. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). https://doi.org/10.2499/p15738coll2.133762_29.

192 Rossi, R. 2019. *The EU fruit and vegetable sector: Main features, challenges and prospects*. Direction générale des services de recherche parlementaire (EPRS), Strasbourg (France). www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2019)635563.

193 Kneafsey, M., Venn, L., Schmutz, U., Balázs, B., Trenchard, L., Eyden-Wood, T., Bos, E. *et al.* 2013. *Short food supply chains and local food systems in the EU. A state of play of their socio-economic characteristics*. Institut de prospective technologique, Centre commun de recherche. Luxembourg, Union européenne. https://doi.org/10.2791/88784.

194 Maundu, P. 2022. Kenya's push to promote traditional food is good for nutrition and cultural heritage. Dans: *The Conversation*. Consulté le 23 mai 2022. https://theconversation.com/kenyas-push-to-promote-traditional-food-is-good-for-nutrition-and-cultural-heritage-176384.

NOTES

195 Gee, E. 2022. Now under protection: traditional vegetables recognized by UNESCO in Kenya. Dans: *Alliance Biodiversity - CIAT*. Consulté le 23 mai 2022. https://alliancebioversityciat.org/stories/traditional-vegetables-recognized-unesco-kenya.

196 Baker, P., Machado, P., Santos, T., Sievert, K., Backholer, K., Hadjikakou, M., Russell, C. *et al.* 2020. «Ultra-processed foods and the nutrition transition: Global, regional and national trends, food systems transformations and political economy drivers». *Obesity Reviews*, 21(12). https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/obr.13126.

197 Kelly, B., Vandevijvere, S., Ng, S.H., Adams, J., Allemandi, L., Bahena-Espina, L., Barquera, S. *et al.* 2019. «Global benchmarking of children's exposure to television advertising of unhealthy foods and beverages across 22 countries». *Obesity Reviews*, 20(S2): 116–128. https://doi.org/10.1111/obr.12840

198 OCDE. 2021. *Making better policies for food systems*. OCDE (Paris). https://doi.org/10.1787/ddfba4de-en.

199 FAO. 2017. *Transnational corporations, food systems and their impacts on diets in developing countries*. Trade Policy Technical Notes No. 17. Rome. www.fao.org/3/a-i8192e.pdf.

200 Dillman Carpentier, F.R., Correa, T., Reyes, M. et Taillie, L.S. 2020. «Evaluating the impact of Chile's marketing regulation of unhealthy foods and beverages: pre-school and adolescent children's changes in exposure to food advertising on television». *Public Health Nutrition*, 23(4): 747-755. https://doi.org/10.1017/S1368980019003355.

201 OMS. 2010. Soixante-troisième Assemblée mondiale de la Santé. WHA63/2010/REC/1. OMS, Genève (Suisse). https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/19858/A63_REC1-fr.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

202 Alderman, H., Gentilini, U. et Yemtsov, R. 2017. *The 1.5 billion people question: food, vouchers, or cash transfers?* Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). www.worldbank.org/en/topic/safetynets/publication/food-vouchers-or-cash-transfers.

203 FAO. 2015. *Food and agriculture policy classification.* Food and Agriculture Policy Decision Analysis (FAPDA). Rome. www.fao.org/fileadmin/templates/fapda/docs/FAPDA_policy_classification_April2015.pdf.

204 Black, A.P., Brimblecombe, J., Eyles, H., Morris, P., Vally, H. et O Dea, K. 2012. «Food subsidy programs and the health and nutritional status of disadvantaged families in high income countries: a systematic review». *BMC Public Health*, 12(1099). https://bmcpublichealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/1471-2458-12-1099.

205 India State-Level Disease Burden Initiative Malnutrition Collaborators. 2019. «The burden of child and maternal malnutrition and trends in its indicators in the states of India: the Global Burden of Disease Study 1990–2017». *The Lancet Child and Adolescent Health*, 3(12): 855-870. https://doi.org/10.1016/S2352-4642(19)30273-1.

206 Ecker, O., Al-Riffai, P., Breisinger, C. et El-Batrawy, R. 2016. *Nutrition and economic development: Exploring Egypt's exceptionalism and the role of food subsidies*. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). http://dx.doi.org/10.2499/9780896292383.

207 Malaiarasan, U., Paramasivam, R. et Felix, K.T. 2021. «Does food price subsidy affect dietary diversity? Evidence from south India». *Margin: The Journal of Applied Economic Research*, 15(2): 268290. https://doi.org/10.1177/0973801021990397.

208 FAO. 2015. *Nutrition and Social Protection*. Rome. www.fao.org/3/a-i4819e.pdf.

209 Sabates-Wheeler, R. et Devereux, S. 2018. *Social protection and the World Food Programme*. Occasional Paper 25. PAM, Rome. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000073283/download/?_ga=2.19843256.1024435674.1652183435-1442718054.1652183435.

210 PAM. 2019. *Fill the Nutrient Gap: Bangladesh – concise report*. Rome. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000114508/download.

211 FAO. 2014. *Women's resilience to food price volatility: A policy response*. Rome. www.fao.org/3/i3617e/i3617e.pdf.

212 Chen, Q., Pei, C., Bai, Y. et Zhao, Q. 2019. «Impacts of nutrition subsidies on diet diversity and nutritional outcomes of primary school students in rural northwestern China — do policy targets and incentives matter?» *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 16(16): 2891. https://doi.org/10.3390/ijerph16162891.

213 Cobiac, L.J., Tam, K., Veerman, L. et Blakely, T. 2017. «Taxes and subsidies for improving diet and population health in Australia: a cost-effectiveness modelling study». *PLOS Medicine*, 14(2): e1002232. https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1002232.

214 Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. 2015. *Using price policies to promote healthier diets*. Copenhagen. www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0008/273662/Using-price-policies-to-promote-healthier-diets.pdf.

215 Takeshima, H., Smart, J. et Diao, X. 2021. *Public expenditure's role in reducing poverty and improving food and nutrition security: Preliminary cross-country insights based on SPEED data*. IFPRI Discussion Paper 02051. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). https://doi.org/10.2499/p15738coll2.134726.

216 Banque mondiale. 2015. *The State of Social Safety Nets 2015*. Washington (États-Unis d'Amérique). http://hdl.handle.net/10986/22101.

217 Olney, D.K., Gelli, A., Kumar, N., Alderman, H., Go, A., Raza, A., Owens, J. *et al.* 2021. *Nutritionsensitive social protection programs within food systems*. IFPRI Discussion paper 02044. FAO, Rome (Italie) et IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). https://ebrary.ifpri.org/digital/collection/p15738coll2/id/134593.

218 National Institute of Population Studies et UNICEF. 2017. *Complementary feeding practices in Pakistan: an in-depth analysis of PDHS 2012-13*. UNICEF , Islamabad. www.unicef.org/pakistan/media/1496/file/Complementary feeding practices in Pakistan.pdf.

219 Swensson, L.F.J. 2018. *Aligning policy and legal frameworks for supporting smallholder farming through public food procurement: the case of home-grown school feeding prog*rammes. International Policy Centre for Inclusive Growth (IPC-IG) Working Paper No. 177. FAO, Rome (Italie) et PNUD, Brasilia (Brésil). www.fao.org/3/CA2060EN/ca2060en.pdf.

220 Ministerio de Desarrollo Social y Famila de Chile. 2021. Ministerio de Desarrollo Social y Familia y Elige Vivir Sano lanzan aplicación para comprar frutas y verduras de ferias libres a domicilio. Dans: *Ministerio de Desarrollo Social y Familia*. Santiago. Consulté le 4 mars 2022. www.desarrollosocialyfamilia.gob.cl/noticias/ministerio-de-desarrollo-social-y-familia-y-elige-vivir-sano-lanzan-aplicacion-para-comprar-frutas-y.

221 Shankar, B. 2017. *The influence of agricultural, trade and food policies on diets*. Trade Policy Technical Notes No. 18. FAO, Rome. www.fao.org/3/a-i8190e.pdf.

222 Groupe mondial d'experts sur l'agriculture et les systèmes alimentaires au service de la nutrition. 2021. Repurposing agriculture support to improve nutrition, health, and the environment. Dans: *GLOPAN*. Londres. Consulté le 5 mai 2022. www.glopan.org/repurposing-agriculture-support-to-improve-nutrition-health-and-the-environment.

223 Sánchez, M. V., Cicowiez, M. et Ortega, A. 2022. «Prioritizing public investment in agriculture for post-COVID-19 recovery: A sectoral ranking for Mexico». *Food Policy*, 109: 102251. https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2022.102251.

224 Mamun, A., Martin, W. et Tokgoz, S. 2021. «Reforming agricultural support for improved environmental outcomes». *Applied Economic Perspectives and Policy*, 43(4): 1520-1549. https://doi.org/10.1002/aepp.13141.

225 Laborde, D., Mamun, A., Martin, W., Piñeiro, V. et Vos, R. 2021. «Agricultural subsidies and global greenhouse gas emissions». *Nature Communications*, 12(1): 2601. www.nature.com/articles/s41467-021-22703-1.

226 Gautam, M., Laborde, D., Mamun, A., Martin, W., Piñeiro, V. etVos, R. 2022. *Repurposing agricultural policies and support: options to transform agriculture and food systems to better serve the health of people, economies, and the planet*. Banque mondiale et IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36875.

227 Springmann, M. et Freund, F. 2022. «Options for reforming agricultural subsidies from health, climate, and economic perspectives». *Nature Communications*, 13(1): 82. www.nature.com/articles/s41467-021-27645-2.

228 Springmann, M., Flynn, D.J., Kelly, N., Thomas, S.M., Freund, F. et Webb, P. 2021. *Repurposing agriculture support to improve nutrition, health, and the environment*. GLOPAN, Londres. www.glopan.org/resources-documents/repurposing_agricultural_support.

229 Laborde, D., Mamun, A., Martin, W.J., Pineiro, V. et Vos, R. 2020. *Modeling the impacts of agricultural support policies on emissions from agriculture*. IFPRI Discussion Paper 01954. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique).

230 Glauber, J. et Laborde, D. (À paraître.) *Repurposing food and agricultural policies to deliver affordable healthy diets, sustainably and inclusively: what is at stake?* Background paper to The State of Food Security and Nutrition in the World 2022. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-05. Rome, FAO.

231 Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (DESA). 2019. *Median age of population*. New York (États-Unis d'Amérique). https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population.

232 FMI. 2021. World Economic Outlook Database, October 2021 Edition. Dans: *FMI*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 5 mai 2022. www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October.

233 Sánchez, M. V., Cicowiez, M. et Pereira Fontes, F. 2022. *Productive public investment in agriculture for economic recovery with rural well-being: an analysis of prospective scenarios for Uganda*. FAO Agricultural Development Economics Technical Study No. 16. Rome, FAO. www.fao.org/documents/card/en/c/cb8730en.

234 Sánchez, M. V. et Cicowiez, M. 2022. «Optimising policies to achieve agricultural transformation objectives: an application for Ethiopia». *Journal of Applied Economics*, 25(1): 765-783. https://doi.org/10.1080/15140326.2022.2056407.

235 Sánchez, M. V. et Cicowiez, M. (À paraître.) *Repurposing agriculture's public budget to align healthy diets affordability and agricultural transformation objectives in Ethiopia*. Background paper for The State of Food Security and Nutrition in the World 2022. FAO Agricultural Development Economics Working Paper 22-04. Rome, FAO.

236 FAO. 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011: Le rôle des femmes dans l'agriculture. Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*. FAO, Rome. www.fao.org/3/i2050f/i2050f.pdf.

237 OMS. (À paraître.) *Policy brief: Reformulation of foods and beverages for healthier diets*. Genève (Suisse).

238 OMS. 2022. Global database on the Implementation of Nutrition Action (GINA). Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 5 mai 2022. https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/home.

239 Vesper, H.W., Kuiper, H.C., Mirel, L.B., Johnson, C.L. et Pirkle, J.L. 2012. «Levels of plasma transfatty acids in non-hispanic white adults in the United States in 2000 and 2009». *JAMA*, 307(6): 562. http://jama.jamanetwork.com/article.aspx?doi=10.1001/jama.2012.112.

240 Zhang, Z., Gillespie, C. et Yang, Q. 2017. «Plasma trans-fatty acid concentrations continue to be associated with metabolic syndrome among US adults after reductions in trans-fatty acid intake». *Nutrition Research*, 43: 51–59. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0271531716307436.

241 Brandt, E.J., Myerson, R., Perraillon, M.C. et Polonsky, T.S. 2017. «Hospital admissions for myocardial infarction and stroke before and after the trans-fatty acid restrictions in New York». *JAMA cardiology*, 2(6): 627–634. www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28403435.

242 Restrepo, B.J. et Rieger, M. 2016. «Denmark's policy on artificial trans fat and cardiovascular disease». *American Journal of Preventive Medicine*, 50(1): 69-76. www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26319518.

243 Restrepo, B.J. et Rieger, M. 2016. «Trans fat and cardiovascular disease mortality: evidence from bans in restaurants in New York». *Journal of Health Economics*, 45: 176-96. www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26620830.

244 Downs, S.M., Thow, A.M. et Leeder, S.R. 2013. «The effectiveness of policies for reducing dietary trans fat: a systematic review of the evidence». *Bulletin of the World Health Organization*, 91(4): 262269H. www.who.int/entity/bulletin/volumes/91/4/12-111468.pdf.

245 Downs, S.M., Thow, A.M., Ghosh-Jerath, S. et Leeder, S.R. 2015. «Identifying the barriers and opportunities for enhanced coherence between agriculture and public health policies: improving the fat supply in India». *Ecology of Food and Nutrition*, 54(6): 603-624. www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/03670244.2015.1017759.

246 OMS. 2021. *Countdown to 2023: WHO report on global trans fat elimination 2021*. Genève (Suisse). www.who.int/publications/i/item/9789240031876.

247 Santos, J.A., Sparks, E., Thout, S.R., McKenzie, B., Trieu, K., Hoek, A., Johnson, C. *et al.* 2019. «The Science of Salt: A global review on changes in sodium levels in foods». *The Journal of Clinical Hypertension*, 21(8): 1043-1056. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jch.13628.

248 Santos, J.A., McKenzie, B., Rosewarne, E., Hogendorf, M., Trieu, K., Woodward, M., Cobb, L.K. *et al.* 2021. «Strengthening knowledge to practice on effective salt reduction interventions in low- and middle-income countries». *Current Nutrition Reports*, 10(3): 211-225. https://link.springer.com/10.1007/s13668-021-00365-1.

249 OMS. 2021. *WHO global sodium benchmarks for different food categories*. Genève (Suisse). https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/341081/9789240025097-eng.pdf.

250 GLOPAN. 2015. *Biofortification: an agricultural investment for nutrition*. Policy Brief N. 1. Londres. www.glopan.org/biofortification.

251 Mkambula, P., Birol, E., Friesen, V.M., Munyua, H.M., Alberts, D., Aytekin, D., Mudyahoto, B. *et al.* 2022. *Transforming food systems to deliver nutritious foods: the vital roles of fortification and biofortification*. GAIN et HarvestPlus, Genève (Suisse). www.gainhealth.org/sites/default/files/publications/documents/GAIN-Discussion-Paper-Series-10-Transforming-food-systems-to-deliver-nutritious-foods-the-vital-roles-of-fortification-and-biofortification.pdf.

252 OMS. 2009. *Recommendations on wheat and maize flour fortification meeting report: interim consensus statement*. Genève (Suisse).

253 OMS. 2016. *Guideline: fortification of maize, flour and corn meal with vitamins and minerals*. Genève (Suisse).

254 OMS. 2018. *Guideline: fortification of rice with vitamins and minerals as a public health startegy*. Genève (Suisse).

255 FAO et OMS. 2006. *Guidelines on food fortification with micronutrients*. FAO, Rome (Italie) et OMS, Genève (Suisse). www.unscn.org/layout/modules/resources/files/fortification_eng.pdf.

256 OMS. 2014. *Guideline: fortification of food-grade salt with iodine for the prevention and control of iodine deficiency disorders*. Genève (Suisse).

257 OMS. 2022. Food fortification. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 18 mai 2022. www.who.int/health-topics/food-fortification#tab=tab_1.

258 OMS. 2019. *Guiding principles and framework manual for front-of-pack labelling for promoting healthy diet*. Genève (Suisse). https://apps.who.int/nutrition/publications/policies/guidingprinciples-labelling-promoting-healthydiet.pdf?ua=1.

259 OMS. (À paraître.) *Protecting children from the harmful impact of food marketing: policy brief*. Genève (Suisse).

260 OMS. (À paraître.) *Policy brief: nutrition labelling*. Genève (Suisse).

261 OMS. 2022. *Scope and impact of digital marketing strategies for promoting breastmilk substitutes*. Genève (Suisse). www.who.int/publications/i/item/9789240046085.

262 OMS. 2010. *Ensemble de recommandations sur la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinés aux enfants*. Genève (Suisse).

263 OMS. 1981. *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. Genève (Suisse).

264 Assemblée mondiale de la Santé. 2016. *Ending inappropriate promotion of foods for infants and young children*. OMS, Genève (Suisse). http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA69/A69_R9-en.pdf.

265 OMS. 2022. *Marketing of breast-milk substitutes: national implementation of the International Code. Status Report 2022*. Genève (Suisse). www.who.int/publications/i/item/9789240048799.

266 Campos, S., Doxey, J. et Hammond, D. 2011. «Nutrition labels on pre-packaged foods: a systematic review». *Public Health Nutrition*, 14(8): 1496-1506. www.cambridge.org/core/product/identifier/S1368980010003290/type/journal_article.

267 Drichoutis, A.C. et Nayga, R.M. 2006. «Consumers' use of nutritional labels: a review of research studies and issues». *Academy of Marketing Science Review*, 2006(9): 1-26.

268 Volkova, E. et Ni Mhurchu, C. 2015. «The influence of nutrition labeling and point-of-purchase information on food behaviours». *Current Obesity Reports*, 4(1): 19-29. http://link.springer.com/10.1007/s13679-014-0135-6.

269 Shangguan, S., Afshin, A., Shulkin, M., Ma, W., Marsden, D., Smith, J., Saheb-Kashaf, M. *et al.* 2019. «A meta-analysis of food labeling effects on consumer diet behaviors and industry practices». *American Journal of Preventive Medicine*, 56(2): 300-314. www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/30573335.

270 Anastasiou, K., Miller, M. et Dickinson, K. 2019. «The relationship between food label use and dietary intake in adults: a systematic review». *Appetite*, 138: 280-291. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0195666318312807.

271 Cowburn, G. et Stockley, L. 2005. «Consumer understanding and use of nutrition labelling: a systematic review». *Public Health Nutrition*, 8(1): 21-28. www.ingentaselect.com/rpsv/cgi-bin/cgi?ini=xref&body=linker&reqdoi=10.1079/PHN2005666.

272 Hawley, K.L., Roberto, C.A., Bragg, M.A., Liu, P.J., Schwartz, M.B. et Brownell, K.D. 2013. «The science on front-of-package food labels». *Public Health Nutrition*, 16(3): 430-439. www.cambridge.org/core/product/identifier/S1368980012000754/type/journal_article.

273 Mhurchu, C.N. et Gorton, D. 2007. «Nutrition labels and claims in New Zealand and Australia: a review of use and understanding». *Australian and New Zealand Journal of Public* Health, 31(2): 105-112. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1753-6405.2007.00026.x.

274 OMS. 2017. *Combattre les MNT: « meilleurs choix » et autres interventions recommandées pour lutter contre les maladies non transmissibles*. Genève (Suisse).

275 Batis, C., Rivera, J.A., Popkin, B.M. et Taillie, L.S. 2016. «First-year evaluation of Mexico's tax on nonessential energy-dense foods: an observational study». *PLOS Medicine*, 13(7): e1002057. https://dx.plos.org/10.1371/journal.pmed.1002057.

276 Eykelenboom, M., van Stralen, M.M., Olthof, M.R., Schoonmade, L.J., Steenhuis, I.H.M. et Renders, C.M. 2019. «Political and public acceptability of a sugar-sweetened beverages tax: a mixedmethod systematic review and meta-analysis». *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 16(1): 78. https://ijbnpa.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12966-019-0843-0.

277 Nipers, A., Upite, I., Pilvere, I., Stalgiene, A. et Viira, A.-H. 2019. «Effect of VAT rate reduction for fruits and vegetables on prices in Latvia: ex-post analysis». *Agraarteadus: Journal of Agricultural Science*, 30(1): 25-31.

278 Healthy Food Policy Project. 2022. *Municipal policy options for healthy food access in stores and restaurants*. Consulté le 9 mai 2022. https://healthyfoodpolicyproject.org/key-issues/municipal-policy-options-for-healthy-food-access-in-stores-and-restaurants.

279 OMS. 2021. *Increasing access to healthy food in schools*. Genève (Suisse). https://cdn.who.int/media/docs/default-source/urban-health-documents/lima_healthy-food-wcd-2021.pdf?sfvrsn=cc68950b_5.

280 World Cancer Research Fund International (WCRF). 2022. Planning restrictions on food outlets. Dans: *NOURISHING Database*. Londres. Consulté le 9 mai 2022. https://policydatabase.wcrf.org/level_one?page=nourishing-level-one#step2=5%23step3=340.

281 Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments de la République de Corée. 2008. *Special Act on Safety Management of Children's Dietary Lifestyle*. Loi nº 12391. Cheongju (République de Corée).

282 New York City Economic Development Corporation. 2015. *FRESH Impact Report*. New York (ÉtatsUnis d'Amérique). https://healthyfoodretailnyc.org/wp-content/uploads/2018/04/FRESH-Food-Retail-Expansion-to-Support-Health-Program-Impact-Report.pdf.

283 Mikkelsen, B.E. et Madsen, B.B. 2021. Sustainable and healthy sourcing of food for the public plate: lessons learned in Denmark. Dans: FAO, Alliance de Bioversity International et CIAT, et Editora da UFRGS (dir. pub.). *Public food procurement for sustainable food systems and healthy diets - Volume 2*, pp. 82-98. FAO, Rome; Bioversity International. www.fao.org/documents/card/en/c/cb7969en.

284 Commission européenne. 2020. *Procuring healthy and sustainable vegetables for Vienna's nursing homes*. GPP in practice, Issue No 99. Bruxelles. https://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/news_alert/Issue_99_Case_Study_187_Vienna.pdf.

285 Commission européenne. 2014. *Procurement of 100% organic, seasonal food. Municipality of Copenhagen, Denmark*. GPP In practice, N. 47. Bruxelles. https://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/news_alert/Issue47_Case_Study97_Copenhagen.pdf.

286 Valencia, V., Wittman, H. et Blesh, J. 2019. «Structuring markets for resilient farming systems». *Agronomy for Sustainable Development*, 39(2): 25. http://link.springer.com/10.1007/s13593-019-0572-4.

287 Administration municipale de Quezon City. 2021. QC first LGU to implement healthy food procurement. Dans: *Site web officiel de l'administration municipale de Quezon City*. Consulté le 9 mai 2022. https://quezoncity.gov.ph/qc-first-lgu-to-implement-healthy-food-procurement-policy/.

288 Oxford Policy Management. 2017. *Shock-Responsive Social Protection Systems Research: Literature review (2nd Edition)*. Oxford (Royaume-Uni). www.opml.co.uk/sites/default/files/Shock_responsive_social_protection_Literature review_EN.pdf.

289 Devereux, S. 2021. «Social protection responses to COVID-19 in Africa». *Global Social Policy*, 21(3): 421-447. http://journals.sagepub.com/doi/10.1177/14680181211021260.

290 Cejudo, G.M., Michel, C.L. et de los Cobos, P. 2021. *Policy responses to the pandemic for COVID-19 in Latin America and the Caribbean: the use of cash transfer programs and social protection information systems*. Policy Documents Series - UNDP LAC C19 PDS N. 24. PNUD, New York (États-Unis d'Amérique).

291 Marzi, M. 2021. *Towards shock-responsive social protection: estimates from the COVID-19 microsimulation in Sierra Leone*. Shock-responsive social protection responses during COVID-19. Oxford Policy Management, Oxford (Royaume-Uni).

292 Yusuf, Y., Marzi, M., Seyfert, K. et Doyle, A. 2021. *Towards shock-responsive social protection: lessons from the COVID-19 response in Sierra Leone*. Shock-responsive social protection responses during COVID-19. Oxford Policy Management, Oxford (Royaume-Uni).

293 Sadoulet, E., Janvry, A. de et Davis, B. 2001. «Cash transfer programs with income multipliers: PROCAMPO in Mexico». *World Development*, 29(6): 1043-1056. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0305750X01000183.

294 Lambert, F. et Park, H. 2019. *Income inequality and government transfers in Mexico*. IMF Working Papers - WP/19/148. FMI, Washington (États-Unis d'Amérique).

295 Martini, R. 2007. *The role of compensation in policy reform*. OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers N. 5. OCDE, Paris.

296 PAM. 2021. *The role of food security and nutrition-sensitive social protection in bridging the humanitarian-development divide in the Southern African Region*. Rome. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000129083/download.

297 Presidencia de la República Dominicana. 2021. Palabras del presidente Abinader durante la extensión del programa 'Quédate en casa' y creación de 'Supérate'. Dans: *Presidencia de la República Dominicana*. Saint-Domingue. Consulté le 9 mai 2022. https://presidencia.gob.do/discursos/palabras-del-presidente-abinader-durante-la-extension-del-programa-quedate-en-casa-y.

298 PAM. 2015. Lesotho Development School Meals Programme. Dans: *PAM*. Rome. Consulté le 9 mai 2022. www.wfp.org/operations/200199-lesotho-development-school-meals-programme.

299 Communauté du Sommet sur les systèmes alimentaires. 2021. *Social Protection for Food Systems Transformation Consortium*. Consulté le 9 mai 2022. https://foodsystems.community/social-protection-for-food-systems-transformation-consortium-2.

300 FAO. 2010. *Sustainable diets and biodiversity: directions and solutions for policy, research and action*. Rome. www.fao.org/3/a-i3004e.pdf.

301 Bioversity International et FIDA. 2021. *Note pratique: Promouvoir les espèces négligées et sousutilisées dans l'intérêt des marchés nationaux*. Agriculture sensible aux enjeux nutritionnels – Note n° 3. FIDA, Rome. https://www.ifad.org/documents/38714170/43559120/HTDN__NUS_3_+FR_Final.pdf/d9309fb4-7714-bb0b-ed0e-be2701a7a0e5?t=1633348110766.

302 Montgomery, D.R., Biklé, A., Archuleta, R., Brown, P. et Jordan, J. 2022. «Soil health and nutrient density: preliminary comparison of regenerative and conventional farming». *PeerJ*, 10: e12848. https://peerj.com/articles/12848.

303 FIDA. 2021. *Rapport 2021 du FIDA sur le développement rural. La transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale*. Rome. https://www.ifad.org/fr/rapport-developpement-rural/.

304 Chiriac, D., Naran, B. et Falconer, A. 2020. *Examining the climate finance gap for small-scale agriculture*. Climate Policy Initiative (CPI) et FIDA, Rome. www.ifad.org/documents/38714170/42157470/climate-finance-gap_smallscale_agr.pdf/34b2e25b-7572-b31d-6d0c-d5ea5ea8f96f.

305 Cavatassi, R. et Gemessa, S.A. 2021. *Impact assessment report: Economic Inclusion Programme for Families and Rural Communities in the Territory of Plurinational State of Bolivia*. FIDA, Rome.

306 Boukaka, S., Azzarri, C., Haile, B., Yasser, R., Garbero, A. et Cavatassi, R. 2022. *Impact assessment report: Programme to Reduce Vulnerability in Coastal Fishing Areas, Djibouti*. FIDA, Rome.

307 Arslan, A., Cavatassi, R., Gemessa, S.A. et Maggio, G. 2022. *Impact assessment report: Pro-Poor Value Chain Development in the Maputo and Limpopo Corridors, Mozambique*. FIDA, Rome.

308 Cavatassi, R. et Gemessa, S.A. 2022. *Impact assessment report: Livestock and Pasture Development Project II, Tajikistan*. FIDA, Rome.

309 Afonina, M., Bohn, S., Hamad, M., Marti, A. et Pasha, A. 2021. *Impact assessment report: Viet Nam and Adaptation to Climate Change in the Mekong Delta in Ben Tre and Tra Vinh Provinces, Viet Nam*. FIDA, Rome.

310 OMS. 2021. *Des systèmes alimentaires au service de la santé. Un nouveau cadre conceptuel pour orienter les politiques et les pratiques en vue d'améliorer la santé et le bien-être des êtres humains, des écosystèmes et des animaux: résumé analytique*. Genève (Suisse). https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240031814.

311 OMS. 2019. *Essential nutrition actions: mainstreaming nutrition through the life-course*. Genève (Suisse).

312 Banque mondiale. 2021. Emplois dans l'agriculture (% du total des emplois) (estimation modélisée de l'OIT). Dans: *Banque mondiale – Databank*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 9 mai 2022. https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS.

313 Boedeker, W., Watts, M., Clausing, P. et Marquez, E. 2020. «The global distribution of acute unintentional pesticide poisoning: estimations based on a systematic review». *BMC Public Health*, 20(1): 1875. https://bmcpublichealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-020-09939-0.

314 OMS. 2017. Une seule santé. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 9 mai 2022. https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/one-health.

315 Häsler, B., Bazeyo, W., Byrne, A.W., Hernandez-Jover, M., More, S.J., Rüegg, S.R., Schwarzmann, O. *et al.* 2020. «Reflecting on One Health in action during the COVID-19 response». *Frontiers in Veterinary Science*, 7. www.frontiersin.org/articles/10.3389/fvets.2020.578649/full.

316 FAO et OMS. 2020. *Code d'usages sur les poissons et les produits de la pêche*. Rome. https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb0658fr.

317 Place, F.M., Stoian, D. et Minot, N. 2022. COVID-19, agricultural production, and food value chains. Dans: J. McDermott et J. Swinnen (dir. pub.). *COVID-19 and global food security: two years later*, pp. 7381. IFPRI, Washnigton (États-Unis d'Amérique). https://ebrary.ifpri.org/digital/collection/p15738coll2/id/135009.

318 Liverpool-Tasie, L.S.O., Reardon, T. et Belton, B. 2021. «"Essential non-essentials": COVID-19 policy missteps in Nigeria rooted in persistent myths about African food supply chains». *Applied Economic Perspectives and Policy*, 43(1): 205-224. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/aepp.13139.

319 Chowdhury, M.A.F., Meo, M.S., Uddin, A. et Haque, M.M. 2021. «Asymmetric effect of energy price on commodity price: New evidence from NARDL and time frequency wavelet approaches». *Energy*, 231: 120934. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0360544221011828.

320 FAO. 2022. Indice FAO des prix des produits alimentaires. Dans: *Situation alimentaire mondiale*. Rome. Consulté le 10 mai 2022. https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/.

321 Crippa, M., Solazzo, E., Guizzardi, D., Monforti-Ferrario, F., Tubiello, F.N. et Leip, A. 2021. «Food systems are responsible for a third of global anthropogenic GHG emissions». *Nature Food*, 2(3): 198-209. www.nature.com/articles/s43016-021-00225-9.

322 Agence internationale de l'énergie (AIE), Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Banque mondiale, OMS et Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (UNSD). 2021. *Tracking SDG7: The Energy Progress Report*. Banque mondiale, Washington (États-Unis d'Amérique). https://trackingsdg7.esmap.org/data/files/download-documents/2021_tracking_sdg7_report.pdf.

323 FAO. 2011. *'Energy-smart' food for people and climate*. Issue paper. Rome. www.fao.org/family-farming/detail/es/c/285125.

324 Mercier, S., Mondor, M., McCarthy, U., Villeneuve, S., Alvarez, G. et Uysal, I. 2019. Optimized cold chain to save food. Dans: C.M. Galanakis (dir. pub.). *Saving Food*, pp. 203-226. Londres, Elsevier. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/B9780128153574000079.

325 Han, J.-W., Zuo, M., Zhu, W.-Y., Zuo, J.-H., Lü, E.-L. et Yang, X.-T. 2021. «A comprehensive review of cold chain logistics for fresh agricultural products: Current status, challenges, and future trends». *Trends in Food Science & Technology*, 109: 536–551. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0924224421000728.

326 AIE. 2021. *Net Zero by 2050: a roadmap for the global energy sector*. Paris. www.iea.org/reports/net-zero-by-2050.

327 FAO. 2017. *Renforcer les politiques sectorielles pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition: analyse de l'économie politique*. Note d'orientation politique 8. Rome. https://www.fao.org/3/I7212FR/i7212fr.pdf.

328 North, D.C. 1991. «Institutions». *Journal of Economic Perspectives*, 5(1): 97-112. https://doi.org/10.1257/jep.5.1.97.

329 Bojić, D., Clark, M. et Urban, K. (À paraître.) Focus on governance for more effective policy and technical support. Governance and policy support framework paper. FAO, Rome.

330 FAO. 2013. *Cadre stratégique révisé*. Conférence de la FAO – trente-huitième session. Rome, 1522 juin 2013. Rome, https://www.fao.org/3/mg015f/mg015f.pdf.

331 Booth, A., Barnes, A., Laar, A., Akparibo, R., Graham, F., Bash, K., Asiki, G. *et al.* 2021. «Policy action within urban African food systems to promote healthy food consumption: a realist synthesis in Ghana and Kenya». *International Journal of Health Policy and Management*, 10: 828-844. www.ijhpm.com/article_4011.html.

332 Booth, D. 2014. *Agricultural policy choice. Interests, ideas and the scope for reform*. IIED Working Paper. Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), Londres. https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/14634IIED.pdf.

333 Swinnen, J. 2021. The political economy of agricultural and food policies. Dans: K. Otsuka et S. Fan (dir. pub.). *Agricultural development: New perspectives in a changing world*, pp. 471-502. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). https://ebrary.ifpri.org/digital/collection/p15738coll2/id/134122.

334 Fałkowski, J. et Olper, A. 2014. «Political competition and policy choices: the evidence from agricultural protection». *Agricultural Economics*, 45(2): 143-158. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/agec.12018.

335 Baker, P., Brown, A.D., Wingrove, K., Allender, S., Walls, H., Cullerton, K., Lee, A. *et al.* 2019. «Generating political commitment for ending malnutrition in all its forms: A system dynamics approach for strengthening nutrition actor networks». *Obesity Reviews*, 20(S2): 30-44. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/obr.12871.

336 Commission européenne. 2021. *La politique agricole commune: chiffres et graphiques clés*. Bruxelles. https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/food-farming-fisheries/farming/documents/cap-expenditure-graph1_en.pdf.

337 Dengerink, J., Dirks, F., Likoko, E. et Guijt, J. 2021. «One size doesn't fit all: regional differences in priorities for food system transformation». *Food Security*, 13(6): 1455-1466. https://link.springer.com/10.1007/s12571-021-01222-3.

338 Hawkes, C. 2006. «Uneven dietary development: linking the policies and processes of globalization with the nutrition transition, obesity and diet-related chronic diseases». *Globalization and Health*, 2(1): 4. https://globalizationandhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/1744-8603-2-4.

339 Thow, A.M., Greenberg, S., Hara, M., Friel, S., DuToit, A. et Sanders, D. 2018. «Improving policy coherence for food security and nutrition in South Africa: a qualitative policy analysis». *Food Security*, 10(4): 1105-1130. http://link.springer.com/10.1007/s12571-018-0813-4.

340 Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition. 2016. *Renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition: Mise en œuvre du Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition*. Rome. www.unscn.org/uploads/web/news/document/ExSumm1-EN-WEBok.pdf.

341 Thow, A.M., Snowdon, W., Schultz, J.T., Leeder, S., Vivili, P. et Swinburn, B.A. 2011. «The role of policy in improving diets: experiences from the Pacific Obesity Prevention in Communities food policy project». *Obesity Reviews*, 12: 68–74. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-789X.2011.00910.x.

342 Branca, F., Demaio, A., Udomkesmalee, E., Baker, P., Aguayo, V.M., Barquera, S., Dain, K. *et al.* 2020. «A new nutrition manifesto for a new nutrition reality». *The Lancet*, 395(10217): 8-10. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S014067361932690X.

343 Gillespie, S., Haddad, L., Mannar, V., Menon, P. et Nisbett, N. 2013. «The politics of reducing malnutrition: building commitment and accelerating progress». *The Lancet*, 382(9891): 552-569. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0140673613608429.

344 Du, M., Tugendhaft, A., Erzse, A. et Hofman, K.J. 2018. «Sugar-sweetened beverage taxes: industry response and tactics». *The Yale Journal of Biology and Medicine*, 91(2): 185-190. www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/29955223.

345 Milsom, P., Smith, R., Modisenyane, S.M. et Walls, H. 2021. «Do international trade and investment agreements generate regulatory chill in public health policymaking? A case study of nutrition and alcohol policy in South Africa». *Globalization and Health*, 17(1): 104. https://globalizationandhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12992-021-00757-6.

346 Baker, P., Zambrano, P., Mathisen, R., Singh-Vergeire, M.R., Escober, A.E., Mialon, M., Lawrence, M. *et al.* 2021. «Breastfeeding, first-food systems and corporate power: a case study on the market and political practices of the transnational baby food industry and public health resistance in the Philippines». *Globalization and Health*, 17(1): 125. https://globalizationandhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12992-021-00774-5.

347 Russ, K., Baker, P., Byrd, M., Kang, M., Siregar, R.N., Zahid, H. et McCoy, D. 2021. «What you don't know about the codex can hurt you: how trade policy trumps global health governance in infant and young child nutrition». *International Journal of Health Policy and Management*, 10: 983-997. www.ijhpm.com/article_4101.html.

348 Mialon, M., Gaitan Charry, D.A., Cediel, G., Crosbie, E., Scagliusi, F.B. et Perez Tamayo, E.M. 2021. «'I had never seen so many lobbyists': food industry political practices during the development of a new nutrition front-of-pack labelling system in Colombia». *Public Health Nutrition*, 24(9): 2737–2745. www.cambridge.org/core/product/identifier/S1368980020002268/type/journal_article.

349 Garton, K., Thow, A.M. et Swinburn, B. 2021. «International trade and investment agreements as barriers to food environment regulation for public health nutrition: a realist review». *International Journal of Health Policy and Management*, 10: 745-765. www.ijhpm.com/article_3933.html.

350 Thow, A.M., Jones, A., Schneider, C.H. et Labonté, R. 2019. «Global governance of Front-of-Pack nutrition labelling: a qualitative analysis». *Nutrients*, 11(2): 268. www.mdpi.com/2072-6643/11/2/268.

351 Lauber, K., Ralston, R., Mialon, M., Carriedo, A. et Gilmore, A.B. 2020. «Non-communicable disease governance in the era of the sustainable development goals: a qualitative analysis of food industry framing in WHO consultations». *Globalization and Health*, 16(1): 76. https://globalizationandhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12992-020-00611-1.

352 Reardon, T., Timmer, C.P. et Minten, B. 2012. «Supermarket revolution in Asia and emerging development strategies to include small farmers». *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 109(31): 12332–12337. https://pnas.org/doi/full/10.1073/pnas.1003160108.

353 Walkenhorst, P. 2008. «The geography of foreign direct investment in Poland's food industry». *Journal of Agricultural Economics*, 52(3): 71-86. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1477-9552.2001.tb00939.x.

354 Pulker, C.E., Trapp, G.S.A., Scott, J.A. et Pollard, C.M. 2018. «What are the position and power of supermarkets in the Australian food system, and the implications for public health? A systematic scoping review». *Obesity Reviews*, 19(2): 198-218. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/obr.12635.

355 Blanchard, T. et Lyson, T. 2009. Retail concentration, food deserts, and food disadvantaged communities. Dans: C.C. Hinrichs et T.A. Lyson (dir. pub.). *Remaking the North American food system: strategies for sustainability*, pp. 201–215. University of Nebraska Press, Lincoln (États-Unis d'Amérique).

356 Minten, B., Reardon, T. et Sutradhar, R. 2010. «Food prices and modern retail: the case of Delhi». *World Development*, 38(12): 1775–1787. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0305750X10000884.

357 Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition et FAO. 2018. *Leveraging small and medium enterprises to improve nutrition*. FAO, Rome. www.fao.org/publications/card/es/c/CA2880EN/.

358 Santacoloma, P. et Anta, M. 2020. «The role of small- and medium-sized enterprises in addressing the nutrition challenge: reflections from project implementation in Ghana, Kenya and Viet Nam». *Policy in Focus*, 18(1): 19-21.

359 de Janvry, A., Fafchamps, M. et Sadoulet, E. 1991. «Peasant household behaviour with missing markets: some paradoxes explained». *The Economic Journal*, 101(409): 1400. https://academic.oup.com/ej/article/101/409/1400-1417/5188354.

360 Key, N., Sadoulet, E. et Janvry, A. De. 2000. «Transactions costs and agricultural household supply response». *American Journal of Agricultural Economics*, 82(2): 245-259. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/0002-9092.00022.

361 Ajwang, F. 2020. «Relational contracts and smallholder farmers' entry, stay and exit, in Kenyan fresh fruits and vegetables export value chain». *The Journal of Development Studies*, 56(4): 782-797. www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/00220388.2019.1618451.

362 Alliance pour une révolution verte en Afrique. 2019. *Africa Agriculture Status Report: The Hidden Middle: a quiet revolution in the private sector driving agricultural transformation (Issue 7)*. Nairobi. https://agra.org/wp-content/uploads/2019/09/AASR2019-The-Hidden-Middleweb.pdf.

363 Arslan, A., Higgins, D., Egger, E.-M. et Zucchini, E. 2020. *Impact assessment report for the Strengthening Local Development in the Highlands and High Rainforest Areas Project, Peru*. FIDA, Rome.

364 Steiner, S., Arslan, A. et Paolantonio, A. 2022. *Impact assessment report: Inclusive Rural Development Program (PRODERI), Argentina*. FIDA, Rome.

365 Kern, J., Munoz, A., Richert, K. et Weiss, A. 2021. *Impact assessment report: Productive Partnerships in Agriculture Project, Papua New Guinea*. FIDA, Rome.

366 Arslan, A., Chiarella, C. et Songsermsawas, T. 2022. *Impact assessment report: Rural Development Programme – Phase II, Solomon Islands*. FIDA, Rome.

367 Rossi, A., Bui, S. et Marsden, T. 2019. «Redefining power relations in agrifood systems». *Journal of Rural Studies*, 68: 147-158. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0743016718304273.

368 De Schutter, O. 2017. «The political economy of food systems reform». *European Review of Agricultural Economics*, 44(4): 705-731. http://academic.oup.com/erae/article/44/4/705/3814333/The-political-economy-of-food-systems-reform.

369 Ortiz, R. et Peris, J. 2022. «The role of farmers' umbrella organizations in building transformative capacity around grassroots innovations in rural agri-food systems in Guatemala». *Sustainability*, 14(5): 2695. www.mdpi.com/2071-1050/14/5/2695.

370 Fernandez-Wulff, P. 2019. «Collective agency in the making: how social innovations in the food system practice democracy beyond consumption». *Politics and Governance*, 7(4): 81-93. www.cogitatiopress.com/politicsandgovernance/article/view/2111.

371 Banque mondiale. 2008. *The political economy of policy reform: issues and implications for policy dialogue and development operations*. Washington (États-Unis d'Amérique). https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/7782/442880ESW0whit1Box0338899B01PUBLIC1.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

372 Brinkerhoff, D.W. 2000. «Democratic governance and sectoral policy reform: tracing linkages and exploring synergies». *World Development*, 28(4): 601–615. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0305750X99001473.

373 OMS. 2017. *Protection contre les conflits d'intérêts possibles dans les programmes nutritionnels: Projet d'approche pour la prévention et la gestion des conflits d'intérêts dans l'élaboration et l'exécution des programmes nutritionnels au niveau des pays*. Conseil exécutif. Cent quarante-deuxième session. 4 décembre 2017, point 4.6 de l'ordre du jour provisoire. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/274167/B142_23-fr.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

374 Organisation panaméricaine de la santé (OPS). 2021. *Preventing and managing conflicts of interest in country-level nutrition programs: a roadmap for implementing the World Health Organization's Draft Approach in the Americas*. Washington (États-Unis d'Amérique). https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/55055/PAHONMHRF210014_eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

375 Mouvement SUN. 2022. *SUN (Scaling Up Nutrition)*. Consulté le 10 mai 2022. https://scalingupnutrition.org/.

376 Michéle, L., Prato, S., Rundall, P. et Valente, F. 2019. *When the SUN casts a shadow. The human rights risks of multi-stakeholder partnerships: the case of Scaling up Nutrition (SUN)*. Réseau d'information et d'action pour le droit à se nourrir (FIAN International), Réseau international des groupes d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN) et Société internationale pour le développement (SID), Genève (Suisse). www.fian.org/files/files/WhenTheSunCastsAShadow_En.pdf.

377 Parsons, K. 2021. *How connected is national food policy in England? Mapping cross-government work on food system issues*. Rethinking Food Governance 2. Food Research Collaboration, Londres.

378 Ribeiro de Castro, I.R. 2019. «A extinção do Conselho Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional e a agenda de alimentação e nutrição». *Cadernos de Saúde Pública*, 35(2). www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0102-311X2019000200101&tlng=pt.

379 Garton, K., Thow, A.M. et Swinburn, B. 2020. «International trade and investment agreements as carriers to food environment regulation for public health nutrition: a realist review». *International Journal of Health Policy and Management*. www.ijhpm.com/article_3933.html.

380 Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food). 2017. *Unravelling the food–health nexus: addressing practices, political economy, and power relations to build healthier food systems*. Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation et IPES-Food, Bruxelles. www.ipes-food.org/_img/upload/files/Health_FullReport(1).pdf.

381 Sánchez, M. V. 2018. «Climate impact assessments with a lens on inequality». *The Journal of Environment & Development*, 27(3): 267-298. http://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1070496518774098.

382 Blay-Palmer, A., Conaré, D., Meter, K. et Di Battista, A. 2019. Sustainable food system assessment: lessons from global practice. Dans: A. Blay-Palmer, D. Conaré, K. Meter, A. Di Battista et C. Johnston (dir. pub.). *Sustainable food system assessment*, pp. 1-17. Routledge, Londres. www.taylorfrancis.com/books/9780429801396.

383 Walls, H., Nisbett, N., Laar, A., Drimie, S., Zaidi, S. et Harris, J. 2020. «Addressing malnutrition: the importance of political economy analysis of power». *International Journal of Health Policy and Management*, 10: 809-816. www.ijhpm.com/article_3986.html.

384 Administration municipale de New York. 2022. Food metrics report. Dans: *New York City Government*. New York (États-Unis d'Amérique). Consulté le 18 mars 2022. www1.nyc.gov/site/foodpolicy/reports-and-data/food-metrics-report.page.

385 Freudenberg, N., Willingham, C. et Cohen, N. 2018. «The role of metrics in food policy: lessons from a decade of experience in New York City». *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 8(Suppl. 2): 191-209. www.foodsystemsjournal.org/index.php/fsj/article/view/636.

386 Communauté du Sommet sur les systèmes alimentaires. 2021. *Commitments registry: Commitments to action*. Consulté le 10 mai 2022. https://foodsystems.community/commitment-registry/.

387 OMS. 2022. The Coalition of Action on Healthy Diets from Sustainable Food Systems for Children and All (HDSFS). Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 31 mai 2022. www.who.int/initiatives/food-systems-for-health/the-coalition-of-action-on-healthy-diets-from-sustainable-food-systems-for-children-and-all.

388 Development Initiatives. 2022. *The Nutrition Accountability Framework: summary of N4G commitments*. Bristol (Royaume-Uni). https://cdn.who.int/media/docs/default-source/nutritionlibrary/events/2022/gnr-summary-of-n4g-commintments-presentation.pdf?sfvrsn=84177b74_7.

389 Carden, F., Beintema, N.M., Admassie, A., Katera, L., Mboghoina, T. et Onyekwena, C. 2019. *Informing policy with agricultural RD evidence: An ASTI pilot project in Ethiopia, Nigeria, and Tanzania*. IFPRI Discussion Paper 01850. IFPRI, Washington (États-Unis d'Amérique). https://ebrary.ifpri.org/digital/collection/p15738coll2/id/133373.

390 Swinburn, B., Sacks, G., Vandevijvere, S., Kumanyika, S., Lobstein, T., Neal, B., Barquera, S. *et al.* 2013. «INFORMAS (International Network for Food and Obesity/non-communicable diseases Research, Monitoring and Action Support): overview and key principles». *Obesity Reviews*, 14: 1-12. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/obr.12087.

391 FAO. 2013. *Monitoring African Food and Agricultural Policies (MAFAP). Lessons learned report*. Rome. www.fao.org/3/at150e/at150e.pdf.

392 CARE International. 2014. *Participatory Monitoring, Evaluation, Reflection and Learning for Community-based Adaptation: PMERL. A revised manual for local practitioners*. Genève (Suisse). https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2019/06/2014_PMERL.pdf.

393 Clapp, J. 2021. «The problem with growing corporate concentration and power in the global food system». *Nature Food*, 2(6): 404-408. www.nature.com/articles/s43016-021-00297-7.

394 Climate Policy Initiative. 2021. *Preview: global landscape of climate finance 2021*. www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2021/10/Global-Landscape-of-Climate-Finance-2021.pdf.

395 Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. 2021. The coalition to repurpose public support to food and agriculture. Dans: *United Nations Food Systems Summit 2021*. Consulté le 5 mai 2022. https://foodsystems.community/coalitions/the-coalition-to-repurpose-public-support-to-food-and-agriculture.

396 FAO. 1996. Méthodologie d'évaluation de l'insuffisance alimentaire dans les pays en développement. Dans: FAO (dir. pub.). *La sixième enquête mondiale sur l'alimentation*, pp. 114-143. Rome. www.fao.org/3/w0931e/w0931e.pdf (version en ligne disponible uniquement en anglais).

397 FAO. 2014. *Advances in hunger measurement: traditional FAO methods and recent innovations*. FAO Statistics Division Working Paper 14-04. Rome. www.fao.org/3/i4060e/i4060e.pdf.

398 DESA. 2019. World Population Prospects. Dans: *UNDESA*. New York (États-Unis d'Amérique). Consulté le 25 mai 2022. https://population.un.org/wpp.

399 FAO. 2002. *Sommaire des débats: Mesure et évaluation des pénuries alimentaires et de la dénutrition*. Colloque scientifique international, Rome, 26-28 juin 2002. Rome. https://www.fao.org/3/y4250f/y4250f.pdf.

400 Wanner, N., Cafiero, C., Troubat, N. et Conforti, P. 2014. *Refinements to the FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment indicator*. FAO Statistics Division Working Paper Series ESS / 14-05. Rome, FAO. www.fao.org/3/i4046e/i4046e.pdf.

401 Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2021. *Technical Notes from the background document for country consultations on the 2021 edition of the UNICEF-WHO-World Bank Joint Malnutrition Estimates – SDG Indicators 2.2.1 on stunting, 2.2.2a on wasting and 2.2.2b on overweight*. UNICEF, New York (ÉtatsUnis d'Amérique). https://data.unicef.org/resources/jme-2021-country-consultations.

402 UNICEF. 2021. Infant and young child feeding. Dans: *UNICEF*. New York (États-Unis d'Amérique). Consulté le 25 mai 2022. https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding.

403 OMS et UNICEF. 2019. *UNICEF-WHO Low birthweight estimates: Levels and trends 2000–2015. New global, regional and national estimates of low birthweight*. OMS, Genève (Suisse). www.unicef.org/reports/UNICEF-WHO-low-birthweight-estimates-2019.

404 Blencowe, H., Krasevec, J., de Onis, M., Black, R.E., An, X., Stevens, G.A., Borghi, E. *et al.* 2019. «National, regional, and worldwide estimates of low birthweight in 2015, with trends from 2000: a systematic analysis». *The Lancet Global Health*, 7(7): e849–e860. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S2214109X18305655.

405 Blanc, A.K. et Wardlaw, T. 2005. «Monitoring low birth weight: An evaluation of international estimates and an updated estimation procedure». *Bulletin of the World Health Organization*, 83(3): 178185.

406 OMS. 2022. Global Health Observatory (GHO) data repository.Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 28 avril 2022. https://apps.who.int/gho/data/node.main.

407 NCD-RisC. 2016. «Trends in adult body-mass index in 200 countries from 1975 to 2014: A pooled analysis of 1698 population-based measurement studies with 19.2 million participants». *The Lancet*, 387(10026): 1377–1396. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(16)30054-X.

NOTES

408 OMS. 2019. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Genève (Suisse). www.who.int/publications/i/item/9789241516952.

409 FMI. 2022. World Economic Outlook Database, April 2022 Edition. Dans: *FMI*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 5 mai 2022. www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/April.

410 Laborde, D. et Torero, M. (À paraître.) Modelling actions for transforming agrifood systems. Dans: J. von Braun, K. Afsana, L. Fresco et M. Hassan (dir. pub.). *Science and innovations for food systems transformation*. Springer.

411 OMS et UNICEF. 2017. *Methodology for monitoring progress towards the global nutrition targets for 2025*. Technical report by the WHO-UNICEF Technical Expert Advisory Group on Nutrition Monitoring (TEAM). OMS, Genève (Suisse) et UNICEF (New York, États-Unis d'Amérique).

412 Banque mondiale. 2021. Programme de comparaison internationale (CPI). Dans: *Banque mondiale*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 6 mai 2022. www.worldbank.org/en/programs/icp.

413 Gouvernement des Bermudes. 2022. *The Consumer Price Index*. Consulté le 20 mai 2022. www.gov.bm/bermuda-business-statistics.

414 Bai, Y., Ebel, A., Herforth, A. et Masters, W.A. (À paraître.) *Methodology to update costs and affordability of healthy diets in the gap years of the International Comparison Program*. Rome, FAO.

415 Ag-Incentives. (À paraître.) *Ag-Incentives*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 5 mai 2022. http://ag-incentives.org.

416 Banque mondiale. 2022. UNCTAD - Trade Analysis Information System (TRAINS). Dans: *Databank*. Washington (États-Unis d'Amérique). Consulté le 5 mai 2022. https://databank.worldbank.org/source/unctad-%5E-trade-analysis-information-system-(trains)

417 Monteiro, C.A., Cannon, G., Lawrence, M., Laura Da Costa Louzada, M. et Machado, P.P. 2019. *Ultra-processed foods, diet quality, and health using the NOVA classification system*. FAO, Rome. www.fao.org/3/ca5644en/ca5644en.pdf.

418 Nardocci, M., Leclerc, B.S., Louzada, M.L., Monteiro, C.A., Batal, M. et Moubarac, J.C. 2019. «Consumption of ultra-processed foods and obesity in Canada». *Canadian Journal of Public Health*, 110(1): 4-14. https://doi.org/10.17269/s41997-018-0130-x.

419 Louzada, M.L. da C., Baraldi, L.G., Steele, E.M., Martins, A.P.B., Canella, D.S., Moubarac, J.C., Levy, R.B. *et al.* 2015. «Consumption of ultra-processed foods and obesity in Brazilian adolescents and adults». *Preventive Medicine*, 81: 9-15. https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2015.07.018.

420 Menza, V. et Probart, C. 2013. *Eating well for good health. Lessons on nutrition and healthy diets*. Rome, FAO. www.fao.org/3/i3261e/i3261e.pdf.

421 Slavin, J.L. et Lloyd, B. 2012. «Health benefits of fruits and vegetables». *Advances in Nutrition*, 3(4): 506-516. https://doi.org/10.3945/an.112.002154.

422 OMS. 2003. *Régime alimentaire, nutrition et prévention des maladies chroniques: rapport d'une consultation OMS/FAO d'experts*, Genève, 28 janvier – 1er février 2002. Genève (Suisse). https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42754/WHO_TRS_916_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

423 Agard, J., Schipper, E.L.F., Birkmann, J., Campos, M., Dubeux, C., Nojiri, Y., Olsoon, L. *et al.* 2014. Glossaire. Dans: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (dir. pub.). *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, pp. 1757-1776. Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni) et New York (États-Unis d'Amérique). www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/WGIIAR5-AnnexII_FINAL.pdf.

424 GIEC. 2012. *Gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l'adaptation au changement climatique*. C.B. Field, V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, *et al.* (dir. pub.). A Special Report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni) et New York (États-Unis d'Amérique). www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/SREX_Full_Report-1.pdf.

425 Chambers, R. et Conway, G.R. 1992. *Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century*. IDS Discussion Paper 296. Institut sur les études du développement. www.ids.ac.uk/publications/sustainable-rural-livelihoods-practical-concepts-for-the-21st-century.

426 Dercon, S., Hoddinott, J. et Woldehanna, T. 2005. «Shocks and consumption in 15 Ethiopian villages, 1999–2004». *Journal of African Economies*, 14(4): 559-585. https://doi.org/10.1093/jae/eji022.

427 PAM. 2009. *Comprehensive Food Security & Vulnerability Analysis (CFSVA) Guidelines - First Edition, 2009*. Rome. www.wfp.org/publications/comprehensive-food-security-and-vulnerability-analysis-cfsva-guidelines-first-edition.

428 FAO. 2016. *Managing climate risk using climate-smart agriculture*. Rome.

429 OMC. 2022. *Glossaire sur l'agriculture*. Genève (Suisse). Consulté le 23 mai 2022. https://www.wto.org/french/thewto_f/glossary_f/glossbysubject_f.htm.

430 HLPE. 2020. *Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale*. Rome.

431 OCDE. 2016. *States of Fragility 2016: understanding violence*. Paris. www.oecd-ilibrary.org/development/states-of-fragility-2016_9789264267213-en.

432 Assemblée générale des Nations Unies. 2016. *Report of the open-ended intergovernmental expert working group on indicators and terminology relating to disaster risk reduction. Seventy-first session, Agenda item 19 (c), A/71/644*. New York (États-Unis d'Amérique). www.undrr.org/publication/report-open-ended-intergovernmental-expert-working-group-indicators-and-terminology-0.

433 FAO. 2015. *Guidelines on the collection of information on food processing through food consumption surveys*. Rome. www.fao.org/3/i4690e/I4690E.pdf.

434 CNUCED. 2010. *Non-tariff measures: evidence from selected developing countries and future research agenda. Developing countries in international trade studies*. Nations Unies, New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). https://unctad.org/system/files/official-document/ditctab20093_en.pdf.

435 OMS. 2022. Child growth standards. Dans: *OMS*. Genève (Suisse). Consulté le 2 juin 2022. www.who.int/tools/child-growth-standards/standards.

436 Nations Unies. 2017. *Report of the High-Level Committee on Programmes at its thirty-fourth session. Annex III. CEB/2017/6 (6 November 2017)*. New York (États-Unis d'Amérique). https://digitallibrary.un.org/record/3844899.

437 OCDE. 2014. Tariff. Dans: *Glossary of Statistical Terms*. Bruxelles. Consulté le 23 mai 2022. https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=2647.

438 American Meteorological Society (AMS). 2015. Weather - Glossary of Meteorology. Dans: *AMS*. Boston, États-Unis d'Amérique. Consulté le 26 mai 2021. https://glossary.ametsoc.org/wiki/Weather.

439 OCDE. 2002. Distortion. Dans: *Glossary of Statistical Terms*. Genève (Suisse). https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=5005.

440 OMC. 2022. Glossaire. Genève (Suisse). Consulté le 23 mai. https://www.wto.org/french/thewto_f/glossary_f/glossary_f.htm.

441 Vollaro, M., Raggi, M. etViaggi, D. 2021. «Public R&D and European agriculture: impact on productivity and return on R&D expenditure». *Bio-based and Applied Economics*, 10(1): 73-86. https://oaj.fupress.net/index.php/bae/article/view/9928.

442 Pardey, P.G., Andrade, R.S., Hurley, T.M., Rao, X. et Liebenberg, F.G. 2016. «Returns to food and agricultural R&D investments in Sub-Saharan Africa, 1975-2014». *Food Policy*, 65: 1-8. https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0306919216303761.

443 Steensland, A. 2021. 2021 *Global Agricultural Productivity Report: Climate for sustainable agricultural growth*. T. Thompson (dir. pub.). Virginia Tech College of Agriculture and Life Sciences, Blacksburg (États-Unis d'Amérique).

444 UNICEF. 2019. *Programme guidance: strengthening shock responsive social protection systems*. New York (États-Unis d'Amérique).

445 OMS. 2022. *Draft WHO Global Strategy for Food Safety 2022-2030*. Genève (Suisse).

NOTES

446 Wakeland, W., Cholette, S. et Venkat, K. 2012. Food transportation issues and reducing carbon footprint. Dans: J.I. Boye et Y. Arcand (dir. pub.). *Green technologies in food production and processing*, pp. 211-236. Springer, Cham (Suisse). http://link.springer.com/10.1007/978-1-4614-1587-9_9.

447 Groupe indépendant de scientifiques nommés par le Secrétaire général. 2019. *Rapport mondial sur le développement durable 2019: Le futur c'est maintenant – La science au service du développement durable*. Nations Unies, New York (États-Unis d'Amérique). https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26935French_DESA2019_Global_Sustainable_Development_Report_WEB.pdf.

448 Organisation mondiale des douanes (OMD). 2022. What is the Harmonized System (HS)? Dans: *OMD*. Bruxelles. Consulté le 5 mai 2022. www.wcoomd.org/en/topics/nomenclature/overview/what-is-the-harmonized-system.aspx.

449 IPC Global Partners. 2019. *Technical Manual Version 3.0. Evidence and standards for better food security and nutrition decisions*. Rome.

450 Menza, V. et Probart, C. 2013. *Eating well for good health. Lessons on nutrition and healthy diets*. FAO, Rome. www.fao.org/3/i3261e/i3261e.pdf.

451 OCDE. 2022. Soutien à l'agriculture. Dans: *Données de l'OCDE*. Paris. Consulté le 26 mai 2022. https://data.oecd.org/fr/agrpolicy/soutien-a-l-agriculture.htm.

NOTES RELATIVES AUX RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DANS LES TABLEAUX STATISTIQUES DU CHAPITRE 2 ET DES ANNEXES 1 ET 2

Les pays révisent régulièrement leurs statistiques officielles passées et présentes. Il en est de même pour les données statistiques qui figurent dans le présent rapport, et les estimations sont révisées en conséquence. Les utilisateurs sont donc invités à ne considérer la variation des estimations dans le temps que pour une même édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et à ne pas comparer des données publiées dans des éditions différentes.

Régions géographiques

La composition des régions géographiques adoptée dans le présent ouvrage est celle de la classification M49 de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui l'utilise surtout dans ses publications et ses bases de données (https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49). Les pays, zones ou territoires sont classés par groupe pour des raisons de commodité statistique. Cela n'implique en rien, de la part des Nations Unies, une quelconque supposition quant à leur situation politique ou autre. Veuillez vous reporter à la liste ci-après pour connaître la composition par pays de chaque région figurant dans les tableaux des annexes 1 et 2 ainsi que dans les tableaux 1 à 4 de la section 2.1.

Les pays, zones ou territoires pour lesquels on ne disposait pas de données suffisantes ou suffisamment fiables pour réaliser l'estimation n'ont pas été pris en compte ni inclus dans les agrégats. Plus précisément:

- **Afrique du Nord:** Outre les pays énumérés dans le tableau, les estimations concernant la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et l'insécurité alimentaire déterminée d'après l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) englobent le Sahara occidental. En revanche, les estimations relatives à l'émaciation, au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants, à l'insuffisance pondérale à la naissance, à l'obésité chez les adultes, à l'allaitement maternel exclusif et à l'anémie excluent le Sahara occidental.
- **Afrique de l'Est:** Par rapport à la classification M49, l'archipel des Chagos, les Terres australes et antarctiques françaises, Mayotte et la Réunion sont exclus.
- **Afrique de l'Ouest:** Par rapport à la classification M49, Sainte-Hélène est exclue.
- **Asie et Asie de l'Est:** Par rapport à la classification M49, les agrégats relatifs à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'émaciation chez les enfants excluent le Japon.
- **Caraïbes:** Par rapport à la classification M49, sont exclus Anguilla, Aruba, Bonaire, Saint-Eustache et Saba, Curaçao, la Guadeloupe, les Îles Caïmanes, les Îles Turques-et-Caïques, les Îles Vierges britanniques, la Martinique, Montserrat, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie française) et Sint Maarten (partie néerlandaise). Les agrégats relatifs à l'obésité chez les adultes, à l'émaciation chez les enfants, à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'allaitement maternel exclusif excluent les Îles Vierges américaines et Porto Rico.
- **Amérique du Sud:** Par rapport à la classification M49, sont exclues la Géorgie du Sud-et-Îles Sandwich du Sud, la Guyane française, l'Île Bouvet et les Îles Falkland (Malvinas).
- **Australie et Nouvelle-Zélande:** Par rapport à la classification M49, sont exclues l'Île Christmas, l'Île Norfolk, les Îles des Cocos (Keeling) et les Îles Heard et McDonald.
- **Mélanésie:** Par rapport à la classification M49, la Nouvelle-Calédonie est exclue en ce qui concerne l'anémie, l'émaciation, le retard de croissance et l'excès pondéral chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif.
- **Micronésie:** Par rapport à la classification M49, Guam, les Îles Mariannes du Nord et les Îles mineures éloignées des États-Unis sont exclus en ce qui concerne l'obésité chez les adultes, l'anémie, l'émaciation chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif. Les agrégats relatifs au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants excluent uniquement les Îles mineures éloignées des États-Unis.
- **Polynésie:** Par rapport à la classification M49, sont exclues les Îles Pitcairn et les Îles Wallis-et-Futuna. Les estimations concernant l'obésité chez les adultes, l'émaciation chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif n'incluent pas la Polynésie française, les Samoa américaines et Tokélaou (Membre associé). Les agrégats relatifs au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants excluent uniquement la Polynésie française.
- **Amérique du Nord:** Par rapport à la classification M49, Saint-Pierre-et-Miquelon est exclu. Les agrégats relatifs à l'obésité chez les adultes, à l'anémie, à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'allaitement maternel exclusif n'incluent pas non plus les Bermudes ni le Groenland. Les agrégats relatifs à l'émaciation se fondent uniquement sur des données concernant les États-Unis d'Amérique.
- **Europe du Nord:** Par rapport à la classification M49, sont exclues l'Île de Man, les Îles Anglo-Normandes, les Îles d'Åland, les Îles Féroé (Membre associé) et les Îles Svalbard-et-Jan Mayen.
- **Europe du Sud:** Par rapport à la classification M49, sont exclus Gibraltar, Saint-Marin et le Saint Siège. Toutefois, les estimations relatives à l'anémie, au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants ainsi qu'à l'insuffisance pondérale à la naissance incluent Saint-Marin.
- **Europe de l'Ouest:** Par rapport à la classification M49, le Liechtenstein et Monaco sont exclus. Toutefois, les estimations relatives au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants, à l'anémie et à l'insuffisance pondérale à la naissance incluent Monaco.

Autres regroupements

Les catégories «pays les moins avancés», «pays en développement sans littoral» et «petits États insulaires en développement» incluent les pays indiqués par la Division de statistique de l'ONU (https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49).

Petits États insulaires en développement:
Les agrégats concernant le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral chez les enfants, l'obésité chez les adultes, l'allaitement maternel exclusif et l'insuffisance pondérale à la naissance n'incluent pas Anguilla, Aruba, Bonaire, Saint-Eustache et Saba, Curaçao, les Îles Vierges britanniques, Montserrat, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Sint Maarten (partie néerlandaise). En outre, les estimations relatives à l'émaciation chez les enfants, à l'obésité chez les adultes, à l'allaitement maternel exclusif et à l'insuffisance pondérale à la naissance excluent Porto Rico et les Samoa américaines.

Les **pays à revenu élevé, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et pays à faible revenu** correspondent à la classification de la Banque mondiale pour l'exercice budgétaire 2021-2022 (https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519).

Pays à faible revenu et à déficit vivrier (2018):
Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Inde, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tchad, Togo, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

Composition des régions géographiques

AFRIQUE

Afrique du Nord: Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Sahara occidental, Soudan et Tunisie.

Afrique subsaharienne

Afrique australe: Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho et Namibie.

Afrique centrale: Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Afrique de l'Est: Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Zambie et Zimbabwe.

Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

ASIE

Asie centrale: Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

Asie de l'Est: Chine, Japon, Mongolie, République de Corée et République populaire démocratique de Corée.

Asie de l'Ouest: Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Émirats arabes unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Türkiye et Yémen.

Asie du Sud: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d'), Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka.

Asie du Sud-Est: Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago.

Amérique latine

Amérique centrale: Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panama.

Amérique du Sud: Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

OCÉANIE

Australie et Nouvelle-Zélande: Australie et Nouvelle-Zélande.

Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande)

Mélanésie: Fidji, Îles Salomon, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu.

Micronésie: Îles Marshall, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru et Palaos.

Polynésie: Îles Cook, Nioué, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga et Tuvalu.

AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE

Amérique du Nord: Bermudes, Canada, États-Unis d'Amérique et Groenland.

Europe

Europe de l'Est: Bélarus, Bulgarie, Fédération de Russie, Hongrie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie et Ukraine.

Europe de l'Ouest: Allemagne, Autriche, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse.

Europe du Nord: Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède.

Europe du Sud: Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Espagne, Grèce, Italie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Portugal, Serbie et Slovénie.

L'ÉTAT DU MONDE

2022 L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE

RÉORIENTER LES POLITIQUES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES POUR RENDRE L'ALIMENTATION SAINE PLUS ABORDABLE

Le rapport de cette année devrait dissiper les doutes qui pourraient subsister quant au fait que le monde perd du terrain dans sa lutte pour mettre un terme à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous toutes ses formes. Huit ans seulement nous séparent de l'horizon 2030, or la distance qui reste à parcourir pour atteindre les cibles associées au deuxième objectif de développement durable (ODD 2) s'accroît d'année en année. Certes, des efforts sont faits pour progresser vers l'ODD 2, mais ils sont manifestement insuffisants compte tenu du contexte plus difficile et incertain. L'intensification des principaux facteurs à l'oeuvre derrière les tendances récentes en matière d'insécurité alimentaire et de malnutrition (conflits, extrêmes climatiques et chocs économiques), associée au coût élevé des aliments nutritifs et aux inégalités croissantes, va continuer à mettre la sécurité alimentaire et la nutrition à rude épreuve. Cet état de fait durera aussi longtemps que les systèmes agroalimentaires n'auront pas été transformés, qu'ils ne seront pas devenus plus résilients et qu'ils ne fourniront pas des aliments nutritifs à moindre coût et une alimentation saine abordable, et ce de façon durable et inclusive.

Le rapport s'ouvre sur un panorama actualisé de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, qui comprend de nouvelles estimations du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine. On y prend acte de la conjoncture récessionniste actuelle, qui fait qu'il est plus délicat encore pour de nombreux gouvernements d'accroître leur budget afin d'investir dans la transformation des systèmes agroalimentaires dont leur pays a besoin pour atteindre l'ODD 2. En conséquence, après avoir analysé en profondeur la façon dont les pouvoirs publics organisent le soutien au secteur de l'alimentation et de l'agriculture, les auteurs du rapport, s'appuyant sur des données probantes, formulent des recommandations.

Un état des lieux des soutiens publics les plus couramment accordés à l'alimentation et à l'agriculture dans le monde actuellement permet ensuite de mieux comprendre le niveau du soutien en question et les activités et acteurs principalement accompagnés (ou, à l'inverse, pénalisés) ainsi que les voies par lesquelles ce soutien contribue à faire monter le coût relatif des aliments nutritifs et à favoriser une alimentation qui nuit à la santé. Sur la base de cette analyse et de données probantes, le rapport précise ensuite quelles sont les autres associations d'instruments de soutien public à l'alimentation et à l'agriculture qui peuvent aider à réduire le coût des aliments nutritifs et donne des conseils pour gérer les déséquilibres résultant de ce changement d'orientation et faire en sorte que les systèmes agroalimentaires gagnent non seulement en efficience, mais aussi en durabilité et en inclusivité. L'une des recommandations primordiales invite instamment les pouvoirs publics à repenser la façon dont ils allouent leur budget actuel et à voir comment ils pourraient réorienter ces fonds pour en optimiser l'efficacité et l'efficience en matière de réduction du coût des aliments nutritifs et d'accroissement à la fois des disponibilités alimentaires nécessaires à une alimentation saine et de l'abordabilité de cette alimentation, et ce de façon durable et sans faire de laissés-pour-compte. Enfin, le rapport se penche sur les politiques complémentaires, relatives aux systèmes agroalimentaires ou extérieures à ces systèmes, qui jouent un rôle essentiel dans le soutien des initiatives de réorientation de l'action publique, et sur les facteurs et dynamiques de l'économie politique qui entravent ou facilitent ces initiatives.

ISBN 978-92-5-136512-0 ISSN 2522-7416
9 789251 365120
CC0639FR/1/10.22